





Les pages intermédiaires sont blanches

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

AU XVE ET AU XVIE SIÈCLE



Les pages intermédiaires sont blanches

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE
EN FRANCE
AU XVE ET AU XVIE SIÈCLE

PAR A. CLAUDIN

LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCI





Les pages intermédiaires sont blanches

HISTOIRE

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

XV[e] SIÈCLE

CHAPITRE XIX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GUILLAUME MAYNIAL

(1487-1490)

Le Missel de Salisbury. — Les Statuts synodaux de Chartres. — Le Rituel de l'église de Chartres. La nationalité de Maynial.

Guillaume Maynial est un imprimeur très peu connu. Il existait un Georges Maynial, associé d'Ulrich Gering en 1480, au *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques, après le départ des compagnons de ce dernier, Friburger et Crantz. Guillaume Maynial était probablement un proche parent, le fils ou le neveu de ce Georges Maynial, comme on peut le conjecturer.

Il a imprimé, le 4 décembre 1487, un Missel à l'usage de l'église de Salisbury (*Missale ad usum Sarum*), pour William Caxton, de Londres. Ce livre, qui porte à la fin la marque de Caxton, est cité par un bibliographe anglais [1]. Il a été vu depuis par un autre bibliographe anglais, M. Gordon Duff.

[1] Weale (W. H. J.). *Bibliographia liturgica : Catalogus Missalium ritus latini ab anno M CCCC LXXV impressorum;* Londini, B. Quaritch, 1886; in-8°, p. 178. — Le seul exemplaire connu de ce Missel est la propriété de Lord Newton, à Lyme Park, Disley, comté de Cheshire (Angleterre).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le 15 mars 1489 (v. st.), Guillaume Maynial a exécuté l'impression des Statuts synodaux de l'Église de Chartres, dont la copie lui avait été remise par Maître Jean Rémy, pénitencier de l'évêque (*procurante discreto viro magistro Johanne Remigii ejusdem domini episcopi penitentiario et exarata*).

Ce petit in-quarto se trouve à la bibliothèque de Chartres. Il ne porte pas de nom d'imprimeur, mais il est composé avec les mêmes caractères que le Rituel de l'Église de Chartres (*Manuale ecclesiæ Carnotensis*) signé de Guillaume Maynial.

La première page de texte est reproduite ci-dessous en rouge et noir :

Epistola. Foliũ i.

Vniuersis hoc precla-
rum et perutile opus
culũ visuris seu hituris vi-
ris ecclesiasticis maxime cu
ram aiarum in hac carno-
teñ. diocesi hñtibus seu ha-
bituris Johẽs remigii pres
biter liceñ. in decretis mini
mus Reuerẽdi ĩ christo pa-
tris & dñi. domini Milonis
diliers carnoteñ episcopi e-
gregii iuris vtriusq3 docto-
ris litteratissimi. sua hono
rifica beneficentia penitẽ-
tiarius plebem suã parare
domino perfectã et felici re
migio iuxta vocatione3 ad
portu3 deducere salutis:
q̃ deuotum q̃q3 laudabi
le sit. Cetera inter opera
caritatis bone volũtatis
ecclesiasticos simplices.
ad necessarioꝶ sacerdoti
bus cognitionem requi-
sita3 inducere: nouit ille
qui nichil ignorat cũ p o
culdubio q̃ plurimi eoꝶ
ignari sine quibus: nec
sacerdotis nomẽ meren-
tur. qui nec ob hoc sunt
a doctis spernẽdi saltem vt
cõmunioribus informati &
docti possint sibi cõmissas
plebes docere et ad quesita
sensĩ respõdere. Igitur ip-
se ego penitentiarius preli
bat⁹ tam etsi minus suffi-
cienter doctus. Hoc idẽ opu
sculũ quod missale paruu3
nominari opto tanq̃ ama
iori excerptũ missali: q̃ plu
ribus tamen doctoꝶ docu-
mentis refertũ. necnon & p
administratione sacramẽ-
toꝶ ecclesiasticorũ prout p
modos vsuales inferi⁹ con
tinetur. Quo etiã ipsi⁹ ma
bi.

Le portrait et les armes de Milon d'Illiers, évêque de Chartres, se trouvent au commencement. Il est dit, à la fin, que ce Manuel ou Rituel, contenant

les Sacrements de l'Église (*Manuale continens Ecclesie Sacramenta*) et la manière de les administrer (*et modum administrandi ea*) suivant l'usage du diocèse de Chartres (*secundum usum diocesis Carnotensis*), a été produit à Paris, au moyen de lettres tracées (*exaratum Parisius*) par l'art et l'impression (*arte et impressione*) de maître Guillaume Maynial (*magistri Guilelmi Maynial*), aux frais de maître Jean Rémy, pénitencier de ladite église de Chartres (*impensa vero magistri Johannis Remy penitenciarii Carnotensis ejusdem ecclesie*), et terminé heureusement (*finit feliciter*) l'an du Seigneur mil quatre cent quatre-vingt-dix, et le 29 juillet.

his castigationib⁹ esse corre
ctos. Per dn̄m. Coio. Amen
dico vobis quicquid orātes pe-
titis credite qz accipietis et fiet
vobis. In tp̄e pascali. allelu-
ya alleluya. Post coīo.
PReces populi tui q̄s
domine benign⁹ ex-
audi: et per huius virtutem
sacramenti pacem tuā no-
bis nūciet purgati aeris se
rena trāsquilitas: vt qui de
linquētes verberas: pctā cō
fitentibus parcas. Per do-
minum.

Manuale ɔtinēs eccl̄ie sa-
cramēta et modū admini-
strandi ea scd'z vsū diocesis
Carnotn̄: exaratu3 parisi⁹
arte et ip̄ressiōe mgr̄i guilli
maynial. Impēsa vero ma
gistri iohānis remy. penitē
ciarii carnotn̄. eiusdē eccl̄ie
finit felicit. Anno domini.
M.CCCC. nonagesimo.
xxix. Julii.

Tabula hui⁹ operis īcipit
feliciter.

Tabula.

Ces trois impressions sont tout ce que nous connaissons de Guillaume Maynial. Il est à présumer qu'il a imprimé, pendant cet intervalle de trois

années, d'autres livres qu'il n'a pas signés et que l'on découvrira plus tard. En attendant, M. Gordon Duff lui attribue l'impression d'un Légendaire de Salisbury, dont on ne connaît encore que quelques feuillets trouvés dans une vieille couverture de livre et qui, d'après lui, aurait, de même que le Missel, été imprimé pour Caxton [1]. Voici l'alphabet du gros caractère de 13 points de Maynial :

A B C D E F G H J K L M N O
P Q R S S T V V X Y
a b c d e f g h i k l m n o p q r ꝛ ſ s t u v x y z
de do ct ff ſſ ſt ꝙ . ā bꝰ ꝯ dꝰ ď ē ꝛ ī iꝰ lꝰ lꝰ m̄ mꝰ
ñ ō p p̄ ꝑ q̄ ꝗ̄ ꝗ r̄ rꝰ ꝝ t̄ ť tꝰ ẗ ū ů : ⁊ ⸗

Nous donnons également ci-dessous l'alphabet du caractère plus petit employé dans le *Manuale diocesis Carnotensis :*

A B C D E F G H J L M N O P Q R
S T V X
a b c d e f g h i l m n o p q r ꝛ ſ s t u v x y z ct ff ſt : .
ā bꝰ ꝯ ď ē eꝰ ꝛ ī iꝰ l m̄ mꝰ ñ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ ꝝ ť tꝰ ū ů

Ces deux types ont passé ensuite chez Jean Higman. On les retrouve, sauf quelques lettres liées ou signes abréviatifs en plus ou en moins, dans les Missels imprimés par ce dernier à partir de 1493.

Nous avons tout lieu de croire que Guillaume Maynial était originaire du même pays que Caxton pour lequel il a travaillé à Paris.

Le prénom de Georges que portait son père ou son oncle, ainsi que le sien, Guillaume, nous font supposer qu'il était Anglais, comme William Caxton.

[1] *The printers, stationers and bookbinders of London in the fifteenth century by E. Gordon Duff;* Aberdeen, University Press, 1899; in-8°, p. 15.

CHAPITRE XX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GEORGES MITTELHUS

(1488-1500)

Le premier livre imprimé par Mittelhus. — Date contestée. — Ses débuts réels en 1488.
Ses marques typographiques et ses devises.

Georges Mittelhus, imprimeur à Paris, était originaire de Strasbourg. Le livre le plus ancien qui porte son nom, est probablement le *Speculum Christianorum,* daté du 23 janvier 1486 (1487 n. st.) :

Speculū xpianoꝝ
multa bona continēs. Primo

¶ De preceptis dei.
De septem viciis capitalibus.
De septem virtutibus his contrariis.
De octo tabulis cū quibusdā orōibus deuotissimis
De modo se prepārādi ad sacramētum eucharistie.
De effectu sacramenti.
De antichristo.
Expositio orōnis dñice cum quodā bono notabili
De ramis.vii. viciorꝝ capitaliū et eorꝝ remediis.
De contentu mundi cum aliis notabilibus.

Tene in sup rigorem in discussione iusticie.misericordiam autē in diffinitione sententie.Ita clemens esto ī aliis delictis sicut ꝛ in tuis.Sic alios iudica.vt ipse iudicari cupis.Dum enim indulges in alieno delicto ꝛ tibi misereris. Lex tua te confringit. Iudiciū quod aliis imponis.ipse portabis.In qua enim mensura mensus fueris.remetietur tibi et adiiciet Nullum iudices suspectionis arbitrio ante proba ꝛ sic iudica.In ambiguis dei iudicio reserua qđ nosti tuo quod nescis.diuino committe iudicio

¶ De contemptu mundi

SI vis eē q̄etus nichil seculi appetas sꝫ requiē mētis habebis.si a te mundi curas abieceris Abiice a te q̄cquid impedire bonū ꝓpositū pōt.Esto moderatus mūdo ꝛ mūdus tibi.Mūdi gl̄iam tanq̄ mortuus nō aspicias.tanq̄ mortuus ab effectu vite istius te sepa sicut sepultus.Non habeas curā de seculo tāq̄ diffinit⁹ ab oī terreno te purga negocio cōtēpne viuēs que post morē habere nō potes

¶ De elemosina

QUos habes habeto.ad miaꝫ.q̄cquid tribuis cū affectu tribue prebe miam sine munere Prebe elemosinam sine tedio.Maior sit beniuolētia q̄ qđ datur.Tale erit tempus tuū qualis erit intētio tua. Quod affectu bono dispēsat.hoc accipit deus.Qui aūt cū tedio dat.mercedem perdet. Nō est mia vbi non est beniuolētia Nichil facias propter laudem. Nichil propter temporalem opinionem /sed propt vitam eternam.Ad quā nos perducat deus.Amen:

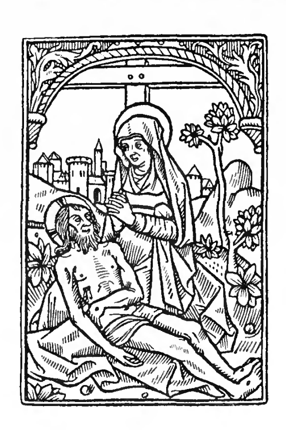
¶ Impssum parisius per Georgiū mittelhus.
M⁹cccc⁹lxxxvi⁹ mensis ianuarii.die.xxiii.

M. Proctor conteste cette date et, d'après la comparaison des caractères avec ceux que Mittelhus a employés plus tard, il croit que l'on doit lire 1496 et qu'il y a omission d'un X dans l'achevé d'imprimer daté M CCCC LXXXVI.

Nous sommes pleinement de son avis. Les bibliographes citent de Mittelhus un autre livre, le *Tractatus de corpore Christi*, daté de 1484, mais c'est encore une erreur. Il faut lire 1494. La date de l'achevé d'imprimer ne laisse subsister aucun doute :

¶ Explicit tractatus corporis xpi. Impressum pa/
risius per Georgium mittelhus. Anno salutis. M.
cccc.lxxxxiiij. mensis nouēbris die octaua.

Laus summo regi dicatur vocibus oris.
Quod iam non cessat merces condigna laboris



C'est seulement en 1488 que l'on peut placer, avec quelque certitude, le commencement de l'exercice de Mittelhus. Il a imprimé à cette date le poème de Dominico Mancini, *De quatuor Virtutibus*, et, sauf le nom et l'adresse, il a copié la formule d'achèvement de l'édition imprimée quatre ans auparavant par Jean Higman dans l'atelier du *Soleil d'Or*, en répétant que le livre était exécuté par l'ouvrage, l'industrie et l'art (*opera, industria, arteque*) de Georges Mittelhus, Allemand, dans la royale ville de Paris (*in regia urbe Parisiorum*).

Au commencement de son exercice, Mittelhus s'est servi simultanément de deux sortes de caractères. L'un est du romain de 11 points ressemblant beaucoup à celui du *Soufflet Vert* (voir t. Ier, p. 131); en voici le spécimen :

A B C D E F G I L N O P Q S T V

a b c d e f g h i l m n o p q r s ſ t u v x ʒ . : =

ā b⁹ d⁹ ē ī i⁹ ſ m⁹ n⁹ ō p̄ q̄ q̃ ꝗ ꝗ̃ t⁹ t ū u⁹ z Oz

Nous ne connaissons pas de textes entiers imprimés avec ce caractère; c'est ce qui fait que des lettres manquent dans l'alphabet reproduit ci-dessus.

L'autre est un caractère de 9 points qui offre une grande ressemblance avec celui de Martin Flach à Strasbourg. Mittelhus l'employa pour ses textes jusqu'en 1493 environ. Nous en donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E E F G H I L M N

O P Q R S T V

a a b c d d e f g h i j k l m n o p q r z s s t u v x y z

Il se servit du type romain pour quelques titres courants et pour les sommaires des chapitres du *Consolatorium theologicum* de Jean de Tambaco, qu'il imprima en 1493 :

Prefatio Fo.i.
Incipit p̄fatio in cōsolatoriū the
ologicū preclarissimi viri: magistri
Iohānis de Tābaco: sacrarū littera
rum doctoris.

Uoniā scd'm apl'm: quecūq̃
scripta sūt ad nr̃am doctrinā
q scripta sūt: vt p ꝯsolationē
scripturaꝝ spem habeamꝰ.
qua sc3 spe gaudētes i tribu
latiōe ob quorūcūq̃ tristiū
occasionē a spirituali gaudio i dño ꝯtinuā/
do minime deficiamꝰ. Idcirco ꝯsideratis
mūdi huiꝰ tribulatiōibꝰ ac mltiplicibꝰ tur/
bationū causis seu occasiōibꝰ: cogitaui de in
finitis ꝯsolatiōibꝰ ꝯtentis iplicite vel ex/
plicite in scripturis: q̃sdā redigere in h̄ q̃/
licūq̃ ope inscript3. Ad honorē dei ꝯsolato/
ris optimi z eximij. ac g'liose v'ginis marie
quā ipse paraclitꝰ sic fecūdauit q deū totius
ꝯsolationis nob genuit: atq̃ btissimi i ohā/
nis euāgeliste q̄ ppt euāgelizādi ꝯstantiam
exilio religatꝰ: diuine visiōis z allocutiōis
meruit crebra ꝯsolatiōe releuari. Necnon
oīm sctōꝝ: quos p mltas tribulatiōes opor
tuit intrare i regnū celoꝝ. Ac deniq̃ ad ꝯso
lationē oīm hoīm: p̄cipue aūt illoꝝ qui p̄e
B

Nous ferons observer que, dans les alphabets de types que nous présentons, nous prenons de préférence nos spécimens dans les livres dont le tirage est le plus net. Parmi les impressions d'un même atelier, il arrive parfois que les lettres paraissent plus lourdes et plus épaisses que dans d'autres, au point d'en modifier quelque peu l'aspect dans des pages imprimées. Cet effet, qui peut

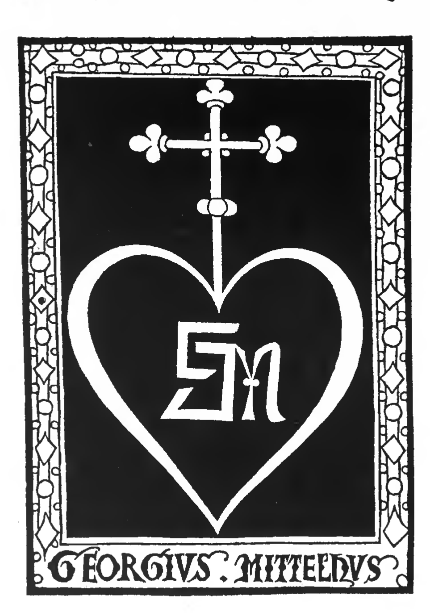
tromper l'œil à première vue, si l'on ne prête pas attention à la forme des lettres qui reste toujours la même, est dû à deux causes. L'une peut être produite par un encrage plus ou moins chargé; l'autre provient de l'usure progressive des lettres, dont l'œil s'est aplati par suite de tirages trop répétés, qui ont fatigué le caractère. Tel est le cas avec le *Stimulus divini amoris* de saint Bonaventure, dont nous reproduisons le titre et la fin :

Stimulus.
diuini amoris deuotissim⁹. a sācto
iohāne bonauēture editus cordiū
oīm ī amorē christi ihesu īflāmatiu⁹
post eiusdē varias impressiōes ī cor
rectas vltiate emēdat⁹ & correctus:
p eximium sacre pagine professorem
Magistrum Johānem quētin cano
nicum & penitētiariū p[ar]isiensem.

Explicit feliciter
liber qui dicitur Stimulus diuini amoris
domini Bonauenture. Cardinalis deuoti.
& seraphici sacre theologie professoris exi//
mij laudabiliter correctus. Et parisius im//
pressus Impensisq[ue] Georgij Mittelhus
Anno dominice incarnationis Millesimo
CCCC. xciij. Mensis Aprilis. Die. iiij.

Mittelhus a adopté d'abord la marque suivante, qui se voit sur le titre d'un petit traité de grammaire : *De quantitate syllabarum*, sans date :

De quãtitate sillabaꝝ



est quinq[ue]. nō q[uia] quinq[ue] pedes formalit[er] cōtineat: s[ed] tm̄ equiualēter
Cōtinet eni[m] q[ua]ttuor pedes ītegros & duas sillabas cathaleticas
q[ue] equalēt pedi. sicut duo oboli equalēt denario. sed nō cōstituūt
formalit[er] pedē cū nō sint cōtinue. sicut nec duo oboli formaliter
cōstituūt denariū. Est aūt catheletica sillaba q[ue] post certos pedes
sic pēdens est q[uod] nulli eoꝝ est cōnumeranda.

m

Vltis de causis repudiat[ur] [com]pīsus
vtputa vocali ante vocalē in diuersis dictionib[us]. vt amo illum
vocali post in diuersis dictionib[us]. ve illū amo. Incōgrua locu//
tione quādo longa sillaba ponit[ur] loco breuis: seu breuis loco lō
ge. Inpositiōe clausulaꝝ iepta cōiūctiōe dictionū. Sūt & alia
mlta q[ue] licet nō falsificēt versū: tamē q[uia] derogant elegantie me//
tri cauēda sunt. Cauēdū est igit[ur] ne ponātur q[ua]ttuor spondei cō//
tinue specialit[er] in scāsione metri disiūcta. sc[ilicet] quādo pes cū di//
ctione t[er]minat[ur]. vt si diceret[ur]. Nobis quidē fatur verū nec nisi
potus. Itē cauendū est ne in tercia sede ponat[ur] spōdeus nisi
per iūcturā dictionū vel cogēte necessitate. vt infortunatoꝝ sit
mēs āxia semp. Itē dictionē rectā a dictione regente non lō
ge ponas nisi maxime videris expedire. nec vltra tertium vel
quartū versum saltū in cōstructione facias. q. si cauere potest. x.
sequi nō facies: vt pax que p[ro]pter difficilē transitū. Syllabam
qua interdū aures offendūtur raro gemines. vt lorica castra nō
cū pare ludis. Dictionē monosillabā in fine nō ponas nisi fue//
rint due. vt ne timeas linguā cui⁹ detractio laus est. Nec post
duos pedes sepe sit monosillaba dictio. vt. Qui sequitur me
nō ābulat in tenebris. Sequēs medietas versus pēthametri
semp debet a dictione incipere. nec dicatur. Non leuiter nu//
meraretur arena maris. Dictionē trisillabā in fine penthame
tri rarissime ponas. Hec & alia multa que causa breuitatis sub
silentio trāsire decreui cauēda sunt vt metrū eleganti⁹ habeat[ur].

Expliciūt regule grāmaticales. Impresse
per Georgiū mittelhus.

Cette première marque est formée d'un cœur surmonté d'une croix trilobée, le tout sur fond noir. Au milieu, le monogramme G. M. en lettres de forme bizarre amalgamées ensemble, et au bas le nom de Georgius Mittelhus.

La même marque figure sur le titre de l'*Expositio Canonis Missæ,* d'Odon, évêque de Cambrai, opuscule in-quarto daté du 10 décembre 1492.

Mittelhus s'est servi de la même planche, dans laquelle il a creusé un espace simulant une banderolle autour et au-dessus de la croix. Dans ce vide, il a inséré en gros caractères d'imprimerie cette devise :

Felix honestis indiget. — Salve Sancta parens.

La marque première reparaît dans ce second état sur le titre des *Paradoxa Ciceronis,* in-quarto. Cette édition, nouvellement revue et corrigée avec le plus grand soin (*nuper summa cum diligentia correcta et emendata*), comme l'annonce Mittelhus, se termine par cette autre devise latine :

Qui non asuescit virtute dum juvenescit
A vitiis nescit discedere quando senescit.

Celui qui n'a pas pris l'habitude d'être vertueux pendant qu'il était jeune ne peut renoncer aux vices quand il devient vieux.

Paradoxa Ciceronis.



tar: q̃ prediti q̃ sũt: soli sũt diuites. Soli enim possidẽt res et fructuosas et sempiternas: soliq; : qd est propri um diuitiarũ: contenti sũt reb⁹ suis Satis esse putant. qd est nihil appetũt nlla re egent nichil sibi deesse sẽ tiũt: nichil reqrũt Improbi aũt homines/et auari. q⁹// niam incertas et in casu positas possessiones habent ꝛ pl⁹ semper appetũt neq; eorũ q̃sq̃ adhuc inuent⁹ est cui qd haberet: esset satis: non modo non copiosi sũt et di uites. sed etiam inopes et pauperes existimãdi sũt.

Laus deo

M. T. Ciceronis Ad M. Brutũ Paradoxa parisi⁹ impressa per Georgiũ Mittelhusz. et nuper sũma cũ diligentia correcta et emendata feliciter expliciũt.

Qui non asuescit virtute dum iuuenescit.
A vitiis nescit discedere quando senescit.

Mittelhus a employé ensuite une troisième marque entièrement différente des deux précédentes. Elle est formée de ses initiales G. M. enchevêtrées

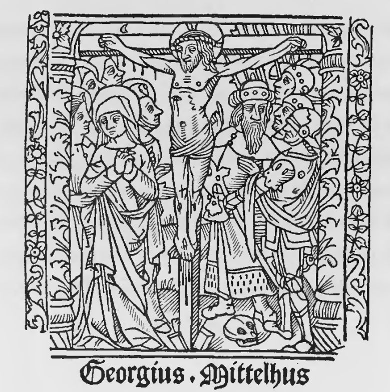
IMPRIMERIE NATIONALE.

en deux très grosses lettres gothiques tourneures, figurées comme des initiales d'enlumineurs :



On trouve ce monogramme pour la première fois à la fin d'une édition latine de l'Imitation, petit in-octavo daté du 1er mars 1496 (1497 n. st.) :

De Imitatiõe cristi
Et contemptu mundi magistri
Johãnis Gerson cãcellarii pisiẽsꝫ.



Tabula.

Q; nos ⁊ omnia nostra deo debemus offerre/⁊ pro omnibus orare. ca.ix.
Q; sacra cõio de facili nõ est relinquẽda ca.x.
Q; corpus christi ⁊sacra scriptura maxime sint aĩe fideli necessaria. ca.xi.
Q; magna diligentia se debeat cõicaturus christo preparare. ca.xij.
Q; toto corde aĩa deuota christi vnionẽ in sacramẽtum affectare debet. ca.xiij.
De quorũdam deuotorum ardenti desiderio ad corpus christi. ca.xiiij.
Q; gratia deuotionis humilitate ⁊ suijpsius abnegatione acquiritur. ca.xv.
Q; necessitates nostras christo aperire ⁊ eius grãz postulare debemus. ca.xvi.
De ardenti amore ⁊ vehementi affectu suscipiendi christum. ca.xvij.
Q; homo non sit curiosus̃ scrutator sacramenti:sed humilis imitator christi subdendo sensum suum sacre fidei. ca.xviij.

Completũ est opusculum/exaratũqꝫ Parisij per Georgiũ Mittelhus. Anno dñi millesimo quadringẽtesimo nonagesimo sexto. die vero prima martij.

Voici l'alphabet d'un autre caractère de Mittelhus; il s'en est servi dans les *Paradoxa Ciceronis*, dont nous donnons le fac-similé à la page 9.

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T U V

a b c d e f g h i l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z . : ; ⸗ / ff ſſ ſt

ā bꝰ cꝰ ꝯ ꝯ d̄ ē ꝛ ħ ħ ī iꝰ ł m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ q° q̇ ꝗ ꝙ ꝙ̄ qꝫ r̄ ꝝ t̄ tꝰ ū ꝟ

Les lettres capitales sont en partie les mêmes que celles qui se trouvaient dans l'atelier de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, imprimeurs associés.

Mittelhus n'a rien imprimé en français et n'a pas fait de livres illustrés. On trouve cependant, dans quelques-uns de ses livres, des petites gravures sur bois qui sont empruntées au matériel d'autres imprimeurs.





La *Descente du Saint-Esprit* se trouve dans le *Speculum Christianorum*, et la petite figure de l'*Adoration des rois Mages* est placée au verso du titre du *De Imitatione Cristi* de mars 1496 (v. st.). La *Descente de croix*, que l'on voit à la fin du *Tractatus corporis Christi*, avait paru dans *La Mer des Hystoires* de Le Rouge. La *Descente du Saint-Esprit*, ci-dessous représentée, provient d'Étienne Jehannot.

Lauacrum Con-
scientie. Omnibus sacerdo-
tibus summe vtile ac necessarium.



Pro. M. Georgio Mittelhusz.

Registrum

Quarta effusio	eodem
Quinta effusio.	fo.xc.viii.
Sexta effusio.	fo.xc.ix.
Septima effusio.	fo .c.
Sabbato contemplatio de quinqз gladijs gloriose virginis. que cũ magna mentis deuotione debet me-ditari.	eodem
Secundus gladius.	.fo.c i.
Tertius gladius.	fo.c.ii.
Quartus gladius	fo.ciiij.
Quintus gladius.	fo.cv.
Oratio bona ante missam	fo.cvi.
Oratio bona post missam.	fo.cvii.

Finit Registrum

Item rogo omnes materiam istam legẽtes: vt ob miam dei ꝛ aiaꝝ suarũ salutẽ ab incepto nõ desistãt donec ad finẽ ipsius perueniant. vt oĩa in eo cõtenta diligẽtissime cordi suo ĩprimãt ꝛ deuote ꝯfuẽt
Diuiditur aũt hoc opusculũ in vigĩti capitula. ꝛ sꝫ qlibet capitulo repiunt exẽpla ꝛ ꝯtẽplatões ĩpaꝫ materiã ꝯcernẽtia. q omia inuenies scꝫ nũerũ foliorum.

Explicit lauacrum conscientie omnibus sacerdotibus summe vtile ac necessariuꝫ Impressum nouiter Parisiꝰ impensis honesti viri Georgij mittelhus. Anno salutis. M. ccccc. Die. xxiij. mensis Octobris.

Nous donnons ci-après les titres de deux livres sans date. Le traité de Nicolas de Lyre, *Contra perfidiam Judæorum*, porte le nom de Mittelhus au bas

du titre, et à la fin son monogramme. (Voir p. 10.) Le traité *De Phitonicis mulieribus* ne porte pas son nom, mais il est imprimé avec les mêmes caractères :

Disputatio magi-
stri. Nicolay de lyra sacre theologie
ꝓfessoris eximii de ordine minoꝝ cō
tra ꝑfidiā iudeoꝝ. in qua ostēdit per
scripturas sacras ab ipis iudeis ap-
probatas ꝛ receptas dnm nrm iesum
xp̄ꝫ veꝝ deū ꝛ veꝝ hoieꝫ fuisse: tēpusqꝫ
sue icarnationis p̄teriisse. argumēt'
iudeoꝝ i oppositum factis solutis et
confutatis.

Georgius Mittelhus.

Tractatus vtilis ꝛ
necessarius ꝑ viam dyalogi ym-
mo trilogi De phitonicis mulieri
bus. Unacuꝫ quodam paruo tra
ctatulo doctissimi et acutissimi in
sacra pagina doctoris Johannis
de gersono cancellarii parisiensis
De probatione spirituum.

Tabula et capitula
presentis tractatus

Primum capitulum vtrum ex facto incantatricū ꝛ
cooperatione demonū possint ꝓuocari grandines ꝛ
pruine ac pluuie in lesionem terre
Secundū capitulū: vtrū incantatrices possint adiu
torio diaboli homib' et infantib' nocere: ac morbos
eisdem inferre: eosdē debilitare
Tertiū capitulum: vtrū dicte mulieres possint faci
es hominū in alias formas immutare.

Le *Liber Cathonis*, daté du 20 août 1500, est, avec le *Lavacrum Conscientie* du 20 octobre de la même année, un des derniers livres qui portent son nom :

¶ Liber Cathonis cum glosa finit feliciter Impressus et diligēter no-
uissime castigatus parisius: per Georgium mittelhus. Anno. ꝛc. mille
simo quingentesimo Mensis Augusti. die vicesima.

Les petits caractères dont cet imprimeur s'est servi à la fin de son exercice sont des fontes qui étaient en 1495 chez Jehannot et chez Bocard.

Mittelhus indique sa demeure rue Saint-Jacques, dans l'hôtel de Hacqueville, à l'enseigne de *la Clef d'Argent*[1], près du Petit Pont (*in ædibus Hacqueville, Clavis Argenteæ intersignio, in vico S. Jacobi prope Parvum Pontem*).

De 1488 à 1500, Mittelhus a imprimé un grand nombre de petits traités de théologie et des livres d'écoliers. M. Proctor, dans son *Index to early printed books*, énumère vingt-sept éditions à son nom, soit au Musée Britannique ou à la Bodléienne, et il est loin de les avoir indiquées toutes.

[1] Le propriétaire de la maison était, en 1467, sire Jacques de Hacqueville, marchand drapier, et, en 1490, Raoul de Hacqueville, drapier aussi et non pas libraire, comme l'a avancé Lottin. Il était en même temps marguillier de la paroisse de Saint-Séverin. (Renouard, *Imprimeurs parisiens*, p. 173.)

CHAPITRE XXI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PHILIPPE PIGOUCHET

(1488-1500)

Les premiers livres de Pigouchet. — Ses livres d'heures illustrés. — Heures à l'usage de Paris. — Heures de Rouen. — Heures de Lyon. — Grandes Heures à l'usage de Rome imprimées pour Simon Vostre. — Détail des illustrations. — Heures à l'usage d'Amiens. — Nouvelle ornementation. — La Danse des Morts représentée dans les cadres de bordure. — Livres de littérature française et autres imprimés par Pigouchet.

Philippe Pigouchet était un ancien ouvrier de l'atelier de Caillaut et Martineau. Il est nommé en 1483, avec ses patrons et d'autres collaborateurs, dans des pièces de vers en acrostiches qui sont placées à la fin du *Miroir d'or de l'âme pécheresse.* (Voir t. Ier, p. 297.) Cinq ans après, en 1488, Pigouchet s'établit à son propre compte, rue de la Harpe, devant l'église Saint-Côme et Saint-Damien, dans des locaux qui lui furent loués par le collège de Dainville (*in locagiis Collegii vulgariter nuncupati de Dainville*).

Quelques bibliographes ont prétendu que Pigouchet aurait commencé à imprimer dès 1486. A l'appui de cette assertion, on cite de lui des Heures à la date du 5 janvier 1486. L'année commençant alors à Pâques, ce serait tout au plus à 1487 (n. st.) qu'il faudrait remonter, mais l'erreur est plus grave. On a mal lu les chiffres romains de la fin en prenant pour un V le dernier X, de sorte qu'au lieu de M CCCC LXXXVI (1486) il faut lire M CCCC LXXXXI (1491), ainsi que nous avons pu nous en assurer sur l'original. Le 8 janvier 1491 (v. st.) nous ramène à l'année 1492 (n. st.), suivant notre manière actuelle de compter les années d'après le calendrier grégorien.

Pareille inadvertance avait été commise pour d'autres Heures imprimées par Pierre Le Rouge pour Vincent Commin, dont la véritable date a été ainsi rétablie. (Voir t. Ier, p. 457-458.)

Le premier livre que l'on connaisse au nom de Philippe Pigouchet est daté du 16 septembre 1488. Ce sont des *Heures à l'usage de Rome* qu'il imprima pour le compte du libraire Simon Vostre. «Cette édition, nous dit Brunet, n'a dans le texte que quelques gravures moyennes et petites, et les bordures sont de simples ornements en arabesques souvent répétées [1]. »

En 1489, Philippe Pigouchet imprima encore d'autres Heures illustrées de gravures d'un style très archaïque.

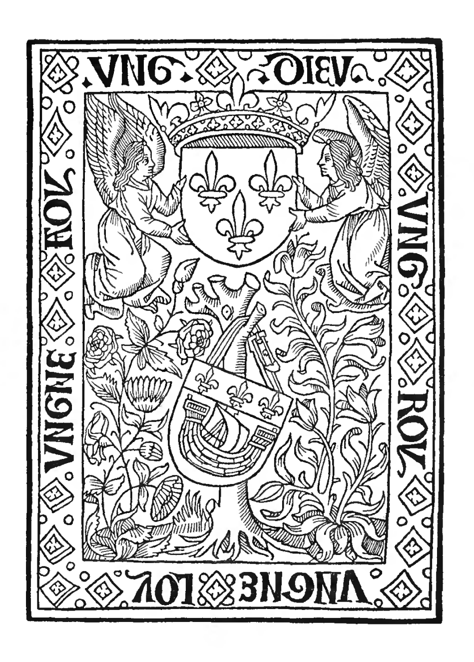
En même temps qu'il était imprimeur, Pigouchet était libraire de l'Université de Paris. Il imprima une édition du *Manipulus Curatorum* ou Manuel des Curés, par Guy de Montrocher, datée du 22 septembre 1489. Sur le titre du *Manipulus Curatorum,* on voit la marque aux armes de France et de la ville de Paris avec un encadrement portant la devise : *Ung Dieu, ung Roy, ungne Loy, ungne Foy,* qui a été employée en même temps par Antoine Caillaut et est restée définitivement dans l'atelier de ce dernier. (Voir t. Ier, p. 301, 302 et 304). Ici cette marque porte la date de 1489. On ne la trouve pas avant 1492 dans les livres de Caillaut qui ont une date, et, chez ce dernier, elle paraît déjà ébréchée dans les filets de l'encadrement.

La plupart des impressions de Caillaut n'étant pas datées, il se pourrait néanmoins que cette marque eût été en sa possession quelque temps auparavant, car nous l'avons vue sur des volumes tels que des Heures (voir t. Ier, p. 313), les *Sermones quattuor Novissimorum* et le *Traictié des eaux artificielles*

[1] Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver ce livre. On doit s'en rapporter à l'autorité de Brunet qui le décrit exactement au *Manuel du libraire* (t. V, col. 1575, n° 14), d'après un exemplaire qu'il a vu autrefois à la Bibliothèque nationale et qui a disparu depuis. Le même bibliographe en indique un autre exemplaire à la Bibliothèque de Parme, qui, d'après lui, aurait 96 feuillets au lieu de 95 dont se composait celui qu'il a tenu en mains. Vérification faite, l'exemplaire de Parme est d'une autre édition. Le titre porte bien l'indication du XVIe jour de septembre, mais la date de l'année, après le millésime et les centaines, a été grattée de telle façon qu'il est impossible de la préciser. De pareilles falsifications ont été opérées sur des exemplaires de diverses éditions d'heures dont les almanachs commencent en 1488, afin de faire remonter leur impression à cette date. — L'almanach qu'on voit en tête des anciens livres d'heures fut d'abord dressé pour vingt années à partir de 1488, et reproduit plusieurs années de suite sans changements, de sorte qu'on ne peut déterminer même approximativement la date de l'impression autrement que par le style des gravures, la nature et le nombre des sujets qui en composent les bordures. — Les Heures du 16 septembre 1488, décrites par Brunet, sont de style archaïque et dans la toute première manière de Pigouchet. Celles de la Bibliothèque de Parme, qui contiennent des bordures historiées plus finies et mieux ouvragées, dénotant de façon certaine la seconde manière de Pigouchet, ne sauraient être aussi anciennes. Il ne faut donc voir qu'une simple coïncidence de jour dans la date du 16 septembre qu'elles portent sur le titre et qui n'est pas suivie de celle de l'année à laquelle appartient l'édition.

(voir t. Ier, p. 331), où elle paraissait en première épreuve exactement comme dans le *Manipulus* au nom de Pigouchet. Ce dernier ne s'en est servi, à notre connaissance, que cette seule fois, et en a adopté ensuite une autre plus personnelle représentée par un homme et une femme sauvages, postés autour d'un arbre, qui soutiennent un écusson à ses initiales avec son nom au bas, marque qu'il n'a pas changée depuis. (Voir p. 26, 45 et 54.)

Manipulus curatorum



cxxvi.
Ca.iii.quot requirũtur ad ieiuniũ faciendum. ciii.
Ca.iiii.quot bona facit ieiunium: ciii.
Ca.iiii.principale huius quarti tractatus.Est de oratiõe que est tertia pars satisfationis. ciii.
Ca.v.de mensura penitentie. ciiii.
Ca.vi.vtrum vnus possit satisfacere pro alio. cviii.
De articulis fidei.et de preceptis decalogi.
t Ertia pars principalis huius libri/in qua agitur de articulis fidei.et his que pertinent ad populi informationem diuiditur in quatuor capitula. cix.
Ca.i.de articulis fidei. cix.
Ca. ii.de petitionibus orationis dñice. cxi.
Ca.iii.qd nouẽ ҫtinet portiões ẽ de decẽ pcept legis. cxviii.
Ca.iiii.est de dotibus beatorum. cxxiii.

Celeberrimi viri domini Guidonis de monte rocherii liber qui Manipulus curatorum inscribitur:vna cum tabula eiusdem finit feliciter.Exaratusqз parisii. per Philippum pigouchet.Anno domini Millesimoquadringentesimooctuagesimonono.vicesimasecunda die septembris.

Le caractère du *Manipulus Curatorum* est entièrement neuf et le tirage d'une netteté et d'une beauté remarquables.

A première vue, ces types ressemblent, à s'y tromper, à ceux du *Lotharius* de 1483, imprimé par Caillaut et Martineau, les anciens patrons de Pigouchet; mais, en y regardant de très près, on trouve des différences dans quelques lettres capitales qui sont copiées en partie sur les types du même atelier. D'autres lettres de forme identique ne se différencient que par des points de détail presque imperceptibles; la majuscule M se termine, dans le *Manipulus*, par une queue recourbée en crochet qui n'existe pas dans la fonte de Caillaut.

Voici l'alphabet de ce premier caractère de Pigouchet, que l'on comparera avec celui de Caillaut et Martineau (voir fac-similé, t. Ier, p. 298) :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ff ſſ ſt

ā bꝰ đ ē ꝛ gſ ı ıꝰ k lꝰ m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ p ꝓ q̄ q̄ ꝙ q̄ꝫ ꝗ ꝫ t̄ ꝥ ū . : ; / /

En 1491, nous voyons Pigouchet se servir d'un petit caractère gothique dont la ressemblance est parfaite avec celui que Georges Wolff employa pour l'impression du Bréviaire de Paris, achevé en mai 1492 dans l'atelier du *Soleil d'Or* :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X Y Z

a b c d e f g h i k l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ſſ ſt ff fl

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 ā bꝰ c đ ꝯ dꝰ ō ē eꝰ ꝛ ī iꝰ m̄ mꝰ n̄ nꝰ

ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ ꝗ ꝗꝫ r̄ r ꝑ ꝫ ꝥ t tꝰ ū ꝟ ꝯ lꝰ . : ; = / C

C'est avec ces caractères d'environ 8 points que Pigouchet imprima en 1491 le traité d'Isidore de Séville : *De Summo bono*. Les folios sont en chiffres arabes :

Liber.

p̄miū/an ad ſuppliciū tranſeāt Quidā aūt electi in fine ſuo purgant a leuibus quibuſdā peccatis. quidam vero in ip̄o exitu ſuo hilareſcūt ex eternoꝝ cōtemplatōe bonoꝝ. Quāuis enim quiſqꝫ in hac vita ſit iuſtus: tn̄ dum ex corpe iſto egredit ꝑtimeſcit: ne dignus ſupplicio ſit. Nullus eſt enī homo abſqꝫ peccato. nec quiſqꝫ poteſt de dei ſecurus eſſe iudicio: cū etiam ꝛ de ocioſis verbis reddēda ſit ratio. Finem iuſtoꝝ optimū vocatio trāquilla ꝯmendat: vt ex eo ītelligant ſctōꝝ hr̄e ꝯſortiū angeloꝝ: ex quo ab hoc corpore ſine vexatōe dura tollunt. Prauos aūt homines apoſtate angeli excipiunt morientes. vt eis ſint ip̄i tortores in penis/q̄ fuerūt ſuaſores in vitiis Et ſi pietas ꝓ defunctis fidelibus flere iubeat: fides tn̄ ꝓ eis lugere vetat. Illi enī deplorādi ſunt ī morte: quos miſeros infernus ex hac vita recepit: non quos celeſtis aula xp̄i letificandos includit. Hic eſt enī xp̄iane miſeratōis affectus: vt ꝓ vno quoqꝫ mortuo ſacrificiū deo offerat. Inde eſt qđ ſcriptū eſt. Et mortuo ne fraudes miſericordiā.

Iſidori hyſpalenſis ep̄i tractatus de ſummo bono: finit feliciter. Imp̄ſſus Pariſii Per Philippū pigouchet.
M.cccc.xci.

Le 20 octobre 1492, Georges Wolff imprima, pour son confrère et pour Enguilbert de Marnef, libraire, une édition de Térence.

En sa qualité de libraire de l'Université, Pigouchet vendait des livres de classe aux écoliers. Nous connaissons de lui un petit livret de grammaire : *Les*

Principes en françois, portant sa marque et que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale.

Pigouchet s'est ensuite servi de caractères gothiques de bâtarde française de deux grosseurs différentes, qui tous deux sont d'une grande beauté et d'une régularité parfaites (*character nitidissimus et jucundissimus*[1]), et avec ces deux corps de caractères, il imprima principalement des livres d'heures pour différents éditeurs

Le 1er décembre 1491 parurent des *Heures à l'usage de Paris.* Cette nouvelle publication, d'une exécution remarquable, fut imprimée par Pigouchet à frais communs avec Geoffroy de Marnef, dans le format petit in-quarto. Le texte des Heures fut imprimé avec le plus gros caractère de bâtarde tout fraîchement fondu dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m m n n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z

ā aº ꝯ d̄ ē eꝰ ꝗ gl̄ ī iꝰ j̄ l̄ m̄ mꝰ n̄ ō p̄ ꝑ ꝓ pꝰ q̄ q̇ ꝙ q̄̄ rl ꝝ t̄ t̄ tl ū v̄

ff ſſ ſt pꝰ ℞ . : / ⸗

Toutes les pages, ainsi que le calendrier qui accompagne le texte, sont entourées de bordures historiées divisées en petits compartiments renfermant d'élégantes compositions. Au commencement de chaque office, on a placé des figures plus grandes que dans le courant du volume. La gravure de plusieurs de ces grandes figures est tellement fine et les tailles si rapprochées, qu'il ne paraît pas possible qu'elles aient pu être gravées sur bois. La plupart de ces illustrations, ainsi que quelques bordures, doivent avoir été gravées en relief, sur cuivre ou sur quelque autre métal, comme les Heures de Jean Du Pré.

L'exemplaire des Heures de Paris, de décembre 1491, exposé dans les vitrines de la Bibliothèque Mazarine, est imprimé sur vélin et n'a pas été colorié, ce qui permet d'en apprécier la gravure. Il est tel qu'il sortit des presses, merveilleux de tirage et de netteté. Les caractères du texte paraissent tout neufs, et les traits des grandes gravures sont venus dans toute leur pureté.

[1] Ce sont les qualificatifs que Pigouchet lui-même leur donne à la fin de quelques-unes de ses impressions : *Impressum autem fuit opus prefatum Parisiis charactere nitidissimo et jucundissimo.* (La Caille, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie,* page 66; ouvrage cité.)

Nous donnons comme spécimen une page entière des *Heures à l'usage de Paris*, dont le sujet principal représente la *Visite de sainte Anne à la Vierge :*

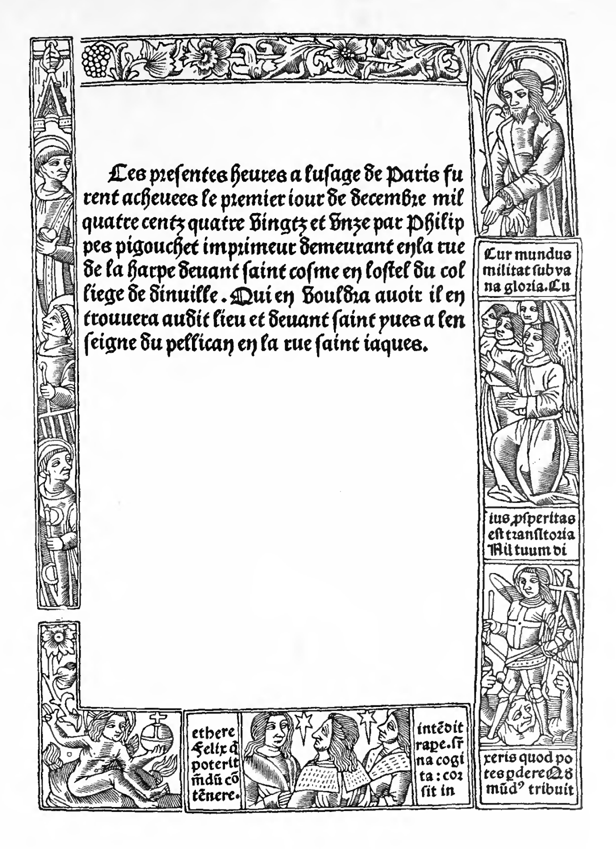


Malheureusement, les traits s'écraseront légèrement et s'épaissiront un peu au fur et à mesure des tirages, dans les éditions subséquentes des Heures que publiera Pigouchet; il deviendra alors difficile de distinguer les sujets qui ont été réellement gravés sur métal d'avec la gravure sur bois.

Dans ce premier tirage, particulièrement soigné, on perçoit aisément les différences; la délicatesse des tailles apparaît comme dans une médaille ou une monnaie frappée à fleur de coin.

Nous y joignons un fac-similé des bordures de la dernière page, qui contient l'achevé d'imprimer ainsi formulé : *Ces présentes Heures à l'usage de Paris furent achevées le premier jour de décembre mil quatre centz quatre vingtz et unze par Philippes Pigouchet, imprimeur, demeurant en la rue de la Harpe, devant Saint-*

Cosme, en l'ostel du Collïège de Dinville. Qui en vouldra avoir, il en trouvera audit lieu et devant Saint-Yves, à l'enseigne du Pellican, *en la rue Saint-Jaques.*



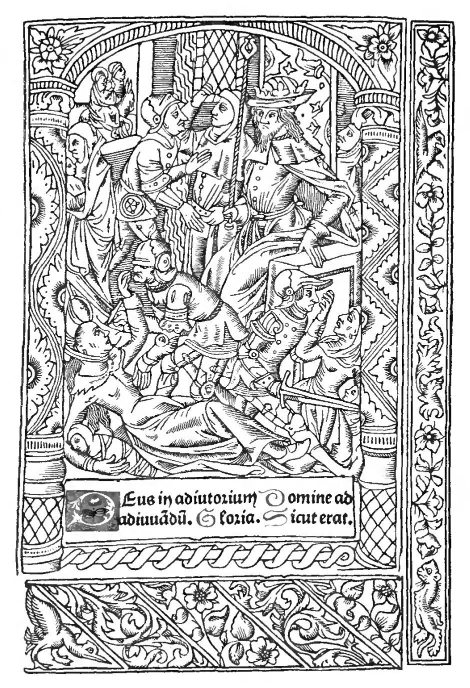
Les presentes heures a lusage de Paris furent acheuees le premier iour de decembre mil quatre centz quatre Vingtz et Vnze par Philippes pigouchet imprimeur demeurant enla rue de la harpe deuant saint cosme en lostel du colliege de dinuille. Qui en Voulдra auoir il en trouuera audit lieu et deuant saint yues a lenseigne du pellican en la rue saint iaques.

Le 5 janvier 1492 (n. st.), Pigouchet imprime les *Heures de la Vierge* selon l'usage de Rome, dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre, pour Simon Vostre, libraire demeurant à Paris, «en la rue Neufve Nostre-Dame, devant la grant église». Il exécute encore d'autres livres d'heures dans le courant de la même année. Le 11 mars 1492 (1493 n. st.), il termine l'impression d'*Heures à l'usage de Rouen,* pour Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, «demourant audit lieu, à l'enseigne *Saint-Pierre en Froide Rue*».

Ci-après nous donnons des spécimens des figures un peu archaïques de la première manière de Pigouchet; elles avaient déjà paru dans les éditions précédentes de ses Heures. Les traits des figures, qui commencent à s'aplatir, ressemblent davantage à la gravure sur bois.



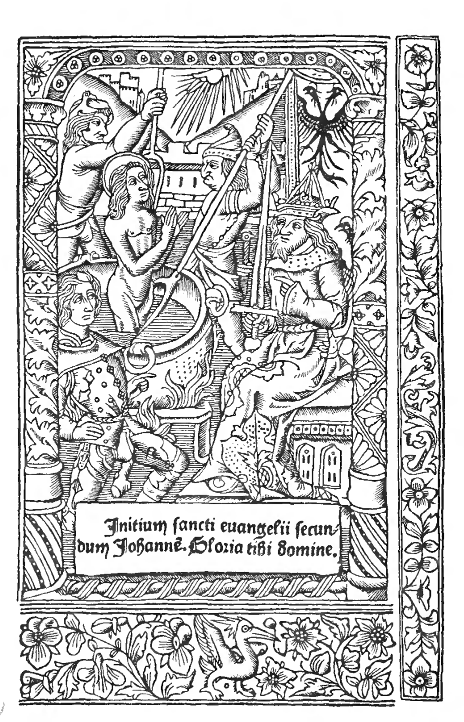
L'Apparition aux Bergers.



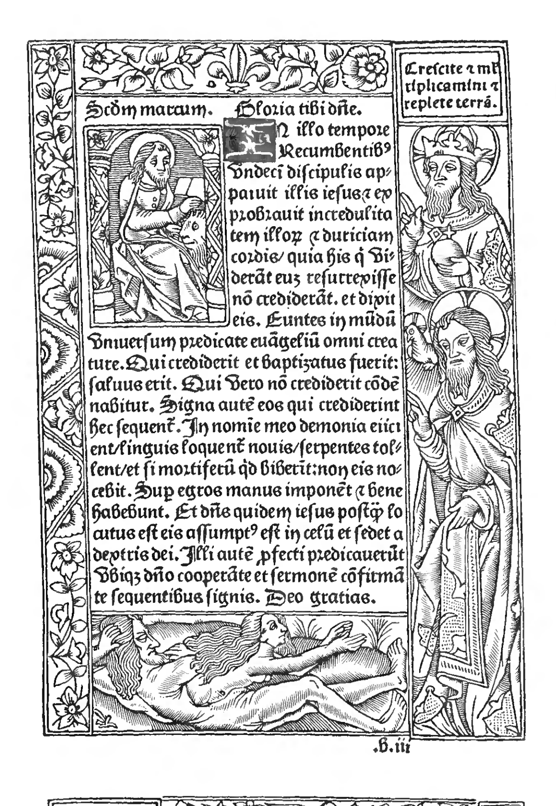
Le Massacre des Innocents.



Le Baiser de Judas.

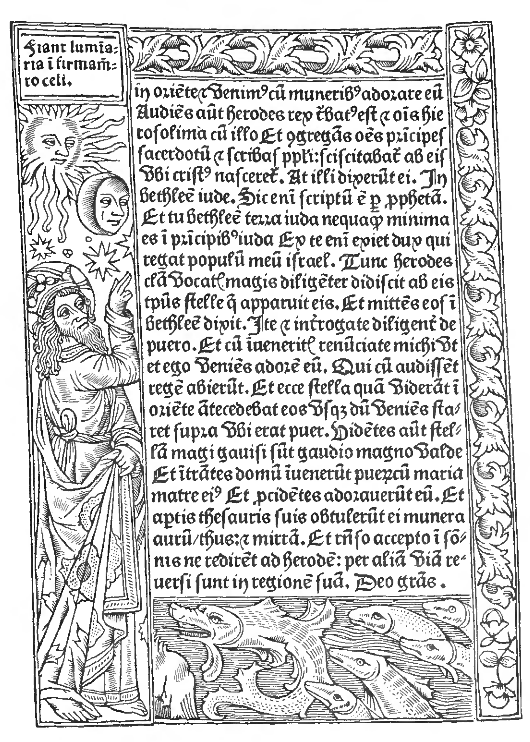


Le Martyre de saint Jean.

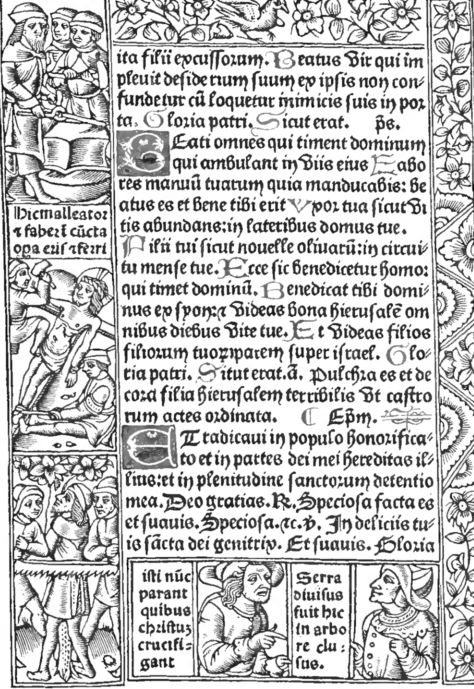


Scdm marcum. Gloria tibi dñe.
In illo tempore
Recumbentibꝰ
undecī discipulis ap-
paruit illis iesus ꝛ ex
probrauit incredulita
tem illoꝝ ꝛ duriciam
cordis/ quia his q̇ vi-
derāt euz resurrexisse
nō crediderāt. et dixit
eis. Euntes in mūdū
uniuersum predicate euāgeliū omni crea
ture. Qui crediderit et baptizatus fuerit:
saluus erit. Qui vero nō crediderit cōdē
nabitur. Signa autē eos qui crediderint
hec sequentᵗ. In nomie meo demonia eiici
ent/linguis loquentᵗ nouis/serpentes tol-
lent/et si mortiferū q̇d biberit:non eis no-
cebit. Sup egros manus imponēt ꝛ bene
habebunt. Et dñs quidem iesus postq̄ lo
cutus est eis assumptꝰ est in celū et sedet a
dextris dei. Illi autē ꝓfecti predicauerūt
vbiq3 dño cooperāte et sermonē cōfirmā
te sequentibus signis. Deo gratias.

.b.iii



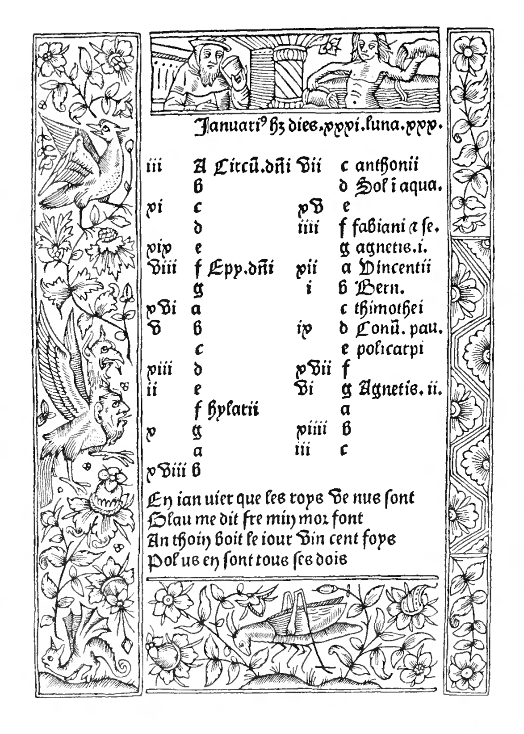
in oriēte ꝛ venimꝰ cū muneribꝰ adorare eū
Audiēs aūt herodes rex tᵈbatꝰ est ꝛ oīs hie
rosolimā cū illo Et ꝯgregās oēs p̄ricipes
sacerdotū ꝛ scribas ppl'i: sciscitabatᵗ ab eis
vbi cristꝰ nasceretᵗ. At illi dixerūt ei. In
bethleē iude. Sic enī scriptū ē ꝑ ꝓphetā.
Et tu bethleē terra iuda nequaq̄ minima
es ī p̄ricipibꝰ iuda Ex te enī exiet dux qui
regat populū meū israel. Tunc herodes
clā vocatᵗ magis diligēter didicit ab eis
tpūs stelle q̄ apparuit eis. Et mittēs eos ī
bethleē dixit. Ite ꝛ introgate diligentᵗ de
puero. Et cū īuenerit' renūciate michi vt
et ego veniēs adorē eū. Qui cū audisset
regē abierūt. Et ecce stella quā viderāt ī
oriēte ātecedebat eos vsq3 dū veniēs sta-
ret supra vbi erat puer. Vidētes aūt stel-
lā magi gauisi sūt gaudio magno valde
Et ītrātes domū īuenerūt pueꝝ cū maria
matre eiꝰ Et ꝓcidētes adorauerūt eū. Et
aptis thesauris suis obtulerūt ei munera
aurū/thus: ꝛ mirrā. Et rñso accepto ī sō-
nis ne redirēt ad herodē: per aliā viā re-
uersi sunt in regionē suā. Deo grās.



ita filii excussorum. Beatus vir qui im
pleuit desiderium suum ex ipsis non con-
fundetur cū loquetur inimicis suis in por
ta. Gloria patri. Sicut erat. Ps.
Beati omnes qui timent dominum
qui ambulant in viis eius Labo
res manuū tuarum quia manducabis: be
atus es et bene tibi erit Vxor tua sicut vi
tis abundans: in lateribus domus tue.
Filii tui sicut nouelle oliuarū: in circui-
tu mense tue. Ecce sic benedicetur homo:
qui timet dominū. Benedicat tibi domi-
nus ex syon: ꝛ videas bona hierusalē om
nibus diebus vite tue. Et videas filios
filiorum tuoꝝ pacem super israel. Glo-
ria patri. Sicut erat. Ā. Pulchra es et de
cora filia hierusalem terribilis vt castro
rum acies ordinata. Cā. Epm.
Et radicaui in populo honorifica-
to et in partes dei mei hereditas il-
lius: et in plenitudine sanctorum detentio
mea. Deo gratias. R. Speciosa facta es
et suauis. Speciosa. ꝛc. V. In deliciis tu-
is sācta dei genitrix. Et suauis. Gloria

magdalenā in conuiuio/et latronē in cru
cis patibulo. Et fac de tua benigna gra-
tia vt cum petro digne fleam/cum maria
magdalena perfecto amore te diligam/et
cum latrone in secula seculorum te vide
am. Amen. Pater noster. Aue maria.

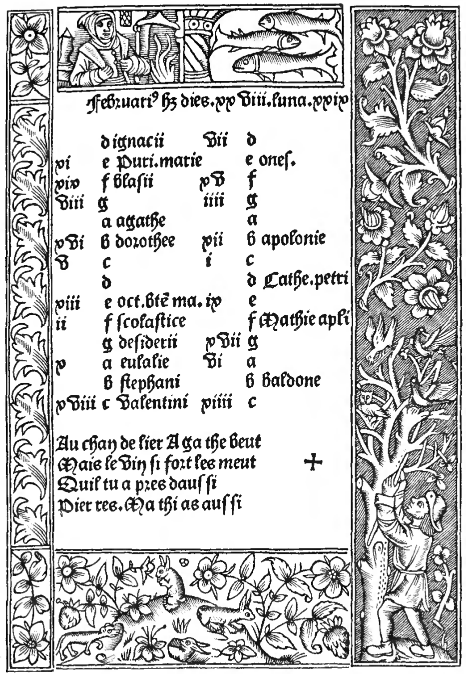
Ces presentes heures a lusage de Rou
en furent acheuees le .xi . iour de mars.
Lan Mil . CCCC . quattre .xx. et. vii.
Pour Pierre regnault Libraire de luni-
uersite de Caen. demourant au dit lieu a
lenseigne sainct Pierre en froide rue.



Januari⁹ h͡z dies.xxxi.luna.xxx.

iii A Circũ.dñi vii c anthonii
b d Sol i aqua.
xi c xv e
d iiii f fabiani ⁊ se.
xix e g agnetis.i.
viii f Epy.dñi xii a Vincentii
g i b Bern.
xvi a c thimothei
v b ix d Conũ. pau.
c e policarpi
xiii d xvii f
ii e vi g Agnetis. ii.
f hylarii a
x g xiiii b
a iii c
xviii b

En ian uier que les roys ve nus sont
Blau me dit fre min mor font
An thoin boit le iour vin cent foys
Pol us en font tous ses dois



Februari⁹ h͡z dies.xx viii.luna.xxix

d ignacii vii d
xi e Puri.marie e onef.
xix f blasii xv f
viii g iiii g
a agathe a
xvi b dorothee xii b apolonie
v c i c
d d Cathe.petri
xiii e oct.btẽ ma. ix e
ii f scolastice f Mathie apli
g desiderii xvii g
x a eulalie vi a
b stephani b baldone
xviii c valentini xiiii c

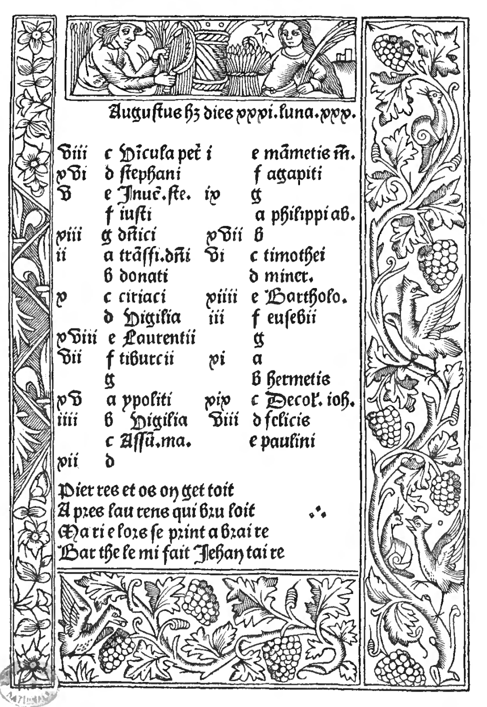
Au chan de lier A ga the beut
Mais le vin si fort les meut
Quil tu a pres dauf si
Pier res. Ma thi as auf si



Martius h͡z dies. xxxi.luna.xxx

iii d xviii e
e vii f
xi f g
g xv a
xix a iiii b
viii b c benedicti
c perpetue xii d
xvi d i e
v e f
f ix g Annũciatio
xiii g a
ii a gregorii xvii b
b vi c
x c d
d xiiii e
iii f

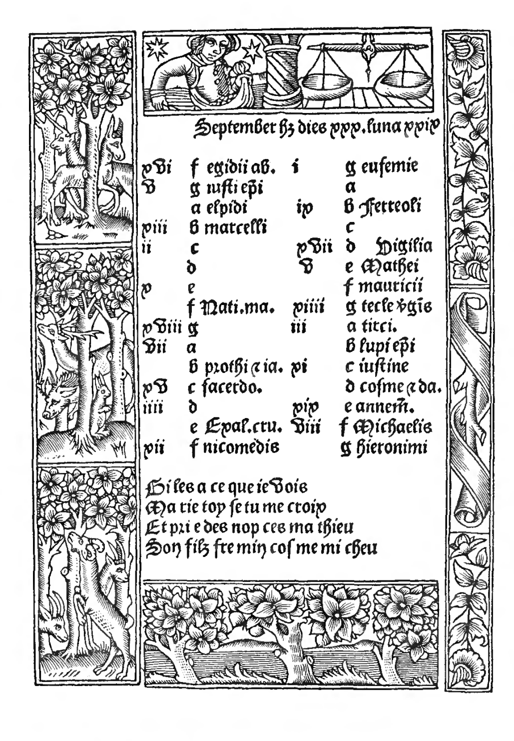
Au bin dit que mars est pril leux
Cest mon fait gre goir il est feux
Et tout prest de don ner des eaux
Ma ri e dit il est caux



Augustus h͡z dies xxxi.luna.xxx.

viii c Vĩcula pet̃ i e mãmetis m̃.
xvi d stephani f agapiti
v e Inuẽ.ste. ix g
f iusti a philippi ab.
xiii g dñici xvii b
ii a trãsfi.dñi vi c timothei
b donati d mincr.
x c ciriaci xiiii e Bartholo.
d Vigilia iii f eusebii
xviii e Laurentii g
vii f tiburcii xi a
g b hermetis
xv a ypoliti xix c Decol'. ioh.
iiii b Vigilia viii d felicis
c Assũ.ma. e paulini
xii d

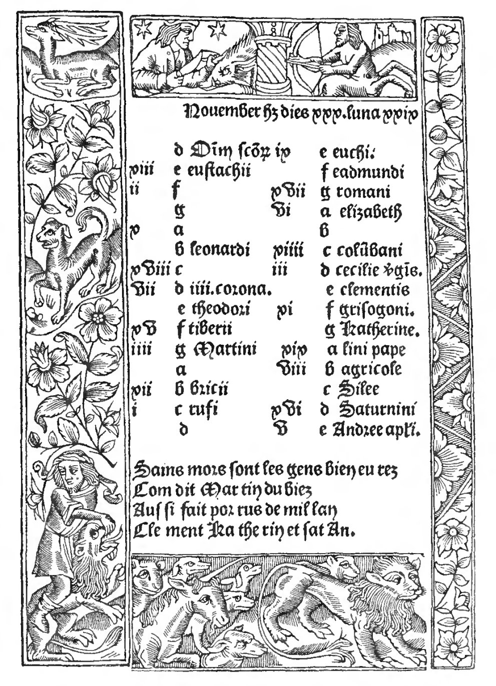
Pier res et os on get toit
A pres lau rens qui bru loit
Ma ri e lors se print a brai re
Bar the le mi fait Jehan tai re



September hz dies xxx. luna xxix

xvi	f egidii ab.	i	g eufemie
v	g iusti epi		a
	a elpidi	ix	b Ferreoli
xiii	b marcelli		c
ii	c	xvii	d Vigilia
	d	v	e Mathei
x	e		f mauricii
	f Nati. ma.	xiiii	g tecle vgis
xviii	g	iii	a tirci.
vii	a		b lupi epi
	b prothi & ia.	xi	c iustine
xv	c facerdo.		d cosme & da.
iiii	d	xix	e annerm.
	e Exal. cru.	viii	f Michaelis
xii	f nicomedis		g hieronimi

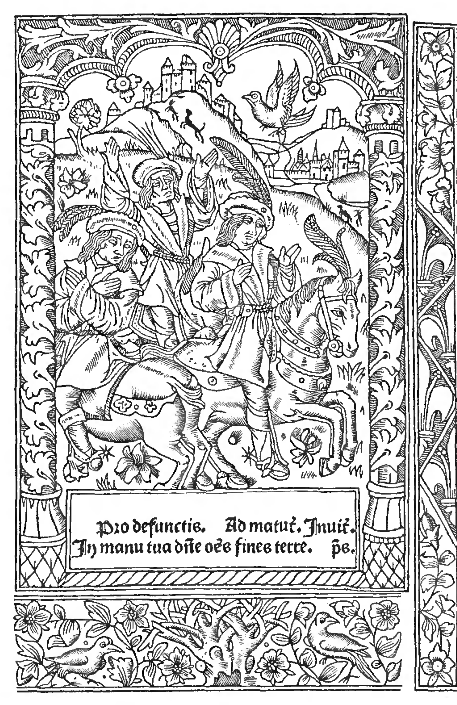
Si les a ce que ie vois
Ma rie toy se tu me croix
Et pri e des nop ces ma thieu
Son filz fre min cos me mi cheu



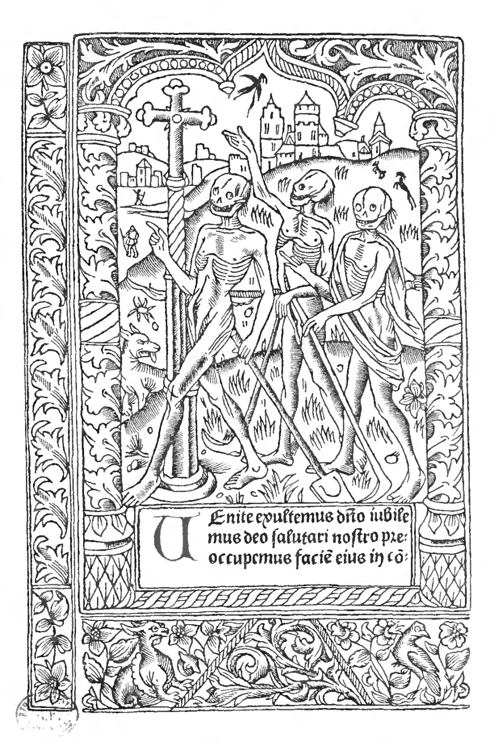
Nouember hz dies xxx. luna xxix

	d Om scōx	ix	e euchi:
xiii	e eustachii		f eadmundi
ii	f	xvii	g romani
	g	vi	a elizabeth
x	a		b
	b leonardi	xiiii	c colūbani
xviii	c	iii	d cecilie vgis.
vii	d iiii. corona.		e clementis
	e theodori	xi	f grisogoni.
xv	f tiberii		g Katherine.
iiii	g Martini	xix	a lini pape
	a	viii	b agricole
xii	b bricii		c Silee
i	c rufi	xvi	d Saturnini
	d	v	e Andree apli.

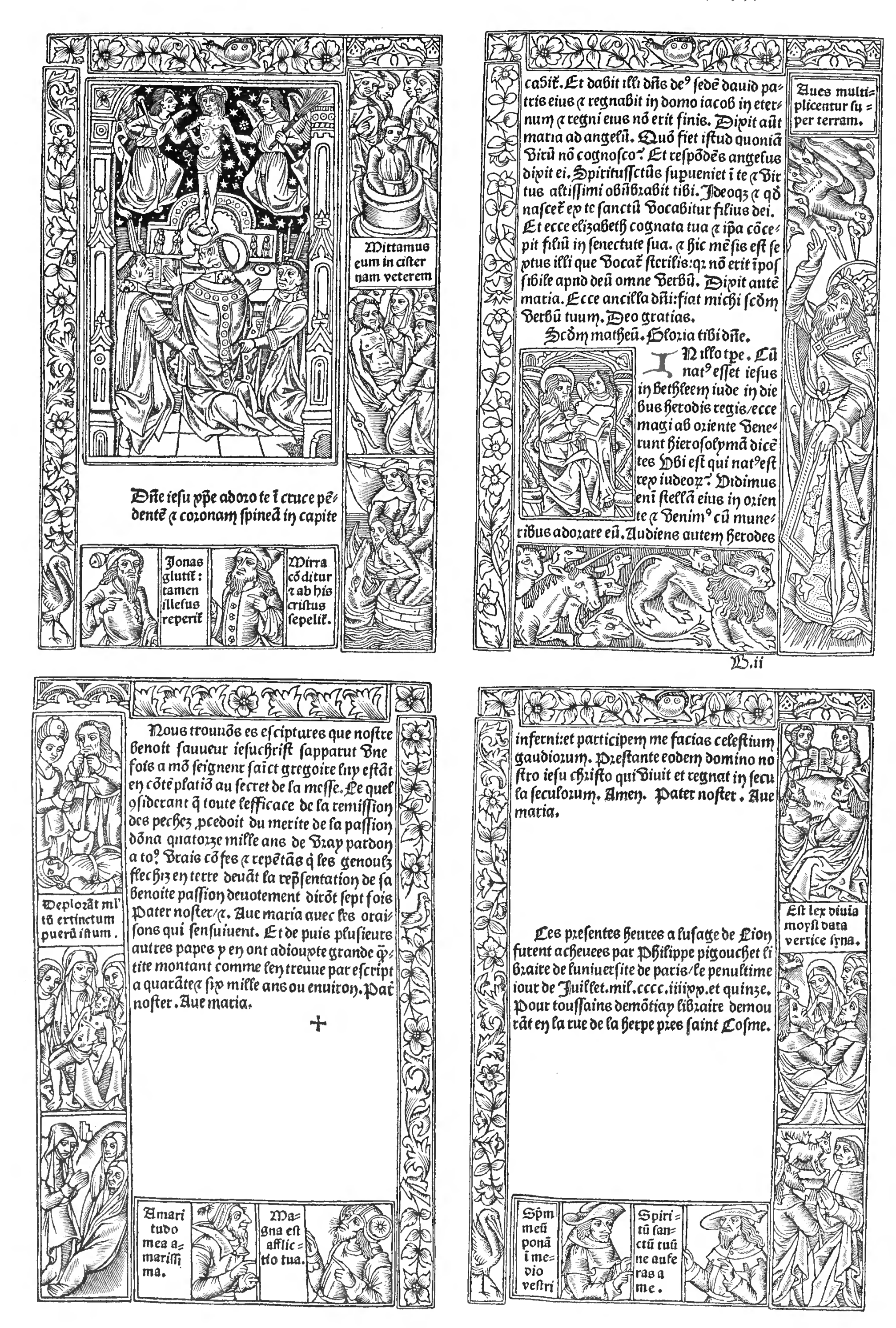
Sains mors sont les gens bien eu rez
Com dit Mar tin du biez
Aus si fait por rus de mil lan
Cle ment Ka the rin et sat An.



Pro defunctis. Ad matut. Inuit.
In manu tua dñe oēs fines terre. ps.



U Enite exultemus dño iubile
mus deo salutari nostro pre
occupemus faciē eius in cō


Dñe iesu xpe adoro te ĩ cruce pẽdentẽ ⁊ coronam spineã in capite

cavit. Et dabit illi dñs de⁹ sedẽ dauid patris eius ⁊ regnabit in domo iacob in eternum ⁊ regni eius nõ erit finis. Dixit aũt maria ad angelũ. Quõ fiet istud quoniã virũ nõ cognosco? Et respõdẽs angelus dixit ei. Spiritussctũs supueniet ĩ te ⁊ virtus altissimi obũbrabit tibi. Ideoq3 ⁊ qd nascet ex te sanctũ vocabitur filius dei. Et ecce elizabeth cognata tua ⁊ ipa cõcepit filiũ in senectute sua. ⁊ hic mẽsis est sextus illi que vocat sterilis: q2 nõ erit ĩpossibile apud deũ omne verbũ. Dixit autẽ maria. Ecce ancilla dñi: fiat michi scdm verbũ tuum. Deo gratias.

Scdm matheũ. Gloria tibi dñe.

IN illo tpe. Cũ nat⁹ esset iesus in Bethleem iude in diebus herodis regis/ecce magi ab oriente venerunt hierosolymã dicẽtes Vbi est qui nat⁹ est rex iudeor? Vidimus enĩ stellã eius in oriente ⁊ venim⁹ cũ muneribus adorare eũ. Audiens autem herodes

B.ii

Nous trouuõs es escriptures que nostre benoit sauueur iesuchrist sapparut vne fois a mõ seignenr saict gregoire luy estãt en cõtẽplatiõ au secret de la messe. Le quel ɔsiderant q̃ toute lefficace de la remission des pechez ꝓcedoit du merite de sa passion dõna quatorze mille ans de vray pardon a to⁹ vrais cõfes ⁊ repẽtãs q̃ les genoulz flechiz en terre deuãt la reꝑsentation de sa benoite passion deuotement dirõt sept fois Pater noster/⁊. Aue maria auec les oraisons qui sensuiuent. Et de puis plusieurs autres papes y en ont adiouxte grande q̃tite montant comme len treuue par escript a quarãte ⁊ six mille ans ou enuiron. Pat noster. Aue maria.

✝

inferni: et participem me facias celestium gaudiorum. Prestante eodem domino nostro iesu christo qui viuit et regnat in secula seculorum. Amen. Pater noster. Aue maria.

Ces presentes heures a lusage de Lion furent acheuees par Philippe pigouchet libraire de luniuersite de paris/le penultime iour de Juillet. mil. cccc. iiiixx. et quinze. Pour toussains demõtiay libraire demourãt en la rue de la herpe pres saint Cosme.

Le texte des Heures de Rouen et de celles de Lyon, dont on vient de voir plusieurs fac-similés, est composé avec une fonte de la petite bâtarde de Jean Du Pré, que ce dernier avait inaugurée en 1488. (Voir t. I[er], p. 243.)

Les Heures de Lyon furent imprimées en 1495, par Pigouchet, pour Toussaint de Montjay, un de ses voisins. On y retrouve les illustrations des livres précédents et les figures de la légende des *Trois Morts* et des *Trois Vifs*, placées en regard l'une de l'autre. Elles sont reproduites page 23.

Les bordures du Calendrier se composent de sujets qui avaient déjà paru auparavant, mais il y en a de nouveaux qui sont d'une conception originale.

D'autres bordures représentent des sujets tirés des histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. La figure de la célébration de la Messe, avec le haut sur fond noir étoilé, se voit déjà dans les Heures de Paris, de 1491. Elle reparaîtra souvent isolée dans d'autres publications de Pigouchet.

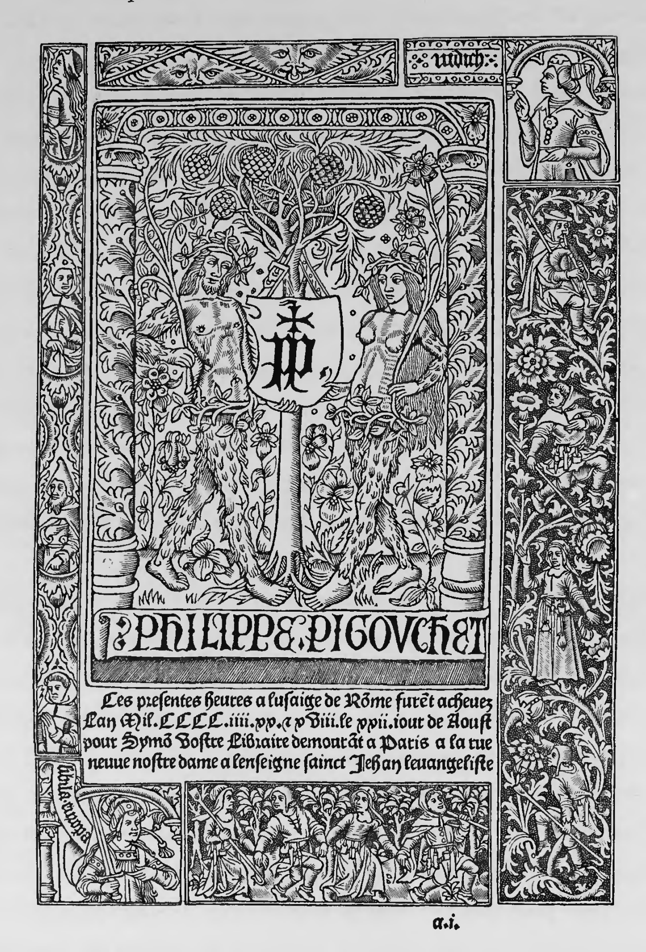
Pigouchet, qui était l'imprimeur attitré de Simon Vostre, changea ensuite tout à fait sa manière. Les Heures à l'usage de Rome, du 22 août 1498, donnent l'échantillon de son nouveau genre d'illustration. Le dessin est moins archaïque et plus correct; les têtes des personnages sont moins grosses, les contours moins raides; il y a, dans le burin, de la souplesse et une certaine grâce calme et tranquille, qui dénote le faire d'un artiste expérimenté, maître de son outil.

Les grandes planches sont encadrées de colonnettes feuillagées et de voussures flamboyantes. « Le dessin, d'un naturel précieux dans les airs de fête, dans les gestes, dans les vêtements, attrape des expressions charmantes de piété, de bonhomie et d'individualité, avec de nombreuses figures adroitement agencées dans des fonds richement garnis de végétaux et d'édifices. L'effet y est obtenu d'une manière uniforme, mais suffisante, et sans que l'enluminure intervienne, au moyen d'un trait net et fort dans les contours, dans les plis, et de hachures fines distribuées par places dans les fonds. Dans plusieurs de ces scènes, les qualités de l'art les plus élevées sont déjà atteintes; il suffit de citer en exemple l'assemblée des Apôtres et des Saintes Femmes au milieu de laquelle descend le Saint-Esprit; plus de seize figures y sont distribuées par groupes avec toute la variété et tout le savoir requis dans un art encore placide et dévotieux[1]. »

[1] Renouvier (Jules). *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre, libraire d'Heures*, avec un avant-propos par Georges Duplessis; Paris, A. Aubry (Lyon, imprimerie L. Perrin), 1862; petit in-8°, p. 9).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voici d'abord le titre de *Ces présentes Heures à l'usaige de Romme*, avec la marque de l'imprimeur. Un homme et une femme sauvages, dans un portique tout fleuri, tiennent suspendue à un pin la *targe* ou écusson au double P qui forme les initiales de Philippe Pigouchet, dont le nom est inscrit en entier dans une banderolle qui se déroule en dessous.



Les bordures historiées qui entourent ces deux pages ont leur note gaie et champêtre dans ce milieu sévère.

La grande marge est ornée de rinceaux garnis de personnages en costumes rustiques. Ce sont des bergers et des bergères qui dansent avec leurs houlettes, au son de la musette, ou se jouent au milieu des branchages.

Vient ensuite la coupe du Saint-Graal ou calice de la légende, portée sous un dais par deux anges; les bordures nous montrent des scènes champêtres; des damoiseaux grimpent à l'arbre et une damoiselle reçoit dans son tablier les fruits que ceux-ci lui jettent; une autre cueille des fleurs. Dans le bas, les jeunes gens s'amusent à un jeu qui est peut-être celui que Rabelais appelle *Je m'assis*.



Ces petites compositions sont ravissantes dans leur simplicité.

Dans le Calendrier qui suit, les compartiments du bas représentent les occupations de l'année et les signes particuliers aux mois. Les bordures extérieures sont formées de petits compartiments rapportés, contenant des scènes tirées des histoires de la Bible ou de la vie et du martyre des Saints.

Janvier-Février. — La bordure extérieure est divisée en cinq compartiments, dont les scènes se rapportent aux principales fêtes de ces mois :

La Circoncision (1er janvier). — L'Épiphanie (6 janvier); les trois mages viennent offrir leurs présents à l'Enfant Jésus. — Saint Sébastien (20 janvier) lié à un arbre et percé de flèches. — Saint Antoine (17 janvier) résistant aux démons. — Sainte Agnès (21 janvier), vierge et martyre.

Januarius hz dies xxxi. Luna. xxx		Februarius hz dies xxviii. luna. xxix	
iii	a Circũcisio dñi		d ignacii episcopi
	b oct. s. stephani	xi	e Purificatio btẽ ma
xi	c oct. s. iohãnis	xix	f blasii episcopi
	d octa. innocẽtiũ	viii	g gilberti cõfessoris.
xix	e		a agathe virginis.
viii	f Epyphania dñi	xvi	b dorothee virginis.
	g	v	c
xvi	a		d
v	b	xiii	e apolonie virginis.
	c pauli heremite	ii	f scolastice.
xiii	d		g
ii	e	x	a
	f octa. epyphanie		b fulcranni.
x	g	xviii	c valentini
	a mauri abbatis	vii	d faustini.
xviii	b marcelli		e iuliane virginis
vii	c anthonii abbatis.	xv	f
	d prisce virginis	iiii	g
xv	e		a
iiii	f sebastiani	xii	b
	g agnetis virginis	i	c
xii	a Vincentii		d Cathedra petri.
i	b emerentiaue.	ix	e Vigilia
	c timothei		f Mathie apostoli.
ix	d Cõuersio pauli	xvii	g
	e policarpi.	vi	a
xvii	f iuliani episcopi		b
vi	g agnetis. ii.	xiiii	c polioti martyris.
	a		
xiiii	b batildis		
iii	c citi et iohannis		

a. iii.

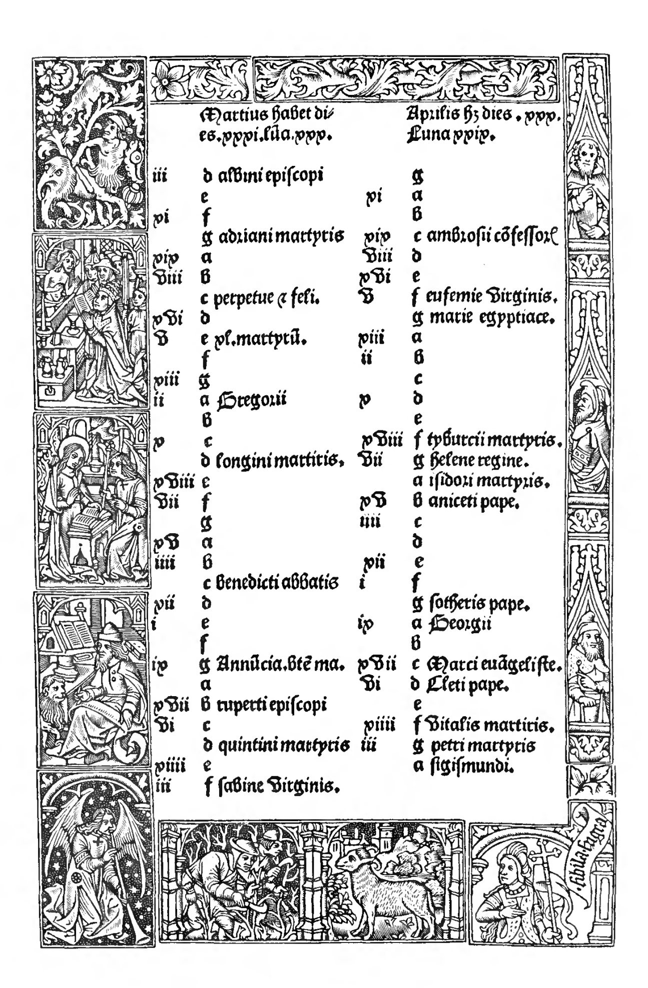
La bordure inférieure nous montre le mois de Janvier symbolisé par le bourgeois à table; le signe du Verseau s'applique à Février.

Le compartiment d'angle représente Esther, comme pour Mai-Juin.

Mars-Avril. — Des cinq compartiments composant la grande marge, le premier est rempli par des grotesques sur fond criblé; le dernier renferme un archange sonnant la trompette du Jugement dernier.

Les trois autres compositions se rattachent à cette partie du Calendrier :

Le pape saint Grégoire (12 mars) agenouillé devant l'autel. — L'Annonciation (25 mars). — Saint Marc écrivant son Évangile (25 avril).



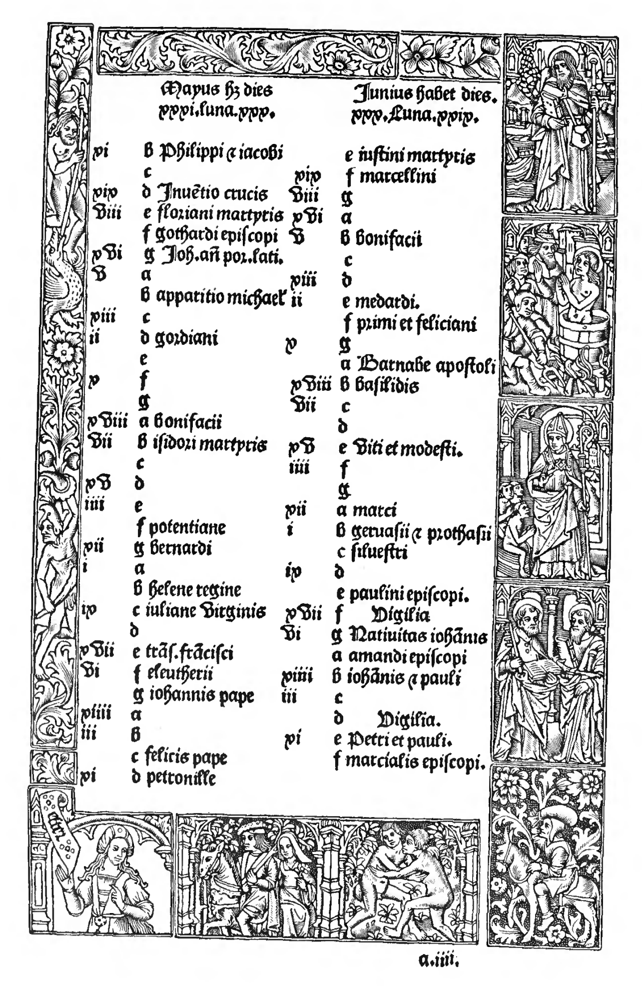
		Martius habet dies. xxxi. Lūa. xxx.			Aprilis hz dies. xxx. Luna xxix.
iii	d	albini episcopi		g	
	e		xi	a	
xi	f			b	
	g	adriani martyris	xix	c	ambrosii cōfessoꝝ
xix	a		viii	d	
viii	b		xvi	e	
	c	perpetue & feli.	v	f	eufemie virginis.
xvi	d			g	marie egyptiace.
v	e	xl. martyrū.	xiii	a	
	f		ii	b	
xiii	g			c	
ii	a	Gregorii	x	d	
	b			e	
x	c		xviii	f	tyburcii martyris.
	d	longini martiris.	vii	g	helene regine.
xviii	e			a	isidori martyris.
vii	f		xv	b	aniceti pape.
	g		iiii	c	
xv	a			d	
iiii	b		xii	e	
	c	benedicti abbatis	i	f	
xii	d			g	sotheris pape.
i	e		ix	a	Georgii
	f			b	
ix	g	Annūcia. btē ma.	xvii	c	Marci euāgeliste.
	a		vi	d	Cleti pape.
xvii	b	ruperti episcopi		e	
vi	c		xiiii	f	vitalis martiris.
	d	quintini martyris	iii	g	petri martyris
xiiii	e			a	sigismundi.
iii	f	sabine virginis.			

Le double compartiment du bas représente le mois de Mars, époque de la taille des arbres; le signe du Bélier se rapporte à Avril.

Dans l'angle, la sibylle phrygienne tient la bannière de la Croix.

Mai-Juin. — Quatre compartiments sur les cinq de la grande marge sont réservés aux principales fêtes de ces mois :

Voici saint Jacques (1er mai) avec son aumônière. — Saint Jean Porte-Latine (6 mai), patron des typographes. — Saint Nicolas, avec les trois enfants légendaires. Une fête de saint Nicolas se célébrait le 9 mai, date de sa translation à Bari. — Saint Pierre et saint Paul (29 juin).



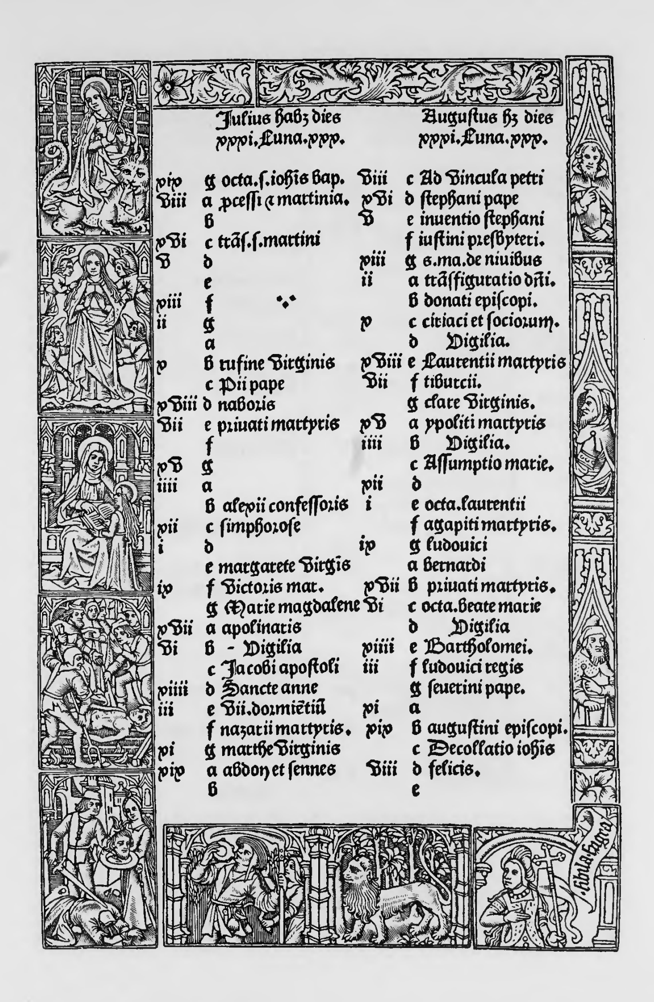
	Mayus hz dies xxxi. luna. xxx.		Junius habet dies. xxx. Luna. xxix.
xi	b Philippi & iacobi		e iustini martyris
	c	xix	f marcellini
xix	d Inuẽtio crucis	viii	g
viii	e floriani martyris	xvi	a
	f gothardi episcopi	v	b bonifacii
xvi	g Joh. añ por. lati.		c
v	a	xiii	d
	b apparitio michael'	ii	e medardi.
xiii	c		f primi et feliciani
ii	d gordiani	x	g
	e		a Barnabe apostoli
x	f	xviii	b basilidis
	g	vii	c
xviii	a bonifacii		d
vii	b isidori martyris	xv	e Viti et modesti.
	c	iiii	f
xv	d		g
iiii	e	xii	a marci
	f potentiane	i	b geruasii & prothasii
xii	g bernardi		c siluestri
i	a	ix	d
	b helene regine		e paulini episcopi.
ix	c iuliane virginis	xvii	f Vigilia
	d	vi	g Natiuitas iohãnis
xvii	e trãs. frãcisci		a amandi episcopi
vi	f eleutherii	xiiii	b iohãnis & pauli
	g iohannis pape	iii	c
xiiii	a		d Vigilia.
iii	b	xi	e Petri et pauli.
	c felicis pape		f marcialis episcopi.
xi	d petronille		

a.iiii.

La bordure du bas nous montre un cavalier ayant en croupe une jeune femme tenant une fleur, symbole du joli mois de Mai. A droite, le signe des Gémeaux pour Juin. Esther occupe l'angle gauche du bas de la page.

Juillet-Août. — Les petits tableaux de la marge rappellent tous des saints fêtés pendant ces deux mois :

Sainte Marguerite (20 juillet). — L'Assomption (15 août). — Sainte Anne (26 juillet) apprend à lire à la Vierge enfant. — Saint Laurent (10 août) sur son gril. — La décollation de saint Jean-Baptiste (29 août); la tête du saint est placée par le bourreau sur un plat que soutient la danseuse Salomé.



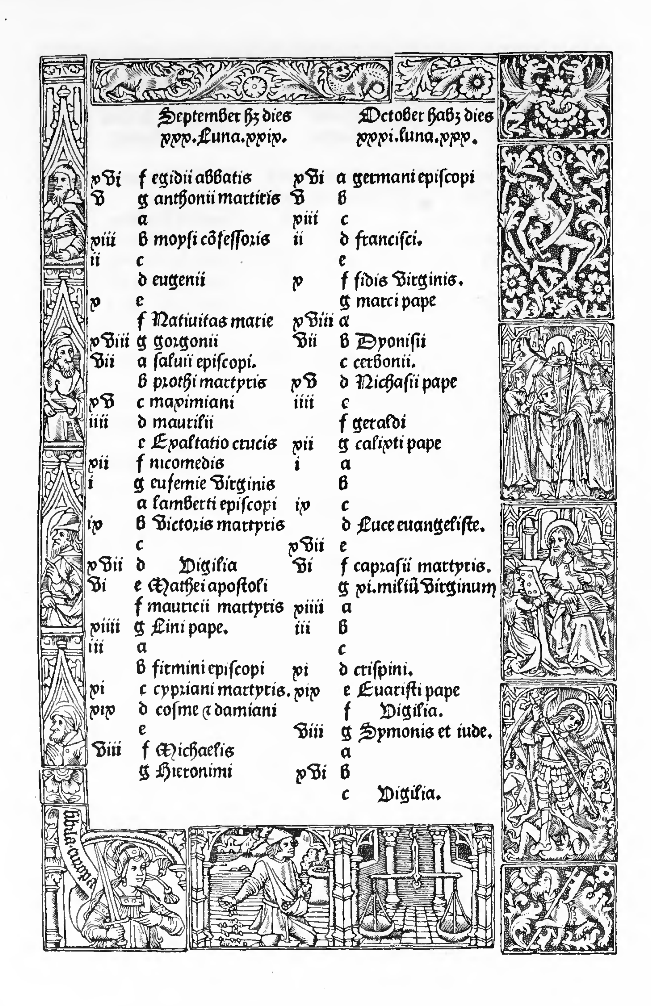
	Julius habz dies xxxi. Luna.xxx.			Augustus hz dies xxxi. Luna.xxx.	
xix	g	octa.ſ.iohis bap.	viii	c	Ad vincula petri
viii	a	pceſſi & martinia.	xvi	d	ſtephani pape
	b		v	e	inuentio ſtephani
xvi	c	trãſ.ſ.martini		f	iuſtini preſbyteri.
v	d		xiii	g	s.ma.de niuibus
	e		ii	a	trãſfiguratio dñi.
xiii	f			b	donati epiſcopi.
ii	g		x	c	ciriaci et ſociorum.
	a			d	Vigilia.
x	b	rufine virginis	xviii	e	Laurentii martyris
	c	Pii pape	vii	f	tiburcii.
xviii	d	naboris		g	clare virginis.
vii	e	priuati martyris	xv	a	ypoliti martyris
	f		iiii	b	Vigilia.
xv	g			c	Aſſumptio marie.
iiii	a		xii	d	
	b	alexii confeſſoris	i	e	octa.laurentii
xii	c	ſimphoroſe		f	agapiti martyris.
i	d		ix	g	ludouici
	e	margarete virgĩs		a	bernardi
ix	f	Victoris mar.	xvii	b	priuati martyris.
	g	Marie magdalene	vi	c	octa.beate marie
xvii	a	apolinaris		d	Vigilia
vi	b	- Vigilia	xiiii	e	Bartholomei.
	c	Jacobi apoſtoli	iii	f	ludouici regis
xiiii	d	Sancte anne		g	ſeuerini pape.
iii	e	vii.dormiẽtiũ	xi	a	
	f	nazarii martyris.	xix	b	auguſtini epiſcopi.
xi	g	marthe virginis		c	Decollatio iohis
xix	a	abdon et ſennes	viii	d	felicis.
	b			e	

La bordure inférieure représente, à gauche, pour juillet, un moissonneur se désaltérant; à droite, pour août, le signe du Lion.

La sibylle phrygienne occupe l'angle droit du bas.

Septembre-Octobre. — Sur les six compartiments de la marge principale, trois tableaux renferment les principaux saints de ces mois :

Saint Denis (9 octobre), tenant sa crosse de la main gauche et portant sa tête de la main droite; il est accompagné de deux anges. — Saint Luc (18 octobre) écrivant son Évangile. — Saint Michel (29 septembre), foulant aux pieds le démon qu'il combat avec une croix en guise d'épée.



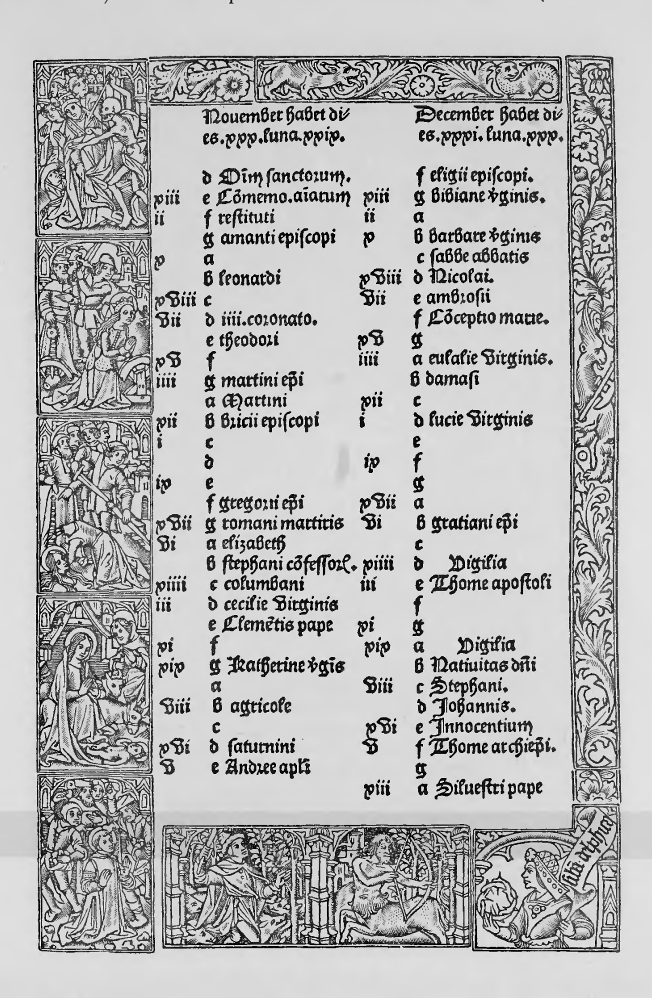
		September hȝ dies xxx. Luna. xxix.			October habȝ dies xxxi. luna. xxx.
xvi	f	egidii abbatis	xvi	a	germani epiſcopi
v	g	anthonii martiris	v	b	
	a		xiii	c	
xiii	b	moyſi cõfeſſoris	ii	d	franciſci.
ii	c			e	
	d	eugenii	x	f	fidis Virginis.
x	e			g	marci pape
	f	Natiuitas marie	xviii	a	
xviii	g	gorgonii	vii	b	Dyoniſii
vii	a	ſaluii epiſcopi.		c	cerbonii.
	b	prothi martyris	xv	d	Nichaſii pape
xv	c	maximiani	iiii	e	
iiii	d	maurilii		f	geraldi
	e	Exaltatio crucis	xii	g	caliſti pape
xii	f	nicomedis	i	a	
i	g	eufemie Virginis		b	
	a	lamberti epiſcopi	ix	c	
ix	b	Victoris martyris		d	Luce euangeliſte.
	c		xvii	e	
xvii	d	Vigilia	vi	f	capraſii martyris.
vi	e	Mathei apoſtoli		g	xi. miliũ Virginum
	f	mauricii martyris	xiiii	a	
xiiii	g	Lini pape.	iii	b	
iii	a			c	
	b	firmini epiſcopi	xi	d	criſpini.
xi	c	cypriani martyris.	xix	e	Euariſti pape
xix	d	coſme et damiani		f	Vigilia.
	e		viii	g	Symonis et iude.
viii	f	Michaelis		a	
	g	Hieronimi	xvi	b	
				c	Vigilia.

Les sujets du bas sont : à gauche, les semailles pour le mois de Septembre; à droite, le signe de la Balance pour Octobre.

L'angle de gauche est occupé par la sibylle Europe, qui tient un glaive.

Novembre-Décembre. — Les principales fêtes de la fin de l'année sont représentées dans les cinq compartiments de la grande marge :

La fête des Trépassés (2 novembre) est figurée par la Mort frappant le pape de sa flèche; un cardinal est déjà terrassé. — Sainte Catherine (25 novembre). — Sainte Colombe (21 novembre), décapitée. — La Nativité de Jésus (25 décembre). — La lapidation de saint Étienne (26 décembre).



		Nouember habet dies.xxx.luna.xxix.			December habet dies.xxxi. luna.xxx.
	d	Oīm sanctorum.		f	eligii episcopi.
xiii	e	Cōmemo.aīarum	xiii	g	bibiane vginis.
ii	f	restituti	ii	a	
	g	amanti episcopi	x	b	barbare vginis
x	a			c	sabbe abbatis
	b	leonardi	xviii	d	Nicolai.
xviii	c		vii	e	ambrosii
vii	d	iiii.coronato.		f	Cōceptio marie.
	e	theodori	xv	g	
xv	f		iiii	a	eulalie virginis.
iiii	g	martini epi		b	damasi
	a	Martini	xii	c	
xii	b	bricii episcopi	i	d	lucie virginis
i	c			e	
	d		ix	f	
ix	e			g	
	f	gregorii epi	xvii	a	
xvii	g	romani martiris	vi	b	gratiani epi
vi	a	elizabeth		c	
	b	stephani cōfessor.	xiiii	d	Vigilia
xiiii	c	columbani	iii	e	Thome apostoli
iii	d	cecilie virginis		f	
	e	Clemētis pape	xi	g	
xi	f		xix	a	Vigilia
xix	g	Katherine vgīs		b	Natiuitas dñi
	a		viii	c	Stephani.
viii	b	agricole		d	Johannis.
	c		xvi	e	Innocentium
xvi	d	saturnini	v	f	Thome archiepi.
v	e	Andree apli		g	
			xiii	a	Siluestri pape

La bordure inférieure nous montre, pour le mois de Novembre, les porcs conduits à la glandée. A droite, le Sagittaire. Dans l'angle, la sibylle de Delphes tenant d'une main la couronne d'épines.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La série des grandes figures des Heures imprimées par Pigouchet pour Vostre se compose ordinairement de quatorze planches qui ont été énumérées par J. Renouvier.

Nous donnons les échantillons de quatre des illustrations qui se trouvent dans l'édition des Heures à l'usage de Rome, du 22 août 1498 : *l'Apparition aux bergers, la Fuite en Égypte, Jésus crucifié entre les deux larrons* et *la Descente du Saint-Esprit.*



Dans la première de ces planches, les bergers regardent au ciel les deux anges qui leur annoncent la venue du Messie.

Les grandes marges nous montrent les épisodes de divers miracles de la vie de Jésus-Christ.

La seconde planche représente la Sainte Famille fuyant en Égypte. La Vierge, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, est montée sur un âne conduit par Joseph.

Au second plan, derrière un rocher qui dissimule les saints personnages, un moissonneur est questionné par les soldats d'Hérode pour savoir si quelque nouveau-né n'est point caché dans les blés.



Les épisodes du Massacre des Innocents et de la Fuite en Égypte sont répétés en détail dans la marge extérieure.

L'artiste, sans tenir compte de l'époque du Massacre des Innocents, reproduit encore la scène du moissonneur que les sicaires interrogent.

La composition du *Christ en croix* est bien traitée. Les Saintes Femmes sont au premier plan, puis la Vierge les mains jointes; Madeleine agenouillée entoure de ses bras le pied de la croix.

Les deux larrons, attachés par des cordes, ont les membres rompus. La foule et les soldats en armes entourent la scène. Au dernier plan, la ville de Jérusalem profile ses monuments.

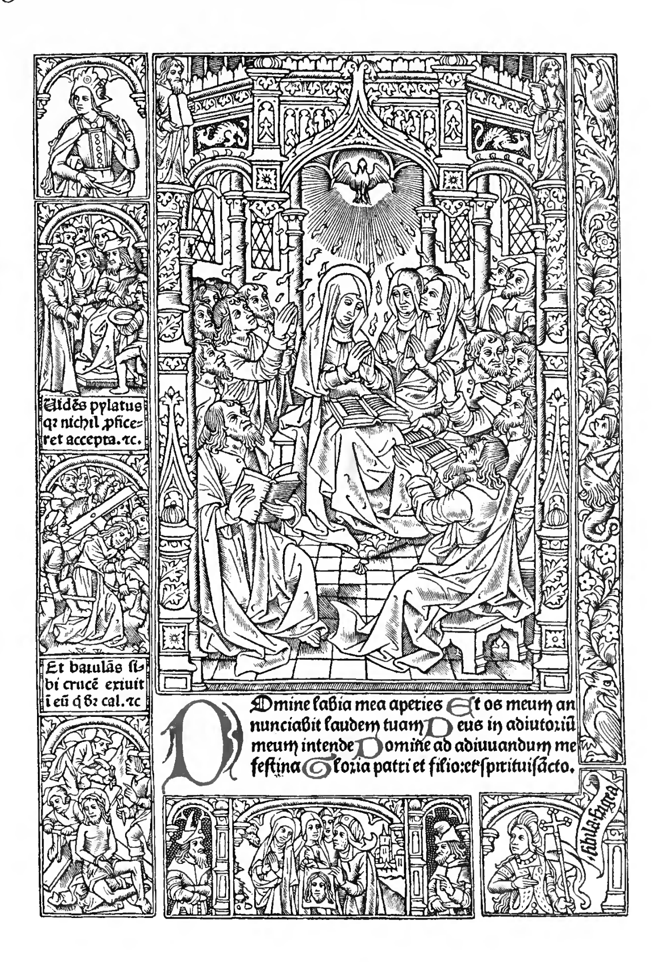


Les compartiments des grandes marges nous représentent Jésus les mains attachées par des cordes : d'abord devant Caïphe, ensuite insulté par ses bourreaux, et enfin chez Pilate.

Dans l'angle de droite, on a placé la sibylle de Tibur.

Voici maintenant *la Descente du Saint-Esprit* représenté sous la forme d'une colombe rayonnante de lumière et posant ses langues de feu sur la tête des personnages.

Tous sont assis dans une attitude recueillie. La Vierge occupe le milieu de la composition; elle tient sur ses genoux un livre ouvert, les mains jointes et la tête légèrement inclinée.



Quatre des principaux épisodes de la Passion occupent la marge extérieure et celle du bas de la page : Jésus comparaissant devant Ponce Pilate, Jésus portant l'instrument de son supplice, les préparatifs du Crucifiement et le voile de sainte Véronique.

Dans une autre édition des mêmes Heures à l'usage de Rome, publiée le 16 septembre 1498, on voit, parmi les grandes planches, *la Visitation* et *la Présentation au Temple,* qui sont, ainsi que d'autres, traitées dans le même style que celles dont nous venons de donner des spécimens.

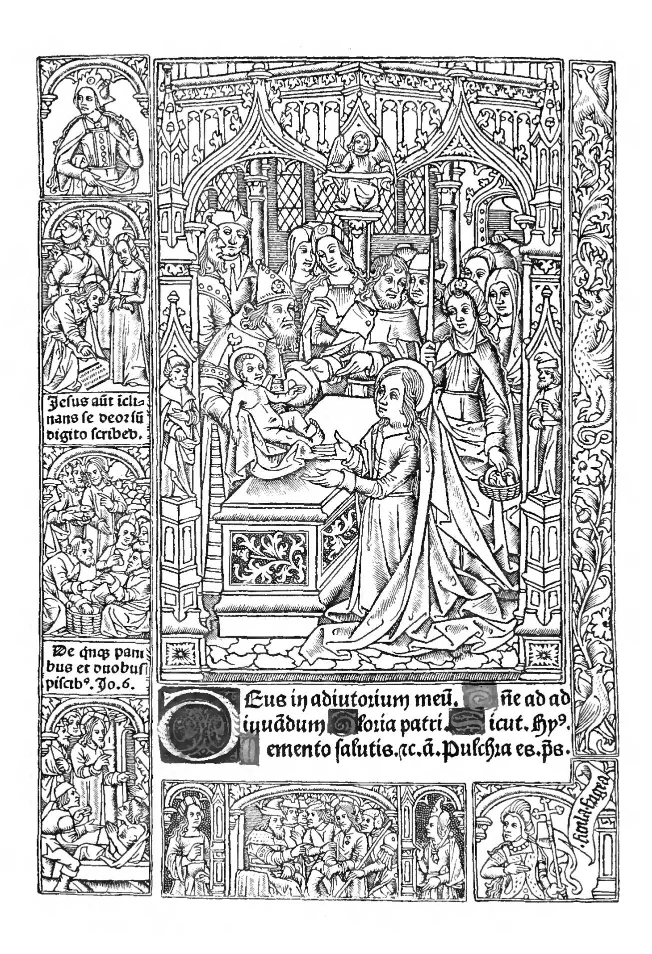
Voici la scène de la Visitation avec Marie et Élisabeth au premier plan. Au loin, un vieillard, sans doute Zacharie, est assis au bord de la route.



Les bordures de gauche représentent des épisodes de la vie du Christ : la Cène ou l'institution du sacrement de l'Eucharistie; Judas recevant le prix de la trahison de son Maître; Jésus lavant les pieds de ses disciples, et le Sauveur au Jardin des Oliviers.

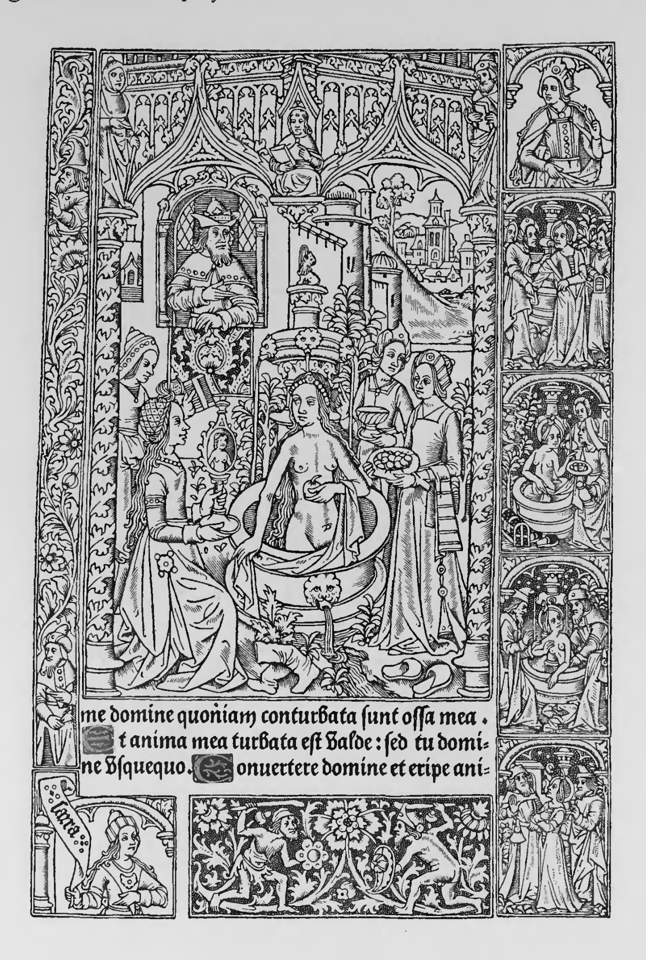
Quarante jours s'étant écoulés depuis la naissance de Jésus, Marie alla au Temple pour présenter son fils. Elle donna, pour le sacrifice, deux tourterelles : c'était l'offrande des pauvres.

L'artiste qui a composé cette scène en a rendu scrupuleusement tous les détails. La jeune femme qui porte les tourterelles dans son panier tient un cierge de la main droite. Siméon reconnaît le Sauveur attendu :



Diverses scènes de la vie de Jésus occupent les compartiments des grandes bordures : on y remarque la femme adultère, le miracle de la multiplication des pains, la résurrection de Lazare et une des scènes de la Passion. Dans l'angle du bas, la sibylle phrygienne.

Dans une autre scène, l'artiste a traité un sujet plus mondain. Bethsabée nue est plongée jusqu'à mi-corps dans la vasque d'une fontaine. Ses servantes s'empressent autour d'elle. L'une tient un miroir où se reflètent les charmes de la baigneuse; d'autres lui apportent des fruits. Au fond, le roi David apparaît à la fenêtre. Là percent d'une façon piquante la recherche du costume et la gentillesse des physionomies toutes françaises de cette planche :



Comme antithèse à la mondaine Bethsabée, couronnée de perles, la grande marge nous montre quatre scènes de l'histoire de la chaste Suzanne; la tête de la jeune fille est ornée du nimbe des saintes. Les deux compartiments du bas la représentent entre les deux vieillards.

C'est ensuite Lazare le lépreux qui, les cliquettes à la main, vient mendier son obole dans la maison du mauvais riche, pendant que celui-ci est confortablement installé à table.

Au fond, le dressoir de la salle à manger; les domestiques servent les plats et versent à boire, sur l'ordre du maître d'hôtel qui se tient à gauche du dressoir et dirige le service.

Il n'y a, sur la table, que des couteaux; on ne se servait pas encore de fourchettes :



Le riche, courroucé, enjoint à Lazare de sortir et le fait chasser par un garde qui, l'épée au côté, précédé de deux chiens, n'ose trop s'approcher du lépreux, de crainte de contagion, et le repousse de loin en lui faisant des deux mains le geste de s'en aller.

Seul, un chien s'avance en ami vers Lazare et lui lèche les ulcères de ses jambes nues.

Par la fenêtre ouverte, on aperçoit un pauvre tombé d'épuisement.

Cette scène est pleine de vie et de mouvement; c'est une page intéressante de la vie de famille au moyen âge.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La *Vie de l'Enfant prodigue* se déroule dans deux bordures comprenant huit petites scènes très joliment ouvragées et disposées avec goût :




Les sacrements de l'Église : le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, le Mariage, l'Ordination, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction, sont figurés par de petites compositions dont les sujets ressortent sur leur fond criblé :



Le Baptême. La Confirmation.



La Pénitence. Le Mariage.



L'Ordination. L'Eucharistie.



L'Extrême-Onction. Le Clerc.

D'autres bordures en hauteur et en largeur représentent les quinze Signes précurseurs de la fin du Monde et le Jugement dernier :

1er et 2e signes. *4e et 5e signes.* *7e et 8e signes.* *10e et 11e signes.* *13e et 14e signes.* *Jugement dernier.*

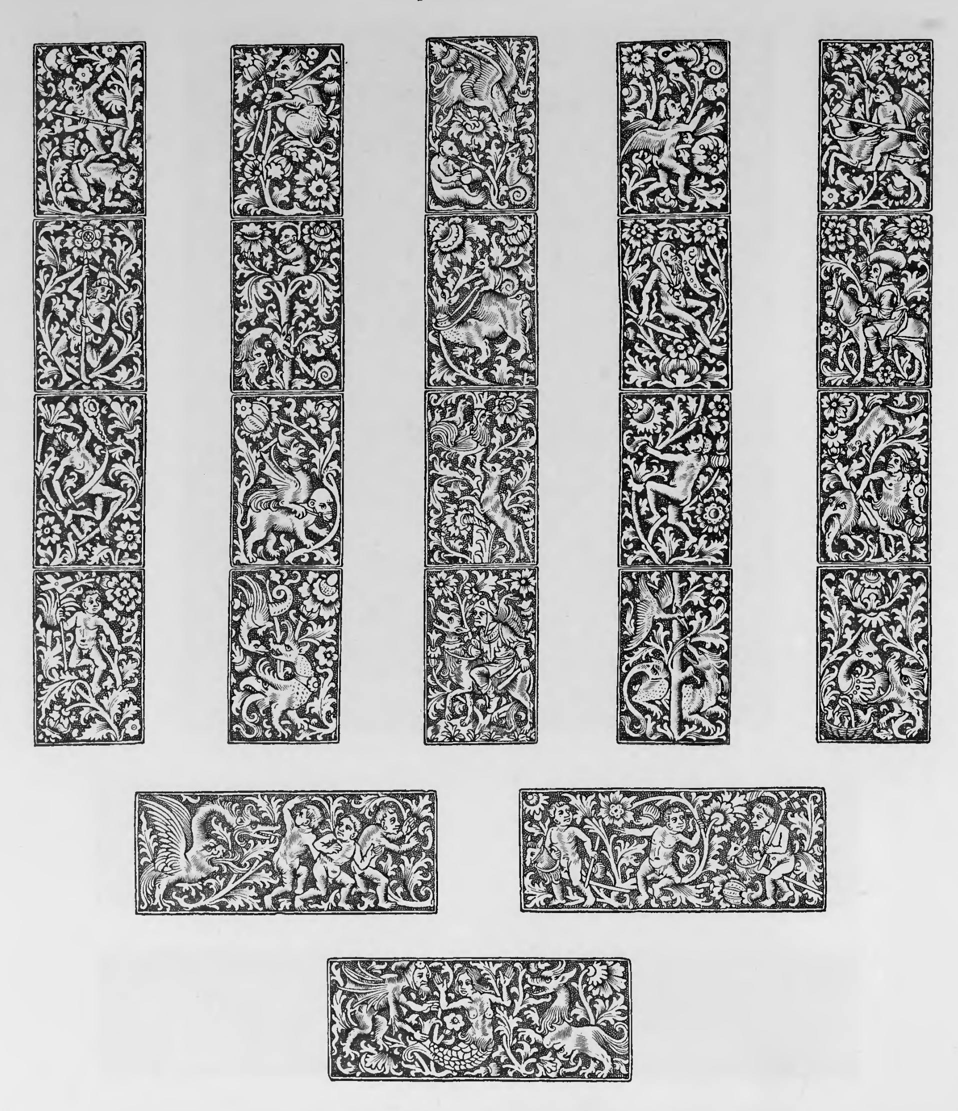
3e signe. *12e signe.*

6e signe. *15e signe.*



9e signe. *Les Damnés envoyés en enfer.*

Des grotesques sur fond criblé servent de motifs d'ornementation dans les bordures latérales et dans les compartiments du bas des pages :



La fantaisie de l'artiste s'est donné pleine carrière. Des personnages fantastiques accompagnent, dans leur chevauchée, des chimères de toute sorte, le tout brochant sur une flore incomparable : telles sont ces bordures d'une exquise conception.

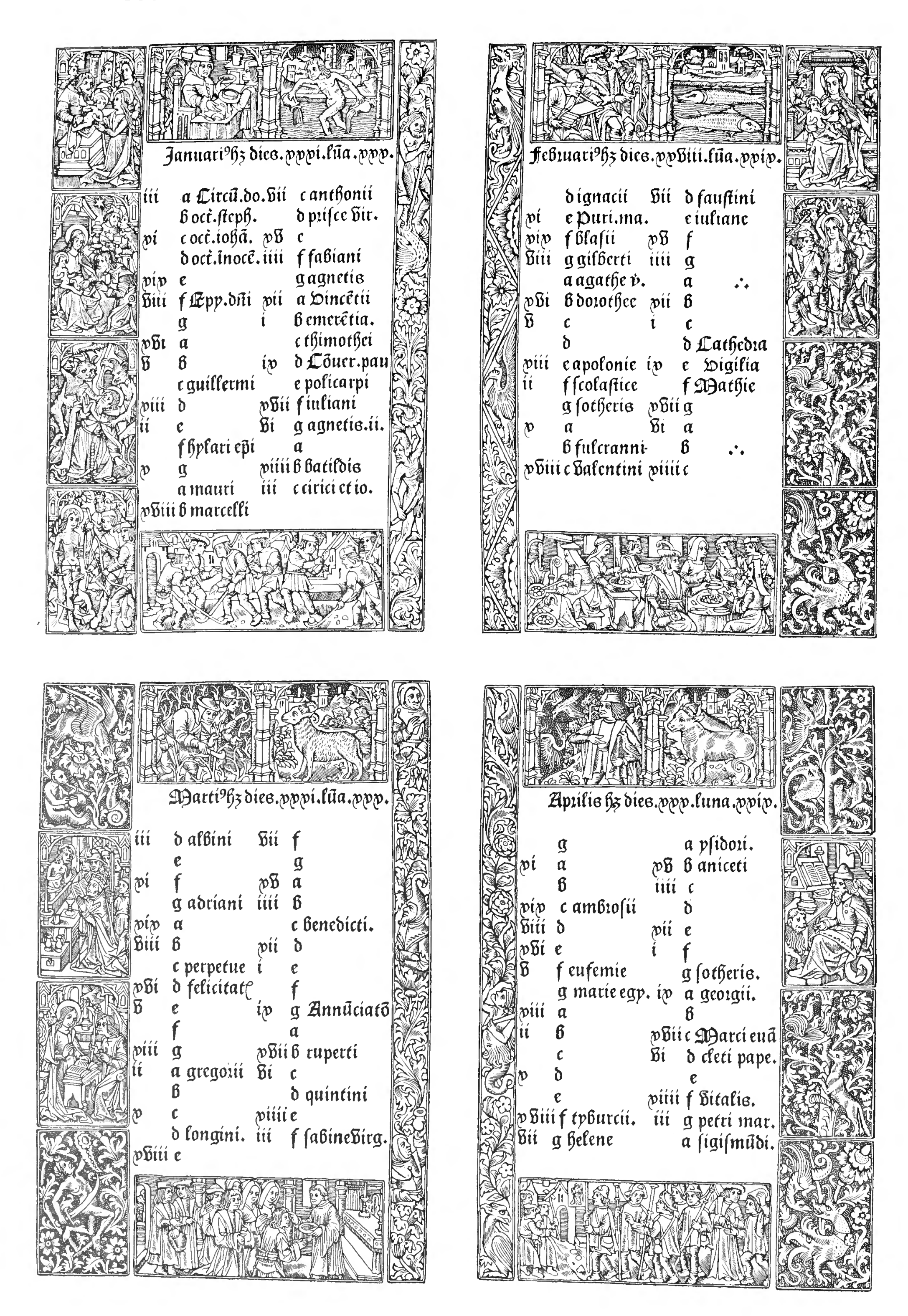
Pigouchet imprime ensuite des *Heures à l'usage d'Amiens.* Voici le spécimen du titre avec la marque de l'imprimeur, l'adresse et l'enseigne du libraire :

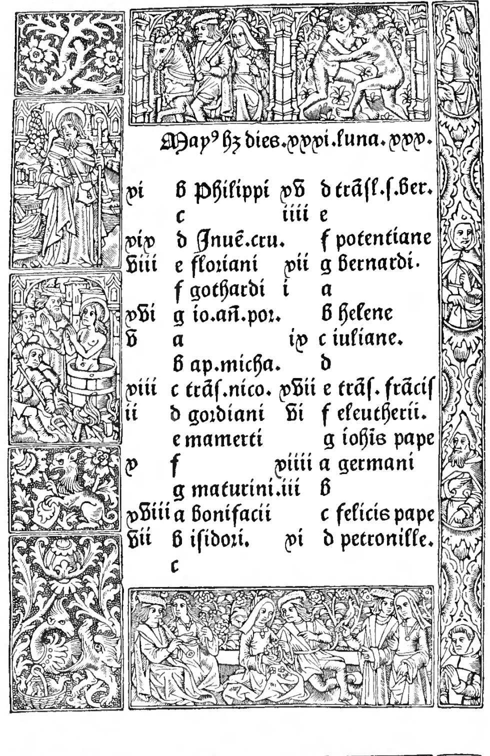


Ces Heures, qui parurent vers 1500, ont, dans les bordures du Calendrier que nous reproduisons en entier, quelques-uns des mêmes sujets que l'on voit dans les Heures précédentes; mais les compartiments du haut et du bas contiennent des compositions nouvelles pour les occupations et les signes des divers mois de l'année.

La mise en scène est égayée et avivée par des jeux divers, tels que le colin-maillard, la main chaude, le cheval fondu, le jeu de balle à la paume, les boules de neige, etc., le défilé d'une noce et autres petits sujets traités avec un sentiment artistique plein d'entrain, de naturel et d'esprit, qui en font comme autant de petits tableaux de mœurs de l'époque.

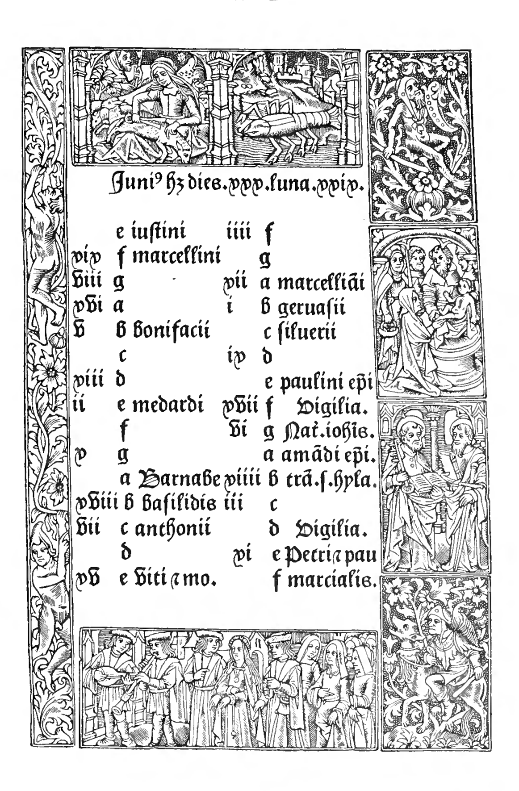
Les caractères des Heures d'Amiens sont les mêmes que ceux employés par Pigouchet pour les *Heures à l'usage de Paris,* de décembre 1491.





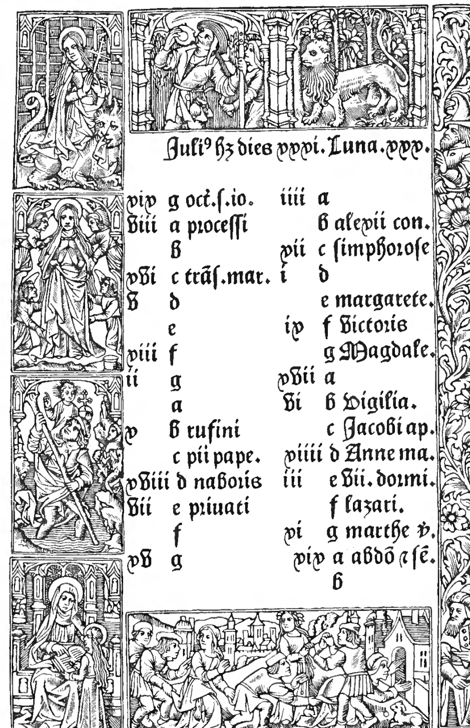
Mayꝰ hʒ dies.xxxi.luna.xxx.

xi b Philippi xv d trāsl.s.ber.
c iiii e
xix d Inuē.cru. f potentiane
viii e floriani xii g bernardi.
f gothardi i a
xvi g io.añ.por. b helene
v a ix c iuliane.
b ap.micha. d
xiii c trāsl.nico. xvii e trāsl.frācis
ii d gordiani vi f eleutherii.
e mamerti g iohis pape
x f xiiii a germani
g maturini.iii b
xviii a bonifacii c felicis pape
vii b isidori. xi d petronille.
c



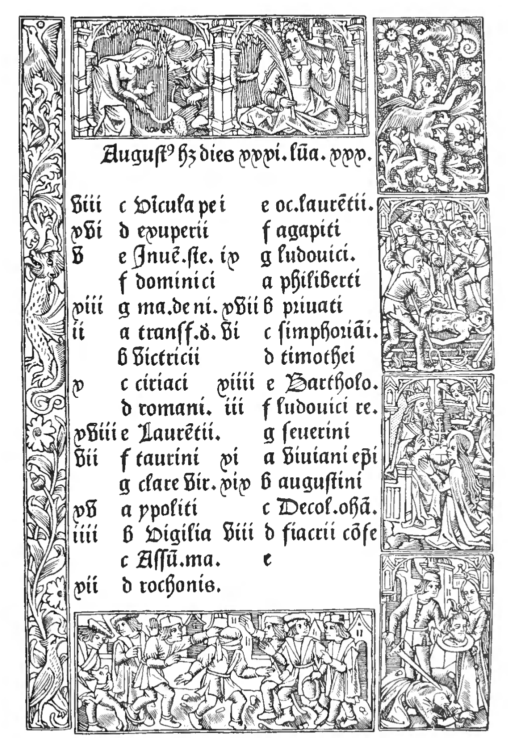
Iuniꝰ hʒ dies.xxx.luna.xxix.

e iustini iiii f
xix f marcellini g
viii g xii a marcelliāi
xvi a i b geruasii
v b bonifacii c siluerii
c ix d
xiii d e paulini epi
ii e medardi xvii f Vigilia.
f vi g Nat.iohis.
x g a amādi epi.
a Barnabe xiiii b trā.s.hyla.
xviii b basilidis iii c
vii c anthonii d Vigilia.
d xi e Petri ꝛ pau
xv e Viti ꝛ mo. f marcialis.



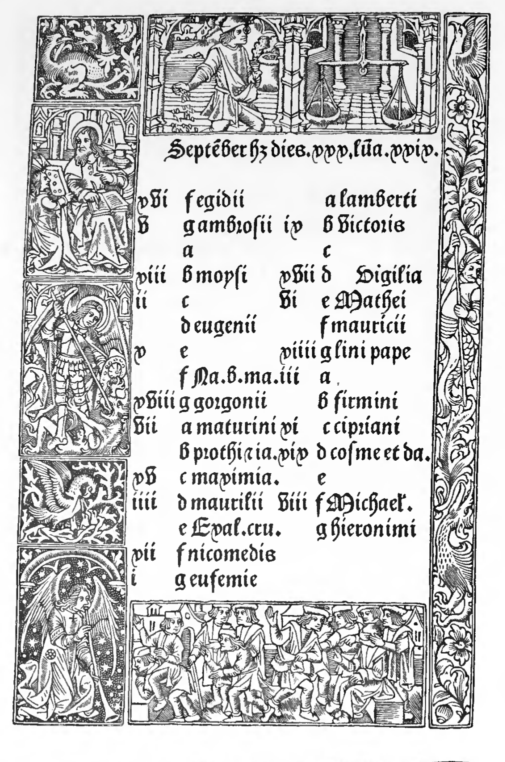
Iuliꝰ hʒ dies xxxi. Luna.xxx.

xix g oct.s.io. iiii a
viii a processi b alexii con.
b xii c simphorose
xvi c trāsl.mar. i d
v d e margarete.
e ix f Victoris
xiii f g Magdale.
ii g xvii a
a vi b Vigilia.
x b rufini c Iacobi ap.
c pii pape. xiiii d Anne ma.
xviii d naboris iii e vii.dormi.
vii e priuati f lazari.
f xi g marthe v.
xv g xix a abdō ꝛ sē.
b

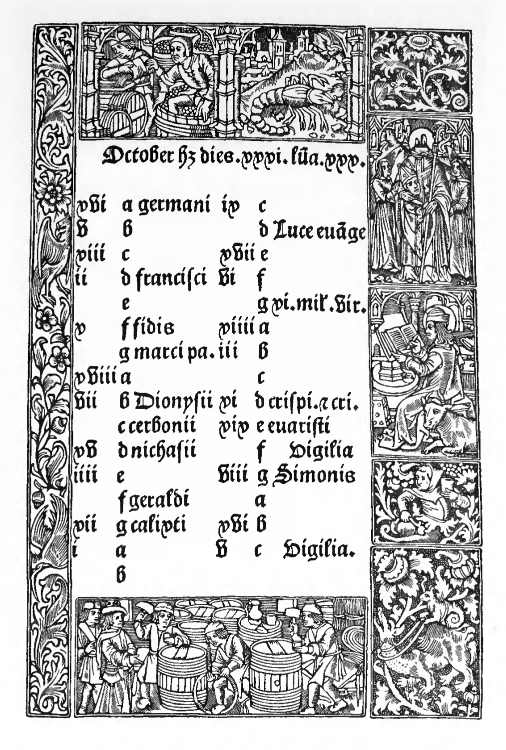


Augustꝰ hʒ dies xxxi.lūa.xxx.

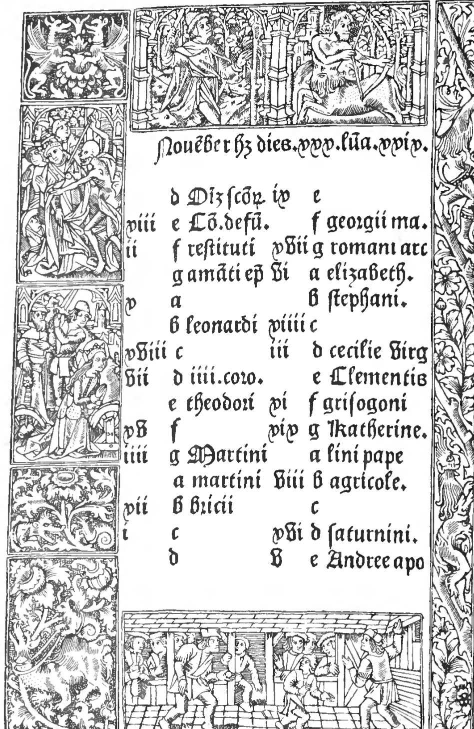
viii c Vincula pe i e oc.laurētii.
xvi d exuperii f agapiti
v e Inuē.ste. ix g ludouici.
f dominici a philiberti
xiii g ma.de ni. xvii b priuati
ii a transf.d. vi c simphoriāi.
b Victricii d timothei
x c ciriaci xiiii e Bartholo.
d romani. iii f ludouici re.
xviii e Laurētii. g seuerini
vii f taurini xi a Viuiani epi
g clare vir. xix b augustini
xv a ypoliti c Decol.ohā.
iiii b Vigilia viii d fiacrii cōfe
c Assū.ma. e
xii d rochonis.


Septẽber hȝ dies.xxx.lũa.xxix.

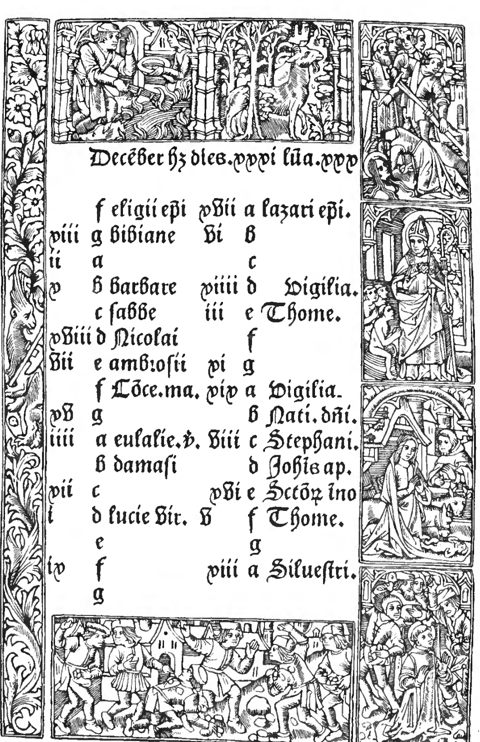
xvi f egidii a lamberti
v g ambrosii ix b victoris
a c
xiii b mopsi xvii d Vigilia
ii c vi e Mathei
d eugenii f mauricii
x e xiiii g lini pape
f Na.b.ma. iii a
xviii g gorgonii b firmini
vii a maturini xi c cipriani
b prothi & ia. xix d cosme et da.
xv c maximia. e
iiii d maurilii viii f Michael.
e Exal.cru. g hieronimi
xii f nicomedis
i g eufemie


October hȝ dies.xxxi. lũa.xxx.

xvi a germani ix c
v b d Luce euãge
xiii c xvii e
ii d francisci vi f
e g xi.mil.vir.
x f fidis xiiii a
g marci pa. iii b
xviii a c
vii b Dionysii xi d crispi.& cri.
c cerbonii xix e euaristi
xv d nichasii f Vigilia
iiii e viii g Simonis
f geraldi a
xii g calixti xvi b
i a v c Vigilia.
b


Novẽber hȝ dies.xxx.lũa.xxix.

d Oĩz scõꝝ. ix e
xiii e Cõ.defũ. f georgii ma.
ii f restituti xvii g romani arc
g amãti ep̃ vi a elizabeth.
x a b stephani.
b leonardi xiiii c
xviii c iii d cecilie virg
vii d iiii.coro. e Clementis
e theodori xi f grisogoni
xv f xix g katherine.
iiii g Martini a lini pape
a martini viii b agricole.
xii b bricii c
i c xvi d saturnini.
d v e Andree apo


Decẽber hȝ dies.xxxi lũa.xxx

f eligii ep̃i xvii a lazari ep̃i.
xiii g bibiane vi b
ii a c
x b barbare xiiii d Vigilia.
c sabbe iii e Thome.
xviii d Nicolai f
vii e ambrosii xi g
f Cõce.ma. xix a Vigilia.
xv g b Nati.dñi.
iiii a eulalie.v. viii c Stephani.
b damasi d Johis ap.
xii c xvi e Sctõꝝ ĩno
i d lucie vir. v f Thome.
e g
ix f xiii a Siluestri.
g

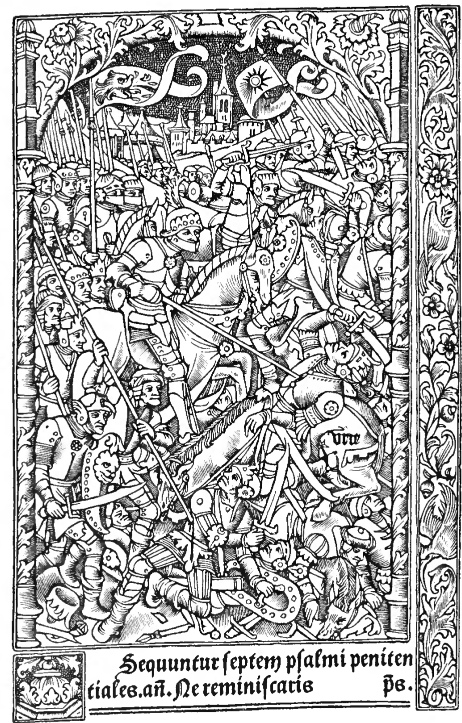
Avec les spécimens suivants, on peut se faire une idée de l'ornementation qui a présidé à la confection des livres d'heures imprimés par Pigouchet pendant une dizaine d'années. Le style de l'illustration est différent de celui des Heures de Du Pré, de Vérard et des autres éditeurs de ces sortes de livres, qui ont copié plus ou moins habilement les mêmes figures. Il est un fait certain, c'est que les Heures de Pigouchet, exécutées pour Simon Vostre, ont fait de tout temps l'admiration des bibliophiles et des connaisseurs. Elles portent le cachet artistique de la vieille École française. « Le dessinateur, dit J. Renouvier, est entré d'emblée dans le plan de l'iconographie gothique; il place aux premières pages les représentations que le sculpteur mettait aux marches de l'église, sur les côtés du portail, et il ajoute de son gré des motifs plus familiers et plus gais, de petits sujets de mœurs dont la gentillesse nous touche d'autant plus que nous en voyons la tradition fidèlement observée par les campagnards et par les enfants[1]. » On n'a rien fait de semblable à l'étranger; c'est de l'art français par excellence. En tournant ces feuillets, on se croirait transporté sous les nefs de nos vieilles cathédrales gothiques. On sent vibrer, dans ces images de la vie du Christ, des Sacrements, des Signes de la fin du Monde et de la Danse macabre, la foi naïve et robuste de nos pères.

Outre les bordures dont nous avons présenté des échantillons, la plupart des livres d'heures exécutés pour Simon Vostre dans la seconde manière de Pigouchet, en contiennent d'autres figurant la *Danse macabre des Hommes et des Femmes*. Le cycle complet de la Danse des Morts se compose de soixante-six sujets; trente scènes sont contenues dans dix bordures pour la Danse des Hommes, et trente-six scènes en douze bordures pour la Danse des Femmes. Ce sont les mêmes personnages qui figurent dans la Danse macabre de Guy Marchant. Le dessinateur dispose adroitement ses couples dans un petit espace. Il drape la Mort d'un bout de linge, lui donne pour instruments le pic et la pelle, plutôt que la faux qui tiendrait trop de place, et il la fait grimacer comme un singe en présence d'un partenaire merveilleusement signalé par son costume. C'est un vif dialogue, une mimique piquante qu'ont, avec la Mort, le Bourgeois, l'Usurier, le Médecin, l'Enfant, la Reine, la Chambrière, la Mignote, la Femme de village, tous entraînés vers la danse finale.

[1] *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre* (p. 8), ouvrage cité. Nous avons emprunté plusieurs des idées émises dans ce chapitre, à J. Renouvier, excellent juge en la matière, dont nous adoptons toutes les théories, qui sont on ne peut plus justes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

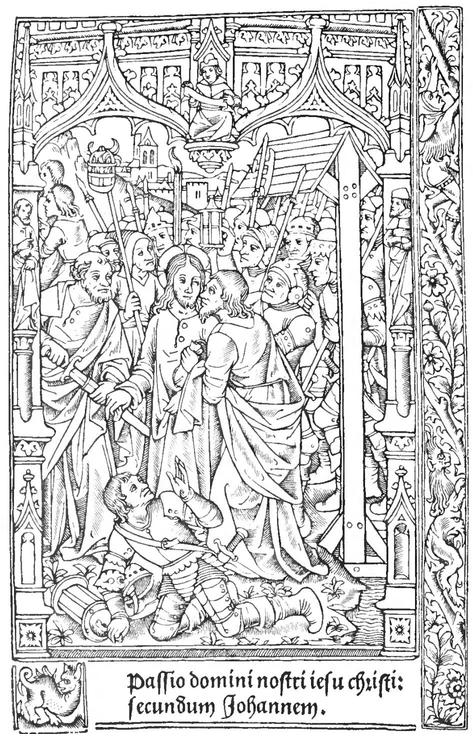
PIGOUCHET. — HEURES A L'USAGE D'AMIENS



La Mort d'Urie.



L'Adoration des Bergers.



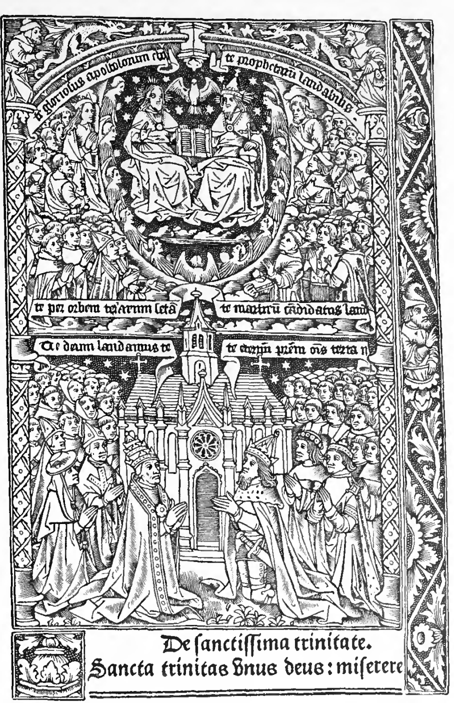
Le Baiser de Judas.



L'Ensevelissement de Jésus.



Le Martyre de saint Jean Porte-Latine.



La Sainte Trinité et l'Église.



L'Arbre de Jessé.



Le Jugement dernier.

PIGOUCHET. — LIVRES D'HEURES. — DANSE MACABRE DES HOMMES



PIGOUCHET. — LIVRES D'HEURES. — DANSE MACABRE DES FEMMES

















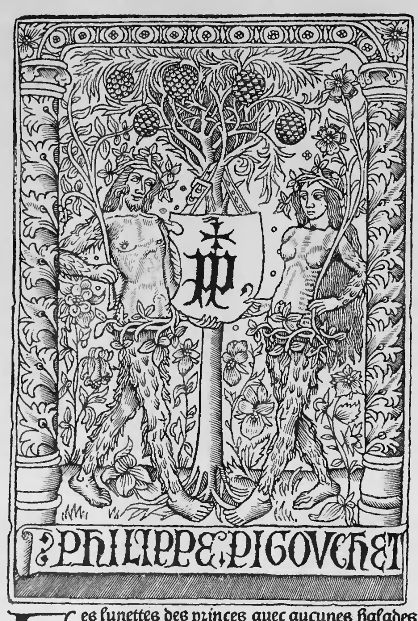








Philippe Pigouchet n'a pas fait que des livres d'heures : il a édité des traités de théologie, des classiques latins et des livres de littérature française, tels que *Le Blason des faulces amours; Les Faintises du Monde; Le Chasteau d'amour; Les Cent Histoires de Troye,* de Christine de Pisan; *Les Lunettes des Princes,* de Meschinot, dont nous donnons ci-dessous le fac-similé, et bien d'autres ouvrages.



Les lunettes des princes auec aucunes balades et addicions nouellemēt cōposees p noble homme Jehan meschinot Escuier: en son viuant grant maistre dhostel de la Royne de France

Que mengeray ie?
La pasture Quelle?
Que prebstre scet sacrer
Car ie ne scay meilleur trouuer
Prince
Que veulz tu? Je vous iure
Quoy? Que ie croy
La vierge pure
que dieu crea pour nous sauuer
car ie ne scay meilleur trouuer

Cy finissent les lunettes des princes Imprimees a Paris par phelippe pigochet. Lan mil. CCCC. quatre vingtz & quinze. Pour symon vostre Libraire demourant en la rue neuue nostre dame a lenseigne sainct Jehan leuangeliste.

Le caractère avec lequel Pigouchet a imprimé ce dernier livre est la petite bâtarde de Jean Du Pré (voir alphabet, t. Ier, p. 243), dont il s'est servi pour des livres d'heures, et qu'il a employé de préférence pour les livres en français. Parmi ceux-ci, nous signalons tout particulièrement *Le Chasteau de Labour,* de Pierre Gringoire, achevé le 31 décembre 1499, pour Simon Vostre, et qui finit par ce quatrain relatif à la chute du pont Notre-Dame :

Le vendredi de devant la Toussaincts,
Vingt et cinquiesme octobre du matin
Mil CCCC. nonante neuf, rien mains
Le noble pont Nostre-Dame print fin.

Ce volume petit in-octavo est illustré d'une façon remarquable. On y voit le combat des Vertus et des Vices, compositions empruntées aux livres d'heures de Simon Vostre. D'autres gravures, d'un excellent dessin, représentent des artisans travaillant de leur métier. Nous donnerons des fac-similés de ces gravures, au chapitre des éditeurs, à la fin de ce volume.

Pigouchet s'est encore servi, pour les livres latins, d'une gothique compacte d'un œil très petit, de 6 points et demi, dont voici l'alphabet :

A B C C D E F G H I L M N O P Q Q R S T U X

a b c d d e f g h i j k l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ff ſi ſſ ſt

ā b⁹ ꝯ ꝺ ē e⁹ ꝛ ꝫ g⁹ ī i⁹ ꝉ l⁹ m̄ m⁹ n̄ n⁹ ō ꝑ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ q̊ q̃ ꝙ ꝗꝫ ꝗ̃ r̄ r ꝛ r⁹ ꝝ

ſ̄ t̄ t ꝫ ū u⁹ ꝟ ß ( ) . : ⸗ = / ¶

C'est avec ces caractères qu'il a imprimé les *Flores beati Bernardi :*

De beata maria virgine.

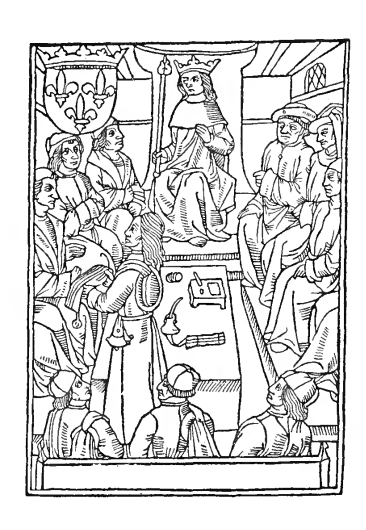
ad guilhelmū abbatem sancti theodo=
rici. Error est hūane mētis non modo
bonum putare malū ꝛ malum bonum
aut verum falsū/et ecōuerso: sed etiam
certa recipere pro dubijs/dubia ꝓ cer=
tis. Extorta seu coacta licentia non est
licentia sed violentia. Quodcūqꝫ autez
ita placet vt si recte fieri nō possit: pla=
ceat tamē fieri. eo etiaz modo quo fas
non est nimis est: ac per hoc quia iam
bene nō fit: bonū non est. Stultus dum
non loquitur: sapiēs putatur. nā qꝫ non
loquitur nō sensus inopia: sꝫ humilita=
tis esse custodia creditur. Indoctus si
presumat docere quod nescit: nichil in=
doctius agitur: feruēs spūs ꝛ vehemēs
desideriū: aperiri sola lingua non suffi=
cit. Recta facere ꝛ inutilem se reputare
apud paucos inuenitur. Non oīs pa=
cifici qui domestici: nec omnes amici q̄
videntur. Habet vera amicicia nōnūqꝫ
obiurgationē: adulationē nunqꝫ. Leui⁹
reor verecundia apud hoīes periclitari
qꝫ condēnari apud deū silencio veri ta=
citurnitate ꝛ abscōsione iusticie. Quid
iustius/quid iocūdius: vt quē reprehē
dere intendis plus cōmendes. vt ꝑco=
nijs pro cōuicijs vtaris nescius: et vo=
lens detrahere laudes inuitus. At ego
nec indignis vituperationibus moueor
nec idebitas recipio laudes. Res plena
equitate ꝛ laude digna: vt de mēdacio
nemo lucret. Quid magis contra ratio
nem qꝫ rationē ratione conari transcen
dere. Et quid magis cōtra fidē credere
nolle quicq̄d ratione nō possit attinge=
re. Malū si ꝯprimas tuū: reputabitur
tibi ad iusticiā. si alienū ad gloriā: nec
sterilis verecūdia grata est: nec humili=
tas preter veritatē laudabilis. Huma=
na temeritas audet reprehēdere qꝺ mi
nime cōprehēdere valet: sic se habent
mortaliū corda: quod scim⁹ cū necesse
non est: in necessitate nescimus. Nihil
excipitur vbi distinguit nichil. In alto
non altū sapere sed humilib⁹ cōsentire:
nil deo carius: nil rarius apud hoīes.
Interest ad dandā rerū certitudinē q̄d
incerta iactet opinio: quidqꝫ opus eui
dens reddat indubitatū. Quod autem
certius probamus: hoc ꝛ predicamus
securius. Soli filij ire nō sentiūt nec tri
stantur tristibus: sed letātur ꝛ exultant
in rebus pessimis. Legi apud quendez
sapientē. Nō est vir fortis cui nō crescit
animus in ipsa rerꝫ difficultate. Ego
autem dico fideli homini magis ꝛ inter
flagella fidendū. Pij cordis est cedere
importunitati: que ad id quod oportet
adduci nō patitur. Nemo (vt ait btūs
ambrosius) inuitus bene facit etiam si
bonum est qꝺ facit: quia nihil prodest
spiritus timoris vbi nō est spūs carita=
tis. Nō est parū periculi sciētie surripi
et zelum dormire: illud excusat ignorā=
tia: hoc negligentia inexcusabile facit.
Ego plagis cōsciētie mee nullū iudico
accōmodatius medicamentū probris
et cōtumelijs. Supbis resistere ꝛ humi
libus dare gratiā: familiare est domio.
Non debet esse par pena: vbi dispar est
causa. Inter bonos bonū est esse salutē
habet inter malos vero ꝛ laudē. Illud
tante facilitatis est: quāte ꝛ securitat꞉.
hoc tante virtutis: quante ꝛ difficulta=
tis. Nec nouū nec mirum est humanuꝫ
animum: posse falli vel falere. Cauen=
dum et hoc et illud: quia vtrobiqꝫ peri
culum.

¶ Habes lector suauissime melli=
fluos diui Bernardi flores: in quibus
optima queque ex operibus eius stu=
diosissime excerpta recondūtur: ꝓinde
si omnia eius sanctissimi viri scripta bo
na sunt: hec optima esse equissimo iure
dixeris. Impressum est autem presens
opus solerti opa Philippi pigoucheti
Impensis vero cōmunibus eiusdem et
Durādi gerleri alme vniuersitatis Pa
risiensis librariorum. Anno salutis no=
stre. 1099. xij. calendas Decēbris. Sit
omnipotenti gloria.

¶ Florida mellifui Bernardi prata
peragrās. Hinc tibi nectareas collige
lector opes.

Ce livre présente cette singularité, qu'il est daté de 1099 au lieu de 1499 par suite d'une coquille typographique.

Dans quelques-unes de ses impressions, Pigouchet, à l'exemple de Guy Marchant et de la plupart de ses confrères, a inséré des planches ayant servi ailleurs. C'est ainsi que dans le dialogue de Jean Gerson, *De perfectione cordis,* sans date, mais avec sa marque de Pigouchet, on retrouve, au verso du titre, la figure du prêtre à l'autel des Heures de Lyon. (Voir fac-similé, p. 24.) Une autre, placée à la fin, représente Louis XII tenant son lit de justice :



Cette petite illustration n'a aucun rapport avec l'ouvrage de Gerson et n'est mise là que comme remplissage.

Philippe Pigouchet fut un typographe des plus distingués, qui fait honneur au nom français. Il a travaillé non seulement pour Simon Vostre, mais aussi pour Enguilbert de Marnef, Toussaint de Montjay, Jean Petit, Durand Gerlier, Jean Richard, et pour Pierre Regnault de Caen et Jacques Huguetan de Lyon. Son exercice s'est prolongé jusqu'en 1512 environ.

Le local du Collège de Dainville, où il avait établi son imprimerie, faisait face à la rue des Mathurins. L'emplacement de l'atelier de Pigouchet formait le coin de l'ancienne rue de l'École-de-Médecine, qui a été démoli depuis pour livrer passage au boulevard Saint-Michel. La femme de Pigouchet se nommait Jeanne Du Pont ou Ponceau. Il eut d'elle deux filles : l'une fut mariée à Poncet Le Preux, libraire, rue Saint-Jacques, *au Pot d'Étain,* près de la chapelle Saint-Yves; l'autre à Pierre Attaignant, qui succéda à son beau-père et fut le premier imprimeur spécial de musique à Paris.

CHAPITRE XXII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PIERRE LE DRU

(1488-1500)

Exercice de Pierre Le Dru plus ancien qu'on ne le supposait. — La première édition des *Gesta Francorum* de Gaguin. — Autres impressions de Pierre Le Dru. — Les *Stabilimenta Rhodi.* — Association de Le Dru avec Étienne Jehannot.

On ne connaît pas de livres imprimés au nom de Pierre Le Dru avant 1494-1495; cependant il est certain qu'il était imprimeur dès 1488. La preuve en résulte d'un document inédit tiré du registre d'écrou du Châtelet. Le 25 octobre de cette année-là, il était appréhendé au corps et amené prisonnier par les sergents. Il fut arrêté et mis en prison sur la plainte d'un ouvrier tondeur de draps qu'il avait battu et blessé, à la tête d'une bande, près Saint-Innocent, trois mois auparavant. Dans la note qui le concerne, il est qualifié d'« imprimeur de livres », et son domicile est indiqué rue Saint-Jacques, près les Mathurins [1].

C'est là effectivement où nous trouvons Pierre Le Dru établi quelques années plus tard.

Il a dû, dans cet intervalle, imprimer des livres qui ne portent pas son nom et dont l'identification n'a pas encore été faite.

[1] « Samedy xxv octobre iiij^{c} IIII^{xx} et huit. — Pierre Le Dru, imprimeur de livres, demourant près les Mathurins en la rue St Jacques, et Jehan Potier, varlet tondeur de draps, demourant en l'ostel de maistre Guillaume de Cerisay, près les Augustins, amenés prisonniers par Jehan Lallemant, Fouquet Paris et Guillaume Mesnaige, sergents à verge. C'est assavoir ledit Pierre à la requeste dudit Jehan pour ce qu'il est l'un de ceux qui lui ont fait plusieurs navreures et playes en sa personne le xxiiie jour de juillet derrain passé iiij^{c} IIII^{xx} et huit, luy estant à la place aux Chatz, près Saint Innocent, ledit Pierre accompaigné de XXV à XXVI de ses complices et allyés comme il dit jusques à ce qu'il ait nommé sesdiz compaignons et ledit Jehan à la requeste dudit Pierre, pour mettre le cas au vray et sur ce ester à droit. » (Archives nationales, Y 5266, fol. 133 v°.)

Pierre Le Dru était maître ès arts [1]. Son premier livre connu : *Nyder; Consolatorium timoratæ conscientiæ,* est daté du 31 janvier 1495 (n. st.). Il réimprimait le même ouvrage moins de trois mois après (le 24 avril) :

¶ Tantum de cõsolatione timorate ɔscientie dixisse sufficiat. A cuiusmodi cõpilatione si quisq; quod suũ est recipere velit nichil aut modicũ autori manebit.

¶ Exaratum quippe est hoc opusculum Parisius per Magistrum Petrum le Dru. Anno millesimo cccc.xcv. vicesima quarta die Aprilis.

A la fin des *Oppositiones Magistri Joannis Juvenis,* petit in-quarto à deux colonnes, daté du 15 mai, Le Dru se qualifie déjà d'imprimeur très expérimenté (*impressor expertissimus*). Le 31 septembre 1495, il terminait hâtivement la première édition des *Gesta Francorum,* de Robert Gaguin :

De origine et gestis francorum Compendium:

Sous ce titre on lit les vers suivants :

Ad librum suum roberti ga-guini Carmen.

I. quo quisq; tui dilector et aura vocabit.
Gratus eris forte. dãnabere forte. sed omni
Parte nichil resonum cui non obmurmuret eger
Semper in alterius felici livor honore.
His licet auritus: audi surdaster inertes
Quos prius haud vincas/q̃ rudere cesset asellus:
Si minus es comptus: aut verbi examine comis:
Te satis ornabunt francorũ illustria regum
Et gesta et virtus. his iam defensus abito.

L'édition était pleine de fautes. Gaguin s'en plaignit amèrement dans une lettre à Laurent Bureau. Sa mauvaise étoile, dit-il, l'a conduit chez un

[1] Sur le registre de nominations aux bénéfices des maîtres ès arts de la Sorbonne, Le Dru est d'abord inscrit en 1493 sous le rectorat de Corneille de Delf, commencé au 1er mars (2e rôle) : « Le Dru. *Petrus Le Dru in artibus magister se nominat ad collationem et omnimodam dispositionem episcopi et capituli Belvacensis tam coniunctim quam divisim.* » — Sa seconde inscription est de 1498 : « Le Dru. *Petrus Le Dru in artibus magister se nominat ad collationem, dispositionem, etc., episcopi, decani et capituli Parisiensis tam conjunctim quam divisim. Item ad presentationem abbatis et conventus Sancti Maglorii Parisiensis ordinis Sancti Benedicti, tam conjunctim quam divisim.* » (Archives de l'Université.)

imprimeur (*Ita evenit ut impressorem sinistro sydere adiret*) funeste aux lettres (*male de litteris merentem*) et tout à fait insouciant de ses intérêts et de sa réputation (*et sui quidem commodi fameque apprime incurium*) [1].

A la fin de ce volume, de format in-folio, on lit les vers suivants :

Petri prela Drui mutatis sedibus urgent
Querere nos vario tecta domosque solo.
Ergo (diuturno ne forte errore vagemur)
Delige quem tecum precupis ire domum.

Les presses de Pierre Le Dru vont très prochainement changer de place. Nous chercherons un nouvel abri sur un autre sol et dans d'autres maisons. En conséquence, pour ne pas te tromper à tout moment, choisis la maison où tu désires aller.

Nous donnons ci-dessous le fac-similé de ce passage :

¶ Liber emptorem alloquitur.

Petri prela druy (mutatis sedibus) urgent
Querere nos vario tecta domosq3 solo.
Ergo (diuturno ne forte errore vagemur)
Delige quem tecum precupis ire domum.

Voici l'alphabet des caractères qui ont servi à l'impression du texte :

A A B C D D E F G H I K L M N O P Q R S T V

a b c d d e f g h i k l m m n n o p q r r s s t u v x y z   ff ss st

ā ꝯ đ ē ꝛ ī m̄ n̄ nᵒ ð p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ q̄ r̄ ꝝ t̄ ē ē tᵒ   ū ꝟ ℞   . : ⸗ /

Le 27 novembre 1495, Le Dru imprimait le *Modus legendi abreviaturas in utroque jure* :

Modus legendi in utroq3
iure: ab his que olim tum dimi
nute/cum superflue in eo posi
ta fuere: exactissima nuper di⸗
ligentia emendatus.

Le titre est exécuté avec une grosse gothique de 14 points, la même que celle des premières lignes de titre du Gaguin.

[1] *Roberti* GAGUINI *epistolæ, orationes et carmina;* édition d'André Bocard, 1498; in-4°, fol. xLiiij.

Le caractère du texte est exactement le même que celui dont Étienne Jehannot, qui fut l'associé de Le Dru, se servit à partir d'octobre 1495. (Voir p. 241-243, et alphabet, p. 250.)

Octauus.lix.
Nonus.li.
Decimus.lxxiiii.
Undecimus.lxxviii:
Duodecimus.lxiii.
¶ Et sunt simul.vii.c.liiii.
¶ Autenticorum siue nouellarum constitutionum.
¶ Prima collatio habet.ti.vii.
Secunda.xi.
Tertia.vii.
Quarta.viii.
Quinta.xviii.
Sexta .xiiii.
Septima.ix.
Octaua.x.
Nona.xii.
¶ Et sunt simul.xcviii.
¶ Decima collatio. Autenticorum siue nouellarum consti-
tutionum/aut liber siue vsus feudorum habet titulos
lxxxi.

¶ Institutionum
¶ Primus liber habet titulos.xxiiii. Secūdus.xxvi
Tertius.xxxii. Quartus.xvii. Et sunt simul.xcix.

¶ Explicit libellus docens modū studendi et legēdi
contenta ac abbreuiata vtriusque iuris tam canonici
quam ciuilis: in se continens titulos siue rubricas eiusdem
iuris Parisius impressus per magistrum Petrum
le dru Anno dñi.M.CCCC.xcv.xxvii.nouembris

Le Dru employait plus particulièrement ce caractère pour ses livres de petit format, comme la *Dieta Salutis* de saint Bonaventure, dont nous reproduisons l'achevé d'imprimer daté du 30 septembre 1497 :

¶ Sancti Bonauenture doctoris eximii de dieta
salutis vnacum tractatu de resurrectione hominis a
peccato et preparatione ad gratiam tractatus emen-
datus nuper et recognitus . cū tabula quam acuratissime
confecta feliciter finit. Parisius impressus per magi
strum Petrū le Dru. Anno dñi Millesimo. CCCC.
xcvii. Die vltima mensis Septembris.

Pierre Le Dru a travaillé pour l'éditeur Claude Jaumar, son voisin, qui demeurait alors rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Claude.*

Dans l'achevé d'imprimer de l'*Anthidotarius animarum,* Le Dru dit que ce volume a été terminé (*adimpletus*) aux frais de ce marchand avisé (*astuti mercatoris*), le 15 novembre 1496. Il donne en même temps l'adresse de son atelier, à l'enseigne du *Cornet,* près des Mathurins (*in intersignio Cornu prope Maturinos*), qu'il indique ailleurs « devant la maison de Clugny ».

Le titre de l'*Anthidotarius animæ,* avec une figure du *Christ en croix,* est tiré entièrement en rouge ainsi que la bordure qui l'encadre. Le texte est disposé

à deux colonnes. Le caractère nous a paru être copié exactement sur celui dont Pierre Levet se servait dans son second atelier de *la Croix d'Or,* établi au faubourg de Saint-Germain-des-Prés. (Voir alphabet, t. Ier, p. 447.)

citum amorem. nullam deside
ret ɔsolationem. nullā admit-
tat unq̄ delectationē. nullum
curet honorē. nullam timeat
crudelitatem. ¶ Alia
SErenissima et inclita mater
domini nostri Jesu christi
Maria que eundem creatorē
omnium creaturarum i tuo sacra
tissimo utero digna fuisti por-
tare cuius veracissimum cor-
pus et sāguinē sūpsi. Ad ipm
pro me intercedere digneris ut
quicquid in eius ineffabili sa-
crificio ignoranter negligent
aut accidentaliter omisi mi-
chi dignet tuis sanctis preci-
bus indulgere et me ad vitam
eternam perducere. Qui cum
deo patri vivit.
¶ Oro de sancto rocho cōtra
morbum epidimie dicenda.
DEus qui es gloriosus i glo
ria sanctorum. et cunctis ad
eorum patrocinia cōfugiētib⁹
sue petitionis salutarē prestas
effectū. ɔcede plebi tue ut interce
dēte beato rocho cōfessore tuo
que i ei⁹ celebritate se devotā
exhibet. a languore epidimie
quam i suo corpore pro tui nois
gloria passus ē sit libera et tuo
nomi semp sit devota. Per dñz

Cxliiii
¶ Animarum xp̄i fidelium.
Anthidotariū salutiferū quo
et egrotantes adoptatam sani
tatē restitui, et sane in ipsa
sanitate cōservari valeāt. hic
finē sumpsisse cernēs o lector
devotissime deo cūctipotēti cū
suis cōregnātibus grās age.
Actūqz diligēti adhibita exa
minatione ipensis astuti mer
catoris Claudii Jaumar in
intersignio cornu prope matu
rinos ubi adimpletus fuit.
Anno dominice incarnatiōis
M.cccc.xcvi.xv. vero die mē
sis Novembris.

¶ Iste liber qui Anthidota-
rius animarum dicitur sum-
mopere emendatus atqz aliis
precedētib⁹ multo correctior
Impressus parisius per magi
strum Petrū le Dru pro Clau-
dio Jaumar cōmoranti in vi-
co sancti Jacobi ad intersi-
gniū sancti Claudii prope ma
turinos.

Le Dru a imprimé pour Durand Gerlier, libraire juré de l'Université de Paris, le traité des *Insolubilia* de Pierre d'Ailly.

Le titre est en grosse gothique, comme dans le *Modus legendi in utroque jure* et autres livres :

Sequūtur et conceptus et
insolubilia acutissimi interpre
tis Petri de alyaco: cuilibz in
scientiarum fastigium pfectu
ro admodum accōmodata, nu-
perqz summa cum vigilantia
castigata.

A la fin, on dit que l'ouvrage fut terminé et achevé (*absolutum peractumque*) par l'œuvre et l'industrie (*opera industriaque*) de Pierre Le Dru, maître ès arts libéraux et maître très diligent dans l'art d'impression (*artium liberalium et artis impressorie diligentissimi magistri*).

Le correcteur est ensuite nommé, c'est Claude Clérard, maître ès arts, qui

a prodigué sa sueur en corrigeant ce livre avec le plus grand soin (*nuper autem insudatione Claudii Clerardi artium magistri accuratissime emendatum*).

¶ Absolutum/pactumq3 extat hoc
opusculum : tam simplictum termi=
norum: q varlis modis adinuicem
connexorum notionē mirūimmodū
z argutam z subtilem/modūq3 quen
dam soluendarum/quas posteri in=
solubiles vocant/propositionu3 : pri
ma fronte difficilimum:arrectis ta=
men interiorum sensuum auribus se
se prebentem in primis captu facilē:
complectēs : opera industriane Pe
tri le dru z artium liberaliu3 z artis
impressorie diligentissimi magistri:
impensis vero Durandi gerleri: al=
me parisioru3 achademie iurati bi=
bliopole : nuper autem insudatione
claudii Clerardi artium magistri
accuratissime emendatum.

Le Dru imprimait encore beaucoup d'autres livres à l'usage des étudiants, ainsi que des traités de théologie.

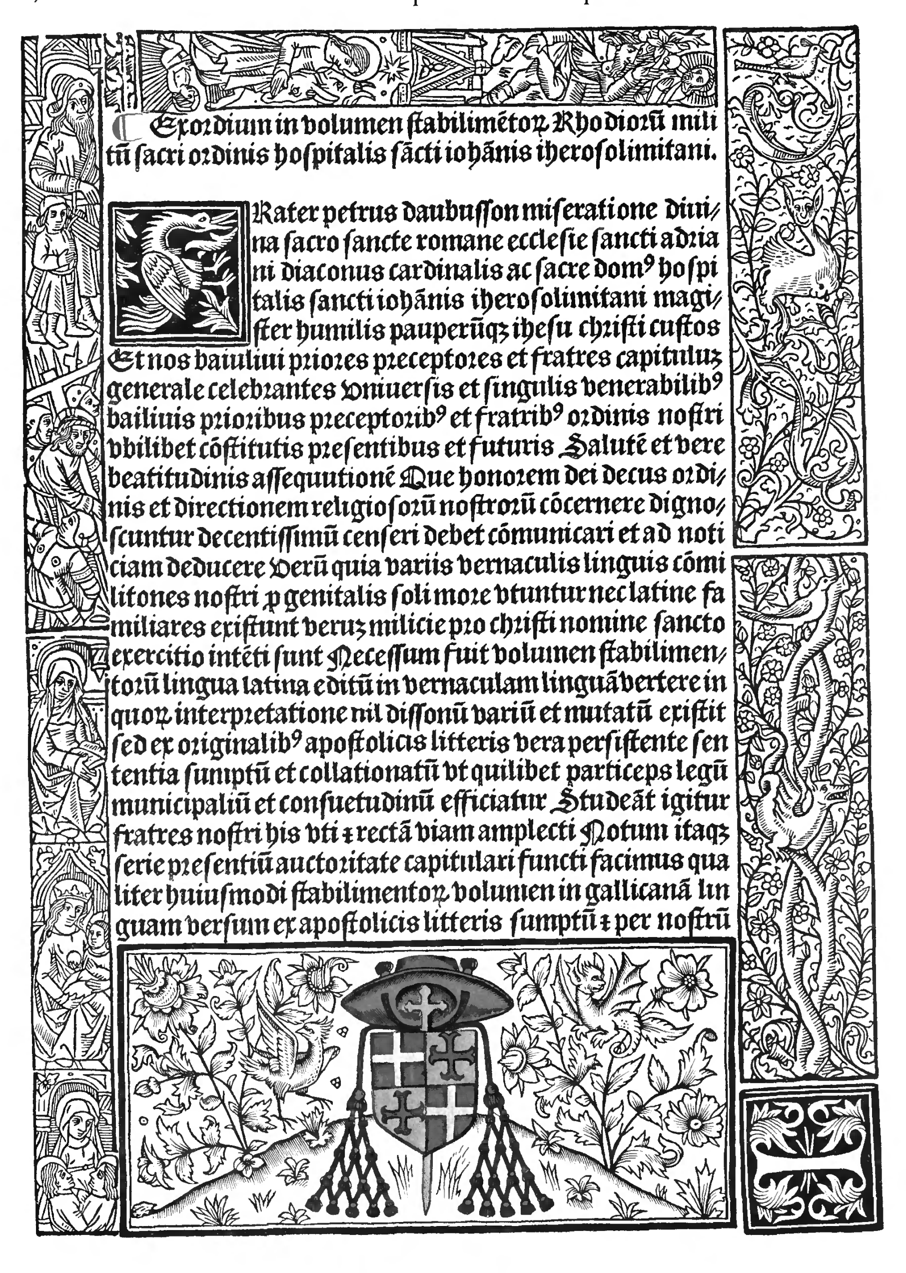
Nous lui attribuons l'impression des *Stabilimenta Rhodi,* volume in-folio dont la première page est ornée d'une bordure historiée et à la fin duquel on trouve les initiales P L que Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire,* croit être celles de Pierre Levet.

De son côté, M. Monceaux attribue cette impression à Pierre Le Rouge. Il fait erreur. Les caractères de ce volume ont, en effet, une très grande ressemblance avec ceux des *Expositions des Évangiles,* imprimées à Chablis par Guillaume Le Rouge, en 1489, types qui ont été employés par Pierre Le Rouge pour l'impression du Missel de Toul, à Paris, en 1493 (n. st.); mais, vérification faite, ce ne sont pas les mêmes. (Voir t. Ier, p. 485.)

Les caractères des *Stabilimenta Rhodi* sont identiques aux fontes que Pierre Le Dru employa pour les titres de plusieurs de ses livres que nous avons reproduits ci-dessus (p. 58, 59 et 61). Les mêmes caractères se retrouvent à Provins et ont servi à composer *La Règle des Marchans,* premier livre connu comme étant imprimé dans cette ville par Guillaume Tavernier, à la date du 1er octobre 1496.

Le volume des *Stabilimenta Rhodi* est sans date, mais nous avons des éléments suffisants pour le circonscrire dans des limites assez étroites. Les Statuts des chevaliers de Rhodes, rédigés d'abord dans la langue latine en 1489 à Rhodes même, furent ensuite traduits en français et confirmés par une bulle papale donnée à Rome le 4 juillet 1492. Ils furent, en dernier lieu, promulgués par le grand maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson, le 5 août 1493.

Ce n'est donc qu'en 1494 au plus tôt ou en 1495 qu'ils ont pu être imprimés à Paris. A ce moment, Pierre Le Rouge avait cessé d'imprimer depuis deux ans, et Guillaume Tavernier n'était pas encore en possession du caractère.


Exordium in volumen stabilimẽtoꝝ Rhodiorũ mili
tũ sacri ordinis hospitalis sãcti iohãnis iherosolimitani.

[F]Rater petrus daubusson miseratione diui/
na sacro sancte romane ecclesie sancti adria
ni diaconus cardinalis ac sacre dom⁹ hospi
talis sancti iohãnis iherosolimitani magi/
ster humilis pauperũqꝫ ihesu christi custos
Et nos baiuliui priores preceptores et fratres capitulꝫ
generale celebrantes Uniuersis et singulis venerabilib⁹
bailiuis prioribus preceptorib⁹ et fratrib⁹ ordinis nostri
vbilibet cõstitutis presentibus et futuris Salutẽ et vere
beatitudinis assequutionẽ Que honorem dei decus ordi/
nis et directionem religiosorũ nostrorũ cõcernere digno/
scuntur decentissimũ censeri debet cõmunicari et ad noti
ciam deducere Uerũ quia variis vernaculis linguis cõmi
litones nostri ꝓ genitalis soli more vtuntur nec latine fa
miliares existunt veruꝫ milicie pro christi nomine sancto
exercitio intẽti sunt Necessum fuit volumen stabilimen/
torũ lingua latina editũ in vernaculam linguã vertere in
quoꝝ interpretatione nil dissonũ variũ et mutatũ existit
sed ex originalib⁹ apostolicis litteris vera persistente sen
tentia sumptũ et collationatũ vt quilibet particeps legũ
municipaliũ et consuetudinũ efficiatur Studeãt igitur
fratres nostri his vti ⁊ rectã viam amplecti Notum itaqꝫ
serie presentiũ auctoritate capitulari functi facimus qua
liter huiusmodi stabilimentoꝝ volumen in gallicanã lin
guam versum ex apostolicis litteris sumptũ ⁊ per nostrũ

Les compartiments de la première page et les autres bordures historiées appartiennent au matériel d'illustration de Guy Marchant. On les retrouve en partie dans le *Compost et Kalendrier des Bergiers* et dans le *Compost et Kalendrier des Bergères* de cet imprimeur, auquel Pierre Le Dru les avait empruntés.

La capitale I ornée sur fond noir, placée horizontalement au bas de la bordure, appartient à Jean Tréperel, imprimeur sur le pont Notre-Dame, *à l'Image Saint-Laurent*, qui l'employa dans le livre de *La Science de bien mourir*, par Jean Gerson, imprimé le 21 juillet 1495, et dans d'autres ouvrages.

La bordure de gauche et celle de tête, qui est placée verticalement, sont tirées d'un livre d'heures au nom de Vérard.

L'existence de ces bois étant ainsi constatée à cette époque, nous attribuerons l'impression des *Stabilimenta Rhodi* à Pierre Le Dru, de préférence à l'imprimeur provinois Guillaume Tavernier, qui s'est servi, il est vrai, des mêmes caractères, mais dont les initiales ne correspondent pas à celles placées à la fin du volume et qui s'appliquent plutôt à Pierre Le Dru.

Après avoir travaillé d'abord seul, Pierre Le Dru s'est associé avec Étienne Jehannot, maître ès arts comme lui.

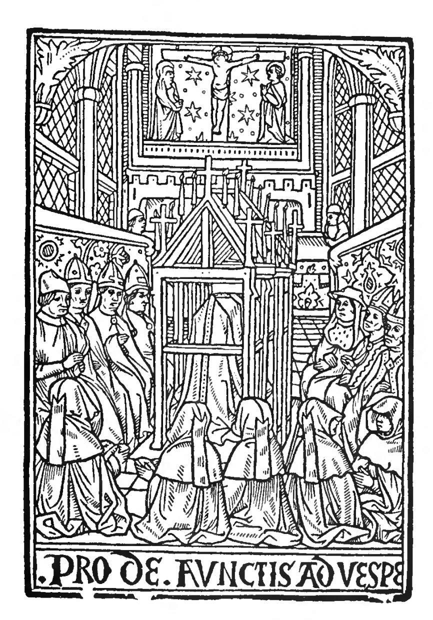
Ils ont imprimé ensemble le livre suivant, dont nous reproduisons le titre. On reconnaîtra encore dans ce fac-similé les caractères des *Stabilimenta :*

Periucundus (iuuenum quoqz mi-
rumimodũ demulcẽs aĩos) libell⁹ quẽ
Nugarum maximiani imitis Alexan-
der intitulat Impssus parisii opera ex
actissimaqz diligẽtia Stephani iehan
not et petri le dru artiuz magrõꝝ et vi
gilantissimoꝝ impssoꝝ. hunc si paruo
nummismate cõparate cupis venalez
in vico scti Jacobi reperies ĩ domo q̃dã
ante mathurinos sita iuxta carnificez
sanissimas (humano ꝑ corpe) carnes
vẽdentem

Le Dru avait sans doute à cœur de se laver des reproches que Gaguin lui adressa au sujet de l'incorrection et de la négligence avec laquelle il avait imprimé son dernier ouvrage, car il a soin de mettre, à la fin du *Libellus Nugarum*, que lui et son associé sont des imprimeurs très vigilants (*vigilantissimi impressores*), c'est-à-dire attentifs à la correction de leurs livres.

Nous attribuons aux presses de Pierre Le Dru la *Complainte très piteuse* sur la mort de Charles VIII; le caractère a quelques lettres capitales mélangées :

Complainte treſpiteuſe de dame chꝛeſtiente ſur la moꝛt du feu roy charles huitieſme.



Ne dois ie poīt griefuemēt me cōplaīdre
Par pleurs ꝑ plaīs et ꝑ larmes me plaīdꝛe
Crier gemir et faire grans regretz
Ne dois ie poīt mō cueur adeul contraīdꝛe
Ne dois ie poīt mō piteux cueur ēpꝛaīdre
Des grans ſouſpirs poignās ⁊ trelaigrez
Onc il ny eut entre troiens et grecz
Si grant douleur que celle que ie poꝛte
Las ay ie toꝛt ſi ie me deſconfoꝛte.
Si ie lamente me deuez vous blaſmer
De foꝛt gemir mes enfans vous enhoꝛte.
Car laliance des creſtiens eſt moꝛte
La faulſe moꝛt la fait roide paſmer.

Belle flora ce pꝛemier iour de may
Que zephirus ta donne le beau may.
Et quon deuoit faire ioieuſe chere.
Nous auons eu pour dictie chant ou lay
Gemiſſement tant declerc que de lay.
Eſbas de nou s ſe ſont tirez arriere
Nous auons veu la contriſtable biere
Ou repoſe le coꝛps de noſtre roy
Nous auons veu le piteux deſarroy
Que moꝛt a fait en ce pais de france.

La figure du catafalque, entouré de prêtres et de pleureuses, est empruntée aux *Heures royales* publiées par Vérard le 20 août 1490.

Voici l'alphabet régulier du gros caractère de Le Dru, moins la capitale B, qui manquait dans le volume d'où nous avons tiré cet alphabet :

A C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X

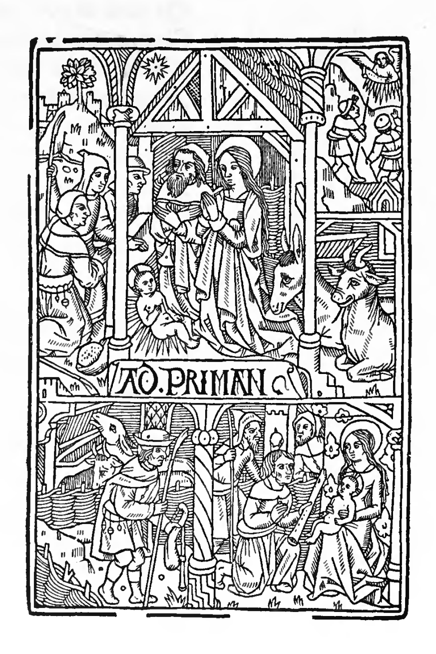
a b c d e f g h i l k l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ff ſſ ſt . / /

ā bꝰ ꝯ ē ⁊ ĩ ľ lꝰ m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō oꝰ p̄ ꝑ ꝓ q̄ q̇ ꝗ qꝫ r̄ ꝛꝰ t̄ t̄ tꝰ ū ℞

Le Dru n'a pas imprimé, que nous sachions, de livres illustrés à son nom avant son association avec Étienne Jehannot. On voit cependant, en tête de la plupart des livres de théologie que ce dernier imprimait pour le libraire Jaumar, la figure du Christ en croix que nous reproduisons page 242.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans le traité de Pierre d'Ailly, *De duodecim honoribus Sancti Joseph,* sorti des presses de Le Dru, se trouvent de petites gravures sur bois[1]. On y remarque, entre autres, une *Adoration dans la Crèche de Bethléem,* représentée en plusieurs compartiments[2]. Cette planche est tirée des *Heures royales* imprimées pour Antoine Vérard. On la retrouve dans les *Heures de Nostre Dame,* en vers, que nous attribuons à Jehannot.



Pierre Le Dru a continué d'imprimer après Étienne Jehannot en 1498, et son exercice s'est prolongé dans le XVIe siècle. Quelques livres français portent son nom, entre autres *Le Mistère du Viel Testament par personnages,* avec figures sur bois, qu'il a imprimé pour Geoffroi de Marnef vers 1500.

[1] Pour plus de détails sur les illustrations de cet opuscule, qui n'a que 16 feuillets, consulter le *Catalogue des incunables de Besançon,* par A. CASTAN, (nº 45, p. 30-31); ouvrage cité.

[2] Elle est tout à fait dans le style de la planche de *la Fuite en Égypte* des Heures à la marque de Caillaut, que nous avons reproduite (t. Ier, p. 317), et paraît être de la même main.

CHAPITRE XXIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE WOLFGANG HOPYL

(1489-1500)

Les débuts de Wolfgang Hopyl. — Il change de demeure. — Son association avec Jean Higman. — Soins méticuleux de correction apportés à ses éditions. — Le Missel d'Utrecht. — La marque d'Hopyl.

Wolfgang Hopyl, originaire de la Haye, au diocèse d'Utrecht, ou des environs, s'établit à Paris en 1489, rue Saint-Jacques, *à l'Image Sainte-Barbe*. Le premier livre de cet imprimeur est un commentaire latin de Jean Buridan sur la Morale et la Politique d'Aristote, qu'il imprima en deux parties in-folio, le 14 juillet 1489. Voici le titre de son second livre :

**TRACTATVS CONSEQVENTIARVM
MAGISTRI MARTINI MAGISTRI.**

Hopyl se servit d'abord du petit romain de Gering, comme on le voit dans ce fac-similé de la fin du *Tractatus Consequentiarum* de Martin Le Maître :

**Ad ſextã ꝛ coſiratõʒ ſiľr Ad
vii. negaf añs. Ad ꝓbationẽ dr̄
ꝙ eſt ꝓpõ copulatia. Ad ꝓbatio
nẽ dr̄ ꝙ lʒ in cathegoricis requi
raf idẽtitas copule totaľ non tñ
in ipotheticis. Et hec de q̄ſtione**

Finis

**Impreſſũ eſt hoc opuſculũ in ce
leberrima vrbe Parif in vico ſci
iacobi ad interſigniũ ſcẽ barba
re per vuolfgangũ hopiil.
Anno M.CCCC.LXXXIX**

Une fonte de ce caractère était entre les mains de son confrère Jean Higman (voir t. I[er], p. 407), avec lequel il s'associa par la suite et auquel il avait pu l'emprunter.

Le 26 mai 1490, Hopyl imprime encore, à l'adresse de *l'Image Sainte-Barbe,* l'ouvrage de Gui Jouveneau sur les élégances de la langue latine (*Guidonis Juvenalis in latinæ linguæ elegantias interpretatio dilucida*), in-quarto.

En octobre 1490, nous le trouvons installé dans une maison beaucoup plus vaste, derrière la Sorbonne, la *maison du Tresteau et de l'ymaige Sainct Georges,* en face de *l'hostel de l'Estoile.* Il employa ensuite des caractères gothiques [1] qui sont les mêmes que ceux de Jean Higman. (Voir t. I[er], p. 409-410.)

Il avait un plus petit caractère gothique de 8 points dont il se servait soit isolément, soit concurremment avec le premier, comme dans le *Textus abreviatus Aristotelis* du professeur Bricot, et dont voici le spécimen :

A A B B C C D D E E F F G G H H I I K
L M M N N O O P P Q Q R R S S T T
U U X X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r z ſ s t u v x y z
ff ſſ ſſ ſt ( ) [illegible]
[illegible] . : = ¶

Il a fait encore usage d'un caractère de 11 points dans lequel sont intercalées trois capitales romaines, et qu'il employa même dans le petit in-quarto, comme dans le *Mercurii Trismegisti Liber,* daté du 31 juillet 1494 ; en voici l'alphabet :

A B C C D E F G H I I L M N O P Q R
S T U V
a b c d d e f g h i j k l m n o p q r z ſ s t u v x y z
ff ſſ ſt [illegible]
. : / = ( ) ; ¶

Hopyl réimprimait la traduction latine de cet ouvrage, par Marsile Ficin, publiée auparavant à Florence.

[1] Ces caractères, mélangés avec deux ou trois sortes ajoutées aux capitales A et C, se retrouvent chez Guy Marchant qui s'en sert pour imprimer les *Libri Remundi pii eremitæ.* (Voir t. I[er], p. 401.) La fonte était passée entre les mains de ce dernier après la mort de Jean Higman.

Le titre est suivi d'un appel aux acheteurs, dans lequel l'imprimeur vante son livre :

¶ Mercurij Trismegisti Liber de Pote
state et Sapientia Dei: Per Marsilium
Ficinum traductus: ad Cosmũ Medicẽ

¶ Tu quicũqz es/qui hec legis: siue Grãmaticus:
siue Orator: seu Philosophus: aut Theologus: sci
to. Mercurius Trismegistus sum : quem singulari
mea doctrina ⁊ theologica: Egyptii prius ⁊ Barba
ri: mox Christiani antiqui theologi: ingenti stupore
attoniti/admirati sunt. Quare si me emes/⁊ leges :
hoc tibi erit commodi : ꝙ paruo ere comparatus :
summa te legentem voluptate/⁊ vtilitate afficiam.
Cum mea doctrina cuicunqz aut mediocriter erudi
to: aut doctissimo placeat. Parce oro: si verum dice
re non pudet/nec piget. Lege modo me: ⁊ fatebere
non mentitum: sed si semel leges: rursum releges: et
ceteris consules: ut me emant/et legãt. Bene Vale

Voici l'achevé d'imprimer avec la nouvelle adresse de Wolfgang Hopyl :

¶ Impressum in alma Parisioꝝ academia: anno Chri
sti pij saluatoris/regeneratorisqz nostri. m. cccc. xciiij.
pridie kal. augusti: Impressore vuolffgãgo hopyl in pa
go diui Iacobi ⁊ apud insigne sancti Georgij.

On cite encore, pour 1495, les *Synonima* de Jean de Garlande et le *Liber Festivalis,* faits tous deux pour Nicolas Le Comte, libraire français établi à Londres, devant le cimetière de l'église Saint-Paul. Le 10 janvier 1496 (n. st.), Hopyl publie un Traité sur la confession, de son compatriote Wilhelm de Wert :

Quattuor peccata clamantia ante deum pro vindicta.
homicidium peccatum contra naturam
Clamitat in celis vox sanguinis: et sodomorum
pauperum a potentibus oppressorum quando laborantib⁹ non soluit
Vox oppressorum: merces detenta laborum
Nouem sunt peccata aliena.
iubere alijs vt mala faciant — dare consiliũ alteri vt damnũ inferat — dare cõsẽsum alteri ad malefaciendũ
Iussio — consilium — consensus
laudare raptorem vel aliũ peccatorẽ — hospitare fures aut maleficos et defendere eos
Palpo — recursus
habere partem de bonis ablatis — dolose fructũ vel rapinã facere — non resistẽ quãdo sine periculo facere posset
Participans — mutus — non obstans
non reuelare et manifestare rem ablatam quando et vbi posset
Non manifestans.

¶ Presens opusculũ secũde tabule post naufragiũ Cõfessiõis puta
luce clari⁹ explicatiuũ tam ꝯfessori ꝙ ꝯfitẽti summope necessariũ: cum
Cõmẽto ex dine legis canonib⁹ a mgr̃o Guillermo de vuert ordinatis
sime cõpilato. Parisioꝝ in Academia in vico sancti Jacobi ad intersi
gne diui Georgij per me Vuolfgangũ hopyl diligẽtissime (dijs bene
iuuãtibus) impssione finitũ est. Anno salutis. xcv. supra millesimum
quadringentesimum quarto idus Januarias.

En juillet 1496, Hopyl s'associe avec Jean Higman, et ils impriment ensemble (voir t. I[er], p. 408-411) des ouvrages de philosophie, de mathématiques, de théologie, des missels et autres livres latins auxquels ils donnent des soins de correction tout particuliers. Hopyl avait pour principe que l'on vient à bout des plus grands travaux non par la force, la précipitation et la vitesse matérielles, mais par la réflexion, la sagesse et l'énergie (*non viribus aut velocitatibus aut celeritate corporum res magnæ geruntur, sed consilio, sententia et auctoritate*).

En 1496 et 1497, il avait pour correcteur un Écossais, David Laux, d'Édimbourg, qui est nommé à la fin de deux livres sortis de ses presses :

¶ Has duas Quadriuij partes et artium liberalium precipuas atque duces cum quibusdam amminicularijs adiectis: curarunt vna formulis emendatissime mandari ad studiorum vtilitatem Joannes Higmanus/et Volgangus Hopilius suis grauissimis laboribus et impensis Parhisij Anno salutis domini: qui oīa in numero atque harmonia formauit 1496 absolutumque reddiderunt eodem anno: die vicesima secunda Julij suos labores vbicunque valebunt semper studiosis deuouentes. Et idem quoque facit Dauid Lauxius Brytannus Edinburgensis: vbique ex archetypo diligens operis recognitor.

Lucas Vautier de Conti, Guillaume Gontier, Jean Grietan et Pierre Grisele avaient auparavant été ses correcteurs.

Un des principaux labeurs produits par Hopyl est un Missel de l'Église d'Utrecht, qu'il avait fait exécuter par Jean Higman dans son atelier de *l'Image Saint-Georges*. L'impression en fut achevée le 30 novembre 1497 :

¶ Quisquis in hoc presso/diuina volumine tractas
Pro directore te rogo/funde preces

¶ Curauit libenter qua valuit diligētia: vvolffgāgus hopili⁹
ex viciato exēplari hoc opus red
dere castigatū: maxie amore pa
trie pmotus. Impressū Parisij
in pago diui Jacobi/ ad insigne
sci georgij per iohānē higmanū
Anno dñi M. cccc. xcvij. pridie
kl. decembris.

Hopyl en a fait entièrement les frais par amour de son pays natal (*maxime amore patrie promotus*), ainsi qu'il le déclare. La part prise par son associé Higman dans l'exécution du livre est mentionnée à la fin, ainsi que les soins apportés à la correction du texte, qui a été établi avec toute la diligence

possible et débarrassé des fautes de l'original, grâce à la libéralité d'Hopyl (*curavit libenter qua valuit diligentia Wolfgangus Hopilius ex viciato exemplari hoc opus reddere castigatum*).

C Missale insignis ecclesie Traiectẽsis: optimis caracteribus
(vt patet) exaratũ / hoc vno cetera excellit: q officia que in cete=
ris sola annotatione (atq3 ob hoc nõ sine magno plerũq3 in ex=
quirẽdo laboze) designata sunt: in eo ad plenum describũtur.
adiunctis ipsius ecclesie cõstitutionibus atq3 cõsuetudinibus:
singulisq3 festiuitatib9 cum suis pzosis (etsi aberãt) adiectis / ac
suũ ad locũ appositis: & titulis / numeris / et mẽsibus cõciliatis /
vt semp ad cõsimiles numeros / numerus cõsimilis respõdeat:
vt facile celebzare volẽtibus singula occurrãt. De emendatio=
ne vero ac impzessione / aliis iudicandũ derelinquo: id vnũ ta=
men rogo / ne ipsum opus dãnent: nisi pzius singula diligẽter
inspiciãt / antea ꝙ iudicent: Cũ nil tam resonũ cui non obmur
muret eger. semper in alterius felici liuoz honoze.



Distichon
Qui ducis vultus et nõ vides ista libẽter
Omnibus inuideas liuide: nemo tibi

Le Missel d'Utrecht, dont nous venons de reproduire le titre, est un fort beau livre imprimé en rouge et noir.

Les caractères de ce Missel ne sont point les mêmes que ceux des autres missels imprimés par Higman, comme on serait tenté de le croire. Le caractère de Higman est celui de l'imprimeur Guillaume Maynial, qui a exercé à Paris de 1487 à 1490. (Voir p. 4.) Le gros caractère de 14 points employé par Hopyl était une fonte neuve qui lui appartenait en propre et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R

S T V X abcdefghijklmnopqrꝛsſtuvxyz

ā bꝰ ꝯ đ dꝰ ē eꝰ ꝫ ī iꝰ ꝉ lꝰ m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ ꝓ p̃ q̄ ꝗ qꝫ q̃

q̄ ꝙ r̄ rꝰ ꝛ ſ̄ ſꝰ t̄ t́ ū ꝺ ꝓ ff ſſ ſt .:;=/ C

Les types en sont exactement copiés sur ceux du *Psalterium ad usum Parisiensem* de 1494-1495, imprimé par Ulrich Gering et Berthold Renbolt. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 100-102.) La forme des lettres est la même. Il y a cependant de très légères différences de détail qui les distinguent; ainsi la capitale D a deux petites barres longitudinales à l'intérieur dans l'alphabet de Hopyl, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la lettre de Gering et Renbolt, qui a en plus deux autres barres transversales, lesquelles n'existent pas chez Hopyl. Dans le Psautier de Paris imprimé *au Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, la queue de la capitale M se termine par un petit crochet que l'on ne voit pas dans le Missel d'Utrecht. La lettre T majuscule n'est pas tout à fait la même pour les deux alphabets. Il y a encore d'autres nuances presque imperceptibles dans d'autres lettres et dans les signes abréviatifs que nous ne signalons pas ici. Nous donnons l'alphabet du petit caractère de 12 points de ce Missel :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

abcdefghijlmnopqrꝛsſtuvxyz ff ſſ ſt .:;=/

ā bꝰ ꝯ đ ē eꝰ ꝫ ī iꝰ ꝉ m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ q̃ ꝗ r̄ ꝛ t̄ t́ ū ꝺ

Wolfgang Hopyl n'a pas imprimé de livres français, que nous sachions. Il a édité des livres en langue flamande, dont des *Heures de la Vierge*, petit in-quarto, et une traduction de *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, dans

le format in-folio. Pour l'illustration de ce dernier livre, Hopyl emprunta la grande planche de *la Cour céleste,* avec tous les saints du Paradis, qui avait paru pour la première fois dans *L'Ordinayre des Crestiens,* imprimé par le Petit Laurens. (Voir fac-similé, p. 119.) Les Heures flamandes, achevées d'imprimer le 10 septembre 1500, après que Higman eut cessé sa collaboration avec Hopyl, sont composées avec les caractères du Missel d'Utrecht, auxquels fut ajouté le W de l'alphabet flamand, inusité dans le latin :

¶ Dese ghetiiden siin gheprent te
Parys int iaer ons heren M.ccccc.
Gheeyndt dē x. dach vā Septēber.
Hopyl
Weest vrolick wildi langhe leuen
Leeft wel wildi altiit vrolic wesen

Un exemplaire enluminé de ce livre imprimé sur vélin fait partie des collections de la Bibliothèque nationale à Paris. Les figures qu'on voit en tête des Offices paraissent être les mêmes que celles des Heures imprimées par Gering et Renbolt en 1499 (n. st.).

Il n'y a point de bordures historiées, mais une simple bande un peu large sur le côté de la marge extérieure, avec des ornements très simples sur fond noir.

La Nef des Folz, en flamand, sortie des presses de Guy Marchant le 6 juin 1500 (voir t. Ier, p. 402-404), a passé jusqu'à présent pour le premier livre composé dans cette langue à Paris.

M. Proctor vient de découvrir des Heures de la Vierge, en flamand, que nous ne connaissions pas, exécutées en 1497 par Higman. *La Nef des Folz* n'occupe plus alors que le second rang, et les Heures imprimées par Hopyl, le troisième.

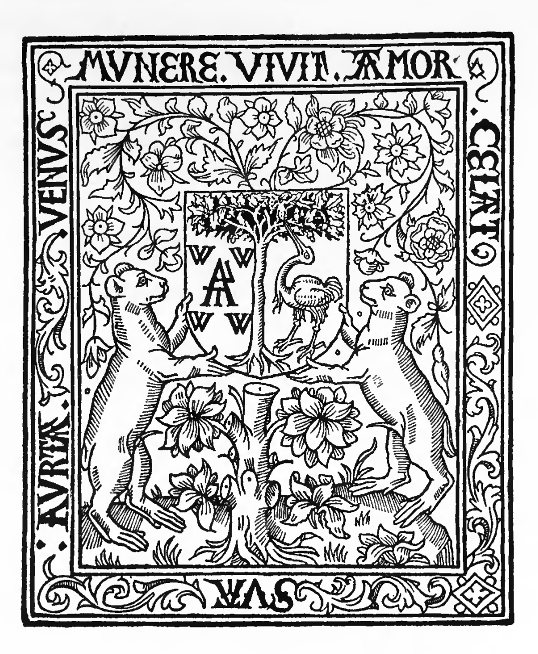
M. Henri Stein a consacré à l'imprimeur Hopyl une fort intéressante monographie, à laquelle nous renvoyons le lecteur [1].

Wolfgang Hopyl s'est servi de la marque dont nous donnons ci-après le fac-similé. Dans l'écusson, que soutiennent deux dogues à oreilles courtes, au-dessus d'un tronc d'arbre coupé, on voit à droite la cigogne figurant dans les armoiries de la ville de la Haye et rappelant le lieu de naissance de

[1] Henri Stein, *L'atelier typographique de Wolfgang Hopyl à Paris;* Fontainebleau, E. Bourges, imprimeur, février 1891; in-4° de 30 pages. Tiré à 100 exemplaires non mis dans le commerce.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'imprimeur[1]. Son monogramme se trouve à gauche. La bordure renferme ces deux devises : *Munere vivit amor. Celat sua furta Venus*[2] :



L'atelier de Hopyl était en pleine activité à la fin du xve siècle et continua de fonctionner jusque dans le premier quart du xvie. Les relations de cet imprimeur étaient surtout fréquentes avec les libraires étrangers, auprès desquels il s'était fait une réputation pour l'impression des missels.

[1] La Haye a dépendu du diocèse d'Utrecht jusqu'en 1584. La cigogne se voit souvent sur les plats dorés de reliures en vélin des éditions de classiques latins, *cum notis Variorum,* donnés en prix dans les écoles hollandaises aux xviie et xviiie siècles. La cigogne est encore indiquée dans l'armorial d'Ablaing comme figurant sur l'écusson d'une petite localité nommée Zwaag, dans la Hollande du Nord.

[2] La première de ces devises est empruntée à Tibulle : *Celari vult sua furta Venus* (livre I, élégie 2, vers 36). — Un autre poète a dit : *Munere vivit amor.* — Jean de La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie,* p. 65, ouvrage cité, a mal lu les mots inscrits dans la bordure et donne le texte suivant : *Sua aurita Venus munere vivit; amor cælat,* qui est inintelligible.

CHAPITRE XXIV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE PIERRE LE CARON

(1489-1500)

Premiers livres imprimés par Le Caron. — Ses changements successifs d'adresses et de marques. Ses publications populaires. — Sa veuve lui succède.

Pierre Le Caron a imprimé, en 1489, *Les Fais Maistre Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roy Charles VIe.* Le titre, reproduit ci-dessous, débute par une grande initiale historiée, remarquable par son originalité :



La lettre L est formée de traits de plume à boucles de calligraphe. Par-devant viennent se greffer deux têtes à visages grotesques, montées l'une sur l'autre et paraissant faire partie d'un même tronc. Au-dessus s'élance un corps de poisson fantastique, dont la queue s'enchevêtre en des replis noués qui se marient et se confondent avec les fioritures de la lettre elle-même, et dont la tête est armée d'un long bec qui saisit par le cou une tête pour la séparer de l'autre.

Cette illustration typique a été employée dans plusieurs livres publiés au nom d'Antoine Vérard; elle a été copiée par Guillaume Le Rouge, en tête de *La Danse Macabre* qu'il a imprimée à Troyes, en 1491; elle fut ensuite imitée par les imprimeurs lyonnais.

Art contreffait
Deuez banir
Orgueil forfait
Me fait parmir
Joindre et vnir
Ne me deuez
Veoir le deuez
Sans grant demour
Tout conceuez
Loyal amour

Amoureuse princesse
Madame a dire voir
Qui mal penser ne cesse
Ne vous peut deceuoir
par reffuz ou non voir
Com mauuais escondire
Vicieulx tous mauldire
Vueille le dieu des dieux
A vng mot sans plus dire
En cueur religieux

Es chiez trouuez
Le parceuez
V fay demour
Mais que prenez
Loyal amour

Prince parfait ioyeux
Dix foiz ce pouez lire
Trouuerez esdis lieux
Soit bien ou mal eslire
En cueur religieux

Ce present liure ou quel est traittie des fais maistre alain chartier a este/ Imprime en la ville de paris par honnourable homme maistre pierre le caron expert en lart de impression demourant en la grant rue du temple ioingnãt a saincte auoye faisãt le coing de la rue geffroy langeuin. Le. v..iour de septembre. Lan mil. iiij^c.iiij^xx.et noeuf

La mention suivante se lit à la fin du volume : *Ce present livre, ouquel est traittié des fais Maistre Alain Chartier, a esté imprimé en la ville de Paris par honnourable homme Maistre Pierre Le Caron, expert en l'art de impression, demourant en la grant rue du Temple joingnant à Saincte Avoye, faisant le coing de la rue Geffroy*

Laugevin, le vᵉ jour de septembre l'an mil iiijᶜ iiijˣˣ et noeuf. Voici l'alphabet de ce premier caractère de Pierre Le Caron :

A B C C D E F G H I L M N O P

Q R S T V X Y a b c d e f g h i l m m

n n o p q r r s ſ t u d p p z ...

Il n'est pas bien régulier et les lettres paraissent un peu tremblées.

Le Caron imprima avec ces types la traduction des Commentaires de César par Robert Gaguin, édition faite pour Vérard, sans date ni nom d'imprimeur. On y retrouve les illustrations appartenant à Jean Bonhomme, dont s'était servi Levet pour le même livre en 1485 (voir t. Iᵉʳ, p. 419-421); mais on n'y voit pas la planche de la présentation, par Robert Gaguin, des Commentaires au Roi. (Voir t. Iᵉʳ, p. 418.) Elle est remplacée par une autre plus lourde d'exécution, placée en tête des *Politiques* d'Aristote, dans laquelle Nicolas Oresme est représenté offrant sa traduction au Roi.

L'édition en question n'est pas signée de Le Caron; mais M. R. Proctor, qui a fait une étude spéciale et approfondie des types usités au xvᵉ siècle, l'attribue à cet imprimeur. Nous avons vu ce livre au Musée Britannique à Londres, et nous sommes absolument de l'avis du bibliographe. On a donné déjà (voir t. Iᵉʳ, p. 423) un fac-similé de l'achevé d'imprimer de cette édition de César; reproduisons-le ici de nouveau, afin qu'on puisse plus facilement le comparer avec les pièces d'identification :

Imprime a paris par Anthoine verard
libraire demourant sur le pont nostredame a
lymage sainct Iohan leuangeliste/ou au pa
lais au premier pillier de la grant salle pres la
chappelle ou on chãte la messe de messeigne/
urs les presidens.

Le Caron imprima avec les mêmes caractères un petit in-quarto sans date, auquel il n'a pas mis non plus son nom, le *Liber super tractatu coronæ mysticæ*. C'est le seul livre latin que nous connaissions pour être sorti de ses presses. Au verso du titre, on voit une image de la Vierge gravée sur bois.

Le Caron quitte la « grant rue du Temple », et, le 16 décembre 1493, nous le trouvons établi dans la rue Quincampoix, à l'enseigne de *la Croix Blanche.* C'est alors qu'il imprima le *Traicté de l'amour parfaicte de Guisgardus et Sigismonde, fille de Tancredus,* petit in-quarto de 20 feuillets, et, le 22 avril 1494, *L'Aguillon d'amour divine,* de saint Bonaventure, dont nous reproduisons ci-dessous le titre avec une nouvelle lettre grotesque :


Laguil
londamourdi
uine

Ce dernier ouvrage est mentionné par plusieurs bibliographes sous la date de 1474. Si cette date était exacte, *L'Aguillon d'amour divine* serait le premier livre français qui aurait été imprimé; mais, après examen, cette date, fautivement exprimée, doit être lue 1494, car le livre est à l'adresse de la rue Quincampoix, seconde demeure de Pierre Le Caron.

Cy finist lesguillon damour diuine
imprime a paris par Pierre le caron
demourant en la rue de quiquãpoit
a lenseigne de la croix blanche.
le xxii. iour dauril M il:cccc.xxxx.
et xiiii. apres pasques.

Le Caron ne paraît pas avoir conservé, rue Quincampoix, la première fonte de ses caractères. Il s'est servi d'un autre type gothique plus régulier,

comme on peut facilement en juger par le fac-similé de la première page de *L'Aguillon d'amour divine* que nous donnons ci-dessous :

Fueillet deuziesme

Cy cõmence le prologue de laguillon damour
diuine/fait par le docteur seraphic saint Bo/
nauenture. Et translate de latin en francoys
par de bonne memoire maistre Jehan gerson
A linstruction de sa seur/ou de sa fille de con
fession. A laquelle est adresse ce prologue ⁊ la
dicte translacion.

Ma treschiere fille desirant ⁊ requerãt par ar
a dant desir que soies vraye espouse de iesucrist
voulẽtiers ay ẽtreprins ceste labourieuse oeu
ure/de translater ⁊ descripre laguillon damour diuine
de latin en francois/nompas de mot a mot : mais par
telle maniere que en le solitairement lisant seras p̃sent
a ton ame cõme docteur a disciple. Et a dieu seras tu
presentee comme espouse ⁊ amye familiere de son filz le
doulx iesus.

Esus occis honteusement/amerement naure
i benigne roy innocent crist. Espouse pure da/
mour diuine prestement obeissant aux cõman
demens de dieu. resistant vertueusement aux tempta/
cions des ennemys/ misericors aux indigens/ ardant
en charite/vigoreuse a son corps/ioyeuse en aduersite
attrempee en prosperite/diligente en bonnes operaciõs
esleuee en contemplacion/ blanche par pure chastete/
estrange au monde/ transformee en crucifix/ humble
de cueur/ innocent en penser/ sobre en parler/ iuste en
ouurer/miroer exemplaire de saincte vie. Especiale/
mẽt fiancer ioindre ⁊ traire a soy par spirituel mariage
cellui qui est son vray espoux sans tendre a autre.

a ii

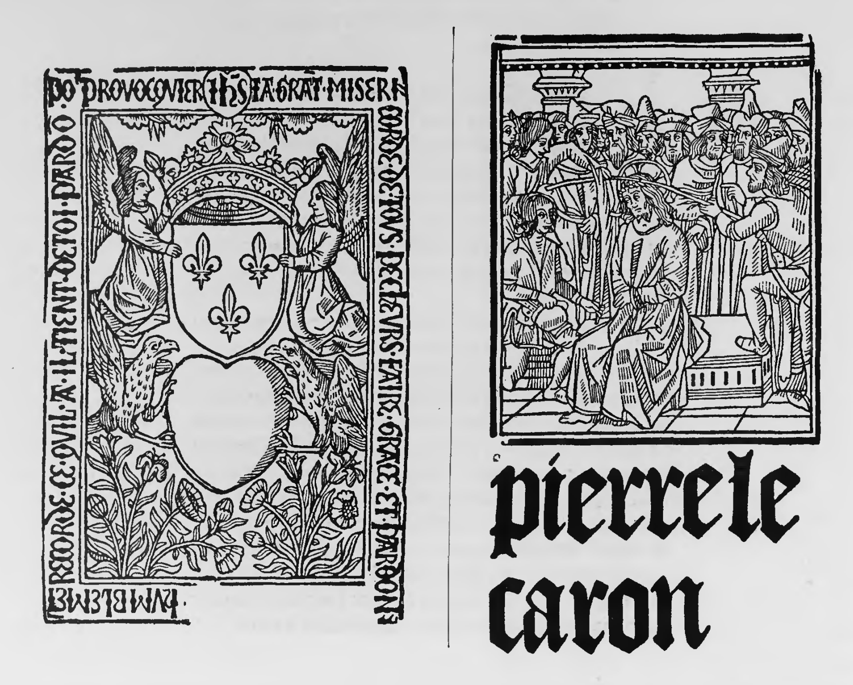
Le Caron imprima avec ces caractères, pour le compte du libraire Antoine Vérard, *Le Mistère de Bien advisé et Mal advisé* :

Cy finist le mistere de Biẽ aduise ⁊ mal aduise Impri
me a paris: par Pierre le carõ: Pour anthoine verard
libraire demourant a paris sur le pont nostredame a
limage saint Jehan leuãgeliste: Ou au palais au pre
mier pillier deuant la chappplle ou len chãte la messe
de messeigneurs les presidens.

Une partie des bois de Pierre Levet est passée chez Le Caron, entre autres la marque de Vérard, qui se trouvait dans l'atelier et dont la planche

était usée. Pour l'utiliser, Le Caron fit disparaître les initiales qui se trouvaient dans le cœur au milieu, et coupa la partie de la bordure du bas qui contenait le nom *Anthoine Vérard,* tout en conservant la devise entière de ce dernier dans le pourtour, comme on peut s'en rendre compte par le facsimilé ci-après.

La marque de Vérard, ainsi modifiée avec les vides que nous indiquons, se voit au recto du dernier feuillet de *L'Aguillon d'amour divine :*



Au verso, on trouve une planche du matériel de Levet, avec le nom de Pierre Le Caron, en gros caractères, placé au-dessous.

L'ancienne marque de Vérard, avec la suppression du monogramme de cet éditeur et la coupure que nous venons d'indiquer, dans l'espace de laquelle on a inséré le nom de Pierre Le Caron en caractères mobiles d'imprimerie, paraît encore sur le titre d'une édition des *Lunettes des Princes,* de Jean Meschinot, ainsi que dans une autre édition des *Fais Maistre Alain Chartier,* toutes deux sans date, mais portant l'adresse de la rue Quincampoix, seconde demeure de Pierre Le Caron.

La lettre historiée à figures grotesques de l'*Alain Chartier* de 1489 passe

chez Vérard. On la retrouve, en 1493, dans l'atelier de Jean Morand, imprimeur rue Saint-Victor, où elle sert d'en-tête aux *Croniques de France,* ainsi qu'à d'autres publications de Vérard faites postérieurement.

Le 23 novembre 1495, Le Caron imprime un livret petit in-octavo intitulé *Le Blason de toutes armes.* Il indique alors son atelier *en la rue Neufve Sainct Marry* (sic) *après l'enseigne des Ratz.* Il publie, vers la même époque, *la Vie, légende, miracles et oraison de Monseigneur saint Roch, glorieux amy de Dieu,* avec la figure de saint Roch et de son chien sur le titre.

la vie legē/

de/miracles ⁊ oraison de monseigñr saint Roch: glo
rieux amy de dieu Pour les merites ⁊ intercession
du quel dieu a ottroye a vng chascun devotement le
reclamant Remede contre toute pestilence.



cepisti quando te liberatum a peste per angelum sen
sisti Et per illud salutiferū crucis signaculū quod
tecum in carne crescens diuus gessisti. Et per illud
in desessum pietatis obsequium quod cunctis peste
languentibus impendisti vt michi et omnibus in te
confidentibus atq; sperātibus more tue pietatis suc
curras: et a mortifera peste perseuerando custodias
meq; tandem et omnes hic tue ꝓtectionis scuti mu
nitos et defensos auxilio tecum post hoc exilium ad
celeste conuiuiū tua sanctissima prece facias perue
nire. Amen. ¶ Versus. Ora pro nobis beate
pater roche. ℟. Vt digni simus et mereamur pre
seruari a peste epidimie. Oremus

OMnipotens sempiterne deus pater miseri cor
diarū et deus totius consolationis mortē pec
catoris nolens: sed magis vt conuertatur et viuat
qui beatum rochum confessorem tuum contra mor
talitatis et pestilencie plagam patronū ac defenso
rem nobis misericorditer prouidisti. concede ꝓpicius
vt eius meritis et precibus mortiferam epydimie pe
stem euadere; dignosq; penitēcie fructus in via pre
senti per tuam gratiam peragere valeamus. Per
dominum ⁊c. Pater noster. Aue maria

¶ Cy finist la vie saint roch. Imprimee
a Paris par Pierre le Caron demou
rant en la rue neufue saint merry . ou
a son ouuroit a lentree de la porte du
palais.

Cette impression, de format petit in-quarto, est sans date, mais elle est du même temps que *Le Blason de toutes armes,* car on y fait mention de cette troisième demeure de Le Caron suivie d'une adresse complémentaire : *ou à son ouvroir,* c'est-à-dire à sa boutique ouverte *à l'entrée de la Porte du Palais.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le Caron a encore imprimé, dans son atelier de la rue Neuve-Saint-Merry, *Le Grant Blason de faulses amours*, composé par frère Guillaume Alexis, religieux de l'abbaye de Lyre en Normandie et prieur de Busy.

le grant blason de faul les a mours
fait & compose par frere Guillaume Alexis: Religi eux de Lyre et prieur de Busy

Guiere ne dure
Vaine verdure
Joyeuses flours
Ceste figure
Lyuer procure
Tiltre de plours
A plaisirs cours
Longues doulours
Et ce voyant ie vueil conclure
Ce blason de faulses amours
Justement monstrant que les tours
Sont telz quon nen doit avoir cure

Cy finist le grât blason de faulses amours Imprime a paris p P. le Caron demorât en la rue sait merry ou au pa lais A la pmire porte

Le Caron ne date plus ses livres après 1495; il abandonne la vieille marque tout à fait usée de Vérard, et en fait graver une nouvelle qui représente un bois entouré de murailles crénelées, avec les initiales P C au milieu d'un écusson soutenu par un aigle et un lion; au-dessous, le mot *Franboys*[1].

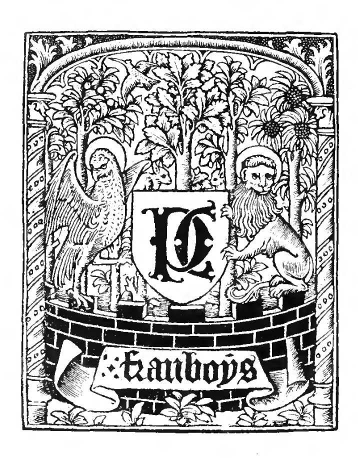
Cette marque servira à distinguer des autres la quatrième série des publications de Le Caron; il quitte la rue Saint-Merry pour installer son imprimerie plus près de sa boutique, dans l'île du Palais, rue de la Juiverie, à l'enseigne de *la Rose*. La rue de la Juiverie était alors une des artères principales de Paris. Située entre le pont Notre-Dame et le Petit Pont, dans la Cité, elle conduisait, en passant par le marché Palu, à la «grant rue Saint-Jacques».

[1] La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (p. 61), ouvrage cité, interprète le mot *Franboys* par *franc-bois* ou *bois clos*. Ne serait-ce pas une allusion au parc de Hesdin, le Versailles du XVe siècle, célèbre dans l'Artois et la Picardie, sur la frontière de laquelle il était situé? Originaire d'Auxi-le-Château ou des environs, Nicolas Le Caron, le premier imprimeur d'Amiens, était peut-être un parent de Pierre Le Caron, de même que Guillaume Caron ou Le Caron, libraire à Paris, qui s'associa en 1489 avec Jean Du Pré pour la publication de livres liturgiques. Plusieurs Le Caron figurent dans les listes de maîtres ès arts de la Sorbonne à la même époque. L'un d'eux était principal du collège de Boncourt en 1481. Tous sont originaires de Picardie ou d'Artois.

La nouvelle marque de Le Caron orne le titre du *Livre de la Chasse du grand seneschal de Normendie.*

le liure

De la chasse du grant seneschal de Normendie. Et les ditz du bon chien soulliart: qui fut au roy loys de france. xi. de ce nom.



On la trouve aussi sur un *Grant herbier en françois,* in-folio avec figures sur bois de plantes et d'animaux.

De Castoreo



La figure ci-dessus représente le castor, animal amphibie autrefois fort commun dans les fleuves et rivières de France.

GRANT HERBIER EN FRANÇOIS

IMPRIMÉ PAR PIERRE LE CARON

Spécimen d'une page illustrée

Morsus diaboli.



re: ⁊ est toute trenchee cõme se on leust
morse. Et dient aucuns que le diable
par enuie quil auoit pour ce q̃lle estoit
de si grant vertu comme elle est la mor
dit ainsi pour la destruyre. On lappel-
le autrement succuse. Elle croist en
lieux umbrageux ⁊ moites: ⁊ enboscai-
ges. ⁊ a fueilles semblables a fueilles
de borraches / mais elles ne sont pas si
velues: ⁊ si sont plus fermes ⁊ plus ai
gres ⁊ vng peu detrenchees: ⁊ croist la
haulteur dun bras: ⁊ a fleur qui a cou
leur sus le vermeil. Contre apostu-
me venimeux appelle antrax: que au-
cuns appellent le mal saint cristofle.
soit lerbe pilee ⁊ mise sus / et que on la
renouuelle souuent: sans doubte elle le
garist. Elle vault aussi cõtre douleur
de la matrice se on la mengue ou se on
boit le vin ou elle aura cuyt

De ima muscata

MUscata herbe muscote / ou
herbe de musc Elle est ain
si appellee pour ce que elle
a odeur de musc. Et en est

De muscata.



de trois manieres. La grande / la peti-
te ⁊ la moyenne. ⁊ toutes les trois ont
ensemble vertu Ceste herbe croist en
lieux sablonneux. La grande a fueil-
les longues / comme la longueur dune
paulme. ⁊ porte vne petite fleur sem-
blable a lerbe que on appelle pie de cou
lomb: ⁊ porte vne semence qui a poin-
tes comme aguilles. Elle est appellee
la grande pour ce que elle a plusgrant
vertu que les autres. Muscata la pe-
tite a moult de fueilles petites qui res-
sẽblent a pipernelle. Ceste herbe quãt
a toutes les trois manieres a vertu cõ
tre la douleur des nerfs: ⁊ contre toute
goute. ⁊ pource la met on en loignemẽt
dit merciaton / qui vault aux choses des
susdictes. La grande muscate soit cuite
en vin puis soit mise sus les lieux dou
lans / ou que on en face emplastre auec
gresse de ours / ⁊ puis soit mys sus les
nerfz ⁊ autres lieux doulans. il en oste
ra la douleur

De Millefolio

Le Caron a imprimé des relations de cérémonies et de fêtes publiques en 1498, telles que l'entrée de Louis XII à Paris :


Lentree du roi
De France treschrestien Loys douziesme de ce nom a sa bonne
ville de paris/ Auecques la reception de luniuersite de paris. &
aussi de monsr de paris/ & le soupper qui fut fait au palais.
Faicte lan mil.cccc.iiii.xx.& xviii.le lundi.ii.iour de iuillet.

Il existe trois éditions de cette pièce historique. Celle qui est probablement la première débute par ces trois lignes :


Lẽtree du
treschrestien Roy de France Loys douziesme
de ce nom a sa bonne ville de Paris

Elle n'a pas de figure en tête et son titre contient moins de détails que les deux autres éditions. Le titre de la troisième est en six lignes.

Le récit du tournoi ou des *Joustes faictes à Paris en la rue Saint Anthoine huyt jours après l'entrée du Roy Loys douziesme de ce nom* est sorti des mêmes presses. Nous avons constaté l'existence de deux éditions.

La première édition de ce pas d'armes, qui eut lieu près de l'hôtel des Tournelles, commence au haut de la page par un simple titre de départ en trois lignes sans la date; le texte suit immédiatement après :

les ioustes

Faictes a Paris en la rue saint anthoine huyt iours
apres lentree du Roy Loys douziesme de ce nom

ET pour les pas a ioustes qui huyt iours a
pres lentree de Loys de Valloys douziesme
de ce nom Roy de france fut plante vng lis
au bout des lisses en la grant rue saint an-
thoine assez pres de son hostel des tournelles/ de la
haulteur de trente piez de long/a la pointe duquel e-
stoient six fleurons: a chascun diceulx vng escu pen-
dant. Ausquelz escuz estoiet figurees les armes des
seigneurs qui apres sensuyuent:pour tenir ledit pas a
ioustes contre tous venans: au ioyeux aduenemet du
Roy nostredit seigneur/Cest assavoir
Monseigneur le conte de ligny.
Monseigneur le conte de Neuers.
Monseigneur le marquis seignr de clerieux.
Messire pierre du Puy seigneur de Vstan
Regne pot seigneur de la roche pot
Et messire loys de heddeuille seignr de sandricourt.

¶ Item a audessus diceulx six fleurons ou estoyent
lesditz escuz pendans auoit vng lis tout espany/ Du
quel yssoit vng cyon vert:au hault duquel estoit pose
vng noble escu de france a trois fleurs de lys dor: ri-
chement borde tout autour dun collier de lordre sainct

La seconde débute par un titre spécial en quatre lignes, qui porte la date de *L'an mil cccc quatre vingtz et dix huyt.*

Au-dessous, une gravure sur bois représente le combat à la barrière, à la suite duquel le seigneur de La Roche Pot est proclamé vainqueur.

On voit, en face, le Roi qui assiste aux joutes dans sa tribune. Dans les

loges, à droite et à gauche, se pressent les princes, les seigneurs et les dames de la cour.

les ioustes

Faictes a Paris en la rue saint antoine huyt iours apres lentree du roy Loys douziesme de ce nom. Lan mil.cccc. quatre vingtz et dix huyt.



Il ne faut pas chercher des œuvres d'art dans ces naïves figures sur bois grossoyées à la hâte.

Ce sont toutefois de précieux documents iconographiques dessinés par des témoins oculaires, qui nous ont conservé le souvenir de fêtes populaires du vieux Paris.

Pierre Le Caron, qui avait établi son premier atelier en ville, en dehors du quartier de l'Université, ne s'adressait pas aux étudiants et aux professeurs, mais plutôt au grand public. Il ne cherchait pas à faire des livres aussi artistiques et aussi soignés que plusieurs de ses confrères, mais à produire rapidement, selon les circonstances du moment.

Ces feuilles volantes, véritables gazettes ou journaux du temps, qu'il vendait à son « ouvroir » du Palais ou aux passants, eurent un succès extraordinaire, au point qu'il fut obligé d'en faire des éditions coup sur coup, comme nous venons de le constater.

Le programme de la pompe funèbre de Charles VIII, sorti des mêmes presses, comporte trois éditions[1]. La première est certainement celle qui est intitulée : *Ordonnance faicte par Messire Pierre d'Urfé chevalier grant escuyer de France ainsi que audit grant escuyer appartient de faire pour l'enterrement du corps du bon Roy Charles huytiesme.* Il y a, au bas du titre, une petite image d'un cercueil recouvert d'un drap funèbre avec deux cierges allumés, et entouré de prêtres et de religieux :


Ordõnance

Faicte par messire Pierre durfe cheualier grãt escu-
yer de france ainsi que audit grant escuyer appartient
de faire pour lenterrement du corps du bon Roy
Charles huytiesme que dieu absoille, Et ladicte or-
dõnance leue ⁊ auctorizee par mõseigneur de la Tri-
moille premier chambellan ⁊ lieutenant du Roy a acõ-
paigner ledit corps. Et aussi par le conseil de messei-
gneurs les chãbellans ⁊ autres ql auoit auecqs luy.



Une autre édition imprimée avec les deux types de Le Caron se trouve à la Bibliothèque de Dresde. Elle présente quelques différences dans le titre, et le bois qui se voit au bas est brisé à l'angle gauche.

La troisième édition commence par ce titre quelque peu différent du premier : *La vraie ordonnance faicte par Messire Pierre d'Urfé.* L'intitulé de la pièce est disposé typographiquement en dix lignes, tandis qu'il n'y en a que neuf pour la première édition. Dans la troisième, la petite image du cercueil est accompagnée de l'écu royal aux armes de France.

[1] Ces pièces rarissimes sont réunies dans deux recueils différents que nous avons pu comparer entre eux. L'un est conservé à la Bibliothèque Mazarine; l'autre, qui provient du célèbre bibliophile Jacques-Auguste de Thou, est une des perles de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Le filet de la première gravure, qui est brisé dans le bas à gauche, donne ainsi la preuve matérielle d'un tirage postérieur :

La vraie or
donnance. Faicte par messire Pierre durse chevalier
grant escuyer de france ainsi que audit grant escuyer
appartient de faire pour lenterrement du corps du bõ
Roy Charles huytiesme que dieu absoille. Et la
dicte ordonnance veue & auctorizee par monseigneur
de la Trimoille premier chambellan & lieutenant du
Roy a acompaigner ledit corps. Et aussi par le con-
seil de messeigneurs les chãbellãs & autres quil avoit
avecques luy

Ces deux petites figures gravées sur bois sont placées au bas du titre :





Les mêmes bois reparaissent sur *Les Epitaphes des feuz roys Loys unziesme de ce nom et de Charles son filz*, avec une semblable marque de détérioration :


Les epita
phes des feuz roys Loys unziesme de ce nom &
de Charles son filz viii. de ce nom que dieu ab-
soille. Et la piteuse complainte de dame crestien
te sur la mort du feu roy Charles avec la com-
plainte des trois estatz.





La relation du *Sacre du Roy Loys tres chrestien fait à Reims*, reproduite ci-dessous, est ornée d'une gravure sur bois :


Le sacre du

Roy Loys treschrestien fait a reims Lan mil quatre
cens quatre vingtz & xviii. Le xxvii. iour de may.
Et comment les douze pers de france doiuent & sont
tenuz estre ou leurs commis audit sacre en la dicte vil
le de reims chascun faisant son office. Et tous les ducz
& contes dudit royaume de france : & lesquelz sont qui
tiennent nuement & sans moyen du Roy nostre sire. et
lesquelz sont qui tiennent par le moyen dautruy ainsi
que plus aplain cy apres sera declare.



Nous donnons le fac-similé de la première édition. L'autre est décrite dans le Catalogue de Lignerolles (n° 2558), où l'on trouvera le titre avec la même gravure, mais la lettre initiale diffère; c'est celle de *l'Entrée du Roy*.

Les impressions populaires de Pierre Le Caron ont une physionomie toute spéciale, qui sert à les faire reconnaître entre toutes. La première ligne du titre est toujours disposée en lettres gothiques énormes de 52 points, d'une forme particulière, qui attirent l'œil comme une affiche et qui sont hors de proportion avec les autres caractères du texte. Cette disposition, imitée ensuite par les imprimeurs lyonnais, ne se rencontre pas chez les typographes parisiens. Toutes ces pièces sont imprimées avec le second caractère de Le Caron, exactement copié sur celui de Levet, mais qui présente quelques légères dif-

férences, notamment dans la lettre capitale C, plus large et moins droite chez Le Caron; la lettre E est moins haute chez ce dernier. (Voir tome Ier, p. 418.) Voici l'alphabet du type de Le Caron :

A B C D E F G H J L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i l ꝛ l m n n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ff ſſ ſt . : / ⸗

ā c ꝯ q ē t ī ꝯ m̄ mꝰ n̄ d oꝰ ꝑ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝗ̄ ꝛ ſꝰ ſſꝰ ʒ t t tꝯ ū uꝰ

Le Caron a imprimé le poème du *Triumphe et exaltation des Dames* avec une gravure sur bois tenant presque toute la page du titre :





La fin du volume donne la dernière adresse de Le Caron *en la rue de la Juyfrie à l'enseigne de* la Rose :

¶ Cy fine le triumphe et exaltation des dames imprime a paris par Pierre le caron demourant en la rue de la iuyfrie a lenseigne de la rose/ou en la court du palays a la premiere porte.

La nouvelle marque de Le Caron figure à la fin de *L'Abuzé en court,* de Pierre Michault. Le titre de ce volume débute par une grande lettre ornée à boucles et à visage grotesque, différente de celle des *Faiz* d'Alain Chartier :



¶ Labuze parle a lacteur
¶ Or vins a la porte de mō logis ou ie fus prins et mene au lieu auquel tu mas/et en cheminant me tenoit pourete par la manche/ et me bailla de lautre coste vne potence en la main. Et abus me poursuyuoit moy monstrant a tout le doy et maladie me tenoit de ses mains la teste. Et en ce point prins partience et men partis/et nous en alasmes au repaire des seruiteurs qui en court ont le vent contraire et qui plus visent a bien seruir que a leurs besongnes/et vueillez regarder comme ie fus et en quel triumphe mene au lieu auquel trouue tu mas.
¶ Comment labuze fut mene a lospital.



Or as tu ouy et bien veu toute ma vie et la verite de mon fait/et comme ie fus mene a lospital pour le guerdon de mon seruice et la recompense de mon temps perdu. Et vueillez toy et les autres q̄ a lire vous esbatres pensez mieulx et ō meilleure heure a vostre fait que ie nay fait au mien/et a ceste dangereuse attēte ne vous asseruez de laquelle sont peu de saiges personnes au danger. Et pource se garde qui se aymera.

¶ Explicit.

Le livre est orné de petites figures sur bois dont nous venons de donner ci-dessus un spécimen.

La marque de Le Caron avec la devise *Franboys* est placée sur le titre du *Grant Testament de Villon et le Petit,* sur les *Vigilles de la mort du feu roy Charles VII,* par Martial d'Auvergne, et sur d'autres livres.

Le Caron s'est servi, pour *Le Triumphe des Dames* et pour *L'Abuzé en court,* de types gothiques de bâtarde différents de ceux qu'il avait employés jusqu'alors. Voici l'alphabet de ce troisième caractère de 10 points :

A A B C D E F G H I K M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k m m n n o p q r r s ſ t u v p y z ff ſſ ſt

ā ē ... . 9 / ¶

Citons, parmi les livrets les plus curieux sortis des presses de Le Caron, une édition du plus ancien des indicateurs de Paris, sous ce titre que nous reproduisons tout au long : *Les Rues et Églises de Paris, avec la despence qui si fait chacun jour; le tour et l'enclos de ladite ville, avec l'enclos du bois de Vincennes et les épytaphes de la grosse tour dudit bois, qui la fonda, qui la parfist et achera; et avec ce, la longueur, la largeur et la haulteur de la grant église de Paris, avec le blason de ladite ville et aucuns des cris que l'on crie par la ville.*

Le Caron a encore imprimé des facéties, telles que *L'Épitaphe de défunct maistre Jehan Trotier,* chef de la bande des *Enfans sans soucy,* mort rue Saint-Denis, à Paris.



La marque de Le Caron figure à la fin de cette pièce.

On doit encore à Le Caron la publication de nouvelles de l'expédition d'Italie. Parmi celles-ci, nous citerons : *L'Appointement de Rome avec les Lettres du Roy envoyées à Monsieur de Bourbon,* 4 feuillets, et *La Bataille qui a esté faicte à Naples et comment le Roi Ferrand a esté desconfit,* 2 feuillets seulement qui se trouvent à la Bibliothèque nationale.

La veuve de maître Pierre Le Caron, Marion de Malaunoy, dite *la Caronne,* lui succéda vers 1500, à la même adresse de la rue de la Juiverie, à l'enseigne de *la Rose,* et tint également après lui son « ouvroir », à la première porte du Palais. On lui doit une édition de *Maistre Pierre Pathelin hystorié*[1], c'est-à-dire illustré de figures, et une *Vie de saint Mathurin.*

Un livret sans date, de 8 feuillets petit in-octavo, imprimé en gothique, intitulé *Noëls nouveaulx,* porte à la fin cette mention : *Imprimé à Paris pour la Carronne*[2].

M. Henry Harrisse, bibliographe américain, s'est occupé de l'imprimeur Le Caron dans les *Excerpta Columbiniana*[3]. Il a établi, comme nous et d'après les mêmes données, ses différents changements d'adresse, mais il n'a pu citer, dans la chronologie de ces éditions, qu'une partie de celles que nous venons d'indiquer, et qui sont loin de comprendre tout ce qui est sorti de ses presses. M. Robert Proctor dit qu'on ne connaît encore que fort peu de livres de Le Caron, tous échelonnés à de longs intervalles, et il suppose avec raison qu'il a dû en imprimer un bien plus grand nombre.

Grâce aux recherches de M. Harrisse, nous savons que l'atelier fondé par Pierre Le Caron en 1489 a été continué, après sa veuve, par Guillaume Nyverd et ses descendants, qui se sont succédé pendant une période d'au moins soixante ans dans le cours du XVI[e] siècle.

[1] Le seul exemplaire connu de cette rarissime édition, découvert dans la bibliothèque du marquis d'Aix, à la Serra, en Savoie, a passé chez Ambroise-Firmin Didot, qui l'a fait relier, et, à la vente de cet amateur, le livre est allé prendre place dans la collection du baron James de Rothschild. C'est un petit in-quarto de 30 feuillets, à 40 lignes par page, imprimé avec le troisième type de petite bâtarde gothique de Le Caron. Le texte débute par une initiale S sur fond noir, du même alphabet de lettres ornées que la lettre L du *Sacre du Roy Loys.* (Voir p. 90.) Au-dessus du titre, on voit une figure sur bois représentant Pathelin chez le drapier. Il se termine par le libellé suivant : *Cy fine la farce de Maistre Pierre Pathelin, imprimée à Paris par Marion de Malaunoy, vefve de feu Maistre Pierre Le Caron, demourant en la rue de la Juyfrie, à l'enseigne de* la Rose, *ou au Palays, à la première porte.* — Pour plus amples détails bibliographiques, consulter le *Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild,* rédigé par M. Émile Picot (t. II, n° 1083, p. 21-22; ouvrage cité). On y verra un fac-similé du titre et du commencement du texte.

[2] Brunet, *Manuel du Libraire,* t. II, col. 1704; ouvrage cité.

[3] Harrisse, *Excerpta Columbiniana;* Bibliographie de 400 pièces gothiques françaises, italiennes et latines du XVI[e] siècle, non décrites jusqu'ici. Paris, Welter, 1887, gr. in-8° (p. XXXVI-XXXVIII).

CHAPITRE XXV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GEORGES WOLFF

(1490-1500)

Débuts de Wolff au *Soleil d'Or* et dans la maison de *Chasteaupers*. — Ses associations successives. Son nom dans les bordures d'un livre d'heures en 1498. — Fac-similés de ses signatures.

Georges Wolff était originaire de Baden (*Badensis*). Il travailla d'abord au *Soleil d'Or* de la rue de Sorbonne, dans la maison de son compatriote Ulrich Gering, avec le matériel de l'atelier que ce dernier avait mis à sa disposition. La première impression portant le nom de Wolff est une traduction latine de la Politique et des Économiques d'Aristote, exécutée avec les caractères romains du Virgile de 1478, et qui fut terminée le 19 janvier 1490 (14 des calendes de février 1489 v. st.) pour le compte de Durand Gerlier, libraire, demeurant rue des Mathurins, à l'enseigne de *l'Estrille Fauxveau*. Le second livre, daté du 28 janvier de la même année (5 des calendes de février), est le Recueil des Sermons prêchés en latin par Robert Carazzoli de Litio. Ce volume est exécuté à deux colonnes, avec une petite gothique d'à peine 8 points qui ne paraît pas avoir appartenu à Gering et qui n'a été employée, à notre connaissance, que par Wolff. En voici l'alphabet :

Ce caractère offre beaucoup de ressemblance avec un de ceux qui ont été employés quelque temps après par Gering, lors de son association avec Renbolt, mais les lettres majuscules ou capitales sont différentes.

Au milieu de la première page blanche, on voit la marque *au Pélican* d'Enguilbert de Marnef. Le colophon porte que le livre a été imprimé avec le plus grand soin (*accuratissime*) par Wolff, à Paris, *au Soleil d'Or* de la rue de Sorbonne :

rare voluit sanctū bernardinū dicitur supne glificatōis. In celesti nāq3 patria vltra essentiale premiū coronatur aureola que debitur doctoribus vt qua diximus in ope de laudibus sanctorū in sermone de sancto petro martyre. Dicere itaq3 possumus illud psalmiste. Magna est gloria eius : magna vtiq3 in eccl'ia militante maior in eccl'ia triumphante. Quare cōuenienter de ipso referre possumus quod de paulo primo heremita in sua vita Hierous scribit. Si mihi indi lectionē optionē dn̄s dignaret̄ cōcedere magis eligerē tunicam pauli cū meritis eius : ita et sancti bernardini q̄ regum purpuras cum gēmis suis. Deprecemur ergo deū celi vt per merita tanti sancti dignos efficiat nos sua gr'a. Et tandē ad vitā pducat et'nā. Amen.

F I N I S

Clarissimi ac celeberrimi preconis Fratris Roberti Carazoli de Licio : Ordinis minorum : Pontificis Aquinatis : opus de laudibus sanctorum accuratissime per Georgiū WOLF. Parisiis in sole aureo vici sorbonici Impressum : Anno a natali christiano. M. cccc. lxxxix. Quinto kalendas februarias.

Deo Gratias.

Nous ne savons pas au juste dans quelles conditions Wolff travaillait *au Soleil d'Or,* soit que ce fût à titre d'aide ou d'associé temporaire, soit qu'il ait simplement loué une partie du local avec le droit de se servir des caractères et des presses de Gering. Le bail de la maison passé avec la Sorbonne, dont nous avons donné copie (voir t. Ier, p. 90-93), fait mention d'une galerie sur laquelle il sera fait un plancher et une cheminée, « afin que de ladicte galerie haulte on si puisse servir de chambre ou petite salle ». C'était peut-être là que Wolff s'était installé, et en ce cas il prenait la place que Higman venait de quitter.

Quelque temps après, nous trouvons Wolff travaillant à une autre adresse, rue Bordelle, dans la maison de Pierre de Chasteaupers (*ad signum vocabulo gallico* au Chasteau Pers), près du collège de Boncourt (*prope collegium Bonæ Curiæ*) [1].

[1] Cet immeuble était appelé le *Château Pers,* c'est-à-dire le *Château Bleu,* du nom d'un de ses anciens propriétaires, et non de celui d'une enseigne. Nous en avons la preuve d'après un acte d'ensaisinement de la maison voisine, *au Lyon d'Or,* qui en fixe l'emplacement, et dont voici un extrait : « Du premier jour d'avril iiii^c iiii^xx et trois. Vénérable et discrète personne Maistre Pierre Caron, bachelier en théologie, maistre du collège de Boncourt fondé à Paris... a esté mis en possession, sauf tous droits, d'une maison ainsi qu'elle se comporte où pend pour enseigne le *Lyon d'Or,* assise

Il y imprime les *Sophismata Alberti de Saxonia*, dont voici le titre en deux lignes d'un caractère différent de ceux du *Soleil d'Or* :

Sophismata Alberti de Sax-
onia nup ꝑ emēdate Impressa.

L'ouvrage, de format petit in-quarto, est disposé à deux colonnes, comme les *Sermones Roberti Carazzoli de Litio*, et imprimé avec les mêmes caractères. Il est daté de 1490, sans indication de mois :

ponēdo ꝙ non sit in ꝑtāte rñdentis
debȝ certificare rñdentē quā ꝑtē
velit. ⁊ sic rñdens ꝓcedat ⁊ nisi rñ
deus sic certificet: nō ē ꝯmittēda
petitio: qr in hac obligatōne rñdēs
dȝ esse certus. Ex his que superficia-
lit dicta sūt circa istas duas speci-
es obligationis .s. impōnem põnes
depōem ⁊ petionem ꝑt diligēs sco-
laris videre quid sit dicendū circa
alias duas species obligationis .s.
dubitationem et sit verum.

ℭ Cōpleta sūt sophismata: obliga
tiones ac insolubilia acutissimi vi
ri Mgri Alberti de Saxonia sum
ma diligētia emēdata. Opa Mgri
Georgii vuolf Badēsis Parisius i-
pssa. Ad signū vocabulo gallico: au
chasteau pers ꝓpe collegiū boue cu
rie. Anno Nonagesimo sup Mille-
simū quaterqꝫ cētesimum.

ℭ Tabula sophismatū Alberti de
Saxonia. Et primo de prīa parte.

Ois hō est ois homo. i.
Omnis fenix est. ii.
Oē aīal fuit in archa noe. iii.
Oēs apli dei sūt duodecim. iiii.
A est verū: ⁊ b est verū et nō est insi
mum a et vnū b. et inequaliter cum
qꝫ b significat esse. a significat ēē et
econtra. ⁊ tamen a significat aliqli
ter esse qr b non significat ēē. v.
Ois asinꝰ hōis currit. vi.
Ois pē pris filii ē pater. vii.
Cuiuslꝫ asinꝰ hōis currit. viii.
Ois hō vel asinꝰ currit. ix.
Omnis ꝓpositio vel eiꝰ ꝯdictoria ē
vera. x.
Oēs hoīes sūt asini: vel hoīes ⁊ asi
ni sūt asini. xi.
Ois vero ⁊ falsa opponūt. xii.
Ois hō ⁊ asinꝰ currit. xiii.
Oē aīal ⁊ aliud ab illo sūt duo ani-
malia. xiiii.
Oē verū ⁊ deū eē differt. xv.
Ois duo ⁊ tria sūt quinqꝫ. xvi.
Ois hō ⁊ duo hoīes sunt tres. xvii.
Ois hō ⁊ aliꝰ homo sūt. xviii.
Oē simul ē possibile n̄ ē verū. xix.
Oē aīal rōnale vel aīal ꝑ rōne. xx.
Ois hō qui ē albꝰ currit. xxi.
Omne ens cuiꝰ quelȝ pars mouet:
mouetur. xxii.
Ois ꝓpō copulatiua cuiꝰ quelibȝ
ps est vera: ē va. xxiii.
Omnis chymera que currit moue-
tur. xxiiii.
Aīal ē sortes ⁊ asinꝰ ē illō. xxv.
Animal non est lapis ⁊ asinus est il
lud. xxvi
Quoddā aīal est sortes ⁊ plato nō
est illud. xxvii.
Quoddā aīal nō est sortes et plato
nō est illud. xxviii.
Aliquis homo ē ⁊ quilibet homo ē
ille. xxix.
Aliquis homo est et nullꝰ homo est
ille. xxx.
Omnis homo habens equū equitat
illum. xxxi
Omnis homo ē animal: ⁊ risibile ē
illud. xxxii
Aliquod enūciabile ē falsū: ⁊ illud
ꝯtradictio est verum. xxxiii.
Ois hō ē aīal ⁊ sīnꝰ asinꝰ currit. xxxiiii
Ois hō videt se. xxxv.
Ois ꝓpō est vera: vel eiꝰ ꝯdictoria
est vera. xxxvi.
Ois ꝓpō ē vera vel eiꝰ ꝯdictoria
est falsa. xxxvii.
Utrqꝫ istoꝝ ē vtrqꝫ istoꝝ. xxxviii.
Utrqꝫ istoꝝ portat lapidē. xxxix.
Utrqꝫ istoꝝ scit arithmeticā. xl.
Utrqꝫ istorum scit septē artes li
berales. xli.
Utrqꝫ istoꝝ pugnat vt vincat se. xlii.
Ab vtroqꝫ istorum enūciatum ē ve
rum. xliii.
Utrqꝫ illoꝝ ē hō vl asinꝰ. xliiii.
Totꝰ sortes ē minor sorte. xlv.
Totꝰ sortes ē ps sortis. xlvi.
Totꝰ brunellꝰ est sortis. xlvii.
Tota disiunctiua est vera cuiꝰ alte

Wolff ne tarda pas à revenir au *Soleil d'Or*. En 1491, il signe, dans cet atelier, deux autres livres, le *Gregorii Papæ liber XI Homiliarum* et les *Libri Salomonis*,

à Paris en la rue de la Porte Bordelle, tenant d'une part du costé d'icelle porte aux hoirs de feu DE CHASTEAUPERS et d'autre audit vendeur (Maistre Jehan Du Buz), aboutissant par derrière aux murs du cloz de l'église Madame Saincte Geneviève au Mont-de-Paris, en la censive d'icelle église... » (Archives nationales. *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, S 1649, fol. 93 v°.)



qu'il imprime avec le gros caractère romain de Gering. (Voir les fac-similés, t. Ier, p. 96 et 97.)

Le 11 mai 1492 (5 des ides), il date encore du *Soleil d'Or* un Bréviaire de l'Église de Paris, petit in-octavo à deux colonnes, pour lequel il se sert d'un petit caractère gothique nouveau, qui reste dans le matériel de l'atelier :

Item de btā maria iuxta cru
cem filii ob ei⁹ passionē dolen
tis tristi.
STabat mat̄ dolorosa iu-
xta crucē lachrymosa dū
pendebat fili⁹.
Cui⁹ aiam gemētē ɔtristātē ⁊
dolētē ptrāsiuit gladius
O q̄ tristis ⁊ afflicta fuit illa
bndicta mater unigeniti
Que merebat ⁊ dolebat ⁊ tre-
mebat cū videbat nati penas
incliti.
Quis est homo qui nō fleret
christi matrē si videret in tāto
supplicio.
Pro pctis sue gētis vidit xp̄m
in tormētis flagellis subditū.
Vidit suū dulcē natū moriētē
desolatū cū emisit spm̄.
Eya mat̄ fons amoris me sē-
tire vim doloris fac vt tecū lu-
geam.
Fac vt ardeat cor meū i amā-
do xp̄m deū vt sibi cōplaceā
Scā mat̄ istō agas crucifixi
fige plagas cordi meo valide.
Tui nati vulnerati iā dignā-
ti pro me pati pro me penas
diuide.
Fac me vere tecū flere crucifixo
ɔdolere donec ego vixero.
Iuxta crucē tecū stare me li-
benter sociare in planctu desi
dero.
Virgo vginū pclara mihi iā
nō sis amara fac me tecū plāgē
Fac vt portē xp̄i mortē passio-
nis eius sortem et plagas re-
colere.
Fac me plagis vulnerari cruce
hac inebriari ob amorē filii.
Inflāmat⁹ ⁊ accēsus p te vgo
sim defensus in die iudicii.
Fac me cruce custodiri morte
xp̄i pmuniri ɔfoueri gr̄a
Qn̄ corp⁹ morietur fac vt aie do
netur paradisi gl̄a. Amē. ℣.
Tuā ipi⁹ aiam ptrāsibit gla-
dius. ℟. Ut reuelent̄ ex mltis
cordib⁹ cogitatiōes corū. Oro.
INterueniat pro nobis q̄s
dn̄e nūc ⁊ in hora mortis
apd̄ tuā clemētiā btā vgo ma
ria mat̄ tua cui⁹ sacratissimā
aiā in hora passiōis tue dolo
ris gladius ptrāsiuit. p dn̄m.
DOmine de⁹ pater Oro
omps q̄ coeterni filii tui
morte mortē supas. pclaravi-
cendi vexilla famulis tuis tri
buisti: q̄s vt bndicte mris eius
doloris cordo gladio ⁊ aimas
nr̄as in nobis medullit⁹ trā-
figētes: crucē clauos cū lan-
cea vbera ⁊ cetā mysteria do-
cēte nos pacifico gestem⁹ in s
stadio tāti triūphi beatis feli
citer coronādi. Per eūdē.

Impssū parisiis ad solē auratū
vici sorbonici Opa mgr̄i Ge-
orgii vuolff. v. id⁹ maii Anno
dn̄i Nonagesimo scdo supra
Millesimū quaterq; cētesimum

Après l'impression de ce Bréviaire, Georges Wolff quitte définitivement l'atelier du *Soleil d'Or*.

Il travaille ensuite pour Philippe Pigouchet et, le 20 octobre 1492, il imprime pour ce dernier, demeurant alors rue de la Harpe, près de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, et pour Enguilbert de Marnef, libraire rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pélican*, près Saint-Yves, une édition des Comédies latines de Térence, avec le commentaire de Guy Jouveneau (*cum commento Guidonis Juvenalis*).

En 1493, nous trouvons Wolff rue Saint-Jacques, près de la prison de Saint-Benoît, *à l'Image Sainte-Barbe*, dans une petite maison occupée précédemment par Wolfgang Hopyl.

Le 16 avril, il termine à cette adresse l'impression des Éthiques d'Aristote,

traduction latine d'Argyropoulos de Byzance, revue par Gilles de Delft, docteur de Sorbonne :

¶ Finitur per Egidiũ delfum sociũ Sorbonicũ: Atqꝫ
impressum per magistrũ Georgiũ Wuolf in intersignio
sancte Barbare. Anno dñi. M.cccc.xciii.xvi.die aplis.

Le 30 mai 1493, il achève, avec les mêmes caractères de 11 points et dans le même format, pour les frères de Marnef, éditeurs, l'impression d'un texte latin des Satires de Juvénal, sans commentaire.

Voici l'alphabet des caractères employés alors par Wolff :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X Z

a b c d d e f g h i k l m n o p q r r s s t u v x y z

æ ff œ ſſ ſt   ã b⁹ ð d⁹ ẽ ę ꝫ b⁹ ĩ l⁹ m⁹ n⁹ õ ꝑ ꝓ ꝗ ꝙ ꝕ ꝛ ſ̃

t t⁹ ũ u⁹ ꝯ ( ) . : ?

Georges Wolff a fait usage de la marque suivante, composée de son monogramme surmonté de la croix avec le signe de maître :



Une grande lettre tourneure G, initiale de son prénom, renferme les lettres W, O, L, F, placées de droite à gauche, en forme de triangle, qui forment son nom.

Pendant les années 1494 et 1495, Wolff est associé avec Jean-Philippe de Kreusnach.

Le 20 avril 1494, ils achèvent l'impression de la *Summula Pauperum* de frère Adam, de l'ordre des Frères mineurs :

Gesta patruz numeris primo descripta fuerũt.
Et tetrico cecinit pectine multa dauid.
Est operepretium doctrinas noscere cunctas:
Quas gerit iste liber:nulla pudenda canens.
Summula pauperib⁹ breuis ista dicatur egenis
Plurima canonici dogmata iuris habēs.
Non uideo quod opus decretorum studiosis
Vtilius ualeat dogma referre uiris.
Non est istius solum caput inspiciendum:
Cum calx,et uenter sint in honore magis.
De nulla doctus uir debet dicere lege:
Ni totam penitus legerit ipse prius.
Extractus gemino fuit hic ex codice codex.
Presens I.chappus multiplicauit opus.
Materias q₃ locis cunctas non absq₃ labore
Aptis bisseptem per capitella dedit.
Ora natali reputatur nemo propheta.
Prefertur q₃ uetus sepe poeta nouo.
Non ideo scriptum spernas:q₃ sit tibi notus
Scriptor.opus proprium comprobat artificē.

Impressũ Parisii In signo sācte Barbare Vici sci Iacobi.Opa G.VVolf:Iohānisq₃ de Cruczē-nach.An.dñi.M.CCCC.XCIIII. Die.XX.April

Wolff avait alors pour correcteur, dans son imprimerie, Jean Chappus ou Chappuis, de Bourges.

A la fin de ce livre, se trouve une longue pièce de vers, ci-dessus reproduite en fac-similé, dans laquelle on vante l'utilité de l'ouvrage et les soins apportés à sa correction. On y lit ce passage :

Presens J. Chappus multiplicavit opus.

Le mot *multiplicavit*, qui était alors synonyme d'*impressit*, comme on a pu le voir à la fin de certains livres sortis de l'atelier de Guy Marchant (voir t. I[er], p. 399), signifie que Chappuis, ici présent au tirage du livre, a coopéré

d'une certaine façon à son impression, c'est-à-dire à la multiplication des exemplaires produits par la typographie. Le livre était imprimé avec un très beau caractère romain de 11 points, dont voici l'alphabet :

ABCDEFGHILMNOPQRSTVXZ

abcdefghiklmnopqrsſtuxyz

ā b⁹ꝺd̄ ē ę & i⁹ſ m m⁹ñ n⁹ō p̄ ꝑ ꝓ p̄ q̄ q̃ q̄ ꝗ ꝙ q̄ ꝗ r ī t⁹ ū i

æ ff fl œ ſſ ſt . : ? ; / ( )

L'édition est dédiée par Jean Chappuis à son ancien précepteur et compatriote, maître Michel Symon. L'épître dédicatoire, en trois pages, est exécutée avec le petit caractère gothique du Bréviaire de Paris, imprimé par Wolff dans l'atelier de Gering. (Voir fac-similé, p. 98.)

L'association paraît avoir été rompue vers la fin de 1495, car nous voyons Jean Philippe travailler seul à la même adresse de *Sainte-Barbe*, en 1496.

En 1497, maître Georges Wolff s'associe avec Thielman Kerver, de Coblentz, qui n'était alors que libraire; il lui apporte son type romain, ainsi qu'un second de même famille, plus petit, de 9 points, dont voici le spécimen :

ABCDEFGHIKLMNOPQRSTVXZ

abcdefghiklmnopqrsſtuvxyz

ā b⁹ꝺ ꝑ d̄ ē ę & i i⁹ſ m̄ m⁹ñ n⁹ō p̄ ꝑ p p⁹q̄ q̄ q q̄ ꝗ ꝙ

r̄ ꝛ t t⁹ ū ū ꝶ . : ? ; / ( ) ₵ æ ff fl œ ſſ ſt

Les lettres de ces deux alphabets, copiées sur celles d'Ulrich Gering, sont d'une très grande netteté. Les livres imprimés par l'association Wolff et Kerver avec ces nouveaux types romains sont remarquables par la régularité de l'impression et la beauté du tirage. Georges Wolff paraît avoir gravé, pour son nouvel associé, les planches composant l'illustration d'un livre d'heures à l'usage de Rome, qui parut au mois d'octobre 1498.

La signature G. Wolf se lit dans les quatre petites bordures du haut qui accompagnent les sujets suivants entourés de compartiments relatifs à la vie du Christ et des Saints : *l'Annonce de la naissance du Messie aux Bergers, la Présentation au Temple, la Descente du Saint-Esprit, l'Homme flagellé par le Diable.*

La scène principale de *l'Annonce aux Bergers* nous montre un groupe de pasteurs gardant leurs troupeaux. Un ange apparaît au ciel; il soutient une banderole contenant les premiers mots du cantique de gloire.

Dans un des compartiments de la marge principale, on remarque le Christ couronné d'épines; dans un angle, la sibylle hellespontiaque.



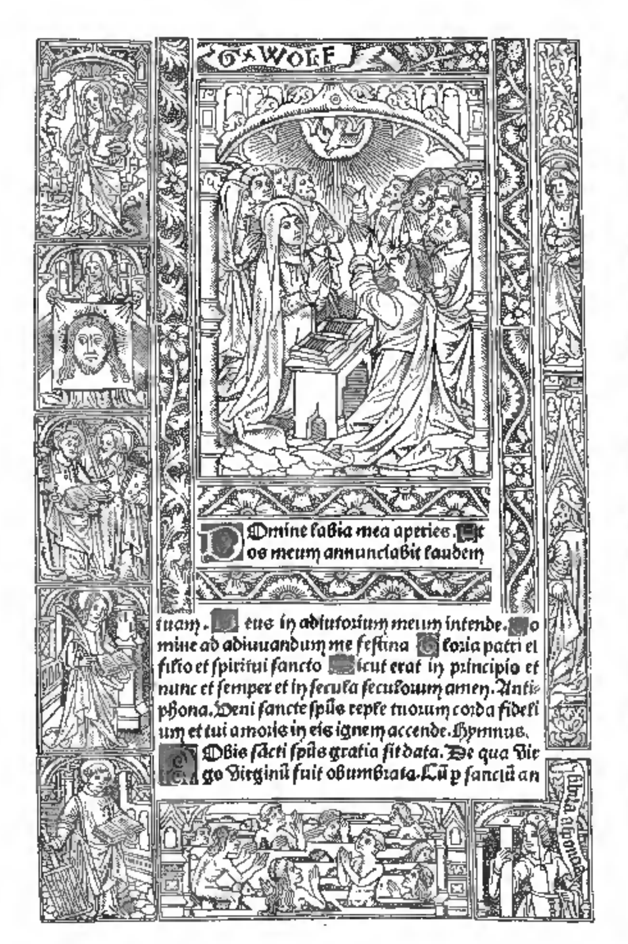


Dans *la Présentation au Temple,* la Vierge est agenouillée, Siméon contemple le Sauveur, Joseph se tient dans une respectueuse attitude; plus loin, une femme porte les deux tourterelles du sacrifice, offrande des pauvres.

Dans la grande marge, entre autres sujets, on voit sainte Véronique présentant son voile avec la figure du Christ, une *Descente de croix.* La sibylle libyque à l'angle, et saint Georges, patron de Wolff, dans la petite marge.

Voici *la Descente du Saint-Esprit.* Les disciples de Jésus, rassemblés avec la Vierge le jour de la Pentecôte, cinquante jours après la Résurrection, voient paraître des langues de feu.

Parmi les sujets de la grande marge, on distingue saint Pierre, saint Paul et saint Laurent avec leurs attributs. Au bas, la sibylle hellespontiaque.



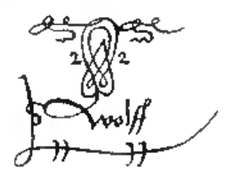


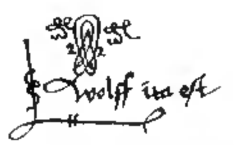
Terminons par *l'Homme flagellé par le Diable.* Cette gravure est placée, comme les compositions précédentes, sous une arcature surbaissée de style flamboyant. Dans les compositions de la grande marge, on remarque Jésus monté sur un âne. Deux autres scènes nous montrent un homme pleurant sur le sort que le Christ avait prédit à la ville de Jérusalem.

Georges Wolff fut élu procureur de la Nation germanique à l'Université

de Paris en 1490 (n. st.)[1]. En 1494, il fut nommé receveur de cette association. Par ses fonctions, il était en relations avec ses confrères Pierre Wagener ou Wagner, dit *Cesaris*, Simon Böttiger, dit *Doleatoris*, et Jean Philippe.

Voici le fac-similé de ses signatures comme procureur et comme receveur :





Bien que son nom soit orthographié le plus souvent *Wolf* ou *Vuolff* (t. Ier, p. 95-96), nous avons cru, en dernier lieu, devoir adopter de préférence la forme Wolff, donnée par ses signatures qui font foi.

Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait la plupart des bibliographes, Georges Wolff, de Baden, imprimeur à Paris, avec Nicolas Wolff, dit *Lupi*, imprimeur à Lyon[2].

Ce dernier, originaire de Lutter, au duché de Brunswick, était imprimeur, graveur et fondeur de caractères. (Voir t. Ier, p. 96, note 1.)

[1] Voici le procès-verbal de ses deux élections : « *Electio Magistri Georgii Wolff de Baden, diocesis Spirensis sub dominio illustrissimi principis Marchionis Christopheri tunc temporis gubernantis.* — Anno domini Millesimo quadringentesimo octuagesimo nono congregata fuit apud Sanctum Maturinum Parisius veneranda Alemanorum natio precipue super duobus articulis. Primum fuit super novi procuratoris electione aut antiqui continuatione. Quoad primum placuit tote nationi ad novi procuratoris electionem procedere. Processit itaque et electus est via Spiritus Sancti nemine reclamante, Magister Georgius Wolff de Baden, diocesis Spirensis. » (Archives de l'Université. *Registre des conclusions de la Nation germanique*, des années 1476 à 1492, fol. 184 r° et v°.) — « Anno ab incarnatione Jesu Christi salvatoris nostri nonagesimo quarto supra Millesimum quaterque centesimum veneranda Alemanorum natio fuit congregata apud Sanctum Maturinum vigilia Sancti Mathei apostoli et evangeliste super novi receptoris electione. Itaque elegit via Spiritus Sancti Magistrum Georgium Wolff Badensem diocesis Spirensis qui fecit receptas et impensas ut inferius patebit. » (Archives de l'Université. *Livre des receveurs de la Nation germanique*, de 1494 à 1530, fol. 1.)

[2] Les continuateurs de Berty ont confondu, comme plusieurs autres, Georges avec Nicolas. Ils ont fait une erreur bien plus grave en plaçant l'atelier de Wolff à la *Maison des Rats*, faisant le coin septentrional de la rue du Foin, et en disant que cet imprimeur était établi auparavant dans le Cloître Saint-Benoît *aux Trois Tranchoirs d'argent*. C'est Nicolas Vaultier, libraire, qui a demeuré aux deux adresses que nous mentionnons ici, et non Wolff. (*Topographie historique du Vieux Paris* : région centrale de l'Université, p. 174 ; ouvrage cité.)

CHAPITRE XXVI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE DENIS MESLIER

(1490-1495)

La première demeure de Denis Meslier et sa marque. — Ses deux livres d'heures.
Changement d'adresse. — Ses autres publications.

Denis Meslier est un libraire-imprimeur dont les productions sont très rares et fort peu connues. Il demeura d'abord rue de la Harpe, au *Pilier Vert*, dont il prit l'enseigne pour marque :



Des Heures de la Vierge à l'usage de Rome (*Horæ Beatæ Mariæ Virginis ad usum Romanum*) sont le livre le plus ancien, avec date certaine, à son nom.

On lit à la fin du volume : *Ces présentes Heures furent achevées le XIIIe jour du mois de février l'an M. CCCC. IIII XX et IX pour Denis Meslier,* date correspondant au 13 février 1490 (n. st.).

Ces heures, de petit format, sont d'un style particulier. Les bordures, formées de fleurs, d'oiseaux et de feuillages, sont gravées sur cuivre en relief. On y retrouve les illustrations des premiers livres de Jean Du Pré, dont nous avons déjà présenté plusieurs spécimens. (Voir t. Ier, p. 254-257.)

Le livre a pu être imprimé par ce dernier pour le compte de Denis Meslier, ou bien encore Du Pré lui a loué son matériel d'illustration, comme cela se faisait alors entre confrères [1].

M. Henri Stein cite un exemplaire de la seconde partie des *Quæstiones* de Martin Le Maistre (*Martinus Magistri*), qui porte à la fin la marque de Denis Meslier. Le volume, imprimé en caractères romains, serait sorti des presses de Wolfgang Hopyl en octobre 1490 [2].

La Bibliothèque nationale possède des Heures à l'usage de Bourges, imprimées sur vélin, qui proviennent de la collection de feu Ambroise-Firmin Didot, à la fin desquelles on trouve la mention suivante : *Ces présentes Heures à l'usage de Bourgis* (sic) *furent achevées le VIIIe jour du moys de may par Denis Meslier.* L'année de la publication du livre n'est pas indiquée.

Le calendrier, qui commence en 1488 et va jusqu'en 1508, ne suffit pas pour en préciser la date. L'almanach, qui se trouve en tête des anciens livres d'heures, fut d'abord dressé en 1488 pour vingt années et reproduit sans changement pendant assez longtemps, de sorte qu'on ne peut déterminer d'une façon approximative la date de l'impression autrement que par le style

[1] On ne connaît, jusqu'à présent, qu'un seul exemplaire de cette édition qui a été signalée pour la première fois dans la deuxième partie du Catalogue de la bibliothèque de lord Ashburnham, vendue aux enchères à Londres, du 6 au 11 décembre 1897, par MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge. Ce précieux volume, annoncé sous le n° 2023, est décrit comme renfermant quinze grandes figures et un grand nombre d'autres petites d'un style remarquable (*of a remarkable character*). Il commence par la figure de l'homme anatomique, au verso duquel est placé l'almanach pour vingt ans, de 1488 à 1508. Bien que le livre fût incomplet, il a été vendu un prix fort élevé.

[2] Dans l'exemplaire signalé par M. Stein comme se trouvant dans les collections de la Bibliothèque nationale, on lit à la fin de la première partie, au lieu de l'achevé d'imprimer, au nom de Hopyl, cette mention qui lui a été substituée : *Impressum per Durandum Gerleri.* (Henri STEIN. *L'Atelier typographique de Wolfgang Hopyl, à Paris,* p. 16; ouvrage cité.) Or on sait pertinemment que Durand Gerlier n'a jamais été imprimeur, mais simplement libraire-éditeur. C'est une preuve de la facilité avec laquelle on donnait le titre d'imprimeur à ceux qui n'avaient d'autre droit à cette qualification que celui de payer les frais d'impression d'un livre. Tel est le cas, notamment pour Antoine Vérard.

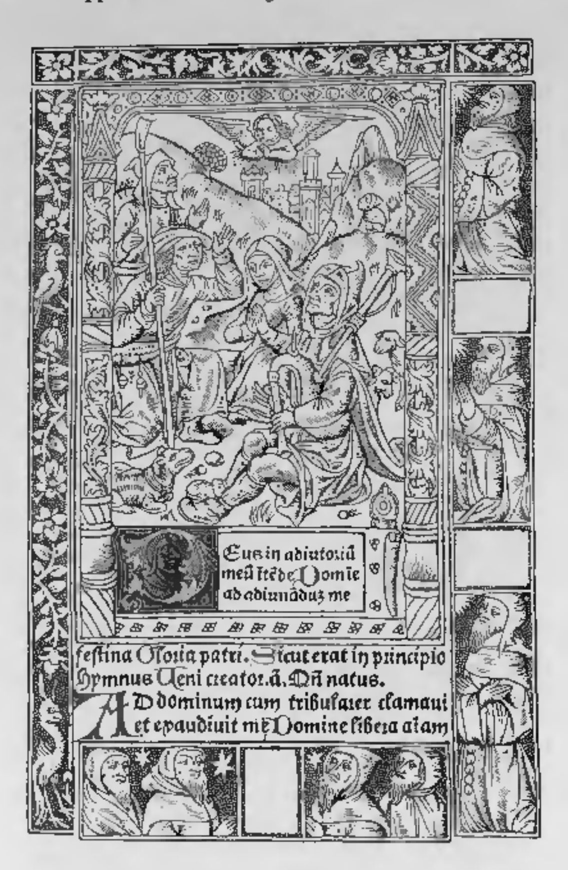
des illustrations. Nous croyons néanmoins que l'édition a dû paraître vers 1491 ou 1492.

Les Heures de Bourges, au nom de Denis Meslier, sont d'un style archaïque peu ordinaire et méritent l'attention des curieux. On y trouve quatorze figures généralement bien composées, occupant les deux tiers de la page. La douzième planche représente *les Trois Morts et les Trois Vifs :*



La scène, généralement figurée en deux planches se faisant suite et placées l'une en face de l'autre dans la plupart des autres livres d'heures, est ici reproduite en une seule composition homogène, gravée sur la même planche. C'est ainsi qu'elle est représentée dans une des éditions en petit format des plus anciennes Heures éditées par Jean Du Pré, sur laquelle elle semble avoir été copiée en partie, sauf quelques détails dans la perspective, particuliers

à l'artiste qui a dessiné l'illustration des Heures de Bourges. Nous donnons ci-après les fac-similés de deux pages de ces Heures avec leurs bordures. L'une d'elles représente *L'Apparition aux Bergers :*



Eus in adiutoriū meū itēde. Domine ad adiuuādū me festina. Gloria patri. Sicut erat in principio Hymnus. Veni creator. ā. Mē natus.

Ad dominum cum tribularer clamaui et exaudiuit me. Domine libera aīam

Les bordures entourant chaque page paraissent avoir été gravées sur cuivre en relief, tant elles sont bien exécutées, dit Brunet[1]. Elles offrent des figures de religieux, de religieuses et d'autres personnages des deux sexes et aussi quelques sujets de l'Histoire sainte. Les physionomies des personnages sont remarquables par leur expression.

Dans l'autre page, le roi Hérode, à cheval, à la tête de ses soldats, le visage courroucé, ordonne *le Massacre des Innocents.*

[1] *Manuel du libraire*, t. V, col. 1663, nº 335; ouvrage cité.

Au fond, on voit *la Fuite en Égypte.* Dans un chemin creux, la Vierge, montée sur un âne, tient dans ses bras l'Enfant Jésus, tandis que Joseph, son mari, suit à pied et porte sur le dos le léger bagage de la famille :



Le 15 novembre 1491, Meslier imprima un volume petit in-quarto, *La Destruction de Jérusalem et la Mort de Pilate,* dont voici l'achevé d'imprimer :

**Cy finiſt ce preſent traictie intitule la deſtructi
on de iheruſalem & la mort de pilate. Imprime a paris
par Denis meſlier demourant en la rue de la herpe a
lenſeigne du pilie vert. Le .xv. iour de nouembre. Lan
mil. quatrecēs quatre vingz et onze.**

Aucune autre des éditions de Denis Meslier, que nous avons pu découvrir, n'est datée.

Denis Meslier a imprimé le roman de chevalerie de *Paris et Vienne,* avec figure sur bois sur le titre :

Paris et vienne



Le seul exemplaire que nous en connaissons fait partie de la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, et provient de la collection de Richard Heber, bibliophile anglais. La figure d'un chevalier et de sa dame, qui se voit sur le titre, est répétée au verso. Il y a encore d'autres illustrations d'un caractère naïf placées au milieu du texte imprimé. En voici un spécimen :

¶ Comment paris vint veoir vienne en la prison et comment elle le recongneut.



Le volume est à l'adresse de la rue de la Harpe et à l'enseigne du *Pilier Vert*. A la dernière page, Denis Meslier est positivement qualifié d'imprimeur :

¶ Cy finist lystoire du vaillant & noble chevalier pa
ris et de la belle vienne fille du daulphin de viénoys
Imprime a paris en la rue de la herpe a lenseigne du
pilie vert par Denis meslier Imprimeur.

Meslier change ensuite de demeure. Il s'installe rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons*. Il avait conservé la marque du *Pilier Vert*, qu'il mettait sur ses livres. Cette marque était encore intacte en novembre 1491, lorsqu'il imprimait la *Destruction de Jérusalem*.

Après cette date, elle est fêlée dans le sens longitudinal. On la trouve dans cet état sur le titre de la vie de saint Fabien et saint Sébastien :

¶ La vie Saint fabien
et saint sebastien



SEbastien fut vng hõme treschresti
en de lignaige de narbõne Et fut
si amy de diocleciẽ et maximiẽ em
pereurs quilz luy baillerent la seigneu/
rie de la pmiere cõpaignie des chevaliers
et luy cõmanderent tousiours a estre de/
uãt eulx. Et cestuy portoit tant seullmẽt
le mãtel de la chevalerie /affin quil peust
conforter les ames des chrestiens quil
veoit deffaillir es tourmens Et si cõme
les benoitz et tresnobles hommes marcellien et marc
freres estoient iugez a estre decollez pour iesu christ.
leurs parens vindrent a eulx pour les oster de leurs bõ
propos et la vint leur mere les cheveulx desrõpuz & les
vestemens dessirez et leur mõstroit ses mamelles & leur
disoit Ha ha tresdoulx filz onques telle malleurete ne
advint a femme comme a moy ne pleur si fort a souffrir.
Lasse chetive ie pers mes filz qui tẽdẽt a la mort de leur
gre lesquelz ses ẽnemys les me ostoiẽt a force ie les suy
uoie parmy la bataille silz fussẽt encores en la chartre
ie la rõproye deussé ie mourir cest vne maniere nouuelle
de mourir:par la qlle la ieunesse de mes filz est perdue
de leur gre en la qlle les bourreaulx sont priez quilz fi
erent et dessirent estre perilz et la mort est admõnestee
devenir cest donc nouveau pleur et nouvelle maleurete
par quoy la ieunesse de mes filz est perdue de leur grez
pareillement la vieillesse miserable des parens est cõtrai
cte a vivre. Et si cõme la mere disoit ce le pere qui estoit
ancien fut amene par ses serviteurs son chief arrouse
de poudre disant telles parolles au ciel. Je suys venu a
mes filz allãs a la mort de leur gre pour dire moult de
choses: Car ce que iavoye appareille pour ma sepultu
re convient il que ie maleureux despende en la sepultu
re de mes filz. O filz baton de ma vieillesse. et la double
lumiere de mes entrailles:pourquoy aymez vous tant
a 2

En tête de la première page de texte, on voit une petite figure du martyre de saint Sébastien.

Voici la fin du livre et l'achevé d'imprimer avec la nouvelle adresse de Denis Meslier, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons* :

De saint sebastien antienne
Hic est vere martyr qui pro christi nomine sanguinez
suum fudit qui minas iudicum non timuit nec terrene
dignitatis gloriam quesiuit sed ad celestia regna felici
ter peruenit. ℣ Gloria et honore coronasti eum domine
Et constituisti eum super opera manuum tuarum.

Oratio

In firmitatem nostram respice omnipotens deus
et quia pondus proprie actionis grauat beati
fabiani martyris tui atqz pontificis intercessio glorio
sa nos protegat. Per christum

Cy fine la vie de saint fabien
et saint sebastien imprimee a paris par denis
meslier demourant en la rue saint iaques a len
seigne des troys pyions.

Denis Meslier a imprimé une pièce en vers intitulée : *La Vie et Légende de sainct Fiacre en Brie*, patron des jardiniers :

¶ Sensuit la vie et legende de sainct
fiacre en brie.

¶ Tout ainsi comme laigle instruit
Ses petis poucins a voler
Au contre du soleil qui luyt
Penetratiuement en ler
Se nous voulons lassus aller
Du royaulme de paradis
Les sainctz nous deuons appeller
Et suyure leurs faictz et leurs dicts.
¶ Pourtant esse chose decente
Les sainctz de paradis congnoistre
Et leurs oeuures Car cest la sauce
Que nous peult en paradis mettre
Si me suis voulu entremettre
En lhonneur de la trinite
De descrire la vie par mettre
Dung sainct de grant auctorite
Cellui sainct fiacre est nomme
De dieu confesseur et hermite
tresglorieux et renomme
Comme sa legende recite
tant est de lui grant le merite
Que pour le descrire du tout
tant est ma scieuce petie
Que venir nen scauroye about
Mais a mon simple entendement
Aulcunement en parleer

a.ii.

catoribus ipsius propiciare suffragiis
Per dominum nostrum.

Cy finist la vie et legende de sainct
fiacre en brye. Imprimee a Paris par de
nis meslier.



On connaît encore une autre vie de sainte, en prose, sortie des mêmes presses : *La Vie de Madame sainte Geneviève,* patronne de Paris. C'est un format petit in-quarto comme ceux que nous venons de citer.

La Bibliothèque Mazarine possède une édition du poème *De Contemptu Mundi,* attribué à saint Bernard, avec la marque de Denis Meslier sur le titre. La planche porte les traces de la brisure que nous avons signalée plus haut. Nous reproduisons ci-dessous la première page de texte de ce poème :

Liber
CArtula nrã tibi mãdat dilecte salutes
Pauca videbis ibi. sʒ nõ mea dõa refutes
Dulcia sunt aie solatia que tibi mando
Sed prosũt nĩmĩ si serues hec opãdo
Que mea verba mouẽt tu noli tardere vento
Cordis i aure sonent et sic retinere memento
Ut tibi grande bonũ nostri monitᵒ operentur
Perqʒ dei donũ tibi celica regna parentur
Menti sicere possit hec verba placere
Hoc iter ostendit quo mũdi gloria tendit
UOx diuina sonat ꝙ nemo spem sibi ponat
In rebus mundi q̃ causã dãt ꝑ eundi
Si quis amat xp̃m mũdũ nõ diligit istum
Sed quasi fetorem spernens illius amorem
Estimat obsenũ qd mũdus credat amenũ
Totum vilescit q̇cquid i orbe nitescit
Vitat terrenũ decus ut mortale venenum
Abiectoqʒ foris sceno carnalis amoris
Ad regnum celi suspirat mente fidei
Jamqʒ fide plena paradisi sperat amena
Tu quoqʒ frater ita carnis contagia vita
Ut places cristo mundo dum viuis in isto
Nec tibi sint cure res ad nichilum rediture
Que cito labuntur magnoqʒ labore petũtur
Nec mõ leteris quia forsã cras morieris
Nullus tam fortis cui parcant vincula mortis
Per nullã fortẽ poteris depellere mortem
Cur caro letatur quia vermis esca paratur
Nunc locus est flendi. locus est peccata luendi
a.ii.

On y remarque une petite lettre ornée, assez originale, sur fond criblé. Il y a encore d'autres lettres de même genre. En voici le fac-similé :

Le volume ne renferme pas l'alphabet entier; nous n'avons pu trouver les autres lettres parmi les impressions que nous connaissons de Denis Meslier.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le caractère dont Meslier s'est servi pour ce volume est une bâtarde de 11 points. C'est la même que celle du volume de *La Destruction de Jérusalem*, daté de 1491, et de *La Vie et légende de sainct Fiacre*. En voici l'alphabet :

A C D E F G H I L M N O P Q R S T V

abcdefghilmmnnopqrrsstuvxyz ff ff fi

ā b' ē e' ī ñ ō p̄ p p p' q̄ q̄ q p̄ t' ū

Nous n'avons pas trouvé une seule lettre B capitale dans ces deux volumes, mais on peut voir cette lettre dans une partie de page des *Heures à l'usage de Bourges*, qui nous paraît être exécutée avec les mêmes types. (Voir p. 109.)

Ce caractère ressemble, à s'y tromper, au deuxième alphabet de bâtarde de Pierre Le Caron. (Voir fac-similé, p. 91.) Il n'y a de différence appréciable à l'œil que dans la lettre majuscule I, qui est différente, et a par-devant un long trait qui n'existe pas chez Meslier; la capitale C est aussi plus renversée en arrière chez ce dernier, et le plein supérieur un peu plus long en avant. Il y a encore quelques légères différences presque imperceptibles dans d'autres lettres et dans les signes abréviatifs.

Nous attribuons à Denis Meslier l'édition du *Testament de Villon*, dont nous donnons ci-dessous la fin avec l'achevé d'imprimer :

Cy finist le grant testament mai-
stre francoys Villon Son codicille /
et ses ballades: le iargon. Et le petit
testament. Imprime a Paris.

Cette édition, dont on ne connaissait pas encore l'imprimeur, est composée avec les caractères dont nous venons d'indiquer les particularités. Elle a passé, jusqu'à ce jour, pour être la première de Villon; mais, étant donné que Meslier n'a commencé à exercer qu'en 1490, elle ne saurait être antérieure à celle de Pierre Levet, datée de 1489[1]. (Voir t. Ier, p. 439-441.)

[1] Cette édition était considérée comme la plus ancienne par l'abbé Prompsault, l'éditeur de Villon. On n'en connaissait, jusqu'à ces derniers temps, qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale, dans le recueil coté Y 4404 (Réserve). Un second exemplaire fait partie de la bibliothèque Rothschild. Il est décrit dans le catalogue rédigé par M. Émile Picot (t. Ier, p. 256-257, n° 450). C'est un petit in-quarto de 38 feuillets, dont les pages les plus pleines comportent 25 lignes.

Le titre, que nous reproduisons ci-après en fac-similé avec la première page, débute par une grande initiale L calligraphique, en traits de plume enchevêtrés, avec mascarons et têtes de dragons fantastiques. Cette lettre a été copiée, en 1495, par un imprimeur du nom de Guillaume Mignart, demeurant rue Saint-Martin, qui s'en est servi en tête des *Complaintes et enseignements de François Guérin, marchant de Lyon,* et par Étienne Jehannot qui l'a employée pour *L'Orloge de dévotion,* de Jean Quentin.



e
grant testament vil
lon/ ꝛle petit. Son codicille. Le iargon
Et ses balades.

Cy cõmence le grant codicille
ꝛ testamẽt maistre frãcois villõ

En lan de mon trentiesme aage
Que toutes mes hontes ieuz beues
Ne du tout fol encor ne saige
Non obstant maintes peines eues
Lesquelles iay toutes receues
Soubz la main thibault dausigny
Se euesque il est seignant les rues
Qui soit le mien ie le regny

Mon seigneur nest ne mõ euesque
Soubz lui ne tiens sil nest en friche
Foy ne lui doibs nõmage auecque
Je ne suis son cerf ne sa bische
Peu ma dune petite miche
Et de froide eaue tout vng este
Large ou estroit moult me fut riche
Tel lui soit dieu quil ma este

Et saucun me vouloit reprendre
Et dire que ie le mauldis
Non fais se bien le scet entendre
En rien de lui ie ne mesdis
Voicy tout le mal que ien dis
Sil ma este misericors

a.ii

Parmi les autres impressions de Denis Meslier non encore identifiées jusqu'ici, nous citerons *Le Débat de deux bons serviteurs*[1], qui a cette grande lettre du *Testament de Villon,* et *Le Débat du Vieux et du Jeune*[2]. Sur le titre de cette dernière pièce on voit la figure de *Paris et Vienne* (voir p. 110), légèrement ébréchée dans le filet du bas. La marque de Meslier, fendillée comme dans *La Vie de saint Fabien,* se trouve sur une édition non citée des *Rues et Églises de Paris avec la despence qui si fait chacun jour,* dont un exemplaire est conservé à

[1] Catalogue de la bibliothèque Rothschild, t. III, n° 2587. — [2] *Idem,* t. III, n° 2588.

la Bibliothèque royale de Dresde. Comme son confrère Le Caron, Meslier a imprimé des pièces volantes et des relations du temps que l'on identifiera tôt ou tard. Outre le caractère de bâtarde dont nous avons donné ci-dessus le spécimen, cet imprimeur a fait usage d'un type gothique d'un œil assez large de 10 points, avec lequel il a exécuté le roman de *Paris et Vienne* et ensuite *La Vie de saint Sébastien.* Nous en donnons l'alphabet ci-dessous :

ABCDEFGHIJLMNOPQRSTVZ
abcdefghilmnopqrzsftuvxyz .:/ ¶ ff ſſ ſt
ãpẽc⁹zĩõo⁹p̃q̃q̃ũẽ

La maison du *Pilier Vert,* rue de la Harpe, dans laquelle Denis Meslier avait établi son premier atelier, était près de la rue des Deux-Portes[1]. Celle des *Trois Pigeons,* rue Saint-Jacques, où il vint ensuite, se trouvait presque au coin de la rue du Cimetière-Saint-Benoît, près du collège de Cambrai[2].

Il ne nous a pas été possible de fixer d'une manière exacte l'exercice de cet imprimeur. Nous n'avons que les dates de 1490 et 1491 sur deux de ses livres. Il a certainement exercé après 1491, mais nous ne croyons pas qu'il ait dépassé les années 1494 ou 1495. Ses caractères de bâtarde passent, en 1499, chez Nicole de La Barre.

[1] Les continuateurs de Berty nous donnent les renseignements suivants : « *Maison du Pilier Verd,* ayant dû, selon toute apparence, faire aussi partie de pourpris de *l'Hôtel de Forez;* elle avait à peu près autant de profondeur que *la Nef d'Argent* et le jardin qui la continuait. . . » Deux notes recueillies par Berty et perdues dans ses papiers sont ainsi conçues: « Trois corps d'hostel, deux devant et un derrière: *le Pilier Verd. Le Pilier Verd,* tenant d'une part à Grégoire, d'autre part à René Perrin, aboutissant à Gilles de Berty. . . » — *La Nef d'Argent* dut à sa position d'angle d'être bâtie avant les autres et détachée du pourpris de *l'Hôtel de Forez,* et toutes les maisons comprises entre la rue des Deux-Portes et le cimetière des Juifs, et ayant leur façade sur la rue de la Harpe, ont pour origine le lotissement des terrains de l'hôtel. (*Topographie historique du Vieux Paris.* Région occidentale de l'Université, p. 404; ouvrage cité.)

[2] La maison des *Trois Pigeons* « doit être la même que celle des *Trois Coulons.* Elle s'appelait *la Maison aux Trois Coulons* en 1320, et *la Maison du Coulon* en 1380. Pour celui qui remontait la rue, elle était la troisième avant la maison faisant le coin septentrional de la rue du Cimetière-Saint-Benoît, dans laquelle elle aboutissait. Elle formait la limite du collège de Cambrai, tenait vers le nord à la maison de *la Housse-Gilet,* et vers le sud à la maison de *l'Hôtel de l'Étoile* ou de *la Couture.* » (A. Berty. *Maisons des fameux imprimeurs,* dans l'*Annuaire du Bibliophile,* de L. Lacour, année 1861, p. 118-119.)

CHAPITRE XXVII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DU PETIT LAURENS

(1490-1500)

Premières impressions du Petit Laurens datées. — Ses livres illustrés. — *L'Ordinayre des Crestiens.* — *La Danse macabre hystoriée.* — *La Nef des Folles.* — Ses autres publications. — *Le Roman de la Rose.* — Rareté des productions de cet imprimeur. — Sa marque et sa devise.

Le Petit Laurens n'a pas signé de livres avant 1491 ; il a peut-être commencé un peu auparavant, mais nous n'en avons pas de preuve absolument certaine. Voici sa marque d'imprimeur, qu'on voit sur le titre de *L'Ordinayre des Crestiens,* qu'il a exécuté pour François Regnault :

Lordinayre des crestiens



Pour francoys regnault

Le Petit Laurens a publié une édition in-quarto des *Chroniques des Rois de France,* datée du 1er décembre 1491, et il imprima ensuite, le 20 mars 1491

(1492, n. st.), *Le Débat du religieux et de l'omme mondain,* pièce en vers de 12 feuillets. Presque tous les livres qui sont sortis de ses presses sont des livres français, dont plusieurs ont des figures sur bois; mais, de même que Tréperel et plusieurs autres, il ne les a point datés, de sorte qu'il n'est pas possible d'en dresser la chronologie exacte.

L'Ordinayre des Crestiens, dont nous venons de donner le titre à la page précédente, est un livre illustré. La plupart des gravures sont les mêmes que celles qui avaient déjà paru dans *L'Art de bien vivre et de bien mourir,* publié par Vérard en 1492; d'autres en sont des copies ou des réductions, comme celles des Apôtres reproduite ci-dessous, et du Sacrement de Baptême. (Voir p. 120.)



L'illustration la plus remarquable de ce volume est une grande planche, qui se trouve vers la fin, représentant la Cour céleste. Ce sujet avait déjà été traité dans l'édition de Vérard, au chapitre final des *Joyes de Paradis;* le dessinateur s'en est évidemment inspiré, mais ce n'est pas une copie servile. La composition artistique et le groupement des figures sont différents; les personnages sont plus nombreux et leurs attitudes ne sont pas les mêmes.

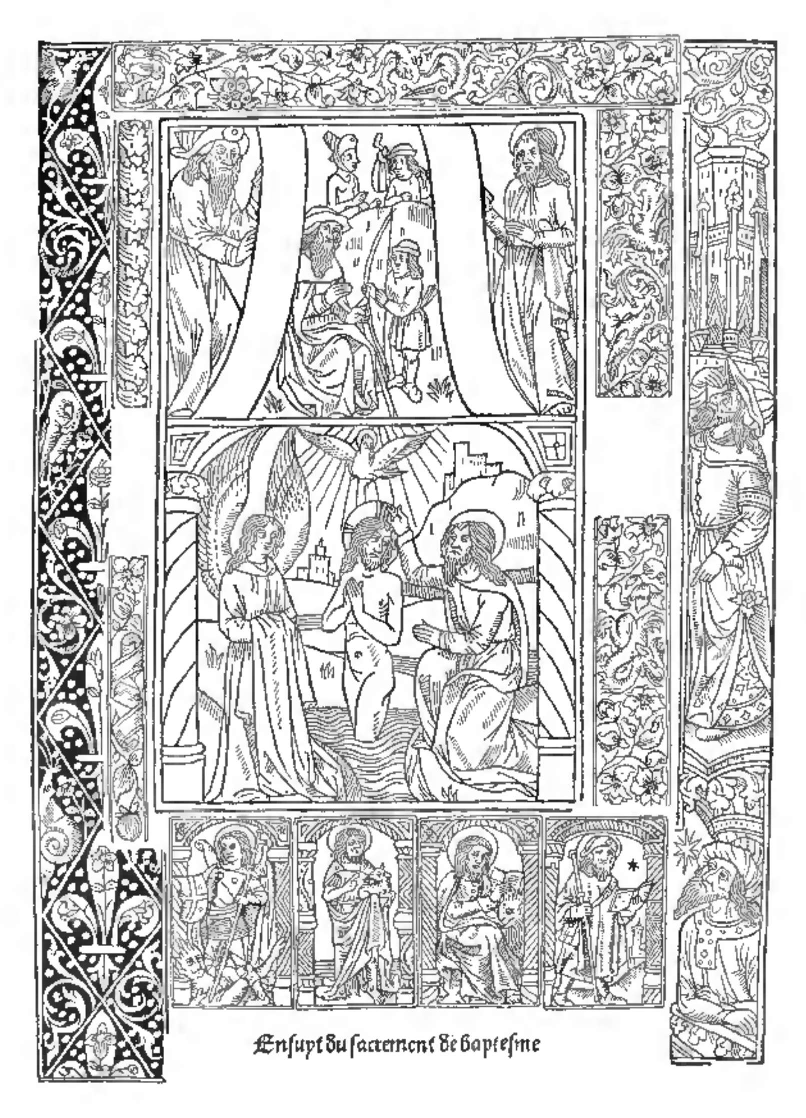
Cette planche, qui peut soutenir la comparaison avec l'original, est signée d'un monogramme de graveur dans le fût de soubassement des colonnes, à droite et à gauche.

La même planche reparut, en 1499, chez de La Barre, dans *La Légende dorée,* puis chez Hopyl, dans le même livre imprimé en flamand, à Paris,

en 1505. Auparavant, elle était passée à Lyon chez Jean de Vingle, dans une autre *Légende dorée* du 20 juillet 1497. Elle reparaît encore en 1529, chez Josse Bade, dans l'*Encomium Trium Mariarum*. En voici le fac-similé :



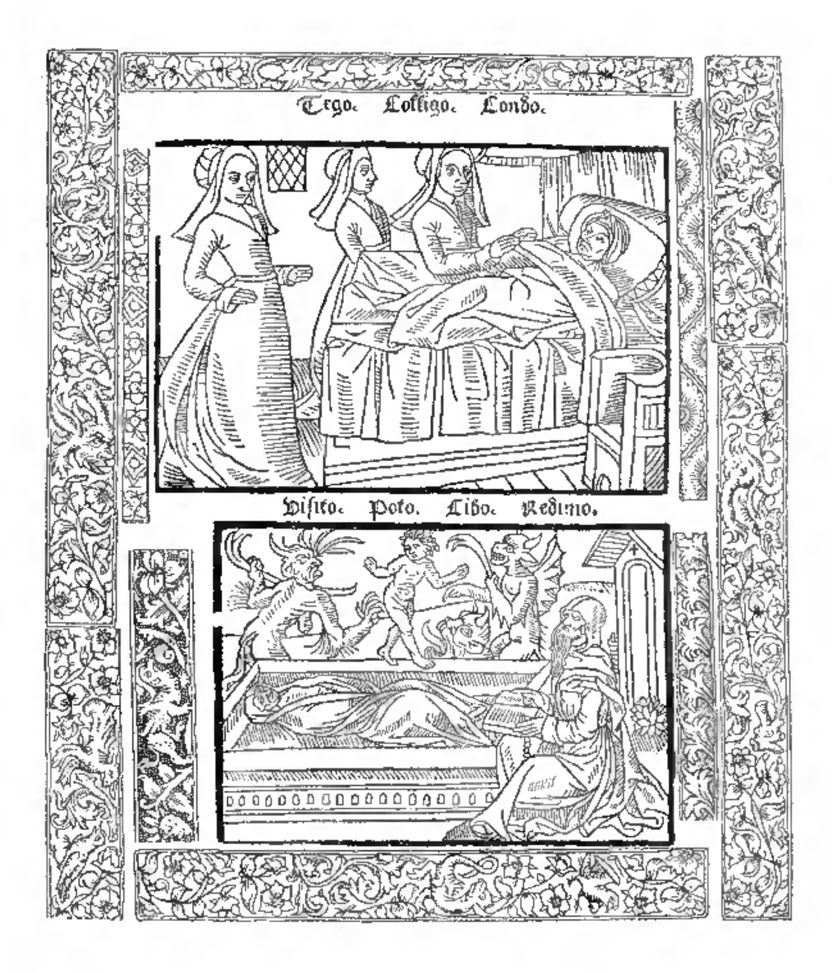
Le Petit Laurens a utilisé, pour l'encadrement de ses pages, des bordures de diverses provenances, tirées notamment des livres d'heures de Du Pré et de Vérard, et jointes bout à bout, comme on peut le voir dans l'illustration qui suit représentant le *Sacrement de Baptême* :



On remarque les mêmes combinaisons d'ornementation autour des deux planches de la *Mort et Résurrection du Chrétien*.

Ces deux planches reparaîtront, sans leurs bordures, dans deux autres livres sans date, signés du Petit Laurens : *La Dance aux Aveugles*, de Pierre Michault, et *L'Introduction au sacrement de Pénitence.*

Ce dernier ouvrage est la traduction française de l'*Eruditorium penitentiale* que nous avons attribué à Antoine Caillaut. (Voir t. Ier, p. 320.) On y retrouve les bois qui illustraient l'édition latine, ainsi que la planche du roi assistant à la messe qui figure dans *Le Livre de bonnes meurs*, imprimé par Caillaut en 1487. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 307.)



Le caractère dont s'est servi le Petit Laurens pour le texte de *L'Ordinaire des Chrestiens nouvellement hystorié* ressemble exactement au type de bâtarde dont

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pierre Levet paraît s'être servi le premier. Il n'en diffère que par une seule lettre, l'I majuscule, qui n'est pas le même, ainsi qu'on peut le constater d'après le fac-similé suivant de l'achevé d'imprimer :

Lan six mil six cētz soixāte & viii. apēs le cōmēcemēt de luniuer
sel mōde, Et lan mil.cccc.soixante & ix. le xxii.iour de may apēs
lincarnacion de nostre seigñr fut premieremēt cōsumme ce p̄sēt
liure esquelz ans & iours hab̄dde plus grāt mal qui pourroit estre dit ou
pense auoir este es ans & iours deuandictz/cest que les cōmandemēs de
dieu sont presque tous despriséz et tresdānablemēt trespassez: laq̄lle cho
se est le plus grant excez de la douloureuse pitie q̄ puisse estre ymaginee
car par ce il sensuyt que pres que tout le monde qui regne en ces tresperil
leux et dangereux iours va a perdition. La consideration duquel exces
a este cause motiue de la composition de ce present liure pour la consola-
tion & reuocation des simples gens. Et affin que ceulx qui le vouldront
lyre ou escouter puissent considerer ce quilz ont voue au sainct baptesme
et aussi entendre la verite des commandemens de dieu & des oeuures de
misericorde/par laquelle congnoissance ilz se pourrōt corriger & purifier
de leurs pechez par saincte & entiere cōfession & craindre & redoubter les
horribles peines denfer en ferme esperance de pouoir paruenir a la tres-
glorieuse cōpaignye de paradis moyennant layde et benediction de tou-
te la benoiste trinite auquel pere/filz/et sainct esperit soit hōneur & gloi-
re au ciel et en terre ex hoc sicut nunc et semper Amen.

In nouissimis die
bus istabūt tp̄a pe-
riculosa. ii. thi. iii.
Venlet tp̄s quale
nō fuit ex eo ex quo
gentes esse ceperūt
vsq̄ ad tp̄s illud.
dan. xii. Multi sūt
vocati pauci vero
electi. Math. xx. c

Finist le liure nōme lordinaire des chrestiens nouuellement
hystorie. Imprime a paris par le petit Laurens: Pour fran
coys regnault libraire demourāt audit Paris en la rue sainct
Jaques a lymaige sainct claude.

Parmi les éditions illustrées sorties des presses du Petit Laurens, nous mentionnerons, en première ligne, une édition petit in-folio de *La Danse macabre historiée*, dont le seul exemplaire connu se trouve à la bibliothèque de la ville de Poitiers. Il est sans date; mais, ainsi que nous l'établirons tout à l'heure, il est postérieur à l'année 1494.

On y trouve vingt-deux scènes, comme dans la dernière édition de *La Danse Macabre* imprimée par Guy Marchant. A première vue, les illustrations paraissent être les mêmes; mais, en y regardant de très près et en les comparant entre elles, on s'aperçoit que ce sont des planches différentes; en tout cas celles du Petit Laurens sont d'excellentes copies.

Les planches n'ont pas tout à fait les mêmes dimensions. Il y a une différence de 5 à 6 millimètres, tant en hauteur qu'en largeur, dans la planche qui représente l'auteur assis dans une chaise gothique.

Les détails, tout en restant les mêmes, sont légèrement agrandis dans le

dessin de l'édition qui est au nom du Petit Laurens; les différences se perçoivent dans les accessoires, tels que les livres posés sur le pupitre le plus élevé de droite, qui ne sont pas dessinés de la même manière, et dans la balustrade supérieure de la chaire et du pupitre faisant face à l'auteur, dont les petits chapiteaux paraissent ici sur fond noir, tandis qu'ils sont ajourés dans la planche de Guy Marchant. (Voir fac-similé, t. I[er], p. 338.)

Les traits des physionomies de l'auteur et de l'ange qui déroule le ruban du philactère, au-dessus de la tête et du pupitre de l'auteur, ne se ressemblent pas. Le milieu de cette banderolle est vide; dans l'édition de Guy Marchant, elle est remplie par deux vers latins :

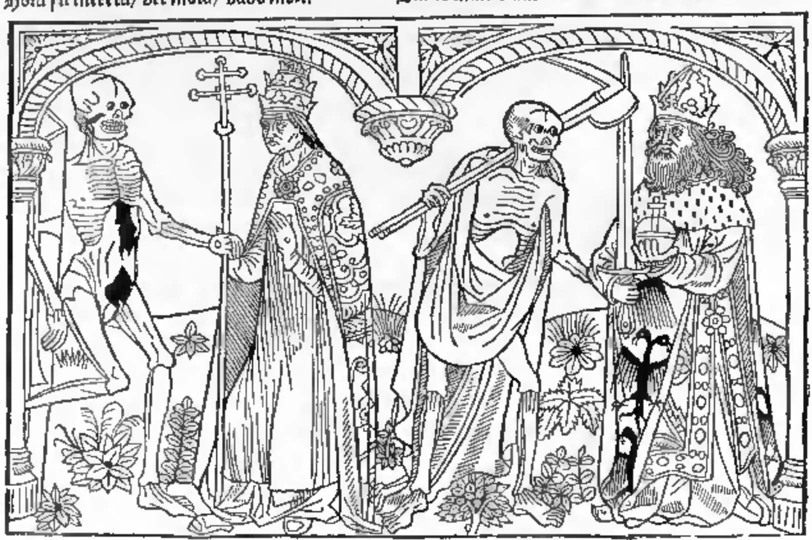


Pour la première planche de la Danse, qui représente *le Pape et l'Empereur,* l'écart n'est que de 1 millimètre de hauteur en plus et de 4 en largeur. Les différences sont presque imperceptibles.

A gauche, la figure grimaçante de la Mort qui entraîne le Pape n'est pas la même. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 340.)

Vado mori. mors certa quidem: nil certius illa
Hora fit incerta/ vel mora/ Vado mori.

Vado mori. quid amem quod finem spõdet amarũ.
Cuius manis amor non amor Vado mori



Mors dominum servo: mors sceptra ligonibus equat
Dissimiles simili condicione trahens

Quid sublime genus quid opes quid gl'ia prestant.
Que michi tunc aderant, hec michi nunc abeunt

La mort
Vous qui vives certainement
Quoy quil tarde ainsi danseres
Mais quant. dieu le scet seulement
Advises comme vous feres
Dam pape vous commenceres
Comme le plus digne seigneur
En ce point honnores seres
Au grant maistre est deu lonneur

Le pape
Ha fault il que la danse mayne
Le premier qui suis dieu en terre
Jay en dignite souveraine
En leglise comme saint pierre
Et cõme autre mort me vient querre
Encores mourir ne cuidasse
Mais la mort a tous maine guerre
Peu vault honneur qui si tost passe

La mort
Et vous le non pareil du monde
Prince et seigneur grant emperiere
Laisser fault la pomme dor ronde
Armes sceptre/tymbre baniere
Je ne vous lairay pas derriere.
Vous ne poves plus seigneurir
Jemmeyne tout cest ma maniere
Les filz adam fault tous mourir

Lempereur
Je ne scay devant qui iappelle.
De la mort quansi me demene
Armer me fault de pic de pelle
Et dun linseul. ce mest grant peine.
Sur tous ay eu grandeur mondaine
Et morir me fault pour tout gage
Quesse de ce mortel dommaine.
Les grans ne lont pas davantaige

aiij

Celle de droite ressemble davantage à l'original de Guy Marchant, mais elle est plus ombrée.

Tout le reste, les costumes, les attitudes des personnages sont copiés avec une fidélité scrupuleuse; on ne trouve de dissemblances que dans les touffes de plantes et d'herbes du terrain sur lequel se passe la scène.

Le volume se termine par cet achevé d'imprimer : *Cy finist la Danse macabre historiée et augmentée de plusieurs nouveaulx parsonnaiges et beaulx ditz tant en latin que en françoys nouvellement ainsi composée et imprimée à Paris par le Petit Laurens :*



Pense tu point qui faille quon deule
Et que preigne fin puissance mondaine
Helas ouy car mort viendra soudaine
Une heure a toy a tout son dart horrible
Si tres acoup comme chose inuisible
Que pas nauras laisir aucunement
De dire adieu peccaui seulement
Ainsi mortas tost sans contricion.
Dont tu seras par diuin iugement
Homme desfait et a perdicion

Homme en peril saiche certainement
Que se tu nas autre vouloir briefuemēt
De tamender ne autre deuocion
Ta te verras ung iour subitement.
Homme desfait et a perdicion.

Arte noua pressos si cernis mente libellos
Ingenium tociens exuperabit opus
Nullus adhuc potuit huius contingere summum
Ars modo plura nequit. ars dedit omne suum

Hic fuit istud opus quod conditor indicat eius

Cy finist la danse macabre historiee et
augmētee de plusieurs nouueaulx par
sonnaiges et beaulx ditz/tant en latin q̄
en francoys nouuellement ainsi compo
see Et imprimee a paris par Le petit lau
rens.

On retrouve, à la fin de cette édition, les vers composés en l'honneur de l'imprimerie par Jean de Rochechouart, évêque de Saintes. Ces vers semblent indiquer que le typographe et le dessinateur ont tous deux rivalisé de zèle,

en faisant chacun de son mieux, et que personne ne pourra les dépasser dans leur art :

Arte nova si cernis mente libellos,
Ingenium totiens exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus contingere summum;
Ars modo plura nequit; ars dedit omne suum.

Chaque fois que ta pensée se reportera sur ces livres, produits de l'art nouveau, cette œuvre dépassera ton imagination.

Personne n'a encore pu atteindre ce dernier degré de perfection; l'art ne peut faire mieux et a donné tout ce qu'on pouvait en attendre.

Le Petit Laurens n'a fait que reproduire une édition de *La Danse Macabre* que Guillaume Le Rouge avait imprimée à Troyes, en 1491, et il s'est servi des mêmes planches, ainsi que nous avons pu nous en assurer.



Le 30 mars 1493 (1492 v. st.), Guillaume Le Rouge imprimait à Troyes un autre livre, *Les Postilles et Expositions des Épistres et Évangiles,* avec figures sur bois et quelques bordures. On voit le Petit Laurens employer la bordure fleurdelisée sur fond noir des *Postilles,* coupée en partie sur l'un des côtés, et

l'insérer avec d'autres dans *L'Ordinaire des Chrestiens nouvellement hystorié*. (Voir p. 120.) La figure de la *Résurrection du Chrétien*, que l'on voit dans le même livre avec une cassure à gauche dans le filet gras (voir p. 121), est encore empruntée au matériel de Guillaume Le Rouge, de Troyes[1].

Le Petit Laurens employa, pour le texte français de ce livre, un gros caractère gothique de 14 points, copié sur celui de Vérard et dont voici l'alphabet :

A B B C D E F G H I L M N O O P P

Q R S T V . : / / ff ſſ ſt

a b c d d e f g h i j l m m n n o p q r r s ſ t u v x y z

ā ē ę ī lʼ ō oʼ ꝑ q̄ q̄ ū

Les vers latins qui précèdent les vers français sont imprimés avec un caractère plus petit, de 12 points, dont nous reproduisons aussi l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q S T V

a b c d e f g h i l m n m n o p q r r s ſ t u v y z . : / /

ā bʼ ē ę ī l̄ n̄ nʼ ō p̄ ꝑ q̄ q̄ ꝓ q̃ rʼ c̄ t̄ ū ff ſſ ſt

Le Petit Laurens a imprimé pour le libraire Geoffroi de Marnef *La Nef des Folles*, in-quarto.

Cy finist ce present liure intitule la nef des folles im
prime nouuellement a paris: par petit Laurens. Pour
geoffroy de marnef libraire demourant a Paris en la
rue saint Jacques a lenseigne du pellican.

C'est le plus beau livre illustré qui soit sorti des presses de ce typographe. Nous en donnons ci-dessus l'achevé d'imprimer.

[1] Ce bois est intact et sans brisures dans *Le Débat du corps et de l'âme*, pièce en vers ajoutée à *La Danse Macabre* de Troyes, que le Petit Laurens n'a pas reproduite dans son édition. On le retrouve encore dans d'autres publications du Petit Laurens que nous avons signalées. (Voir p. 121.) La mutilation que l'on remarque dans la bordure des *Postilles* et la constatation que nous venons de faire de bois troyens restés dans l'atelier du Petit Laurens nous font croire qu'il avait acheté tout ou partie du matériel d'illustration de Guillaume Le Rouge, après l'impression des *Postilles* de 1493, et nous en concluons que *La Danse macabre* et *L'Ordinayre des Chrestiens* sont postérieurs à cette date.

Sur la page de titre, on voit la figure de la nef voguant à l'aventure sur une mer tranquille.

Au-dessous de cette figure se trouvent l'adresse et l'enseigne du libraire :

La nef des folles selon les cinq sēs de nature composes selon leuãgille de mōseigneur saint Mathieu des cinq vierges qui ne prīdrēt point duylle auecques eulx pour mectre en leurs lampes.



Et sont a vendre au pellican deuāt sainct yuez a paris



Voici l'alphabet du caractère avec lequel le texte de ce livre est exécuté :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X

a b c d d e f g h i k l m m n n o p q r r s ſ t u v x y z

â ꝯ ẽ a l m̄ ō oꝰ p̄ ꝑ ꝓ q̄ q̇ ꝛ tꝰ ū ff ſſ ſt . : ? ? /

C'est le même type que celui de *L'Ordinayre des Chrestiens* (voir p. 122), semblable, sauf la capitale I, à la bâtarde dont se servait Pierre Levet avant 1494. (Voir alphabet de Levet, t. Ier, p. 416.)

La première nef est celle des Folles d'Ève, conduite par deux démons déguisés en fous. Ève est au pied de l'arbre au fruit défendu servant de mât à la barque :

La premiere nef des folles de Eue fo. i.



La premiere folle ie ſuis
Qui doibs ſur toutes dominer
En ceſte nef ie me deduis
Voulant bas ⁊ hault gouuerner
Je ſcay ſur toutes diſcerner
Je cognois maſtz cordes ⁊ voilles
Venez folles ſans ſeiourner
Venez compter de voz nouuelles
Venez dames ⁊ damoiſelles
Venez cy dedens cheminer
Amenez voz filles pucelles
Point ne les veulx habandonner
Du tout me veulx determiner

Adam s'avance près d'Ève, qui récite des vers appelant la compagnie des autres folles :

La première folle je suis
Qui doibs sur toutes dominer.
En ceste nef je me déduis,
Voulant bas et hault gouverner;
Je sçay sur toutes discerner;
Je cognois mastz, cordes et voilles.
Venez folles sans séjourner,
Venez compter de voz nouvelles,
Venez dames et damoiselles,
Venez ci dedens cheminer.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Au milieu de la seconde nef, conduite par de jeunes et élégants rameurs, se trouve debout une courtisane qui arrange sa chevelure, tenant un peigne d'une main et de l'autre un miroir dans lequel elle se contemple. Son compagnon aide à monter en barque la société de jeunes folles à longue chevelure qui attendent sur le rivage :



Italiens trop estes esbahys,
Trop paresseux de cueur et de pensée.
Ne soiez plus, je vous pry, si oysiz,
Vostre douleur est maintenant passée.
Ordonnez, vous mettez du tout la paine.
Doresnavant fuyr oysiveté.
Par chascun jour la paix on vous ameine.
Ostez courroux : prenez joyeuseté.
Voicy ma harpe qui présent vous invite,
Vous resjouyr ce joliz temps nouveau.
Aussi le boys verdoiant vous incite
Avec ses fleurs et le chant de l'oyseau.

Il y a dans ces vers une allusion à la conquête du Milanais que Louis XII venait de faire sans coup férir, et au bon accueil que lui avait témoigné la population, lors de son entrée à Milan, le 12 octobre 1499.

La troisième nef est celle du sens « de ouyr ». Deux femmes font de la musique : l'une joue de la mandoline; l'autre accompagne de la harpe; une troisième, coiffée du bonnet de folle, agite ses grelots, se lève au milieu de

ses compagnes et appelle du geste tous les sourds que l'on voit accourir vers leur esquif :



Où estes-vous mortels de couraige!
Gens sours apronchez-vous vistement,
Venez, venez. Saillez tost de caige,
Trop avez demeuré longuement,
Venez tost. Si orrez doulcement
Le doulx vent de Zéphire et ses seurs.

Les folles du sens « de odorer » se tiennent dans la quatrième nef :



A l'arrière, un colporteur de parfums, debout avec une boîte suspendue au cou, présente sa marchandise. Une folle fait sentir à une autre une boule ou sachet d'odeurs qu'elle vient de prendre dans l'éventaire du marchand.

Une troisième, se penchant à l'avant de la barque, appelle ses compagnes qui cueillent des fleurs sur le rivage et les interpelle en ces termes :

Venez, folles, hastivement
Qui odorez bonnes saveurs
Et portez en habillement
Robbes de diverses couleurs.
Venez, apportez voz oudeurs
Et voz pouldres de violettes,
Venez, venez, mes bonnes seurs,
Saillés toutes de vos chambretes,
Céans vous serez tenuz secrètes;
Entrez toutes en ce beau lieu,
De fleurs serez toutes couvertes.

Dans la cinquième nef, qui représente le sens « de gouster », une table est servie ; on vide joyeusement les gobelets en se laissant aller au gré des flots :



O vous chevaliers paresseux
Menant vie sardanapalique,
Levez-vous du dormir oyseux
Il est temps que chascun s'aplique
. . . .
Pour Dieu veuillez avancer,
Vous verrez cy commencer
Les bancquetz de la gent gourmande,
Lesquelz on ne peult appaiser
De toutes sortes de viandes.

La sixième nef est celle du sens « de toucher ». Plusieurs couples d'amoureux commencent leurs ébats en s'embrassant et en se lutinant :



O compaignie amoureuse,
Gente, plaisante et joyeuse,
Approuche toy : je te requiers,
Car pour luxure je te quiers,
Tu es sa cure et pensement
Très aggréable entièrement.

A l'avant des nefs flotte le pavillon allégorique de chacune d'elles : la Luxure est symbolisée par un bouc, la Gourmandise par un porc, et ainsi des autres sens, selon l'emblème attribué à chacun d'eux.

Les illustrations de *La Nef des Folles* sont d'un dessin facile et tout à la fois soigné [1]. Les moindres détails des costumes sont rendus avec une précision et une recherche qui charment. L'artiste a fait preuve d'un véritable talent dans le jeu des physionomies qui caractérisent les passions qu'il a voulu représenter. Ces figures sont des meilleures parmi celles de l'école française du xve siècle; elles nous paraissent être de la même main que celle qui dessina les personnages du *Compost et Kalendrier des Bergères*, publié par Guy Marchant en 1499. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 386-387.)

[1] Nous avons reproduit ces figures d'après l'admirable exemplaire imprimé sur vélin, légué à la France par le duc d'Aumale, et faisant actuellement partie des richesses artistiques du Musée Condé, à Chantilly. La Bibliothèque nationale ne possède pas ce livre. M. Proctor en signale un autre exemplaire au Musée Britannique (*Index to early printed books*, n° 8177; ouvrage cité).

Ces gravures ont reparu dans une édition latine imprimée à Paris, pour le compte du même éditeur de Marnef, par Thielman Kerver, et datée de l'an du jubilé 1500, le XII des calendes de mars.

Le Petit Laurens a imprimé la première édition du *Livre Tulles des Offices,* traduit par David Miffant, de Dieppe. C'est un très beau livre, jusqu'alors inconnu, qui se trouve dans la bibliothèque du baron James de Rothschild [1]. Un autre exemplaire, cité par M. Proctor, figure au Musée Britannique [2].

Voici le fac-similé du titre de ce volume, de format petit in-folio [3] :



ensuyt le liure
Tulles des offices. Cest
a dire des operacions hu
maines: vertueuses et hõ
nestes. familiairemẽt: de
remẽt: et selon la vraye sẽ
tẽce et intẽciõ de lacteur
translate en francoys par
honnorable et prudent hõ
me David miffant cõseil
lier et gouuerneur de la
ville de Dieppe: au quel
liure chascun hõme pour
ra prendre vrays enseignemens de bien et hõnestement viure
en societe humaine selon vertu moralle moyennant la quelle
auecq̃s foy pourra paruenir en la gloire eternelle de paradis
qui est la fin et souuerain bien ou consiste felicite humaine.

La grande initiale S, formée de deux dragons abouchés que l'on voit en tête, est une imitation réduite, avec quelques modifications, de la lettre de *La Mer des Hystoires* de Pierre Le Rouge. (Voir t. Iᵉʳ, p. 480.) Cette lettre a été copiée assez exactement, avec 2 millimètres en moins de hauteur, à Lyon, par l'imprimeur Claude Dayne, qui a donné le 15 janvier 1497 (1496 v. st.) une autre édition du même livre de Cicéron, *Des Offices.*

L'édition de Paris est sans date et imprimée « par le Petit Laurens pour discrète personne Jehan Petit », dont la marque se trouve au bas du titre. Au verso, on remarque la figure de l'auteur de *La Danse Macabre,* assis dans une stalle gothique devant un pupitre. (Voir p. 123.)

[1] *Catalogue Rothschild,* t. III, nº 2556; ouvrage cité. — [2] *Index to early printed books,* nº 8175; ouvrage cité.

Le Petit Laurens a imprimé le roman de chevalerie d'*Ogier le Dannoys*, qu'il a signé, mais sans y mettre de date :

A la louenge de dieu & de toute
la court celeste. Cy finist le rom
mant nomme ogier le dānois
parlant des belles victoires et
grans prouesses quil eut: ensem
ble plusieurs nobles pīces frā
coys: contre les sarrazins ainsi
belles. Imprime a paris Par
Le petit laurens.

Le titre commence par une grande lettre sur fond noir dans le style de celles souvent employées par les imprimeurs lyonnais :


Ogier le dā
noys duc de danne
marche qui fut ung
des pers de france/ lequel auec layde du roy charlemaygne chassa les payens hors de rōme
Et remist le pape en son siege. Et conquist troys terribles geans sarrazins en champ de
bataille/ cest assauoir Brunamont roy degypte deuant rōme. Bruhyer souldan de babilo
ne deuant laon. Et iustamon son frere deuant acre. Et fut couronne roy dengleterre. et roy
dacre/ et cōquist iherusalem: & babiloine & plusieurs autres vaillāces fist ledit Ogier

Le volume, de format petit in-folio, est exécuté avec les caractères de *L'Ordinayre des Crestiens* et de *La Nef des Folles.*

Le Petit Laurens a imprimé, en petit in-folio à deux colonnes, *Le Songe du Vergier*, dont il y a des exemplaires au nom de Jean Alisot ou Alissot, libraire à Angers, auparavant associé avec Pierre Levet, imprimeur à Paris (voir t. I[er], p. 415), et d'autres à celui de Jean Petit, libraire. A la fin de ce volume, on retrouve la planche représentant l'auteur de *La Danse Macabre*, illustration qui provenait du matériel de Guillaume Le Rouge, de Troyes, et dont le Petit Laurens venait de se servir pour son édition *historiée*. (Voir p. 123.)

Il a exécuté pour Jean Petit une édition du *Coustumier d'Anjou et du Maine* et *Le Mistère de la Passion Nostre Seigneur Iesucrist* :

¶ A lonneur et a la louange de nostre seigñr iesucrist et de la court de paradis a este impri-
mee a paris ceste presente passion par Le pe-
tit laurens Pour honnorable homme Jehan
petit libraire de luniuersite de paris: demou-
rant en la rue sainct Jaques ou pend pour en-
seigne le lyon dargent



Le titre de cette édition, que nous reproduisons ci-après, est orné d'une superbe gravure tenant presque toute la page, et qui représente le Christ en croix. A gauche, on voit Jésus amené par les gardes devant Ponce-Pilate. La scène du milieu nous montre, au premier plan, le Sauveur crucifié; les saintes Femmes sont à gauche au pied de la croix; de l'autre côté, les soldats. La mise au tombeau est figurée dans la perspective de droite. Cette illustration est encadrée à droite et à gauche de bordures historiées et ornementées

très remarquables tirées de *L'Ordinayre des Crestiens* et de *La Danse macabre historiée*, imprimés auparavant par le Petit Laurens :



Il existe une édition antérieure à celle-ci du *Mystère de la Passion*. Elle est datée de 1490 et a été imprimée pour le libraire Antoine Vérard.

Bien que les caractères nous semblent être les mêmes que ceux employés

pour les sommaires de *La Danse macabre historiée* (voir p. 124 et 127), nous hésitons à attribuer cette édition au Petit Laurens, et nous croyons qu'elle est plutôt sortie des presses de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot.

Le Petit Laurens a publié une édition illustrée petit in-folio du *Rommant de la Rose*, qu'il n'a ni datée ni signée et dont voici la dernière page :

En fis eslargir et estendre
Ce fut tout ce que ie forfis
Mais de tant fu ie lors bien fis
Quoncque nul mal gre ne men sceut
Le doulx qui nul mal nen conceut
Ains me consent ⁊ seuffre a faire
Cequil scet quil me conuint faire
Si mappelle il de conuenant
Que luy fais grant desauenant
Et suis trop oultrageux ce dit
Si ny met il nul contredit
Que ne preingne/⁊ maine/⁊ cueille
Rosiers/branches/⁊ fleurs/⁊ fueilles
Quant en si hault degre me di
Que ieu si noblement cheur
Que mesperance nest pas fable
Pource que bon ⁊ agreable
Fusse vers tous mes bienfaicteurs
Comme faire doivent debteurs
Car moult estoie en eulz tenue
Quant par eulx ie suis devenus
Si riche que pour voir affiche
Richesse nestoit pas si riche
Au dieu damours ⁊ a venus
Qui meurent ayde mieulx que nulz
Puis a tous les barons de lost
Lesquelz iamais dieu ne forclost
Des secours aux fins amoureux
Entre les baisiers savoureux
Rendi graces dix fois ou vingt
Mais de rayson ne me souuint
Qui tant gasta en moy de peine
Maugre richesse la vilaine
Qui oncques de pitie nusa
Quant lentree me refusa
Du sentier quelle gardoit
De cestuy pas ne le gardoit
Parou ie suis ceans venus
Repostement les faulx menus
Malgre mes mortelz ennemis
Qui tant meurent arriere mis
Especialement ialousie
A tout son chappeau de soussie
Qui des amans les roses garde
Moult en fait ores bonne garde
Ains que dilec me remuasse
Du mon vueil encor demourasse
Par grant iolivite cueilly
La fleur du beau rosier fleury
Ainsi ieus la rose vermeille
A tant fut iour ⁊ ie me esveille

Cest fin du rommant de la rose
Ou lart damours est toute enclose



Imprime nouuellement a Paris

Les figures sur bois de ce livre sont les mêmes que celles de l'édition anonyme reconnue pour avoir été imprimée à Lyon par Guillaume Le Roy et qui ont servi également aux deux éditions faites à Paris par Jean Du Pré et Nicolas Des Prez, à la fin du xv[e] siècle. Le titre de l'édition du Petit Laurens est imprimé avec la grosse gothique de la première ligne du *Mistère de la Passion* :

Le rommant de la roſe
imprime a Paris

Il en existe deux sortes d'exemplaires. Les uns ne contiennent que ces deux lignes; dans d'autres on voit, au-dessous, la marque de Jehan Petit. Le texte est imprimé avec les caractères de *L'Ordinayre des Crestiens,* signé du Petit Laurens. (Voir fac-similé, p. 122, et alphabet, p. 128.) L'édition anonyme des *Postilles,* qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine, est exécutée avec ces mêmes caractères :

¶ Prince ſeruons celluy plain de puiſſāce
Qui eſt recteur de tous les elemens
Car ie ne voy plus ſeure confidence
Que daymer dieu ⁊ ſes commandemens

¶ Cy finiſſent les poſtilles ⁊ expoſitions
des epiſtres ⁊ euangilles dominicalles.
Auec celles des feſtes ſollennelles de toute
lannee. ⁊ la paſſion ⁊ reſurrection de noſtre
ſeigneur. Et celles auſſi des cinq feſtes
de la glorieuſe vierge marie Imprimees a
Paris.

Le Petit Laurens a imprimé, pour François Regnault, *Les Dicts des Philosophes,* de Guillaume de Tignonville. Il a publié la traduction française de l'*Eruditorium penitentiale*, sous le titre d'*Introduction au sacrement de Pénitence,* avec les mêmes figures sur bois que celles de l'édition latine d'Antoine Caillaut. (Voir t. I[er], p. 322-323.) On cite du Petit Laurens des éditions des *Lunettes des Princes,* de Meschinot; du *Temple de Mars,* de Molinet; de la *Moralité de l'homme pécheur;* du *Coustumier du pays d'Anjou et du Maine,* et des *Cinquante et ung arrests d'amour,* de Martial d'Auvergne, livres non datés qu'on ne rencontre plus. Il faut descendre de 1491 à 1499 pour trouver des impressions datées. On mentionne encore d'autres volumes du Petit Laurens qui ont disparu.

On ne connaît, jusqu'à présent, que deux livres latins sortis des presses du Petit Laurens : le traité de Gaguin sur la versification, sans date, qui porte sur le titre la marque de *la Croix Blanche*, et la *Grammatica Perotti*, datée du 20 décembre 1499, signée du nom de l'imprimeur ainsi latinisé : *Parvus Laurentius*.

Le Petit Laurens s'est servi, pour l'*Ars versificatoria*, d'un caractère gothique de 10 points, le même que celui employé pour les notes marginales de *L'Ordinayre des Crestiens* et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U X Y

a b c d d e f g h i j k l m n o p q r z s t u v x y z ff ſſ ſt . : / ; ( ) C

ā b' ɔ d ē c' t ī l' m̄ m' n̄ n' d p̄ p p q̄ q q q q ꝑ r z' t ſ t t' ū

Le Petit Laurens ou Laurent, dont le nom était probablement *Laurent* tout court et qui devait celui de *Petit* à un surnom, a continué à travailler jusqu'en 1517 environ. Le roman de chevalerie de *Godefroy de Bouillon*, illustré de figures sur bois, qu'il imprima en 1504 pour Jean Petit, est une de ses productions les plus remarquables.

Son atelier était situé rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, à l'enseigne de *la Croix Blanche*[1]. Dans sa marque, que nous avons reproduite au commencement de ce chapitre (p. 117), figure un écu supporté par deux licornes. Au centre, une croix blanche dentelée représente son enseigne sous forme de rébus : *La ✠ blanche*. Au-dessous de la croix blanche, l'initiale L au milieu de fleurs. Autour, dans la bordure, on lit cette devise :

Chascun soit content de ses biens,
Qui n'a sufisance n'a riens.

[1] Rue Saint-Jacques, il y avait trois maisons à l'enseigne de *la Croix Blanche;* l'une était dans le haut de la rue, tout à côté de l'église Saint-Etienne-des-Grès; une autre, au-dessous de Saint-Benoît, juste en face de la maison de *l'Escu au Soleil;* une troisième, paroisse Saint-Séverin, était un vaste immeuble avec façade sur la rue des Mathurins et se projetant latéralement sur la rue Saint-Jacques. Cet emplacement est celui qui est le plus rapproché de la chapelle Saint-Yves.

CHAPITRE XXVIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ANDRÉ BOCARD

(1491-1500)

Bocard, libraire et imprimeur. — Son pays d'origine. — Livres imprimés pour lui et par lui. Nom d'un de ses correcteurs. — Ses initiales ornées.

André Bocard ou Boucard, libraire juré de l'Université de Paris et imprimeur, était Poitevin d'origine. Il avait des ouvriers de sa province dans son atelier, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même à la fin d'un Salluste imprimé en 1497[1]. Le premier livre qui porte son nom, l'*Expositio Georgii Bruxellensis in summulas Petri Hyspani*, est daté du 29 août 1491 et a été imprimé pour le libraire Geoffroi de Marnef, son compatriote[2].

Le 17 novembre 1493 (15 des calendes de décembre), Bocard imprime en in-quarto le texte latin de l'École de Salerne (*Regimen sanitatis Salernitanum*), avec le commentaire d'Arnauld de Villeneuve :

¶ Explicit regimen sanitatis compositum seu ordinatum a magistro Arnoldo de villa noua: cathalano omnium medicorum viuentium gemma. Impressum parisii per magistrum Andreã bocard. xv. kal'. Decẽbris. Anno domini Millesimo quadringẽtesimo nonagesimo tertio.

Hoc opus optatur/quod flos medicine vocatur.

M. Proctor indique trois autres livres sans date : *Æsopi fabulæ cum commento; Liber Faceti cum commento*, et enfin l'ouvrage d'Albert le Grand, intitulé

[1] Bocard copie la pièce de vers en distiques, bien connue, du Salluste de 1471 imprimé à la Sorbonne et commençant par les mots suivants :

Nunc parat arma virosque simul rex maximus orbis

qu'il applique à l'expédition au delà des monts que préparait Charles VIII; à l'avant-dernier vers, Bocard remplace le mot *Alemanos* par *Pictavos* :

Armigerisque tuis PICTAVOS *adnumeres, qui*
Hos pressere libros arma futura tibi.

[2] Cette édition est indiquée dans l'*Index to early printed books* de M. Proctor, sous le n° 8155.

De Secretis mulierum et virorum, sans date. D'après le savant bibliographe, ces livres auraient paru entre août 1491 et novembre 1493 [1].

On voit la marque de Bocard sur une édition du livre illustré ayant pour titre : *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, à la date du 12 février 1494 (n. st.), imprimé avec les caractères de Pierre Le Rouge, dont Jean Maurand ou Morand, imprimeur, venait de se servir pour *Les Croniques de France*, imprimées au compte de Vérard.

Le 10 mars de la même année, Bocard publie une édition in-folio de *La Légende dorée*, en français, avec figures sur bois, conjointement avec Jean Du Pré, qui en fit l'impression. La marque de Bocard est placée sur le titre, côte à côte avec celle de Du Pré. (Voir t. I[er], p. 269.)

Le 1[er] mars 1494 (n. st.), un autre imprimeur, Jean Lambert, avait mis au jour pour André Bocard une édition in-quarto de *L'Éguyllon d'amour divine*, de saint Bonaventure, et, le 12 avril, le même typographe achevait encore, pour le compte de Bocard, une *Imitation* en français. La marque de ce dernier se voit sur le titre du *Tractatus de magicis artibus*, in-quarto de 14 feuillets, sans date, imprimé par Antoine Caillaut.

Le 10 février 1494, André Bocard exécute, pour le compte de Jacques Bezanceau, marchand libraire demeurant à Poitiers, à l'enseigne de *la Tête Noire*, le commentaire latin de maître Pierre Tataret sur la Logique d'Aristote, suivi de celui sur la Métaphysique, du même :

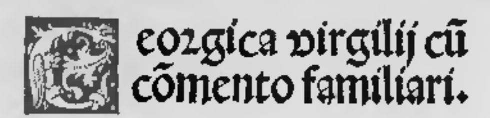
¶ Fructuosum facileq3 opus introductoriū in logicam philosophiā necnon metaphisicā aristotelis doctissimi viri magistri petri tataret. diligentissime castigatū impēsa prudētis viri Jacobi bezanceau mercatoris pictauen. cōsummatū parili cura prestigiis magistri andree bocard. Anno dñi millesimo. CCCC. nonagesimo quarto, decia die febrarij.

La même année, sort des mêmes presses une édition in-quarto des Géorgiques de Virgile, texte latin avec commentaire, composé avec un caractère gothique de 8 points, beaucoup plus petit que les types du texte, le même que celui du Commentaire de Tataret sur les livres d'Aristote, mentionné ci-dessus.

Le titre, *Georgica Virgilii cum commento familiari*, est disposé en deux lignes d'un très gros caractère de 24 points, débutant par une lettre ornée de la

[1] *Index to early printed books*, n[os] 8151-8153; ouvrage cité.

hauteur de ces deux lignes et tirée en rouge. Au-dessous, on voit la marque de Bocard accompagnée de sa devise également tirée en rouge :


Georgica virgilij cũ cõmento familiari.



Le texte est exécuté avec un caractère gothique de 11 points, dont voici l'alphabet :

A B B C C D D E E E E F G H J L M N O

P P Q R S T V Z abcdefghilmnopqrz

ſstuvxyz ã b b⁹ ꝯ d̃ ẽ e⁹ ꝛ ĩ l l⁹ m̃ m⁹ ñ n⁹ õ p̃ ꝑ ꝓ p⁹

q̃ q̂ q⁹ ꝗ q3 ꝙ q̄ r̃ ꝝ ſ̃ t t⁹ ũ . : ; ⁄ / ( ) ff fi ſſ ſt

Le Virgile de Bocard ne porte pas d'indication de mois ni de jour d'achèvement, comme plusieurs autres de ses impressions, mais simplement la date de l'année.

La dernière page, que nous reproduisons ci-après en fac-similé, ne comporte que huit lignes de texte, suivies d'un libellé en trois autres lignes,

annonçant que l'ouvrage a été terminé heureusement à Paris, l'an du Seigneur 1495. Le nom de Bocard n'y figure pas. La marque, qui se trouve sur le titre, indique positivement que le livre est sorti de ses presses.

et scribitur per vnum l. quia si scriberetur per duo l. frustra exciperetur
in doctrinali cum dicitur. Oculo lõga dare decet ocia pocula funge. qui
lusi id est ego qui iocose feci carmina pastorum scilicet bucolica: et ego
audax iuuenta id ẽ in iuuentate. O tytire. Hic est apostropha quia loquit
absenti tytiro: id est feci tibi illud carmen vel librum buccolicorum qui
incipit: Tytire tu patule recubans sub tegmine fagi. quos quatuor libros
georgicorum et buccolica in hoc volumie a libris eneidos separaui.
Gratia christe tibi cui subsunt culmina celi.

Virgilij Maronis super quattuor libros georgicorum vna cũ
commento ione familiarissimo opus preclarum feliciter finit.
Impressum parisij Anno dñi. M.CCCC.xcv.

Voici l'alphabet du petit caractère que Bocard employait simultanément avec celui du texte (voir l'alphabet à la page précédente) dans le Virgile paru en 1495 :

ABCDEFGHIKLMNOPQRSTV abcdefgh

iiklmnopqrzsstuvxyz

Le 25 août 1496 (8 des calendes de septembre), André Bocard imprime l'*Expositio Hymnorum per totum anni circulum*, in-quarto.

Le 6 septembre de la même année, il termine, pour Pierre Regnault, de Caen, une édition des Métamorphoses d'Ovide, avec commentaire, qu'il dit avoir imprimé avec de très beaux caractères (*optimis characteribus impressus*). Ces caractères sont, pour le texte, le gros caractère du Virgile, ci-dessus reproduit (p. 143), et, pour le commentaire, un caractère intermédiaire de 9 points, dont voici le spécimen :

ABCDEFGHILMNOPQRSTVZ

abcdefghijklmnopqrzstuvxyz

Bocard travaille tour à tour pour Durand Gerlier, Jean Richart, Jean Alexandre et Jean Petit, libraires-éditeurs.

Le 20 décembre 1497, il achève l'impression du Salluste dont nous

avons parlé au commencement de ce chapitre, et le 13 janvier 1498 (ides de janvier 1497 v. st.), moins d'un mois après, il en publiait une autre édition aux frais de Jean Alexandre, libraire de l'Université d'Angers, et de Jean Petit, libraire à Paris.

Le 22 novembre, Bocard imprimait, pour le compte de Durand Gerlier, les Lettres et les Opuscules de Robert Gaguin, dont voici la fin :

¶ De baculo Gaguini.

Mirraris nixum baculo reptare gaguinum /
Cui pes non pigrior hercule nuper erat?
Cura / labor / morbus / simul et variabilis etas /
Viribus eneruem destituere senem.
Sic solet annosa fibris arentibus arbos
Adniti furce / ne violata ruat.

Finis.

¶ Epistolarũ et orationũ tractatusq; de virgineo Marie conceptu / necnon epigrãmatum aliorũq; opusculorum dñi Roberti gaguini finis. Que oĩa Durandi gerleri biblyopole parisiaci ĩpensa impressa sunt / Et in vico sancti Jacobi ad diui Dyonisii signũ e cõspectu ecclesie beati Maturini venalia habent. Anno dñi. M. cccc. xcviij. Nouẽb. secunda et vigesima. p magr̃m Andreã bocard.

Ce volume est composé avec les caractères reproduits ci-dessous :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z ff ffi ff ſt ( ) . : ? = / ¶

ā ꝭ bꝰ cꝰ ꝯ ꝺ ē eꝰ ꝛ ħ ī iꝰ ł m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ ꝗ̄ ꝗ̄ r̄ rꝰ ꝝ ſʒ t t̄ tꝰ ū v̄ Q

Le 28 juin 1500 (4 des calendes de juillet), Bocard met au jour divers traités de saint Athanase, de Didyme, de Cassiodore et de saint Cyprien, sous ce titre général : *Illustrium virorum opuscula*. Dans un avis au lecteur, figurant à la fin, Bocard se qualifie de typographe très habile (*calcagraphus solertissimus*) et il sollicite les suffrages du public pour avoir imprimé ce volume aussi nettement, après l'avoir corrigé avec une exactitude mathématique (*qui tam terse atque ad amussim castigata compressit*). Il nomme en même temps Cyprien Benet (*Cyprianus Beneti*) comme ayant été son correcteur (*qui castigatrices manus apposuit*), et il appelle Jean Petit, qui fit imprimer le volume avec son argent (*qui suo ere imprimenda tradidit*), le meilleur des libraires (*bibliopolarum optimus*).

Bocard n'a pas produit par lui-même de livres illustrés. *La Légende dorée*,

ainsi que *L'Art de bien vivre et de bien mourir,* qui portent sa marque, ne sont pas sortis de ses presses.

Dans les Métamorphoses d'Ovide, imprimées par Bocard pour François Regnault, de Caen, on trouve une grande gravure sur bois qui représente Hercule exterminant les monstres. Cette planche est empruntée au matériel d'illustration de l'éditeur Antoine Vérard.

On remarque, dans cet Ovide, quelques lettres ornées d'un style particulier que nous reproduisons ci-dessous :

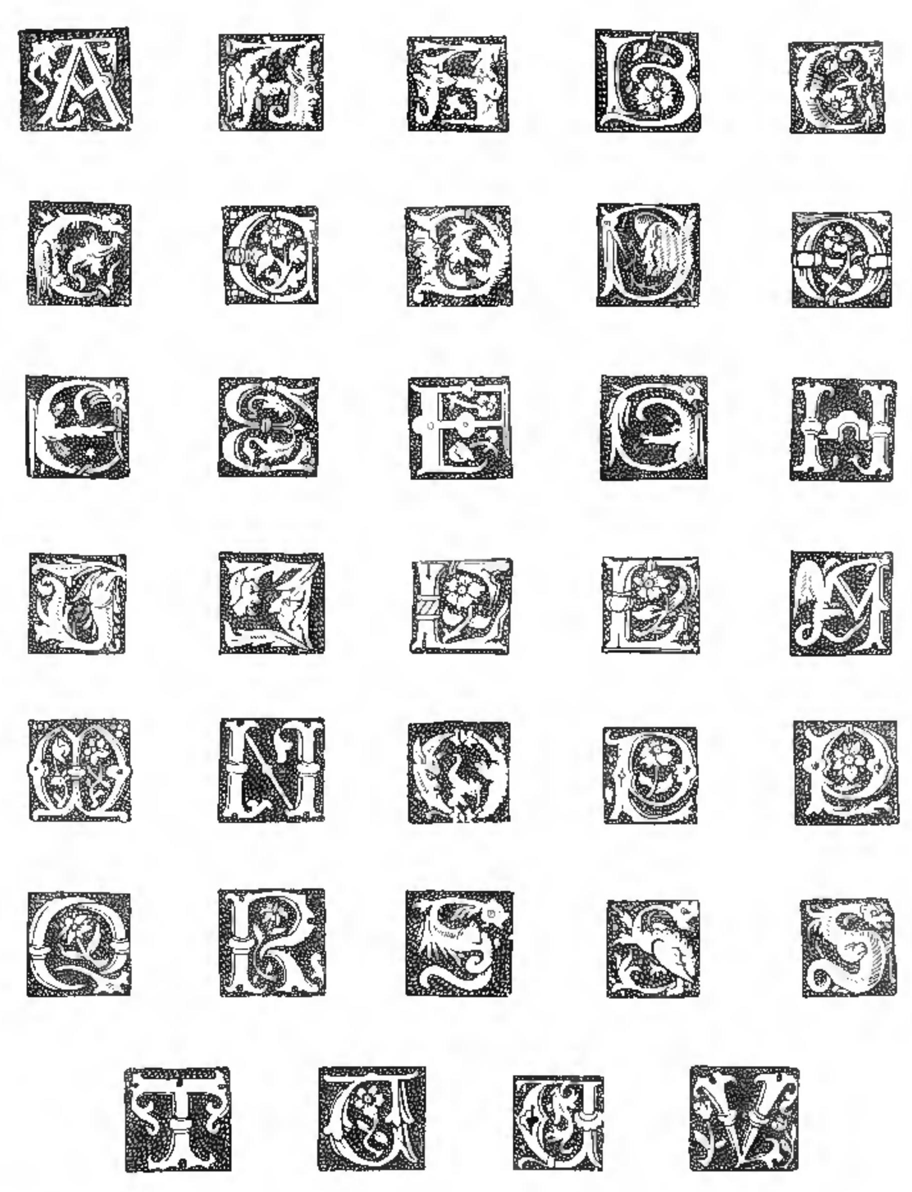


Les mêmes lettres reparaissent trois ans après, en 1499, avec d'autres de même genre, chez l'imprimeur Félix Baligault. Elles nous semblent provenir du matériel de Michel Tholose ou Toulouse, imprimeur, rue des Amandiers, qui en avait employé quelques-unes auparavant.

Bocard possédait en propre une autre série de lettres ornées, sur fond criblé, dont il s'est servi pour le recueil des Lettres et Opuscules de Gaguin, en 1498, et qu'on retrouve, à partir de cette époque, dans la plupart de ses impressions, notamment dans une édition de Térence du 22 juin (10 des calendes de juillet) 1499, qui n'est pas signalée par les bibliographes. Quelquefois les mêmes lettres sont tirées en rouge comme dans les *Constitutiones Angliæ,* de William Lindenwood, in-folio, imprimés en mai 1501, en beaux caractères (*honestis characteribus*).

Nous donnons ci-contre l'alphabet de ces lettres, dont quelques-unes sont assez originales.

LETTRES ORNÉES D'ANDRÉ BOCARD



19.

André Bocard a imprimé encore beaucoup d'autres livres dont nous n'avons pas fait mention ici, entre autres un *Coustumier de Poictou*, in-folio, qu'il acheva le 10 avril 1500 (v. st.) pour Jean de Marnef, libraire de Poitiers. Son exercice s'est prolongé fort avant dans le XVI[e] siècle, jusqu'en 1531.

A la fin d'une des productions de son atelier, André Bocard a mis cette fière devise en l'honneur du livre, multiplié par l'art de l'imprimerie, qui durera jusqu'à la fin des siècles :

Stet liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat et totum testudo perambulet orbem.

Que ce livre reste jusqu'à ce que la fourmi ait bu les flots de la mer et que la tortue ait fait le tour de la terre.

M. Proctor a remarqué que Bocard et un autre imprimeur parisien, du nom de Félix Baligault, se sont parfois servis des mêmes caractères, et il s'est demandé lequel des deux a été réellement imprimeur. On ne peut dénier cette qualité à Bocard, qui prend tour à tour les titres de typographe très habile (*calcographus solertissimus*), d'excellent imprimeur (*optimus calcographus*)[1], et qui insiste sur les qualités de correction de ses éditions[2], ce qui dénote clairement qu'il pratiquait lui-même le métier.

Bocard et Baligault ont pu se pourvoir de matériel chez les mêmes fondeurs de caractères d'imprimerie ou bien se prêter leurs matrices. Ainsi les petits caractères du commentaire des *Georgica Virgilii*, de 1495, sont identiques chez l'un et l'autre. Nous n'y avons trouvé qu'une différence imperceptible dans la lettre *h* minuscule, dont le jambage d'avant se termine, chez Bocard, par une queue en forme de crochet qu'on ne voit pas dans les fontes de Baligault. Les autres caractères ont certainement des lettres semblables, mais cette similitude n'est qu'apparente. En les regardant de près les unes et les autres, on s'aperçoit de différences sensibles dans plusieurs d'entre elles. Ainsi, en prenant pour exemple les gros caractères du Virgile et de

[1] Il est ainsi qualifié à la fin d'une édition du *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, portant la date du 27 octobre 1500.

[2] Bocard appelle l'attention du lecteur sur ce point, à la fin de l'édition de Salluste imprimée pour les libraires Jean Alexandre et Jean Petit : *Scito humanissime lector hæc opera Salustii cum commentariis et aliis cum declamationibus, tum orationibus, opera et diligentia magistri Andreæ Bocart, impensis vero Johannis Alexandri et Johannis Petit, librariorum Parisiis, quam diligenter revisa atque impressa Idibus januarii 1497.*

l'Ovide imprimés par Bocard, la même forme pour l'A et le B majuscules se retrouve chez Baligault, mais d'autres lettres ne sont pas semblables. Dans l'alphabet de Bocard, le D a deux barres transversales qui n'existent pas dans celui de Baligault, où la même lettre a un petit renflement au milieu du jambage de devant. Dans les impressions de Baligault, l'E est d'une forme différente, arrondie à sa base. Le P a deux barres transversales dans les livres de Bocard, tandis que cette lettre est un peu plus large et n'a qu'une barre, avec un petit point au milieu, dans les publications de Baligault.

On n'aura qu'à comparer les autres alphabets pour percevoir les nuances qui les distinguent et qui permettront ainsi de ne plus confondre des productions typographiques en apparence semblables, mais appartenant à des presses différentes.

La marque de Bocard, que nous avons reproduite ci-dessus (p. 143), représente l'écu royal de France, soutenu au milieu des étoiles par deux anges. Au-dessous, deux arbres sortant de terre portent, suspendus à leurs branches, des cartouches aux armes de l'Université et de la Ville de Paris. Dans un cadre qui règne autour, on lit cette devise :

Honneur au Roy et à la Court.
Salut à l'Université
Dont notre bien procède et sourt.
Dieu gart de Paris la cyté.

Cette marque est souvent tirée en rouge, comme dans le Virgile de 1495 et l'*Expositio Hymnorum* d'août 1496.

André Bocard ne donne pas son adresse sur ses livres. On sait, par des titres d'archives, qu'il était propriétaire d'une maison située rue Neuve-Notre-Dame-des-Champs, et qu'il demeura rue de la Bûcherie, *au Lion enferré;* mais ces titres sont du XVIe siècle et ne remontent pas au delà [1]. Nous croyons qu'à l'époque qui nous occupe il demeurait rue Saint-Jacques, mais nous n'en sommes pas certain. L'adresse de l'enseigne *Saint-Denis* se lit à la fin du recueil qui contient les Lettres et divers opuscules, en vers et en prose, de Gaguin. Voici la traduction du colophon, dont nous avons donné plus haut (p. 145) le texte en fac-similé : «Fin des Lettres et Discours, du traité sur la

[1] Voir Renouard, *Imprimeurs parisiens*, p. 33; ouvrage cité.

Conception de la Vierge Marie, ainsi que des épigrammes et des autres opuscules de maître Robert Gaguin. Tous ces ouvrages ont été imprimés aux frais de Durand Gerlier, libraire parisien. Ils sont en vente rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Saint-Denis*, en face de l'église Saint-Mathurin. L'an du Seigneur 1498, le 22 novembre, par maître André Bocard. »

Durand Gerlier, qui avait fait les frais de l'édition, demeurait, dès 1490, dans le voisinage de Bocard, rue des Mathurins, à l'enseigne de *l'Estrille Fauveau;* mais nous savons aussi que, de 1495 à 1498, il a donné une autre adresse rue Saint-Jacques (*ad signum Capitis Divi Dyonisii*) et qu'il est retourné ensuite à *l'Estrille Fauveau*, près de l'hôtel de Cluny. Il n'y a donc pas lieu de supposer que l'enseigne de *Saint-Denis* était celle de Bocard, bien que la manière dont elle est libellée puisse prêter à équivoque. L'exemplaire de la bibliothèque de Munich ne porte pas l'adresse de la rue Saint-Jacques. L'indication du lieu de vente est supprimée après le nom de Durand Gerlier.

CHAPITRE XXIX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN TRÈPEREL

(1491-1500)

Les débuts de Trèperel comme libraire. — Ses publications populaires. — Ses principaux livres datés et non datés. — Sa marque et sa devise. — *Les rues et les églises de la ville de Paris avec la despense qui se fait par chascun jour.* — Les relations de Trèperel avec Michel Le Noir. — *Le Grant Testament* de Villon. — Changement d'adresse.

Jean Tréperel, libraire et imprimeur, a peut-être été l'éditeur le plus fécond en pièces et en ouvrages de littérature populaire au xve siècle.

Établi sur le pont Notre-Dame, *à l'Image Saint-Laurent,* il y vendait des livres d'heures, comme nous l'apprend ce huitain placé en tête d'une édition des *Horæ ad usum Romanum,* imprimée par Jean Du Pré :

Qui aura vouloir d'acheter
Ces heures faictes en janvier
Vienne au Palais sans arrester
Tout droit au quatrième pylier
Au dessus le pont Nostre Dame
A l'Imaige de Saint Laureus,
Car les merchans dient sur leur âme
Qu'ils feront bon marché aux gens.

La plupart des livres de Tréperel ne sont pas datés, de sorte qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'en fixer la chronologie d'une façon suivie. Bornons-nous donc à citer les titres de quelques-uns des livres qui portent son nom, car on n'est pas certain qu'il les ait tous imprimés, et nous croyons qu'à l'exemple de Vérard il s'est adressé le plus souvent à des confrères, typographes de métier.

On connaît de lui une *Prognostication nouvelle pour l'an 1492*, qui a pu paraître d'avance, selon l'usage usité pour les almanachs, dans les derniers mois de 1491. Les bibliographes citent à son nom : *La Destruction de Jérusalem et la Mort de Pilate*, du 22 février 1491 (1492, n. st.); *L'Histoire du vaillant chevalier Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, du 15 mai 1492, et *Le Débat de l'homme et de la femme*, par frère Guillaume Alexis, pièce de 6 feuillets seulement, imprimée en 1493. La même année, Tréperel publiait, sans indication de nom, *Le Débat de la dame et de l'escuyer nouvellement faict*, par maître Henri Baude, petit in-quarto de 11 feuillets.

De 1493 à 1498, il fit paraître diverses éditions des *Chroniques de France abrégées*, dont on trouvera l'indication dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet.

Nous donnons le fac-similé de la fin d'une de ces éditions qui porte *Treperet* pour *Tréperel* :

La quarte ligne des roys de france

¶ A lonneur et exaltation de toute noblesse a laugmēta-cion ⁊ tranquillite de leglise ⁊ a la prosperite ⁊ soulas de tout le peuple de france ⁊ generalement de toute la chose publique. Amen.

¶ Imprime a paris le quinziesme iour du moys de No-uembre. Lan mil quatre cens quatre vingz et xviii. Par Jehan Treperet libraire demourant sus le pont nostre dame a lenseigne sainct laurens.

Nous connaissons, de Tréperel, *Le Traicté des dix commandemens de la Loy selon maistre Jehan Jerson*, suivi de *La Science de bien mourir*, par le même, datée du 21 juin 1495. Voici l'alphabet des caractères qui ont servi pour l'impression de ce volume. Jean Tréperel les a souvent employés au commencement de sa carrière :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S

T V   a b c d e f g h i l m n o p q r s s t u v x y z

ā ꝯ ē ⁊ ī lꝰ ō oꝰ p̄ ꝑ ꝓ q̄ tꝰ ū q̇   . : ⸗ / ( )   ff ſſ ſt

La lettre L majuscule a la boucle du haut ouverte, dans cet alphabet; d'autres fois elle est fermée, comme dans *Les Chroniques de France* et dans d'autres livres. Les deux formes de cette lettre se rencontrent dans *La Vie de Madame saincte Barbe*. (Voir p. 154.)

Mentionnons encore : *La benoiste Passion et Résurrection, par le bon maistre Gamaliel et Nichodemus, son nepveu*, in-quarto de 58 feuillets, d'un caractère de gothique carrée, avec figures sur bois, daté du 31 mai 1497 :

> Cy finist la mort et passion. et aussi la resurrectiõ de
> nostre seigneur Jhũcrist. Imprimee a Paris par. Jehan
> treperel demourant sur le pont nostre dame a lenseigne
> saict laurẽt. Le derenier iour de May. Lan mil quatre/
> cens quatre vingtz ⁊ xvii.

Le 31 août de la même année, Jean Tréperel fit paraître une édition petit in-quarto de *La Vie de Robert le Dyable*[1] :

> quelle pouoit penser pour la tenir en ioyeusete. Pour
> mettre fin a nostre p̃sent liure nous laisserons le dueil
> de la ieune duchesse ⁊ parlerons de Robert lequel fut
> en sa ieunesse tant paruers et mauluais enclin a tout:
> vice et a tout mal/sans ce que en luy eust aulcun rai/
> son ⁊ amytie / plus felon que vng lyon sans auoir nul
> le misercorde :et fut depuis cõme vng homme saulvai
> ge / sans parler cõme vne beste mue abstinent et puis
> areste que iamais fut homme. Et puis fut exaulce en
> noblesse ⁊ honneurs comme cy deuant aues ouy: Ro/
> bert vesquit longuemẽt auec sa femme ⁊ saintemẽt et
> eut bonne renommee et fut prise ⁊ ayme de grans et de
> petis: car il faisoit de chascun bõne iustice et tenoit tout
> son pays en bõne paix. Il eut de sa femme vng beau/
> filz lequel est nomme Richard: ⁊ fist auec charlemai/
> gne plusieurs grans prouesses. Il se ayde a croistre et
> exaulce la foy crestienne. Car sans cesser il menoit
> guerre aux sarazins ⁊ les destruisoit: car il ne les pou
> oit aymer: Il vesquit noblement a grant honneur et
> bonne renommee en/son viuãt par tout son pays ainsi
> cõme son pere robert: car tous deux vesquirent sainte
> ment iusques en la fin de leurs iours. Dieu par sa in
> fine puissance nous doint si bien et si saintement viure
> que en la fin de noz iours nous ames puissent auec les
> leurs voler la sus en la gloire eternelle auec tous be/
> noistz saitz ⁊ saintes de paradis.
>
> Cy finist la vie de Robert le dyable. Imprime a
> paris. Le darnier iour daoust. Lan mil quatre cens qua
> tre vingtz ⁊ dix sept:

L'achevé d'imprimer ne porte pas de nom d'imprimeur, mais les types du Gerson de 1495 s'y reconnaissent facilement.

[1] Nous devons communication de ce volume à M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich. L'exemplaire, unique jusqu'à présent, est incomplet au commencement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cette édition de *La Vie de Robert le Dyable* n'est citée par aucun bibliographe et était restée inconnue. C'est la troisième de ce petit roman de chevalerie, imprimé pour la première fois à Lyon, le 7 mai 1496, par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard, et ensuite à Paris, le 22 avril 1497, par Nicole de La Barre. On y remarque des lettres ornées de styles mélangés, sur fond noir, qui avaient paru déjà en partie dans le Gerson et dans d'autres publications; nous les reproduisons ci-après. La plupart de ces lettres sont copiées d'après celles des *Histoires Troyennes,* imprimées à Lyon en 1490.



Viennent ensuite, parmi les livres datés, *Les Dévotes louanges de la Vierge Marie,* par Martial d'Auvergne, avocat au Parlement de Paris, imprimées en 1498, et *La Vie de saincte Barbe et ses miracles,* du 18 octobre 1499 :

Cy finist la vie ma dame saincte barbe et plusieurs
beaulx miracles de la dicte saincte La quelle a este impri
mee a Paris par Jehan treperel libraire demourant sur
le pont nostre dame a lymaige sainct laurens Lan mil cccc
quatre vingtz et xix. Le xviii iour de octobre

La marque de Tréperel se voit sur le titre d'un livret intitulé : *Les Rues et les Églises de la ville de Paris, avec la despense qui se fait par chascun jour.*

C'est une pièce des plus curieuses, réimprimée par M. A. Bonnardot à la suite de ses *Études sur Gilles Corrozet*, d'après une édition de la même époque imprimée par Pierre Le Caron.

Nous en reproduisons quelques pages, dont l'une contient la nomenclature des vieilles rues du quartier des Halles au xve siècle :

Les rues et les egliſes de la ville de paris auec la deſpenſe qui ſe ſait par chaſcun iour



Les rues de paris. Et ꝑmieremẽt
le quartier des halles
La grant rue ſainct denis
La rue ſainct ſaulueur
La rue de beau repaire
La rue pauee
La rue de mont horgueil
La rue de quirquetonne
La rue au lyon
La rue de mal conſeil
La rue de merderel
La rue au ſigne
La rue de la grant truanderie
La rue de la petite truanderie
La rue de mandeſtour
La rue de pelouet
La rue de la chãuoirerie
La rue de la coſſonnerie
La rue au feurre
La rue de la charronnerie
Le cloiſtre ſaincte opportune
La rue de la tabletterie
La rue de perrin gaſſelin
La rue de la harengerie
La rue de la ſaunerie
La rue de la megiſſerie
La rue ſainct germain lauxerrois
La rue des lauandieres
La rue de iehan loingtier
La rue guillaume porree
La rue des recommanderesses

Une autre de ces pages donne les dimensions de Notre-Dame de Paris et se termine par une recette contre l'épidémie, toute pleine de sel gaulois, dans laquelle sont raillés les travers et les qualités des provinciaux et des étrangers qui composaient la population flottante du Paris d'alors :

> Deux Bourgongnons de conscience,
> Et deux Bretons de sapience;
> Sans ardure deux Allemans,
> Sans flaterie deux Normans

Avecques deux hardis Lombars,
Et sans baverie deux Picars,
Et puis sans orgueil deux François,
Et sans traison deux Angloys,
Deux Flamans sans beurre menger
Et en boire ung pot sans tarder,
Et pour mettre la chose affin :
Deux preudhommes de Limosin.
Broyez en ung mortier d'estupes
Et trempez la dedens vos souppes
Sy aures bonne gallimafrée.

Sensuyt la longueur lar
geur & haulteur de nostre
dame de paris

Nostredame de Paris a de long
dedens oeuvre soixante et cinq toi-
ses.
Item de large xxiiii. toises
Item de hault xvii toises
Itē les tours ont de hault xxxiiii.
toises & le tout fonde sur pillotiz

Recepte pour guerir de lepidimye
Tous ceulx qui ne le cropēt mie.

Deux bourgongnōs de conscience.
Et deux bretons de sapience
Sans arbure deux allemans
Sans flaterie deux normans
Avecques deux hardis lombars
Et sans baverie deux picars
Et puis sans orgueil deux francoys
Et sans traison deux angloys
Deux flamans sans beurre mēger.
Et en boire vng pot sans tarder
Et pour mettre la chose affin
Deux preudhōmes de limosin
Broyez en vng mortier destupez
Et trempez la dedens voz souppez
Sy aures bonne gallimafree

Et moitie moins deglises et chappelle
Sans l. y a par le present divis
Vray croissant et demy sa valeur
Monstrent quans beufz fault en paris le iour
Si quans moutons scavoir tu entreprins
Pren de deux chiens les piez tous valans cent
De mille prens la moitie moins
L. sus x. apres conioins
A paris sauras sans declin
Quans muys fault chascun iour de vin
Autant muys de ble iour luy preste
Comme troys qqq. valent en teste
Trois crois quatre piez a deux. xx.
Du portal marie de paris
Nombrent les marchans a tous ceulx
Qui les marchent par vray divis

Ainsi finie les rues les eglises la despense le tour le cloz de ladicte ville avecqs lencloz du bois de vincēnes & les epitaffes de la grosse tour dudit bois & qui premierement la fonda & qui la parfist et acheva.

Explicit.

Le blason de paris

Paisible demaine
Amoureux vergier
Repos sans dangier
Justice certaine
Science haultaine
Cest paris entier

Bien qu'il demeurât à l'enseigne *Saint-Laurent*, sur le pont Notre-Dame, Jean Tréperel avait adopté pour marque l'écu de France, porté par deux anges, que nous venons de reproduire. Au-dessous, ses initiales I T sont

retenues par des boucles ou *lacs d'amour* accostés de deux lions. Autour, dans la bordure, on lit cette devise :

En provocant ta grant miséricorde,
Otroye nous charité et concorde.

Tréperel a publié une édition des *Quinze joyes de mariage*, à la fin de laquelle se trouve une figure sur bois qui est une naïve peinture de mœurs nous donnant l'idée d'un ménage de gens du peuple au xve siècle. On y voit le mari, chargé de différents objets, harcelé par sa femme et ses enfants; des animaux domestiques figurent dans ce groupe :



Sur la liste des livres sans date, au nom de Tréperel, figurent : *Le Livre appelé les Quatre Choses; La Voye de Paradis; Le Livre de Clergie; L'Horologe de dévotion*, par Jean Quentin; *La Vie de sainte Marguerite; La Vie de saint Fiacre en Brie*, dont il y a deux éditions; *La Vie de sainte Geneviève; Les Proverbes communs; Le Débat de l'homme mondain et du religieux; Le Renoncement d'amour; Les Ditz d'amour et ventes; Les Souhaiz et beautés des dames avec la fille comparée à la vigne*,

et une infinité d'autres petits livrets populaires et de pièces de poésie française qui se débitaient couramment, et dont le plus grand nombre n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Tréperel a imprimé *Les Menus Propos,* recueil de dictons populaires. Sur le titre de ce livret figure la marque à *l'Écu de France :*

Les menus propos



L'achevé d'imprimer des *Menus Propos* donne toutefois *l'Ymaige Sainct Laurens* pour adresse :

Cy finent les menus propos Im
primes nouuellement a paris par Je
han treperel demourant ſur le pont
noſtre dame a lymaige ſaict Laurés

Tréperel changea plus tard cette adresse et signa définitivement ses livres à *l'Escu de France,* quelque temps après avoir quitté le pont Notre-Dame.

Il ne faut pas chercher des œuvres d'art dans les petites images illustrant les vies de saints ou de saintes que publiait Tréperel. Les mêmes figures servaient indifféremment de remplissage pour l'un ou pour l'autre, quel que fût son genre de martyre.

Sainte Catherine, au lieu d'être suppliciée sur la roue, a la tête tranchée par le bourreau :

Amen.
Imprime a Paris ſur le pont
noſtre dame. Par Jeſhan treperel



Tréperel a imprimé une édition de Villon. Sur le titre, on voit la marque de Michel Le Noir, et l'achevé d'imprimer porte le nom de Tréperel :

Le grant teſtament Villon/ꝛ le petit. Son codicille. Le iargon ꝛ ſes balades.



Qui touſiours a neuf heures ſonne
Le ſalut que langel predit
Si ſpendy et mys en ſomme
Pour prier comme le cueur dit

Fait au temps de ladicte date
Par le bon renomme Villon
Qui ne menge figue ne date
Sec et noir comme eſcoueillon
Il na tente ne pauillon
Quil nait laiſſe a ſes amis
Et na mais quun pou de billon
Qui ſera tantoſt a fin mis

Ci finiſt le grant teſtament maiſtre francoys Villon. Son codicille. ſes ballades ꝛ iargon Et le petit teſtamẽt. Imprime a paris Par Jehan treperel de mourant ſur le pont nr̃e dame.

Il avait des relations étroites avec Le Noir, libraire-imprimeur comme lui, demeurant sur le pont Saint-Michel. Le Noir avait épousé Jeanne Tréperel,

fille de son confrère. Souvent les deux typographes se partageaient entre eux les éditions de leurs livres, et ils imprimaient l'un pour l'autre.

L'édition de Villon, exécutée avec les caractères du Jerson de 1495, est ornée de figures sur bois. En tête, on voit le portrait de maître François Villon, le bohême de lettres :



Cy commence le grant codicille et
testamẽt maistre francoys Villon

En lan de mon trentiesme aage
Que toutes mes hontes ieuz beues.
Ne du tout fol encor ne saige
Nonobstant maintes peines eues
Lesquelles iay toutes receues
Soubz la main thibault dausigny.
Seuesque il est seignant les rues
Quil soit le mien ie le regny

Une autre édition de Villon, datée du 8 juillet 1497, porte à la fin cette mention : *Imprimé par Jehan Tréperel.*

Après la chute du pont Notre-Dame, en octobre 1499, Tréperel alla demeurer temporairement rue de la Tannerie, à l'enseigne du *Cheval Noir.*

C'est là qu'il imprima *Le Livre de bonnes meurs,* de frère Jacques Le Grant :

¶ Cy fine le liure intitule de bõnes meurs: compile
par frere iacques le grant de lordre sainct augustin
Imprime a Paris par Jehan treperel demourant en la
rue de la tainerie en lenseigne du cheual noir Lan mil cccc
quatre vingtz et dixneuf.

C'est le seul livre que nous connaissions de lui à cette adresse [1]. Nous le trouvons ensuite installé définitivement rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, où il transporte son enseigne de *Saint Laurent*.

Voici maintenant la *Vie et légende de saint Mathurin de Larchant*, qui est imprimée avec le caractère de la *Mort et Passion de Nostre Seigneur Jhesu Christ*, du 31 mai 1497 :

¶ Larchant.
¶ Lan mil quatre cens quatre vingtz,
Et neuf que on cuillit peu de vins
En nouembꝛe fut la vie faicte.
Selon la legende parfaicte
Par maistre iehan le vestre pꝛestre
Audit larchant ou voulut naistre
Le tresnoble saint maturin
Et pource chascum pelerin
Vous requiers vne patenostre
Au nom de saint pierre lapostre
En pꝛiant dieu deuotement
Qui en la fin luy doint sauuement:
Et tous ceulx qui en sa memoire
La dirōt dieu leur doit sa gloire: Amen

¶ Cy finist la vie et legēde de saīt matu
ri d larchāt ipꝛimee a pis p iehā treperel

Ce caractère est une gothique de 12 points, dite *lettre de somme*, que l'on voit plutôt employée par Michel Le Noir, gendre de Tréperel. Nous en donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z . : = ¶ ſſ ſt ſt

ā d ē ẽ ī l l' ñ ō o' ꝑ ꝓ ꝗ q̄ ꝙ ẽ ū ꝰ

Jean Tréperel a publié quelques livres latins : l'Introduction de Jacques Le Fèvre d'Étaples à la Métaphysique d'Aristote, le 16 février 1494 (n. st.), les *Questiuncula grammaticales*, citées par M. Proctor, les Géorgiques de Virgile avec commentaires, le 2 juin 1495, et un texte latin des Méditations de saint Augustin, in-quarto sans date; mais c'est là une exception, car tous les autres livres de Tréperel sont des textes français en vers ou en prose.

[1] Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire de cette édition que celui de la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly.

La Vie de Madame Saincte Barbe (voir fac-similé, p. 154), qui est datée du 18 octobre 1499, est le dernier livre que Jean Tréperel ait mis en vente sur le pont Notre-Dame. Sept jours après, le pont s'écroulait avec les maisons bâties dessus et était emporté par les eaux de la Seine :

Le vendredi de devant la Toussaincts
Vingt et cinquiesme octobre du matin
Mil cccc nonante neuf rien mains
Le noble pont Nostre Dame prit fin [1].

Selon ce que rapporte Robert Gaguin, témoin oculaire, les habitants du pont eurent à peine le temps d'emporter leurs effets [2]. Comme l'a fait observer avec beaucoup de bon sens M. Harrisse, « on se demande si dans ces conditions Vérard et Tréperel, qui avaient leur principal établissement sur le pont, eurent le temps de déménager leur matériel d'imprimerie [3]. » Nous croyons que l'atelier de Tréperel situé rue de la Tannerie, où il se retira aussitôt après la catastrophe, jusqu'à ce qu'il eût pu chercher un nouveau local où il s'établit ensuite à demeure fixe.

Jean Tréperel a fait souche d'imprimeurs. Il eut un fils qui lui succéda, ainsi que sa veuve. On continua dans la maison le même genre de publications. L'exercice des Tréperel s'est prolongé fort avant pendant le XVIe siècle. Ils ont imprimé des romans de chevalerie, des mystères dramatiques, des poèmes. Ce sont eux qui ont le plus vulgarisé, par leurs éditions, notre vieille littérature populaire.

[1] Ce quatrain se lit à la fin du *Chasteau de Labeur*, de Gringore, imprimé par Philippe Pigouchet pour Simon Vosire. Certains auteurs donnent la date du 25 novembre, mais elle est inexacte.

[2] « Et le pont Neuf (tel est le nom que Gaguin donne au pont Notre-Dame), l'an quatre vingt et deux après qu'il avoit esté bati, avec toutes les maisons qui estoient édifiées dessus au nombre de soixante. . . trébucha tout dedans la rivière Saine. Le lieutenant criminel commanda que tous les habitans du pont Neuf vuidassent promptement... si comme chascun effrayé de paour se hastoit d'emporter ses meubles et ustensiles. » (*Les Grandes Chroniques de France*, Paris, Galiot Du Pré, 1514, fol. CXLII.)

[3] *Excerpta Colombiniana*, p. XLIX ; ouvrage cité.

CHAPITRE XXX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE MICHEL LE NOIR

(1492-1500)

Les débuts de Michel Le Noir. — Ses principales publications. — Ses rapports avec son confrère Pierre Levet. — Ses marques et sa devise.

Michel Le Noir, libraire, imprimeur et relieur, était allié avec Jean Tréperel dont il avait épousé la fille. Comme ce dernier, il avait commencé par être libraire. Ensuite il imprima des livres de toutes sortes, français et latins, partageant des éditions avec Tréperel; ils ont imprimé l'un pour l'autre, de sorte que l'on trouve quelquefois la même édition avec les marques de l'un ou de l'autre, et qu'il est difficile de distinguer lequel des deux en a été le véritable typographe. Le Noir était établi sur le pont Saint-Michel, *à l'Image Saint-Jean*. En 1487, un imprimeur du nom de Janon Carcain vendait ou plutôt faisait vendre, par un libraire établi à cette adresse, les œuvres de Buridan. Ce libraire devait être Michel Le Noir[1].

La Caille a cité[2] une édition du *Chevalier délibéré*, d'Olivier de La Marche, qu'il met à l'actif de Michel Le Noir, avec la date de 1489. Il en existe une effectivement, imprimée par ce dernier, mais elle est sans date et, comme l'a fait observer Brunet, cette indication est inexacte. Le Noir n'a dû imprimer qu'en 1492 au plus tôt. Le bibliographe Panzer mentionne une édition du *Doctrinale* latin d'Alexandre de Villedieu, à cette dernière date, avec le nom de Le Noir. Nous connaissons un autre livre, les *Auctoritates Aristotelis*, daté du 26 septembre 1493; puis nous avons une lacune de deux années jusqu'au

[1] Il est certain que Le Noir exerçait le métier de libraire dès 1486. Nous avons cité, tome Ier, page 453, au chapitre de Jean Carchain, un document établissant que Le Noir prenait pour apprenti un nommé Jean Vean, suivant un contrat passé par-devant deux notaires le 2 janvier 1485.

[2] *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p. 64; ouvrage cité.

23 septembre 1495. La série des éditions de Michel Le Noir se poursuit ensuite sans interruption jusqu'en 1500 et au delà.

A l'exemple de Tréperel, Le Noir a publié un grand nombre de livres auxquels il n'a pas mis de date, et qui doivent non seulement combler la lacune que nous venons de signaler, mais encore se répartir dans les diverses années de son exercice; néanmoins nous n'avons aucun élément, pas plus que pour Tréperel, qui permette d'en établir la classification chronologique. Bornons-nous donc à citer les titres des principaux, tels que : *Le Livre de Baudoyn, comte de Flandres; La Bible en françoys; Le Livre de Clergie; Le Champ vertueux de bonne vie, appelé Mandevie*, par Jean Dupin; *Les Demandes d'amour avec les responses; Les Louanges de Nostre Dame; Le Chevalier délibéré; L'Histoire des deux vrays amants Euryalus et la belle Lucresse*, et *La Vie de Marie Magdelene*, dont nous donnons ici le fac-similé de la première page et de la dernière :

La vie Marie magdalene

¶ Linterpretacion du nom de la Magdalene.



Marie vault autant a dire comme mer amere / ou enlumineresse ou enluminee. Et par ces troys choses sont entendues trois choses quelle esleut, cest assavoir partie de penitance / partie de contemplacion, et partie de gloire celestielle. Et de ceste triple partie est entendu ce que nostre seigneur dist. Marie a esleu la meilleure partie / qui ne luy sera point ostee. La premiere partie ne lui est point ostee. Cest fin qui est ascension de beatitude. La seconde pour raison de continuacion car la contemplacion de la voye est continuee avec contemplacion de son pays. Et la tierce partie / pour la raison de sa pardurablete. Et autant comme elle esleut la meilleure partie par penitance / elle est dicte mer amere. Car en ce eust elle moult de amertumes : car il appert en ce quelle espandit tant de larmes quelle en lava les piedz de nostre seigneur. Et tant comme elle esleut la partie de contemplacion par dedens elle est dicte benoyste enlumineresse / Car elle print gloutement ce quelle

A

cest de lamo^r de dieu. Et de iehan dient ilz q̃l lanoblist devãt les autres de la doulceur de la familiarite. pource q̃l avoit oste du devãt dit delyt / & ces choses sõt frivolles reputees. Ung hõme q̃ estoit avengle se fist mener au monastere de la benoiste magdalene po^r visiter son corps, son meneur dit q̃l veoit la lesglise & sescria a haulte voix. Ha benoiste marie magdalene q̃ ie desserve une fois veoir ton esglise, & tãtost ses yeulx furẽt ouvers. Ung hõe escrivit ses pechez en une cedule, & les meist soubz la couverture de lautel de la benoiste marie magdalene, la priãt q̃lle luy impetrast pardon. Et lors ung peu apres il prit la cedulle & trouva tous ses pechez effacez. Ung hõme tenu en fers pour pecune, & appelloit en son ayde la benoiste marie magdalene & une nuyt sapparut une belle fẽme a luy q̃ luy desrompit ses fers, & luy cõmãda q̃l sen allast, lequel sen alla incõtinẽt. Ung clerc de flandres estienne par nom, estoit mõte en si grãt desordonnance de felõnie quil hãtoit tous pechez, & ce q̃l appartient a salut il ne vouloit pas ouyr / toutesfois il avoit grãt devotion a la benoiste magdalene, & ieunoit sa vigile & honoroit sa feste Et si cõme il visitoit une fois son tõbeau q̃l ne dormoit du tout ne veilloit du tout, magdalene se apparut a luy cõe mõlt belle fẽme, soustenue de deux anges a dextre & a senestre, et luy dist en regardãt piteusemẽt : Estiẽne pourquoy reputes tu les faiz de mes merites non dignes, pourquoy a linstance de mes prieres ne peux tu estre esmeu a nulle repẽtance des q̃ tu commences a avoir devotion a moy. Jay tousiours prye dieu pour toy fermement, Lieve sus & te repens & ie ne te delaisseray pas devãt que tu soyes recõsilie a dieu. Et lors il sentit si grãt grace estre espandue en luy que il renõca au siecle. & se mist en religion et fut de tresparfaicte vie, et a la mort de luy magdalene fut veue estre empres sa biere avec les anges : Et emporter es cieulx a louenges lame de luy ainsi comme une colombe.

¶ Cy fine la legende de la benoiste Magdalene Imprimee a paris / par Michel le noir.

Parmi les livres français, Michel Le Noir a encore imprimé, en 1497, *Le Doctrinal de Sapience,* de Guy de Roye, et, en 1499 (v. st.), la *Vie avecques les miracles de Monseigneur sainct Martin, archevesque de Tours :*

¶ A lhõneur ⁊ louēge dedieu le pere tout puissant/ de la glorieuse vierge marie/⁊ de toute la court celestielle de paradis/ceste presente vie auecq̄s les miracles de mõseignr sainct Martin archeuesque de tours. En laq̄lle cite repose le benoist corps du glorieux sait/a este Imprimee a paris par Michiel le noir demourãt sur le pont sait Michiel a lẽseigne sainct Jehan leuãgeliste. Lan mil quatre cens quatre vingtz et dixneuf. Le quinziesme iour de Auril. auant pasques.

Une pièce de vers sur le *Sacre du Roy* en mai 1498, imprimée avec les mêmes caractères, a dû sortir des presses de Le Noir ou de celles de Tréperel :

Le sacre du roy trescrestiē fait a reis Lan mil quattre cēs quattre vingtz ⁊.xviij.le.xviij iour de may. Et cõmēt les douze pers de france doibuēt ⁊ sõt tenus estre ou leurs cõmis audit sacre en la dicte ville de Reins chascun faisãt sõ office. Et tous les ducz et contes dudit royaulme de frãce⁊ lesquelz sont qui tiēnent nuemēt et sans moyen du roy nostresire. Et lesquelz sont q̄ tiēnent par le moyen daultruy ainsi que plus aplain cy apres sera desclaire



Le roy
Bien doy de cueur louenge rendre
A dieu mon parfait createur
Quant dessus moy il fait descendre.
Grace dont ie doy la teneur.

Le Noir imprima encore, sur le pont Saint-Michel, le *Chapelet de Virginite,* avec ce même type gothique qui se trouvait aussi chez son beau-père et avec

lequel ce dernier avait imprimé, en 1497, *La Mort, Passion et Résurrection de Jésus-Christ par Gamaliel et Nicodemus*, ainsi que *La Vie et légende de saint Maturin de Larchant*, livres signés du nom de Tréperel.

Je le tiēs & tiēdray pour nulle riēs ne le laiſſeray.
Ne iamais autre nauray. O treſdoulx dieu bien
doit eſtre louee celle q̄ peut p̄ſēter a ſon amy ce iolis
chapellet enuirōne de fleurettes tāt odorātes cōe il
requiert a ces amyes/ ou p̄mier liure des cātiq̄s di-
ſant. Fulcite me floribus ꝛc. Filles de hierl'm garniſ-
ſez moy de fleurettes. Enuironnez moy de pōmet-
tez. O dieu cōe doulce requeſte mais a ce faire ſom-
mes debilez & foibles & auōs meſtier de vr̄e aide ſire
ieſ9. Laquelle no9 vueille octroier & dōner p ſa gra-
ce Le pere/le filz/le ſainct eſperit. AMEN

Imprime ſur le pont ſaint
michel a lymage ſainct. Jehan
par. Michel le noir

Michel Le Noir a imprimé, sans date, *Le Livre de Orpheus*, dont il n'existe que son édition, laquelle, malgré les rajeunissements de style faits à la fin du xve siècle, nous a conservé un roman français du moyen âge que l'on croyait perdu il y a peu de temps encore [1] :

Le chef & la lire floterent tāt quen parfonde mer paruindrēt
Deſſus lherbe yſſit de la riuiere vne merueilleuſe ſerpente
qui trouua le chief du diuin poete giſant a la riuiere. Si faſ-
ſiſt deſſus la gueule baye & mēger le cuida. Mais phebus ſās
demourance voulut le chif de ſen filz reſcourre & ainſi que la
ſerpente le voulut deuorer phebus la mua en dure pierre de
telle forme et de telle laideur comme par deuant ſa muance
eſtoit. Lame de orpheus deſcendit en enfer ſans demourance
ou il vit la valee tenebreuſe & les regnes que parauāt auoit
veuz. Bien recongneut les dieux & la piteuſe compaignie q̄
la eſtoit & ſi y trouua ſon eſpouſe quil auoit deſiree lōguemēt
ſi temb(r)aſſa amiablement & la regarda aſſeur & ſans doubte
de condicion griefue.

Cy fine le liure de orpheus Nouuellement
imprime a paris par Michel lenoir.

En 1500, Le Noir a publié les *Prouesses et vaillances du preux Hercules*, avec figures sur bois, une édition française de l'Imitation, sous le titre d'*Éternelle Consolation*, et un recueil de traités de Jerson contenant *La Mendicité spirituelle*, *Les Méditations de l'âme* et le *Consolatif de tristesse*.

[1] L'exemplaire unique de ce livre récemment découvert a été acquis par la Bibliothèque nationale. Il est dans un recueil qui porte actuellement la cote pZ. 419-421, in-4° (Réserve).

La figure sur bois d'un personnage méditant, qu'on voit sur le titre de ce dernier ouvrage, a été copiée plus d'une fois par d'autres imprimeurs :

La mendicite spirituelle.
Les meditatiōs de lame
Le consolatif de tristesse.



tez mondaines. Et par vraye foy et certaine esperance/perseuere tousiours en appellant et actendāt la misericorde et layde de dieu. Car se aisi le faiz il tenuoyera les bellés q̄ fors les armures de pacience/par lesq̄lles les grās coups et les dures et aspres horions de aduersite/tu reputeras doulx et souefz flairās ainsi comme tu as oy des glorieux martirs de iesucrist. Ainsi comme fist le bon iob lequel non obstāt quil eust toute perdue sa chevance et tous ses enfans et q̄l fust frappe tout au long de son corps depuis les piedz iusques a la teste de maladie orde et puante comme est taigne toutesuoyes si doulx q̄ si souefz flairās lui furent toutes ses aduersitez tant fort estoit il arme de pacience que tousiours il louoit dieu en disant. Dieu mavoit donne tout ce que iavoye/il ma tout oste/il a fait ainsi quil luy a pleu. Benoist et loue soit il de tout/ce fut vne tres belle paciēce. Au telle la nous doint dien en toutes noz aduersitez/le pere/le filz et le sainct esperit. Amen.

¶ Cy finist le cōsolatif de tristesse tribulacion Imprime a paris par Michel le noir libraire iure en luniversite de paris demourāt sur le pōt saict Michel. lan Mil cccc. le v. d. feurier.

Le caractère de bâtarde avec lequel ces deux derniers livres sont imprimés est le même que celui de *La Vie de Marie Magdelene,* dont nous avons donné des spécimens page 164. En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i l m n o p q r s t u v y z ff ſſ ſt

Le 24 août 1494, Le Noir a publié un traité latin sur le Calendrier, qu'il dit être sorti de ses presses établies sur le pont Saint-Michel. Les livres latins portant son nom sont moins nombreux que les livres français et sont généralement des ouvrages d'enseignement et de littérature classique.

Le nom de Michel Le Noir figure encore comme imprimeur, à la date du 2 octobre 1495, à la fin d'un traité latin sur la pureté, la continence et la chasteté des prêtres :

¶ Opusculũ q̃d de mundicia cõtinentia et castita
te sacerdotũ intitulať feliciter finit. Exaratũ parisi⁹
p̃er michaelẽ nigrum commorantẽ supra pontem
sancti michaelis ad intersigniũ sancti iohãnis euan
gelistẽ in secunda vero die mensis octobris. Anno do
mini M.cccc.nonagesimo v.

Le Noir a publié deux éditions du *Floretus cum commento*. La première le 22 septembre 1495.

Floretus cum commento:



La seconde a été imprimée le 30 novembre 1499 au faubourg de Saint-Germain-des-Prés, par Pierre Levet, Raoul Couturier et Jean Hardouin, imprimeurs associés, pour le compte de Michel Le Noir.

Il est à remarquer que les petits caractères de commentaire du *Floretus* de 1495, qui est signé de Michel Le Noir comme imprimeur, sont exactement les mêmes que ceux de l'édition de 1499, imprimée par Levet et ses associés, et que la disposition typographique des deux éditions est semblable.

Ce n'est pas tout : une édition des *Fabulæ Esopi*, faisant partie, comme le *Floretus*, des *Auctores Octo*, était sortie du même atelier deux mois auparavant (le 18 septembre), et c'était encore Pierre Levet qui l'avait imprimée, avec

les mêmes caractères, «aux frais de l'honnête homme Michel Le Noir» (*cum expensis honesti viri Michaelis Nigri*).

On n'a qu'à comparer les deux fac-similés ci-joints pour s'assurer de l'identité d'origine des deux éditions du *Floretus* que nous venons de mentionner.

Édition de 1495, au nom de Le Noir.

¶ Floreti glose finit feliciter.

¶ Exaratum parisius per michaelem nigrum cõmorantem supra pontem sancti michaelis ad intersignum sancti Johannis euangeliste Die vero .xxi. mensis septẽbris. Anno domini. M. cccc. nonagesimo. v.

Édition de 1499, au nom de Levet et de ses associés :

¶ Floreti glosa finit feliciter.

¶ Exaratũ est hoc opus Suburbijs sancti Germani de pratis Anno dñi Millesimo. cccc. xcix. die penultima Nouẽbris. per Petrũ leuet. Magistrũ Radulphum cousturier et Johannem hardouyn socios eorum expẽsis honesti viri Michaelis le noir cõmorantis supra pontem Sancti Michaelis in intersignio sancti Johãnis euangeliste.

Précédemment, Le Noir avait publié le poème *De Contemptu mundi*, faisant partie du même recueil. Voici les fac-similés du commencement et de la fin :



Dic floret⁹ liber incipit ad bona cept⁹
Semp exit tut⁹ et⁹ documẽta secut⁹
hic liber extract⁹ de pluribꝫ ẽ vocitat⁹
Recte floretus: qꝛ flos est ibi receptus
et breuiter text⁹ flagrat & virtute replet⁹
Collegi flores non oĩs sed meliores
Quos in virgultis domini vidi bene cultis
Qui non marcescunt seruando: dandoqꝫ crescunt.

Istud est phemiũ hui⁹ libri. qđ diuidit in tres ptes. In prima actor ostẽdit de quo agere intendit in toto pcessu sui libri: et hoc p denominationem ipsius libri. et p causas et rationes illi⁹ denominationis: ostendendo quare liber floretus dr. Cuius quidem prime partis hui⁹ phemij sententia litteralis est ista. Iste liber vocat⁹ hoc nomine floretus incohatus ad vicia fugienda et bona facienda incipit qui recte dicit floretus ab effectu: qꝛ flos scilicet bonorum operũ est receptus ab eo. Et ipse liber non plixus sꝫ breuis flagrat. hoc ẽ bonũ odorẽ emittit: qꝛ ẽ totus repletus virtute. Ego actor ipsius libri considerãdo multiplicitatem et pluralitatẽ librorum et sententiarum illorum. cõgregaui potiora et laudabiliora documẽta et dicta sctõꝝ et nõ oia sꝫ vtiliora q̃ potui reperire in virgultis dñi: hoc est in sacra scriptura: in sacro canone. et in oibꝫ aliis sctis et electis libris. q̃ libri pñt dici virgulta p cõparationẽ: qꝛ sicut in virgultis nutriũtur et seruant ea q̃ spãliter inferunt delectationẽ sensibus exterioribus. ita similiter in sacris libris ecclesie augmẽtant et seruantur ea q̃ ipsi anime multã et incõparabilẽ afferunt delectationẽ. s. documẽta et sententie ipsorũ librorũ. quibꝫ mediãtibꝫ interius et augmẽtat fides catholica. Et dicunt talia virgulta. dñi bene culta pter labores sctõꝝ doctorũ ecclesie q̃ in vinea dñi nõ solũ inuenerũt veritatem sed etiã oẽs septem etates aut potiorem partem exposuerunt circa ampliationem. translationem et expositionem ipsorum sacrorum librorum ecclesie. vt patet de btõ hieronimo qui tantis temporibus mansit in partibus vltra marinis propter translationem tam veteris q̃ noui testamenti. et aliorum plurium librorum. Patet etiam de sancto augustino. qui fecit tot volumina librorum scriptorum post eius conuersionem ad fidem: q̃ homines etas non sufficiat ad ipsorum comprehensionem. Similiter potest dici de sancto doctore Ail.

In qua gaudebunt qui pura mente nitebunt
Et bene gaudebunt quia gaudia fine carebunt

¶ Quindecimũ et vltimũ signũ erit q̃ oẽs viuentes morientur. et deĩ resurgẽt cũ omnibus aliis mortuis q̃ fuerũt et erũt a principio mũdi vsqꝫ tũc venient ad iudiciũ. Unde sciendũ est q̃ duplex est iudiciũ. s. spirituale siue particulare. et istud fit in mortis articulo. et aliud est generale qđ erit in die illa tremẽda et amara valde. qñ xp̃s fili⁹ dei veniet iudicare viuos et mortuos et seculũ per ignẽ. Multa possent hic dici de hoc iudicio q̃ eã bienilatis theologia remittũt. Et qꝛ text⁹ ẽ planus igr̃. Cõstrue. [Dies summa rex erit post hec. atqꝫ] px [dies summa dierum [erit post hec [et q̃tquot viuũt morientꝫ et resurgẽt post] Nam cũ [cũcti defũcti ab origine mũdi resurgẽt post hec. [Quo qꝫ]. i. certe [bi]. s. boni saluant. i. saluabunt [bi]. s. mali et reprobi [cruciant]. i. cruciabũt [ppetuo Quis dicetet terrorẽ atqꝫ] p et [dolorẽ] isti⁹ diei. Qua die sup. [celũ terra et mare mõstrabũt hec pperare]. i. appropinq̃re [clemẽtis pturbatis cũ tot tormẽt] dñs m⁹ honorẽ. qꝫ] p sꝫ. sed de⁹ pbebit se noscẽdũ. atqꝫ] p et [videndũ plene] id est perfecte [sctis] i. iustis [nil] p nõ et aliqđ. nõ aliqđ [latebit] eorũ dñs sup. [qđ nõ cernat] i. videat. et qđ [nõ sciat in deitate diuina. in qua] dei tot c gaudebũt q̃ nitebũt. i. fulgebũt [mente pura Et gaudebũt bene qꝛ gaudia] paradisi sup. [carebũt fine] i. durabũt in eternũ. Que gaudia nobis tribuat q̃ trinus et vnus viuit et regnat in secula seculoꝝ. amen.

Finis de contemptu mũdi cum commento.
Impressum parisius per Michaelem le noir librariũ commorantem supra põtẽ scti michaelis ad intersignium scti Johannis euangeliste. Anno dñi. mil. cccc iiii. xx. xviii.

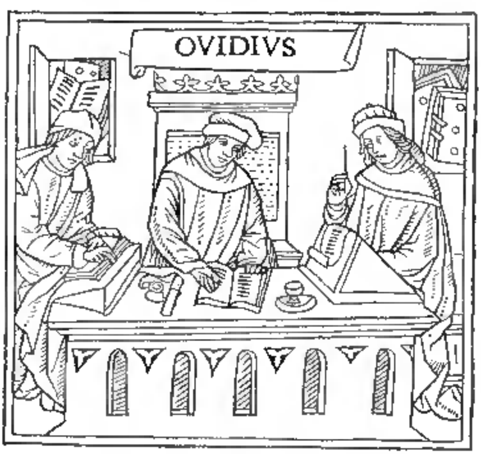
IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce sont les petits caractères du *Floretus* qui ont servi pour le commentaire; les gros caractères employés pour le texte du poème en diffèrent : ils sont semblables à ceux d'autres livres signés de Michel Le Noir comme imprimeur. Disons en passant que les mêmes lettres, dites *de somme,* se trouvent simultanément à Provins chez l'imprimeur Guillaume Tavernier, qui a imprimé avec ces types *Le Débat du vin et de l'eaue,* pièce en vers, et à Rouen chez Jean Le Bourgeois.

On lit, à la fin du *De Contemptu mundi,* que le volume a été imprimé à Paris, par Michel Le Noir, libraire, demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint Jean l'Évangéliste* (*Impressum Parisii per Michaelem Le Noir, librarium cammorantem supra pontem Sancti Michaelis, ad intersignium Sancti Johannis Evangeliste*).

Le Noir a imprimé une édition du texte latin des Épîtres d'Ovide, avec le commentaire de Sabinus, suivi d'autres petits poèmes du même auteur :

Epiſtolas OVIDII necnon SABINI vetuſtũ
Poetæ Reſpõſiones ad Epiſtolas Ouidii vnacum
DIRIS in Ibi hoc emendatiſſimo libro habes le
ctor mi candidiſſime Viue Vale Felix ſis.



AD LECTOREM
Hæc tibi multiplici que impreſſa eſt ęre papirus
Aurea Naſonis carmina uatis habet

Le titre est orné d'une gravure sur bois représentant le poète Ovide composant ses vers qu'il dicte à deux secrétaires.

Au-dessous, on lit une adresse au lecteur en deux vers latins, dont nous donnons la traduction :

AU LECTEUR.

Ces feuilles de papier, imprimées avec un airain multiple, contiennent les vers dorés du poète Ovide.

L'airain multiple est une métaphore qui signifie que le livre a été imprimé au moyen d'une multitude de lettres de métal, c'est-à-dire avec des caractères typographiques.

Au verso du titre, une gravure tient toute la page. Elle a pour sujet un personnage assis au milieu de son cabinet d'étude et donnant une explication à un jeune homme debout à la gauche du savant :



Dans le fond, sur une planche, on voit des livres avec leurs couvertures à fermoirs garnis de clous.

Il est dit, à la fin, que Le Noir imprima ce livre sur le pont Saint-Michel

(*Michael Le Noir impressit supra pontem Sancti Michaelis*), le troisième jour du mois de janvier 1499 (1500 n. st.).

Cette impression est exécutée avec des caractères romains de deux grosseurs que nous n'avions pas vus encore chez Michel Le Noir.

Le texte des Épîtres est imprimé avec le plus gros caractère, dont on voit un spécimen d'après le titre. Les réponses de Sabinus et les petits poèmes sont composés avec un caractère plus petit. La dernière page, avec l'achevé d'imprimer, reproduite ci-dessous, est établie avec ce dernier caractère :

Publij Ouidij Nasonis sulmo-
monensis poetæ clarissimi liber
in Ibim fœliciter explicit.

Habes mi candide lector electissima
electissimi poetæ carmina emenda=
tissima. Bene vale. Michael le noir
impressit : supra pontem sancti Mi=
chaelis. Anno dñi. M. CCCC. XCIX.
Vicesima tertia die mensis Ianuarij.

Le 13 mars 1498 [1], Le Noir avait publié une édition du poème de Batista Spagnoli, dit *le Mantouan*, sur les Misères de ce temps (*Calamitatum nostri temporis opus divinum*), imprimée avec le gros caractère romain de l'Ovide :

**Calamitatum nostri temporis op⁹ diuinū.
Parisiis impressum per michaelē lenoir. Anno
natiuitatis domini Millesimo Nonagesimo
octauo Die decima tertia Mensis marcij.**

A la fin de cette édition, il est dit positivement que c'est Michel Le Noir qui l'a imprimée (*impressit Michael Le Noir*).

Les mêmes caractères se retrouvent dans une édition de l'Énéide de Virgile, que Pierre Levet imprime cinq semaines après pour Jean Petit. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 449, et alphabet, t. Ier, p. 450.)

Des caractères semblables, celui de 11 points et le plus petit de 9 points, sont employés presque en même temps dans l'atelier de Michel Toulouse, imprimeur, rue des Amandiers.

[1] La date du 13 mars 1498 doit être exacte, car le volume est daté de l'année de la Nativité, c'est-à-dire du jour de Noël (le 25 décembre), par dérogation au comput français et probablement pour rendre hommage à l'auteur, qui était Italien, et pour lequel on a suivi le comput de son pays.

Que déduire de tout cela, sinon que Le Noir faisait imprimer par Pierre Levet ses livres latins, quand il ne pouvait le faire lui-même, et que ce dernier mettait quelquefois, par complaisance, son nom et sa qualité d'imprimeur, comme il l'avait fait auparavant pour Vérard. Le Noir ne paraît pas avoir fait imprimer ses livres français par Levet.

Quant à l'identité des caractères que l'on trouve dans certaines impressions de Levet et de Le Noir, elle peut s'expliquer, si l'on rejette notre conclusion, par le fait qu'il y avait déjà à Paris et à Lyon des fondeurs de lettres d'imprimerie qui vendaient à l'un et à l'autre des fontes de caractéres ou louaient un matériel pour un temps déterminé.

Il se faisait aussi, dés cette époque, entre ces deux grands centres typographiques, un trafic de bois gravés et de lettres historiées[1]. La lettre historiée N, qui commence le texte du *Floretus* de septembre 1495, provient de Martin Havart, imprimeur lyonnais, qui s'en servait dés 1492. La même lettre avait été utilisée quelques mois auparavant dans le Jerson, imprimé le 21 juillet précédent, par Tréperel, beau-pére de Le Noir, qui la repassa á son gendre.

Michel Le Noir était Parisien d'origine. Sa marque se composait de l'initiale M de son prénom, se détachant en blanc sur fond noir, dans un écu héraldique entouré de lambrequins et surmonté d'un casque couronné, au sommet duquel se profile une tête de nègre, par allusion á son nom, inscrit á côté, en toutes lettres.

Dans la bordure, on lit ce quatrain que Le Noir avait pris pour devise :

C'est mon désir
De Dieu servir
Pour acquérir
Son doulx plaisir.

Nous avons déjà donné cette marque (p. 168). Il a fait ensuite usage d'une autre de dimensions beaucoup plus grandes, sans devise, avec son

[1] C'est ainsi que l'on voit Pierre Le Caron employer, dans les *Vigilles de Charles VII*, un des bois du Térence imprimé à Lyon en 1493 par Trechsel. La grande planche de *la Cour céleste* qui se trouve dans *L'Ordinayre des Crestiens*, livre imprimé par le Petit Laurens à Paris, passe à Lyon chez Pierre de Vingle en 1497 et revient à Paris en 1499 et en 1505. Une partie des lettres fleuries du Jerson et du *Robert le Dyable*, imprimés par Tréperel, proviennent des ateliers lyonnais.

nom entier inscrit en gothique sur une banderolle se déroulant aux pieds de deux négresses :



L'exercice de Michel Le Noir, qui fit souche d'imprimeurs et de libraires, s'est prolongé dans le xvi[e] siècle. Il mourut le 29 septembre 1520[1].

[1] Il fut enterré à Saint-Benoît. La Caille (*Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p. 64, ouvrage cité) donne son épitaphe : « Cy dessous gist honorable homme Michel Le Noir, en son vivant libraire et bourgeois de Paris, qui trespassa le xxix[e] jour de septembre Mil vc.xx, lequel ensemble Jeanne Treppérel ont fondé en l'église de céans tous les samedis de l'an à perpétuité une messe basse du jour avec mémoire des trépassez que les margnilliers de lad. église sont tenus faire dire à six heures du matin et faire tinter l'une des cloches de ladite église. Et à la fin le prestre dira *De profundis, Inclina Deus veniæ et fidelium*, et aspergera de l'eau béniste sur la fosse dudit défunt. Et pour assigner ladite fondation qui est autorisée par Messieurs les chanoines et chapitre de ladite église, ont donné plusieurs biens plus à plein déclarez ès titres sur ce faits. Et s'il estoit que ladite rente fust rachetée, lesdits margnilliers ou successeurs seront tenuz convertir lesdits deniers en une autre rente tellement que ladite messe puisse avoir cours à tousjours. Priez Dieu pour eux et pour tous les trespassez. »

CHAPITRE XXXI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE GILLET COUTEAU ET JEAN MÉNARD

(1492-1500)

Couteau et Ménard terminent un livre illustré commencé par Pierre Le Rouge et travaillent pour Vérard. — La *Danse macabre historiée*. — Les *Figures du Vieil Testament et du Nouvel*, imprimées par Gillet Couteau seul. — La marque de la famille Couteau.

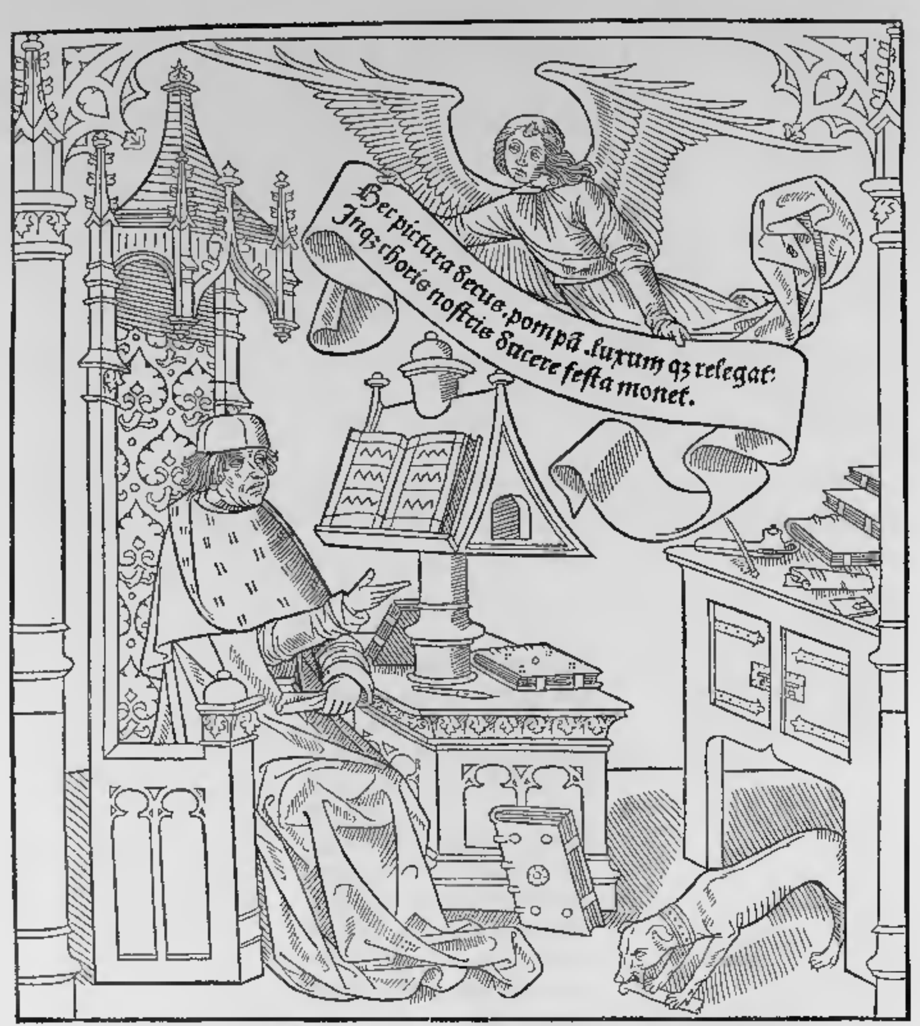
Gillet Couteau et Jean Ménard ont continué, en juillet 1492, l'impression de *L'Art de bien mourir,* commencée par Pierre Le Rouge. Ce sont eux qui, selon toute probabilité, ont imprimé la fin de l'ouvrage, ainsi que *L'Art de bien vivre,* pour le compte d'Antoine Vérard, libraire-éditeur :

Cy finist le traicte des pai
nes denfer et de purga-
toire. Imprime a paris par
Gillet cousteau et Jehan
menard lan de grace mil
quattre Cens nonante et
deux le dixhuitiesme iour
du moys de iuillet/pour
Anthoine verard marchât
libraire demourant a pa-
ris sus le pont nostre da-
me a lẽseigne saint Jehan
leuangeliste.

On trouvera, dans le chapitre consacré à Vérard, les spécimens des illustrations de cet ouvrage, ainsi que ceux de la partie imprimée par Le Rouge.

Couteau et Ménard ont imprimé *La Danse macabre des Hommes,* une des plus belles productions de l'art français au XVᵉ siècle. Les illustrations, largement dessinées, diffèrent de celles de *La Danse Macabre* de Guy Marchant.

L'édition de Couteau et Ménard débute comme l'autre par le portrait de l'*acteur,* ou auteur, faisant appel au public. En voici le fac-similé :



O creature raysõnable Lacteur
Qui desires vie eternelle
Tu as cy doctrine notable.
Pour bien finer vie mortelle.
La dance macabre sa pelle.
Que chascun a dancer aprent.
A homme et femme est naturelle.
Mort nespargne petit ne grant.

En ce miroer chascun peut lire.
Qui le conuient ainsi danser
Saige est celluy qui bien si mire
Le mort le vif fait auancer.
Tu vois les plus grās cõmencer.
Car il nest nul que mort ne fiere
Cest piteuse chose y panser.
Tout est forgie dune matiere.

Puis se déroulent les divers tableaux de la danse finale, depuis les plus hauts jusqu'aux plus humbles degrés de l'échelle sociale. Ces scènes diverses sont accompagnées de pièces de vers appropriées aux différents sujets.

La légende figurée des *Trois Morts* et des *Trois Vifs* clôt la série des figures de la *Danse Macabre*.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui faisait partie de la Bibliothèque du roi Charles VIII, au château de Blois, est imprimé sur vélin, et les gravures sont délicatement peintes en miniature par Antoine Vérard.

A la suite des épreuves en noir, nous donnons des spécimens coloriés de quatre de ces planches; la comparaison permettra de juger le travail du graveur et d'apprécier le talent du miniaturiste.

LA DANSE MACABRE HISTORIÉE.

ÉDITION DE COUTEAU ET MÉNARD.

(1492.)

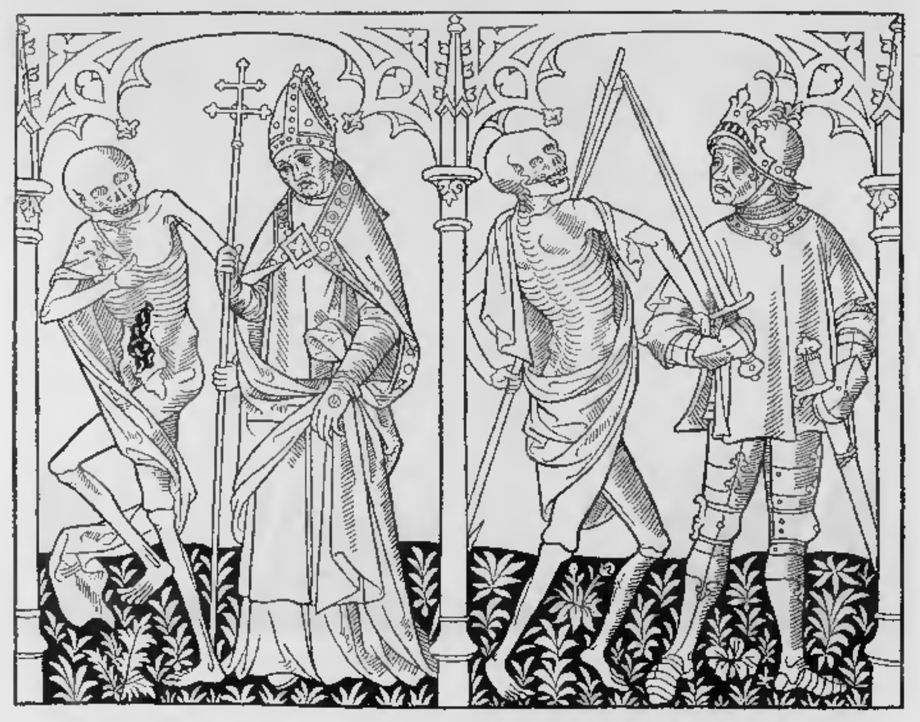


Le Pape et l'Empereur.

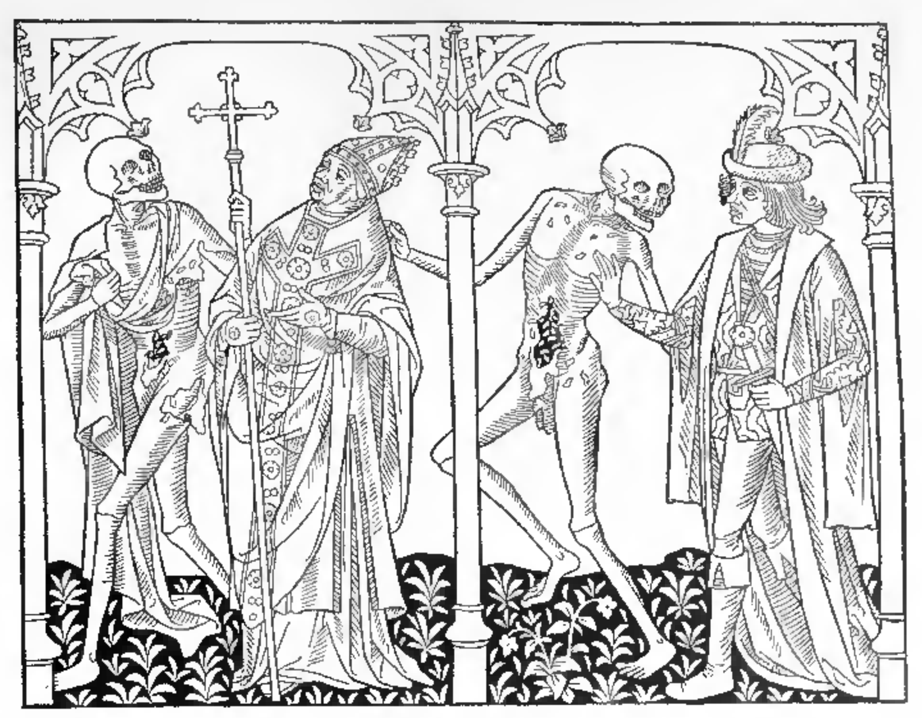
IMPRIMERIE NATIONALE.



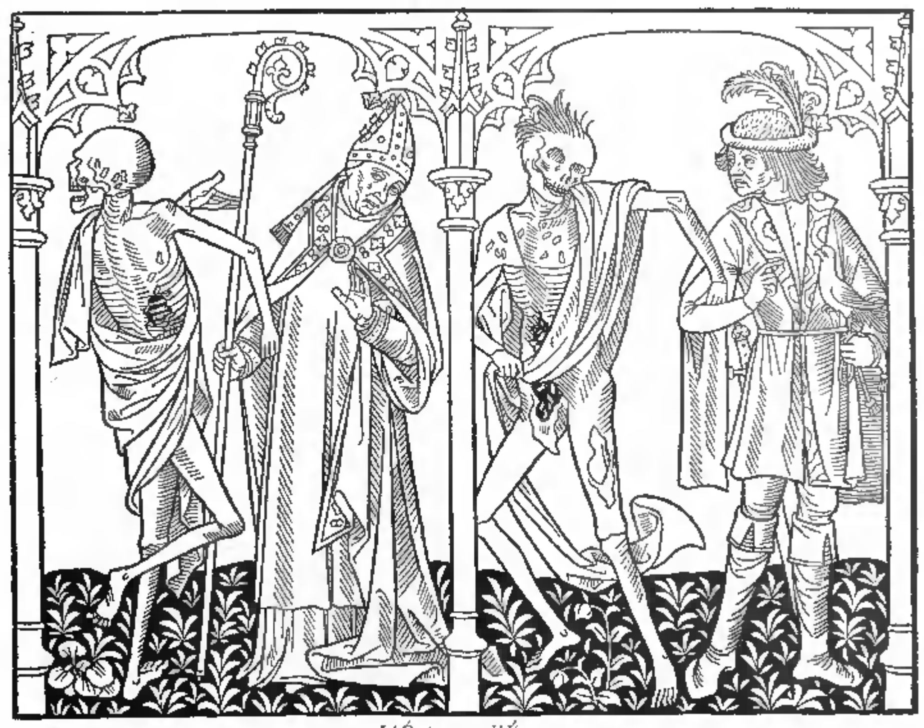
Le Cardinal et le Roy.



Le Patriarche et le Connétable.



L'Archevêque et le Chevalier.



L'Évêque et l'Écuyer.



L'Abbé et le Bailli.



L'Astrologue et le Bourgeois.

LA DANSE MACABRE HISTORIÉE

L'Abbé et le Bailli. (Voir p. 180.)

L'Astrologue et le Bourgeois. (Voir p. 180.)

Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé provenant du château de Blois.

Bibliothèque Nationale.



Les pages intermédiaires sont blanches






Les pages intermédiaires sont blanches



Le Chanoine et le Marchand.



Le Chartreux et le Sergent.



Le Moine et l'Usurier.



Le Médecin et l'Amoureux.



L'Avocat et le Ménétrier.



Le Curé et le Laboureur.



Le Cordelier et l'Enfant.



Le Clerc et l'Hermite.

LA DANSE MACABRE HISTORIÉE

L'Archevêque et le Chevalier. (Voir p. 179.)

Le Chartreux et le Sergent. (Voir p. 181.)

Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé provenant du château de Blois.

(Bibliothèque Nationale.)



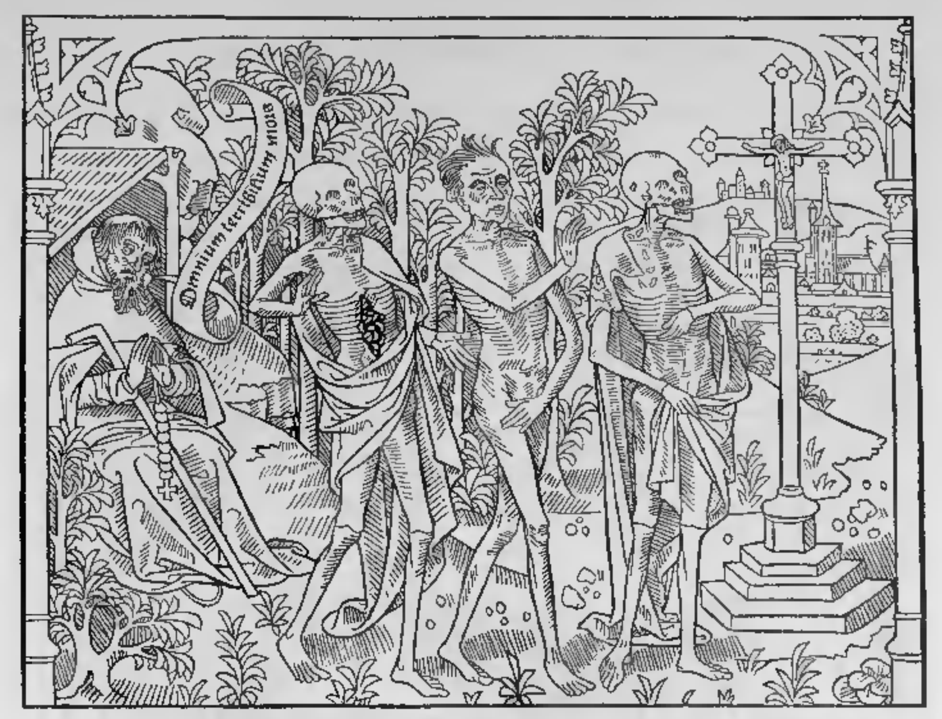
Les pages intermédiaires sont blanches







Les pages intermédiaires sont blanches



Les Trois Morts.



Les Trois Vifs.

L'épilogue représente l'auteur assis dans sa chaire. Il vient de terminer son livre qu'il a fermé et déposé à côté de lui sur sa table d'écrivain.



Vous: qui en ceste portraicture
Veez danser estas divers
Pensez que humaine nature
Ce nest fors que viande a vers
Je le monstre: qui gis enuers
Si ay ie este roy couronnez
Telz seres vous bons: et peruers
Tous estas: sont a vers donnes

Lacteur

Rien nest dhome q̃ bien y pense
Cest tout vent: chose trãsitoire
Chascun le voit: par ceste danse
Pource vous q̃ veez listoire
Retenez la bien en memoire
Car hõme et femme elle amoneste
Dauoir de paradis la gloire
Eureux est q̃ es cieulx fait feste

Bon y fait penser soir et main
Le penser en est profitable
Tel est huy: qui mourra demain
Car il nest rien plus veritable
Que de mourir: ne moins estable
Que vie domme. on lapercoit
A leul. pour quoy nest pas fable
Fol ne croit iusques il recoit

Mais aucũs sont a qui nen chault
Comme sil ne fust paradis
Ne enfer. helas ilz auront chault
Les liures que firent iadis
Les sains: le mõstrẽt en beaux dis
Acquitez vous qui cy passes
Et faictes des biẽs: plus nen dis
Biẽ fait vault moult es trespasses

b.iii

De la main droite, il tient un large philactère qu'un ange a déroulé et soutient de l'autre bout. L'auteur montre du doigt au lecteur, sur ce tableau, la moralité qu'on devra retirer de son œuvre. A ses pieds gît le squelette d'un roi dont la couronne traîne plus loin à terre. Au-dessous, ces vers :

Vous qui en ceste portraicture
Véez danser estas divers
Pensez que humaine nature
Ce n'est fors que viande à vers.
Je le monstre qui gis envers
Si ay je esté roy couronnez
Tels serés vous, bons et pervers,
Tous estas sont à vers donnés.

S'adressant ensuite à la foule, l'auteur, dans une longue tirade, expose la fragilité de la vie humaine et la nécessité de se préparer à la mort.

Voici l'alphabet du caractère que Couteau et Ménart ont employé et qui est, à quelques signes près, semblable à celui de *La Mer des Hystoires* de 1488-1489, imprimée par Pierre Le Rouge.

A B C D E F G H I L M N O P Q
R Ꝑ S T V a b c ꝺ ∂ d e f g h i l m
n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z : . / ⁄ : ā ē eˢ ꝗ ī lꝰ m̄
∂ oꝰ p̄ ꝑ ꝓ q̄ q̇ ꝗ ꝓ̄ ſꝰ t̄ ū ꝯ & ff ſſ ſt ⁊e

A la suite des vers français de l'auteur, on trouve les quatre premiers vers latins de la pièce composée par Simon Rocamadour, secrétaire de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, en l'honneur de l'art typographique, et qui avait paru pour la première fois dans la Rhétorique de Guillaume Tardif, imprimée au *Soufflet Vert*. (Voir t. Ier, p. 153.)

Arte nova pressos si cernis mente libellos
Ingenium totiens exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus contingere summum;
Ars modo plura nequit; ars dedit omne suum.

En reproduisant ces vers, les imprimeurs de *La Danse Macabre* déclaraient qu'ils avaient réalisé le dernier degré de perfection dans leur art.

L'achevé d'imprimer, qui termine le volume, indique les additions qui ont été faites à l'œuvre primitive et donne les noms des imprimeurs : *Cy finist la Danse Macabre, historiée et augmentée de plusieurs nouveaux personnages et beaux dits, et les Trois Mors et Trois Vifs ensemble, nouvellement ainsi composée et imprimée à Paris par Gillet Coustiau et Jehan Menart, l'an de grace mil quatre cens quatre vings et douze, le xxvie jour de juing.*

Las: et pourquoy prens tu si grant plaisir
Homme abuse plain de presumption
en ce faulx monde. ou na que desplaisir
Envie. orgueil: guerre et discension
Bien maleureuse est ton affection
Que pense tu: as tu plus grant envie
de vivre en doubte en ceste corte vie
que les mondains a la mort de fer maine
cest bonne chose de vivre en vie certaine
Las tu sces bien: si tu nes insensible
Que cest chose forte. voire impossible
De avoir sa ius ton aise entierement
Et apres mort la sus pareillement
Helas: pour tant change condition
Et te ravise. ou tu es autrement
Homme deffait et a perdition

Lequel deux tu: ou vie ou mort choisir
choisir des deux tu as discretion
ayme tu mieux de ton corps le desir
Pour ton ame mettre a dannation
Que vivre ung peu en tribulation
Et que apres mort ton ame soit ravie
En gloire es cieulx: que de nul deservie
Estre ne peut en ceste vie humaine
Si ne lesse terre: avoir et demaine
et pere: et mere: et tout sil est possible
et vivre en peine et en labeur terrible
En servant dieu tousiours paciemment
Cest le chemin qui conduit seurement
Apres trespas lomme a salvation
Et qui va autrement: il va a dannement
Homme deffait et a perdition

Cuide tu cy tousiours avoir loisir
Davoir pardon sans satisfation
et toute nuyt en blanc lit mol gesir
Puis a ce iour sans operation
Passer le temps en delectation
tant que du tout la char soit assouvie
Pense tu point quil faille quon devie
et que prengne fin puissance mondaine
helas oy. car mort viendra soudaine
Une heure a toy avec son dart horible
si tres acop comme chose invisible
que pas nauras loysir aucunement
De dire a dieu: peccavi seulement
Ainsi mourras tost sans contriction
Dont tu seras par divin iugement
Homme deffait et a perdition

Homme en peril saches certainement
que se tu nas autre vouloir brefment
De tamender: naultre devotion
Tu te verras ung iour subitement
Homme deffait et a perdition

Arte nova pressos si cernis mente libellos
Ingenium toties exuperabit opus
nullus adhuc potuit hos contigere summum
ars modo plura neqt: ars dedit omne suum

Hic fuit istud opus quod conditor indicat huius

Cy finist la dance macabre historiee et augmentee de plusieurs nouveaux personnages et beaux dits. Et les trois mors et trois vifs ensemble nouvellement ainsi composee et imprimee a paris par Gillet coustiau et Jehan menart. Lan de grace mil quatre cens quatre vings et douze le xxvi. iour de Juing

L'Éguyllon de crainte divine et *La Danse Macabre historiée* sont les deux seuls livres illustrés que l'on connaisse jusqu'à présent pour être signés des imprimeurs Gillet Couteau et Jean Ménart, mais ils suffisent pour établir leur réputation d'habileté.

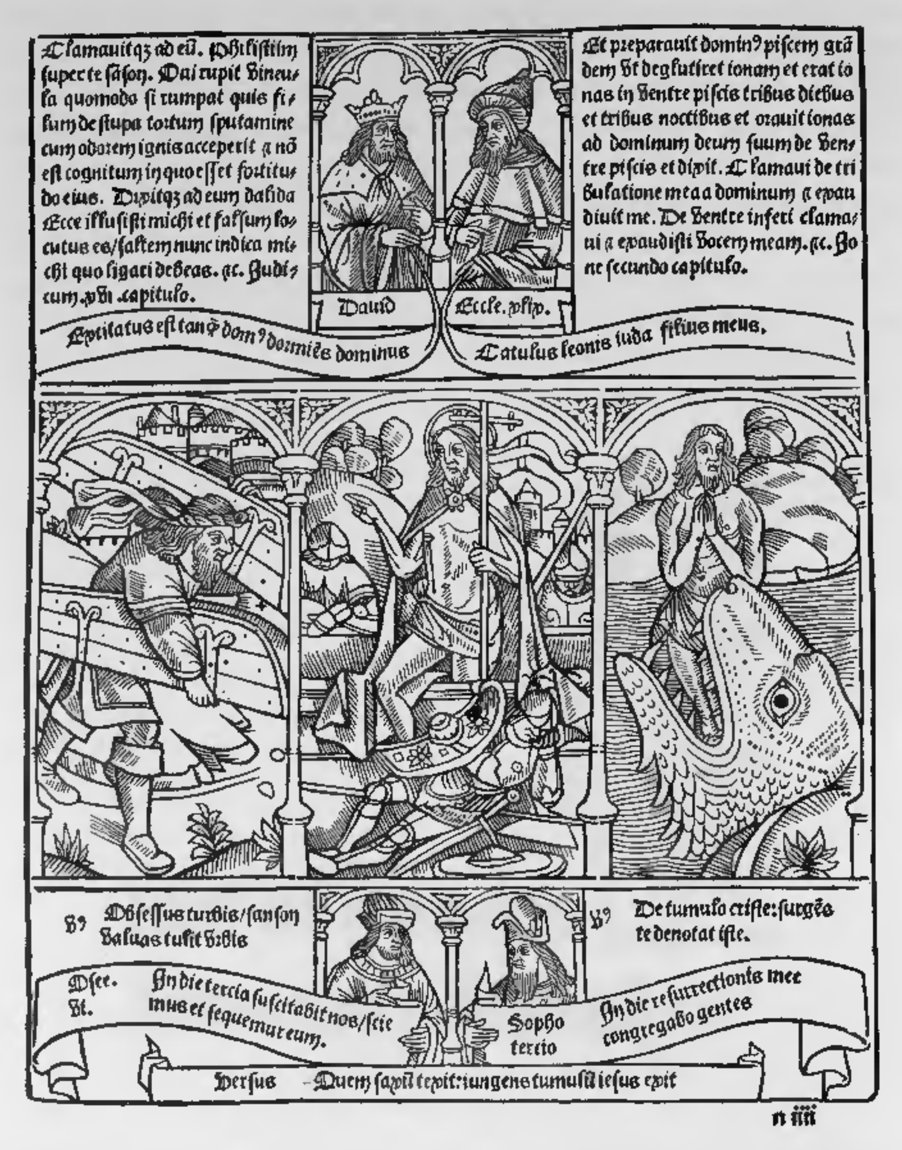
Nous croyons qu'on peut leur attribuer une partie des livres édités par Vérard pendant l'année 1492, jusqu'au moment où ce dernier emprunte les presses de Jean Morand, en 1493, et dépose dans cet atelier le matériel typographique dont il était propriétaire et avec lequel il faisait établir ses éditions.

Couteau a imprimé ensuite, seul, *Les Figures du Vieil Testament et du Nouvel.* Le livre n'a pas de date. Le titre est en lettres calligraphiques, et l'initiale de début, en traits de plume entrelacés s'appuyant sur des têtes de fantaisie, est tout à fait dans le style des titres des livres de Vérard pour lequel Couteau l'a très probablement imprimé :



Les figures sont disposées en compartiments avec des légendes au-dessous, exactement comme dans les éditions xylographiques de la Bible des Pauvres, dont elles sont des copies ou des imitations.

Nous donnons ci-dessous un spécimen des illustrations du nouveau livre de Gillet Couteau, avec les légendes qui les accompagnent :



La page que nous reproduisons représente, à gauche, Samson enlevant les portes de la ville de Gaza; à droite, Jonas sortant de la gueule de la baleine, et, au milieu, le Christ sortant du tombeau.

Le volume se termine par ces mauvais vers français à la fin desquels l'imprimeur est nommé.

Cy finist cestuy present livre
Intitulé des deux Testamens.
Le regard qui monstre que vivre
Devoit Jésus, puis par tormens
Cruelz, horribles et véhémens,
Endurant comme un aigneau,
Mourroit en croix par ferremens.
Imprimé par Gillet Couteau.

Au-dessous on voit la marque de Gillet Couteau qui est suivie du nom de l'imprimeur et de cette mention : *Imprimé à Paris.*

Cy finist cestuy present liure
Intitule/des deux testamens
Le regard/qui monstre que viure
Deuoit iesus/puis par tormens
Cruelz horribles et vehemens
Endurant comme vng aigneau
Mourroit en croix par ferremens
Imprime par Gillet couteau.



Imprime a Paris.

L'impression de ce livre est certainement postérieure de plusieurs années à *La Danse Macabre historiée.* Gillet Couteau avait alors son atelier *en la rue*

Garnier Sainct Ladre, près la faulse porte Sainct Martin. C'est aujourd'hui la rue Grenier-Saint-Lazare. Il a imprimé à cette adresse, dans le format in-octavo, *Le Chasteau de Labour,* de Pierre Gringore, sans y mettre de date. Les autres livres que l'on connaît encore de lui ne sont pas datés pour la plupart. Son exercice s'est prolongé fort avant dans le XVI[e] siècle. En 1509 et peut-être auparavant, il transporta son atelier *en la rue ès Petits Champs, près la chapelle Sainct Julian,* et, comme son confrère Pierre Le Caron, il avait un «ouvroir» c'est-à-dire une boutique *au Palays.*

Le caractère dont Couteau et Ménart se sont servis pour *L'Èguyllon de Crainte divine* et *La Danse Macabre historiée,* nous a paru être exactement copié sur celui de *La Mer des Hystoires,* imprimée par Pierre Le Rouge. (Voir alphabet tome I[er], p. 471.) La plupart des lettres sont identiques. Nous avons cependant remarqué que la lettre capitale C n'est pas toujours la même, ou du moins qu'on trouve dans le caractère de Le Rouge deux majuscules C, dont l'une ne paraît pas chez Couteau et Ménart; cette dernière reparaît toutefois plus tard dans les *Figures du Vieil Testament et du Nouvel,* imprimées par Gillet Couteau seul. Nous avons en outre observé que la capitale P a, au milieu, deux petites barres transversales qui n'existent pas dans le type de Le Rouge. Couteau et Ménart ont fait usage de quelques lettres abréviatives et de signes de ponctuation en plus. On ne retrouve pas chez eux les petites lettres abréviatives dites *supérieures* en terme d'imprimerie et que nous avons relevées dans *La Mer des Hystoires.* (Voir alphabet de Le Rouge, t. I[er], p. 471.)

Les légères différences que nous venons d'indiquer pourront servir à faire reconnaître certaines impressions que Couteau et Ménart n'ont pas signées; mais, hâtons-nous de le dire, la règle n'est pas absolue.

Le bibliographe allemand Hain indique, sous le n° 11810 de son *Repertorium bibliographicum,* une édition du *Consolatorium timoratæ conscientiæ* du moine Nyder au nom de Ménart, qui l'aurait imprimée pour Pierre Le Dru. Il y a erreur évidente. Le livre a été imprimé par J. Mocrart, dont la marque se voit sur le titre et dont le nom aura été mal lu.

CHAPITRE XXXII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE FÉLIX BALIGAULT

(1492-1500)

Baligault, libraire et imprimeur. — Ses principales publications. — Ses lettres initiales ornées. Sa marque et ses différentes devises. — Ses adresses.

Félix Baligault, Champenois d'origine, était établi libraire et imprimeur à Paris à la fin de 1492 ou au commencement de 1493. A-t-il été réellement imprimeur? Cela peut paraître douteux de prime abord, comme l'a suggéré M. Robert Proctor, bibliographe anglais d'une grande perspicacité, des observations duquel nous avons à tenir compte. En conséquence, examinons de près la question.

Nous voyons effectivement Félix Baligault employer quelquefois les caractères des autres imprimeurs. Plusieurs de ses livres sont imprimés avec les caractères d'André Bocard et de Jean Lambert, et il se sert parfois de lettres ornées employées par Bocard et spéciales à un autre imprimeur du nom de Michel Toulouse.

Le 18 juin 1493, Félix Baligault achève une édition in-quarto du *Manipulus Curatorum*, de Guy de Montrocher; le 25 octobre, il imprime un volume petit in-octavo, intitulé : *Modus legendi in utroque jure*, dont nous donnons ci-dessous l'achevé d'imprimer :

¶ Explicit libellus docens modum studendi et legendi com̃enta ac abbreuiata vtriusq̃ iuris tã canonici q̃ Ciuilis: in se continẽs titulos siue Rubricas eiusdem iuris per felicẽ balligault parisius impressus viij. kal. nouẽbris. M.CCCC.xciij.

Le 17 novembre Baligault publie, dans le format in-quarto, une édition du texte latin de l'École de Salerne (*Regimen Sanitatis Salernitanum*), avec le commentaire d'Arnauld de Villeneuve.

Baligault s'est servi pour ce livre d'un petit caractère d'environ 9 points, ressemblant tout à fait à un des types de Bocard. Le signe des crochets [ ], que l'on voit dans l'alphabet donné ci-dessous, n'a été usité par Baligault que plus tard, comme nous l'indiquerons plus loin.

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d d e f g h i j l m n o p q r z s s t u v x y z

ff ff ſſ ſt ẏ ꝑ ā bꝰ ē ꝯ ð ẽ ꝛ gl g̃ gº hº bꝰ ƀ cꝰ dꝰ l lꝰ ꝉ

m̄ nꝰ ō ꝑ ꝓ p̄ q̃ q̄ ꝗ ꝙ q̃ ꝑ ſ ſ ꝭ ſſ ſt ✠ , : ; ; [ ] ¶

Le 20 août 1494, au coucher du soleil (*sole vero Augusti claudente vicesimam*), il termine l'impression du *Tractatus Consequentiarum* de Martin Le Maître. L'achevé d'imprimer porte à la fin cette mention que Félix Baligault, bourgeois de Paris, a imprimé ce volume avec un caractère admirable[1] (*Felix Baligault civis Parisinus miro carectere* [sic] *exaravit*) :

Sacre pagine ac naturalis phie ꝓ
fessoris acutissimi magistri martini
magistri in vera diuaq; nominaliũ
via consequẽtijs finis impositus ē
quas. Felix baligault ciuis parisiñ
in monte sancte genouefe in inter=
signio sancti stephani pria cõcurrẽ
te causa miro careci ere exarauit ā
no inmense reparationis. M. qua
dringentesimo nonagesimo quar=
to sole. vero augusti claudẽte vice
simam.

Voici l'alphabet de ce caractère si vanté par son imprimeur. Il est d'environ un point plus fort que le premier :

A B C D E F H I M N O P Q R S S T V

a b c d d e f g h i j l m n o p q r z s f t u v x y z ff ſſ ſt

ā bꝰ d ꝯ ð ẽ eº g̃ ƀ i iꝰ l m̄ n nº ō p̄ ꝑ ꝓ d̄ ꝱ q̃ ꝗ ꝙ q̄ r̄ ꝛ ꝑ ſſº ſ tº

ſ t ū uº ꝟ xº ꝛ . : = ¶

André Bocard, son confrère, en avait une fonte en 1496. (Voir p. 144.)

En 1495, Baligault publie les *Sophismata* de maître Albert de Saxe, et déclare positivement, à la fin, que cette impression est son œuvre, qu'il en

[1] L'imprimeur a peut-être aussi voulu dire qu'il se servait d'une fonte brillante et toute neuve.

a fait les frais (*Impressum est Parisii hoc opusculum opera et impensa magistri Felicis Baligault*). Il prend soin d'indiquer en même temps sa demeure dans une maison neuve, prés du collège de Reims (*in ædibus e regione domus collegiate Remensis nuper constructis*), ayant pour enseigne *l'Image Saint-Étienne* (*ymagine divi Stephani ornatis*).

Voici le fac-similé de l'achevé d'imprimer des *Sophismata* :

Impressum est parisiũ hoc opusculũ
sophismatũ obligationũ ac insolubi
lium litteratissimi viri magistri alber
ti de saxonia opa ac ipensa. Magistri
felicis baligault (prius tñ exactissime
emendatũ) In edibus e regione do
mus collegiate Remensis nup cõstru
ctis ymagine divi stephani ornatis.
Anno ab incarnatione dnica millesi-
mo qdringẽtesimo nonagesimo qnto.

Sur le titre du livre, on voit la marque de Baligault entourée de bordures sur fond criblé :



La lettre ornée de début est empruntée au matériel de Michel Toulouse, un de ses confréres et voisins, de la rue des Amandiers.

Le 2 août 1496 (*quarto nonas sextiles*), Baligault publie les *Synonima Britonis*, accompagnés des douze décades de Jean de Garlande.

Il dit avoir transcrit, c'est-à-dire imprimé [1], l'ouvrage à Paris (*transcripsit Parisiis Felix Balligault*) :

Expliciunt synonima britonis necnon duodecim decades iohānis de gallandia q̄ diligenter z correcte trāscripsit parisijs Felix balligault vir auspicatissim⁹ in p̄sinio collegij remensis quarto nonas sextiles. Anno a natali salutifico Millesimo q̄drigentesimo nonagesimo sexto.

Le livre est imprimé avec le second caractère de Baligault, celui qu'il qualifiait d'admirable en août 1494 (voir p. 194), et qui, après deux ans d'usage, commençait déjà à s'alourdir. Le 18 mai 1497, cet imprimeur met au jour une édition de la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, en un volume grand in-folio à deux colonnes. Sur le titre on voit la marque de Baligault tirée en rouge au milieu d'un double cadre composé de bordures de grotesques et de petites images de sainteté tirées de livres d'heures. Il est dit, dans le libellé final, que l'ouvrage vient d'être revu (*nuperrime*) et très soigneusement corrigé par maître Bertrand Étienne (*Bertrandus Stephani*), professeur de théologie en l'Université de Paris, et qu'il a été imprimé en cette ville par maître Félix Baligault, imprimeur très exact (*ac etiam per magistrum Felicem Baligault, impressorem fidelissimum ibidem impressum*).

A la fin de l'ouvrage du moine franciscain Nicolas de Orbellis sur les quatre livres des Sentences (*Egregia sapientissimi doctoris magistri Nicholai de Orbellis in quatuor Sententiarum libros expositio*), il est déclaré explicitement que le livre a été imprimé fidèlement et très correctement (*fideliter atque emendatissime*) par le travail (*opera*, littéralement « l'œuvre ») de Félix Baligault, aux frais (*impensis*) de Jean Richard, libraire, le 12 des calendes d'octobre (20 septembre) 1498 :

¶ Magistri nicholai dorbellis opus preclarissimum in quattuor libros sententiarum fideliter atq3 emēdatissime Impressum fuit Parisijs opera Felicis balligault impensis. Johanis richardi parlisij cōmorantis. Anno domini Millesimoquadringentesimononagesimooctauo decimo. Duodecimo Calendas Octobris.

Le 8 novembre 1499 Baligault achevait, pour le compte du libraire Simon Vostre, l'impression d'un énorme volume in-folio à deux colonnes, le *Catholicon*, ou grand dictionnaire latin de Jean Balbi, de Gênes, édition revue,

[1] *Transcripsit* était employé pour *impressit* dès les premiers temps de l'imprimerie parisienne. Les typographes du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques terminèrent leur édition de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine par cette formule : *Pulchre* TRANSCRIPTA *Parisius per Martinum Chrancz* (sic), *Udalricum Gering et Michaelem Friburger impressorie artis magistros*. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 81.)

corrigée et augmentée par Maître Pierre Gilles. Nous donnons ci-dessous la fin de ce livre avec son achevé d'imprimer.

De littera Z ante O

niam sonat. Et efficitur nomen zorobabel .i. iste magister de babylone. In babylone enim ortus est: ubi princeps gentis iudee extitit. et accipit ultimam.
¶ Zotirus ca. cum .i. vitalis. et ro. pe.
¶ Zomus me. mum .i. viuax vel viuidus.
¶ Conclusio.



Immensas omnipotenti deo patri et filio et spiritui sancto gratiarum referimus actiones Qui nostrum catholicon ex multis et diversis doctorum textis elaboratum atque contextum. Licet per multa annorum curricula in millesimo ducentesimo octuagesimo sexto. domini nonis martij ad finem usque perduxit. Pro quo hoc solum michi admodum necessarium a vobis humiliter deposco fratres et domini mei: inquantum peccatores fratres mei: inquantum domini iusti mei: quatenus pro me peccatore philoraio: lamen a deo petere porrigere velitis ut vestrarum precum interventu omnium meorum a deo percepta peccatorum venia. Ad terram apostolicam: ad terra elysiam .i. extra lesionem positam: ad paradisi videlicet gaudia una vobiscum valeam pervenire: ubi regnat examussim dominus noster iesus christus dei filius benedictus: in cuius nomine flectitur omne genu: celestium: terrestrium: et infernorum. Cui est honor et gloria: et magnitudo et magnificentia: virtus et potestas: regnum et imperium in secula seculorum. Amen

Hic manus apposita est catholicon fratris iohannis ianuensis ordinis predicatorum diligenter castigatum per prestantem doctrina virum eximium magistrum Petrum egidium qui non duxit indignum suis laboribus singulos quoque codices immo vero singulas pagellas diligenter recognoscere et additiones acutas ex sua ingenij officina proferentas advertere: Inseruitque additiones suas singulis in locis prout congruum esse indicavit. Propterea multo labore se cognoscat iuvenis levatum qui iuxta grammaticam cernat glosemata connexa. Impressum parisius per magistrum felicem baligault civem parisiensem in monte sancte genovefe ad intersigne divi stephani concurrente causa miro caractere exaravit anno humane reparationis millesimo quadringentesimo nonagesimo nono sole vero novembris claudente octavam cum expensis honesti viri Simonis vostre commorantis Parisius in vico novo beate marie ad intersigne divi iohannis evangeliste.

C'est dans ce livre que l'on remarque les emprunts de lettres ornées que Baligault a faits au matériel de Bocard. On y voit aussi des initiales qui proviennent du matériel d'autres confrères, et l'on y retrouve les grandes lettres qui avaient déjà passé dans l'Ovide imprimé par Bocard en 1496 (voir p. 146); d'autres lettres sont empruntées au matériel de Michel Toulouse, voisin de Baligault, qui lui avait déjà prêté l'initiale placée en tête des *Sophismata* d'Albert le Saxon. Voici quelques initiales qui n'avaient pas passé dans l'Ovide de 1496 sorti des presses de Bocard, mais qui sont de même style et appartiennent évidemment aux mêmes alphabets :

Il y a encore d'autres livres sur lesquels on peut voir qu'ils ont été imprimés par Baligault, pour le compte d'autres libraires, tels que Nicolas Vautier et Durand Gerlier, Jean Petit, Claude Jaumar, Thomas Julien et Gilles de Gourmont. M. Proctor, dans son *Index to early printed books* (n° 8266), attribue même à Baligault des *Heures à l'usage d'Orléans,* qu'il aurait imprimées le 14 août 1500 pour Antoine Vérard.

Il est donc évident, pour nous, que Baligault a été réellement imprimeur. Il est qualifié de «marchant imprimeur de livres» dans l'acte d'acquisition de la maison de *l'Image Saint-Étienne* (voir p. 207), ce qui veut dire qu'il était à la fois libraire et imprimeur. Il a pu avoir en sa possession des fontes semblables à celles d'autres imprimeurs avec lesquels il entretenait des relations suivies, tels qu'André Bocard et Jean Lambert. Ceux-ci ont même pu, ainsi que d'autres, exécuter pour lui des impressions quand il était surchargé d'ouvrage, mais il déclare formellement avoir imprimé lui-même des livres pour le compte d'autres libraires, et il se qualifie d'*impressor fidelissimus,* terme qui ne paraît prêter à aucune ambiguïté d'interprétation relativement à son métier de typographe. Baligault a fait usage d'un caractère gothique d'environ 13 points qui, de prime abord, ressemble, à s'y tromper, à celui de Bocard. Il y a cependant des différences dans les C et D majuscules ainsi que dans l'E. Les capitales H et P ont, au milieu de la lettre, un trait transversal avec un point qui n'existe pas chez Bocard.

Voici l'alphabet du caractère de Baligault :

A B C D E F G H I L M N O P Q R
S T V
a b c d ꝺ e f g h i l m n o p q r ꝛ ſ s t u v x y z
ff ſſ ſt ā ꝺ̄ ē i m̄ n̄ ō ꝑ ꝓ q̇ ꝗ q̄ ꝙ ꝑ t ū . : ⁊

Félix Baligault a employé ces gros caractères pour le texte du poème *De Contemptu Mundi*. Le commentaire est imprimé avec le petit caractère de 9 points dont nous avons donné le spécimen (p. 194). Le signe des crochets que nous avons reproduit dans cet alphabet se rencontre fréquemment dans le *De Contemptu Mundi*. Cette impression, d'un format petit in-quarto, n'est pas datée; mais, d'après certaine disposition de la marque de Baligault (voir p. 203), elle n'est pas postérieure à l'année 1494.

Baligault a employé quelquefois une bâtarde gothique de 11 points, qui est très belle. Elle est copiée sur celle des *Heures à l'usage de Paris,* imprimées par Pigouchet en 1491. Il n'y a de différence que dans les dimensions de quelques lettres. Voir l'alphabet de Pigouchet (p. 17) que l'on comparera avec celui de Baligault ci-dessous reproduit :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T

V X a b c d e f g h i l m m n n o p q r r s ſ t u v x y z

ā b⁹ ꝯ ē e⁹ ꝭ g ī i⁹ l m̄ m⁹ n̄ n⁹ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ q̇ ꝗ ꝙ ꝗ t⁹ ꝭ ꝓ t t

t⁹ ꝭ ū v   ff ſſ ſt   . : ? / /

C'est le même type que celui dont se servait en même temps Jean Lambert. Il ne se distingue de la fonte de ce dernier que par une seule lettre, le G majuscule, qui a deux barres longitudinales au milieu chez Baligault, tandis qu'on n'en voit qu'une seule dans la fonte de Lambert.

Parmi les livres qu'il a imprimés avec ce caractère, nous citerons le poème *De puritate Conceptionis,* de Robert Gaguin, *Les Très dévotes louanges de la Vierge,* de Martial d'Auvergne et *Le Las d'amour divine.*

En 1500, Baligault se sert d'un caractère romain de 11 points avec lequel il imprime le *Compendium Memorandorum Plinii,* de Robert de La Vallée, de Rouen, chanoine de Chartres, et une édition du *Regimen Sanitatis* de l'École de Salerne. Voici l'alphabet de ce caractère :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m n o p q r s ſ t u v x y z & ff ſi ſſ ſt

ā b⁹ ē & i i⁹ m̄ m⁹ n̄ n⁹ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ q q̄ q̄ ꝙ ꝙ f t ū ꝶ . : ? = / ( )

Baligault a publié une quantité de livres latins à l'usage des étudiants : des grammaires et des dictionnaires, des ouvrages de philosophie scolastique, quelques traités de théologie, des poèmes latins. Ses publications les plus importantes sont la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, en 1497, et le *Catholicon,* ou Dictionnaire latin de Balbi (de Gênes) en 1499, M. Gordon Duff, de Manchester, bibliographe anglais des plus dignes de

fui, cite de Baligault des Heures à l'usage de Salisbury que nous n'avons pas vues et dont il y aurait eu plusieurs éditions [1].

Baligault a imprimé les *Très devotes louenges de la glorieuse Vierge Marie, composées par Martial d'Auvergne, procureur en Parlement,* qui furent achevées le 13 septembre 1494, pour le libraire Simon Vostre :



Larbre de iesse flourira
Dont le peuple sesiouyra

¶ Dieu immortel de pitie vive source
Vray medecin de la vie mortelle
Vie sans fin souveraine resourse
De lhomme mort/oncques ne fut mort telle
Paix a rigueur tire a sa cordelle
Par ung repos saigement ordonne
Benoiste soit la treshumble pucelle
Qui tel repos pour tous nous a donne. ¶ Amē

¶ Paradis plaisant pascifique
Prise par preciosite
Precieuse perle pudique
Portant parfaicte purite
Porte prestant preclarite
Pisci ne probatique pure
Palme preferant probite
Pour poures pecheurs paix procure.

¶ Cy finissent tresdevotes louēges de la glorieuse vierge marie/cōposees par maistre marcial dauvergne procureur en parlement qui furent acheuees le xiii.iour de septembre. Mil. cccc.quatre vingtz et xiiii. Pour simon vostre libraire demorant a paris en la rue neuve nostre dame a lenseigne saint iehan levangeliste

Sur le titre, on voit la marque avec le nom de Félix Baligault dans un encadrement à colonnes de feuilles d'acanthe; au verso, une gravure d'une grande finesse représente *l'Arbre de Jesse.*

Baligault a imprimé un autre livre français, *Le Las d'amour divine,* qui est sans date. C'est une moralité mystique dont les personnages sont : Charité, Jésus-Christ, Justice, Vérité, Bonne Inspiration, les Filles de Sion et les Pécheurs. L'impression est de la même époque que celle des *Dévotes louanges* et forme un livret petit in-quarto de 26 feuillets comportant 30 lignes à la page pleine. Le seul exemplaire connu fait partie de la bibliothèque du baron

[1] *The Printers, Stationers and Bookbinders of London and Westminster in the fifteenth Century,* by E. GORDON DUFF; Privately printed (Aberdeen; University Press), 1899; in-8° (p. 71). — Ces livres, destinés exclusivement au marché anglais, ne se trouvent pas dans nos bibliothèques françaises.

James de Rothschild[1]. Nous en reproduisons la fin en fac-similé avec son achevé d'imprimer :

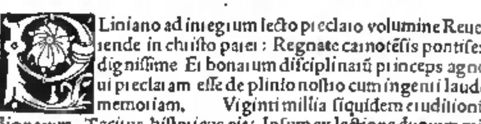
Je voy plus hault la trinite
Dont soit nostre ioye infinie
Jay tout cecy par charite

Combien que tousiours chanter ioye
Je nen suis point pourtāt lassee
Mais iay sans fin ioye sur ioye
Et suis ou las damours lassee

Cy fine le liure du las damours
diuine Imprime a paris Par Felix
balligault.

Le Las d'amour divine et les *Très dévotes louanges de la glorieuse Vierge Marie* sont les deux seules productions en français que nous connaissions au nom de Félix Baligault.

Comme spécimen des impressions en caractère romain de Baligault, reproduisons le commencement du texte du *Compendium Memorandorum Plinii :*



Roberti de valle Rotho
magensis ad sequens Naturalis historie compendium prefatio.

PLiniano ad integrum lecto preclaro volumine Reuerende in christo pater : Regnate carnotēsis pontifex dignissime Et bonarum disciplinarū princeps agnoui preclaram esse de plinio nostro cum ingenti laude memoriam. Viginti millia siquidem eruditionū dignarum Tacitus historicus ait : Ipsum ex lectione duorum mil lium voluminum : ab exquisitis auctoribus studiose fuisse complexum. Nec veteres ethnici modo plinium naturalis doctrine lumen esse consentiunt : sed augustinus quoq3 & alii catholici doctores. Graue enim de eius eloquentia tulit hieronimus testimonium : pristorum eloquentiā memorans. Ciceronis inquit fluenta / grauitas frontonis / acumen Quintiliani suauitas plinii. Nominibus appropriatis queq3 designat , grandia nō turgide, demissa non attenuate exprimens . Sensum congruum aptumq3 decorē in omnibus obseruans . Nitore etiā orationis : ita vt omnia sua uiter / distribuere / & grauiter : pro materie conditione dixerit : Opere maximi precii / erudito / elegante / necessario / fertili / vario / diserto.

Ces petits caractères, dont nous venons de donner l'alphabet (p. 199), sont des mêmes types que ceux employés par Michel Le Noir, au mois de janvier 1500 (n. st.), pour le commentaire des Épîtres d'Ovide. (Voir p. 172.) Ils se trouvaient aussi chez l'imprimeur Michel Toulouse, qui était en relations

[1] On en trouve la description détaillée dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, rédigé par M. Émile PICOT, t. III, p. 430-431, n° 2620; ouvrage cité.

avec Baligault, et qui avait déjà mis à la disposition de ce dernier ses lettres ornées spéciales, comme nous l'avons dit plus haut. (Voir p. 195 et 197.)

On trouve ci-dessous le fac-similé de la fin du *Compendium*, avec l'achevé d'imprimer, édité pour le compte de Durand Gerlier, libraire de l'Université :

ob diffuſam & infinitā pene multitudinē: difficile nimium eſt: alia
rum ſaltē ſcientiarū facultatibus profundius incūbentes: aut me
moria mēte conſeruare: aut preclarā aliquā ſententiā quam nor
tare velint: aut cū memoriā fugerit: qua voluminis pte reſumere
queāt. Per hoc aūt noſtrū breuiariū: facile atq; in promptu electas
& commodiſſimas p̄ceptiones tenere poſſunt: ad caſq; oblitas pro
pte redire. In hac profecto collectione: q̄ plinii preceptiones ma
nifeſta prebent cōmoda: huius noſtri climatis & propinquorū ac
colis: ſiue ſtudioſam mentem ad phiſicarū rerum intellectionem:
& profunda nature ſcrutāda miſteria: formare poſſunt: ſiue opti
mam humani corporis valitudinē ſeruare: copioſius in hoc colle
ctione attingere ꝓ mea modicitate niſus ſum. Nec ſoluʒ que ad
hominū incolumitatem: que eos morborum genera ſuſeſtent que
tollant: queq; leniant: Sed etiā irrationalium animantiū: eorum
precipue que hominibus cōmoda referūt. Inuenies equidem ad
boum/equorum/ouium canum ac reliquorum domeſticorum ani
mantium paſſiones conferentes medicinas. Audiui a fide proba
tis viris Alphonſum arragonum prouidum regem: eum qui Caro
li regis francorum ſeptimi pueritia: etate & rebus geſtis florebat:
duos medicine expertos & ingenioſos doctores: ꝓ equis vnū pro
canibus alterum amplo ſtipendio conduxiſſe: vt quiſq; ſollicitus
pro ſua parte ſcrutaretur: que herbe que remedia quis mededi mo
dus: beſtiarum ipſarum egritudinibus ſingulariter conuenirent.
Eos autem ne dubites beſtiarum ipſarum medicinas: ex plinianis
codicibus hauſiſſe. Tractumq; librum medicine mire vtilitatis ex
tiriſſe: qui theſaurus pauperum appellatur
Siquis autem putauerit memoria magnopere dignum aliquid
me in preſenti breuiario reliquiſſe: quod a plinio tractetur: pote
rit ad integrum volumen in promptu reſugere: Cum ſuperius no
tata: ex quoto libro: quotoq; capite excerpta ſint: ordinate deſcri
pſerim.

Finalis preſentis compendii memo
randorum plinii concluſio.

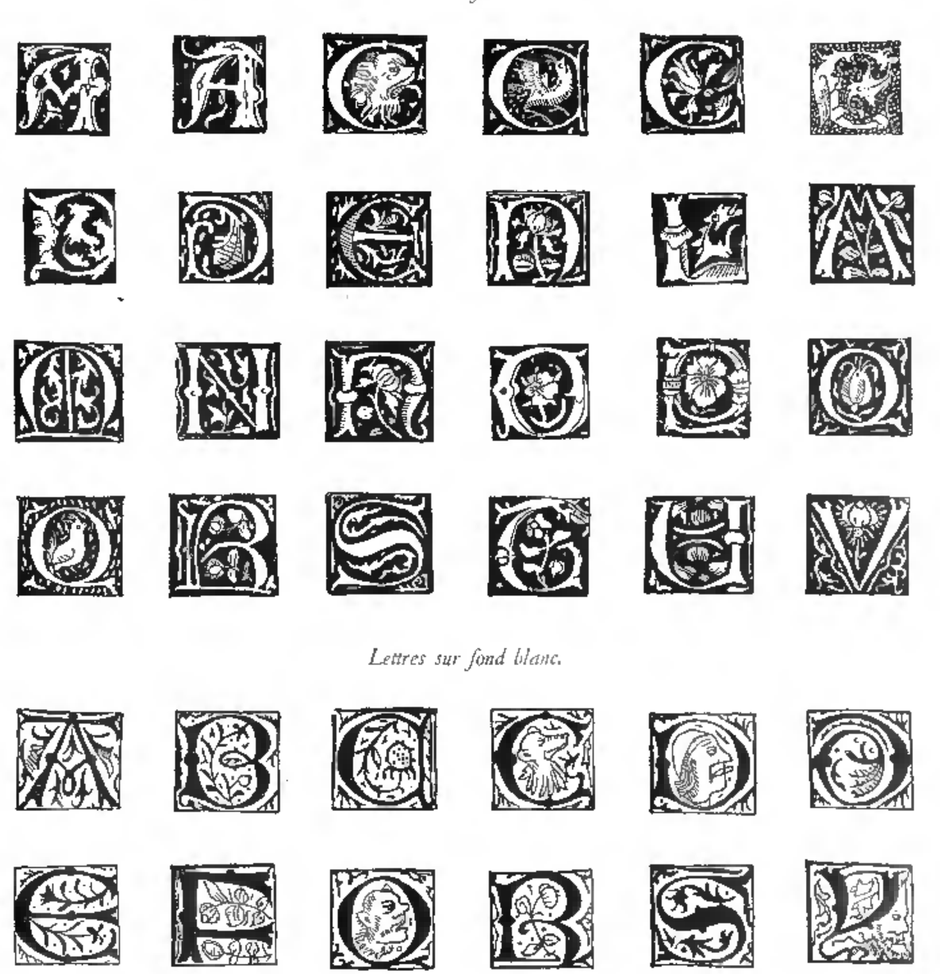
Impreſſum pariſii per felicem baligault impenſa magiſtri du
randi gerlier alme vniuerſitatis librarii. Anno. M.v.c[c]

Baligault a imprimé, avec ces caractères, une édition du *Regimen Sanitatis* de Magninus, médecin de Milan, suivie du traité sur les Vins (*De Vinis*), d'Arnauld de Villeneuve, et du Régime pour l'hygiène des gens âgés et des vieillards (*De Regimine senum et seniorum*), du même auteur.

Ces trois ouvrages portent les noms de Claude Jaumar et de Thomas Julian, éditeurs, mais ne sont pas datés. Comme ces libraires ne s'associèrent qu'en 1500, l'impression doit être de la même année que le *Compendium Memorandorum Plinii* cité ci-dessus.

On remarque, dans le *Regimen Sanitatis*, des lettres ornées de divers styles. Les unes, sur fond noir, ressemblent assez aux lettres de Bocard; d'autres, sur fond blanc, sont particulières à Baligault. En voici des spécimens :

Lettres sur fond noir.



Lettres sur fond blanc.

Le 30 octobre 1499, Baligault a imprimé pour Gilles de Gourmont, qui n'était encore que libraire, l'ouvrage du professeur André Limos, de Valence, intitulé : *Dubia in insolubilibus*. Il nous paraît donc bien établi que Baligault avait des presses lui appartenant et n'était pas un simple libraire.

Baligault avait pour marque un arbre (baliveau), auquel est accroché, par une courroie, un cartouche au milieu duquel est gravé le prénom latin de *Felix* en lettres gothiques. Deux singes, placés au pied de l'arbre devant des arbustes en fleur, semblent jouer avec des fruits qui tombent. Dans le bas du cadre, le nom de l'imprimeur figure en entier : Félix Baligault.



Il s'est servi de cette marque jusqu'en 1494. C'est celle que l'on voit sur ses premiers livres et qui se trouve sur les titres des poèmes de Gaguin et de Martial d'Auvergne, ainsi que sur *Le Las d'amour divine,* que nous venons de citer. Il la modifia après cette date en enlevant son nom et l'encadrement, pour ne laisser subsister que le baliveau et les deux singes, avec son prénom au milieu, comme on a pu déjà le voir sur le titre de l'Albert de Saxe en 1495. (Voir p. 195.) Au bas, l'imprimeur ajouta tour à tour l'une ou l'autre des devises suivantes, faisant allusion à son prénom :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.
Est Felix faustus, cui sit fortuna secunda.

Heureux celui que les fautes d'autrui ont rendu circonspect. Félix est chanceux. Que la fortune lui soit favorable !

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.
Est fortunatus Felix, divesque beatus.

Heureux celui que les fautes d'autrui ont rendu circonspect. Félix est fortuné et le riche est heureux.

Baligault varie les mauvais distiques qu'il imprime au bas de sa marque, faisant toujours des jeux de mots plus ou moins heureux sur le mot *Felix :*

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.
Felici monumenta die felicia Felix
Pressit : et hec vicii dant retinentve nichil.

Heureux celui que les fautes des autres ont rendu circonspect. Ces livres ont été imprimés heureusement, un jour heureux, par Félix (l'homme heureux), et ils ne présentent ou ne contiennent aucune faute.

L'idée première de ces devises est tirée du *Speculum Stultorum*, poème satirique de la fin du XIIe siècle, composé par Wireker, moine de Cantorbéry. On le constate sous cette forme dans la péroraison de l'ouvrage :

Est felix igitur aliena pericula cautum.
Quem faciunt. . . . .

D'autres fois, l'imprimeur s'adresse ainsi aux acheteurs :

Si quicquam Felix presserit, illud emas.
Felici monumenta die felicia Felix.

Si Félix imprime quoi que ce soit, achète-le. Félix imprime des livres qui te rendront heureux en un jour heureux.

Parodiant le premier vers de Lucrèce, il dit encore :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.
Felici grates qui tibi pressit agas.

Heureux celui qui a pu connaître les causes premières des choses. Remercie Félix qui a imprimé ce livre pour ton bonheur.

Puis il s'adresse aux jeunes gens, qui lui doivent une profonde reconnaissance, pour avoir imprimé des livres à leur usage :

Ingratus ne sis juvenis quin pectore toto
Felici grates qui tibi pressit opus.

Jeune homme ne sois pas ingrat, mais remercie de tout cœur Félix qui a imprimé pour toi cet ouvrage.

Les *Synonima Britonis,* imprimés par Baligault en 1496 et dont nous avons fait mention plus haut, sont accompagnés de ces vers :

Sedulus abstrusum Felix opus edidit in quo
Nomina discussa plurima nube patent.

Le soigneux Félix a publié un ouvrage profond dans lequel les mots douteux sont complètement éclaircis.

Prodiit in lucem Felice premente libellus
Quem scripsit Britonis ingeniosa manus.

Ce petit livre a été mis en lumière par la presse de Félix. La main ingénieuse de Brito l'a écrit.

Il existe d'autres pièces de vers du même genre, et des meilleures, dans lesquelles cet imprimeur vantard ne se ménage guère les compliments; mais il passe les bornes lorsque, dans la préface de ce même livre des Synonymes latins, il se fait dire que lui Félix, imprimeur des plus diligents, qui, de sa tête altière frappe la voûte étoilée, a pris soin de faire imprimer ce livre avec ses meilleurs caractères (*Felix ille impressor diligentissimus sublimi feriens sidera vertice suis optimis caracteribus imprimendum curavit*).

Après des déclarations aussi emphatiques de la part d'un homme bouffi d'orgueil, qui se fait passer pour un prédestiné de la fortune et du bonheur, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

A partir de l'année 1495, l'encadrement à feuilles d'acanthe de la marque de Baligault est remplacé par une bordure de grotesques sur fond criblé qu'il varia de temps à autre. Sa marque est quelquefois tirée en rouge, comme dans la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux. Pour ce dernier livre, deux rangs de bordures sont disposés l'un sur l'autre. Celles de côté représentent des histoires de la Bible ou de la vie des Saints; elles sont tirées de quelques livres d'heures que nous ne connaissons pas, peut-être des Heures à l'usage de l'Église de Salisbury, citées par M. Gordon Duff et que nous n'avons pas rencontrées. (Voir p. 200.) Des bordures de même style figurent sur le titre des Noëls imprimés par Guerson de Villelongue, un des voisins de Baligault.

Les bordures représentant des grotesques sur fond criblé, qu'on voit dans les autres livres de Baligault, sont d'un dessin meilleur. Il employa des enca-

dremens de ce genre pour y insérer la marque et l'adresse du libraire parisien Jean Richard, pour le compte duquel il imprima plusieurs livres.

La bordure du bas de cette marque, qui ne manque pas d'originalité, est celle que Baligault a le plus fréquemment employée :



Baligault demeura d'abord rue Saint-Jacques, *à la Corne de Cerf*, près du Collège de Beauvais[1]. Le 26 mars 1494 (n. st.), il acheta une maison faisant le coin de la rue des Sept-Voies et de celle des Amandiers[2].

[1] Ses premiers livres sont signés : *Ad Belvacense Collegium, vel ad intersinium* (sic) *Cornu Cervi in vico Sancti Jacobi*. (Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, p. 14 : ouvrage cité.)

[2] L'emplacement de la maison est déterminé exactement par l'acte suivant : « Félix Baligault, marchant imprimeur de livres, a esté ce jour mis en possession et saisine sauf tous droiz d'une maison contenant deux corps d'ostel, l'un devant, l'autre derrière, court ou meilleu et jardin à costé, cave, chambres, greniers et appartenances, ainsi qu'ilz se comportent et extendent de toutes pars assis à Paris, près et au-dessus du Mont Saint-Hilaire, à l'opposite du Collège de Reims, tenant d'une part et faisant l'un des coings de la rue des Sept Voyes et des Amandiers, d'autre à l'ostel où pend pour enseigne la *Chicheface*, aboutissant par derrière à Maistre Jehan Perier en nostre censive et seigneurie . . . Chargée envers nous de quarante-deux solz six deniers parisis et de neuf livres parisis rachetables après XII ans pour IIII^xx XIX l. t., etc. 26 Mars 1493 avant Pasques. » (Archives nationales, *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, S* 1649, 5e partie, fol. 29.)

A partir de cette époque, Baligault donne son adresse à la Montagne Sainte-Geneviève, *à l'Image Saint-Étienne,* ou dans une nouvelle bâtisse portant la même enseigne aux environs du Collège de Reims (*in ædibus e regione domus Collegiatæ Remensis nuper constructis. . . ymagine divi Stephani ordinatis.*

Il trouve encore moyen, en indiquant sa maison dans le voisinage du Collège de Reims (*in confinio Collegii Remensis*), de dire une fois de plus qu'il est un homme favorisé par la bonne chance (*vir auspicatissimus*).

Le nom de Baligault est orthographié, dans ses impressions, tantôt avec un L, tantôt avec deux. Il était Champenois d'origine, comme nous l'apprend une note inédite de Mercier de Saint-Léger : « Il ajoute à son nom *Campanus,* à la fin d'un volume in-quarto contenant les *Summulæ Petri Hispani cum Georgii Bruxellensis interpretatione et additione Thomæ Bricot,* édition dont j'ai une notice particulière et à la fin de laquelle on lit : *Parisiis impressum anno 1417 die 3ª augusti.* » Cette date est évidemment fautive. Mercier de Saint-Léger croyait qu'on devait lire 1517, nous pensons que c'est plutôt 1497, car Baligault cessa d'exercer vers 1503. Sa marque passa chez Jean Lambert, qui se l'appropria à partir de cette dernière année. (Voir fac-similés, p. 233 et 234.) C'est à tort que Lottin et Silvestre le citent comme exerçant encore en 1510. Il est certain qu'en 1506 il était mort, peut-être même plus tôt.

Les doyen et maîtres de la Faculté de théologie de Paris, qui avaient une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres parisis à prendre sur l'immeuble de la rue des Sept-Voies, s'opposèrent, le lundi 15 février 1506 (v. st.), à la vente « aux criées. . . des deux maisons qui furent et appartiudrent à feu Felix Baligault ». L'adjudication eut lieu néanmoins le 6 mars suivant [1].

La femme de Baligault se nommait Perrette. Elle figure dans des actes du 7 octobre 1494, du 24 décembre de la même année, et dans un autre daté du 9 mars 1498 (v. st.) [2]. En même temps qu'il était imprimeur et libraire, Baligault exerçait le métier de relieur. Au dos de l'acte du 24 décembre 1494, il est qualifié de « relieur de livres ». L'imprimeur Berthold Renbolt et Durand Gerlier, libraire-éditeur, furent ses exécuteurs testamentaires [3].

[1] Archives nationales, carton S 860, liasse 1.

[2] Archives nationales, *ibidem.*

[3] Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens,* p. 14; ouvrage cité.

CHAPITRE XXXIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN MORAND

(1492-1500)

Le premier livre connu au nom de Jean Morand. — Cet imprimeur exécute pour Vérard *Les Croniques de France*. — Impression d'un Missel et d'un Rituel de Paris. — Changement d'adresse de son atelier. — Il travaille pour Jean Petit, Durand Gerlier, de Paris, et Pierre Regnault, de Caen. — Habileté typographique de Jean Morand.

Jean Morand, Maurand ou Mourand (ce nom est orthographié de trois manières) était établi imprimeur rue Saint-Victor, à Paris, en 1493. Il a pu commencer un peu plus tôt, car nous avons vu des Heures latines à l'usage de Rome ne portant pas son nom, il est vrai, mais qui sont imprimées avec ses premiers caractères pour Jean de Coulonce et datées du 2 juillet 1492. Le premier livre qu'il ait signé est, à notre connaissance, un livre d'heures au même usage, du 12 février 1492 (1493 n. st.)[1], qu'il a imprimé pour Geoffroi de Marnef :

> Ces presentes heures a lusaige de rome furent acheuees a Paris par Jehan morand: le xii. iour de feburier. Lan mil CCCC.iiiixx. et xii. pour Joffroy de marnef libraire/demourãt audit lieu en la grãt rue saint Jaques a lenseigne du pellican.

Il y aurait, paraît-il, deux tirages de cette même édition; l'un n'a aucune indication, et l'espace que devrait occuper l'achevé d'imprimer au folio E 8

[1] Ce livre a été récemment acquis par la Bibliothèque nationale. — Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 1687, n° 239 *bis*, ouvrage cité), à la *Notice sur les Heures gothiques imprimées à Paris*, indique ces Heures à la date du 7 février, d'après un catalogue de vente publique dans lequel on a pris un X pour un V, par suite d'une mauvaise lecture des chiffres romains.

IMPRIMERIE NATIONALE.

est resté en blanc. Dans l'autre, on trouve au même endroit la date avec les noms de l'imprimeur et du libraire [1].

Les grandes figures, au nombre de dix-sept, représentent les sujets habituels des livres d'heures. Nous donnons ci-après, comme spécimen du style particulier des grandes planches, celle qui représente *les Trois Morts* :



Les illustrations, qui encadrent les pages formées de bordures à compartiments s'ajustant bout à bout, se composent de sujets tirés de l'Histoire Sainte ou de figures de saints personnages.

La bordure du fond, à gauche, plus étroite que la bordure latérale, ne contient que des ornements en manière d'arabesques. Elle présente une particularité dans l'encoignure du bas : on voit un pélican dans son nid avec

[1] Les deux tirages de ce livre sont décrits sous les nos 2024 et 2025 du Catalogue de la bibliothèque de lord Ashburnham, vendue à Londres, du 6 au 12 décembre 1897.

ses petits; l'oiseau se perce les flancs, selon la légende populaire, pour nourrir de son sang sa progéniture.

Le pélican ici représenté figurait l'enseigne et la marque de Geoffroi de Marnef, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques près de Saint-Yves, pour le compte duquel cette édition des Heures était imprimée.

Dans le dernier compartiment de droite des petites gravures qui forment cadre, au-dessus de la tête de l'enfant, on distingue un monogramme composé des lettres A L, qui pourrait bien être la marque ou signature de l'artiste.

Morand est surtout connu par *Les Croniques de France,* dites aussi *Chroniques de Saint-Denis,* en trois volumes in-folio, qu'il exécuta pour Antoine Vérard.

L'ouvrage, imprimé à deux colonnes, avec les gros caractères de bâtarde de Pierre Le Rouge qui étaient devenus la propriété de Vérard, est illustré d'une quantité de figures sur bois d'allure plutôt naïve, qui sont placées au milieu du texte et dont voici des échantillons :



Une pendaison.



La mort de saint Louis.

Plusieurs de ces figures sont répétées dans le cours de cet ouvrage. On y remarque, en outre, de grandes illustrations occupant toute la page. Nous en reproduisons les principales dans le chapitre XLI, spécialement consacré à Vérard. Dans ces trois volumes, on revoit quelques-unes des bordures historiées de *La Mer des Hystoires.*

En tête du premier volume reparaît la grande lettre L à têtes grotesques de l'*Alain Chartier,* imprimé en 1489 par Le Caron. (Voir p. 75.)

Le deuxième volume se termine par un achevé d'imprimer portant la date du 9 juillet 1493.

Au bas de la page, on a fait figurer la seconde marque d'Antoine Vérard :

Cy finissent les faitz et gestes du roy Jehan qui est la fin du secōd volume des croniques de france.

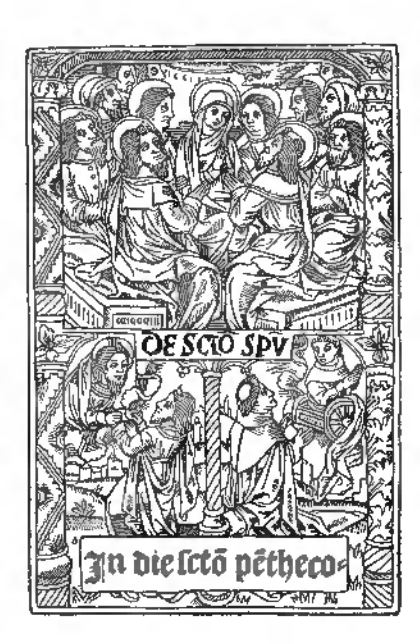
Et au tiers volume ensuiuant sensuiuēt les faitz et gestes du roy Charles le quīt filz aisne dudit roy Jehan et des autres roys ensuiuāt iusques au roy Loys pere de Charles. viiie ensuiuant regnant au iourduy. Mil. CCCC. quatre vingz et treze.

Imprime a paris p Jehan maurand demourant en la rue saint victor pour Anthoine verard libraire demourāt a pars a limage saīt Jehan leuāgeliste sur le pont nrē dame ou au palais au p̄mier pilier deuant la chappelle ou on chante la messe de messieurs les presidens. Lan de grace. M. cccc. iiii. xx. et. xiii Le. ixe. iour de iuillet.



Le dernier volume est de la fin d'août, même année. A partir de ce moment, Morand paraît avoir travaillé spécialement pour Vérard et prend la place de Couteau et Ménard, qui avaient continué pour ce libraire *L'Art de bien mourir,* commencé par Le Rouge.

En 1496, Jean Morand exécute, pour le compte d'Antoine Vérard, un Missel de l'Église de Paris, de format in-folio à deux colonnes, en lettres de forme, imprimé en rouge et noir, contenant quelques figures sur bois en tête des offices. Nous en donnons ci-dessous deux spécimens :





C'est d'après ce texte que Simon Vostre donna, l'année suivante, une autre édition du Missel de Paris qu'il fit imprimer dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering et Renbolt, et à laquelle il ajouta un plus grand nombre de figures.

Vérard et Vostre disent, chacun de son côté, que leur édition est supérieure, quant au texte, à toutes celles qui avaient été faites avant eux.

Les deux grandes planches du Père Éternel et de la Crucifixion, que l'on voit au Canon de la Messe dans le Missel parisien édité par Vérard, se retrouvent, un an après, dans l'édition publiée par Simon Vostre, qui les avait empruntées à Morand. Elles passent ensuite chez d'autres imprimeurs.

Nous reproduisons le libellé final du Missel imprimé par Morand, dont la formule a été copiée en partie par Simon Vostre :

> Ad laudē dei omnipotentis: eiusq; inte
> merate genitricis et virginis: totiusq;
> curie celestis. Actū & cōpletū extat noui
> ter arte īpressoria p̄sens hoc missale/se-
> cūdū vsum insignis ecclesie Parisiensis
> In preclara vrbe parisiana. Per iohan-
> nem morand. ꝓpe sanctū yuonē In vi-
> co sancti iacobi cōmorantē. Expēsis ho-
> nesti viri Anthonii verard librarii. Su
> pra pontē nostre dn̄e in intersignio san
> cti iohānis euāgeliste cōmorātis. Prefa
> teq; ecclesie ritui accōmodū. Interq; ce
> tera illud vnum excellit: q̄ officia que in
> ceteris sola annotatiōe (atq; ob hoc nō
> sine magno plerūq; in exquirendo labo
> re) designata sūt: in eo ad longū descri-
> būtur. Anno dn̄i millesimo quadringē-
> tesimo nonagesimo sexto. die vero vlti-
> ma septembris.

Jean Morand a encore imprimé pour Vérard un Rituel de l'Église de Paris (*Manuale secundum usum ecclesie Parisiensis*), volume in-quarto à deux colonnes, partie en latin, partie en français, avec les mêmes lettres de forme en rouge et noir, sans aucune illustration.

L'achevé d'imprimé est en rouge et daté du 12 août 1497 :

> ¶ Impressum Parisius per Johānē mourand
> cōmorantē in vico scti Jacobi ī domo ī qua pē-
> det pro insignio ymago sancti Nicolai pro An
> thonio verard librario moram tenente supra
> pontem nostre domine ad signū sancti Johan
> nis euangeliste. Anno domini. M. CCCC.
> xcvij. Die vero mensis Augusti xij.

Morand avait établi d'abord son atelier rue Saint-Victor, comme il l'indique à la fin des *Croniques de France*. Sur le Missel de Paris de 1496, son

adresse est rue Saint-Jacques. Dans le Rituel de 1497, il dit qu'il demeure en cette rue dans la maison où pend pour enseigne *l'Image de Saint-Nicolas* (*commorans in vico Sancti Jacobi in domo in qua pendet pro insignio Ymago Sancti Nicolai*). La maison de *l'Image Saint-Nicolas* était située en face de la maison de *la Lanterne,* qui touchait aux charniers de Saint-Benoît.

Morand travaille aussi pour d'autres éditeurs que Vérard. Le 27 mai 1497, il terminait, pour le compte de Jean Petit et de Durand Gerlier, libraires de la rue Saint-Jacques, un volume in-folio intitulé : *Les Postilles et Expositions des Epistres et Évangilles dominicales, avec celles des festes solennelles, ensemble aussi des cinq festes de la glorieuse et très sacrée Vierge Marie et aussi la Passion de Nostre Sauveur et rédempteur Jesus-Christ, translatées de latin en françois.* Nous en donnons ici l'achevé d'imprimer :

Cy finiſſẽt les poſtilles et expoſitiõs
des epiſtres ⁊ euangilles dominicalles.
Auec celles des feſtes ſolemnelles de tou
te lãnee. ⁊ la paſſion ⁊ reſurrectiõ de nr̃e
ſeigneur. Et celles auſſi des cincq feſtes
de la glorieuſe vierge marie Imprimees
a paris Par Jehan mourand demourãt
a la rue ſaint iaques. Le. xxvii. iour de
may. Mil.cccc.xcvii. Pour Jehan petit
Et durand gerlier libraires demourans
au dit paris en la rue ſaint iaques.

Le traducteur était Pierre Desrey, de Troyes. On voit dans ce livre deux types différents. Le plus gros, de 16 points, est représenté par cet alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P
Q R S T V X ff ſſ ct ſt
abcdefghiklmnopqrꝛsſtuvxyz
ã bꝰ c̃ cꝰ ꝛ d̃ ẽ eꝰ æ ĩ iꝰ l̃ m̃ mꝰ ñ nꝰ õ p̃ ꝑ ꝓ pꝰ q̃ ꝗ
ꝙ q̃ꝫ t̃ tꝫ t tꝰ ũ uꝰ ꝰ ꝛ . : = ?

C'est exactement le même que la lettre de forme du Missel et du Rituel de Paris. Le titre, que nous reproduisons à la page suivante, est tout entier composé avec ce caractère.

La figure de *l'Annonciation* qu'on voit ici, ainsi que d'autres illustrations du volume, provenaient du matériel de Guillaume Le Rouge, qui avait imprimé une édition du même ouvrage à Troyes en 1492 (v. st.).


Les postilles & expositions des epistres & euangil
les dominicales auec celles des festes sollẽnelles en-
sẽble aussi des cinq festes de la glorieuse & tressacree
vierge marie Et aussi la passion de nostre sauueur &
redempteur Jesuchrist Translatees de latin en frã
cois A la verite du texte des quatre Euangelistes.
Et selon les concordances des gloses et expositions
de tous les saints & excellens docteurs de nostre me
re saincte eglise.

L'autre type employé dans les *Postilles* est une bâtarde française de 12 points, avec la capitale A évasée au sommet. C'est le premier caractère de Morand, celui dont il s'était servi pour ses deux premiers livres d'heures :

A B C D E F G H I L M N O P Q

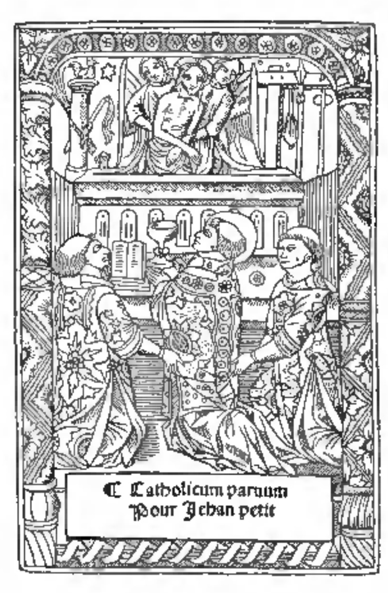
R S T V

a b c d e f g h i k l m n o p q r z s t u v x y z

ff ſſ ſt : ā ē e⁹ ẽ ī l⁹ m̄ m⁹ n̄ ō p o⁹ p p p q q r r⁹ p t⁹

t ū / ( ) /

En tête d'un dictionnaire latin-français, *Catholicum parvum*, imprimé pour Jean Petit, Morand fait servir un bois de son Missel de Paris de 1496, *la Célébration de la Messe :*



Dans l'espace vide du bas, en forme de passe-partout, l'imprimeur a disposé les lettres typographiques du titre en deux lignes.

Dans l'achevé d'imprimer, daté du dernier jour de février 1497 (v. st.), il est dit que ce dictionnaire des termes familiers le plus fréquemment en

usage a été extrait non seulement du grand ouvrage de Jean Balbi de Gênes, mais aussi d'autres auteurs, et soigneusement corrigé :

Zinzala le. parua musca/ scilicet
culex/petite mouche. cincenele.
Zinzalariũ rii. canopeum
ad eas arcendas
zinziber eris. gingembre. quedam
species aromatis n
zios/vel zius meyus quidã
mensis
Zizania. hoc zizaniũ nii. et hec zi
zania nie. seges vel herba per-
uersa s. lolium. et croist entre les
blez. et corripitur
Zinaniũ nii. idem n
zinania nie. dicitur etiã discor-
dia. et tunc producitur. Inueni-
tur etiã pluraliter zizania orum
pro illa mala herba. et sic est etheroclitum.
zodiacus ci. le cercle qui fait
tourner le firmament par ou le
soleil et les planetes font leurs
cours
Zona ne. courole ceinture
cingulum
zonarius a um. ad zonam perti
nens vel zonas faciens de cou
role/ou faisant couroles.
Zonella le. diminutiuum. peti-
te ceinture
zonifragiũ gii. i. fractio zone
Et cõponitur a zona et frango/
vel fractio
Zonula le diminutiuum de
zona
Zorobabel apd hebreos ex tri
bus integris nominibus dicitur
esse compositum. zo iste. ro ma
gister/babel propter babiloniã
sonat. Et efficitur nomen zoro
babel. i. iste magister de babylo
ne. In babylone enim natus est
vbi princeps gentis iudee exti-
tit. Et acuit vltimam
zoticus ca cum. id est vitalis/
et corripit penul.
zozimus na num. id est viuax/
vel viuidus/viuable/fort puis-
sant
Zucara rie. sucre/espice/speci-
es quedam

Vocabularius familiaris bre
uidicus ex summa Januensi ac
Papia Hug. necnon cũ pluri-
mis aliis auctoribus excerptus
et diligenter emendatus/ exara-
tusque Parisius per Johannem
mourand cõmorantẽ in vico san
cti Jacobi/in intersignio sancti
Nicolai finit feliciter. Anno do
mini millesimo quadrigentesi-
mo nonagesimo septimo. vltia
die mensis februarii

Le 7 septembre 1497, Morand avait imprimé avec grand labeur (*laboriosissime*) un volume in-quarto intitulé : *Interpretatio Georgii Bruxellensis in Summulas Magistri Petri Hyspani una cum Magistri Thome Bricot questionibus :*

Textus Petri hyspani vna cũ
tũ interprete Georgio dũ boni (pa-
ce innctorũ dixerim) nescio quorũ
incuria nostris seculis adeo depra
uati iacerat aliq; : vt nec quisq; sibi:
nec alteri alteri cohereret. mendis
rejectis omnibus: sũ laboriosissime
tum diligentissime tandem a Jo-
hanne Morand impressũ fuit diua
Parisiorum in academia. nostre sa
lutis anno septimo et nonagesimo
supra millenũ quadringentesimũ.
Mensis vero septembris die vij.

Le livre est composé avec une petite lettre de somme que nous n'avons vue que cette seule fois chez Morand et qui passa ensuite dans l'atelier

d'Antoine Chappiel. Nous donnerons l'alphabet de ce caractère dans le chapitre des *Petits ateliers,* lorsqu'il sera question de l'imprimeur Chappiel.

Le 20 décembre 1498, Jean Morand achevait, pour Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, un traité du Comput ou calendrier (*Compotus*[1] *cum commento*). Le texte du livre est en latin et l'achevé d'imprimer en français.

Voici le fac-similé de la dernière page de ce livre :

¶ Hec pcedens tabula valet ad sciendũ que littera sit tabularis
in primo ordine. In secundo quis numerus aureus. In tertio q̃
lr̃a dñicalis. In quarto in quo mense et quota mẽsis erit septua
gesima. In quinto in quo mense et quota mensis erit quadrage
sima. In sexto in quo mense et quota mensis erunt rogationes
In vltimo in quo mense et quota mensis erit penthecostes. Et ñ
aduertendũ est q̃ pro intelligentia eiusdem tabule presupponit
p tabulam precedentem positã in suo loco in pñti opere in quo-
to anno circularis sumus. s. quot habemus pro aureo numero
et quam lr̃am dñicalem habemus. z deinde opʒ recipere vbi est
ille numerus aureus in secũda linea/et ire ad lr̃am dñicalem se-
quentem predictum numerum aureum/z deinde procedere per
ordinem scd̃m predicta festa Sed est aduertendũ q̃ nos non de
bemus accipere lr̃am dñicalem si directe ponatur post predictũ
numerũ aureũ in anno non bissextili. Et in anno bissextili non de
bemus accipere lr̃am dñicalem si imediate sequatur predictum
numerum aureũ/sed debemus recurrere ad lr̃am dñicalem sitaʒ
in secũdo loco post predictũ numerũ aureũ. Similiter est aduer
tendũ q̃ in vno q̃ʒ anno bissextili p septuagesima et quadrage-
sima si ipsa requirat debemus manere supra priori littera/z pro
aliis festis. s. pasche. penthecos. et rogationibus debemus ascen
dere ad superiorem lr̃am predicte pozis/que littera erit dñicalis
pro pdictis festis vltis mobilibus ¶ Et pro lr̃a tabulari notã
dum est q: sunt duo alphabeta diuersam significationem haben
tia qd̃ ad differentiam illorũ post quẽlʒ litteram primi alphabe-
ti ponit̃ vnus punctus et simil̃ ante quẽlʒ lr̃am secundi alphabe
ti ponitur idem punctus valor autem litterarum dictorũ alpha-
betorum superius dictus est.

¶ Liber compoti cum commento finit feliciter.

¶ Cy finist le compost nouuellement imprime a Paris par
Jehan morand imprimeur demourant en la rue sainct Ja-
ques. Pour pierre argnault libraire de luniuersite de caen
M. cccc. xcviii. Le. xx. iour de decembre.

L'imprimeur orthographie son nom *Morand,* ainsi que dans son premier livre, et non *Mourand* ou *Maurand,* comme il l'a fait dans d'autres. C'est à cette première forme que nous nous sommes arrêté.

Le nom du libraire est imprimé *Argnault,* au lieu de *Regnault.*

[1] La forme barbare du mot *Comput* est *compotus.* Jean Balbi nous donne, dans son *Catholicon,* une singulière raison pour expliquer cette altération : *Antiqui dicebant Computus sicut exigit derivatio quod nos abhorremus propter vocis obsonantiam.* Le bon religieux croyait que *put,* dans *Computus,* blessait les oreilles pudiques, et que, pour éviter cette consonnance déshonnête, on devait dire *Compotus.*

Le commentaire du *Compotus* est imprimé avec le petit caractère gothique de 9 points à forme un peu arrondie que voici :

ABCDEEFGHIJLMNOPPQRSTU

abcdefghiklmnopqrsſtuvxyz .:;/()C ffſſt

Cette fonte est la même que celle employée par Jean Moraud pour le *Catholicon parvum*.

Pour le texte, l'imprimeur s'est servi d'un gros caractère de 13 points, différent de celui de ses Missels, et que nous reproduisons ci-dessous :

ABCDEFGHILMNOPQR

STV abcdefghiklmnopqrzsſtuvxyz

ſt .:=/

On trouve trace d'un dernier volume qui serait sorti des presses de Jean Morand. Ce sont des Postilles et Expositions des Épîtres et Évangiles dominicales, en latin, de format in-quarto, qu'il a achevé d'imprimer le 23 janvier 1500 (v. st.). Il orthographie encore son nom *Morand* et non *Mourand* ou *Maurand*, et se qualifie de maître très habile dans l'art d'impression (*artis impressorie peritissimus Magister Johannes Morand*).

Sans compter les livres qu'il a faits pour Vérard dans une période de quatre années, de 1493 à 1497, et auxquels il n'a pas mis son propre nom, Morand dut imprimer, pour des libraires parisiens, d'autres ouvrages qu'il n'aurait pas signés ou qui ne seraient pas parvenus à notre connaissance.

CHAPITRE XXXIV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN LAMBERT

(1493-1500)

Le premier livre daté de Jean Lambert. — *Le Chevalier délibéré* et ses illustrations. — *L'Imitation* en français. — *La Nef des Folz du monde.* — Autres livres sortis des mêmes presses. — Les deux marques de Jean Lambert. — Ressemblance de ses types avec ceux de Baligault.

Jean Lambert, imprimeur et libraire, a commencé à imprimer en 1493. Son premier livre connu est *Le Martilloge* (sic) *des faulces lengues tenu au temple de dangier,* petit ouvrage en prose et en vers de Guillaume Alexis, moine de l'abbaye de Lyre en Normandie, qui est daté du 9 juillet 1493.

Lambert a imprimé en in-quarto, la même année, *Le Chevalier délibéré,* d'Olivier de la Marche, orné de figures sur bois presque au trait et à peine ombrées, qui sont d'un dessin très remarquable. Le caractère du texte est très régulier et a la plus grande ressemblance avec la bâtarde de Pierre Levet, employée dans le *Pierre de Crescens* et les *Cent Nouvelles nouvelles,* imprimées en 1486 pour Vérard. Il n'y a guère de différence que dans la lettre capitale C, qui est beaucoup plus large chez Jean Lambert.

Voici l'alphabet de ces caractères :

A B C D E F G H J K L M N O P Q R S T V

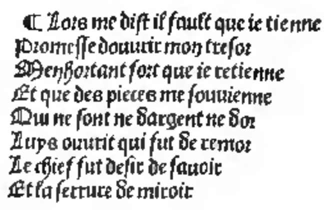
abcdꝺefghiklmmnnopqrꝛsſtuvxyz ffſſſt

āꝯēꝛiſ'm̄n̄ōoꝰp̄ꝑꝓq̄q́q̄ꝫū .:// C

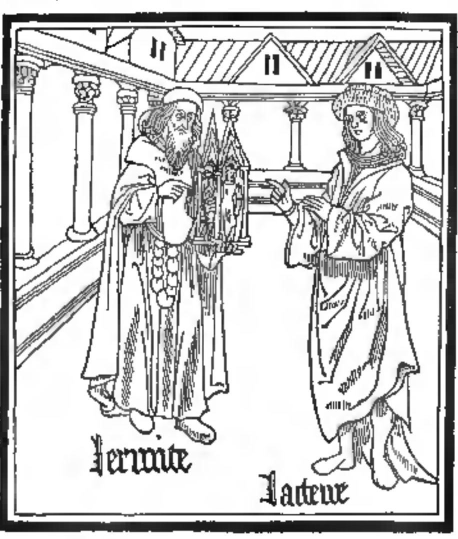
Les illustrations du *Chevalier délibéré* avaient paru auparavant, dans une édition du même livre publiée par Antoine Vérard, le 8 août 1488. Plusieurs des mêmes bois repassèrent dans *L'Arbre des batailles,* d'Honoré Bonor, que publia Vérard le 8 juin 1493, où on les trouve mélangés avec d'autres gravures d'un style tout différent et d'une facture moins soignée.

Voici des spécimens du texte et des figures de l'édition du *Chevalier délibéré*, imprimée par Jean Lambert :

¶ Je chevauche le plain chemin
Ayant pensee en souvenir
Qui me fist darmes pelerin
Sans voulloir partir au butin
Des peines quil me fault souffrir
Et droit au point du iour faillir
Japerceu de loing ung hermite
Alays de sa maison petite


¶ Lors me dist il fault que ie tienne
Promesse douvrir mon tresor
Menhortant fort que ie retienne
Et que des pieces me souvienne
Qui ne sont ne dargent ne dor
Lays ouvrir qui fut de remor
Le chief fut desir de savoir
Et la serrure de miroir





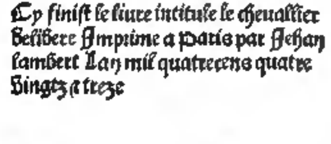


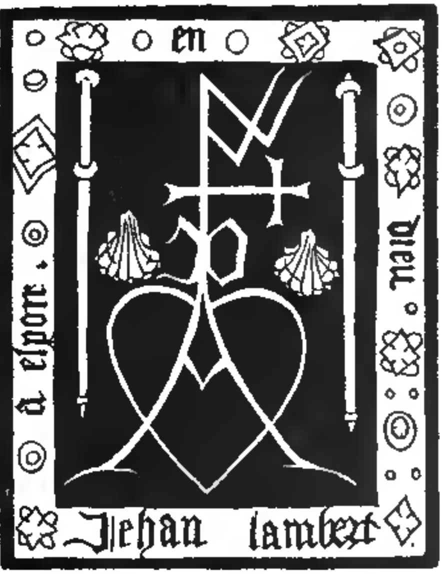


La planche intitulée *Accident* rappelle exactement la figure du *Serf et du Seigneur,* que l'on voit dans *La Mer des Hystoires* de 1488. (Voir fac-similé dans l'ouvrage de M. H. Monceaux sur les Le Rouge, tome Ier, page 164.) Dans les deux planches, le serf est vêtu des mêmes haillons et manie le même bâton noueux en forme de massue. Sur la figure de gauche, le cheval galope de semblable allure que celui du seigneur de *La Mer des Hystoires;* c'est, à ne pas s'y tromper, le même coup de crayon. Les illustrations du *Chevalier délibéré* peuvent donc, avec quelque vraisemblance, être attribuées à l'artiste qui a travaillé pour Pierre Le Rouge, si ce n'est à Pierre Le Rouge lui-même.

Cy monstre fresche memoire a lacteur les sepultures des anciens trespassez. Et par les escriptures voit ceulx qui ont este desconfitz par debile ou par acdent. Et commence la tierce partie de ce liure




Cy finist le liure intitule le cheualier delibere Imprime a Paris par Jehan lambert Lan mil quatrecens quatre vingtz a treze



L'achevé d'imprimer, que nous reproduisons, se trouve à la dernière page et est suivi de la marque de Jean Lambert : un cœur appuyé sur une grande lettre A avec monogramme au-dessus, surmonté d'une croix de la Résurrection entre deux coquilles et deux bourdons de pèlerin, sur fond noir. Autour, le nom et la devise de l'imprimeur : *Jehan Lambert a espoir en Dieu.*

Le 16 novembre, Lambert publie une traduction française de *L'Imitation,*

in-quarto avec figures sur bois. Au verso du titre, on voit la figure du Christ portant sa croix, copiée sur celle de l'édition de Toulouse (1488), mais dont le dessin et les tailles sont mieux traités :



La même planche de Lambert passe à Rouen, en 1498, dans une autre édition de *L'Imitation* imprimée par Le Bourgeois. Cette figure repasse à Paris, en 1499, dans le *Kalendrier des Bergères* imprimé par Guy Marchant.

Les petites figures qui accompagnent le texte de *L'Imitation* de Lambert ne présentent pas grand intérêt et sont loin de valoir les illustrations du *Chevalier délibéré*. L'une d'elles, *la Manne dans le désert*, se retrouvera dans le matériel de Guy Marchant[1]. Le 31 décembre 1493, Lambert publie un ouvrage français du prédicateur Olivier Maillard et donne son adresse rue Saint-Séverin, *à la Corne de Daim*. Il emploie un autre bois pour sa marque dont la devise reste

[1] On la voit notamment à la fin du *Tractatus fructus Sacramenti*, de Luppi Rebello, imprimé le 18 décembre 1498 pour Jean Petit.

la même, mais où son nom est orthographié *Lenbert*, au lieu de *Lambert*. Le fond est pointillé et l'on distingue les lettres J et B dans le monogramme de la hampe, en place des signes confus qu'on y voyait auparavant :

¶ La conformite & correspondance tresdeuote des sacres et sainctz misteres de la messe, a la passiõ de nostre doulx saulueur & redempteur iesucrist necessaire a tous ceulx et celles qui deuotement veullent ouyr la dicte messe composee par le beat pere reuerend frere oliuier maillart de lordre des freres mineurs apelles de lobseruance



Le 1ᵉʳ mars 1494 avant Pâques (1493 v. st.), Lambert imprime *L'Esguillon d'amour divine*, de saint Bonaventure, pour Bocard, dont la marque figure sur le titre. Le 12 avril paraît le livre intitulé *De Imitatione Christi* :

¶ Cy finist le liure de imitatione christi
Et de contemptu mundi. Translate de
latin en francois. Et imprime a Paris
par Jehan Lambert. Le xii iour dauril
Mil cccc. quatrevingz et quatorze

C'était une nouvelle édition de la traduction française de l'Imitation, publiée quelques mois auparavant. Cette édition ne comporte pas autant d'illustrations que la précédente.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il n'y a que la grande figure du Christ portant sa croix, placée derrière le titre, et une figure du Christ devant Dieu le Père :



Sur le titre, on voit la marque aux armes de France, de l'Université et de la ville de Paris :

Le liure tresſalutaire. De limitation de
noſtre ſeigneur iheſucriſt et du parfaict
cōtennemēt de ſe miſerable monde nōme
en latin. De imitacione criſti. Et de con
temptu mūdi et ſe commence Qui ſequi
tur me non ābulat intenebris



Cette marque appartient à André Bocard, qui était libraire dès 1491 avant de devenir imprimeur.

Jean Lambert a imprimé *Le Mal récompensé de fortune*, pièce en vers de 8 feuillets petit in-quarto, datée de 1487, avec la marque d'imprimeur à la fin. Cette date est celle de la composition du poème et non celle de l'impression du volume.

Une autre pièce de 6 feuillets, intitulée *Les Commandemens de Dieu et du Dyable*, porte la première marque de Jean Lambert, celle qu'il employait avant 1494.

Nous connaissons encore *L'Examen de conscience*, par Jean Quentin, qui est imprimé avec les caractères de bâtarde de Lambert; mais ce livre n'est pas signé et n'a pas de date.

En 1497, nous trouvons un volume illustré : *La Nef des folz du monde*, de Sébastien Brandt, traduite du latin en vers français par Pierre Rivière, Poitevin, petit in-folio à deux colonnes, imprimé pour Jean Philippe Manstener et Geoffroi de Marnef, libraires de Paris.

Jusqu'alors on avait attribué sans examen cette impression à Jean Philippe, mais on a confondu Jean Philippe dit *Manstener*, l'un des libraires pour le compte desquels le livre a été imprimé, avec Jean Philippe de Kreuznach, imprimeur, associé de Georges Wolff.

Jean Philippe n'a jamais employé ces caractères, qui sont identiques à ceux dont Jean Lambert s'est servi dans *Le Chevalier délibéré* et les autres livres français qu'il a signés, comme on peut les comparer avec ce fac-similé :

Cy finist la nef des folz du monde. Pre-
mierement composee en aleman par mai-
stre Sebastian brant docteur es droiz. Con
secutivement daleman en latin redigee par
maistre iacques locher. Reveue et ornee de
plusieurs belles concordances et addicions
par ledit brant. Et de nouvel translatee de
latin en francoys & imprimee pour maistre
iehan philippes. Man stener. et Geoffroy
de marnef libraires de paris. Lan de grace
M. CCCC. xcvii

On trouvera, à la page suivante, le fac-similé du titre de cette édition, qui est suivi d'un dizain à la fin duquel est placée l'adresse du *Pélican*, où se vendait le livre.

Nous reproduisons également le titre de l'exemplaire royal de ce même livre, imprimé sur vélin, qui est exposé dans les vitrines de la galerie Mazarine, à la Bibliothèque nationale :

La nef des folz du monde



¶ Hommes mortelz qui deſirez ſcauoir
Comment on peut en ce monde bien viure
Et mal laiſſer: approchez venez veoir
Et viſiter ce preſent ioleux liure
A tous eſtatz bonne doctrine il liure
Notant les maulx et vices des mondains
Venez y tous et ne faictes dedains
Ouquel liure nomme des folz la nef
Si vous voulez vous en trouuerez maintz
Au pellican cheux geoffroy de marnef.

La planche a été miniaturée par Antoine Vérard, qui a fait disparaître le nom et l'adresse de son confrère.

Nous donnons ci-après des spécimens des illustrations de ce livre.

LA NEF DES FOLS DU MONDE

ÉDITION PARISIENNE DE 1497

Titre miniaturé.

Exemplaire imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

[illegible] le titre de l'exemplaire royal de ce même livre, [illegible] de la galerie Mazarine, [illegible] :



[illegible] par Antoine Vérard, qui a fait disparaître le nom et l'adresse de son confrère.

[illegible] de ce livre.

La nef des folz du monde





Les pages intermédiaires sont blanches

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEF

1497

Le Fol avaricieux.

¶ De la nef la premiere part
Occupe lavaricieux
Qui de ses biens point ne depart
Aux pauures ne penurieux
Il est sot destre curieux
Si fort de ses biens sans compas
Veu que du sien ne ioist pas



¶ Celuy pauure fol qui amasse
Dor et dargent la grosse masse
De ses biens ne prent point soulas
Mais quant damasser est si las
Quil se meurt il nemporte riens
Psalmus xlviij — Et laisse ses tresors et biens
A ses nepueux ou ses enfans
Qui en sont apres triumphans
Et diceulx biens soit iour ou nuyt
En prennent plaisir et deduit

Les Folz mendicans.

LIII



¶ Les mendicans sont en grant nombre — C. de médi.
De la catherue et du nombre — vali. li. xj.
Et leur folle condicion — v. q. v. c. nõ
Jen veulx dire vne porcion — omnino
En mes camenes et ditez — lxxvj. di. c.
Ces folz de corps debilitez — pasce.
Deussent plusieurs enfans nourrir — Glo. super
Leur estude est leur secourir — Math.
Entretenir en diuers lieux
Et trop quil ne vouldroient pas mieulx
Ne leur vie aultrement tenir
Mais leur misere entretenir
Ainsi et leur mauldite chance
¶ Les moynes ont ceste meschance — c. auaricie
Et clers aussi pour leurs cueurs vains — de preben.
Lesquelz ont quasi coffres plains — .puer. xliij.
De grans richesses et auoir
Toutesfois les pourriez voir

l3

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEF

1497

Subsannateurs et Calumpniateurs.

Folio

Dung vertueux dung bien scient
Pour le vouloir contaminer
Et ses belles vertuz miner
Eccle.ij. Mais les haultz saiges pas ne curent
Du monde ne de luy procurent
puerbi.xv. En avoir iamais aucun bien
Eccle.vij. Mondain car du sien ce nest rien
Ne semblablement de sa turbe
Qui trop grandement les deturbe
Actendu puis quilz ont bon cur
Ne les peult charger de maleur
Cest que vertuz tousiours il napent
Et que en bien fait il ne semploient
Moyen du quel acquerront grace
De dieu et du ciel lefficace

Des subsannateurs calumpniateurs
et detracteurs



Aubadeurs et Coureurs de nuyt.

LII

Se y mectra le feu damours
Et toutes nuytz en divers iours
Apres seront tous tormentez
Tous incensez et guementez
Et liez par telle rigueur
Quilz nauront sur eulx membre ne cueur
Qui nen soit navre iucque en fin
Voire et plus que dung couteau fin
Dela les durs portz que fait dance
Fuiez doncques ceste meschance
Et ne soiez de ses accords
Vous naurez iamais ses discors

¶ Des aubadeurs ioueurs dinstru
mens et coureurs de nuyt.



h3

LA NEF DES FOLS DU MONDE

ÉDITION PARISIENNE DE 1497

*Fin de la table
avec le monogramme d'Antoine Vérard peint en miniature.*

Exemplaire imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

Les pages intermédiaires sont blanches

Les pages intermédiaires sont blanches

LA NEF DES FOLZ DU MONDE

IMPRIMÉE POUR JEAN PHILIPPE MANSTENER ET GEOFFROI DE MARNEF

1497

De l'estude inutile.

XXII



¶ De lestude inutile.

¶ Qui ne veult exercer lestude
Mais court par chacun lieu publicque
Et na nulle sollicitude
Avecques laquelle il sapplicque
De la cure de est ung fol lunatique
Et doit venir sur toute rien
Pour voit quil na fait aucun bien

¶ Maintenant dirons en noz vers
Des estudians mal apers
Qui ont les robes a grant erre — Ad hebre-os.v.
Et amassent toute la terre
Cappucions iuc aux coustez
Ilz ont sur leurs testes boutez — Ad roma.j.
Et cuident estre bien scavens — Eccl.xiiij.
Et toutesfois sont insciens
Car a ce temps quilz devroient estre
A lestude en meurs accroistre — Eccle.xxv.

c2

Le Fol injuste.



¶ Qui fait iniustice et grevance — Sicut noxi
Contre raison et equite — us est q̃ mit
Et exerce force & puissance — tit sagittas
En somme plain dumilite — et lanceas in
Par sa mauvaise iniquite — mortem. ita
La fosse du tombeau compose — vir qui frau
Et de bien faire ne dispose — dulent noc3 amico suo ꝓverbiorũ xxvj. Sapien. v.

Fol cruel felon et malin
Est cil qui tousiours est enclin
A destaindre par sa puissance
Ses subgetz qui ne font nuysance
Et opprime les innocens
A tort sans raison & bon sens
Par extortions non pareilles
¶ O iuge erige tes oreilles — Eccle.xi.
Entens a ce que lon te dit
Se tu ne veulx estre mauldit
De dieu ne fault pas que le iuste

Outre les livres français, Jean Lambert a aussi imprimé un certain nombre de livres latins; mais ils sont presque tous sans date.

Il a employé quelquefois un gros caractère de lettres de forme dont nous donnons ci-dessous l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N

O P Q R S T V X

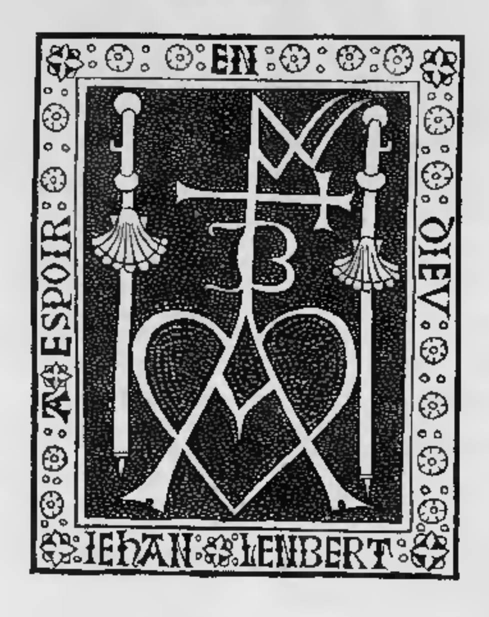
a b c d e f g h i l m n o p q r ꝛ ſ s t u v x y z

ff ſſ ſt ꝙ ā b' c9 d' ē ī ꝛ ñ ō ꝑ ꝓ p̄ p9

t̄ ſt ū v ꝑ q̄ . : :

C'est avec ce type qu'il a imprimé le poème latin de Béroalde sur la Passion du Christ, édition non citée par les bibliographes :

Carmen philippi Beroaldi de die dominice passionis.



Sur le titre, on voit sa seconde marque sur fond criblé, qui avait déjà paru en décembre 1493, à la fin du livre d'Olivier Maillard.

Nous donnons un fac-similé de l'achevé d'imprimer qui se trouve à la dernière page :

Carmen philippi Beroaldi de die dominice passionis elegãtissimo stillo editum Et per iohannem lambertum diligentissime Impressum feliciter finit.

Le caractère de bâtarde de Jean Lambert reparaît dans quelques impressions qui portent la marque de Félix Baligault, notamment dans le petit poème *De puritate Conceptionis*, de Robert Gaguin, dans les *Louenges de la glorieuse Vierge Marie*, de Martial d'Auvergne, et dans le *Las d'amour divine* (voir fac-similés, p. 200), datées de 1494. Les deux fontes ne se différencient que par une lettre, la capitale G, qui a une seule barre longitudinale, au lieu de deux qu'on trouve dans la fonte de Baligault. Ce dernier, qui était libraire et imprimeur, s'est-il servi de temps à autre des presses de Lambert, comme Bocard, ou a-t-il eu en sa possession une fonte des mêmes caractères? L'une ou l'autre de ces hypothèses est également admissible. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lambert avait des relations avec Baligault.

Libellus dñi bertrãdi/aduersus magistrũ Petrũ de cugneriis.



Tunc respondit dictus dominus petrus pro domino rege q placebat regi si prelati emendarent ea que essent emendanda et corrigenda: et q dominus rex expectaret vsq ad festũ natiuitat dñi proxime venturũ infra quẽ terminũ nihil innouaret. Et si infra dictum terminũ plati non emẽdassẽt emendanda, vel correxissent corrigenda: dominus rex apponeret tale remedium quod esset gratum deo et populo. Et sic prelati receperũt licentiam a domino rege et recesserunt.

Explicit quidã libellus de iurisdictione ecclesiastica ...ctus per dominũ petrũ bertrandi, et in cõsilio conuenientibus prelatis regni francie vi...tenus in gallico per ipsum deputatum ex parte ipsorũ prelatorum recitat[9]. Impressus parisi[us] per iohanem lambertti impressorem in vico sancti iacobi ante sacrã diui benedicti edem cõmorantẽ ad intersignium beate virginis marie. Anno dñi millesimoquingẽtesimotertio. Mensis vero Junii die xxiii.

Nous le voyons plus tard prendre la marque de ce dernier et y ajouter son nom au-dessous, tout en conservant le mot *felix*.

Les caractères du *Libellus Domini Bertrandi* sont les mêmes que ceux dont se servait Antoine Chappiel, imprimeur, qui exerçait à Paris en 1500; ces caractères avaient été employés auparavant par Jean Morand, en septembre 1497, pour l'impression des *Summulæ Petri Hyspani*. Jean Lambert continue son exercice, soit comme imprimeur, soit comme libraire, après 1500.

Resolutoriũ dubiorũ.



Venundãtur pa-
risius a Johanne
Lamberto: residenti in vico Brunello, sub
imagine diui Claudii.

Finit resolutorium
dubiorum. Impressum parisius per Tho-
mã Kees almanie nationis. cõmorãtẽ in vi-
co tendens ad cenobiũ carmelitarũ. In do-
mo rubea sic nũcupata. Anno domini. M.
CCCCC. xiii. mensis Junij.

Il figure, en qualité de libraire, à la fin d'une édition petit in-octavo du *Resolutorium dubiorum*, de Jean de La Pierre, avec la marque de Baligault qu'il avait définitivement adoptée. Lambert demeurait alors au Clos Bruneau *à l'Image Saint-Claude*. Le livre, imprimé rue des Carmes, *à la Maison Rouge*, par Thomas Kees, de Wesel, est daté, en apparence, du 13 juin 1500. Cette date ne peut être la vraie, car l'imprimeur Kees ne fut locataire de *la Maison Rouge* qu'à partir de 1511[1]. On doit donc lire 1511, le 2 juin, en tenant compte d'un espace laissé entre les chiffres romains dont la disposition typographique est mauvaise.

[1] Voir RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 197; ouvrage cité.

CHAPITRE XXXV

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE JEAN PHILIPPE

(1494-1500)

Les antécédents de Jean Philippe. — Son association avec Georges Wolff. — Séparation des deux associés; Jean Philippe travaille seul. — Ses relations avec Kerver. — Changement de demeure. — Sa marque. — La première édition des Adages d'Érasme. — Nom d'un correcteur de l'atelier de Philippe.

L'Allemand Jean Philippe, qui se fixa à Paris où il devint imprimeur, faisait partie, dès 1483, de la Société des étudiants de la Nation germanique[1] et, comme tel, était en relations avec Simon Böttiger dit *Doleatoris*, Pierre Wagener dit *Cesaris*, et Georges Wolff, imprimeurs de ce pays établis dans la capitale.

Philippe travailla d'abord dans l'atelier de Simon Böttiger au collège de Narbonne[2]. En 1494, il s'associe avec Wolff, qui avait alors son atelier rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Sainte-Barbe*, près de Saint-Benoît.

Nous avons déjà donné (p. 100) le spécimen d'un des livres imprimés par Jean Philippe et Wolff. Le volume est exécuté en très beaux caractères romains qui étaient la propriété de ce dernier et qui passèrent ensuite dans l'atelier de Thielman Kerver.

A partir de 1496, Jean Philippe travailla seul pendant quelque temps à la même adresse.

Il exécute un volume petit in-quarto à deux colonnes contenant la Vie de saint Thomas de Cantorbéry, les Actes de son martyre et un Traité sur les

[1] Voici son inscription dans le registre des procureurs de la Nation d'Allemagne : *Johannes Philippi diocesis Magnutinensis cuius bursa valet vi s.* (Archives nationales, H 2558, fol. 89 r°.)

[2] C'est ce qui paraît résulter d'une mention qui se lit à la fin de l'opuscule intitulé : *Regule de ornatissimo et rhetorice dictamine latine*, imprimé à Paris dans cet atelier : *Discipulus sculpsit, pervulgat sculta* (pour *sculpta*) *Philippus*. (Voir t. Ier, p. 290, note 1.)

libertés de l'Église gallicane; nous donnons ci-dessous le titre de cet ouvrage en fac-similé :

¶ Vita ⁊ processus sancti Thome can
tuariensis martyris super libertate ec
clesiastica

La première partie du volume fut achevée le 27 mars 1495 (1496 n. st.), et la seconde le 2 avril suivant :

Explicit quadripertita hystoria cō-
tinēs passionē sctissimi thome martyrꝭ
archipresulis cantuoriēn et primatis
anglie vna cum processu eiusdē super
ecclesiastica libertate. que ipressa fuit
Parisius per magistrum Johannem
philippi: ꝯmorātem in vico sctī Jacobi
ad insignium sctē barbare. Et ꝯpleta
Anno dñi Millesimo q̄dringētesimo
nonagesimoquinto. vicesimaseptima
mensis Martij.

Explicit quidā libellus de iurisdicti
one ecclesiastica/factus p dñm petrum
bertrādi/⁊ in cōsilio ꝯueniētibus p̄lati
regni francie Vbotenus in gallico per
ipm deputatum ex parte ipoꝝ p̄latoꝝ
recitatꝰ: Impressus parisij per mgr̄m
Johem philippi alemanū. In vico scti
iacobi.ad intersignium sancte barbare
Anno dñi millesimo quadrigētesimo
nonagesimoquinto.scda Aprilis

Les deux sortes de caractères avec lesquels ce livre est imprimé appartenaient à Wolfgang Hopyl auquel Jean Philippe les avait empruntés, et dont l'atelier était dans la maison voisine, à l'enseigne de *Saint-Georges*.

Hopyl publiait à ses frais, à la fin de l'année 1497, le Missel d'Utrecht, et presque aussitôt après Jean Philippe recevait la commande d'un Bréviaire[1] du même diocèse. Il en acheva l'impression le 6 octobre 1498, pour le compte de Jacques-Guillaume Böttiger (*impensis ac sumptibus Jacobi Guilielmi Doleatoris*), bourgeois de Rotterdam, probablement un parent de Simon Böttiger, l'imprimeur du collége de Narbonne, son ancien patron.

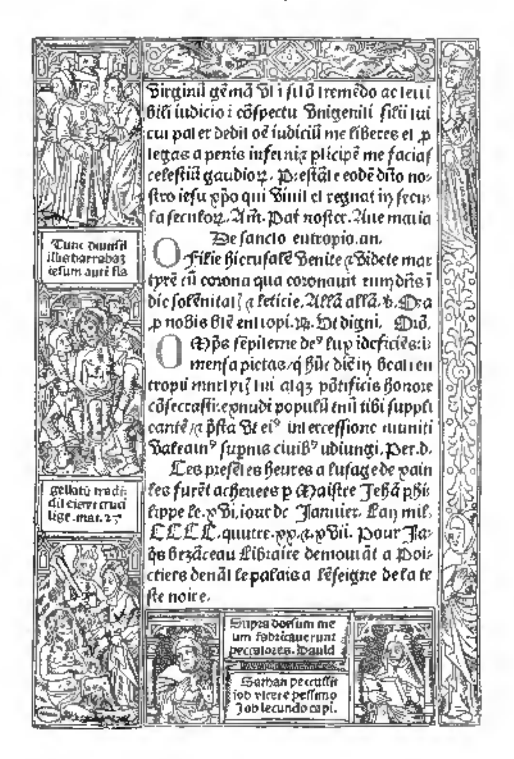
Les bibliographes citent de Philippe une édition de Térence (*Terentius sine commento*), qu'il aurait imprimée. Nous n'avons pas vu ce livre.

En 1497, il imprime deux éditions des Heures à l'usage de Rome, pour Thielman Kerver, qui n'était encore que libraire sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne*, l'une le 15 juillet, l'autre le 20 décembre. La même année, Jean Philippe avait imprimé des Heures à l'usage de Salisbury

[1] Ce volume, de format petit in-octavo, imprimé à deux colonnes en rouge et noir, est décrit dans la *Bibliothèque liturgique* ou *Description des livres de liturgie imprimés aux XVe et XVIe siècles*, faisant partie de la bibliothèque de S.A.R. Charles-Louis de Bourbon (comte de Villafranca), par Anatole Alès; Paris, typographie A. Hennuyer, 1878; in-8°, n° 238 *bis*, p. 398.

(*Horæ secundum usum Sarum*), pour Kerver et Jean Richard de Rouen, qui s'étaient partagé les frais de l'édition.

Le 16 janvier 1497 (1498 n. st.), Jean Philippe achève des Heures à l'usage de Saintes, imprimées aux frais de Jacques Bezanceau, libraire demeurant à Poitiers, devant le Palais, à l'enseigne de *la Tête Noire*.


Virginis gēmā vl ī fīlō ī remēdo ac terri
bili iudicio ī cōspectu vnigeniti filii sui
cui pater dedit oē iudiciū me liberes et ꝓ
tegas a penis infernis ꝑticipē me facias
celestiū gaudiorꝫ. Prestāte eodē dn̄o no-
stro iesu xp̄o qui viuit et regnat in secu-
la seculorꝫ. Amē. Pater noster. Aue maria
De sancto eutropio. an.
O Filie hierusalē venite ꝗ videte mar
tyrē cū corona qua coronauit eum dn̄s ī
die solēnitatis ꝗ leticie. Allā allā. V. Ora
ꝓ nobis btē eutropi. R. Ut digni. Orō.
O Mnipotens sempiterne deus qui ineffabili im
mensa pietate/q̄ hūc diē in beati eu
tropii martyris tui atq; pōtificis honore
cōsecrasti: exaudi populū tuū tibi suppli
cantē/ꝗ p̄sta vt eius intercessione muniti
valeamus supnis ciuibus adiungi. Per d.
Ces presentes heures a lusage de Sain
tes furēt acheuees p maistre Jehā phi
lippe le. xvi. iour de Januier. Lan mil.
CCCC. quatre. xx. ꝗ xvii. Pour Ja
ques bezāceau libraire demourāt a Poi
ctiers deuāt le palais a lēseigne de la te
ste noire.

Sur le titre, on voit la marque de Kerver. Le matériel d'illustration appartenait à ce dernier; il en avait fait les frais pour les Heures à l'usage de Rome et pour celles de Salisbury.

Le caractère, très beau, était également la propriété de Kerver.

En 1497, Philippe imprime, avec les caractères romains qu'il avait encore à sa disposition, l'*Achilleis* de Stace, petit in-quarto, pour Alexandre Aliate, de Milan, qui vint s'établir libraire à Paris, précisément dans cette même petite maison de *l'Image Sainte-Barbe*. Celui-ci ne craignait pas de signer ainsi cette édition, qu'il disait être imprimée à Paris par l'art admirable et l'activité de lui, Alexandre Aliate de Milan : *Impressa Parisiis mira arte ac diligentia*

Alexandri Aliate de Mediolano. La marque de Jean Philippe, qui se trouve au verso du dernier feuillet, et les caractères employés, prouvent qu'il en était réellement l'imprimeur.

En 1498, Georges Wolff, son ancien associé, travaille à sa place pour Kerver dont il complète le matériel d'illustration de livres d'heures, et s'associe avec ce dernier.

Le bibliographe Hain cite, d'après Panzer, une édition de Térence, que Jean Philippe aurait imprimée seul (*industria Joannis Philippi*) en 1499.

Le 5 novembre 1500, il imprime l'*Enchiridion naturale Anselmi Meiani*, petit in-quarto à deux colonnes sur le titre duquel se voit sa marque. Nous reproduisons ci-dessous la fin de cet opuscule avec son achevé d'imprimer :

nonā distinguimi aiāo vel in animali set fit negat. vi lin maximane ce fieri ò edit añs et negatim 9ña. ¶ Ad decimā negat 9ña. qr illa supremā est nimis calida ideo aialia non bñ possent viuere in ea. Et sic è finis. Deo gratias.

Omnipotēs eterne deus in quo summi mouemur et viuim⁹ ... Per xpm dominum nostrum.

¶ Explicit enchiridion naturale anselmi meiani de monte meiano 9tinēs sexaginta questiões anno dñi millesimo quingentesimo quinta nouēbris regnante Ludouico augusto francorū rege christianissimo.

¶ Sequuntur tituli questionū isti⁹ libri.
¶ Questio prima. vtrū ens naturale sit subiectū attributionis scientie naturalis.
¶ Secunda. vtrū ens naturale sit a nobis cognoscibile.
¶ Tertia. vtrū prima cognitio quā hz intellect⁹ nr̃ de ente naturali sit singularis.
¶ Quarta. vtrū tota entitas entis naturalis ppie dicatur materia.
¶ Quinta. vtrū cuiuslibet entis natural sint tria principia.
¶ Sexta. vtrū in entib⁹ naturalib⁹ numer⁹ sit res numerata.
¶ Septima. vtrū quātitas continua sit res materialis ...
¶ Octaua. vtrū totum sit sue partes simul et partes sunt totū.
¶ Nona. vtrū omne qd fit fiat subiecto presupposito.
¶ Decima. vtrum res artificialis sit res naturalis vel res naturales.
¶ Undecima. vtrū figura sit res figurata.
¶ Duodecima. vtrū forma substantialis sit principaliter productiua operationum animi.
¶ Decimatertia. vtrū sint quatuor genera causarū.
¶ Decimaquarta. vtrū causa naturalis producens monstrū intendat monstrum.

Jean Philippe a employé pour cette impression un tout petit caractère gothique de 6 points et demi, dont nous donnons ci-dessous l'alphabet :

Il avait quitté la rue Saint-Jacques pour s'établir dans un nouvel atelier, rue Saint-Marcel, à l'enseigne de la *Trinité* (*in via divi Marcelli ac domo que indicatur Divina Trinitas*).

C'est là qu'il publia la première édition des Adages d'Érasme, auquel il avait probablement été recommandé par Guillaume Böttiger, de Rotterdam,

l'éditeur du Bréviaire d'Utrecht. Érasme était alors à Paris. Jean Philippe avait pour correcteur un nommé Augustin-Vincent Caminade, qui revit les épreuves avec un soin tout particulier (*Augustino Vincentio Caminada a mendis vindicatum*).

Le livre, accompagné d'une préface de Fausto Andrelini, poète royal, fut terminé le 15 juin 1500 dans l'atelier de Jean Philippe qui y apporta tous ses soins (*in magistri Johannis Philippi officina cujusquidem tum industria tum sumptu nitidissimis formulis est emaculatissime impressus*). Nous donnons ci-dessous le titre en fac-similé :

Desyderii Herasmi Roterdami veterũ maximeq̃ insi-
gnium paroemiarũ id est adagiorum collectanea : opus
cum nouũ tum ad omne uel scripture uel sermonis ge-
nus uenustãdũ insigniendũq̃ mirũ in modũ cõducibile.
Id quod ita demũ intelligetis adolescẽtes optimi : si hu-
iusmodi delicijs et litteras vestras et oratiõẽ quotidia-
nam assuescetis aspergere. Sapite ergo et hũc tam rarũ
thesaurũ tantillo nũmulo venalẽ vobis redimite : multo
prestantiora propediẽ accepturi : si hec boni cõsulueritis.
Valete.



Duobus in locis libellus hic prostat : In magistri Iohãnis philippi offi-
cina : cuius quidẽ tum industria : tum sumptu nitidissimis formulis
est emaculatissime impressus : In uia diui Marcelli ad diuine trinita-
tis signum : Rursũ in uia diui Iacobi ad Pellicanũ quem uocant notam :

Les exemplaires étaient en vente rue Saint-Marcel, à l'enseigne de *la Trinité,* chez l'imprimeur, et rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pélican*, c'est-à-dire à la librairie des frères de Marnef.

Le nom du correcteur, Augustin-Vincent Caminade, se lit dans l'achevé d'imprimer reproduit ci-dessous, qui donne bien l'année de l'impression, mais sans aucune indication de mois :

Impressum hoc opus Parhisiis in Via diui Marcelli: ac
domo que indicatur Diuina Trinitas: Augustino Vincen-
tio Caminado a mēdis uindicatore: M. Iohāne Philippo
Alamano diligentissimo impressore. Anno. M. Vc.

On trouve, dans ce volume, des passages imprimés en grec. Nous donnons ici l'alphabet de ces caractères dans lesquels il n'y a pas de majuscules :

α β γ δ ε ζ η θ ι κ λ μ ν ξ ο π ρ σ ς τ υ φ χ ω

Le livre est imprimé en entier, à raison de 38 lignes par page pleine, avec un petit caractère romain très élégant qui ressemble exactement aux types de Wolff et Kerver (voir p. 101), mais qui est plus petit et ne comporte pas tout à fait les mêmes abréviations. En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V X

abcdefghiklmnopqrsſtuxyz .:;?/( ) ff ſſ ſt

áb'c'ɔd'ę̃çi'ſm̃m'ñn'õp̄ṕpp̃q̃qq'ũ

Il ne faut pas confondre, comme on le fait généralement, l'imprimeur Jean Philippe, qui était originaire de Kreuznach au diocèse de Mayence, avec un autre Jean Philippe dit *Manstener*, libraire, qui a édité, en 1497, *La Nef des folz du monde*, à frais communs avec Geoffroi de Marnef.

Il y avait, à Paris, deux autres imprimeurs du nom de Philippe : l'un, Laurent Philippe, avait son atelier, en 1493, rue Galande; l'autre, Gaspard Philippe, qui débute en 1499, demeurait rue Saint-Jacques, à l'hôtellerie du *Grand Saint-Antoine*, à côté du couvent des Jacobins, qu'il quitta ensuite pour aller s'établir *aux Trois Pijons*, dernière adresse de Denis Meslier.

L'Allemand Jean Philippe, de Kreuznach, a continué à exercer le métier d'imprimeur jusqu'en 1519.

CHAPITRE XXXVI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ÉTIENNE JEHANNOT

(1495-1497)

La marque d'Étienne Jehannot. — Ses premières impressions connues. — Ses livres d'heures illustrés. — Association avec Guillaume Guerson de Villelongue. — Autre association d'Étienne Jehannot avec Pierre Le Dru.

Étienne Jehannot, établi rue Saint-Jacques, était originaire de l'Anjou (*Andegavensis diocesis*). Sa marque portait un écu aux trois coquilles de saint Jacques, accosté de saint Michel et de saint Jacques de Compostelle :



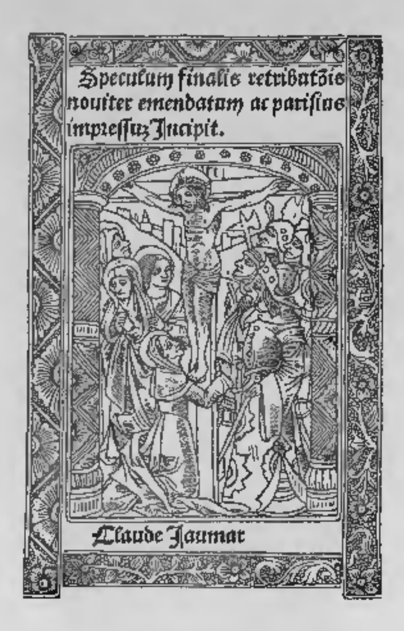
Cette marque ne figure point dans les *Marques typographiques* de Silvestre; elle n'avait pas encore été identifiée.

Le premier livre connu qui porte le nom d'Étienne Jehannot est le traité d'Isidore de Séville, *De summo bono*, dont il y a deux éditions, l'une datée du 11 août 1495 pour le compte de Geoffroi de Marnef, l'autre du 27 du même mois pour Jean Petit.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous avons tout lieu de croire que Jehannot a débuté beaucoup plus tôt et qu'il a imprimé pour Vérard des livres d'heures non signés.

Il imprima ensuite, pour le libraire Claude Jaumar, le *Speculum finalis retributionis,* ou Miroir du Jugement dernier, composé par Pierre Regnauldet ou Regnauldean (*Petrus Reginaldetus*), de l'ordre des Frères Mineurs :


Speculum finalis retributõis nouiter emendatum ac parisius impressuz Incipit.

Claude Jaumar

Ce volume est daté du 27 octobre 1495. L'éditeur demeurait tout à côté de l'imprimeur, dans la même rue, à l'enseigne du *Coq,* avant le couvent des Mathurins (*ad intersignium vulgariter* du Coq *ante Mathurinos*)[1].

¶ Finit speculum finalis retributionis cõpositum per reuerendũ magistrum Petrũ Reginaldeti sacre theologie professorem ordinisqz fratrũ minoꝝ. Impressum Parisius Per Stephanũ Jehãnot i artib⁹ magistrum. Impensis Claudii Jaumar Anno nostre salutis Millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto. die vero xxvii. mensis Octobris.·.

Jehannot a imprimé aussi la même année, mais sans indication de mois, les Sermons latins de saint Bonaventure sur la Mort, sous le titre desquels on voit une petite gravure appropriée au sujet : *la Mort emmenant le Pape,* que

[1] On trouve cette adresse de Jaumar, en octobre 1493, à la fin du *Stimulus divini amoris Domini Bonaventuræ.* Il demeura ensuite devant *la Couronne d'Or,* à l'enseigne *Saint-Claude,* près des Mathurins.

l'on trouve souvent dans les livres de Jehannot, et qui avait déjà paru dans des *Heures à l'usage de Rome,* imprimées en 1492 pour Jean de Coulonce :

Sermones Sancti Bonauen ture De morte



P. Faustus Andrelinus Forojulien lis poeta Laureatus ad Candidos lectores.

Puluereo tam sancta situ monumenta latebant.
Nunc volitant docti cuncta per ora chori
Scilicet assurgens veneti noua fama senatus
Dat petrus abstrusas officiosus opes
Dedicat et gemini superno luminis alumno
Natus ut emissum nomen haberet opus.
Inclyta sunt celse sacranda volumina menti
Nomine de duplici clarior extat honos
Occultum qui vulgat opus scribentibus ipsis
Haud minor est; visa nil nisi luce iuvat.

Beati Bonauenture Sermones de morte
Finiunt Parisius Impressi Anno domini
.M.cccc.nonagesimo quinto.

Jehannot a quelquefois inséré dans ses livres des figures qui avaient fait partie du matériel d'illustration de Vérard, comme la suivante :



Cette planche à double scène représentant, dans le compartiment supérieur, quatre Vertus symbolisées : la *Miséricorde,* la *Justice,* la *Paix* et la *Raison,*

et, dans celui du bas, *la Salutation angélique*, avait déjà paru ailleurs dans des *Heures de Nostre-Dame*, en vers, imprimées pour Vérard; en 1495, elle se trouvait dans l'atelier de Guillaume Mignart, imprimeur, rue Saint-Martin, qui l'a reproduite derrière le titre du livre des *Enseignemens de Guérin*.

Étienne Jehannot a imprimé, tant pour son compte que pour celui d'autres libraires, des livres d'heures illustrés. Les grandes figures placées en tête des offices principaux sont exactement copiées sur celles de Pigouchet (voir p. 19 et 38), sans les bordures historiées qui les accompagnent d'ordinaire.

Nous donnons ci-dessous des spécimens du *Martyre de saint Jean Porte-Latine*, patron des imprimeurs, et de *la Visite de sainte Anne à la Vierge*:



Initium sancti euangelii secundum Johannem
Gloria tibi domine.

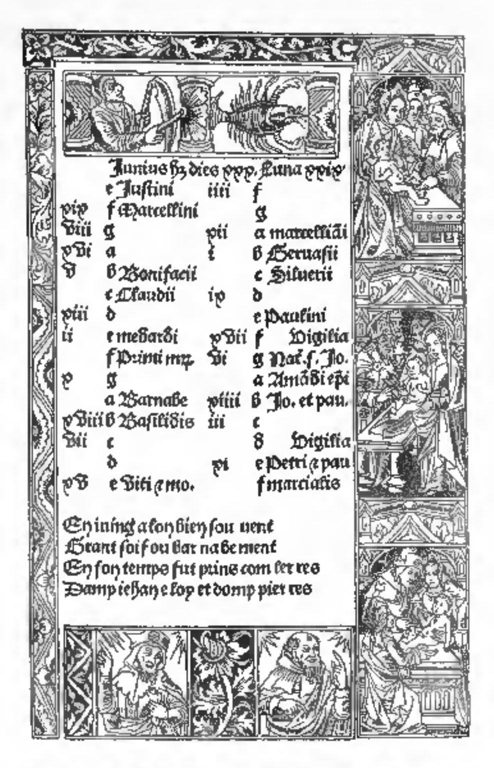


Les figures et les entourages du calendrier sont différents. Ils sont d'un style intermédiaire entre la première et la seconde manière des Heures de Pigouchet et de Simon Vostre. La Mort n'y est représentée que par la scène où elle entraîne le Pape, comme on l'a vu précédemment.



Incipiūt hore beate marie
virginis
M E Jehannot

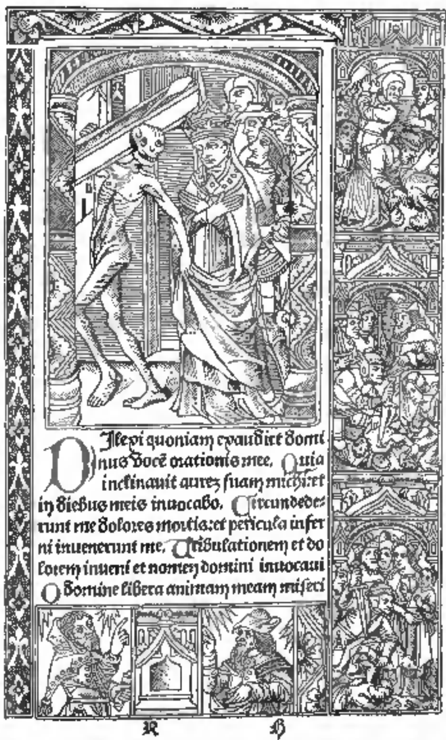
a



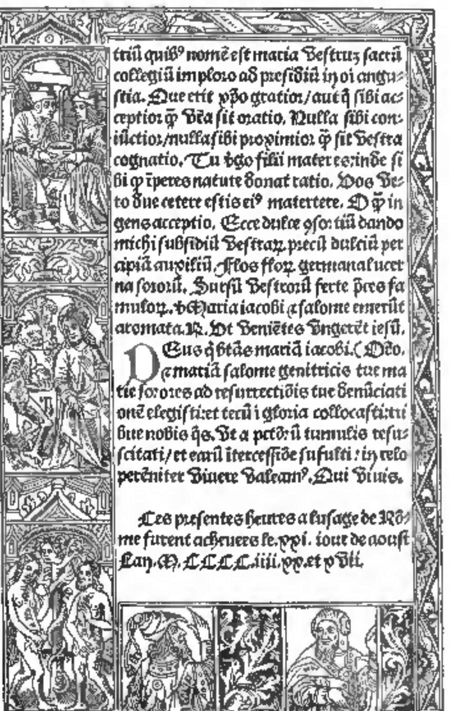
Junius hz dies xxx. Luna xxix

	e	Justini	iiii	f	
xix	f	Marcellini		g	
viii	g		xii	a	marcelliāi
xvi	a		i	b	Geruasii
v	b	Bonifacii		c	Siluerii
	c	Claudii	ix	d	
xiii	d			e	Paulini
ii	e	medardi	xvii	f	Vigilia
	f	Primi mr.	vi	g	Nat. s. Jo.
x	g			a	Amādi epi
	a	Barnabe	xiiii	b	Jo. et pau.
xviii	b	Basilidis	iii	c	
vii	c			d	Vigilia
	d		xi	e	Petri et pau
xv	e	Viti et mo.		f	marcialis

En iuing a son bien sou uent
Grant soif ou bar na be ment
En son temps fut prins com ler res
Damp iehan e kop et domp pier res



Dilexi quoniam exaudiet domi-
nus vocē orationis mee. Quia
inclinauit aurem suam michi: et
in diebus meis inuocabo. Circumdede-
runt me dolores mortis: et pericula infer-
ni inuenerunt me. Tribulationem et do-
lorem inueni et nomen domini inuocaui
O domine libera animam meam miseri



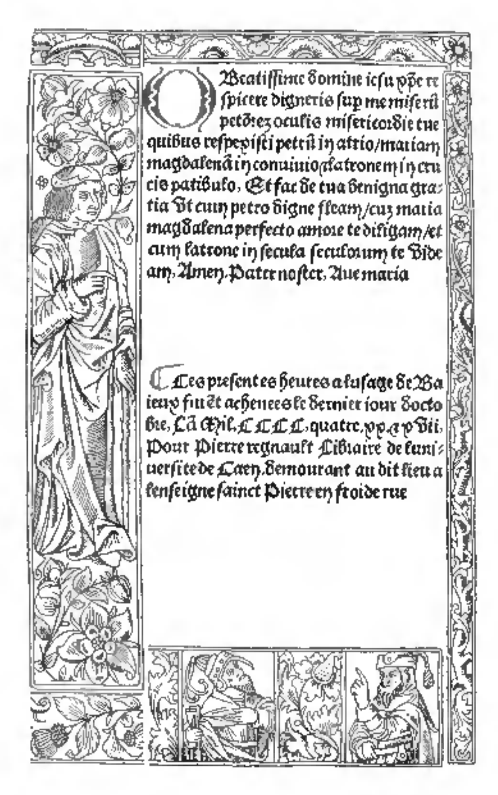
triū quib' nomē est maria vestrū sacrū
collegiū imploro ad presidiū in oi angu-
stia. Que etiā pro gratior/aut q̄ sibi ac-
ceptior q̄ vestra sit oratio. Nulla sibi con-
iūctior/nulla sibi proximior q̄ sit vestra
cognatio. Tu virgo filii mater es: inde si-
bi q̄ ipsi eos nature donat ratio. Vos ve-
ro due cetere estis ei' matertere. O q̄ in-
gens acceptio. Ecce dulce cōsortiū dando
michi subsidiū vestrarum precū dulciū per
cipiā auxiliū. Flos florū germana lucer-
na sororū. Sursū vestrorū ferte p̄ces fa-
mulorū. V. Maria iacobi et salome emerūt
aromata. R. Ut venientes vngerēt iesū.

Deus q̄ btām mariā iacobi. Oro.
et mariā salome genitricis tue ma-
tris sorores ad resurrectiōis tue denūciati
onē elegisti: et eas i gloria collocasti: tri-
bue nobis q̄s. Ut a peccatorū tumulis resu-
scitati/et earū itercessiōe fulti: in celo
perēniter viuere valeam'. Qui viuis.

Les presentes heures a lusage de Rō-
me furent acheuees le. xxi. iour de aoust
Lan. M. CCCC. iiii. xx. et xvii.

La marque du titre des *Hore Beate Marie Virginis*, reproduite à la page précédente, est celle de Pierre Regnault, pour lequel ces heures furent *achevées* le 31 août 1497. Au-dessous du titre, les lettres M E s'appliquent à Maître Étienne Jehannot.

D'autres livres d'heures de Jehannot sont d'un style différent. Dans les bordures fleuries des grandes marges se dressent les silhouettes de personnages qui semblent converser entre eux. On voit ce genre d'ornementation dans les *Heures à l'usage de Baieux*, dont nous reproduisons la dernière page avec son encadrement; le livre fut achevé d'imprimer le 31 octobre 1497, pour le même Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, *demourant au dit lieu à l'enseigne Sainct Pierre en Froide Rue :*



O Beatissime domine iesu xpe respicere digneris sup me miserũ petõrez oculis misericordie tue quibus respexisti petrũ in atrio/mariam magdalenã in conuiuio ꝛ latronem in crucis patibulo. Et fac de tua benigna gratia Ut cum petro digne fleam/cuz maria magdalena perfecto amore te diligam/et cum latrone in secula seculorum te videam. Amen. Pater noster. Aue maria

Ces presentes heures a lusage de Baieux furẽt acheuees le dernier iour doctobre. Lã Mil. CCCC. quatre. xx. ꝛ xvii. Pour Pierre regnault Libraire de luniuersite de Caen. demourant au dit lieu a lenseigne sainct Pierre en froide rue

M. Proctor cite encore à l'actif d'Étienne Jehannot des *Heures à l'usage de Rouen*, sans date, imprimées encore pour Pierre Regnault[1], et dont il existe

[1] *Index to early printed books*, n° 8343; ouvrage cité.

un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, qui possède aussi les *Heures de Baieux,* que nous venons de citer, imprimées sur vélin.

Étienne Jehannot imprima pendant quelque temps en société avec un étudiant du nom de Guillaume Guerson de Villelongue, originaire du Velay, qui s'était établi libraire à Paris, dans le quartier Sainte-Geneviève, en face du collège de Reims, au coin de la rue des Amandiers et de la rue des Sept-Voies, en *l'ostel de maistre Jehan de Fonte.* On connaît un opuscule de saint Thomas d'Aquin, composé de 28 feuillets petit in-octavo, intitulé : *Confessionale seu de modo confitendi et de puritate conscientiæ,* qui porte les noms d'Étienne Jehannot et de Guillaume Guerson de Villelongue. On y trouve la gravure de *la Mort emmenant le Pape,* particulièrement employée par Étienne Jehannot. Le *Confessionale* n'est pas daté.

Nous connaissons un autre volume, *L'Ordinaire en françoys selon l'ordre de Cysteaux,* qui doit dater des premiers temps de cette association temporaire :


Lordinaire en francoys se
lon lordre de Cysteaux

A la fin de l'ouvrage, on lit le colophon suivant, imprimé en rouge :

¶ Ci fine lordinaire du service divin selon lordre de Cysteaux. ex-
traict du latin et mis en francois. pour les religieuses dudit ordre de
Cysteaux. Lequel fut fait et acomply a Clereuaulx par frere Jehan
de Sepria prieur dudit lieu de clereuaulx lan Mil quatrecens qua-
tre vingts et quinze Et imprime Par Estienne jehānot maistre es ars
demourant a Paris. J. G.

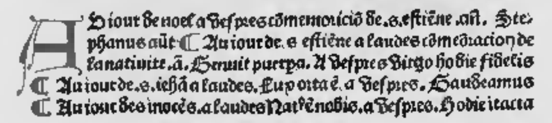
Les lettres J G, qu'on remarque à la suite, sont les initiales de Jehannot et celles de Guerson.

Le volume en question est un petit in-quarto, avec plain-chant noté, imprimé en rouge et noir [1]. On voit au commencement une gravure sur bois représentant *le Couronnement de la Vierge*, que l'on retrouve dans les livres d'heures imprimés par Jehannot. La bordure de droite a été, par mégarde, placée la tête en bas; elle nous paraît avoir appartenu à l'ancien matériel d'illustration de Jean Du Pré et être gravée sur cuivre en relief.

Jesus Maria.



¶ Cõment on doit faire les cõmẽoraciõs des sains par tout lan


Au iour de noel a vespres cõmemoraciõ de .s. estiẽne .an. Stephanus aũt ¶ Au iour de .s. estiẽne a laudes cõmẽoracion de la natiuite .ã. Genuit puerpa. A vespres Virgo hodie fidelis
¶ Au iour de .s. iehã a laudes. Eup orta ẽ. a vespres. Gaudeamus
¶ Au iour des inocẽs. a laudes Nat9 ẽ nobis. a vespres. Hodie itacta

Vérard eut recours aux presses de Jehannot et lui fit imprimer un livre d'heures cité par M. Proctor comme se trouvant dans les collections du Musée Britannique [2]. Nous croyons pouvoir attribuer à Jehannot des *Heures de Nostre-Dame* en vers, qui ont été imprimées, sans date, pour Antoine Vérard.

[1] Ce livre se trouve à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, en Suisse, sous la cote Z 199.

[2] *Index to early printed books*, n° 8351, p. 598; ouvrage cité.

En tête de ces Heures, figure la grande initiale L dentelée que l'on voit sur le titre de *L'Ordinaire de Cysteaux*[1]. (Voir p. 247.) Parmi les illustrations les plus remarquables du livre, on trouve la planche des quatre Vertus : la *Miséricorde*, la *Justice*, la *Paix* et la *Raison*, qui reparaît dans d'autres livres de Jehannot. (Voir p. 243.)

Nous n'hésitons pas à mettre à l'actif de cet imprimeur, bien qu'il ne l'ait pas signé de son nom, un très beau livre d'heures à l'usage de Rome, imprimé le 10 août 1498 au nom de Vérard, dans lequel reparaît la grande planche du *Couronnement de la Vierge* de *L'Ordinaire de Cysteaux*, avec les mêmes bordures que celles d'autres livres d'heures signés de Jehannot.

Le volume, de format petit in-quarto, disposé à deux colonnes, comme les premières Heures illustrées de mai 1488 sorties de l'atelier de Jean Du Pré (voir t. I[er], p. 240), est imprimé avec le caractère des autres livres d'heures signés d'Étienne Jehannot. L'alphabet de ce caractère, qui est celui dont cet imprimeur s'est le plus souvent servi dans ses ouvrages, est inséré à la page 59 de ce volume, au chapitre de l'atelier de Pierre Le Dru, avec lequel Jehannot a dû, selon nous, s'associer à diverses reprises.

A la fin de sa courte collaboration avec Guerson de Villelongue, Étienne Jehannot s'associa de nouveau avec Pierre Le Dru, maître ès arts comme lui. Ils avaient déjà eu des rapports ensemble, car nous voyons, en 1495, Pierre Le Dru se servir, pour le *Compendium de origine et gestis Francorum*, de ce même caractère qui paraît avoir appartenu plus spécialement à Jehannot.

Jehannot et Le Dru publient ensemble le livre de *Maximiani Nugæ*, en tête duquel ils mettent cette réclame originale avec leur adresse :

Hunc si parvo numismate comparare cupis, venalem in vico Sancti Jacobi reperies, in domo quadam ante Mathurinos sita juxta carnificem sanissimas (humano pro corpore) carnes vendentem.

Si tu désires acheter ce livre à bon marché, tu le trouveras rue Saint-Jacques, dans une certaine maison située devant les Mathurins, contiguë au boucher qui vend les meilleures viandes pour la nourriture du corps humain.

[1] Les *Heures de Nostre-Dame* se trouvent à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il y en a un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque nationale. L'impression est antérieure à 1495. Nous en avons la preuve matérielle par la lettre L de *L'Ordinaire de Cysteaux*, qui est ébréchée dans le haut, tandis qu'elle est intacte dans les *Heures de Nostre-Dame* imprimées pour Antoine Vérard.

L'établissement en question était la grande boucherie du quartier, dite *Boucherie de Saint-Benoît*, dans la maison de *la Longue Allée*, en face du couvent des Mathurins [1].

Au-dessous de cette annonce, dont nous avons déjà donné le fac-similé (p. 64), on voit la marque d'Étienne Jehannot.

Le livre est imprimé avec un caractère gothique de 11 points, dont nous reproduisons ci-dessous l'alphabet :

A C D E F G H I L M N O P Q R S T V

abcdefghilmnnopqrrsſtuvxyz ffſſſt

ā b̄ c̄ ē ꝛ ī l n ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ ꝫ t ū v̄ .:/( ) ¶

Voici l'alphabet d'un petit caractère de 8 points, dont Jehannot s'est servi dans l'*Isidorus*, du 25 août 1495, et dans les premiers livres que l'on connaît à son nom :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V Y

abcdefghiklmnopqrzsſtuvxyz .:/ ffſſſt

ā b̄ c̄ ē ī l m̄ n̄ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ r t ū v̄

Étienne Jehannot a travaillé pour divers éditeurs parisiens, tels que Durand Gerlier, Jean Petit et Denis Roce. Outre des livres en latin, il a imprimé quelques volumes de théologie en français. Parmi ces derniers, nous citerons *L'Orologe de devocion*, de maître Jean Quentin, docteur en théologie et pénitencier de l'Église de Paris, ouvrage orné de figures sur bois, et le *Traité du sacrement de Mariage*, par Raoul de Montfiquet.

Jehannot a exécuté pour Vérard des livres d'heures, comme nous venons de le constater.

C'est Jehannot qui a dû imprimer les *Petites Heures royales* de Vérard, dont nous aurons à parler plus loin. Il a encore imprimé, pour le compte de ce dernier, *Le Roman de la Rose*, dans le format petit in-folio, livre qu'il n'a pas signé, mais qui est composé avec ses caractères et en tête duquel on trouve l'initiale L à milieu dentelé de *L'Ordinaire de Cysteaux*. (Voir p. 247.)

[1] Elle était la propriété, depuis un demi-siècle au moins, de la famille Petit. Oudin Petit, boucher, mort peu avant 1488, père de l'éditeur Jean Petit, en avait été le titulaire. (Voir *Bulletin de la Société historique de Paris et de l'Ile-de-France*; Paris, 1896, in-8°, p. 133 et suiv.)

Cette édition, ornée de figures sur bois dont on trouvera des spécimens aux pages suivantes, est la première qui ait été faite à Paris :



Un certain nombre de ces illustrations sont des compositions nouvelles faites expressément pour le livre; d'autres sont empruntées aux *Cent Nouvelles nouvelles* et à des publications antérieures de Vérard. Elles ne doivent pas être confondues avec les bois d'origine lyonnaise que l'on voit dans d'autres éditions du xve siècle, sorties des presses parisiennes.

LE ROMAN DE LA ROSE

PREMIÈRE ÉDITION ILLUSTRÉE FAITE À PARIS

ÉTIENNE JEHANNOT, IMPRIMEUR. — ANTOINE VÉRARD, ÉDITEUR

Le Songe de l'auteur.





Cy est le rommant de la rose
Ou tout lart damours est enclose

Saintes gẽs dient q̃ en songe
Ne sont q̃ fables ⁊ mensonges
Mais on peult telz songes songier
Qui ne sont mie mensongier
Ains sont apres bien apparant
Si en puis bien trouuer garant
Ung acteur denomme macrobes
Qui ne tient pas songes a lobes
Aincois escript la vision
Qui aduint au roy cipion
Quiconques cuide ne qui die
Que ce soit une musardie
De croire que songe aduiengne
Et qui vouldra pour fol men tiengne
Car endroit moy ay ie fiance
Que songe soit signifiance
Des biens aux gens et des ennuye
Que les plusieurs songent par nuitz
Moult de choses couuertement
Que on voit puis appertement
Au vingtiesme an de mon eage
Ou point quamours prent le peage
Des ieunes gens/couchie mestoie
Une nuyt comme ie souloie
Et me dormoye moult formãt
Si vey ung songe en mon dormant
Qui moult fut bel a aduiser
Comme vous orrez deuiser
Car en aduisant moult me pleut
Mais en songe oncq̃s riens neut
Qui aduenu du tout ne soit
Comme listoire le recoit
Or veueil ce songe rimoyer
Pour voz cueurs plus fort esgayer
Amours le me prie et commande
Et se nulz ou nulle demande
Comment ie vueil que ce rommans

LE ROMAN DE LA ROSE

PREMIÈRE ÉDITION ILLUSTRÉE FAITE À PARIS

ÉTIENNE JEHANNOT, IMPRIMEUR. — ANTOINE VÉRARD, ÉDITEUR

Villenie, Convoitise et Avarice.



Et medisante et ramponneuse
Si sembloit femme oultrageuse
Moult savoit bien paidre ⁊ pourtraire
Cil q̄ tel ymage sceut faire
Car sembloit bien chose villaine
De despit et de douleur pleine
Et femme q̄ bien petit sceust
Honneur et tout ce q̄lle deust



Couuoitise

Tout auss estoit couuoitise
Cest celle q̄ les gens atise
De prēdre et de riens donner
Et des grans avoirs amener
Cest celle q̄ baille a usure
Et p̄ste par sa grant ardure
Davoir conq̄rre ⁊ arrabler
Rober, tollir, ⁊ barater
Et par faulsete mesconter
Cest celle aussi q̄ les tricheurs
Fait, ⁊ cause les barateurs
Qui maintesfois p leurs flavelles
Ont aux varletz ⁊ aux pucelles
Leurs droitz ⁊ heritez tollues
Car moult courtes ⁊ moult crossues
Avoit les mains icelle ymage
Il est droit q̄ tousiours enrage
Couuoitise de lautruy prēdre
Couuoytise ne scet entendre
Fors q̄ lautruy trop accrochier
Couuoitise a lautruy trop chier



Avarice

Une autre ymage y eust assise
Coste a coste de couuoitise
Avarice estoit appellee
Laide estoit, sale et souillee
Et si estoit maigre ⁊ chetive
Et aussi verde comme cive
Tant estoit fort decoulouree

Le Roman de la Rose ne porte pas le nom de Jehannot et n'a pas de date. Nous allons pouvoir la fixer d'après l'état matériel de la grande lettre L initiale du titre.

En tête de *L'Ordinaire de Cysteaux*, cette lettre est ébréchée dans le haut, et la pointe qui la termine dans le bas commence à se désagréger. Les fibres du bois *papillotent* à l'extrémité de cette pointe (voir fac-similé, p. 245), encore intacte dans *Le Roman de la Rose*, où la brèche du haut est un peu moins accentuée[1]. D'après cette constatation, il devient évident que *Le Roman de la Rose* parut très peu de temps avant *L'Ordinaire de Cysteaux*, daté de 1495 et portant le nom d'Étienne Jehannot.

Le caractère du *Roman de la Rose* nous paraît être le même que celui des *Nugæ Maximiani*, que Jehannot imprima en commun avec Pierre Le Dru, et dont nous venons de donner l'alphabet (p. 248). Non seulement toutes les lettres de cet alphabet y figurent, mais on en voit encore d'autres de même corps qui sont mêlées d'autres sortes et que l'on retrouve dans les deux éditions des *Grandes Heures royales* imprimées pour Vérard en 1490. Voici l'alphabet complet des lettres qui figurent dans *Le Roman de la Rose* :

A A A B B C C C D E E F G G H H I L L

M M N O P Q R S S T T V

a b c d e f g h i k l m n m u n o p q r r o s t u v x y z z d ff ss st

ā ē ... ĩ l⁹ d o⁹ p̄ p q̄ q̄ ū . / C

La présence de l'initiale L, spéciale à Jehannot, lettre dont nous avons suivi les dégradations successives et qui se retrouve avec des signes identiques dans *Le Roman de la Rose*, justifie notre attribution à cet imprimeur, dont Vérard était un des clients.

Étienne Jehannot a imprimé aussi des pièces de poésie française qu'il n'a pas signées comme imprimeur. Nous citerons en première ligne *Le Débat du*

[1] L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui est sur vélin, a son titre admirablement refait en fac-similé par Pilinski; mais cet artiste a reproduit la lettre L de début dans sa forme régulière. En cherchant à faire une œuvre d'art, il a supprimé, sans s'en douter, un point de repère nécessaire à la reconstitution de l'âge du livre. C'est d'après l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui est intact et dans son ancienne reliure, que nous avons donné notre fac-similé.

Laboureur, du Prestre et du Gendarme, fait par Maistre Robert Gaguin. Cette pièce, de 8 feuillets seulement, fait partie de la bibliothèque incomparable de feu M. le baron James de Rothschild [1], et l'exemplaire passe jusqu'à présent pour être unique.

Dans cette impression, la lettre initiale L de début, la même que celle de *L'Ordinaire de Cysteaux* et du *Roman de la Rose*, est intacte et n'est pas ébréchée comme dans ces deux livres; ce qui indique qu'elle a paru avant 1495, en même temps que les *Heures de Nostre Dame* en vers. (Voir fac-similé, p. 247.)



Ce petit poème, élégamment écrit, comme du reste tout ce qui est sorti de la plume de Gaguin, tant en latin qu'en français, était resté inconnu avant que M. Émile Picot, le savant rédacteur du Catalogue Rothschild, en eût signalé l'existence.

Le Débat se compose de trente-neuf strophes de huit vers. Chaque page contient trois huitains. La pièce commence ainsi :

LE LABOUREUR.

Fier, inhumain et trop cruel gendarme,
C'est or en droit qu'à toy je hue et crie. . .

Le laboureur et le prêtre se plaignent des mauvais traitements que les gens de guerre leur font subir. Le gendarme leur répond qu'il est encore

[1] *Catalogue des livres formant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, rédigé par M. Émile Picot, de l'Institut (t. Ier, n° 470, p. 270; ouvrage cité).

le plus malheureux de tous, puisqu'il lui faut vivre de privations, toujours exposé aux rigueurs de ses chefs et à la mort. Il ajoute que s'il se permet parfois de pressurer les paysans et les prêtres, les uns et les autres ont mérité cette punition par leurs péchés. Ils n'ont en somme pas à se plaindre; et le gendarme ajoute qu'ils seraient autrement rançonnés s'ils avaient affaire aux Anglais, leurs ennemis :

Pis vous seroit se Anglois venoient en place.

Nous citerons ensuite un poème en vers de dix syllabes, dont le titre est aussi en vers :

La faulceté, trayson et les tours
De ceulx qui suivent le train d'amours.

C'est aussi un petit in-quarto. Il se compose de 56 feuillets non chiffrés, dont le texte est disposé à deux colonnes.

Le titre débute par la même lettre L en traits calligraphiques, dentelée à l'intérieur; mais cette initiale présente les signes d'un tirage postérieur aux autres impressions que nous venons de citer :



L'extrémité de la pointe inférieure de cette grande lettre, qui commençait visiblement à se désagréger dans *L'Ordinaire en françoys selon l'ordre de Cysteaux*, a été coupée et ainsi raccourcie. La brèche du haut de la même lettre se voit encore ici. L'impression de *La Faulceté d'amours* est donc postérieure à 1495, date de l'Ordinaire de Cîteaux.

Le texte de ce livre à peine connu commence par le huitain suivant que nous reproduisons en fac-similé :

¶ Nobles seigneurs bourgois gentilz marchans
Qui desirez savoir le train damours
Lisez ce livre et entendez ses chans
Et pour certain vous congnoistres ses tours
Par la dame qui fut decevé damours
Comme saurez quant laurez recontu
Maintes en a tant a Paris qua Tours
Qui de son dart ont en le cueur feru

Le poème finit par un sixain de l'*acteur* (l'auteur), suivi de cette formule : *Cy fine la Faulceté d'amours :*

Lacteur

Or a celle qui le ma fait escripre
dieu lui envoie ē brief ce ql desire
Et a to⁹ ceulx q̄ q̄ priront dieu pour elle.
De leur salut leur soit bōne nouvelle
Hōneur victoire dessus leurs ennemis
Et en la fin les ioyes de paradis
Amen

Cy fine la faulcete damours

Le volume est exécuté avec deux sortes de caractères. Le titre et les huitains qui précèdent les divisions du poème sont composés avec le caractère du texte des *Nugæ Maximiani* (alphabet, p. 250); on y voit la marque d'Étienne Jehannot et du *Roman de la Rose* (alphabet, p. 254), imprimé par ce dernier pour Vérard. Le texte du poème est composé avec le plus petit caractère des livres d'heures de Jehannot et de *L'Ordinaire en françois selon l'ordre de Cysteaux* (alphabet, p. 59).

L'identification de l'impression de ce petit in-quarto, quoiqu'elle ne porte pas de signature, ne peut faire aucun doute. Elle est certainement d'Étienne Jehannot, soit qu'il l'ait faite seul, soit qu'il l'ait produite en société avec Pierre Le Dru.

Comme nous le laissons pressentir au commencement de ce chapitre, nous avons tout lieu de croire que Jehannot a commencé avant les dates indiquées sur les livres qu'on connaît de lui. Selon toute apparence, il aurait travaillé par intervalles avec Pierre Le Dru. Les illustrations qui lui sont particulières et que l'on voit dans des livres signés de lui, comme *la Mort*

entraînant le Pape (voir fac-similés, p. 243 et 245), *le Couronnement de la Vierge* (voir fac-similé, p. 248), ainsi que d'autres, paraissent déjà dans des Heures de format in-octavo imprimées pour le libraire Vérard. Ces Heures, que nous appellerons les *Petites Heures royales*, parce qu'elles « furent commencées par le commandement du Roy notre Sire », comme l'indique la suscription, ont dû paraître avant d'autres Heures de plus grand format, petit in-quarto, généralement connues sous la désignation de *Grandes Heures de Vérard*, publiées vers 1490 par le même éditeur, et qui furent également commandées par le roi Charles VIII. On revoit encore les mêmes illustrations de Jehannot dans des Heures à l'usage de Rome imprimées pour Jean de Coulonce, libraire sur le Pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*, et qui sont datées du 2 juillet 1492[1].

Nous avons reconnu les caractères d'Étienne Jehannot et de Pierre Le Dru dans une édition in-folio du *Mistère de la Passion*, datée de 1490, qui a été imprimée pour Vérard. Ce livre, dont un exemplaire, imprimé sur vélin et décoré de miniatures dans les marges, est exposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale, ne porte pas de nom d'imprimeur. Bien qu'on ne connaisse pas de livres signés de ces deux typographes avant 1494-1495, il est néanmoins certain, d'après une mention du registre d'écrou du Châtelet, dont nous avons donné le texte, que Pierre Le Dru était « imprimeur de livres » rue Saint-Jacques, dès 1488. (Voir p. 57.) Il serait donc fort possible que ce dernier, soit seul, soit en collaboration avec Jehannot, ait travaillé pour Vérard, et que l'un ou l'autre, peut-être même tous les deux, qui avaient les mêmes fontes de caractères, aient imprimé à la même époque *Le Mistère de la Passion* et les deux éditions des *Heures royales*.

Dans cette hypothèse, Vérard les aurait tenus, pour ainsi dire, en charte privée pendant quelques années, avant de les autoriser à mettre leurs noms sur les livres qu'ils imprimaient. Nous reproduisons ci-après la première page du *Mistère de la Passion*, avec sa superbe bordure peinte en miniature dans l'atelier de Vérard.

Parmi les impressions qui peuvent être attribuées à Étienne Jehannot, nous citerons un *Credo* en vers latins, petit in-quarto de 8 feuillets à 32 lignes

[1] Nous avons attribué cette impression à Jean Morand qui a pu, à ses débuts, avant d'avoir un matériel d'illustration personnel, emprunter ces planches soit à Jehannot, soit à Vérard, comme il l'avait fait pour les bordures sur cuivre ayant déjà servi dans les Heures de Jean Du Pré.



LE MYSTÈRE DE LA PASSION

ÉDITION ATTRIBUÉE AUX PRESSES DE PIERRE LE DRU ET ÉTIENNE JEHANNOT

Exemplaire imprimé sur vélin et miniaturé.

Bibliothèque Nationale.


Les pages intermédiaires sont blanches



Prologue capital au mistere de la passion iesucrist.

Verbum caro factum est

Dieu tout puissant filz eternel.
Regnant en regne supernel
Homme fait par amour fraternel.
A prins corps passible et mortel.
Dedens le ventre maternel
De la vierge tresexcellente.
Et par voye clere et patente
A monstre la voye et la sente
De parvenir la hault en gloire
Par quoy present est nostre entente
Faire demonstrance evidente
De ses fais dignes de memoire

Mais pource que ne povons faire.
Ne dire chose salutaire
Sans grace dun ciel descendue.
Il nous est a tous necessaire
Demander de cueur voluntaire.
Que grace nous soit estandue
Car nostre entente resolue
Est de traicter chose ardue
Moult proufitable pour corps et ame.
Donc pour dire motz de value
Chascun devotement salue
De bon cueur la benoiste dame
Ave maria gratia plena dominus tecum &c.

Verbum caro factum est

Par ces quatre motz que iay pris
Seront entenduz et compris
Quatre faiz de dieu merveilleux
Le premier est de si grant pris
Que tous angelicques espris.
Excede: et la terre et les cieulx.
Cest verbum le tresglorieux.
Filz de dieu sainct et lumineux.
engendre en divine essense
Lequel les materielz yeulx
Ne peuent veoir donc pour le mieulx.
Men tais en devote silence

Le second mot nous notifie.
Ung fait de si haulte sophie
Que homme ne le sauroit comprendre
Cest caro que nous signifie
Quau ventre sacre de marie
A voulu dieu nostre chair prendre
Car quant adam voulut mesprendre.
Et nostre ame engager ou vendre
Au dyable par coulpe vilaine
Dannez fussions sans grace attendre
Se dieu neust voulu sa main tendre
Et pour nous prendre chair humaine.

Le tiers mot notant le tiers fait
Cest factum le fait tresparfait
Que les fais de iesus denote
Car depuis quil fut homme fait.
De grace et de merite affect
En son fait ny eut quelque note.
Chascun vray catholique note
Ses fais et ny mette ne oste
Mais les ensuive dignement.
Et en haulte pensee devote
Chascun de nous sa vie sote.
Corrige vertueusement

Apres ce mande transitoire.
Fut fait mainte oeuvre meritoire
Iesus filz en eternite.
Il voulut monter en sa gloire
Seant en eternelle memoire
Au throsne de sa deite
Et ceey nous est certe
En nostre dicte auctorite.
Par ce quart mot Est qui est estre
Et dit quel la substance
Pour son immense infinite
En povons icy bas congnoistre

Ces quatre fais inestimables
Si grans si dignes si louables
Par quatre briefz motz entendus.
Nous seront beaucoup profitables.
Se nous retenons les notables
Par eulx clerement entendus.
Pource soyons prompts et tendus.
Et tous benivoles rendus
A oyr le present propos
Et les merites respandus
Par iesus quanlons attendus
Aquerrons par ces quatre motz.

Protestacion en la matiere

Quant que de ces quatre choses.
Qui sont en nostre theme encloses
Faisons aucune mencion.
Par humble protestacion



Les pages intermédiaires sont blanches

par page, dont le texte est imprimé avec les caractères de *L'Ordinaire de Cysteaux* et du *Mistère de la Passion*. Nous donnons ci-dessous le fac-similé de la première page de ce livret :

¶ Petrus pri mus apl's	¶ Credo.	¶ Prim⁹ ar- ticulus fidei
Credo fide militanti		
Vera certa et constanti		Approbatur
In te unum summum deum		in deo unitas
Orans ut animum meum		
In hac fide tuearis		
Pro salute	¶ In	
In illos qui plures deos		Reprobatur
Asserunt et in iudeos		pluralitas
Anathema proferamus		deorum non
Nos autem unum colamus		personarum.
In perfecta trinitate		
Personarum	¶ Deum	
Deum te verum et vivum		
Immortalem impassivum		
Credimus et confitemur		Confitemur
Velis ergo ne turbemur		impassibilitatem
Quicq̃d serpens machinetur		in deo
Sua fraude	¶ Patrem	
Patrem credimus eternum		
Filium qui coeternum		
Semper habuisti tecum		Credimus eternitatem
Cuius tecum/tui secum		in trinitate et trinita-
Et sancti spiritus una		tem in unitate eternã.
Est maiestas	¶ Omnipotentẽ	
Omnipotentem immensum		De omnipotentia et
Te esse per verum sensum		immensitate eterna
Nemo dubitat fidelis		
Precamur ergo ut velis		
Tam pie nos intueri		
Ut salvemur	¶ Creatorem	
		A

Le titre, placé à la fin, comme dans certaines impressions anciennes, est imprimé avec les gros caractères employés pour les titres des *Nugæ Maximiani* (voir fac-similé, p. 64), de *L'Ordinaire de Cysteaux* (voir fac-similé, p. 247) et du *Roman de la Rose* (voir fac-similé, p. 251) :

¶ Symbolum duodecim apostolo-
rum domini nostri iesu christi/secun-
dum unãquãq; ipsius symboli dictio
nem eleganter metriceq; compositũ
atq; expositum.

Le nom d'Étienne Jehannot ne se rencontre plus sur aucun livre après 1497. Nous croyons néanmoins qu'il a pu continuer à travailler encore au moins l'année suivante. Le beau livre d'heures imprimé pour Vérard, le

10 août 1498, que nous avons cité (voir p. 249) et qui est exécuté avec les caractères et le matériel d'illustration de Jehannot, bien que non signé, peut en fournir la preuve. Ses caractères passèrent entre les mains de Le Dru, qui reprit la marque de l'écusson aux trois coquilles. (Voir fac-similé, p. 241.)

Étienne Jehannot était maître ès arts. Nous avons retrouvé ses inscriptions en 1493 et 1494, dans les archives de la Sorbonne[1].

Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait la plupart des bibliographes, Étienne Jehannot avec Jean Jehannot ou Janot, qui n'exerça que beaucoup plus tard, au XVIe siècle. Ce dernier n'était pas même son fils, car Étienne Jehannot, en sa qualité de maître ès arts, assimilé aux ecclésiastiques, n'était pas marié.

[1] Jehannot est inscrit dans le registre des nominations aux bénéfices des maîtres ès arts, sous le rectorat de Corneille de Delft, qui commença le 1er mars 1493 : *Stephanus Jehannot in artibus Magister se nominat ad collationem et presentationem et omnimodam dispositionem reverendi in Christo patris et domini Domini Andegavensis episcopi et totius capituli tam conjunctim quam divisim.* — *Idem se nominat ad collationem et presentationem et omnimodam dispositionem abbatis et conventus Sancti Florentii juxta Salmurum, ordinis Sancti Benedicti, diocesis Andegavensis.* (Archives de l'Université. Registre 45, fol. 5 r°.) — En 1494, il est inscrit sous le rectorat de Jean Anis, au 4 mars : *Magister Stephanus Jehannot artium Magister Andegavensis diocesis se nominat ad collationem et omnimodam dispositionem episcopi, decani et capituli Carnotensis, etc., et abbatis et conventus Sancti Petri de Valle ejusdem diocesis.* (Mêmes archives.)

CHAPITRE XXXVII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER D'ANTOINE DENIDEL

(1495-1500)

La première impression de Denidel. — Emplacement de son atelier. — Son édition des Épîtres d'Horace. — Ses deux associations avec Nicole de La Barre et Robert de Gourmont. — Sa marque. — Son changement d'adresse. — Fin de son exercice.

La première impression connue d'Antoine Denidel est datée du 14 août 1495. C'est une pièce de vers latins de 6 feuillets seulement, de format petit in-quarto : un épithalame de Jason du Mayne sur le mariage de Maximilien, roi des Romains, avec Blanche-Marie, veuve de Philibert de Savoie (*Jasonis Mayni equitis Romani ad Maximilianum Romanorum regem in ejus et Augustæ Blanchæ Mariæ nuptiis Epithalamium*).

Nous reproduisons la fin du discours qui accompagne ce petit poème :

quocunq₃ vertantur: ₇ in quecunq₃ reru eventū insequi ꝑposuit. Blancha ꝺo ꝯiors tua ₇ augusta vt oib⁹ admiranda: ita a te Cesare quā maxime amāda: in te vnū oīs caritatis ₇ affectus habenas relaxauit. A te solo pendere instituit: vt nichil vnꝙ̄ illi graue aut molestū futurū sit. quod diuina maiestas tua imperauerit. Non minorem tue incolumitatis ꝙ̄ vite ꝓprie rationem habiture.

Actum Parisius per magistrū Antonium Denidel. die xiiii. Augusti anno a natali christiano M. cccc. xcv.

L'opuscule en question, dont il existe un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, se termine par la formule *actum* au lieu d'*impressum*, avec le nom de Denidel (*Actum Parisius per magistrum Antonium Denidel*), et la date (*die xiiii Augusti anno a natali Christiano* M. CCCC. XCV).

Denidel demeurait près du collège de Coqueret[1] (*prope collegium de Coqueret*),

[1] Le collège de Coqueret, Coquerel ou Conqueret était une maison scolaire fondée en 1418 par Nicolas Coqueret, de Montreuil-sur-Mer, qui mourut en 1468. Le collège de Coqueret fut réuni à Sainte-Barbe, en 1481, par Simon du Gast ou du Guast, recteur de l'Université.

à l'enseigne de *la Chaire* (*in intersignio Cathedræ*)[1], comme il l'indique à la fin de l'ouvrage suivant : *De assertionibus catholicis apostoli*, et d'autres livres.

Explicit opus fructuosissi
mum et divinum/intitulatum de asser-
tionibus catholicis apostoli inquo p
posita apostoli (que conclusiones ap-
pellantur) cum suis probationibus
extractis eiusdem ex diversis locis ad
ducta continentur, editum et castiga-
tuz per magistrum Jacobum lupi in sa
cris litteris doctissimū Impressū i hac
alma parisiorum universitate opera et
diligētia magistri Anthonii denidel p
pe collegiū de quoqueret in. Interti-
gnio cathedre commorantis quod fini-
tum est . xiii die septembris anno salu-
tis domini . M.cccc.lxxxvii.

A la fin d'une édition latine des Épîtres d'Horace qu'il publie le 28 octobre 1498, il indique son adresse d'une autre manière en disant que la maison de Maître Denidel est presque voisine des Écoles de Décret (*Magister Anthonius Denidel cujus edes ferme e regione Scholarum Decreti sitnate sunt*). Il fait valoir en même temps les soins qu'il a apportés à la correction du texte auquel il a ajouté plusieurs vers omis dans les éditions qui ont précédé la sienne, laquelle est enrichie de sommaires rendant en quelque sorte la moelle (*medulla*) de chaque épître. Cet avis final se termine par une réclame en vers :

¶ Paulo accuratius q̄ prius magister Anthonius de-
nidel cuius edes ferme e regione scholarum decreti situa-
te sunt: has horatii epistolas parisii (diligēti premissa casti
gatione) curavit imprimendas. nōnulla carmina in priscis
impressionibus omissa recolligens. brevesq̄ suprascriptio
nes annectens. quibz et medullam cuiusq̄ epistole: et per-
sonaz ad quā scribitur cognoscere est. xxvi. octobris. Anno
a natali salvatoris. Mil. cccc. xcviii.

Ad lectorem hexasticon.

Hoc opus eximium mercare numismate pauco.
Moribus utilius legimus esse nichil.
Quelibet est mire gravitatis epistola plena:
Ut flaccum reliquis vatibus ante feras.
Argumenta brevi species adiuncta tenore:
Que facilem metris dant ad venusina viam.

Vale

Denidel dit, dans cette réclame, qu'il vendra pour peu d'argent cet excellent ouvrage (*Hoc opus eximium mercare numismate pauco*) qui n'a pas son pareil à lire, comme étude de mœurs (*Moribus utilius legimus esse nichil*).

[1] C'est par erreur que les continuateurs de la *Typographie historique du vieux Paris* ont dit qu'il demeurait à l'enseigne de *la Cathédrale* et ont écrit son nom *Videl*, au lieu de *Nidel* ou *Denidel*.

Une édition petit in-quarto des *Satires de Perse*, sans date, porte sa marque. Le 1[er] décembre suivant, il imprime, pour le compte du libraire Durand Gerlier, une édition des Odes d'Horace, revue par Jean Chappuis de Bourges. On dit, à la fin, que l'édition est due aux soins de Maître Antoine Denidel, demeurant en vue des Écoles de Décret (*cura magistri Anthonii Denidel impressoris, cujus habitatio est ferme e conspectu Scholarum Decreti Parisiensis urbis, felici fine consummata sunt*). La rue Chartière, où se trouvait le collège de Coqueret, faisait suite à celle de Saint-Jean-de-Beauvais, où étaient les Écoles de Décret; la rue du Mont-Saint-Hilaire séparait ces deux rues [1].

Denidel s'associe avec de La Barre, maître ès arts comme lui et bourgeois de Paris (*in artibus magister ac civis Parisiensis*). Ils impriment, au collège de Coqueret, le poème de l'évêque Thibault, intitulé : *Physiologus circa duodecim animalium naturas allegorice expositas*. Sur le titre, on voit la première marque de Nicole de La Barre. (Voir fac-similé, p. 300.) Denidel a imprimé, avec son associé, un ouvrage de Bernard Lauret, président au Parlement de Toulouse.

Excellentissimi vtriusq3 iuris doctoris
egregii dñi bernardi laureti primi presiden-
tis in suprema parlamẽti curia Tholose exi-
mii Casus in quibus iudex secularis potest
manus in psonas clericoꝝ sine metu excõmu
nicationis imponere incipiunt feliciter.

Q Uoniã frequẽter intueor modernis tẽ
poribus clericos capi distringi ꝛ plerũ-
q3 iudicari a tẽporalibus iudicibꝰ siue magi
stratibꝰ: igitur vigilanti studio inuestigare cu-
raui totis ꝓ viribus an ꝛ quãdo hoc sit cõ
licitũ scilicet laycis iponere manus in pso-
nas clericorum sine metu excõmunicationis
seq3 offensa diuini iudicii.
¶ Pr smilꝰ est presupponẽdũ ꝙ iurisdictiões
sunt distincte in auten. quomo. opor. epi. et
cle. colla. j. circa principium iuncto. c. nouit.
de iudi. extra cũ ꝯcor. Jurisdicio tamẽ ec-
clesiastica maior est ꝛ excellentior tẽporali i
c. solite. de maio. ꝛ obedi. Ideo dicit impa-
tor ꝙ leges nõ dedignãt sacros canones imi
tari i auten. vt cleri. apud ꝓpriũ. epi. ꝯue. col
la. vi. iuncto. c. clerici. de iudi. ꝛ. c. cũ sccun-
dũ. de secum. nup. Qua de re vna iurisdicio
nõ debet aliam impedire vti dicto. c. nouit.
de iudi. iuncta. l. cõsulta diualia. C. de testa.
aii.

dole Jac. de arẽ. dicit ꝙ sic p. l. lucius. qui po.
in pigno. Cũ dñs meus ꝯpñs Frãciscus ď py-
sis determinauit ꝯtrarium p. l. j. ff. solu. mrimo
¶ Quero vtrũ tutor teneat alere vxorem ꝛ ma
trẽ pupilli egentis ex. e ꝙ sic in. l. j. post prin-
cipium. ff. ď iure. Quero vltra tutor est paup
nec h3 vnde se alat vtrũ debeat ali ď bonis ip
sius pupilli: dico ꝙ sic in. l. j. §. si pupillꝰ. ff. ď
iure. ¶ Quero an alimẽta sit pstãda de pecunia
a deducta ex venditione rerum ex fructibus
earũ: dic ꝙ ex fructibꝰ debentur alimenta ex
redditibus vt. l. iii. §. modũ. ff. vbi pupil. edu
debe. ꝛ. l. imperator. in fi. ff. ad trebel. ¶ Sed
pcto de vno testator reliquit alimenta aliqui-
bus pupillis vsq3 quo peruenissent ad puber-
tatem ad qđ tẽpꝰ essent pstanda alimenta. dic
eo ꝙ de hoc est casus in. l. in cla. ff. co. li. et de
hoc ibi plene tractaui materiam hanc.

¶ Explicit tractatus de alimẽtis editꝰ
per dominũ Bartholum legũ doctorẽ

¶ Impressum parisius in collegio de coque-
ret per Anthonium denidel et Nicholaum de
barra in artibus magistros.

[1] « Cette petite rue, qui existe encore aujourd'hui, mais à l'état d'impasse, se dirige du nord au sud, ayant pour point de départ le carrefour Saint-Hilaire, où se voyait autrefois le Puits Certain, et pour aboutissant la rue de Reims, sur laquelle se profilent les bâtiments récemment annexés à l'institution Sainte-Barbe et au lycée Louis-le-Grand. » (*Topographie historique du vieux Paris*, par A. Berty, continuée par Tisserand et Platon, région centrale de l'Université, p. 50; ouvrage cité.)

Ce livre, qui tranche la question des cas particuliers dans lesquels le juge séculier peut mettre la main impunément sur les personnes ecclésiastiques sans crainte d'excommunication, se termine par le traité *De Alimentis*, du jurisconsulte Barthold. La marque de Nicole de La Barre est placée au verso du dernier feuillet. Le volume, de format petit in-octavo, se trouve à la Bibliothèque Mazarine; c'est le seul exemplaire que nous en ayons pu trouver jusqu'à présent. Denidel et de La Barre ont encore imprimé le recueil des *Sophismata* de Buridan, petit in-quarto. La dernière page contient la fin de la table disposée à deux colonnes, et l'achevé d'imprimer :

¶ Sextū capl'm ē de hoc q voces
significant ad placitum
Tu eris asinus cras i.
Hec vox baff baptisat ii
A est ppositio iii
In ptāte mea ē q hō ē asin⁹ iiii
Tu es asin⁹ vel tu nō es hō v
Ista pōt esse v̄a/hō ē n hō vi
Tu nescis vtrū talis sit vera/hō
est asinus vii.
¶ Septimū cap. ē d mensura p q̄
ppō reputāda ē esse v̄a vel falsa
Nulla ppō vocalis est vera l.
Alt⁹ d vocali mea p in iō dicer li
Hec ppō / sortes sedz i aliq̄ tpe :
ē v̄a i quo toto tēpore sortes non
sedet iii.

Tot sūt ppōes v̄e q̄t sūt false x
Ego dico falsum xi.
De⁹ ē z q̄d copulatiā ē falsa xii
Sortes scit ppōnē scriptā in pa-
riete esse dubiam xiii.
Sortes sedet vel disiūctiua scri-
pta i pariete ē platōi dubia. xiiii
Alicui pponit ppō dubia xv
Tu videbis negatiue xvi.
Tu ptīcies me in aquā xvii.
Sortes vult comedere xviii
Sortes maledicit platoni xix
Sortes optat malū platoni xx
¶ Sophismata doctissi buridai
nouissime p mgr̄m Anthoniū de-
nidel z Nicolaū de barra i artib⁹
magros parisi⁹ ipressa feliciter
expliciunt.

Ces trois impressions ne sont pas datées. Voici l'alphabet du caractère avec lequel elles sont composées. C'est le même que celui qui servit à l'exécution des premiers livres d'Antoine Denidel :

A B C D D E F G H J L M N O P
Q R S T V X Y
a b c d e f g h i k l m n o p q r z s o t u v x y z
ff fi ff ft q̄ â b⁹ d c⁹ p q ō d⁹ ē c⁹ z g̃ g̃ gl d
h i l l⁹ m̄ m⁹ m̄ ñ ō p p p q̄ q q̃ q q f p f⁹ f t t q
t⁹ rl ū ⁊ . / = ( ) : ¶

L'association de Denidel avec de La Barre doit avoir cessé dans les premiers mois de 1497, car nous voyons ce dernier établi rue de la Harpe, devant *l'Escu de France*, le 2 avril 1497, date à laquelle il publie la *Vie du terrible Robert le Dyable*; puis il modifie sa marque.

Antoine Denidel s'associe ensuite avec Robert de Gourmont. Ils impriment ensemble le poème latin du pseudo Pindare sur la guerre de Troie :

Publii Omeri historici poete clarissimi pidaro tē
pte haud indocto egregia belli troiani traductio
nouis optimis qȝ caracteribȝ limaqȝ castigatiōe
diligenter emēdata feliciter incipit.

IRam pande mihi · Pelide diua superbi
Tristia que miseris iniecit funera grais
Atqȝ animas fortes heroū tradidit orco.
Latrantumqȝ dedit rostris voluerūqȝ trahēd os
Illorum exangues inhumatis ossibus artus
Conficiebat enim summi sententia regis
Pertulerant ex quo discordi pectore pugnas
Sceptriger atrides: et bello clarus Achilles:
Quis deus hos ira tristi contendere iussit
Latone et magni proles iouis: ille pelasgum
Infestam regis pestem in precordia misit:
Implicuitqȝ graui danaorum corpora morbo:
Nam quondam Chryses solemni tempora vita
Implicitus rapte fleuit solatia nate:
Inuisosqȝ dies inuisaqȝ tempora noctis
Egit: et assiduis impleuit vocibus auras.
Postq̄ nulla dies animum merore leuabat
Nullaqȝ lenibant patrios solatia fletus
Castra petit danaum: genibusqȝ effusus atride
Per superos regniqȝ decus miserabilis orat.

Cette impression fut achevée le 15 des calendes de mars 1498, date correspondant au 15 février 1499 (n. st.) :

Homeri historici clarissimi traductio exametris
versibus Pyndari haud indocti ad institutionē
filii sui parrhisiis impressa est sumptibus propri
is ac opera industriaqȝ. Anthonii denidel in arti
bus magistri necnō roberti gourmont prope col
legiū decoqueret cōmorātiū Anno a Christo na
to · M.CCCC.iiii.xx.xviii. xv. kalendas
martii Vale.

Cum bona fortuna ꝗ feliciter.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sur le titre se trouve la marque de Denidel, qui, dès la première page de texte, avertit le lecteur que le livre est imprimé avec de nouveaux et excellents caractères (*novis optimisque caracteribus*) et que la correction ne laissera rien à désirer (*limaque castigatiore diligenter emendata*).

Nous donnons ci-dessous l'alphabet de ce nouveau caractère; c'est une bâtarde française de 12 points :

A A B C D E F F G H I J I M N O P Q R S T T

abcddefghiklmmnnopqrꝛsſtuvxyz . : : ( ) ff ſſ ſt

ā bꝰ ꝯ ē l lꝰ n̄ nꝰ ō oꝰ p̄ ꝑ ꝓ pꝰ q q̇ ꝗ q̄ qꝫ r̄ rꝰ ꝛꝰ t tꝰ ū ꝟ

Les Principes en françoys, dont nous avons vu un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sont imprimés avec ces mêmes caractères. Ce petit livret de grammaire, composé de 4 feuillets seulement, de format petit in-quarto, se vendait dans les dépendances du collège de Tréguier, à Paris. Sur le titre figure la marque d'Antoine Denidel.

Parmi les autres impressions exécutées avec ces mêmes caractères, citons le poème de Fausto Andrelini, intitulé *Livia*. La marque de Robert de Gourmont, tirée en rouge, se trouve sur le titre, et le collège de Tréguier ou Triguet est indiqué comme le lieu où se vendaient les exemplaires (*venales reperiuntur in collegio Trigueti*).

Dans une édition sans date de l'École de Salerne (*Regimen Sanitatis Salerni*), Denidel donne encore, conjointement avec Robert de Gourmont, son adresse au collège de Triguet (*in collegio Trigueti*).

Ce collège était situé au carrefour formé par les rues Frementel et Saint-Jean-de-Latran, à l'intersection des rues Chartière et Saint-Jean-de-Beauvais, en face de la rue du Mont-Saint-Hilaire. Son emplacement était donc en vue des Écoles de Décret et tout près du collège de Coqueret, comme l'indiquait Antoine Denidel.

A la fin du commentaire de Guy Jouveneau (*Guidonis Juvenalis*) sur les élégances latines de Valla, qu'il a imprimé pour Jean Petit, le 8 octobre 1497, Denidel fait suivre son adresse de ce mauvais jeu de mots sur son nom :

Defecans Nisu Delictum Denidel
Syllaba notificat hæc dicta triplex.

La marque de Denidel porte une targe avec ses initiales A D retenues par des lacs d'amour. Saint Nicolas et sainte Catherine soutiennent cette targe surmontée de l'écusson barré de Bourbon. Le tout sur fond étoilé.

Le cadre est orné de fleurs et de grotesques sur fond criblé; au bas est inscrit le nom de l'imprimeur : M[aître] Anthoine Denidel :



Hos catherina viros tutabitur et nicolaus
Hoc ipressa loco qui simulachra gerent

Cette marque est parfois tirée en rouge. D'autres fois, elle est accompagnée de ces deux vers latins :

Hos Catherina viros tutabitur et Nicolaus
Hoc impressa loco qui simulachra gerent.

Antoine Denidel a donné une troisième adresse, *à la Corne de Cerf,* au Mont Saint-Hilaire près le collège de Coqueret, en 1500 :

¶ Expliciunt epistole ornatissime maximo artificio ad uti-
litatem iuuenū studiosorꝫ composite: impresseqꝫ Parisius
Anno domini Millesimo. CCCCC. Per anthonium deni-
del in artibus magistrum. Prope collegiū de coqueret in In
tersignio cornu cerui commorantem.

Sur le titre, on trouve la marque de Robert de Gourmont, son associé. *La Corne de Cerf* resta ensuite la demeure et l'enseigne des de Gourmont.

Le 19 décembre, Denidel publie le *Tractatus Consequentiorum* de Martin Le Maître, dont nous reproduisons l'achevé d'imprimer, copié sur celui de l'édition donnée par Baligault six ans auparavant, en 1494. (Voir p. 194.)

Sacre pagine ac naturalis philo p
fessoris acutissimi Magistri martini
magistri in vera diuaqz nominaliū
via consequentiis finis impolitus ē
quas. Anthonius denidel in artis
busm agistec necnon ciuis parisi=
ensis: in monte sancti hylarii in In
tersignio cornu cerui prima con=
currente cū mixto caractere exara=
uit anno memente reparationis.
M.CCCCC. pxima luce vero de
cembris elaudele decimam nonam

Les fontes de Denidel ressemblent à celles de Bocard et de Baligault, avec quelques différences, cependant. Il a employé ce caractère de 14 points :

A B C C D E F G H J L M N O P

Q R S T U X

a b c d d e f g h i l m n o p q r z s s t u v x y z

ff fl ſſ ſt q̃ ā b⁹ ꝯ d̃ ē ī i⁹ m̄ ñ m⁹ n⁹ ō ꝑ ꝓ p̄ q̄

ꝗ q̇ z⁹ r̄ ꝑ ſ⁹ ſ̄ t̄ t̄ ū q̃ q̃ d⁹ b⁹ ſ̄ ſt⁹ . : / ⁄

Un autre caractère plus petit diffère très peu de celui de ses premiers livres et se reconnaît à la lettre M capitale, qui est différente. (Voir p. 260.)

A B C D E F G H J L M N O O P Q

R S T U X

a b c d d e f g h i j k l m n o p q r z s s t u v x y z

ff fl ſſ ſt q̃ . ā b⁹ b̄ ꝯ c⁹ d̃ ē e⁹ t g̃ g̃ g⁹ h̄ h̄ ī i⁹ ſ l⁹

m̄ m⁹ n̄ n⁹ ō p̄ ꝑ ꝓ p̄ q̄ q̇ ꝗ r̄ r̄ ꝑ ſ t̄ t̄ t̄ ū ẜ ſt : ⁄ ⁄ ()

Le *Tractatus Consequentiarum* est imprimé avec une petite lettre de somme dont une fonte se trouvait en 1497 chez Jean Morand. (Voir p. 218.)

Denidel n'a guère imprimé que des traités de théologie, des grammaires ou des livres pédagogiques. Son nom ne paraît plus après 1501.

CHAPITRE XXXVIII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE THIELMAN KERVER

(1497-1500)

Les débuts de Thielman Kerver à Paris comme libraire. — Son association avec Georges Wolff avec lequel il s'établit imprimeur. — Il se spécialise dans les livres d'heures illustrés. — Beauté de ses caractères et de ses illustrations. — Emplacement exact de son atelier. — Impression du *Compendium de Francorum gestis*, de Robert Gaguin. — Habileté de Kerver.

Thielman Kerver, libraire et imprimeur, était originaire de Coblentz (*Confluentinus*). Il débuta à Paris comme libraire, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne,* et commença par publier des livres d'heures, dont il fit ensuite sa spécialité.

Kerver eut recours à Jean Philippe pour imprimer ses premiers livres d'heures, mais les caractères et l'important matériel d'illustration étaient sa propriété. Ses planches, qui sont des plus remarquables, suffisent seules à établir sa réputation artistique.

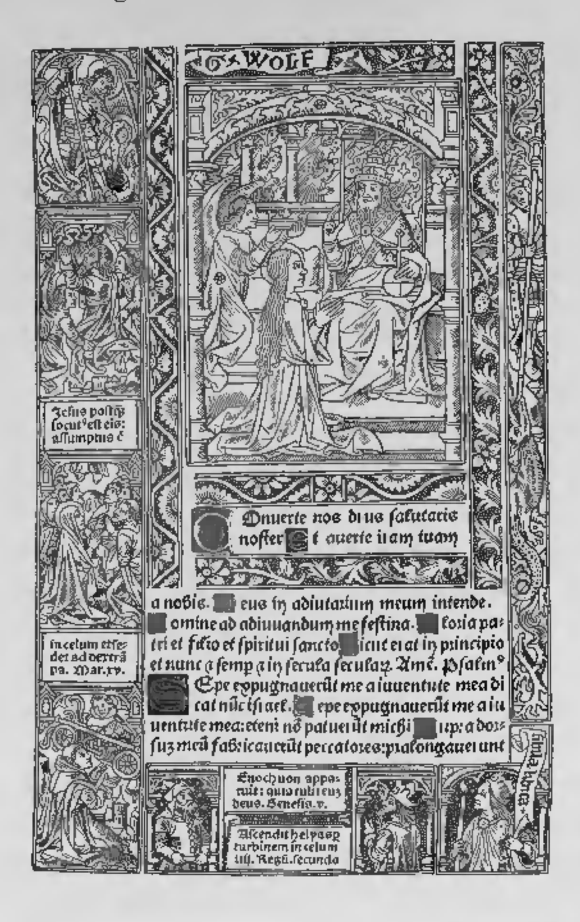
En 1497, Kerver publiait deux éditions des Heures à l'usage de Rome; l'une est datée du 15 juillet, l'autre du 20 décembre.

On connaît encore des Heures de la Vierge à l'usage de l'Église de Salisbury, en Angleterre (*Hore beate Marie Virginis secundum usum Sarum*), qui ont été imprimées la même année (*anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo*), sans indication de mois et de quantième d'achèvement; elles portent sur le titre la marque de Thielman Kerver.

On trouve, à la fin, une mention qui indique que l'édition fut imprimée pour Jean Richard, marchand libraire à Rouen (*pro Johanne Ricardo mercatore librario Rothomagi*), qui en partagea les exemplaires avec Kerver. Cette édition est décrite dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1615, n° 160), d'après la *Bibliotheca Spenceriana* (IV, 512).

En 1498, Kerver s'associe avec Georges Wolff, qui complète son matériel d'illustration et lui apporte de nouveaux caractères. Kerver s'établit alors définitivement imprimeur.

Parmi les livres qui sont sortis des presses de Kerver, citons en première ligne des Heures à l'usage de Rome, datées du 28 octobre 1498.



On remarque, dans ces pages, les élégantes bordures signées de G. Wolff. Nous avons reproduit, dans le chapitre consacré à l'atelier de ce dernier imprimeur (p. 102-103), quatre d'entre elles, qui représentent les sujets suivants : *l'Annonce du Messie aux Bergers, la Présentation au Temple, la Descente du Saint-Esprit* et *l'Homme flagellé par le Diable.*

Nous donnons ci-dessus la page du *Couronnement de la Vierge.*

On trouve, ci-dessous, le titre de cette édition à la marque de Kerver, et, à côté, la dernière page avec l'achevé d'imprimer.

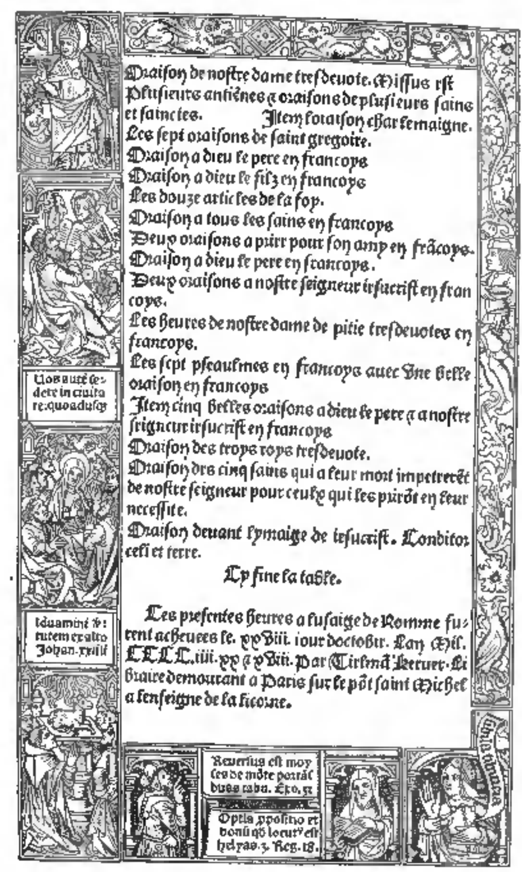
Dans la bordure à compartiments du titre, on voit le Christ, saint Michel, saint Jean-Baptiste, les apôtres Pierre et Paul, saint Sébastien; au bas, des religieuses en prière et la sibylle delphique.



·THIELMAN·KERVER·

Hore intemerate Virgis marie secūdū usum Romanū totaliter ad longū sine reqre: cū pluribꝰ orationibus in gallico et latino

Jesus soit en ma teste et mon entendement
Jesus soit en mes yeulx et mon regardement
Jesus soit en ma bouche et en mon parlement
Jesus soit en mon cueur et en mon pensement
Jesus soit en ma vie et en mō trespassement. Amē



Oraison de nostre dame tresdeuote. Missus est
Plusieurs antiēnes et oraisons de plusieurs sains et sainctes. Item loraison charlemaigne.
Les sept oraisons de saint gregoire.
Oraison a dieu le pere en francoys
Oraison a dieu le filz en francoys
Les douze articles de la foy.
Oraison a tous les sains en francoys
Deux oraisons a prier pour son amy en frācoys.
Oraison a dieu le pere en francoys.
Deux oraisons a nostre seigneur iesucrist en francoys.
Les heures de nostre dame de pitie tresdeuotes en francoys.
Les sept pseaulmes en francoys auec une belle oraison en francoys
Item cinq belles oraisons a dieu le pere et a nostre seigneur iesucrist en francoys
Oraison des troys roys tresdeuote.
Oraison des cinq sains qui a leur mort impetrerēt de nostre seigneur pour ceulx qui les prirōt en leur necessite.
Oraison deuant lymaige de iesucrist. Conditor celi et terre.

Cy fine la table.

Les presentes heures a lusaige de Romme furent acheuees le. xxviii. iour doctobre. Lan Mil. CCCC. iiii. xx et xviii. Par Thielmā Keruer. Libraire demourant a Paris sur le pōt saint Michel a lenseigne de la licorne.

La marge principale de la dernière page est occupée par saint Nicolas, avec les enfants légendaires; Dieu remettant à Moïse les tables de la Loi; le Saint-Esprit descendant sur la Vierge et les disciples de Jésus, et enfin l'agneau de l'Apocalypse. Au bas, à droite, la sibylle tiburtine occupe le compartiment d'angle.

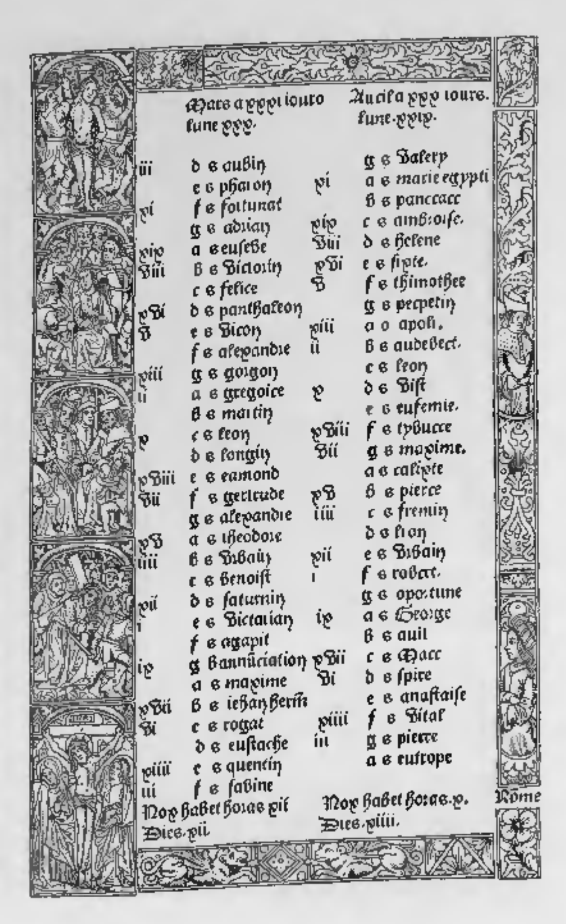
Voici les pages du calendrier; les mois s'y trouvent deux par deux.

Janvier-Février. — Le Seigneur dans sa gloire est placé au commencement de l'année comme pour la bénir. Au-dessous, saint Étienne avec ses attributs de diacre; viennent ensuite saint Antoine marqué du tau, sainte Agnès, et enfin saint Sébastien dont le corps est transpercé de flèches.

Ianuier a.xxxi iour lune.xxx — Feurier a.xxviii iours lune.xxix

iii a La circoncision — b e brigide
b octa.s.estiene — xi c La chandeleur
xi c e geneuiefue — xix f e blaise
d — viii g e auertin
xix e e symeon — a e agathe
viii f Lepyphanie — xvi b e amant
g e saulueur — v c e helene
xvi a e lucian — d e salomon
v b e amador — xiii e e aubert
c e guillaume — ii f e scolace.
xiii d e saturnin — g e seuerin
ii e e faron — x a e eulalie
f e fremin — b e iulien.
x g e felix — xviii c e Valentin.
a e mor — vii d
xviii b e marcel — e e iulien.
vii c e anthoine — xv f e donace
d e prisce — iiii g e elouff
xv e e somer — a e eleuthe.
iiii f e sebastian — xii b e front
g e agnes — i c e ghencien
xii a e Vincent — d e pierre
i b e emerenciane — ix e e policarpe.
c e babile — f e Mathias.
ix d e pol — xvii g e s. ulin.
e e policarpe — vi a e felix
xvii f e iulien — b e aubert
vi g e agnes — xiiii c e rommain.
a e Valeri
xiiii b e blaise — Nox habet horas xiiii. Dies.x.
iii c e mitran
Rôme Nox hz horas.xvi. Dies.viii.

R — a ij

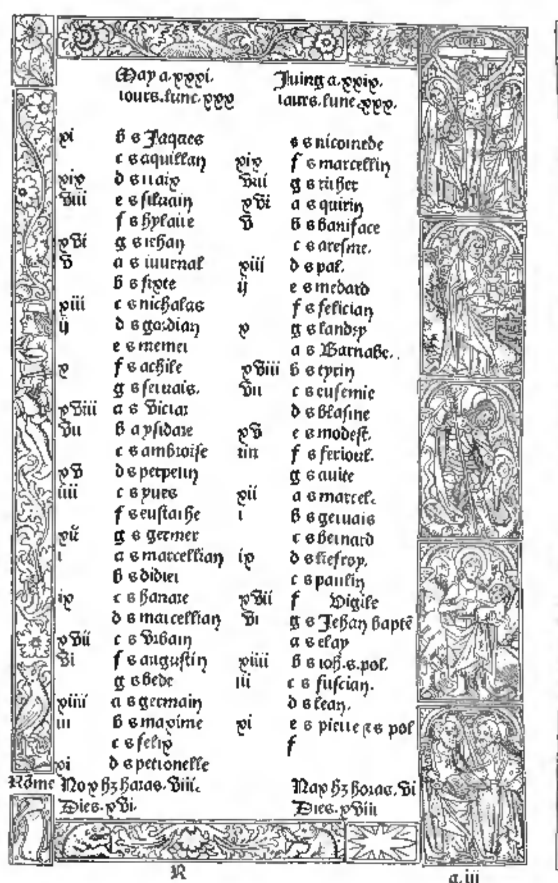


Mars a xxxi iours lune xxx. — Auril a xxx iours. lune.xxix.

iii d e aubin — g e Valery
e e phaion — xi a e marie egypti
xi f e fortunat — b e panccace
g e adrian — xix c e ambroise.
xix a e eusebe — viii d e helene
viii b e Victorin — xvi e e sixte.
c e felice — v f e thimothee
xvi d e panthaleon — g e perpetin
v e e Vicon — xiii a e apoll.
f e alexandre — ii b e audebert.
xiii g e gorgon — c e leon
ii a e gregoire — x d e Vist
b e martin — e e eufemie.
x c e leon — xviii f e tyburce
d e longin — vii g e maxime.
xviii e e eamond — a e calixte
vii f e gertrude — xv b e pierre
g e alexandre — iiii c e fremin
xv a e theodore — d e leon
iiii b e Urbain — xii e e Urbain
c e benoist — i f e robert.
xii d e saturnin — g e oportune
i e e Victorian — ix a e George
f e agapit — b e auil
ix g Lannunciation — xvii c e Marc
a e maxime — vi d e spire
xvii b e iehan herm — e e anastaise
vi c e rogat — xiiii f e Vital
d e eustache — iii g e pierre
xiiii e e quentin — a e eutrope
iii f e sabine
Nox habet horas xii Dies.xii. — Nox habet horas.x. Dies.xiiii. — Rôme

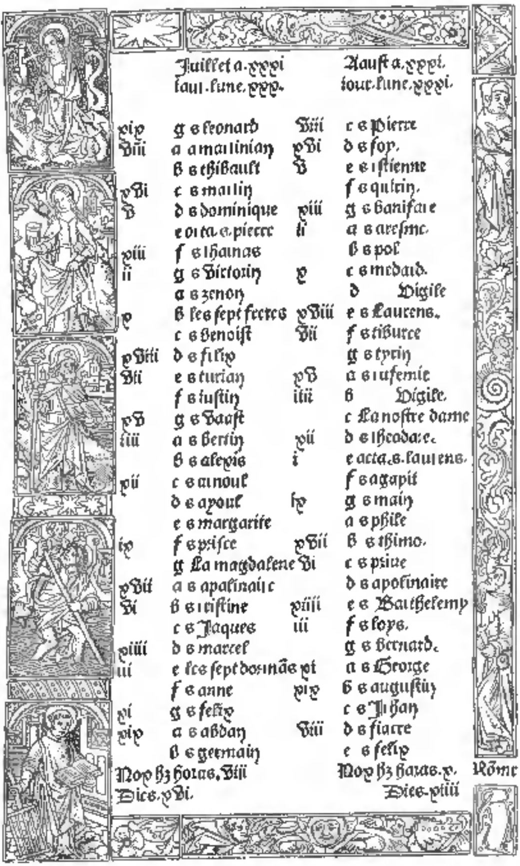
Mars-Avril. — Les principales scènes de la Passion, qui tombe l'un de ces deux mois, occupent les cinq compartiments de la grande marge : la Flagellation; Jésus couronné d'épines est salué ironiquement comme roi des Juifs; il comparaît devant Ponce Pilate; le Christ portant sa croix; au bas de la marge, le Sauveur crucifié.

Mai-Juin. — Pour la fête de l'Invention de la Croix, on a répété la même composition qu'au mois précédent : le Crucifiement; viennent ensuite : saint Jean l'Évangéliste portant une des coupes de la colère divine dont parle l'Apocalypse; l'archange Michel; saint Jean-Baptiste tenant un agneau avec nimbe crucifère, et les apôtres saint Pierre et saint Paul :



	May a. xxxi. iours. lune. xxx		Juing a. xxix. iours. lune. xxx.
xi	b s Jaques		e s nicomede
	c s aquillan	xix	f s marcellin
xix	d s croix	viii	g s riffier
viii	e s siluain	xvi	a s quirin
	f s hylaire	v	b s boniface
xvi	g s iehan		c s aresme.
v	a s iuuenal	xiii	d s pal.
	b s fixte	ij	e s medard
xiii	c s nicholas		f s felician
ij	d s gordian	x	g s landry
	e s memer		a s Barnabe.
x	f s achile	xviii	b s cyrin
	g s seruais.	vii	c s eufemie
xviii	a s victor		d s blasine
vii	b a ysidore	xv	e s modest.
	c s ambroise	iiii	f s feriol.
xv	d s perpetun		g s auite
iiii	c s pues	xii	a s marcel.
	f s eustache	i	b s geruais
xii	g s germer		c s bernard
i	a s marcellian	ix	d s liefroy.
	b s didier		c s paulin
ix	c s honore	xvii	f Vigile
	d s marcellian	vi	g s Jehan bapte
xvii	c s Vrbain		a s eloy
vi	f s augustin	xiiii	b s ioh. s. pol.
	g s bede	iii	c s fuscian.
xiiii	a s germain		d s lean.
iii	b s maxime	xi	e s pierre et s pol
	c s felix		f
xi	d s petronelle		
Rome	Nox hz horas. viii. Dies. xvi.		Nox hz horas. vi Dies. xviii

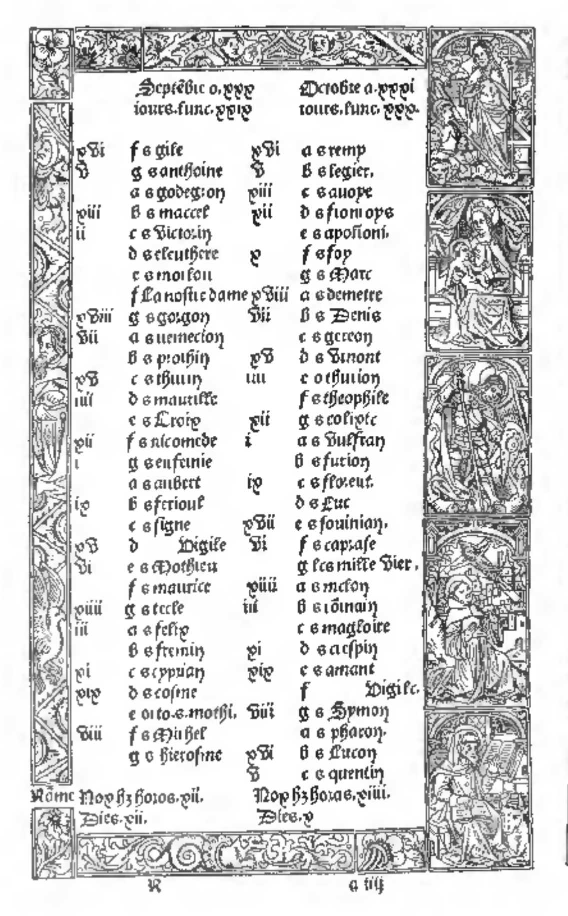
R a.iij



	Juillet a. xxxi iours. lune. xxx.		Aoust a. xxxi. iour. lune. xxxi.
xix	g s leonard	viii	c s Pierre
viii	a a martinian	xvi	d s foy.
	b s thibault	v	e s estienne
xvi	c s martin		f s quirin.
v	d s dominique	xiii	g s boniface
	e octa. s. pierre	ii	a s aresme.
xiii	f s thomas		b s pol
ii	g s victorin	x	c s medard.
	a s zenon		d Vigile
x	b les sept freres	xviii	e s Laurens.
	c s benoist	vii	f s tiburce
xviii	d s felix		g s cyrin
vii	e s turian	xv	a s eufemie
	f s iustin	iiii	b Vigile.
xv	g s vaast		c La nostre dame
iiii	a s bertin	xii	d s theodore.
	b s alexis	i	e octa. s. laurens.
xii	c s arnoul		f s agapit
	d s ayoul	ix	g s main
	e s margarite		a s phile
ix	f s prisce	xvii	b s thimo.
	g La magdalene	vi	c s prive
xvii	a s apolinaire		d s apolinaire
vi	b s cristine	xiiii	e s Barthelemy
	c s Jaques	iii	f s loys.
xiiii	d s marcel		g s bernard.
iii	e les sept dormans	xi	a s George
	f s anne	xix	b s augustin
xi	g s felix		c s Jehan
xix	a s abdon	viii	d s fiacre
	b s germain		e s felix
	Nox hz horas. viii Dies. xvi.		Nox hz horas. x. Dies. xiiii Rome

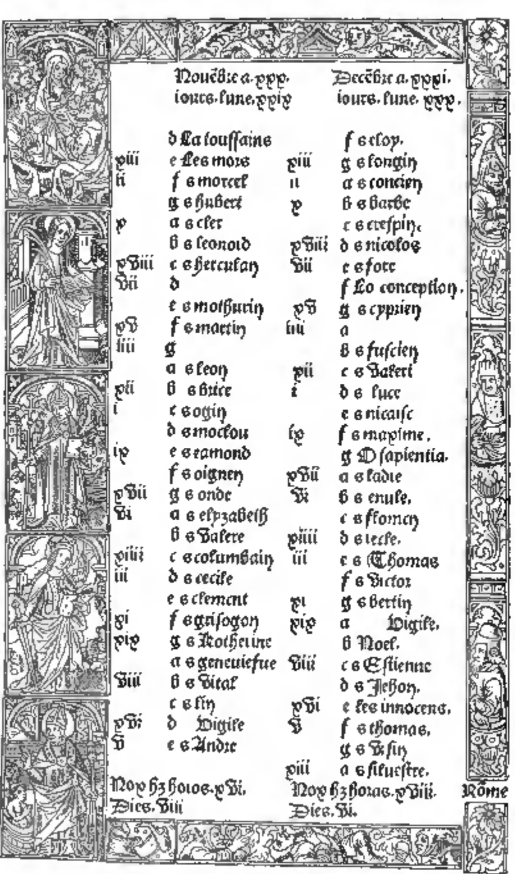
Juillet-Août. — Le premier des cinq compartiments de la marge principale est occupé par sainte Marguerite; ensuite on voit sainte Madeleine tenant le vase à parfums qui lui servit à l'ensevelissement du Christ; au-dessous, saint Jacques en pèlerin; ensuite vient saint Christophe portant sur ses épaules l'Enfant Jésus, et enfin saint Laurent tenant le gril de son martyre.

Septembre-Octobre. — La Résurrection du Christ occupe la partie supérieure de la marge; le compartiment d'au-dessous représente la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus; l'archange saint Michel terrassant le démon vient ensuite; puis saint François portant les stigmates du Crucifiement de Jésus; la place du bas est occupée par l'évangéliste saint Luc.



	Septēbre a. xxx iours. lune. xxix		Octobre a. xxxi iours. lune. xxx.
xvi	f s gile	xvi	a s remy
v	g s anthoine	v	b s legier.
	a s godegron	xiii	c s auope
xiii	b s marcel	xii	d s fiomoys
ii	c s Victorin		e s apolioni.
	d s eleuthere	x	f s foy
	c s moiſon		g s Marc
	f La nostre dame	xviii	a s demetre
xviii	g s gorgon	vii	b s Denis
vii	a s nemecion		c s gereon
	b s prothin	xv	d s venont
xv	c s thiuin	iiii	c s thurion
iiii	d s maurille		f s theophile
	c s Croix	xii	g s coliste
xii	f s nicomede	i	a s Vulfran
i	g s eufemie		b s furion
	a s aubert	ix	c s florent.
ix	b s ferioul		d s Luc
	c s signe	xvii	e s fouinian.
xv	d Vigile	vi	f s caprase
vi	e s Mathieu		g les mille vier.
	f s maurice	xiiii	a s melon
xiiii	g s tecle	iii	b s romain
iii	a s felix		c s magloire
	b s fremin	xi	d s crespin
xi	c s cyprian	xix	e s amant
xix	d s cosme		f Vigile.
	e oito. s. mothi.	viii	g s Symon
viii	f s Michel		a s pharon.
	g s hierosme	xvi	b s Lucon
		v	c s quentin
Rōme	Nox hz horos .xii. Dies .xii.		Nox hz horas .xiiii. Dies .x

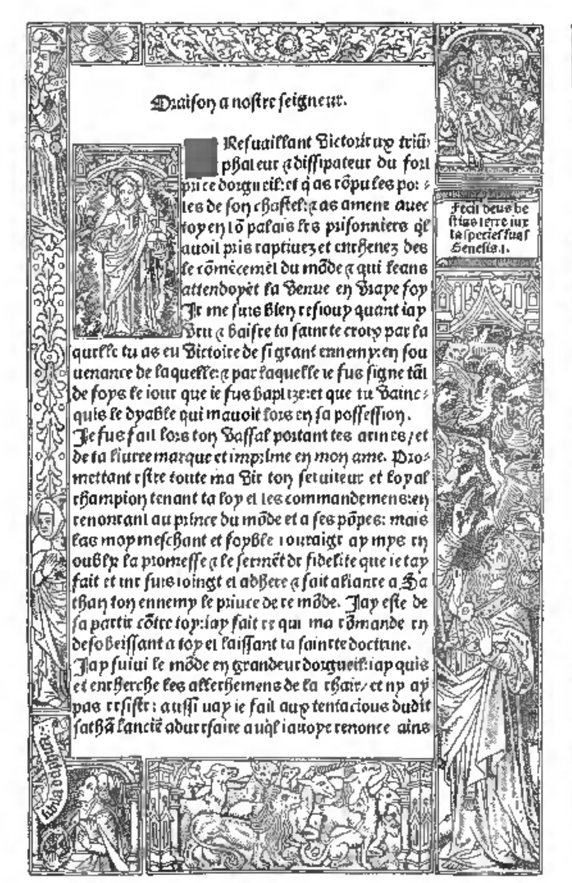
R   a iiij



	Nouēbre a. xxx. iours. lune. xxix		Decēbre a. xxxi. iours. lune. xxx.
	d La toussaine		f s eloy.
xiii	e Les mors	xiii	g s longin
ii	f s morcel	ii	a s concien
	g s hubert	x	b s barbe
x	a s cler		c s crespin.
	b s leonoid	xviii	d s nicolas
xviii	c s herculan	vii	e s fote
vii	d		f La conception.
	e s mathurin	xv	g s cyprien
xv	f s martin	iiii	a
iiii	g		b s fuscien
	a s leon	xii	c s Valeri
xii	b s brice	i	d s luce
i	c s ogin		e s nicaise
	d s mockou	ix	f s maxime.
ix	e s eamond		g O sapientia.
	f s oignen	xvii	a s ladre
xvii	g s onde	vi	b s enule.
vi	a s elyzabeth		c s fromen
	b s Valere	xiiii	d s tecle.
xiiii	c s columbain	iii	e s Thomas
iii	d s cecile		f s Victor
	e s clement	xi	g s bertin
xi	f s grisogon	xix	a Vigile.
xix	g s Katherine		b Noel.
	a s geneviefue	viii	c s Estienne
viii	b s Vital		d s Jehan.
	c s lin	xvi	e les innocens.
xvi	d Vigile	v	f s thomas.
v	e s Andre		g s Vsin
		xiii	a s silvestre.
	Nox hz horos .xvi. Dies .viii		Nox hz horas .xviii. Dies .vi. Rōme

Novembre-Décembre. — On trouve en tête la descente du Saint-Esprit sur la Vierge et sur les Apôtres, peut-être par allusion à la fête de tous les saints; sainte Cécile portant la palme du martyre est placée au-dessous; un saint évêque vient ensuite; puis sainte Catherine d'Alexandrie, portant le glaive et la couronne royale; enfin, saint Nicolas.

Les grandes illustrations qu'on voit en tête des offices et les bordures qui les accompagnent, rappellent le style des Heures de Pigouchet. Ce sont les mêmes sujets, quelquefois copiés l'un sur l'autre, mais traités d'une autre façon avec des variantes qui en font une œuvre différente. On en peut juger par les spécimens suivants du texte et des pages illustrées :



Oraison a nostre seigneur.

Resuaillant Victorieux triũphaleur & dissipateur du fort prince dorgueil: et q̃ as rõpu les portes de son chastel: & as amene avec toy en tõ palais les prisonniers q̃l avoit pris captiuez et enchenez des le cõmẽcemẽt du mõde & qui leans attendoyẽt ta venue en grant desir. Je me suis bien resiouy quant iay veu & baise ta sainte croix par laquelle tu as eu victoire de si grant ennemy: en souvenance de laquelle: & par laquelle ie fus signe tãt de foys le iour que ie fus baptize: et que tu vainquis le dyable qui mavoit lors en sa possession. Je fus fait lors ton vassal portant tes armes/ et de ta livree marque et imprime en mon ame. Promettant estre toute ma vie ton serviteur et loyal champion tenant ta foy et tes commandemens: en renoncant au prince du mõde et a ses põpes: mais las moy meschant et foyble iouvrier ay mys en oubly la promesse & le sermẽt de fidelite que ie tay fait et me suis ioingt et adhere & fait aliance a Sathan ton ennemy le prince de ce mõde. Jay este de sa partie cõtre toy: iay fait ce qui ma cõmande en desobeissant a toy et laissant ta saincte doctrine. Jay suivi le mõde en grandeur dorgueil: iay quis et encherche les allechemens de la chair/ et ny ay pas resiste: aussi nay ie fait aux tentacions dudit sathã lancien adversaire auql iavoye renonce ains



Deus in adiutorium meum intende. Domine ad adiuvandum me festina. Gloria patri et filio. Sicut erat. Hymnus. Memento salutis auctor q̃ nostri quõdã corporis ex illibata Virgine nascendo formam sumpseris. Maria mater gratie mater misericordie tu nos ab hoste protege & hora mortis suscipe. Gloria tibi dñe q̃ natus es de Virgine cũ patre et sctõ spũ

Les marges de la page de l'*Oraison à Nostre Seigneur* contiennent l'Ensevelissement du Christ et Dieu créant les oiseaux et les animaux.

L'autre page représente une grande gravure de *la Nativité* : l'Enfant Jésus est couché dans les plis du manteau de la Vierge. *Le Baiser de Judas* occupe un des compartiments de la grande marge.

La composition représentant *l'Adoration des Mages* est remarquable par ses détails. La marge principale contient des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : saint Jean l'Évangéliste; Samson emportant les portes de Gaza; la Résurrection de Jésus et le prophète Jonas. Dans la petite marge se trouve saint Georges; dans l'angle, la sibylle libyque.



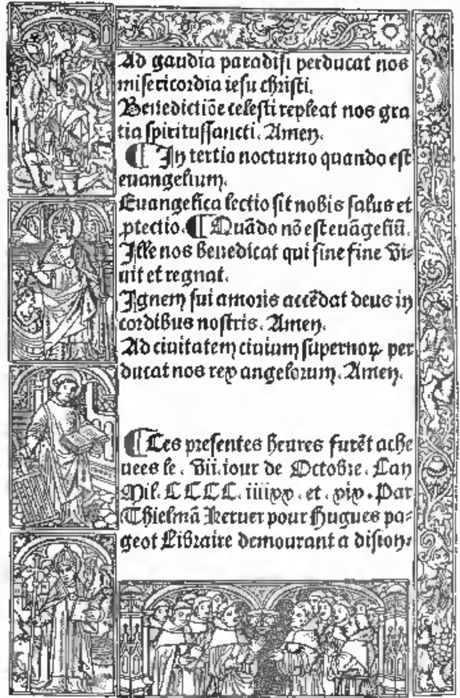


L'autre page nous montre *le Baiser de Judas;* au dernier plan, Jésus sur la montagne des Oliviers. Dans la grande marge, on distingue saint Jean-Baptiste et la Visitation; dans l'angle, la sibylle cimmérienne.

Kerver n'a pas seulement imprimé des livres d'heures pour son propre compte, il en a fait plusieurs pour des confrères de Paris et du dehors.

Voici des Heures de la Vierge à l'usage de Chalon-sur-Saône, qu'il a imprimées en 1499 pour Hugues Pageot, libraire à Dijon[1] :





Ces Heures rappellent tout à fait la manière de celles que le libraire-éditeur Simon Vostre faisait exécuter à la même époque.

[1] Hugues ou Huguenin Pageot, d'abord relieur en 1488, ensuite libraire à partir de 1490 à Dijon, en la paroisse Notre-Dame, courait les foires, où il vendait ses livres. En 1488, il adresse requête aux mayeur et eschevins de Dijon en modération d'impôt : « Supplie très humblement Huguenin Paigeot, pouvre relyeur de livres demourant en la paroiche Notre-Dame, qu'il vous plaise lui modérer la somme de deux francs à laquelle de l'impost que on lieve pour l'ayde de xl m. fr. ouctroyé au Roy nostre Seigneur il a esté imposé. » On lui fit remise de trois gros, le 7 mai 1488. (Archives municipales de Dijon, L 669.) — Huguenin Pageot, libraire de la paroisse Notre-Dame en 1490, non marié, « est la moitié du tems hors de ceste ville ès foires pour ses affaires ». (Archives municipales de Dijon, L 669.) — Dans les requêtes en diminution d'impôts, de 1491 à 1494, figure encore Hugues Pageot, n'ayant « aucune pratique sinon de vendre des livres, ce qui n'est pas suffisant pour l'entretenement de son mesnaige ». (Archives municipales de Dijon, L 670.) — En 1496, on lui accorde une réduction « attendu qu'il est veuf ». (Archives municipales de Dijon, L 674.) — Depuis, Hugues Pageot paraît avoir réussi dans ses affaires, car son nom ne figure plus dans les demandes de ce genre, et il fait imprimer à Paris, pour son compte, les Heures de la Vierge à l'usage de Chalon citées ci-dessus, qui parurent au mois d'octobre 1499.

Nous donnons ci-dessous des fac-similés des *Heures à l'usaige de Paris,* que Kerver imprima l'année suivante pour Guillaume Eustace :





On trouvera dans le *Manuel du Libraire,* de Brunet (t. V, col. 1615-1628), la liste des éditions des diverses Heures connues pour être sorties des presses de Kerver. C'est surtout pendant les vingt premières années du XVIe siècle qu'il a le plus produit.

Les Heures à l'usage de Rome de 1497, ainsi que d'autres, donnent l'adresse de Kerver sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne.*

Cy fine la table de ces preſentes heures
imprimees Par Thielmā Keruer pour Gil
le Remacle liegoys demourant ſur le pont
ſaint Michiel a lenſeigne de la Licorne.

Gilles ou Gillet Remacle, Liégeois, aurait repris la boutique de Kerver sur le pont Saint-Michel, comme l'indique ce fac-similé.

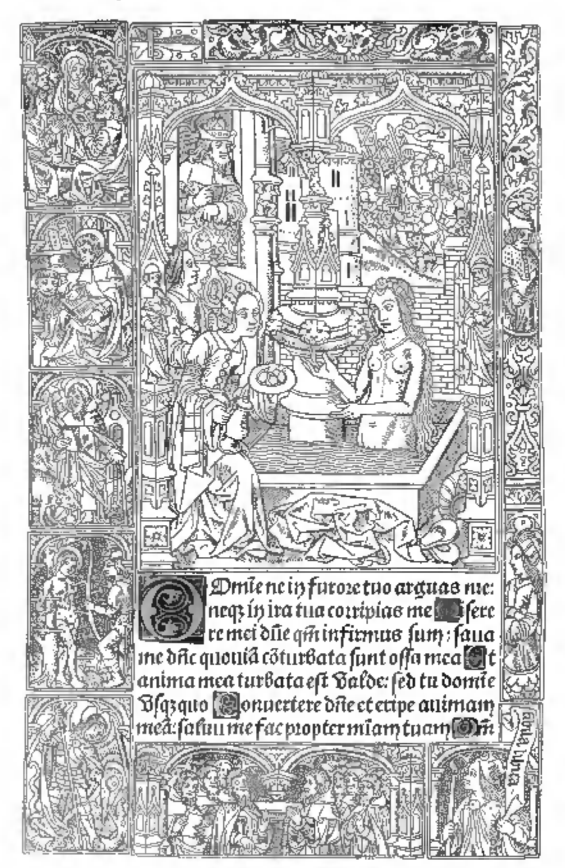
Des Heures au même usage, non citées par Brunet, furent achevées en septembre 1499. Ces Heures sont d'une richesse supérieure encore aux précédentes. On en trouve, ci-après, plusieurs fac-similés.

> Les presentes heures a lusaige de Rōme
> furent acheuees le .xvi. iour de Septembre
> Lā Mil.CCCC.iiiixx.et.xix. Par Thiel
> man kerver Libraire demourant a Paris
> en la rue des maturins deuant lostel de clu
> gny au coing de Serbone ou fut le pōt saint
> Michiel a lenseigne de la Licorne.

Dans cet achevé d'imprimer, Kerver donne l'adresse de son imprimerie, rue des Mathurins, au coin de la rue de Sorbonne, en face l'hôtel de Cluny[1].

[1] C'était la maison du *Plat d'Étain*, rue des Mathurins. Kerver, qui n'en était alors que locataire, en devint plus tard propriétaire. Il l'acheta 1,000 livres tournois payées comptant à Robert Le Riche, suivant acte en date du 4 février 1510 (n. st.), dont voici un extrait : «Par devant Loys Berthelemy et Jaques Delaunay, notaires du Roy nostre dit seigneur, de par luy establis ou Chastellet de Paris. Fut présent en sa personne Robert Le Riche, filz de feu Michel Le Riche, en son vivant garde de la Monnoye de Paris et de feue Ambroise Chenard, sa femme, jouissant et usant de ses drois si comme il disoit, lequel afferma par vérité que de son propre héritage qui lui estoit et advenu et escheu par le trespas et succession dudict feu Michel Le Riche, son père, et par partage et division fais entre luy et ses cohéritiers dudict defunt, a luy compétoit et appartenoit, compète et appartient justement et paisiblement et non à autre, une maison, cour, corps d'ostel, derrière lieux appartenances ainsi que sort, se comporte et extend, assis à Paris en la rue du Palais du Terme, autrement dicte la rue des Mathurins, où pend l'enseigne du *Plat d'Étain*, devant et à l'opposite de l'ostel de Cluny, tenant d'une part et faisant le coin de la rue de Sorbonne, et d'autre part et aboutissant par derrière en partie au college de Sorbonne où demeure à présent maistre Michel Boullanger, et en autre part aboutissant à une petite maison appartenant audict college de Sorbonne où demeure le portier dudit Sorbonne en la censive de Saint-Benoît-le-Bestourné à Paris, chargée d'un denier tournois de cens par an sans autres charges, laquelle maison, cour, lieux et appartenances ainsi comme sort, se comporte et extend de toutes pars hault et bas devant et derrière, en long, en le fons et parfons aussi appartenans audit Robert Le Riche comme dit est. — Icelluy Robert Le Riche de son bon gré, bonne volonté, propre mouvement et certaine science, sans force, erreur, contraincte ou aulcune décevance, sur ce bien advisé, conseillé, pourveu et délibéré, si comme il disoit, recognut et confessa en la présence et par devant lesdits notaires, comme en droit jugement, par devant nous, avoir vendu, cédé, transporté et délaissé et par la teneur de ces présentes lettres vend, cède, transporte et délaisse dès maintenant à tousjurs, promis et promet garantir de livrer et défendre à ses propres coutz et despens envers et contre tous de tous troubles, debtes, lectres, obligacions, ypothecques, dons, douaires, engagemens, ventes, eschanges, cessions, transportz et de tous autres destourbiers et empeschemens quelzconques à Tielman Kerver, marchant libraire de l'Université de Paris et imprimeur de livres, bourgois de Paris à ce présent acheteur pour luy, ses hoirs et aians cause pour en joir, par ledict acheteur sesdicts hoirs et aians cause comme de sa chose, vray et loyal acquest. — Ceste vente faicte moyennant la somme de mille livres tournois que ledict Robert Le Riche en confessa pour ce avoir eu et receu dudict Tielman Kerver, et qui payée, comptée et nombrée luy a esté présens lesdicts notaires en cinq cens quarante escus d'or au soleil et le surplus en monnoye

Cette composition nous montre Bethsabée au bain. David semble concevoir le projet d'envoyer Urie au danger, comme paraît l'indiquer, au dernier plan, la bataille où ce dernier trouva la mort :



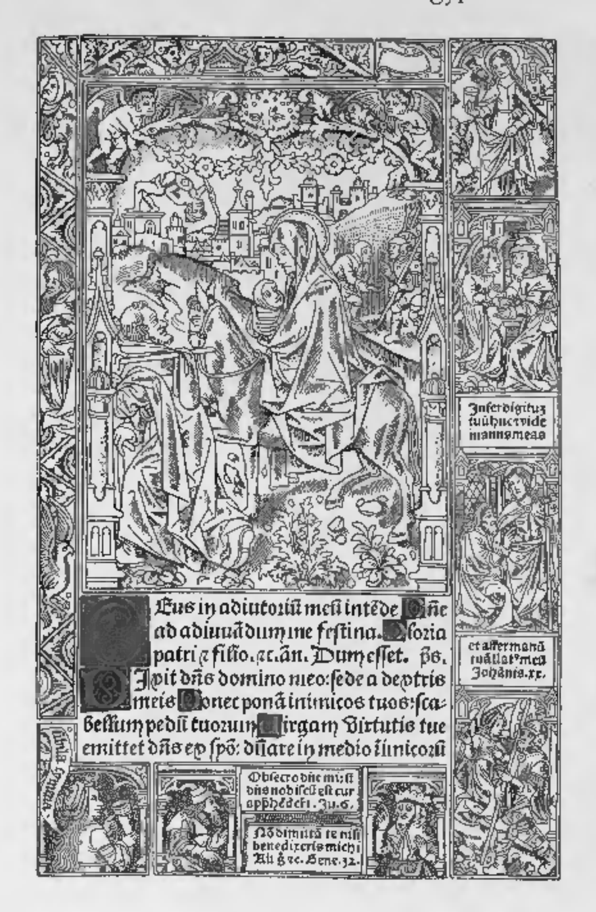


Trois épisodes de la vie de la Vierge sont d'une exécution remarquable.

Voici d'abord *la Présentation au Temple,* quarante jours après la naissance de l'Enfant Jésus. Siméon est heureux de contempler le Messie.

dont il se tint pour contant, bien payé et agréé et en quicta et en quicte à toujours sans rappel ledict acheteur, sesdicts hoirs et ayans cause et tous autres à qui en appartient, et en ce faisant, ledict Robert Le Riche, vendeur, céda et transporta et délaissa, cède et transporte audict Tielman Kerver, acheteur pour luy, ses hoirs et ayans cause, tous les drois et de propriété et de saisine, seigneurie, possession, noms, raisons, accions réelles, personnelles et possessoires, mixtes, directes, levées expresses et aultres drois quelzconques qu'il avoit. . . sur ladicte maison . . . Le mardy quart jour de fevrier mil cinq cens et neuf. » (Archives nationales, *Censier de Saint-Benoît*, S 904, fol. 110-111.)

Hérode ordonna d'égorger tous les enfants mâles de la contrée, pensant, par ce moyen, atteindre Jésus. Mais un ange apparut en songe à Joseph et lui ordonna de fuir en Égypte avec la mère et l'enfant.





La Descente du Saint-Esprit est une des planches les mieux réussies des Heures de Kerver, tant au point de vue de la disposition des personnages que de la finesse des tailles.

La Vierge est au milieu des disciples rassemblés pour la fête de la Pentecôte. Le Saint-Esprit descend du Ciel et s'arrête, sous forme de langues de feu, au-dessus des assistants.

Toutes ces planches sont entourées de marges finement illustrées, dont les sujets principaux sont tirés de l'Écriture sainte.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le Triomphe de la Mort est une composition qui peut rivaliser avec les illustrations précédentes. L'arcature, de style flamboyant, est ornée d'une statuaire de squelettes en harmonie avec le sujet principal :

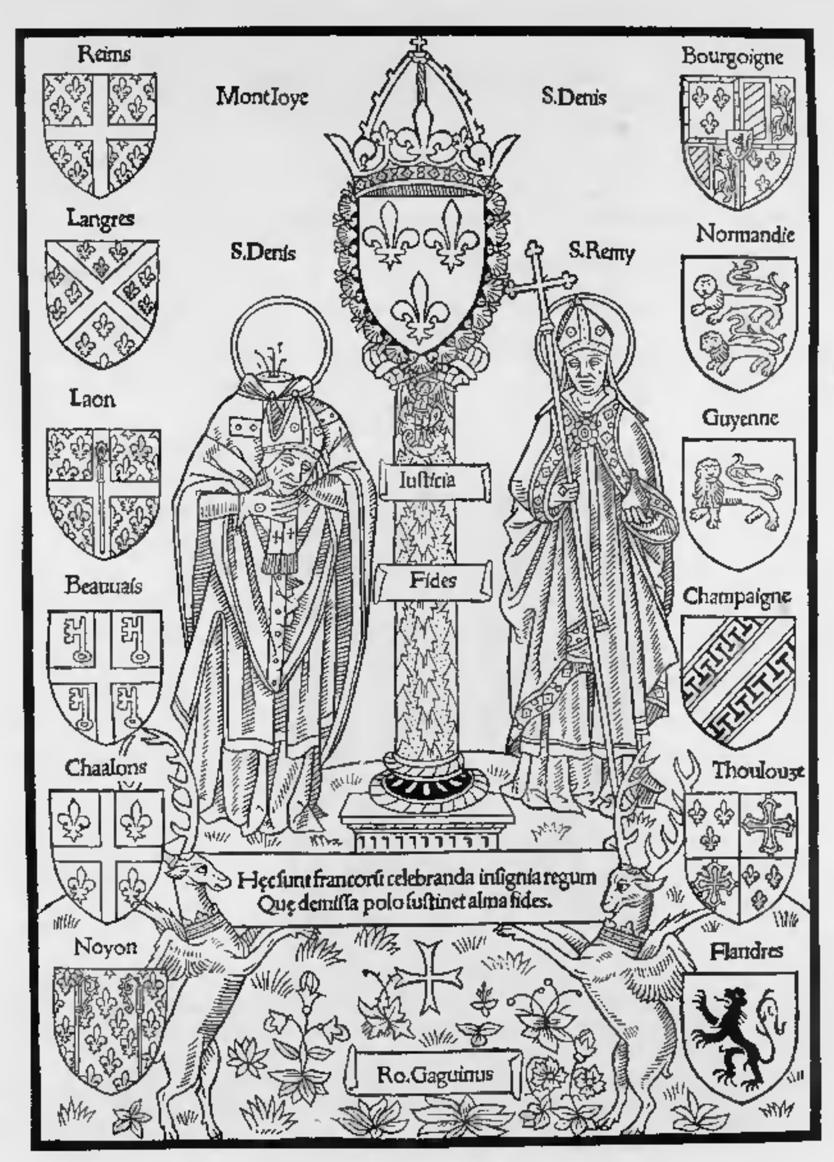


La Mort saisit un riche seigneur qu'elle terrasse, et brandit une longue flèche acérée pour le transpercer.

Au second plan, le pauvre Job, sur son fumier, semble attendre sa fin avec résignation.

Pour cette dernière gravure, le dessinateur s'est visiblement inspiré, mais en les simplifiant, de la plupart des planches relatives aux Trois Morts et aux Trois Vifs terminant presque toutes les Danses macabres éditées par plusieurs libraires de la fin du xve siècle.

Parmi les livres autres que les Heures qui sont sortis des presses de Kerver, on remarque une édition du *Compendium* ou abrégé de l'Histoire de France, par Robert Gaguin. Le titre et les légendes sont imprimés en petits caractères dans une grande gravure sur bois tenant toute la page.



36.

Dans cette planche sont représentés les insignes des rois de France, avec l'écu fleurdelisé et couronné, au sommet de la colonne de Foi et de Justice, flanquée à gauche de saint Denis portant sa tête, à droite de saint Remi tenant la sainte Ampoule; autour sont placées les armoiries des douze pairies de France. A la dernière page, on lit des vers de Josse Bade, relatant, entre autres faits, la chute du pont Saint-Michel :

Iodoci Badii Ascensii de operis huius accessione
atq3 augmento Ad lectoré: cui saluté dicit: Carmen.
Candide ne dubites iusta ęra reponere lector/
Cultius ac multo ditius exit opus.
Accessere etenim/quas gallia possidet/vrbes:
Cunctaq3 gallorum sub ditione loca.
Flandrorum comites primęua ab origine ducti:
Atq3 alia in propriis plurima functa locis.
Vndecimusq3 liber tristi cú funere Carli
Octaui: & toto funeris officio.
Mœstaq3 Parrhisiis magni disruptio pontis:
Aduentusq3 ducis causaq3 Iulliaci.
Quinadeo regum clarissima gesta duorum:
Quorum marte/potens itala terra/ruit.
Ergo agedum reducem lodoicum gallia regez
Victorem insubris conspice lęta soli.
Conspice censorez specimenq3 iuredia morum:
Et normanne tui perlege iura fori.



Pręclarissimú hoc de francorum gestis cópendiú multis notatu dignissimorum additionibus libriq3 vnius accessione locupletatú: & non segni accuratione amendis tersuz: Impressit diligens ac pitus chalcographus Thielmánus keruer in inclyto parisiorú gymnasio impésis optimorú bibliopolarum Durandi gerlerii & Ioánis parui. Anno grę qué iubileuz vocát a natali christiano. M. quingécesimo. Ad idus ianurias. Deo gratię.

Omnes cartharum cóplicationes sunt ternę.

Ce livre, qui fut achevé le 1er janvier de l'année du Jubilé 1500[1], est imprimé avec les beaux caractères romains que Georges Wolff avait apportés à Thielman Kerver.

Kerver s'est servi de deux sortes de caractères gothiques pour ses différents livres d'heures.

Le plus gros est une bâtarde de 12 points, dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X

a b c d e f g h i k l m m n n o p q r r s ſ t u v x y z

ā bꝰ c̄ ꝯ ī iꝰ l m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ṗ ꝑ ꝓ pꝰ q̄ q̇ ꝗ ꝗ̄ qꝫ r̄ ꝝ ꝑ s̄ ſꝰ t t̄ tꝰ ū v̄

R ꝯ ff ꝗ ſſ ſt . : ? = / ( )

L'autre, plus petit, de 10 points, a une très grande ressemblance avec celui d'Étienne Jehannot, dont il ne diffère que par des nuances presque imperceptibles :

A B C D E F G H I K L M N O P Q R R S T V

a b c d e f g h i k l m m n n o p q r r s ſ t u v x y z ff ſſ ſt . : ? = /

ā bꝰ ꝯ d̄ dꝰ c̄ ꝯ ī iꝰ l m̄ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ q̇ ꝗ ꝗ̄ rꝫ t t̄ tꝰ ū v̄ ꝑ

Kerver a travaillé pour son compatriote Hans, de Coblentz, pour Jean Petit, pour Durand Gerlier et pour Gillet Remacle. En 1499, il emploie la formule suivante : « Imprimé par l'art et l'industrie de Thielman Kerver, Allemand » (*Impressum arte atque industria Thielmanni Kerver Teutonis*). Il se qualifie de « typographe diligent et habile » (*diligens ac peritus chalcographus*), à la fin de l'édition du *Compendium* de Gaguin que nous venons de citer; il se décerne ensuite le titre du « plus habile des imprimeurs » et indique son pays d'origine à la fin d'une édition de Virgile : « Thielman Kerver, de Coblentz, le plus habile des imprimeurs, a imprimé ce livre et l'a achevé dans la célèbre Université de Paris » (*Campressit peritissimus calcographorum Thielmannus Kerver Confluentinus absolvitque in inclyta Parisiorum academia*).

[1] Kerver a daté ce livre selon le comput romain commençant à la fête de Noël (*a Natali Christiano*), le 25 décembre, et du jour des ides de janvier, c'est-à-dire du premier de ce mois. La chute du pont Saint-Michel, qui avait eu lieu le 25 octobre 1499, était un événement tout récent.

Thielman Kerver était marié avec Yolande Bonhomme, qui descendait d'une des plus anciennes familles de libraires parisiens. Il eut d'elle plusieurs enfants, qui tous se firent typographes et se distinguèrent dans leur métier au cours du XVIe siècle[1].

[1] Thielman Kerver mourut sans doute vers 1524 ou 1525. Sa veuve imprima en 1525. Il fit plusieurs fondations, dit La Caille. « C'est luy qui a fait faire la grande vitre qui est sur la porte de l'église de Saint-Benoist, du costé des Charniers, en 1525, où l'on voit cette marque T+K soutenue de licornes. Elle est remarquable pour estre une des plus belles vitres de Paris. » (*Histoire de l'Imprimerie*, p. 76; ouvrage cité). — Bruté, curé de la paroisse Saint-Benoît, dit que c'était « la grande vitre de la chapelle des Fonts, où il y a pour marque T+K ». (*Chronologie historique de Messieurs les Curés de Saint-Benoît;* Paris, G. Desprez, 1752, in-12, p. 45.) — « Il a fait faire aussi celle qui est au-dessus du maistre-autel de l'église des RR. PP. Mathurins, où l'on voit la mesme marque, comme aussi sur plusieurs autres ornements qu'il a donnez à ces deux églises, dans l'une desquelles il a été enterré. » (*Histoire de l'Imprimerie*, p. 76; ouvrage cité.)

CHAPITRE XXXIX

L'IMPRIMERIE À PARIS

ATELIER DE NICOLE DE LA BARRE

(1497-1500)

Antécédents universitaires de Nicole de La Barre. — Son association avec Denidel. — *La Vie du terrible Robert le Dyable.* — *La Légende dorée en françois.* — *La Vie de saincte Regne.* — La *Danse Macabre.* — Marques de Nicole de La Barre. — Ses différentes demeures.

L'imprimeur Nicole de La Barre, originaire de Soissons ou des environs (*diocesis Suessionensis*), était maître ès arts[1].

Avant de se faire imprimeur, il avait été régent, c'est-à-dire professeur enseignant en l'Université de Paris[2].

Son premier livre connu, avec date certaine, est *La Vie du terrible Robert le Dyable,* petit in-quarto de 26 feuillets, daté du 2 avril 1497.

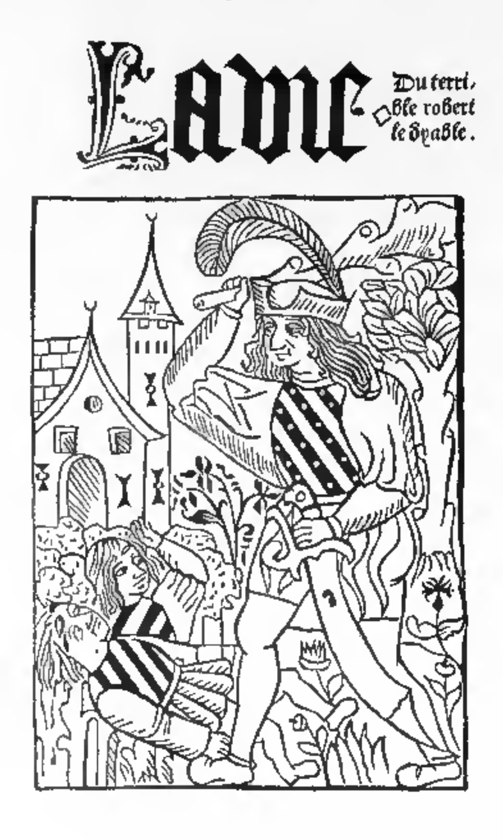
[1] Nous relevons les inscriptions suivantes de Nicole de La Barre dans le livre des nominations aux bénéfices des maîtres ès arts de Sorbonne pendant les années qui suivent : 1492. « *Rotulus nominatorum anni nonagesimi secundi die prima mensis Martii in rectoria magistri Michaelis Panyer.* De Barra. Ma. Nicholaus de Barra, in artibus magister, diocesis Suessionensis se nominat ad collationem, etc., dominorum, episcopi Suessionensis, decani et capituli ecclesie cathedralis singulorumque canonicorum ejusdem diocesis et ad collationem, etc., episcopi Carnotensis necnon domini decani et capituli singulorumque canonicorum, ejusdem ecclesie cathedralis. » — 1493. « *Sequuntur nomina nominatorum in rectoria discreti viri Cornelii de Delf... anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio die prima mensis Marcii.* De Barra. Nicolaus de Barra artium magister, diocesis Suessionensis ad collationem Rev. in Christo Patris et domini abbatis Sancti Medardi Suessionensis ordinis Sancti Benedicti. » — 1497. « *Rotulus secundus nominatorum venerabilis et scientifici magistri Johannis Bohemi alme Universitatis Parisiensis rectoris, anni Domini millesimi quadringentesimi nonagesimi septimi diei secunde mensis Marcii.* De Barra. Nicolaus de Barra in artibus magister se nominat ad collationem, etc., decani et capituli Meldensis et ad collationem episcopi, decani et capituli Laudunensis. » — (Archives de l'Université.)

[2] Cette qualité lui est donnée sous le rectorat de Robert Cornet, nommé le 4 mars 1494 : « De La Barre. Nicolaus de la Barre in artibus magister, regens ad collationem, etc., decani et capituli singulorumque canonicorum ecclesie collegiate Sancti Frambaudi de Silvanecto et episcopi, decani, capituli singulorumque canonicorum ecclesie cathedralis Morinensis. » — (Archives de l'Université.)

Nicole de La Barre demeurait, à cette date, rue de la Harpe, devant *l'Escu de France.*

La Vie du terrible Robert le Dyable, imprimée par de La Barre, est un livre dont il n'en existe plus aucun exemplaire dans les bibliothèques publiques de France; le seul que nous ayons pu découvrir de cette édition se trouve en Autriche, à la Bibliothèque impériale de Vienne.

Nous en reproduisons ci-dessous le titre ainsi que la dernière page :



La vie Du terri-ble robert le dyable.

a croistre et exaulcer la foy chzistienne. Car sans cesser il menoit guerre aux sarrazins / et les destruisoit. car il ne les pouoit aymer. Il vesquit noblemēt en grãt honneur a bonne renõmee en son viuãt par tout son pays: ainsi cōme son pere Robert: car toꝰ deux vesquirēt sainctemēt iusq̃s en la fin de leurs iours. Dieu par son infinie puissãce noꝰ doint si bien et si sainctemēt viure q̃ en la fin de noz iours noz ames puissent auec les leurs voler la sus en la gloire eternelle auec tous benoitz saintz et sainctes de paradis.

¶ Cy finist la vie de Robert le dyable Imprimee a Paris par Maistre Nicole de la barre demourãt en la rue de la harpe deuant Lescu de France. Le vingt deuxiesme iour du moys de auril Lan mil quatre cens quatre vingtz dix sept.

La gravure sur bois du titre est répétée au verso. Le texte finit au recto du dernier feuillet; il est suivi de l'achevé d'imprimer. La marque de Nicole de La Barre, renfermant son monogramme et sa devise, est placée au verso de ce feuillet.

Brunet cite de lui *Le Salve Regina en françoys fait à la louange de la glorieuse Vierge Marie,* pièce en vers de 6 feuillets in-quarto, sans date, avec une grande

figure sur bois de *l'Annonciation* au verso du titre et la marque de Nicole de La Barre à la fin. (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 100.)

Nous trouvons de La Barre associé avec Antoine Denidel, maître ès arts comme lui, à une époque qui n'est pas indiquée d'une façon précise, mais qui pourrait bien être celle de ses débuts, dès 1496, avant son établissement dans la rue de la Harpe.

Les deux associés impriment, au collège de Coqueret, le poème composé au moyen âge par un évêque du nom de Thibault, sous l'intitulé suivant : *Physiologus venerabilis Theobaldi doctoris et episcopi varia metrorum lege contextus delitentisque energie complexus circa duodecim animalium naturas allegarice expositus.*

Sur le titre de ce livret on voit la marque de Nicole de La Barre; l'achevé d'imprimer, qui est au nom des deux confrères associés, est ainsi formulé : *Impressum Parisius in Collegio de Caqueret per Anthonium Denidel et Nicholaum de Barra in artibus magistros.*

Nous connaissons deux autres produits de cette association. L'un est le recueil des *Sophismata Buridani*, petit in-quarto, sur le titre duquel on trouve la même marque de Nicole de La Barre, et qui se termine par ce colophon placé à la fin de la table : *Sophismata doctissimi Buridani novissime per Magistrum Anthonium Denidel et Nicolaum de Barra in artibus magistros Parisius impressa feliciter expliciunt.* (Voir fac-similé, p. 264.) L'autre est un volume petit in-octavo, traitant de questions spéciales de droit civil et ecclésiastique, qui commence par un ouvrage de Bernard Lauret, premier président au Parlement de Toulouse, intitulé : *Excellentissimi utriusque juris doctoris egregii viri Domini Bernardi Laureti primi presidentis in suprema parlementi curia Tholose eximii casus in quibus judex secularis potest manus in personas clericorum sine metu excommunicationis imponere incipiunt feliciter*, et se termine par le chapitre *De Alimentis*, du jurisconsulte Barthole. (Voir fac-similés, p. 263.)

L'achevé d'imprimer de ce volume indique le collège de Coqueret comme lieu d'impression (*Impressum Parisius in Collegio de Coqueret per Anthonium Denidel et Nicholaum de Barra in artibus magistros*).

Le 6 septembre 1499, Maître Nicole de La Barre achevait l'impression de *La Légende dorée en françois*, volume petit in-folio à deux colonnes de 43 lignes par page pleine, composé de 304 feuillets chiffrés. Les caractères avec lesquels ce livre est imprimé sont des fontes qui avaient déjà servi à Denis Meslier. (Voir alphabet, p. 114.)

Nous donnons ci-dessous le fac-similé du titre de *La Légende dorée* sortie des presses de Nicole de La Barre, avec l'initiale historiée qui représente Ève tenant la pomme de l'arbre du fruit défendu :


A legende Doree
en Francois nou
uellemēt imprimee a Paris.

Au verso du titre, on remarque la grande planche de *la Cour céleste* et des *Saints du Paradis,* que nous avons signalée dans *L'Ordinaire des Chrestiens* imprimé par le Petit Laurens à Paris. (Voir fac-similé, p. 119.)

Le bois de cette planche passait de main en main. Il revenait de Lyon, où il avait figuré dans une édition de *La Légende dorée* imprimée le 20 juillet 1497 par Jean de Vingle, typographe originaire de Picardie, établi dans cette ville. L'édition de Nicole de La Barre contient une quantité de petites figures de saints et de saintes qui proviennent d'une édition antérieure faite à Paris en mai 1496. Ce matériel d'illustration avait été loué ou prêté pour un temps déterminé. Après avoir utilisé ces bois dans l'édition lyonnaise, Jean de Vingle les avait renvoyés à Paris, où il les avait empruntés; ils reparaissaient dans l'édition donnée trois ans après par de La Barre.

LA LÉGENDE DORÉE EN FRANÇOIS

IMPRIMÉE LE 6 SEPTEMBRE 1499 PAR NICOLE DE LA BARRE POUR SIMON VOSTRE

Première page.

De ladvent de nostreseigneur:

¶ Cy cōmence la legende doree en fran
coys. Et premierement de ladvent de nostre
seigneur.

Advent de nostre sei-
gneur est fait par qua
tre sepmaines a signi-
fiet q̄lz sont quatre ad
uenemēs. cestassauoie
en chair/ en mort/ en
pēsee: ⁊ en iugemēt Et
de la derniere sepmai-
ne est a paine finie: pource que la gloire des
saitz qui leur sera dōnee au dernier dimēche
ne fauldra iamais ⁊ pource q̄ le p̄mier respōs
du p̄mier dimēche de ladvent a ꝯpter le glo-
ria pr̄i q̇ contiēt quatre vers peult signifier
les devātditz aduenemēs Toutesfois legli
se ne fait mention fors de deux: cestassauoir
en chair/ ⁊ au iugement: sicōme il est en loffi
ce dicelluy tēps: pour ce la est ce que la ieune
de ladvent est partie de ioye ⁊ partie de pleue.
Car poue laduenement en chaie la ieune est
dicte de ioye: poue la raison de la venue du iu
gemēt la ieune est dicte de pleur. Et poue ce-
ste chose demōstrer leglise chāte aucun chant
de ioye signifiant ladvent de misericorde et
de exultation: ⁊ aussy chāte le chant de pleur
pour laduenemēt de la terrible iustice Et en
laduenemēt en chair peuēt estre veuez troys
choses. Cestassauoie la conuenablete du ve
nir/ la necessite de la venue ⁊ le prouffit dicel
le. La conuenablete du venir est entēde e pre-
mierement de la partie de lhōme qui fut pre
mierement vaincu en la nature p le deffault
de congnoyssance divine: car adoncqnes il
cheut en mauuaises erreurs de ydolatrie/ et
pource fut il contraint de diee. Sire enlumi-
ne les yeulx ⁊c. Et puis apres vint la loy cō
mandant en laquelle il fut vaicu de nō pou-
oir comme il eust parauant crye. Il nest pas
nul qui commande sil na qui lacomplissent.
La endroit est seullement enseigne/ mais il
nest pas delivre du peche/ ne ayde a bien fai-
re par aulcune grace: et pource fut il ꝯtraint
de dire il ya bien qui commāde/ mais il nya
personne qui acomplisse. Et adoncq̄s le filz
de dieu vint conuenablemēt quant lhomme
eut este vaincu de ignorance ⁊ de impuissan-
ce: car sil fust venu auant par advēture que
lhomme eust dist quil eust eu salut p ses me-
rites: ⁊ pouece ne fut il pas agreable a la me
decine. Secōdemēt elle est entendue p la ptie
du temps: car il vint en la plante du temps,
sōt lapostre dit aux galatiēs au quatriesme
chapi.. La est venue plante du tēps. Et saint
augustin dit q̄ moult de gēs diēt, pourquoy
ne vint iesucrist auāt. Pouece q̄ la plante du
tēps nestoyt pas venue p la tēperance de ce-
luy par qui les temps sont faitz. Et quāt la
plante fut venue: il vint celuy q̄ no⁹ delivra
du temps. Et nous delivre du temps nous
sommes a venie a celle pdurablete ou il nya
nul tēps. Tiercemēt elle est entēdue de la p-
tie de la playe et de la maladie universelle.
pource que quāt la maladie estoyt universel
le cestoit chose cōuenable de y mettre medeci
ne universelle/ dont saint Augustin dit q̄ le
grant myree vit adonc la grāt maladie q̇ ge-
soit p tout le monde: cōme leglise demonstre
en septz anthiennes q̇ sont chātees en ladvēt
devāt la natiuite Et mōstre le multipliemēt
de sa maladie: ⁊ a chascun il requiert le reme
de du medecin: ⁊ aussy avāt ladvēt du filz de
dieu en chair estions ignorans ⁊ aveuglez et
obligez aux paines pdurables: serfs gens aux
diables liez de mauuaises coustumes ⁊ enue
loppez en tenebres ⁊ chassez de nostre pays: ⁊
pouece auions mestier de docteue de redem-
pteur/ de delivreur/ de soustrayeur/ de enlu
mineur/ ⁊ de saulueur: ⁊ pouece q̄ no⁹ estiōs
ignorās auions mestier destre enseignez: et
pource disons nous en la p̄miere anthienne.
O sagesse q̇ yssez hors de la bouche du hault
dieu. Sire venez no⁹ enseigner la voye de sai
gesse. mais petit proufitast cela se ne fussiōs
enseignez de luy: ⁊ se nous ne fussions point

LA LÉGENDE DORÉE EN FRANÇOIS

IMPRIMÉE LE 6 SEPTEMBRE 1499 PAR NICOLE DE LA BARRE POUR SIMON VOSTRE

Dernière page avec l'achevé d'imprimer.

De saincte Geneuiefue. Fueillet.cccliiii.

aouster la saincte dame les blez q̃lle y auoyt
si se leua vng grant orage de pluye & de vent
qui moult troubla ses ouuriers/et elle se va
mettre a terre en oraison: & incõtinẽt la pluye
cessa audit chãp/& cheoyt sur to⁹ les aultres
denuiron. Par seine alloit vne foys la sain=
cte vierge soubdainement se leua grant tem
peste de vent qui la nef grandemẽt debatoyt
& les vndes si fort la demenoyent que la nef
a bien peu estoit couuerte. Lors elle tẽdit les
mains au ciel en requerãt layde de nostre sei
gneur: & tantost la tẽpeste fut passee. Moult
daultres miracles sans nombre fist nostre sei
gneur pour lamour de la saincte/ laq̃lle ves=
quist en cest siecle plaine de vertus & de biens
plus de quatre vingtz ans: & elle trespassa le
troisiesme iour de Jãuier/puis fut enterree
au mont de Paris iadis appelle montpalder
maintenãt dit le mont saincte geneuiefue en
leglise saint pierre & saint paul: laq̃lle cõe dit
est au cõmẽcemẽt le roy loys iadis appelle clo
uys fist faire sẽterremẽt de la vierge pour q̃l
amour il fist grace a maitz prisõniers. A son
trespassement/& apres aduindrent moult de
beaulx miracles. Au sepulchre de la saincte
vierge fut aporte vng ieune hõme q̃ estoyt si
malade de la pierre q̃ ses amys nauoiẽt nulle
esperãce de sa vie/en grãs pleurs & douleurs
le amenerẽt en req̃rãt layde de la vierge/biẽ
tost apres leur oraisõ faicte la pierre sen yssit
& fut aussy sain et ioyeux cõe sil neust oncq̃s
eu maladie. Vng autre hõme y vint qui vou
lentiers besongnoyt au dimenche/ si sen pu=
gnyt nostre seigneur: car il luy fit les mains
si contraictes quil ne pouoyt besongner aux
autres iours/ il sen repentyst & renõca au pe
chie & vint au tombeau de la vierge: & illecq̃s
ploura veilla & pria deuotemẽt/le lendemain
il retourna tout sain louant nostre seigneur
et la vierge. Apres le trespassement de la be=
noiste vierge ma dame saicte geneuiefue fut
assignee vne lampe a son sepulcre en laquelle
lhuylle sourdoyt comme leaue en fontaine.

Troys belles vertus y faisoit nostre seignr
car le feu y ardoyt tousiours & lhuylle point
nappetissoit: lhuylle les malades guerissoit
ainsi comme la vierge corporellement q̃ plus
habondamment oeuure es ames par ses me=
rites espirituellement. Au sepulcre de la vier
ge vint vng homme qui de long tẽps nauoit
parle ne veu. Cõme les clercz chanterent au
commun de la messe, Illumina faciem tuam
super seruum tuum. Cestadire: sire dieu en=
lumine ta face sur ton seruiteur. Il parla et
veit par la grace de dieu et de saincte Gene=
uiefue.

¶ A lhõneur et louenge de dieu le pere tout
puissant/de la vierge Marie/ et de toute la
court celestielle de paradis/ a este acheuee de
imprimer a Paris ceste presente legende en
francoys. Par maistre Nicole de la barre de=
mourant en la rue de la harpe deuãt lescu de
frãce pour ledit de la barre/ et pour Symon
vostre libraire demourant en la rue neufue
nostre dame: a lenseigne saint Jehan leuãge
liste. Lan mil quatre cens quatre vingtz et
dixneuf/ Le sixiesme iour de Septembre.

Cette édition de *La Légende dorée* a été faite par Maître Nicole de La Barre, de compte à demi avec l'éditeur parisien Simon Vostre. La marque d'imprimeur, avec la devise *Benedicite et nolite maledicere : hec dixit Dominus,* occupe le verso du dernier feuillet :



Ce livre, la plus importante production de Nicole de La Barre, est d'une rareté extraordinaire. Depuis des années, nous le cherchions vainement dans toutes les bibliothèques de l'Europe, lorsque nous avons fini par le découvrir chez un de nos amis qui a bien voulu le céder, par notre entremise, à la Bibliothèque nationale où il ne courra plus le risque de disparaître, comme c'est le cas pour certains livres rares dont la trace est suivie quelque temps et qui finissent par s'égarer dans les collections privées.

Le 2 octobre 1499, Nicole de La Barre imprimait pour Alexandre Aliate, de Milan, alors installé devant le collège de La Marche, à Paris, un petit livre in-quarto, l'*Elegantiarum precepta,* dont voici l'achevé d'imprimer :

¶ Elegantiarũ precepta orationũ de latinis orationibus ornate cõ
ponẽdis. necnon precepta elegantiarum terminorum breuiter ex
Laurentio de valla: ⁊ aliorum dictis collecta feliciter finiunt. Im
pressum Parisius per Nicolaum de barra in artibus magistrũ: ꝑ
Alexãdro alyate de Mediolano. Cõmorãte ante collegiũ Marche
Anno domini millesimo quadringẽtesimo nonagesimonono. Die
uero secunda mensis Octobris.

Le caractère, différent de celui de *La Légende dorée,* provenait des fontes de Denidel, l'ancien associé de Nicole de La Barre. (Voir alphabet, p. 264.)

Le 30 avril 1500, Nicole de La Barre imprime, à son nom seul et à l'adresse de la rue de la Harpe, *La Vie Saincte Regne, vierge et martire.*

Le titre, en deux lignes, est suivi d'une petite figure gravée sur bois à gros traits, qui nous montre la sainte tenant la palme du martyre :





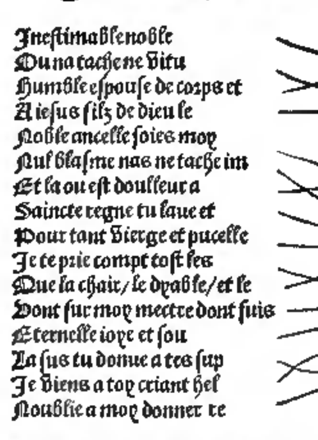
Le verso du dernier feuillet est occupé par deux petites figures sur bois, dont l'une, reproduite ci-dessous en fac-similé, représente le martyre de sainte Luce :



C'est une copie du même sujet que l'on trouve dans l'édition de *La Légende dorée,* imprimée par Jean Du Pré en 1489. (Voir t. Ier, p. 270.)

La Vie Saincte Regne est un petit in-quarto de 13 feuillets, dont chaque page contient trois strophes de onze vers; il se termine par un achevé d'imprimer donnant le nom de l'auteur, Maître Jean Piquelin, chapelain de la sainte chapelle du Palais royal, à Paris [1]. Le caractère nous a paru être celui de Denis Meslier, un peu usé, comme dans le livre précédent. La pièce de vers finale, en rimes entre-croisées et redoublées, à laquelle se mêlent des rébus, est d'une facture assez originale. En voici le fac-similé :

¶ Ad deuotionem actoris


Inestimable noble
Ou na tache ne vitu
Humble espouse de corps et
A iesus filz de dieu le
Noble ancelle soies moy
Nul blasme nas ne tache im
Et la ou est doulleur a
Saincte regne tu laue et
Pour tant vierge et pucelle
Je te prie compt tost les
Que la chair/le dyable/et le
Dont sur moy mectre dont suis
Eternelle ioye et sou
La sus tu donne a tes sup
Je viens a toy criant hel
Noublie a moy donner te

Le nom de lacteur sil vo⁹ plaist
Qui la legende a fait p mectres
Trouueres par ce grât couplet
En prenant les pmieres lettres

¶ Cy finit la legêde modame
saincte Regne vierge et martire
composee par maistre Jehan pi-
quelin/ chapellain de la saincte
chapelle du palais royal a paris
Et imprimee par maistre nicole
de la barre demourant en la rue
de la herpe a paris. Lan mil cinq
cens/le dernier iour dauril.

Ces caractères sont les mêmes que ceux du texte de *La Légende dorée*, qui provenaient du matériel de Denis Meslier.

[1] Cette édition rarissime, dont les bibliographes ne font pas mention, fait partie de la bibliothèque du baron James de Rothschild. Elle est minutieusement décrite par M. Émile Picot, membre de l'Institut, dans le Catalogue des livres composant cette collection (t. Ier, p. 285-288).

Les mauvais vers de la fin sont acrostiches. En prenant la première lettre de chacun, on trouve le nom de Johannes Piquelin :

Inestimable noble dame
Où n'a tache ne vitupère,
Humble espouse de corps et d'âme
A Jésus filz de Dieu le Père.
Noble ancelle soies moy mère.
Nul blasme n'as ne tache immonde,
Et là où est doulleur amère
Saincte Regne tu lave et monde.
Pour tant vierge et pucelle monde
Ie te pryc rompt tost les mis,
Que la chair, le dyable et le monde
Vont sur moy mectre dont suis mis
Eternelle joye et soumis.
Là sus tu donne à tes suppôts,
Ie viens à toy criant helmis,
N'oublie à moy donner repos.

Le 23 juillet 1500, de La Barre achève l'impression d'une *Danse Macabre* avec quelques petites figures sur bois, dont voici un spécimen :

¶ Cy fine la dãce macabre avecq̃s
les dictz des trops mortz et des trops
vifz. Imprimee a paris par Maistre
Nicole de la barre demourãt en la rue
de la herpe devãt lescu de france. Lan
mil. v. cẽs le xxiij. iour de Iuillet.



A la fin, on voit la marque de Tréperel pour le compte duquel l'ouvrage dut être imprimé ou qui en avait partagé les frais avec de La Barre.

Le livre est exécuté avec un caractère gothique de forme un peu carrée, dont se servaient Trèperel et Michel Le Noir, son gendre. (Voir alphabet, p. 161.) Outre les petites gravures intercalées dans le texte, on en remarque une grande, représentant *le Jugement dernier*, qui occupe toute la page et que nous reproduisons ci-dessous en fac-similé :



Cette composition du *Jugement dernier* a été exactement copiée quelques années après à Rouen, dans une édition in-quarto des *Postilles et Expositions des Epistres et Evangilles dominicalles*, qui paraît être sortie des presses de Laurent Hostingue. Le seul exemplaire que l'on connaisse de *La Danse Macabre* de Nicole de La Barre se trouve à Londres, au Musée Britannique.

Les autres livres que de La Barre a imprimés jusqu'en 1500 ne sont pas datés, à deux ou trois exceptions près. Ce sont des ouvrages latins, généralement de petits livres de théologie, de poésie latine, de dialectique ou de grammaire à l'usage des étudiants.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On voit quelquefois, au commencement ou à la fin des éditions de Nicole de La Barre, de petites figures sur bois de diverses provenances, qui n'ont pas toujours rapport au sujet du livre. C'est ainsi que l'on rencontre la scène de *la Visitation* sur les *Regulæ Decimarum* d'André l'Espagnol, sans date :



Parmi les livres de théologie qui sont sortis de ses presses, nous citerons les *Exempla sacræ Scripturæ,* datés du 20 novembre 1500, un *Psalterium cum hymnis,* de la même année, et le *Speculum Curatorum,* ou Miroir des Curés, suivi de la manière de se bien confesser, par Arthur Fillon, grand vicaire du cardinal d'Amboise et curé de Saint-Maclou de Rouen. Le volume se termine par cette admonestation en français adressée aux pécheurs endurcis :

¶ Helas chrestiens qui lisez ceste hystoire autant
voꝰ en pend a loeil. Laissez laissez tandis que avez
temps voz ordures ꝛ pechez. Nattendez plus a de
main a faire penitence. Faictez tãt que ne soyez en
ce perilleux dãger de estre eternellement damnez ꝛ
de bõne heure prenez le chemin de la gloire de pa-
radis: dieu nous la doint a tous. Amen.

FINIS.



La plupart de ces livres sont imprimés avec les mêmes caractères que ceux employés par Denidel, l'ancien associé de Nicole de La Barre.

De La Barre s'est servi d'un caractère de bâtarde de 12 points, dont voici l'alphabet, reconnaissable à la majuscule M d'une forme particulière :

A B C C D E F G H J I M N O P

Q R S T V

a b c d e f g h i l m m n ŋ o p q r ꝛ ſ s t u v x y z

ſb ff ꝓ ſſ ſt , ā bꝰ cꝰ ꝯ d̄ ē ꝛ eꝰ gꝰ ī iꝰ mꝰ n̄ nꝰ ō p̄ ꝓ ꝑ

q̄ q̇ ꝗ ꝗ̄ t̄ tꝰ : ⁊ ⸗

C'est avec ces caractères qu'il a imprimé le poème d'Henri de Settimello ou de Septmeules sur la Mauvaise Fortune :

Henrici liber introducentis pauperem a-
liquem cõtra fortunam atqꝫ philosophiã ipm̃
consolantem.

Quomodo ſola ſedet ꝓbitas⸗ flet
ingemit aſeph.
Facta velut vidua eſt que prius
vxor erat.
Cui de te fortuna querar⸗ cui neſcio⸗quare
Perfida me cogis turpia probra pati.
Gẽtibus opprobriũ ſũ crebraqꝫ fabula vulgi.
Dedecus agnoſcit platea tota meum.
Me digito mõſtrãt: ſubſannant dẽtibus oẽs;
Vt monſtrum monſtror dedecoroſus ego.
Fama ꝑ antiphraſim cãtat: multũqꝫ cachinũ
De me ludificans inopia turba mouet
Concutit a tergo mihi multa ciconia roſtrum
Hic aures aſini fingit: et ille canem.
Turba molendini ; grex furni : contio templi
In mea fecundis vocibus acta ſonant.
Si me ꝯmẽdet nazo⸗ſi muſa maronis⸗ a

Les imprimeurs de Poitiers, Bouyer et Bouchet, se sont servis, vers la même époque, d'une fonte des mêmes caractères.

Il n'y a pas d'autre titre à cet opuscule que le titre de départ se trouvant en tête de la première page reproduite en fac-similé à la page précédente. Cette impression est sans date; le nom de Nicole de La Barre n'y figure pas, mais, au dernier feuillet, on voit sa marque avec son monogramme et la devise : *Benedicite et nolite maledicere. Hec dicit Dominus :*



Cette marque, qui représente Adam et Ève dans le Paradis, est celle que de La Barre employa tout d'abord et pendant son association avec Denidel. Il la fit ensuite graver de nouveau sur le même modèle, en l'agrandissant de 7 millimètres en hauteur et en largeur et il la modifia quelque peu en ajoutant des arbres dans le fond de la perspective et en mettant son nom, M. Nicole de La Barre, au bas de la bordure. Cette marque de second état est celle que l'on voit à la fin de *La Légende dorée* et du *Salve Regina en françoys.* Nous l'avons reproduite plus haut. (Voir p. 293.)

Après avoir imprimé *La Danse Macabre,* il change de demeure et va rue Saint-Jacques, où nous le retrouvons établi *au Grant Saumon,* en face de la chapelle Saint-Yves. Il s'installe ensuite un peu plus haut, du même côté de la rue, à l'enseigne de *la Fleur de Lis couronnée* (*sub coronato Lilio*). Cette maison doit être celle marquée, sur le plan de Lenoir, à côté de *l'Écrevisse,* presque en face de *la Rose Blanche couronnée.*

A partir de ce moment, de La Barre adopte une autre marque, qu'il emploie, soit simple, soit plus complète, en l'encadrant au bas avec son nom

en entier sur une bande; les autres côtés du cadre sont feuillagés et le monogramme de l'imprimeur, soutenu par un ange *barré,* s'y trouve répété :



Il changea plus tard cette marque en une autre sur laquelle figure son enseigne de *la Fleur de Lis couronnée,* avec deux cœurs dans des nuages, aux monogrammes de Jésus et de Marie :



Dans le bas, une barre avec son nom latinisé en *De Barra* au milieu d'un cœur traversé par une flèche; au-dessus du cœur, deux têtes de mort, et au-dessous, deux os de tibias; deux anges avec un écu *barré* déroulent autour un philactère sur lequel on lit cette devise lugubre : *Mors omnibus equa* «la Mort est égale pour tous». Dans la banderolle du bas, la majuscule M, désignant son grade de maître ès arts, est suivie de la lettre N, initiale de son prénom Nicole, et se termine par son nom De La Barre, en toutes lettres.

A droite et à gauche de cette marque, on trouve quelquefois ajoutées ces sentences latines :

Procul hinc, procul este severi;
Dum fata sinunt, vivite leti.

Loin d'ici, tenez-vous loin, gens moroses. Tant que la destinée le permet, vivez joyeux.

Non habemus hic civitatem permanentem
Sed futuram inquirimus (*Paulus apostolus*).

Nous n'avons pas ici la cité éternelle, mais nous sommes en quête de la cité future (l'Apôtre saint Paul).

L'exercice de Nicole de La Barre se prolonge au XVIe siècle durant une vingtaine d'années environ. C'est pendant cette période qu'il a le plus produit. On connaît de lui des *Heures à l'usage de Langres,* qu'il a imprimées sans figures pour Martin Alexandre, libraire, son voisin, demeurant à l'enseigne de *la Croix de Bois,* près de Saint-Yves. Il s'associa temporairement avec Gaspard Philippe pour une édition du *Chasteau de Labour* de Gringore, avec illustrations. Les bois de ce livre appartenaient au libraire Simon Vostre, qui l'avait fait imprimer pour la première fois par Philippe Pigouchet, en 1499. Enfin on cite encore, parmi les principales productions de Nicole de La Barre, une édition de *La Mer des Croniques* et du *Mirouer historial de France,* par Gaguin, in-folio illustré de figures sur bois; on y retrouve des planches de *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant,* imprimée par Jean Bonhomme, en 1484.

Nicole de La Barre mourut en 1522 et fut inhumé dans l'église Saint-Hilaire, près des fonts baptismaux.

CHAPITRE XL

L'IMPRIMERIE À PARIS

LES PETITS ATELIERS

(1490-1500)

Germain Bineaut. — Jean de Coulonce. — Robin Chalot. — Michel Toulouse. — Laurent Philippe. — Jacques Moerart. — Guillaume Du Bois. — Pierre Poulliac. — Guillaume Mignart. — Guillaume Guerson de Villelongue. — Jean Driart. — Baptiste Bourguet. — Nicolas Higman. — Alexandre Aliate de Milan. — Antoine Chappiel. — Jean Poitevin. — Nicolas Desprez. — Robert Gourmont. — Gaspard Philippe. — Jacques Mérausse. — Narcisse Brun. — Ateliers anonymes.

Dans les dix dernières années du XVe siècle, à partir de 1490, on voit se créer à Paris plusieurs petits ateliers qui succèdent à d'autres précédemment établis ou qui opèrent modestement avec un caractère ayant déjà servi. Au nombre de ceux-ci, nous plaçons en première ligne Germain Bineaut ou Beneaut, imprimeur, à l'enseigne du *Saumon*, devant le Palais. Le caractère de bâtarde française de Pasquier et Jean Bonhomme passa entre ses mains après que ce dernier eut cessé d'imprimer, le 30 juillet 1490.

Le 4 octobre suivant, Bineaut faisait paraître *L'Amant rendu Cordelier en observance d'amours, composé en rime françoise*, par Martial d'Auvergne :

Imprime a paris au saulmon
deuant le pallays Par Germain
Bineaut Libraire et imprimeur
Le iiii iour doctobre Lan Mil CCCC
iiiixx et x

Cy fine lamant rendu cordelier
en lobseruance damours

D'après une indication du premier catalogue du duc de La Vallière, citée par Brunet, Germain Bineaut se serait associé temporairement avec Pierre

Levet pour une édition de format in-quarto des *Croniques abrégées des Roys de France.* (Voir t. I[er], p. 443.)

Le 20 décembre de la même année, Bineaut achevait une édition de la farce de *Maistre Pierre Pathelin*, avec les mêmes caractères :

Explicit maistre pierre pathelin
Imprime a paris au saumõ devãt le
palois par germaĩ beneaut ĩprimeur
le xx me iour de decembre
lan mil iiii c iiii xx et dix

On trouve, dans ce livre, des figures sur bois; ce sont les mêmes illustrations que celles de l'édition que Pierre Levet avait publiée l'année précédente en même temps que le *Grant Testament de Villon* :



Le bergier
bee
Pathelin
Vien ca vien
ta besongne est elle bien faicte
Le bergier
bee

Pathelin
Dea cest trop
Le drappier
Ha vous ne scaues
comment le drap est encherp
trestout le bestail est peri
cest puer par ra grant froidure



L'Amant rendu Cordelier, le *Pathelin* et *Les Croniques de France abrégées* — nous n'avons pas vu ce dernier livre — sont, jusqu'à présent, tout ce que l'on connaît de cet imprimeur. Il avait son atelier rue de la Calandre. Son fils,

Guillaume Bignaulx » ou « Bineaulx », qui figure sur le registre d'écrou du Châtelet en 1488-1489, est qualifié de « vendeur de livres imprimez » et aussi d'« imprimeur ». Il travaillait avec son père, chez lequel il demeurait [1].

Jean DE COULONCE, « demourant à Paris sur le pont Nostre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*, » s'intitule plus tard « imprimeur, libraire et marchant, demourant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Chantres* » ; il publie, à la date du 2 juillet 1492, des *Heures à l'usage de Romme*, dont nous reproduisons ci-dessous le fac-similé de l'achevé d'imprimer :

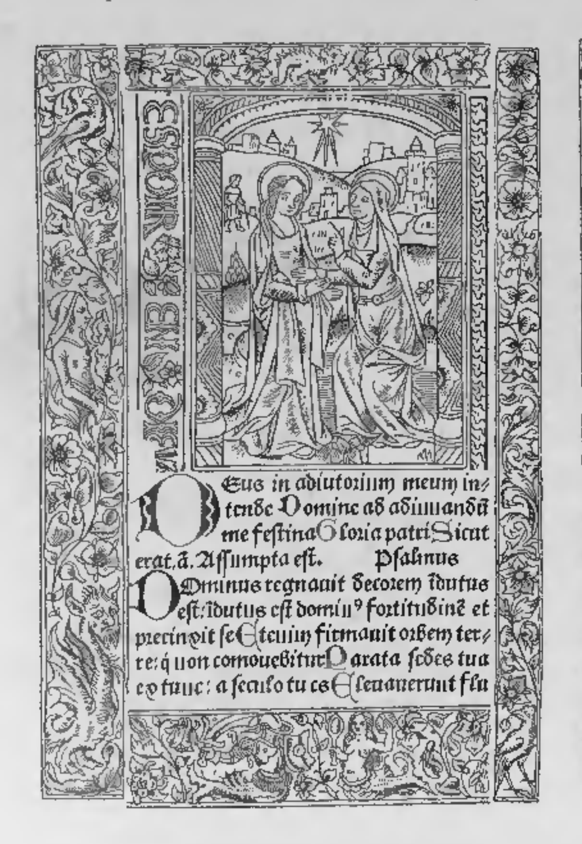
Les presentes heures a lusage de Rõ
me furent acheuees le deusieme iour de
iuillet. Lan de grace Mil quatre centz q̃/
tre vingtz et douze pour Jehã de coulõce
libraire demourãt a Paris sus le põt nr̃e
dame a lenseigne des chãtres.

Il est dit, à la fin, que le livre a été imprimé *pour* Jean de Coulonce, ce qui peut prêter à double entente. Toutefois il est certain que Jean de Coulonce monta plus tard un atelier typographique et qu'il imprima plusieurs livres d'heures, tant pour lui-même que pour des confrères [2].

[1] « Guillaume Bigneaulx, vendeur de livres de impression, demourant à la place Maubert » avait été arrêté une première fois le 2 septembre 1488 avec « Mathieu Farat, clerc libraire, demourant en la rue Saint-Victor ». Tous deux furent « amenez prisonniers par Colin Raheau, sergent à verge. C'est assavoir ledit Mathieu à la requeste dudit Guillaume parce que le premier jour de may devant passé icelluy Mathieu lui bailla un coup de dague jusques à plaie et grant effusion de sang lui estant en la rue Saint-Victor au moien duquel coup il en fut huit jours au lit comme il dit, et ledit Guillaume à la requeste dudit Mathieu pour mettre le cas au vray. Et sur ce ester à droit ». (Archives nationales, Y 5266, fol. 85 v°.) — « Guillaume Bignaulx, vendeur de livres imprimez, demourant en l'ostel de son père en la rue de la Calandre », fut arrêté une seconde fois le dimanche 28 novembre 1488. Le 6 janvier suivant, « Guillaume Bineaulx, imprimeur, demourant dans la rue de la Callandre », est arrêté avec « Maistre Jehan Houppineau, escollier, demourant en la rue du Foing », et « Ollivier de Bures, escolier, demourant en ladite rue du Foing ». Tous trois avaient été « amenez prisonniers par le guet à dix heures de nuyt parceque environ ladite heure, ilz furent trouvez près l'église des Cordeliers, rauldans sans clarté ; led. Ollivier de Bures garni d'une dague qui y est contre les criz et ordonnances ». (Archives nationales, Y 5266, fol. 199.)

[2] Brunet cite au nom de Jean de Coulonce un *Coustumier de Nivernais* du 29 avril 1503. On conserve, à l'état de fragments, à la Bibliothèque nationale, cinq livres d'heures qu'il a imprimés : à l'usage de Chartres (deux éditions, dont l'une a un calendrier de 1503 à 1520), d'Auxerre, de Poitiers et de Bourges. Ces dernières Heures, du 25 avril 1504 (n. st.), portent l'adresse de Jean de Coulonce avec le nom du libraire Guillaume Ursin. L'établissement de Jean de Coulonce comme imprimeur est probablement antérieur à ces dates et doit remonter aux dernières années du XVe siècle. Il avait une marque parlante : un écusson portant trois pigeons (*coulons*), placé devant un palmier et soutenu par deux cerfs ailés.

Les bordures de ces Heures, composées de fleurs et de grotesques, ont été empruntées à d'autres imprimeurs. La plupart d'entre elles, gravées sur cuivre, proviennent de livres d'heures que Du Pré exécuta pour Vérard.

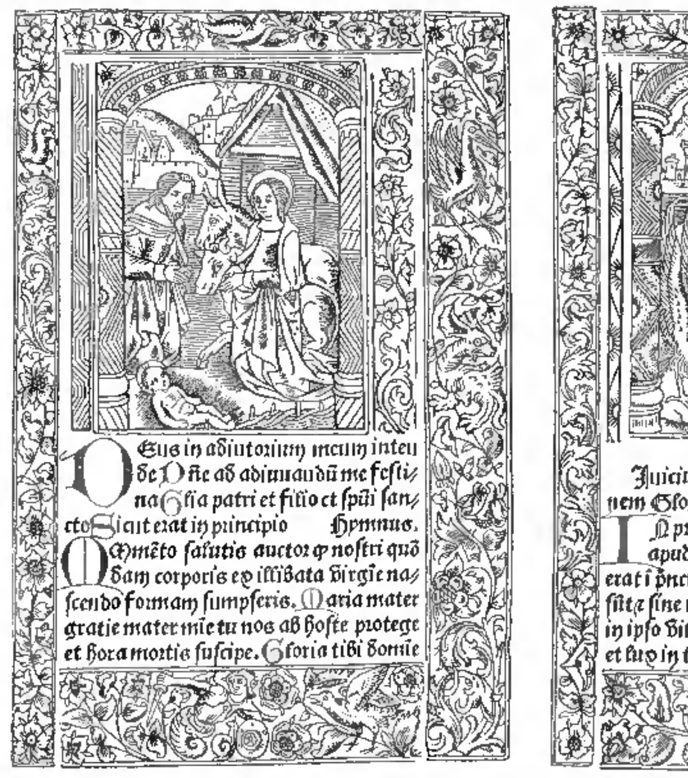

Deus in adiutorium meum intende Domine ad adiuvandũ me festina Gloria patri Sicut erat. ã. Assumpta est. Psalmus
Dominus regnavit decorem indutus est: indutus est dominus fortitudinẽ et precinxit se Etenim firmavit orbem terre: q non commovebitur Parata sedes tua ex tunc: a seculo tu es Elevaverunt flu

q natus es de vgĩe cũ prẽ et sctõ spũ ĩ sepiterna secula Amen. ã. Assũpta est. Psalmus
Deus in noie tuo salvũ me fac et in vĩtute tua iudica me Deus exaudi orõnẽ meam auribus percipe vba oris mei Qm alieni isurrexerũt adversum me et fortes qsierũt animã meã et non pposuerũt deũ ante conspectum suũ Ecce enim deus adiuvat me et dñs susceptor est aĩe mee. Auerte mala inimicis meis et in vĩtate tua dispde illos Voluntarie sacrificabo tĩ et cõfitebor noĩ tuo dñe qm̃ bonum est Qm̃ ex oĩ tribulatione eripuisti et super inimicos meos despexit oculus meus Gloria patri Ps
Benedixisti dñe terram tuam avertisti captivitatẽ iacob Remisisti iniquitatẽ plebis tue operuisti omnia pctã eorũ Mitigasti oẽm irã tuam avertisti ab ira idignatõis tue Converte nos deus salutaris nr̃ et averte iram tuam a nobis Nunquid ĩeternum irasceris nobis aut extẽdes irã tuam a generatione in generationem. Deus tu conversus vivificabis nos et plebs tua letabit ĩ te Ostende nobis dñe miam

L'une des bordures reproduites ci-dessus est reconnaissable notamment à la devise *Espoir en Dieu*, en lettres gothiques ornées, qu'on lit dans une bande latérale à la gravure de *la Visitation*. Les deux dernières lettres sont à moitié brisées dans les Heures éditées par Jean de Coulonce.

Quant au caractère, qui paraît être une fonte neuve, c'est le même que celui dont Jean Morand s'est servi, sept mois après, dans des *Heures à l'usage de Rome* qu'il imprima pour Geoffroi de Marnef. (Voir p. 209-210.) Ces types se trouvaient aussi chez Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, qui s'en sont servis notamment pour l'impression des *Nugæ Maximiani*, sans date. (Voir alphabet, p. 250.)

La plupart des figures placées en tête des offices, dont nous donnons des spécimens, paraissent avoir été gravées aussi en relief et se retrouvent dans des livres d'heures signés d'Étienne Jehannot.


Deus in adiutorium meum inten
de. Domine ad adiuuandū me festi-
na. Gloria patri et filio et spūi san-
cto. Sicut erat in principio. Hymnus.
Memēto salutis auctor q nostri quō
dam corporis ex illibata virgīe na-
scendo formam sumpseris. Maria mater
gratie mater mīe tu nos ab hoste protege
et hora mortis suscipe. Gloria tibi domīe


Initium sancti euāgelii secūdū Johā
nem. Gloria tibi domine.
In principio erat verbum et verbū erat
apud deum et deus erat verbum. Hoc
erat ī pncipio apud deū. Oīa p ipm facta
sūt et sine ipso factū ē nichil. Quod factū ē
in ipso vita erat et vita erat lux hominū
et lux in tenebris lucet et tenebre eam nō

B. I.

On ne doit pas confondre Jean de Coulonce avec Jean de Coulance ou de Cowlance, dit *maître Haus*, de Coblentz, établi libraire rue de la Harpe, à l'enseigne de *l'Asne rayé.*

Robin Chalot a publié des Heures datées du 2 juillet 1492. Nous n'avons pu retrouver ce livre, bien qu'il existe. Il a été signalé au xviii[e] siècle par Fournier, qui dit que ces Heures « furent imprimées avec des ornements gravés délicatement en bois [1] ». A cette époque, on ne savait pas que ces bordures

[1] *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver sur bois*, par Fournier le jeune, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie. Paris, de l'imprimerie de J. Barbou, 1758; in-8°, p. 59.

étaient en cuivre, comme on en a eu depuis la preuve certaine, et on en attribuait les finesses à la taille du bois. D'après la description de Brunet et la date, qui est la même que celle du livre d'heures de Jean de Coulonce, nous sommes porté à croire que c'est un tirage de la même édition fait au nom de Chalot, qui n'était peut-être que libraire. Il demeurait rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Yves,* près de la cathédrale, et nous ne le citons que pour mémoire.

Michel Toulouse ou Tholoze, imprimeur, était établi au Clos Bruneau, *à la Corne de Cerf* (*in intersignio Cornu Cervi*).

Son premier livre est un petit volume in-quarto de 30 feuillets, intitulé *Casus breves Institutionum,* qui commence sans autre titre qu'un sommaire suivi immédiatement du texte débutant par une lettre ornée :

Casus breves īstitutionū felicit īcipiūt

In noīe dñi nři iesu xpi. ¶ Ista rubrica diui
ditur in quatuor ptes. Primo ponitur inuo
catio diuini nomīs per quā deꝰ veneratʳ: ibj
In noīe dñi Secūdo ponit descriptio ipe-
rialis culmis ꝓprij et appellatiuj tāq͂ cau
sa efficiēs ibj imperator cesar Tercio poni
t cuj pñs liber dirigit ibj cupidj legū iuuētutj Quar
to ponit q̄dā rub pticulari ad mgrū proxime sequēs
ibj icipit ꝓhemiū Angelꝰ are Nō cōtinuatur ista ru-
brica qz cōtinuatio debz fierj ad proxi . l. ij . ff. de sta
tu ho Vñ cū sit principiū nichil ante se habere pt ad
quod cōtinuet . §. discipulj i proemio digestorū: et. l.
proxis de verb. sig. r pōsorius porcus

Imperatoriā

Diuidit in tres ptes principales totū hoc prohemiū
vsq ad finē licet i hoc s placēti diuidat i quiq Nā pri
mo ponit in quibꝰ debet versarj iperator Secūdo po
nit q̄lit iustinianus illud adipleuit. Tercio nos ad stu
diū exhortat. ostēdēdo fructus quj sequūt ex assiduo
studio Scdā ibj m . §. Quoꝝ Tercia ibj Sūma itaque
Iterū pma diuidit i duas ptes qz primo ponit dictum
Secūdo ponit tres casꝰ Secdā ibj Vt vtrūqz Et hoc
intēdit pro sustētatione et gubernatione reipublice
duo sūt necessaria videlz leges r arma hoc dicit vsq
ad . §. Quoꝝ vtrāq q̄ diuidit in ð ptes. pmo dicit q ipe
rator pfecte se habuit circa arma r circa leges Secū
do hoc suū dictum probat ab effectu Secdā ibj Et bel
licos/ Iterz scdā subdiuidit Nā pmo exemplificat qua
liter se habuit circa arma Secūdo circa iura Secum
da ibj ōnes vero populj Et hoc sit loco summe vsq ad

a i

L'achevé d'imprimer, un peu plus explicite que le commencement du volume, donne le nom de l'auteur des *Casus breves,* Jérôme Clair ou Clary,

professeur de droit civil et canon. Il porte la date du 15 novembre 1482, au Clos Bruneau, à l'enseigne de *la Corne de Cerf* :

Casus breues putiles ab excellẽtissiõ viro dño hiero
nymo clarisso vriusq iuris pfessore ꝯfecti sup q̃tuor li
bros Institutionũ feliciter expliciũt p michaelem tho
louze Impressorem In claustro brunello In intersi
gnio cornu ceruí cõmorãtẽ Anno salutis M CCCC
octuagesimo secundo die xv nouẽbris

Bien que cette date soit exprimée en toutes lettres, nous sommes d'avis qu'on doit lire *nonagesimo* au lieu de *octuagesimo*.

Cette impression, que nous avons soigneusement examinée, ne nous a pas semblé aussi ancienne.

En tête des chapitres on trouve des lettres ornées en traits calligraphiques à boucles gravées sur bois.

Les premières lettres ornées qui ont paru dans des livres imprimés à Paris ne datent que de 1486. D'autre part, on ne connaît aucun livre de Michel Toulouse portant une date antérieure à 1498. Une aussi grosse lacune dans son exercice serait incompréhensible.

Il a publié des livres non datés, mais en si petit nombre, qu'ils sont insuffisants pour remplir seize années. Il semble plus rationnel de faire remonter son exercice à cinq ou six années au delà, c'est-à-dire vers 1492.

Nous avons la preuve certaine qu'il demeurait au Clos Bruneau avant 1496. Le 30 décembre de cette année-là, Michel Toulouse entrait en jouissance d'une maison sise rue des Amandiers, *à l'Image Saint-Jean*, qu'il avait prise à bail de Jean Favereau, et il y transportait son atelier[1].

Par un autre acte, Michel Toulouse, «libraire et imprimeur», est autorisé

[1] «Michel Thuloze a esté ce jourduy par nous mis en possession et saisine, sauf, etc., d'une maison, court derrière, estable, galerie, cellier, appartenances et appendances assiz en la rue des Amandiers où est pour enseigne contre le mur *l'Ymage Saint-Jehan* tenant d'une part à Denis Bondis, d'autre à Pierre Le Normant, aboutissant par derrière à la vesve feu Jehan Gobelin en notre censive et seigneurie. Chargée du cens que le colège de l'Ave Maria acquitte. Chargée envers ledit colège en quarente-huit solz tournois et envers les Cordelières de Saint-Marceau en xl. s. p. de rente. Ce bail fait ausdites charges par maistre Jehan Favereau, moyennant et parmy ce que ledit preneur sera tenu doresenavant chacun an aux quatre termes à Paris acoustumez la somme de six livres tournois et que ledit Favereau tiendra la cave et une chambre oudit hostel jusques à troys ans. Et en laissant ladite chambre et cave par ledit Favereau, ledit preneur sera tenu envers luy en autres six livres tournois comme il nous est apparu par unes lettres dactées du penultime jour de décembre mil iiij^c iiij^xx et seze. Signées : de Riviers et Lelièvre, notaires.» (Archives nationales, S* 1649. *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, fol. 49 r° et v°.)

à construire devant ladite maison « deux establies saillans sur rue, oultre les alignemens sur rue »[1]. Nous connaissons de lui une autre impression faite au Clos Bruneau avec les mêmes caractères. Elle n'a pas de date. Voici les fac-similés de la première et de la dernière page de ce volume :

Fratrem suũ mgr̃m ioãnẽ chabutũ vtriusq̃ iuris baccalariũ guillermꝰ chabutus hac epistola plurima salute impartit



Quanta sollicitudine qui de philosophia vba fecerunt. hanc dilexerũt semitã que ad viam virtutis perducit. nichil arbitrantes prestãtius: esse iter mortaliũ monumẽta q̃ virtutẽ animum ornare triumphis. Quapropter õniũ carissime nõ ũq̃ ciuilis puẽturũ columẽ iuris: a ad uertẽs hãc diuersarũ quatuor semitã viarum paucis absoluere volui: quo õmis humane cõditionis passio: ad partẽ meliorẽ gressꝰ maturaret. nã satis memoria proditum ẽ. cũ ocio vna litterario operã nauaremꝰ. nostros iuueniles frenasse morꝰ. ideo ne tuorum videremur immemores beneficiorum) q̃m tales oderũt omnis) nostra tibi lanugo q̃ breuissime opusculũ tuo eloq̃ẽtie torrẽti corrigi iubet. nam ingeuij acerbitas nichil) quod quitilianꝰ precipit imitari voluit vt lima. temporis q̃ spacio laribꝰ pprijs mẽdas oculis) vt ita dicã) licet emẽdaret nã sciebat pcliuiorẽ:) aduo lũ potuisq̃ ad bonũ) cõplexionẽ esse. nec iacula liuoris vitarj posse. neminẽ cõstat: glãm sine inuidia cõparare. his missis ad causã q̃ me coegit. hec oĩm potissima ẽ. Quia vt salustiꝰ inquit: memoria nostri q̃ maxime duratura si bone artis famã querimus. cetera in auras celeres volãt. Quid delectabilius cũ corpora teneris erunt exuta medullis: gloria tamen viuãt: Quid mẽtẽ maiori dolore. terere potest: q̃ sine

Quã cernis manibꝰ littera texta meis
Ad dum cãtorẽ ligonẽn. eccl'ie mgr̃m girardũ guillot

Nunc quotiens letos decerpũt pectora lusꝰ
Gloria cum rebꝰ non caritura tuis
Et iam prima vides vanarũ culmina rerum
Aspice. ꝟ tacito. talia morte cadunt
Edita mũdanis medicamina pondere rebꝰ
Que sunt lugubres exhibitura locos

Prudẽtius de recuria lectorem paucis compellat.
Semita diuersis monstratur recta libellis
Hoc tibi sed paucis semita recta patet
Liuor cur dentes. cogis volitare per auras
Emula cũ nobis toxica sepe manent
Difficile ẽ cunctas paucis deuicẽ linguas
Inclyta sed virtus nobilitata premet

Optato sydere finit libellꝰ diuersarum quattuor viarũ p mgr̃z guill'z chabutũ cõpositꝰ ligonice ciuitatis oriumdũ. impressꝰ in claustro brunellj parisij. per michaelem toulouse in intersignio cornu cerui.

C'est un ouvrage de Guillaume Chabut de Langres, maître ès arts en Sorbonne[2], précédé d'une épître à son frère Jean Chabut, bachelier en droit civil et canon.

Le texte débute par l'initiale historiée reproduite ci-dessus.

[1] « Les jour et an dessus diz [27 août 1497] fut permis à maistre Michel Thoulouze, libraire et imprimeur, en sa maison assise en la rue des Amendiers, où pend pour enseigne contre le mur *l'Ymage Saint-Jehan*, tenant des deux coustez à Denis Bondis, aboutissant par derriere à la vesve feu Jehan Gobelin, de faire deux establies saillans sur rue, contenant chacun sept piez de long ou environ, de sept à huit poulces de saillye oultre les alignemens sur rue ou environ. » (Archives nationales. *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, S* 1649, 5e partie, fol. 100.)

[2] Guillaume Chabut (*Chabutii*), du diocèse de Langres (*diocesis Lingonensis*), inscrit en 1492 au registre de nominations aux bénéfices des maîtres ès arts. (Archives de l'Université, fol. 23 r°.)

Cette même lettre Q passe ensuite chez Félix Baligault, libraire-imprimeur, et reparaît dans une édition in-folio du *Catholicon,* imprimée par ce dernier pour Simon Vostre en 1499.

Sur le titre on voit la marque de Michel Toulouse : un écusson avec son monogramme, surmonté d'une petite croix blanche et entouré de dragons et de serpents fantastiques.

Autour on lit, dans un cadre, cette devise latine par laquelle l'imprimeur assure de sa reconnaissance éternelle la brillante Ville de Paris pour sa bonne hospitalité : *Inclita urbs Parisia in eternum manet bonis hospiciis.*





Il a donné cette marque, très réduite, sans la devise, avec cette différence que la croix est noire au lieu d'être blanche. (Voir Silvestre, *Marques typographiques,* n° 911.)



Les premières impressions de Michel Toulouse sont exécutées avec des caractères gothiques de 10 points, qui ne sont pas interlignés et qui paraissent

lourds et mal alignés. Il les a délaissés par la suite et a adopté définitivement le caractère romain.

On trouve ci-dessous l'alphabet des caractères gothiques employés par Michel Toulouse au commencement de son exercice :

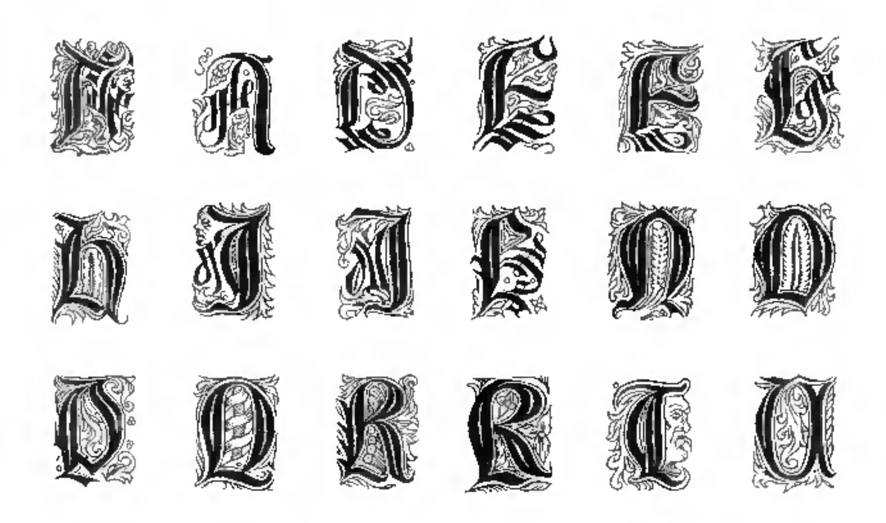
A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d ∂ e f g h i j l m n o p q r z s ſ t u v x y z ff fi ip ſſ ſt

á bᵒ b̄ ꝯ ∂ ē ꝛ ḡ ḡ h̄ ī j̄ k̄ m̄ mᵒ h̄ nᵒ ō p̄ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ q̄ ꝗ ꝗ r̄ ꝛ̄ ꝝ ſᵒ ſ̄ ſ̄ t̄

t̄ tᵒ ꝉ ū ꝰ ꝟ . : ' / ' ( )

Michel Toulouse s'est servi, dans les *Casus breves Institutionum* et dans la *Semita diversarum quatuor viarum*, des initiales ornées en gros traits de plume d'une forme particulière, dont nous donnons ici des spécimens :



Le caractère romain que Michel Toulouse a employé pour la composition du texte de ses livres est une fonte de 13 points, la même que celle avec laquelle Pierre Levet avait imprimé, en 1498, pour Jean Petit, une édition in-quarto de *L'Énéide* de Virgile et dont nous avons déjà donné l'alphabet. (Voir t. Ier, p. 450.)

C'est encore avec les mêmes caractères que Michel Le Noir imprima un Ovide et un poème du Mantouan. (Voir fac-similés, p. 170 et 172.)

Pour les notes et les commentaires de ses livres, Michel Toulouse employa concurremment un caractère romain plus petit, dont les capitales sont quelquefois mélangées avec celles du corps supérieur. On trouvera un exemple de ce mélange dans le fac-similé ci-dessous reproduit :

PROPERTII POETE PRECLARI ſſimum elegiarum opus nuperrime ſedula opera caſtigatum opus quidem procul dubio inter poetas elegiographos non mediocrem locum obtinens.



Et tanti cineres duxerit eſſe meos.
Diſcite venturã iam nũc ſentire ſenectam
Cælibis ad curas nec vaeet vlla via.
Qđ mihi detractũ eſt vr̃os accedat ad annos
Prole mea paulum ſic iuuet eſſe ſenem.
Et bene habet nunq̃ mater lugubria ſumpſi
Venit in exequias tota caterua meas.
Cam porata eſt flentes me ſurgite teſtes
Dum precium vitæ grata rependit humus
Moribus & cœlum patuit: ſi digna merendo
Cuius honoratis oſſa vehantur aquis.

Exaratum parhiſiis opera Michaelis tholoze in vico amigdalorum commorantis diui iohannis euangeliſte ef: figie ipſius edes indicante Et dioniſii ioce vicum beati iacobi icolentis cuius edes diui martini imago perſignat. Anno dñi milleſimo quadringenteſimo nonageſimono: no die vero ſexta menſis Decembris.

Il adoptait en même temps une nouvelle marque, qui est copiée sur celle de Pigouchet.

Un homme et une femme sauvages sont placés à droite et à gauche d'un pin. A la maîtresse branche de cet arbre est accroché un cartouche avec le monogramme M T sur fond criblé.

Au bas, le nom de l'imprimeur : Michiel Tholoze.

On trouve encore cette marque sur le titre d'une édition des Satires de Perse, sans date, imprimée avec les deux sortes de caractères romains que nous

IMPRIMERIE NATIONALE.

venons d'indiquer. Nous reproduisons ci-dessous le fac-similé de la dernière page de ce livre :

Pro mensura prologi persiani.

Nota duplex esse carmen Iambeum rectū videlicet & claudum Rectum habet in sedib⁹ paribus scilicet secunda quarta & sexta iambū ĩmobiliter. Insexta tamē sede pirrichium qui constat duabus breuibus admittit cum vltima sit anceps in omni ferecarmine. Tali carmine iambeo persius in prologo suo vsus non est.

Claudum vero licet in secunda & quarta se dibus habeat etiam iambum tamen in sexta sē per spōdeum aut trocheum(cum vltima indif ferens sit vt audisti) Inuenies vt patet in hoc persii prologo si diligenter examinetur hinc est ꝙ volunt multi carmen finale corrigi loco de melos nectar ponentes:primam de melos indifferentem ignorantes. Aduerte tamen ꝙ in secunda sede tribracus iambo equipolēs nō nunq̄ potest vt in hoc versu Necibicipiti. & i hoc picasꝗ docuit. In sedibus autem imperib⁹ prima videlicet tertia & quinta vltra iambum inuenitur aliquando spondeus vt ibi in primo loco Nec fonte & sic de aliis. aliquando anape stus vt hic Memini vt primus pes ē anapest⁹ & fit collisio memin vt Itē hic heliconidas est anapestus in primo Item hic hedere & cetera

Exaratum parhisiis per michaelem thoulouze in vico a- migdalorum commorantē diui Ioannis euāgeliste effigie ipsius edes indicante.

En décembre 1499, Michel Toulouse paraît s'être associé avec le libraire éditeur Denis Roce.

Leurs deux noms figurent à la fin du Properce, de cette manière : *Exaratum*[1] *Parhisiis* (Imprimé à Paris) *opera* (par l'œuvre) *Michaelis Tholoze* (de Michel Tholoze) *in vico Amigdalorum commorantis* (demeurant dans la rue des Amandiers), *divi Joannis Evangeliste effigie ipsius edes indicante* (l'image de saint Jean l'Évangéliste indique sa maison), *et Dionisii Roce* (et de Denis Roce) *vicum Beati Jacobi incolentis* (habitant la rue Saint-Jacques), *cujus edes Divi Martini imago persignat* (dont la maison se reconnaît à l'image de saint Martin).

Un autre livre sans date, intitulé : *Liber Lucii Annei Senece de formula honestæ*

[1] Le mot *exaratum* signifie littéralement « tracé », c'est-à-dire produit, exécuté à l'aide de lettres d'écriture ou de caractères d'imprimerie.

vitæ vel de quattuor virtutibus cardinalibus, est composé avec les mêmes caractères, pour Denis Roce (*pro Dyonisio Roce*). Bien qu'il ne porte pas de nom de typographe, il nous a paru être sorti des mêmes presses :

INCIPIT LIBER LVCII ANNEI
Senece de formula honestę vitę vel de quat-
tuor virtutibus cardinalibus.



Vattuor virtutũ species:
multorum sapientum sen
tentiis diffinitę sunt:qui-
bus animus humanus cõ
ptus:ad honestatem vitę
possit accedere.

Pro generali noticia presẽtis libri:ista sunt tenẽda : que cõiter circa initia librorum dicuntur. Vnde sciendum ꝙ noticia presentis libri morali phie supponitur. Et titul⁹ huius libri est. Liber Luccii Annei. Senecę de formula honestę vitę vel de quattuor virtutibus cardinalibus. Sed intentio est velle tradere librum de quattuor virtutibus cardinalibus. Sed vtilitas est: ꝙ cognitis his fructuose honestissime q; vnusquisq; suam vitam regere possit. Sed de causis est notandum. Vnde causa materialis pt; ex sequentibus. Causa autem efficiens non multum curanda est vt infra patebit de officio prudentis. Non te moueat dicentis autoritas. & c. Dicitur tamen causa efficiens venerabilis seneca. Sed causa finalis est vt ea noticia habitaui statum presentis vitę moribus gratissimis et virtutibus supremis exornare possimus: & tandem post hãc vitam ratione virtutum & per earum merita vitam sempitemam consequi mereamur. Quattuor virtutum. & c. Iste liber intitulatur liber Senecę de formula honestę vitę: de cui⁹ subiecto vtilitate & causis visum est. Vult ergo : ꝙ tãtum quattuor virtutes cardinales: per sentencias philosophorum sapientum descriptę sunt: quarum virtutum affluentia homo ad ornatus ad honestatem vitę & humanę felicitatis gloriam poterit peruenire.

Gñalia i pricipio libri cõsiderãda.

a.ii.

Quoiqu'il soit dit, à la fin du Properce, que le livre a été imprimé par l'œuvre (*opera*) commune de Michel Toulouse et de Denis Roce, nous ne pensons pas que ce dernier ait été réellement imprimeur. Selon nous, Roce n'a fait que commanditer l'atelier de Michel Toulouse; ce dernier se trouvait dans une position gênée, car nous savons qu'il avait fait un emprunt d'argent à un de ses voisins, Guillaume Guerson de Villelongue[1]. Sa situation

[1] La somme due par Toulouse à son confrère Guerson de Villelongue se trouvait comprise dans les créances de la succession de ce dernier, liquidée par acte du 31 janvier 1503 (n. st.). (Archives nationales, *Censier de Sainte-Geneviève*, S 1650, fol. 173. Voir aussi Ph. Renouard, *Guillaume Guerson de Villelongue*, article inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 avril 1897, p. 220.)

empira au point que sa maison fut vendue par autorité de justice[1]. Denis Roce devait être le véritable propriétaire du matériel de l'imprimerie, car en 1505, quelques années plus tard, après que Michel Toulouse eût été ainsi dépossédé, nous voyons un autre imprimeur de Paris, Nicolas Des Prés, de Troyes en Champagne (*Campanus Trecensis*), chez lequel passent les caractères romains de Michel Toulouse, s'intituler l'imprimeur de Denis Roce.

On cite encore de Michel Toulouse une édition du poème de Henri de Sepimeules, *De malis Fortunatis*.

En somme, c'est un typographe qui a peu produit.

Un imprimeur du nom de Laurent Philippe était établi rue Galande, en face de l'église Saint-Blaise. Il a imprimé, *le dixiesme jour de jullet* (sic) *mil cccc quatre vings et treze*, des *Heures à l'usaige de Romme*, de format petit in-quarto ou grand in-octavo.

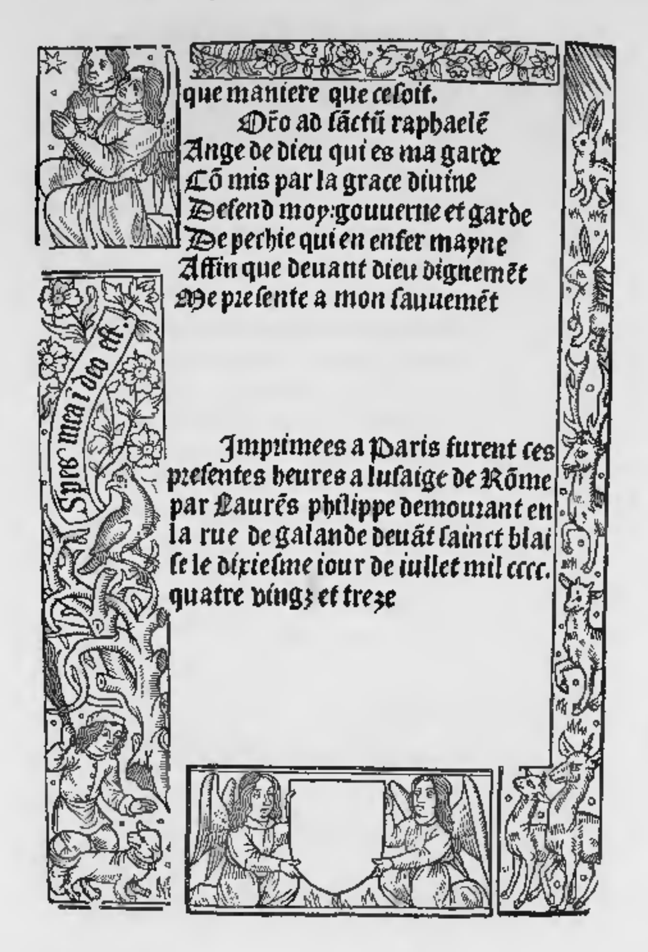
C'est un volume composé de 96 feuillets non chiffrés, à 23 lignes par page pleine, qui est décrit dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1664).

Un exemplaire de cet ouvrage, imprimé sur vélin, avec figures coloriées et capitales rehaussées d'or, se trouvait dans la célèbre collection Didot, aujourd'hui dispersée.

L'exemplaire que nous avons vu, et d'après lequel nous reproduisons les deux pages de fac-similés qui suivent, fait partie des collections du Musée Britannique. Il n'est pas colorié, ce qui permet d'étudier plus facilement l'ornementation des bordures, qui est différente de celle des livres d'heures de

[1] « Maistre Françoys Clément, grant vicaire de l'église de Paris, a ce jourd'huy esté mis en possession et saisine, sauf, etc., d'une grande maison, court derrière, estable, gallerie, celier, hault et bas, long et lé, où est pour enseigne contre le mur *l'Ymage Sainct Jehan*, qui fut et appartint à maistre Jehan Favereau, et depuis à Michel Tholoze, imprimeur de livres, le tout entretenant, les lieux comme il se comportent avecques leurs appartenances quelzconques, tant de présent que d'ancienneté, assize à Paris en la rue des Amandiers ou mont Saincte-Geneviève, tenant d'une part aux héritiers feu Denis Bondis, et d'autre à Pierre Normant ou à ses ayans cause, aboutissant par derrière à la veufve de feu Jehan Galopin, adjugée par décret audict maistre François Clément, et laquelle avoit esté mise en criée dès le lundi viii[e] jour d'avril l'an mil v et cinq après Pasques, à la requeste dudict maistre Jehan Favereau pour luy conserver douze livres tournois de rente, etc., et pour estre paié de xxvii livres unze sols tournois d'arrérages eschues au jour de Pasques v[c] cinq, etc., lesquelles commencèrent au jour de la Trinité oudit an v[c] et cinq et finirent à ce jour v[c] et six..... Comme nous est apparu par ledict décret datté du ix[e] septembre v[c] huit. » (Archives nationales, *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, S 1650, 2[e] partie, fol. 72 et 73.)

Pigouchet, de Jehannot et de Kerver. Les bordures étroites de fond sont ornées d'animaux ou de simples banderolles :

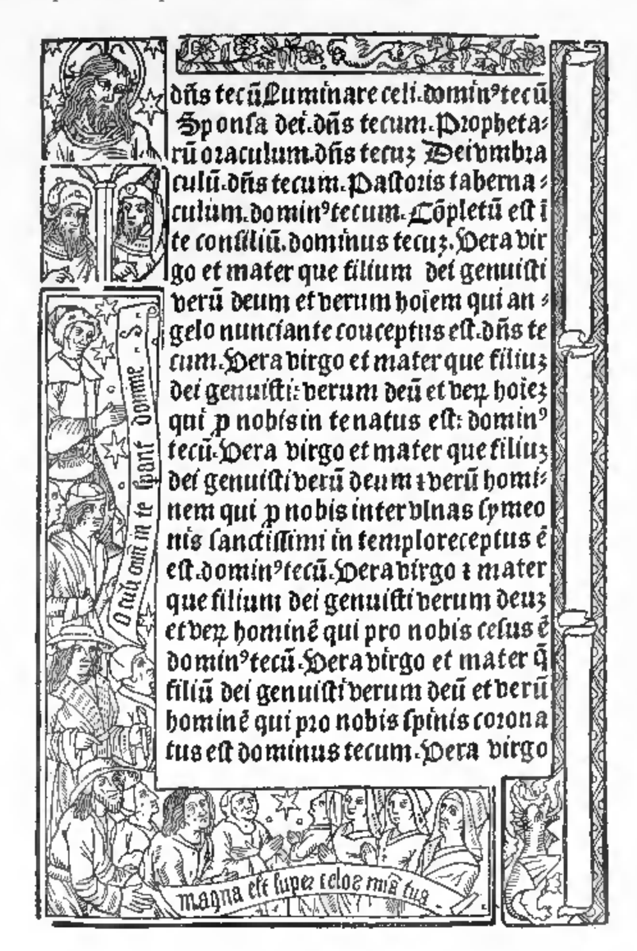

que maniere que cesoit.
Orō ad sāctū raphaelē
Ange de dieu qui es ma garde
Cō mis par la grace diuine
Defend moy:gouuerne et garde
De pechie qui en enfer mayne
Affin que deuant dieu dignemēt
Me presente a mon sauuemēt

Imprimees a Paris furent ces
presentes heures a lusaige de Rōme
par Laurēs philippe demourant en
la rue de galande deuāt sainct blai
se le dixiesme iour de iullet mil cccc.
quatre vingz et treze

Les bordures de la marge latérale, qui sont plus larges, se composent de têtes de saints personnages ou de groupes d'hommes et de femmes des différentes classes de la société, vêtus des costumes pittoresques du temps, dans diverses attitudes de la prière, et disposés avec art et symétrie.

Des branches d'arbres, entrelacées avec des oiseaux et des fleurs au milieu desquelles se déroulent des devises, complètent l'ornementation des marges et sont agrémentées de petites scènes, telles que celle d'un enfant qui bat de verges un chien.

Ces illustrations avaient déjà paru dans des livres d'heures imprimés pour Vérard, avant qu'il eût publié ses *Heures Royales*.


dñs tecũ Luminare celi. dominꝰ tecũ
Sponsa dei. dñs tecum. Propheta-
rũ oraculum. dñs tecũ Deiumbra
culũ. dñs tecum. Pastoris taberna-
culum. dominꝰ tecum. Cõpletũ est i
te consiliũ. dominus tecũ. Vera vir
go et mater que filium dei genuisti
verũ deum et verum hoiem qui an-
gelo nunciante conceptus est. dñs te
cum. Vera virgo et mater que filiuz
dei genuisti: verum deũ et verũ hoiez
qui p nobis in tenatus est: dominꝰ
tecũ. Vera virgo et mater que filiuz
dei genuisti verũ deum et verũ homi-
nem qui p nobis inter vlnas symeo
nis sanctissimi in templo receptus ẽ
est. dominꝰ tecũ. Vera virgo et mater
que filium dei genuisti verum deuz
et verũ hominẽ qui pro nobis cesus ẽ
dominꝰ tecũ. Vera virgo et mater q̃
filiũ dei genuisti verum deũ et verũ
hominẽ qui pro nobis spinis corona
tus est dominus tecum. Vera virgo

Les bois sont fatigués par des tirages antérieurs. Le caractère, en lettres de forme, n'est pas particulier à Laurent Philippe. C'est un caractère d'emprunt un peu mélangé, qui nous a paru être identique à celui dont Pierre Le Rouge s'était servi, en avril de la même année, pour le Missel de Toul. (Voir alphabet, t. Ier, p. 486.) On le retrouve ensuite en partie dans l'atelier du Petit Laurens, imprimeur rue Saint-Jacques, *à la Croix Blanche*, et les lettres capitales reparaissent sur le titre du *Livre Tulles des Offices* (voir fac-similé, p. 134), imprimé par ce dernier.

Laurent Philippe a encore imprimé une édition du *Quaternarius* de saint Thomas, dont voici le fac-similé du titre :

Beati thome de aquino opus dignis
simum cuilibet virtuose vivere volē
ti ac que anime sue salutē desideran
ti perutilissimum quaternatim pce
dens. Incipit feliciter.

C'est un livret petit in-octavo de 12 feuillets non chiffrés à 24 lignes par page, sans date, dont nous reproduisons la première et la dernière page :

Cum per virtutes boni efficimur
ideo de virtutibus primo tracta
bitur et de aliis cōsequenter suis
in loci videbitur.
Et primo quattuor sunt virtutes pri
cipales videlicet.
Prudētia. fortitudo tēperantia et iusticia
Quatuor nos edocet prudentia vz.
Preterita recolere p̄sētia disponere futu-
ra providere et dubia suspendere .i. indi-
scussa dimittere.
Quatuor sūt que fortitudo nos instru
it videlicet.
In prosperis in supbiā nō erigi. in adver
sis ad pma non deiici. iniurie illate non su
mere vindictam et iocundā ducere vitam
Quattuor sunt que temperancia nos
amonet videlicet.
Circuncidere superflua restringere desi-
deria ab illicitis abstinere et blandimen-
ta reicere.
Quattuor iusticia nos edocet vz.
Honeste vivere alienum nō ledere sobrie
discutere et unicuiqz ius suum tribuere.

eant Discretio penurie illatio iniurie ali
um deprecari et a turba repelli.
Quattuor sunt que verecundiā repel-
lūt Parcitas sensus divitiarū cumulus.
eminēs sciētia et excellens potentia.
Quattuor sunt que pater circa filiū p
curare debet Ipsum artibus edocere mo
ribus congruis instruere ipsum sub iugo
retinere et cōpetenter alere
Quattuor sunt que filius circa patrē
procurare debet. vz. Ipsum revereri ei
dem totaliter obedire in nullo cōtristari et
suo p posse bona et necessaria sibi pcurare
Quattuor sunt concilia vxoris salu-
bria. Virum ad ripā nō cōcutere incogni
ta non acceptare ꝯplexꝰ concubine dimit-
tere et cibos delicatos ꝯ sobrietate appetere

Quaternarius beati thome de aquino
explicit feliciter Impressum parisiꝰ
per Laurentium philippe

Cet opuscule est composé avec un petit caractère gothique de 10 points, mélangé de capitales d'autres sortes, dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N P Q R S T V

a b c d d e f g h i l m m n n o p q r r s s t u v y y z ff ss st st .

ā ꝯ ē ī iꝰ ē e r̄ n̄ ō p̄ ꝑ ꝓ q̇ qꝰ q̄ q̄ꝝ rꝫ ꝑ t t̄ tꝰ tꝫ ū vꝰ ꝥ

Ce sont en majeure partie des types de l'atelier de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot. (Voir alphabet, p. 59.) Les lignes du titre, qui sont composées avec d'autres caractères d'un corps supérieur, paraissent appartenir au second type de bâtarde de Pierre Le Caron. (Voir alphabet, p. 91.)

Les *Heures à l'usaige de Romme* et le *Quaternarius* sont, jusqu'à présent, les seules impressions que nous connaissons de Laurent Philippe.

Jacques Moerart, libraire et imprimeur, était de Tournai ou des environs (*Tornacensis diocesis*). Il est inscrit parmi les étudiants de la nation de Picardie et fut reçu bachelier sous la procure de Jean de Middelbourg, commencée le 8 mars 1481 (n. st.)[1]. Silvestre fixe son exercice de 1493 à 1495, d'après les livres datés qu'il a vus; mais Moerart a dû imprimer quelques années encore. Du Verdier[2] cite de lui un recueil de petits poèmes latins composés par Valerand de Varennes, auquel il assigne la date de 1501 :

Habes optime lector in hoc libel
lo que digesto sequitur ordine.
Primo.
De fornouiensi conflictu carmen.
De domo dei parisien. Carmen
De pia sacerrime crucis veneratione
carmen.
De preclara et insigni theologorū pa
risiensi facultate carmen.



Venales habet. M. Jacobus moerat
iuxta scti yuonis edem in intersignio
lagene.

Nomse tu probus es/virtute probissimus os:
Nomsa sic gestas moribus equa tuis
Tu probus es/tu iusticie prefectus es edi
Te dignū accepto munere iura probant
Suadas probior:quo sit decliuior etas
Et paradisiacis sic potiere bonis

¶ Ad lectorem tetrastichon
de libri impressione

Quatuor expierat centena indictio menses
Pressus vbi veris est liber iste notis
Necdum cum vite sena trieteride lustrum
Pertigeram: lector pro breuitate vale

¶ Impressus est hic liber magna cum vigilan
tia pro magistro Jacobo Moerart parisii mo-
rante apud intersignium lagene in vico sancti
Jacobi ab opposito ecclesie sancti yuonis.

Le premier de ces poèmes a pour sujet la bataille de Fornoue, livrée en 1498 par Charles VIII; le second est relatif à l'Hôtel-Dieu de Paris.

On trouve ci-dessous l'alphabet des caractères employés dans ce volume :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

abcdefghilmnopqrꝛsſtuvxyz ff ſſ ſt

ā b⁹ ꝯ ē e⁹ ꝫ i l⁹ ū m⁹ ñ n⁹ ō ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ ꝗ̄ ť t⁹ ū u⁹ , : ⸗ / ¶

[1] Archives de l'Université, *Registre de la Nation de Picardie*, fol. 144 v°.

[2] *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et du Verdier, édition de Rigoley de Juvigny; Paris, Saillant et Nyon, libraires; Michel Lambert, imprimeur, 1773; in-4°; t. VI, p. 235.

Mercier de Saint-Léger, dans une note inédite, cite un livret petit in-octavo gothique de 12 feuillets non chiffrés, intitulé *Alphabetum Sacerdotum;* c'est une courte instruction pour les prêtres qui vont dire la Messe, avec les prières qu'ils prononcent en revêtant chaque ornement. Sur le titre, une gravure sur fond criblé représente un arbre; une bouteille est suspendue aux branches avec le monogramme A M; dans le bas, on lit : M. IA. MOERART. Autour est inscrite la légende suivante : *Dieu soit à mon commenchement et à ma fin.* Le mot *commenchement* rappelle la prononciation de l'idiome picard de l'Artois et du Nord.



Une autre marque paraît sur le titre d'une édition de la *Vita Christi,* de saint Bonaventure, également sans date. Cette marque plus petite, sans la légende, se trouve sur le titre des poèmes de Valerand de Varennes.

La marque la plus grande paraît être celle qui a été employée par Moerart dans les premières années de son exercice.

Mercier de Saint-Léger possédait une édition de l'Héroïde d'Ovide, *Sappho ad Phaonem* (petit in-quarto de 10 feuillets, y compris un feuillet blanc), à la fin de laquelle on lisait cet achevé d'imprimer : *Impressum per magistrum Jacobum Moerart, prima die mensis Junii,* sans indication d'année.

Jacques Moerart demeurait rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Bouteille* (*in vico Sancti Jacobi apud intersignium lagene*), vis-à-vis de la chapelle Saint-Yves (*ex opposito ecclesie Sancti Yvonis*). Il ne faut pas confondre Moerart avec Morhart

ou Morrhy de Kempen, imprimeur à Paris au XVIe siècle. Moerart employa ce petit caractère qui est une fonte d'Étienne Jehannot. (Voir alphabet, p. 250.)

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V Z

a b c d e f g h i k l m n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z

ā b⁹ ꝯ đ ē ꝛ̃ i ĩ i⁹ l⁹ m̃ m⁹ ñ n⁹ ō p̃ ꝑ ꝓ q̄ ꝗ ꝙ q̃ r̃ ꝝ t̃ t⁹ ū ꝫ

¶ . : ? = / ( ) ff ſſ ſt

Guillaume du Bois (*de Bosco*), qui se donne comme imprimeur très expérimenté (*impressor peritissimus*), demeurait, en 1494, auprès du puits Sainte-Geneviève (*apud puteum Beatissime Genovefe commorans*). On ne connaît de lui qu'une seule impression, les *Questiones* sur Aristote de maître Thomas Bricot, revues par Louis Bouchin et achevées le 12 juillet de ladite année :

Circa materiam totiꝰ libri Posteriorꝝ aristotelis mouetur talis q̃stio. ¶ Utrum omnis doctrina et disciplina fit ex p̃exñti cognitõe. Arguitur ꝙ nõ quia si omnis doctrina fiat ex p̃existenti cognitione tunc vel illa ex qua fiet etiam fiet ex preexistenti cognitiõe vel nõ: Si primũ seq̃tur ꝙ illa fiet iterũ ex alia p̃exñti: et sic erit ꝓcessꝰ in ĩfinitũ quod est ĩpossibile. Si scdm̃ sequitur ꝙ nõ oĩs doctrĩa ⁊ disciplina fiet ex preexistẽti cognitõe. ¶ Confirmatur p̃mo qꝛ si oĩs doctrina et disciplina fieret ex p̃exñti cognitõe: vel li ex dicit circũstãciã cause finalis/materialis aut formalis: et hoc nõ vt notũ est: nec etiã efficiẽtis: qꝛ ad noticiã ĩtellectiuã sufficiũt ĩtellectꝰ cũ obiecto: igitur ad hoc nõ req̃ritur alia noticia. ¶ Cõfirmatur scdõ qꝛ prima cognitio q̃ docetur pueris nõ fit ex p̃exñti cognitõe. Tercio sic pñcipaliter arguitur si oĩs doctrĩa ⁊ disciplina fieret ex p̃exñti cognitõe: aut ergo esset ex p̃exñti cognitõe ĩtellectiua/aut sensitiua. Non primũ qꝛ tũc esset ꝓcessꝰ in ĩfinitũ in noticiis ĩtellectiuis. Nec scdm̃. Tũ p̃mo qꝛ multorꝝ hoĩm h̃emus noticias ĩtellectiuas de q̃bꝫ tñ nõ h̃emꝰ noticias sẽsitiuas. Tũ scdõ qꝛ multorꝝ h̃emus noticias ĩtellectiuas ĩtuitiuas de q̃bus tñ nõ h̃emꝰ noticias sẽsitiuas nec etiã h̃ere possumꝰ: vt pꝫ de actibus nostris. Tum tercio: qꝛ de deo/ĩtelligẽtiis/et substãciis sepatis h̃emus noticias ĩtellectiuas: ⁊ de

a ii

onẽ dicit̃ ꝙ licꝫ illa demõstrabilis sit a posteriori: nõ tñ a priori ¶ Ad quarta pñcipalẽ dicit̃ ꝙ aliqua diffinitio data ꝑ additamẽtũ nõ est demõstrabilis de suo diffinito illa tñ de qua ꝓcedit prima ꝓbatio bene est demonstrabilis. Ad scdãm ꝓbationẽ negat̃ aña qꝛ talis passio non pot̃ notificari de albedine: nisi ꝑ experienciã: et aliq̃ñ per demonstrõez ¶ Ad quintã pñcipalẽ visũ est quomõ diffinitia causalis ẽ demonstrabilis et quomodo non.

Finis Questionũ Bricot super duobus libris Posteriorũ analeticorũ aristotelis accutissimarum: multis profecto studiosis: et presertim dyalecticis per necessariarum. deligentissime emendatarum per discretũ virũ magistrũ Ludouicum Bauchin et acuratissĩe Impressarꝝ Parisiꝰ per Guillermũ de Bosco apud puteum beatissime Genauefe cõmorantem: Impressorẽ peritissimũ. Anno domini Millesimo quadrigentesimo nonagesimo quarto die duodecima mensis iulii.

IHESUS: MARIA.

Le volume, de format petit in-quarto, est composé avec un gros caractère de bâtarde, dont les lettres capitales ont la même forme que celles employées

par Le Caron dans *L'Aguillou* (sic) *d'amour divine* (voir alphabet, p. 91) et aussi par Jean Lambert dans *Le Chevalier délibéré.* (Voir alphabet p. 221.)

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

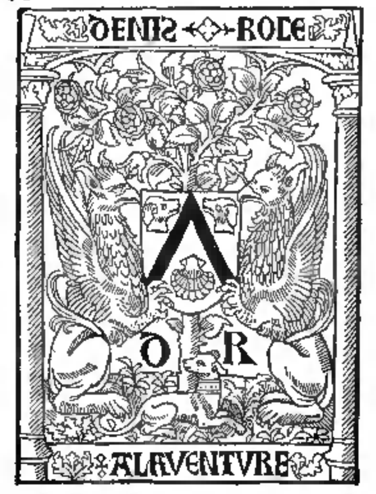
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z

ff ſſ ſt

Pierre Poulliac ou Poullhac était établi imprimeur près les Bernardins (*prope Bernardinos*), aux environs de la place Maubert. Son premier livre, intitulé *Tractatus corporis Christi*, est daté du 4 mars 1494 (v. st.). Il porte sur le titre la première marque du libraire Denis Roce représentant Jason et Médée avec la devise *Par avis.* (Voir Silvestre, *Marques typographiques*, n° 911.)

La même année Poulliac imprima, pour Roce, un Guide des Curés et des Confesseurs (*Interrogationes curatorum et doctrinæ quibus quilibet confessor debet interrogare suum confitentem*), en 8 feuillets petit in-octavo, et l'*Anthidotarium anime* dont le titre porte une nouvelle marque avec la devise *A l'aventure :*

Anthidotari9 anime.



Serenissima et inclita mater dni nostri Iesu xpi Maria que eundem creatorem oim creaturarum in tuo sacratissimo utero digna fuisti portare cuius veracissimum corpus et sanguinem sumpsi. Ad ipsum pro me intercedere digna vi quicquid in eius ineffabili sacrificio ignorante negligenter aut accidentaliter omisi mihi dignetur tuis sanctis precibus indulgere et me ad vitam eternam perducere. Qui cum deo ſus eſt ſit libera et tuo nos ſemper ſit devota. Per dominum noſtrum.

Oratio de ſancto rocho contra morbum epidimie dicenda.

Deus qui eos glorioſius gloria ſanctorum et cunctis ad eorum patrocinia confugientibus ſue peticionis ſalutarem preſtas effectum concede plebi tue ut intercedente beato rocho confeſſore tuo qui in eius celebritate ſe devotas exhibet a languore epidimie quam i ſuo corpe pro tui nominis gloria paſ

Animarum xpi fidelium Anthidotarium ſalutiferum quo et egrotantes adoptatam ſanitatem reſtituant et ſane in ipſa ſanitate conſervari valeant, hic finem ſumpſiſſe cernens o lector devotiſſime deo cuncti potenti cum ſuis congregantibus gratias age.

Impreſſum Pariſius per Petrum poulliac, pro Dyoniſio Roce manente in vico ſancti Jacobi ad Interſignium ſancti Martini. Anno dni. M. cccc.xcv. Die. xv. menſis Julii.

Plus tard il y ajouta cette autre, devenue proverbiale : *Tout vient à point à qui peut attendre.*

41.

L'adresse de Denis Roce était alors rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Saint-Martin* (*ad intersignium Sancti Martini*).

La fonte de Poulliac est la même que celle avec laquelle Pierre Le Dru a imprimé une autre édition du même livre, datée du 16 novembre 1496, pour le libraire Claude Jaumar. (Voir fac-similé, p. 61.)

La plupart des autres livres imprimés par Pierre Poulliac sont de petits traités de théologie sans date d'impression.

Nous reproduisons ci-dessous la première et la dernière page d'un opuscule sur la Misère des bons curés du temps (*Epistola de miseria curatorum seu plebanorum*), à la fin duquel cet imprimeur donne son adresse, et qui se termine par une petite figure sur bois représentant saint Nicolas, évêque de Myre. Le titre, placé à la fin, porte la première marque de Denis Roce avec la devise *Par avis*, qui fixe ainsi la date de l'impression avant juillet 1495 :

EPISTOLA de miseria curatorum seu plebanorum

SEcurum est sēper (scriptura teste) in faciendis cōsulere. Incautū vero est ad aliqd vel consentire vł dissuadere. De cura pastorali suscipienda (amātissime Iohānes) velut iam expertū tuis meī̄s pie cōsulto. Sed a me quid? Rem vtiqȝ difficilē requiris. Inter clericos xp̄o summo pastori nullus plebano officio vicinior. Quēadmodum crucifix⁹ est nobis oībus sciētib⁹ xp̄s a iudeis. Ita q̄tidie crucifigit (eodē xp̄o attestāte) pleban⁹ a parrochianis. Quō eni dicit. Nō est discipul⁹ super magistrū: nec seruus super dnm suū. si me p̄secuti sunt: et vos persequētur. si sermonē meū seruauerit ⁊ vestrū seruabūt. Christ⁹ in vita eterna ad dexterā dei sedet crucis op̄probriū patienter sustinēs. Pleban⁹ in eadē vita scdm post christū locū tenēs. tribulationū acies fortiter vincēs: ⁊ nō solum in eterna gloria post xp̄m erit prim⁹: qr idē cū eo hēt officiū: imo in iudicando viuos et mortuos. cū xp̄o sedebit iudex precipu⁹. Qui nō susceperūt p̄dicationis ei⁹ verbum. Unde petro de laboris premio interrogāte xp̄s ait. Amen amē dico vobis. q̄ vos qui secuti estis me sedebitis sup sedes iudicantes duodecim trib⁹ israel. Pastoris itaqȝ gloriam eiusdē ⁊ ignominiā extreme considero. ⁊ i hac re tibi ⁊ cōsensio ⁊ penit⁹ dissuadeo. Inuitat ad cōsentiendū meritū: incitat ad dissuadendū opprobriū. Ego pastorū idignissim⁹ infinitas infestatoīes sustineo: et nōdū est finis: Si ad xp̄i oues pascendū te induxero ad cōscribendū tua opprobria (que rogo) sufficit pellio. Oportȝ ergo aliqs tibi tēptationes p̄ponē et his

a.

tuas alias ecclasticas portare dimitte. Tu enī oī honore ⁊ reuerētia q̄d nō ego sȝ plures de te affirmantes dignus Cū non solū in septē artib⁹ liberalib⁹ imo in totius sacre scripture quodāmodo sis expertus scīētis: nō ergo te decet tm̄ viri excellentiā p tot miserias obfuscari mō suppono. sȝ saluatore testāte ab oībus curia expeditū sup cādelabrū hoc est excelsam cathedrā locari ⁊ in sūma reuerētia haberi Quia vt multi peccātores in pctō: nui sunt tenebris ambulātes pctā sua sup carbones nigra videāt vidēdo recognoscāt recognoscendo defleant deflendo cōfiteātur confitēdo peniteāt penitendo purificētur purificati mūdi pmaneāt Et tādē ad celestē mundiciā hoc est eternā felicitatē ad quā creati sūt pueniāt Prestante domino nostro Ihesu christo. Uale.

Laus deo.

Impressum parisius per Petrum Poullhac commorantem prope Bernardinos.



C'est un petit livret singulier et fort rare, composé de 8 feuillets seulement. Nous ne l'avons trouvé qu'à la bibliothèque de la ville de Rouen, dans la collection Leber. Cet amateur avait accompagné son exemplaire de cette note curieuse : « Alors, que de tribulations éprouvait un pauvre curé ! Le plaignant ne compte pas moins de neuf diables déchaînés contre lui, et de là neuf chapitres de lamentations dont la naïveté rappelle les *Quinze Joies de*

Mariage, autre facétie du vieux temps. Le troisième démon qui conspire contre le repos d'un curé à portion congrue, c'est sa servante, infidèle, paresseuse, acariâtre, et pourtant reine du presbytère, dans laquelle il trouve autant de sujets de tentation qu'il a de cheveux à la tête : *Per quam habes tot tentationum stimulos quantum in capita geris capillos*[1]. »

Guillaume Mignart, imprimeur demeurant rue Saint-Martin, imprima *Les Complaintes et enseignemens de Françoys Guèrin*, datées du 25 septembre 1495 :



complaintes et ẽseignemẽs de francoys guerin marchãt de lyon envoyees a son filz pour soy scavoir regir et gouverner parmy le monde

Lon voit perdre chasteaulx et tours
Et maine aultres maulx advenir
Comme ien ay le souvenir/
Se chose iay dit quil ne plaise/
Je prie a tous quil ne desplaise
Tout ie metz soubz correction
Ou te faulx a mon intencion/
Mon nom iay escript en ce livre
Combien que peu le sauront lyre/
Au dessus L est comprins/
Et au dessoubz a este prins:
A tant me tais et a tant cesse/
Supplie la haulte maistresse/
De son servant avoir memoire
Envers son filz le roy de gloire

¶ Cy finissent les doctrines et enseignemens de frãcoys guerin bourgoys changeur et marchant de lyon moult utillez et prouffitables a toutes personnes qui ont aulcuns biens pour eulx garder de cheoir en mendicite Et aussi parle de plusieurs ars et sciences lesquelz seroiẽt trop longues a racompter pour cause de briefucte Imprime a paris p Guillaume mignart Imprimeur demourant en la rue saint martin/ le xxvi iour de septembre/ Lan mil quatre cens quatre vingtz et quĩze/

Le titre débute par une grande initiale de fantaisie fort originale, qui est copiée sur une lettre semblable de Denis Meslier. (Voir p. 115.) On retrouve une pareille lettre chez Étienne Jehannot, et elle passe plus tard dans le

[1] *Catalogue des livres imprimés*, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec des notes par le collecteur; Paris, Téchener, 1839; t. Ier, p. 53-54, n° 325.

matériel de Vérard. Outre quelques différences dans les tailles, que l'on percevra en comparant attentivement ces deux bois, celui de Mignart se distinguera de prime abord par une brèche dans le bas du côté droit, à la partie inférieure du corps du dragon.

Les caractères de Mignart sont d'une ressemblance frappante avec ceux employés par Le Caron dans son second atelier de la rue Neuve-Saint-Merry. (Voir alphabet, p. 91.)

Voici l'alphabet des types de Mignart :

A B C D E F G H J L M N O P Q R S T V

a b c d d e f g h i l m m m n n o p q r r s o t u v x y z

ff ff ft   â ç ẽ ĩ m̃ õ p p q̃ q̃ ũ   : / ¶

A B C D E E I L M N O P Q S T T

Guillaume Guerson de Villelongue, étudiant à Paris, est connu comme imprimeur par un mince livret petit in-octavo intitulé *Horologe de la Passion :*

Horologe de lapassion nostre seigneur cõtenãt
xxiiii. heures: disposant vng chascun a pitie
et deuotion et de la mort la meditacion

Ceste horolage est de la passian
De ihesucrist. qui le veult meditter
Ving et quatre heures fault en particion
De quatre quars chascune hiure compter
A chascum quart vng mistere adiouster
Des griefues paines q̃ souffrit ihesucrist.
De puis huit heures q̃ laigneau voult gouster
Jusques a leure. quou sepulcre on le mist
. A. viii. heures
Quant ihesucrist eut de laigneau gouste.
Les pies laua aux apostres et baisa
Puis a de pain son sainct corps consacre.
Soubz celle espece. a peculx se donna.
. ix.
Du traditeur ihesus se complaignoit:
Judas se part pour le liure chemine.
Graces a dieu chascun dieulx rendoit.
A ses disciples: ihesus dit sa doctrine.
. x.

Mon createur redempteur et vray pere.
Veri te vie et la voye dadresse
Ta grand daulceur grace etamour appere
sur ma poure ame tant ville et pecheresse
Fiche en man cueur la recordatian
Des blasphemes de lopprobe et iniure
De la cruelte et dure passion
des crachemens et dauble flagellure
desuite mas de pechie et lordure
par ton sainct sang quen sy grant habundãce
Tu espandis en crois et en torture
pour mon meffait et desobeyssance
Amen
Pater noster

Si finist lorologe de la passion nouuellement
Jmprime: par maistre guillaume guerson de
ville lõgue studiãt aparis demourãt en lostel
de maistre iehan de fonte deuant: le college de
Reins pres saincte geneuiefue

On lit à la fin : *Si finist l'Orologe de la Passion, nouvellement imprimé par Maistre Guillaume Guerson de Villelongue, studiant à Paris, demourant en l'ostel de*

Maistre Jehan de Foute, devant le collège de Reins près Saincte Genevièfve. Le seul exemplaire connu de cette pièce est passé du cabinet Cigongne dans la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, où il se trouve actuellement.

Depuis on a trouvé deux autres pièces de Gverson. L'une, de 4 feuillets seulement, petit in-octavo, de 18 lignes à la page, est intitulée : *Dévote contemplation exitant* (sic) *à la crainte de Dieu, moult utile et propice à ung chacun pécheur voulant penser de son salut, laquelle chantent les filles rendues à Paris par dévotion.* Le recto du premier feuillet est occupé par une figure sur bois représentant le roi David dans l'attitude de la prière, avec sa harpe à côté de lui. Au-dessus, un ange descendu du ciel pour le châtier tient dans ses mains une épée, un javelot et une verge; au-dessous, on lit le nom de l'imprimeur : *Magister Guillermus de Villalongu.* Le tout est entouré de fragments de bordures. Le titre ci-dessus rapporté est imprimé au verso.

Le cantique composé pour les Filles pénitentes de Paris, dites *Pénitentes de Saint-Magloire*, ordre fondé en 1492 par Jean Tisserau, cordelier, compte dix couplets de huit vers, dont le premier commence ainsi :

Fille qui vivés en delict,
Vous errés trop vilainement,
Las vous offensés Jesu Christ
Qui pour vous a mis tout son sang,
  Et vous a trop aymée.
Mais il rendra son jugement,
  Et lors serés dampnée.

L'achevé d'imprimer commence au bas de la septième page et se continue en haut de la huitième : *Ci finit la devote contemplation nouvellement composée à Paris, à la requeste des Filles rendues, imprimée par Maistre Guillaume Guerson de Villelongue, demourant devant le colleige de Reins, en lostel qui fait le coing du costé Saincte Genevièfve, et là on les trouvera.* La page est remplie par huit petits bois empruntés à des vies de saints, à des pronostications et par un fragment de bordure.

L'autre pièce, qui n'a également que 4 feuillets composés en gros caractères, commence par ce titre : *S'ensuivent les Noëlz tres exceleus et contemplatifz, lesquels chantent les filles rendues par dévotion.*

A la fin de ces Noëls, on mentionne qu'ils ont été *Nouvelement imprimez par Maistre Guillaume Guerson de Villelongue, demourant devant le coliege de Reins*

près Saincte Geneviefve, et on ajoute que *là on les trouvera avec plusieurs bons livres nouveaulx, tant en latin que en françoys, en diverses sciences et facultés :*


Sēsuiuēt les noelz treſexcelens
et contemplatifz les q̄lz chātent
les filles rendues/ par deuotion

Resuſcita ſans contraire
Le tiers iour en grant lumiere
yſſit hors de ſon tonbel o nouel

Puis mōta laſus au ciel o noel·
Et ſaſſiſt a lamain deſtre
chantons dōq̄s tous au naiſtre
du filz dieu emanuel o noel

Si finiſſent les noelz treſdeuotz
et ioieulxles q̄lz chantent les fil
les rēdues·a paris par deuotion
Nouuelemēt imprimes p mai-
ſtre guill'e guerſon de ville lōgue
demourāt deuāt le coliege dereins
pres ſaincte geneuiefue Et la on
les trouuera auec pluſieurs bōs
Liures nouueaulx tant en latin
que en francoys en diuerſes ſci-
ences et facultes

La *Dévote contemplation* et les *Noelz* sont composés avec un gros caractère gothique de 13 points, dont les lettres majuscules paraissent empruntées au matériel de Pierre Le Dru. (Voir alphabet, p. 65.)

Bien que toutes les lettres ne soient pas représentées dans ces quelques pages, nous en donnons néanmoins l'alphabet :

A B C E F G I L M N R S T
abcdefghilmnopqrꝛsſtuvxyz
āg̃ẽꝯp̃q̃õoꝰſꝰũꝶ ꝺeꝺoffſſſt

L'*Horologe de la Passion* est imprimée avec le petit caractère de bâtarde de 10 points dont se servaient Pierre Le Dru et Étienne Jehannot (voir alphabet, p. 59), mais il paraît un peu fatigué.

Aucune de ces impressions ne porte de date, et les bibliographes qui, les premiers, ont constaté leur existence, l'ont fixée approximativement vers 1520. Elles sont beaucoup plus anciennes, car elles appartiennent aux dernières années du XVe siècle, comme nous allons le démontrer.

On vient de découvrir en Angleterre une quatrième impression de Guerson de Villelongue. C'est un opuscule de 28 feuillets en latin, ayant pour titre : *Confessionale seu de modo confitendi et de puritate conscientiæ,* par saint Thomas d'Aquin, portant les noms de Guillaume Guerson de Villelongue et d'Étienne Jehannot comme imprimeurs. Cette association de Guerson avec Jehannot était un fait ignoré dans l'histoire de la typographie parisienne. On sait que le nom de Jehannot, maître ès arts, ne paraît pas sur des livres avant 1495, bien qu'il semble avoir commencé plus tôt. On ne trouve plus aucune impression à son nom après 1497.

Le *Confessionale* est, par conséquent, antérieur à 1497 et n'est pas postérieur à cette date, par la raison que le matériel de Jehannot passa entre les mains de Pierre Le Dru, qui lui succéda.

Ce volume contient une petite gravure sur bois qui a pour sujet *la Mort emmenant le Pape,* que l'on voit en tête du *Sermo Sancti Bonaventure de Morte,* imprimé par Jehannot en 1495, et qui reparaît dans des *Heures à l'usage de Rome* que le même Jehannot acheva le 21 août 1497, pour le libraire Pierre Regnault. (Voir fac-similés, p. 243 et 245.)

Enfin nous ajouterons à l'actif de Guerson de Villelongue un volume petit in-quarto, *L'Ordinaire en françoys selon l'ordre de Cysteaux,* imprimé en rouge et noir avec musique notée, qui porte sur le titre les initiales des deux associés et, à la fin, la date de 1495. Nous avons déjà mentionné ce livre au chapitre de l'atelier d'Étienne Jehannot et nous en avons donné des fac-similés. (Voir p. 247 et 248.)

Tel est le bilan typographique actuellement connu de Guillaume Guerson de Villelongue.

La maison qu'habitait Guerson était au coin de la rue des Amandiers (aujourd'hui rue Laplace) et de la rue des Sept-Voyes (aujourd'hui rue Valette). Elle était contiguë au collège de Fortet, du côté de Sainte-Geneviève. Plus tard, la maison de Guerson, occupée par Thomas Richard, imprimeur, porta l'enseigne de *la Bible d'Or,* et, en 1588, une seconde enseigne des *Pots à Moyneaux.* Jacques Nicole y exerçait comme libraire. L'immeuble qui faisait l'autre coin de la rue des Amandiers était une maison neuve à l'enseigne *Saint-Étienne,* appartenant à *l'heureux* Félix Baligault, imprimeur-libraire et bourgeois de Paris.

Guillaume Guerson était probablement originaire de Villelongue, qui fait

aujourd'hui partie du département de l'Aveyron; c'est un écart de la commune de Cabanès. Un acte du censier de Sainte-Geneviève, découvert aux Archives nationales par M. Ph. Renouard, établit qu'il avait des frères, des sœurs et autres parents habitant le diocèse du Puy, qui réglèrent par procuration les affaires de sa succession le 31 janvier 1503 (1502 v. st.). Le 9 août précédent, Guerson s'était rendu acquéreur, par-devant notaire, d'une rente de 48 sols à prendre sur la maison qu'il habitait et sur une ferme et des terres situées en la paroisse de Savigny, au bailliage de Melun [1].

Jean Driart, imprimeur demeurant rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pucelles* [2], fait paraître, en mai 1498, une édition de *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant,* avec les mêmes figures que celles de la première édition de ce Mystère publiée en 1484 par Jean Bonhomme.

Cy finist listoire de la destruction
de troye la grant mise par parsonnai-
ges par maistre iacques milet licēcie
en loix Et imprimee a paris le huytiesf
me iour de may par Jehan driart Im
primeur demourant a la rue saint Jac
ques a lenseigne de trois pucelles
Lan mil quatrecens quatre vingtz &
dixhuyt

Cette édition paraît avoir été imprimée, au moins en partie, pour Vérard. Sa marque se trouve à la fin de quelques exemplaires, dont certains que nous avons vus sont des livres de grand luxe, tirés sur vélin, avec leurs figures peintes et enluminées dans l'atelier de cet éditeur.

[1] « Maistre Guillaume Guersun, libraire, a esté ce jour mis en possession et saisine, de quarante huit solz de rente payables aux quatre termes, etc. . . . , tant sur une maison assise au cloistre ancien de Sainte-Geneviève, tenant d'une part au cymetière aux Clercs et d'autre et aboutissant par derrière à l'ostel de Mercy en nostre censive et seigneurie, chargée de xviij s. p. de cens et rente non rachetable, comme sur la ferme et terres de la Granche du Boys en la parroisse de Savigny ou bailliage de Meleun. Ceste vente faite par Girart Picart, boucher, bourgoys de Pari, ausdites charges, etc. moiennant la somme de trente-cinq livres tournoys qu'il en a eues et receues comme il en est aparu par ung brevet fait et passé le ix[e] jour d'aoust mil v[c] et deux pardevant Crozon et Rigaudeau, notaires. » (Archives nationales, *Ensaisinements de Sainte-Geneviève,* S 1650, 1[re] partie, fol. 52 r°.)

[2] La maison des *Trois Pucelles,* rue Saint-Jacques, paroisse de Saint-Séverin, censive de Notre-Dame, était attenante à la maison du *Heaulme,* d'après un titre de 1405. Un autre titre de 1442 l'indique comme aboutissant à « l'hostel du *Petit Saulmon* à Jourdain ».

Le caractère de Jean Driart est imité, à s'y méprendre, de celui de *La Mer des Hystoires* de Pierre Le Rouge, adopté de préférence par l'éditeur Vérard. En voici l'alphabet pour faciliter la comparaison :

A B C D E F G H J K L M N O

P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m m n n o p q r ꝛ ſ s t u x y z

ll ſſ ſt   ã ꝯ ẽ ꝯ ꝰ m̃ ꝺ oꝰ p̃ q̃ ũ

Établissons les différences caractéristiques que nous avons notées entre les deux alphabets :

Dans l'alphabet de Jean Driart, la lettre D majuscule a une barre longitudinale au milieu; dans le type de Le Rouge, il y a un trait transversal ondulé. Le G a une double barre transversale et un point au milieu qu'on ne trouve pas chez Le Rouge; l'H n'a presque pas de tête et a également un point qui n'existe pas dans l'autre caractère. Le J a une barre qui le double; l'M est différente avec une boucle au milieu; l'N forme un coude saillant dans le premier jambage.

Dans les minuscules, le *d* est coudé sur la gauche et ne forme pas de boucle comme dans *La Mer des Hystoires*. (Voir alphabet de Le Rouge, t. I[er], p. 471.)

Les sommaires et renvois placés en marge sont imprimés avec un caractère de petite bâtarde de 9 points, dont nous présentons aussi l'alphabet; mais la plupart des capitales manquent. Nous n'en avons pas trouvé plus de trois en examinant avec soin le volume, l'A, le C et l'L.

A C L

a b c d d e f g h i l m m n n o p q r ꝛ ſ s t u v x y z

ff ſſ ſt   ã ẽ ꝯ ĩ ꝰ ꝰ ꝺ oꝰ p̃ p pꝰ ꝑ q̃ q̃ ũ   ꝭ C

L'Istoire de la destruction de Troye est le seul livre que Jean Driart ait signé.

Nous reproduisons ci-après quelques échantillons du texte et des gravures. Les planches, sauf la première qui nous paraît avoir été très habilement copiée, ne font pas double emploi avec celles que nous avons déjà données. (Voir t. I[er], p. 182-189.)

L'ISTOIRE DE LA DESTRUCTION DE TROYE LA GRANT

ÉDITION IMPRIMÉE PAR JEAN DRIART

(8 mai 1498)



En passant parmy
Une lande
plaine de roses et
de fleurs
De romarin & de
lauende
Daubesines de toutes couleurs
Pour entreoublier mes douleurs
Ainsi que cueur qui se soulcie
Transi en lermes et en pleurs
Par force de melancolye
Trouuay ung lieu moult delictable
Moult souef fleurãt moult sauorant
A lombre dung arbre notable
Qui estait bel et bien fleurant
Ung ru auoit dessoubz courant
Tout enuironne de fleurectes
Dung son gracieux murmurant
Et plus cler que les sept planectes
La veis une bergeronnete
Chanter melodieusement
Et disoit une chansonnete
Dictee moult soutifuement
Je prins tel reiouissement
A oyr sa doulce armonie
Que ioubliay totalement
La douleur de ma maladie
Je ne prins point a elle garde
Na son abit ne a sa facon
Ne aussi aux brebis quelle garde
Mais entendis a la chancon
Et ia soit ce que le doulx son
Me cõtraingnist a sõmeiller
Pour apprendre aulcune lecon
Me efforca y de me reueiller
Si entendy quelle parloit
De larbre que deuant nõmoie
Et que en chantant elle disoit
Gentil arbre dieu te doint ioie
Tige plaisant en qui verdoie
a ii

Prologue.

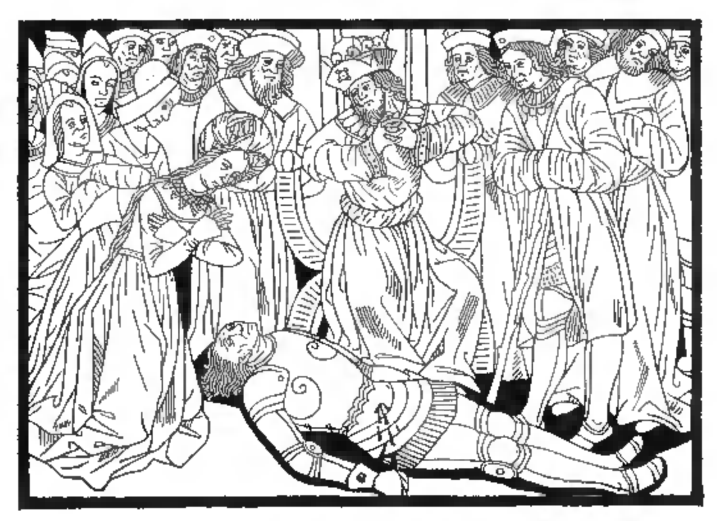
L'ISTOIRE DE LA DESTRUCTION DE TROYE LA GRANT

ÉDITION IMPRIMÉE PAR JEAN DRIART

(8 mai 1498)



L'enlèvement d'Hélène.

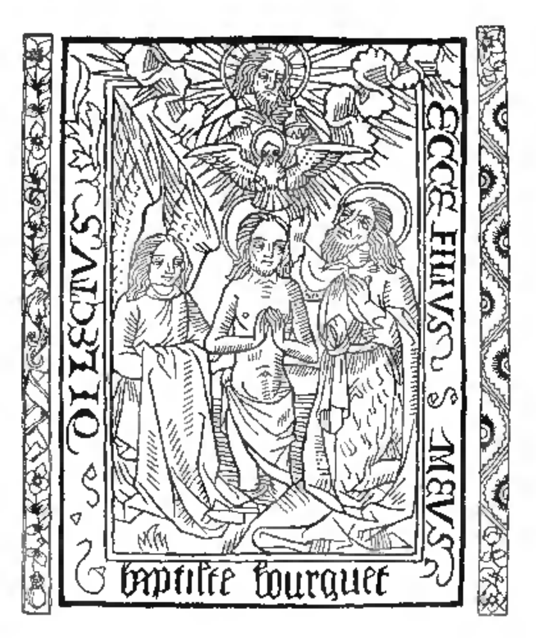


Hélène devant le corps de Pâris.

De Bure et d'autres bibliophiles ont cité une édition du *Mystère de la Passion*, au nom de Jean Driart, datée du 7 mai 1486. Brunet prouve l'inanité de cette attribution : 1° en établissant la fausseté d'une suscription jointe à l'exemplaire incomplet du duc de La Vallière; 2° en déclarant l'impossibilité de cette date qui ne peut s'accorder avec celle mentionnée dans l'intitulé du livre; 3° en prouvant que Driart ne commença à exercer comme imprimeur que douze ans après. A ces arguments péremptoires nous avons ajouté (*Origine et débuts de l'Imprimerie à Poitiers*, p. 78-79) la comparaison des caractères, qui ne ressemblent en aucune façon à ceux de cet imprimeur, et qui sont plutôt ceux des premiers imprimeurs de Poitiers. (Voir fac-similé, dans les *Monuments typographiques de Poitiers*, pl. LXIX.)

Baptiste BOURGUET a imprimé *L'Exemplaire de Confession*, petit in-quarto, dont le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque de l'Arsenal :

Lexemplaire de confession



Sa marque, qui représente saint Jean baptisant Jésus dans le Jourdain, avec le nom de Baptiste Bourguet au bas, et ces mots à l'entour : *Ecce filius meus*

dilectus, tient presque toute la page de titre. Le livre est composé avec une bâtarde française de 12 points, ressemblant aux types de Pierre Le Caron et de Guillaume Mignart, avec lesquels on pourrait la confondre :

Lexemplaire de confession.

Des condicions que doit avoir le penitent en confession.
Premier chapitre

P Ource que es confessions sacrametales advient moult de perilz contre le salut des ames tāt des cōfessions cōme de ceulx qui se cōfessēt a cause des cas difficiles ⁊ estrāges q̄ p doiuēt estre ditz ⁊ revelez ⁊ remede cōuenable ny est pas adiouste p default du cōfesseur ou penitēt cōe dit est a celle fin q̄ icelle ignorāce ne soit aux ames dangereuse fut cōpose ⁊ fait ce petit et brief traicte nōme lexēplaire de cōfessiō Cest a dire q̄ en ce sluy petit livret pourra trouver le ɔfesseur la voie ⁊ la maniere destudier lēseignemēt par leq̄l il pourra ɔgnoistre la droicte voie de ɔfessiō ⁊ ladressemēt des penitēs q̄ a lui se vēdrōt cōfesser. ⁊ pource q̄ cestui livret est fōde sur le fait de cōfessiō p̄ncipalemēt ⁊ avāt tout oeuvre est necessite de savoir q̄ cest q̄ cōfessiō. Vn̄ cōfessio scd̄m sāctū augustinū describit sic. Cōfessio est certissima corā sacerdote pctōꝝ declaratio. Itē scd̄z gregoriū. Cōfessio est pctōꝝ detectio. Cest a dire que cōfessiō nest autre chose si nō trescertaine declaraciō de to⁹ les pechez devāt la persōne. A ce ꝓpos disoit le psalmiste. Preoccupem⁹ faciē dn̄i i cōfessiōe. ⁊c. Itē alibi. Cōfitemini dn̄o q̄m bon⁹. ⁊c. Itē Dixi cōfitebor adversū me iniusticiā meā dn̄o. ⁊c. Mais avant que cōfession soit meritoire a lame ie treuve q̄ le penitēt doit estre garny de quatre choses. La premiere est pctōꝝ recogitatio. Cest a dire que devāt q̄l vienne devāt le prestre il doit par grāde devocion et cōtricion songer ⁊ penser aux pechez q̄l a fois ⁊ cōmis cōtre la voulēte et cōmādemēt de dieu. Et doit cōsiderer les lieux les places les travaulx ⁊ toutes les peines q̄l a pl⁹

De excōmunicacion.

nemēt profiter a la salvaciō de son ame tāt cōe il est en icelle sentēce dexcōmunicacion. La porte de leglise ⁊ mesmemēt de paradis luy est close ⁊ fermee. La cōmunicaciō des loyaulx chrestiēs ⁊ mesmes to⁹ les sacremēs de nostre mere saincte eglise luy sont deffēdus ⁊ ne doit poīt estre enterre en terre benoiste Cest lexpōn du texte dessus escript. Icy ie vueil faire la fin de ce p̄nt livret ⁊ traicte en supliāt hūblement a to⁹ ceulx qui le liront que silz treuvēt chose qui ne soit bōne ou biē dicte a linstruction ⁊ enseignemēt des simples cōfesseurs ou penitēs q̄lz ne me vueillēt pas blasmer ne vituperer. mais doulcemēt ⁊ debōnairemēt vueillēt corriger ⁊ amēder les defaultes. car ie lay fait en bōne intenciō ⁊ en soustenāt la loy de dieu ⁊ la foy catholique desirāt que apres ceste p̄nte vie vng chascun puisse parvenir en la ioye eternelle au royaume de paradis. Amen.

Cy finist lexemplaire de confession.:.

En examinant de près les lettres de l'alphabet ci-dessous, on trouvera des différences caractéristiques dans les majuscules B, C, I, M et S :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i l m n n o p q r ꝛ s ſ t u v x y z ff ſſ ſt . : - /

ā g ō ōz ē ⁊ g⁹ ī i⁹ l⁹ m̄ m⁹ n̄ n⁹ ō o⁹ p̄ p ꝓ q̄ q ꝑ p̄ r̄ ꝛ t t t⁹ ū v

Le B a un trait oblique dans le milieu, tandis qu'il y en a deux chez Le Caron et chez Mignart. Le C est plus droit et les branches en sont moins

longues; l'I a une barre par derrière, au lieu d'avoir un trait par devant; l'M, dont il y a deux sortes, n'a point de traits au milieu des jambages et est différente de forme, et l'S, un peu plus compliquée, a un trait transversal qui va de gauche à droite en formant une boucle. (Voir alphabets, p 91 et 323.)

C'est avec ces mêmes caractères qu'a été imprimé *Le Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen en 1474, pendant les fêtes de Noël; livre fort précieux dont on n'avait pu, jusqu'à présent, déterminer l'imprimeur.

Le livre commence par un titre en tête duquel se profile une grande initiale à boucles avec profil humain d'une forme toute particulière :



Incarnacion et natiuite
de nostre saulueur et re-
dempteur Jesuchrist

Un second titre, au verso, indique la position des « establies assises en la partie septentrionale d'iceluy (le *Neuf Marchié*), depuis l'hostel de *la Hache couronnée* jusques en l'hostel où pent l'enseigne de *l'Ange* ».

Ensuit lincarnacion et natiuite de nostre
saulueur et redempteur iesuchrist. Laquelle fut
monstree par personnaiges ainsi que cy apres est
escripte Lan mil. cccc. lxxiiii. les festes de noel
en la ville et cite de Rouen dedens le neuf mar-
chie. Et estoiet les establies assises en la partie
septetrionale diceluy depuis lhostel de la hache
couronnee iusques en lhostel ou pent lenseigne
de lange. Second lordre declare en la fin de ce
codicille. Mais les establies des six prophetes
estoiet hors des autres en diuerses places et par
ties diceluy neuf marchie.

D'après ces données, M. Pierre Le Verdier, bibliophile rouennais distingué, qui a produit une excellente édition de cette œuvre dramatique pour

la Société des Bibliophiles normands[1]; il a cru pouvoir conclure que le volume avait dû paraître avant 1493. En cette année-là, on commença à Rouen la construction du Parloir aux Marchands, sur le terrain du Marché Neuf ou Marché aux Herbes, qui disparut tout à fait en 1499.

Ce renseignement a sa valeur; néanmoins il se pourrait que l'imprimeur eût reproduit cette indication d'après le manuscrit qui lui servait de copie. Il n'aura probablement pas pensé à rectifier ce détail de topographie locale, qu'un Rouennais seul pouvait connaître.

Voici la reproduction de l'ordre des *establies*, c'est-à-dire des décors :

	Ensuit lordre cõment estoient faictes les establies. CCxx vii
	Premierement vers orient.
	Paradis ordonne cõme il est dessusdit au feuil let vingtneufieme
Nazareth	La maison des parens nostre dame
	Son oratoire.
	La maison de elizabeth en montaigne
	Le logis de symeon
Hierusalem.	Le temple salomon
	Le demeure des pucelles
	Lostel de gerson scribe
	Le lieu du peuple payen
	Le lieu du peuple des iuifz
	Le lieu de ioseph et ses deux cousins
	La crache es beufz
	Le lieu ou len recoit le tribut
	Le champ aux pasteurs contre la tour adit
	Le chasteau de sirin preuost de syrie
Bethleem	Le temple apollin
	La maison de sibile
	Le logis des princes de la synagogue
	Le lieu ou len recoit le tribut
	La chambre de lempereur
	Le throsne dicelup
	La fontaine de romme
	Le capitole
	Enfer fait en maniere dune grande gueule se cloant et ouurant quant besoing en est
	Le limbe des peres fait en maniere de chartre.
Romme	et nestoient veus si non au dessus du faulx du corps.
	Les places des prophetes en diuers lieux hors des autres.

[1] *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ*, représenté à Rouen en 1474, publié d'après un imprimé du xv[e] siècle, avec introduction, notes et glossaire par Pierre Le Verdier; Rouen, imprimerie d'Espérance Cagniard, 1885-1886, 3 vol. in-8°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le texte du *Mystère de l'Incarnation* commence au recto du deuxième feuillet, par une courte allocution aux spectateurs pour réclamer leur indulgence :

Pour releuer humaine creature
Des ors enfers et de la chartre obscure
Ou le auoit seu le mauuais ange attraire
Le filz de dieu par sa charite pure
Et amitie. nostre propre nature
A voulu prendre et vray hôme soy faire
Et dune vierge il a fait son sacraire
Puis en est ne. en tres poure repaire
Ainsi côme nous le demonstrerons
Sil plait a dieu. et pour ce mieulx parfaire
Nous vous prions tous quil vous plaise taire
Jusques a ce que acheue nous aurons.
Affin dennuy fuir nous nous tairons
Present des lieux. vous les pouez côgnoistre
Par lescritel que dessus voyez estre.
Nous requerons vniuersellement
A tous seigneurs deglise ou autrement.
Et au cômun. brief a toute personne
Se cômettons faulte que on nous pardonne
Et chacun dieu deprie dhumble cueur
Que par sa grace il nous soit adiuteur
Donc Balaam le prophete gentil
Cômencera le premier. et est cil
Qui eliud est dit eu liure iob.

Balaam pphete

Orietur stella ex iacob.
Je ne suis pas venu de la racine
Du bon iacob patriarche tresdigne
Donc descendra celuy que ie diray.
Et touteffois la maieste diuine
En cest heure fort mon cueur enlumine
Et mânunce du tout ce qua dire ay
De trois estas disrael deuisay
Na pas grant temps. et en prophetisay.
Mais maintenant au quart me determine
Et derrenier. de celuy parleray
Tant seulement. et me y arresteray
Aussi le vueil de dieu a ce mencline
Lesperit saint me demonstre et designe
Premierement. que cest estat vendra
Dedens grant temps et beaucoup attendra
Pour ce par moy est dit et reuele

Augustinus i eplã ad vincentiũ donatistã dicit q a solo sẽsu lr̃ali sacre scripture efficax argumẽtũ sumit Et ideo ille q̃ hãc hystoriã a latino i gallicũ trãsmutauit icõtĩpo fuit inisus est sensui lr̃a liipsi⁹ sacre scripture vt patet.

In q̃dã arbore seu serie p̃riarchar sacerdotũ et pphãrũ toti⁹ sacre scripture/dicit sic de balaã Iste balaã q̃ in iob dr̃ eliud descẽdit de bus filio nachor fratris abrahã q̃ a balach educt⁹ vt malediceret isrl̃ ei benedixit. loquente sibi pri⁹ asina. et de ortu stelle et saluatoris pphetauit.

Numeri. xxiiii.

Paulus burgẽsis epũs q̃ quiquagẽnis de iudaismo cõuersus est. qui additiões sup magistrũ nicholaũ de lira i toto decursu sacre scripture opposuit ad lr̃am. Circa prophetias balaã dicit numeri. xxiiii Quattuor pphetie balaã vidẽtur respicere quattuor statuspli isrl̃itici. Quorũ primus ãte legẽ est. scilz ab abrahã vsqz ad dationẽ legis. Scd̃s a datione legis vsqz ad tp̃s quo possederũt terrã pmissionis anteq̃ tñ regẽ habuissent Terci⁹ a tp̃e predicto vsqz ad tẽpus quo habuerũt regẽ iclusiue. Quartus vo et finalis sub xpõ Sequit. Quẽ quidẽ statũ. q2 vltimũ esse sciebat et i extremis tẽporibz. de ipso dicit. Videbo eũ sed nõ modo. Intuebor eũ sed nõ ppe. Et q2 i hoc statu misteria a seculis abscõdita erãt reuelãda idõ i hac tm̃ pphetia dixit. Qui nouit doctrinã altissimi. q.d. Ista q̃ dicetur⁹ sũ null⁹ scit nisi q̃ nouit doctrinã altissimi

a ii

Il y avait quatre établies : *Nazareth*, *Hiérusalem*, *Bethléem* et *Romme;* chacune d'elles se subdivisait en un certain nombre de compartiments ou loges appropriés aux différentes scènes, et ces subdivisions étaient au nombre de

vingt-deux ; au total, vingt-deux décors différents que l'on avait construits. Le théâtre pouvait avoir 60 mètres de long. Sur chacune de ces loges était attaché un écriteau qui en indiquait le nom :

Affin d'ennuy fuir, nous nous taizons.
Présent des lieux : vous les povez congnoistre
Par l'escritel que dessus voyez estre.

La première journée de la représentation finissait par ce remerciement aux spectateurs :

Seigneurs et toute l'assemblée,
Nous vous mercions humblement.
Cy finons pour ceste journée,
Seigneurs et toute l'assemblée.
Demain sera à fin menée
La matière parfaictement.
Seigneurs et toute l'assemblée,
Nous vous mercions humblement.

La deuxième journée se terminait par le prologue final dont nous donnons ci-dessous le fac-similé :

Le prologue
Temps il est prendre aucun soulas
Et repos aussy cest la fin
Du present mistaire. et affin
Que ingras appelles ne soyon:
Humblement nous remercion
Tous seigneurs de religion
Deglise ou autre dignite
Du commun aussy lunion
Davoir representacion
Faicte icy par benignite
Supplians en humilite
Que la poure capacite
De nous soit par vous supportee
Et soes la grant maieste
De cil donc la nativite
Est aucunement demonstree.

Explicit

L'Exemplaire de Confession, seul livre connu au nom de Bourguet n'étant pas daté, il serait imprudent, quant à présent, d'admettre sans réserves la date

assignée par M. P. Le Verdier à l'impression du *Mystère de l'Incarnation*. Il est toutefois à peu près certain pour nous que cet imprimeur exerçait vers 1495 ou 1496, car on connaît, à la Bibliothèque nationale, deux pièces imprimées avec les caractères du *Mystère de l'Incarnation* et en tête desquelles on voit la même lettre ornée à profil humain, qui a subi de légères retouches.

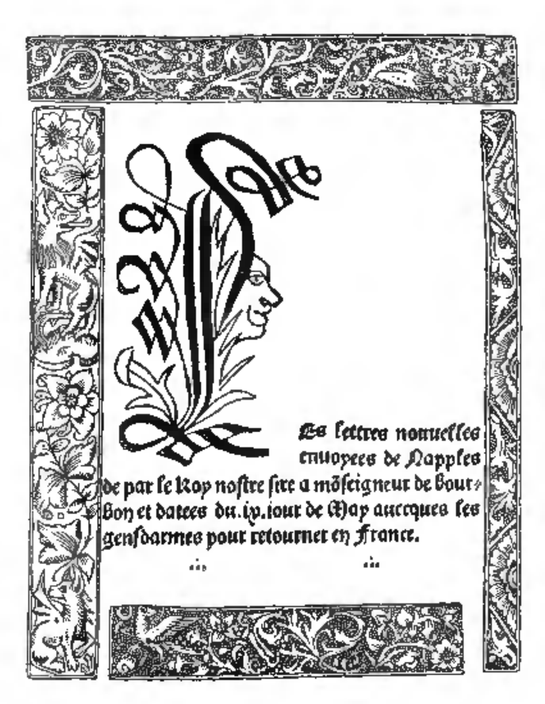
Ce sont des pièces de circonstance qui tenaient alors lieu de gazettes ou de journaux, et qui s'imprimaient aussitôt la nouvelle connue. La première expédition d'Italie, pendant laquelle ces événements se sont passés, ayant eu lieu en 1495, c'est vers cette époque que nous plaçons l'exercice de Baptiste Bourguet, à défaut d'autres renseignements plus précis.

L'une de ces pièces est intitulée *l'Entrée du Roy nostre Sire à Romme :*



Le bas du titre est occupé par une figure représentant deux preux chevaliers combattant l'un contre l'autre et rompant une lance. Cette illustration est une copie exacte d'un des bois du roman de *Paris et Vienne,* imprimé à Paris par Denis Meslier, rue de la Harpe, à l'enseigne du *Pilier Vert.*

L'autre pièce a pour titre : *Les Lettres nouvelles envoyées de Napples de par le Roy nostre Sire à Monseigneur de Bourbon, et datées du IXe jour de May, avecques les gens d'armes pour retourner en France.* Ce titre, que nous reproduisons, est encadré de bordures rapportées et de grotesques dans le style de ceux dont l'imprimeur Félix Baligault entourait sa marque :


Les lettres nouuelles enuoyees de Napples de par le Roy nostre sire a mōseigneur de Bourbon et datees du.ix.iour de May auecques les gensdarmes pour retourner en France.

Il n'est pas absolument certain que ce Bourguet ait imprimé plutôt à Paris qu'à Rouen *Le Mystère de l'Incarnation*, bien que les petits caractères employés en marge de ce livre, dont nous donnons ici l'alphabet, aient une certaine affinité avec les types rouennais :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

abcdefghilmnopqrꝛsſtuvxyz

Nous faisons, en conséquence, toutes réserves pour le lieu d'impression, au cas où de nouvelles recherches nous fixeraient sur ce point.

Nicolas HIGMAN a imprimé pour Simon Vostre des *Heures de la Vierge à l'usage de Rome*. Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 1579, n° 25) dit que ce livre contient 18 vignettes sur bois, mais pas de bordures. L'almanach commence en 1495 et, sur cet indice insuffisant, on fait remonter l'exercice de cet imprimeur à cette année-là. Il serait possible que Nicolas Higman n'ait commencé que quelques années plus tard, car nous trouvons l'indication d'*Heures à l'usage d'Orléans* imprimées vers 1507 pour le compte de Vostre. Toutefois nous ne pouvons nous dispenser d'enregistrer le nom de Nicolas Higman parmi les imprimeurs de la fin du xve siècle.

En 1497, un imprimeur-libraire italien, Alexandre ALIATE, de Milan, publie à Paris l'Achilléide de Stace :

Gloria:nec duri tanto sub teste labores.
Nā procul oebalios in nubila condere discos:
Et liquidā nudare palen:et spargere cestus
Ludus erat,requiesq̄ mihi.nec maior in istis
Sudor:appolineo q̄ fila sonantia plectro
Quū quarere:priscosq̄ uirū mirarer honores
Quin etiam succos,atq̄ auxiliantia morbis
Gramina:quo nimi⁹ staret medicamie sanguis:
Quid faciat sōnos:qd hiantia uulnera claudat:
Que ferro cohibēda lues:que cederet herbis
Edocuit:mo nitusq̄ sacre sub pectore fixit
Iustitie:qua peliacis dare iura uerenda
Gentibus atq̄ suos solitus placare bimēbres.
Hactenus armorū comites elementa meorum
Et memini:& meminisse iuuat:scit cetera mater:
Aura silet:puppis currens ad litora uenit.
Finis.laus deo,et uirgini matri.

Statii Papinii Achilleis Impressa Parisiis mira arte ac diligentia Alexandri aliate de mediolano.Anno dñi.M.CCCC.No nagesimo septimo.

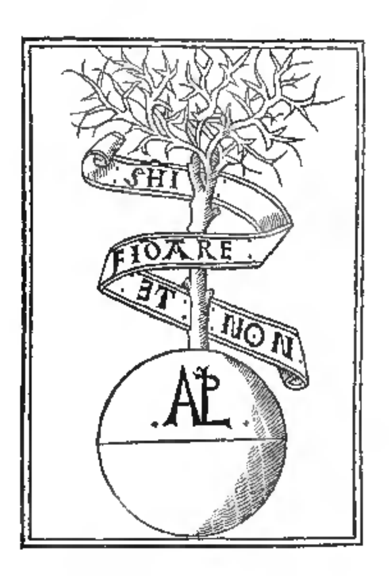
On lit, à la fin, que le livre a été imprimé à Paris, par l'art admirable et l'activité d'Alexandre Aliate, de Milan.

Malgré cette déclaration, il n'est pas sûr qu'Aliate ait exercé la typographie, à moins toutefois qu'il n'ait loué le matériel d'autres imprimeurs. Les caractères du Stace sont ceux de Jean Philippe et de Georges Wolff, et la marque de Jean Philippe, à *la Trinité*, enseigne de son second atelier, se trouve à la fin. Cette édition de Stace, la première qui ait été faite en France, fut aussitôt copiée à Poitiers par les imprimeurs Bouyer et Boucher.

Le titre est imprimé en petites majuscules romaines de 12 points :

STATIVS IN ACHILLEIDOS

Au-dessous du titre se trouve la marque d'Aliate reproduite ci-dessous :



Les exemplaires ne sont pas tous semblables. Plusieurs, comme celui de la bibliothèque de Dijon, qui a servi pour nos fac-similés, n'ont que la marque d'Aliate et celle de Jean Philippe à la fin [1]. Celui du duc de La Vallière,

[1] Il y a certains livres latins de la rareté desquels on ne se doute guère, parce qu'ils ne sont pas cotés comme tels dans les manuels courants de bibliographie et dans les catalogues. Le Stace d'Aliate est du nombre. Vendu, en 1782, 13 livres 4 sols, somme élevée pour l'époque, et acquis par le libraire Tilliard, il n'a pas reparu depuis. Nous l'avons vainement cherché dans les grandes bibliothèques de Paris. Silvestre, qui n'en avait pas vu d'exemplaire, n'a pu donner dans son recueil des *Marques typographiques* la première marque d'Aliate, différente des deux autres. Nous n'avons trouvé ce livre en France qu'à Dijon, où il figure dans le Catalogue des incunables rédigé par Mlle Pellechet.

décrit par de Bure[1] et que la plupart des bibliographes citent d'après lui, portait l'adresse d'Aliate, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *l'Image Sainte-Barbe*.

Aliate publia ensuite les Règles de grammaire (*Regulæ grammaticales*) d'Antoine Mancinelli. Nous reproduisons ci-dessous le titre de cet ouvrage avec la marque d'Aliate, tirée en rouge. Elle est différente de celle du Stace. On y voit en haut l'aigle de Milan et, dans le cadre, cette devise, faisant allusion aux auteurs d'Italie qu'Aliate a l'intention de publier : *A fructibus eorum cognoscetis eos* « Vous les connaîtrez d'après les fruits qu'ils produiront ».

Antonii Mancinelli epitoma seu Regule constructionis.

Tituli.

Personalia verba ti.i.	Partitiua ti.viii.
Impersonalia ti.ii.	Relatiua ti.ix.
Aduerbia localia ti.iii.	Interogatiua ti.x.
Infinita ti.iiii.	Comparatiua ti.xi.
Gerundia ti.v.	Superlatiua ti.xii.
Supina ti.vi.	Participia ti.xiii.
Distributiua ti.vii.	Figure ti.xiiii.

Summa declinationis.

Thesaurus de varia constructione.



La préface de Mancinelli est datée de 1492. C'est la date de la composition du livre et non celle de l'impression, comme l'ont cru la plupart des bibliographes. Aliate n'était pas encore à Paris, et Hopyl occupait alors la maison de l'enseigne *Sainte-Barbe*. Les caractères sont ceux de Pierre Le Dru.

[1] *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*, première partie, par Guillaume DE BURE fils aîné; Paris, Guillaume de Bure fils aîné, 1782, in-8°, t. Ier, n° 2547.

Les *Regulæ grammaticales* donnent la seconde adresse d'Aliate devant le collège de Navarre (*ante collegium Navarræ*), où il était installé en 1498.

Le 14 mars 1498 (n. st.), Aliate publie le poème en vers latins élégiaques, de son compatriote frère Bonvicino de Ripa, sur la Vie des maîtres et des écoliers (*De Vita scholastica*). La marque d'Aliate, tirée en rouge, figure sur le titre. Le livre a été imprimé par Guy Marchant, qui en a tiré des exemplaires avec sa marque en remplacement de celle d'Aliate, et qui a changé l'achevé d'imprimer en le mettant à son nom avec l'adresse de son atelier du Champ Gaillard. Un exemplaire ainsi modifié est signalé par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. IV, col. 1312), comme se trouvant à la Bibliothèque nationale.

On croit que cette édition est la première de ce livre qui ait été imprimée en France. Elle contient, de plus que l'édition originale de Milan, la prose de quelques miracles dont le récit est intercalé dans le texte à titre d'exemple. Les imprimeurs de Poitiers, Bouyer et Bouchet, en firent aussi une édition immédiatement après, d'après ce même texte[1].

Le 16 février 1499 (n. st.), Aliate fit paraître les Lettres latines de Gasparino de Bergame, ouvrage qui avait servi de texte au premier livre imprimé à Paris. Pour les Lettres de Gasparino, Aliate répète la formule *mira arte impresse*, en ajoutant *ac summa cura* «et avec le plus grand soin», au lieu de *ac diligentia* qu'il avait mis à la fin du Stace de 1497.

Or il ne paraît pas avoir dit la vérité, à moins qu'on admette qu'il ait pu composer typographiquement son volume dans l'atelier d'un confrère, car les caractères sont encore ceux de Guy Marchant, et au verso du titre on voit la grande planche de *la Nef de la Vie humaine* qui fait partie des illustrations du *Compost et Kalendrier des Bergiers*, imprimé par ce dernier. (Voir t. Ier, p. 370.)

A la fin du livre, Aliate précise sa demeure devant le Collège de Navarre, aux Boucheries Sainte-Geneviève (*apud Lanios*).

La même année, il publie les *Elegantiarum precepta* d'Agostino Dati, volume in-quarto imprimé par Nicole de La Barre. Cette fois il n'y a pas d'équivoque, l'imprimeur véritable est nommé. (Voir fac-similé, p. 293.)

Le 3 mars 1499 (1500 n. st.), Aliate fait paraître, dans le même format, les Centons latins à l'imitation de Virgile, par Proba Falconia.

[1] Cette édition était restée inconnue. Nous l'avons décrite dans les *Origines et débuts de l'Imprimerie à Poitiers* (p. 119-120, et n° XXXVIII, p. XXXVIII, de la *Bibliographie*). On en trouvera des fac-similés aux nos 144 et 145 des *Monuments de l'Imprimerie à Poitiers*.

La marque d'Aliate qui figure sur le titre n'est plus tout à fait la même qu'auparavant. Le dessin en est modifié; on n'y voit plus l'aigle de Milan, mais la devise : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, subsiste toujours :

Probe Valerie prestā
tis ingenij femine preclarissimū Centonū opus/
veteris pariter ac noui testamenti (etsi non omīa)
precipua tamen misteria colligens/accuratissime
nuper recognitum.



Il a changé de local pour aller s'établir « au Mont Saincte Genevìefve », devant le collège de la Marche, *à l'Ymage Sainct Loys* :

Imprime pour Alexandre Alyate demourant
au mont saincte Geneuiefue/a lymage sainct
Loys deuāt le college de la Marche. M.cccc.
lxxxxix. Le .iij. iour de Mars.

Le livre est imprimé avec les caractères de Guy Marchant.

Bouyer et Bouchet, imprimeurs de Poitiers, se servirent encore de l'édition des œuvres de la femme-poète, donnée par l'Italien Aliate, pour en publier une autre à leur tour [1].

Citons encore le traité *De arte bene vivendi et bene moriendi*, petit in-quarto imprimé pour le compte d'Aliate le 20 octobre 1501, au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne *Sainte-Catherine*, qui est celle de l'imprimeur Denidel.

[1] Cette impression poitevine, qui avait échappé à nos recherches lorsque nous avons publié notre ouvrage sur les *Origines et les débuts de l'Imprimerie à Poitiers*, a été découverte par M. Robert Proctor. Elle est indiquée, sous le n° 8751, dans l'*Index to early printed Books* (ouvrage cité).

Aliate a publié d'autres livres que nous n'indiquons pas ici. Ce sont généralement des opuscules ou des ouvrages de peu d'importance. Bien qu'il ait mis son nom et son adresse en français sur des livres dont le texte est en latin, il n'a pas publié de livres français. Il a quelquefois signé de son seul prénom d'Alexandre, aussi l'a-t-on parfois confondu avec Martin Alexandre, libraire, rue Saint-Jacques, *à la Croix de Bois*, et avec Jean Alexandre, libraire de l'Université d'Angers. Son exercice, soit comme imprimeur, soit comme libraire, a duré jusqu'en 1505 environ. Il a changé une quatrième fois de domicile pour s'installer au Mont-Saint-Hilaire, *aux Lionceaux d'Or,* près du collège des Italiens (*sub Leunculis aureis e regione Collegii Italorum in Monte Divi Hilarii*).

Revenons aux imprimeurs français.

Antoine Chappiel a imprimé pour Germain Hardouin un livre d'heures daté du 5 octobre, sans indication d'année :

Sensuit lordre du service contenu es heures
presentes. Et premierement.
Le Kalendrier.
Les quatre euangiles. La passion.
Les heures de nostre dame sans rien requerir.
Auec les heures de la croix et du sainct esperit
pareillement.
Les heures de la conception nostre dame
Les sept pseaulmes et letanies : et les oraisons
requises.
Les vigiles a .ix. pseaulmes et .ix. lecons.
Suffrages acoustumes de mettre en heures.
Auec vne singuliere protestation de la foy catho
lique deuotion tressinguliere.
Les sept pseaulmes en francoys.
Le horloge de la passion nostre seigneur Jesu-
christ contenant .xxiiii. heures auec vne oraison
de nostre seigneur iesuchrist. Composee par mai
stre Jehan quantin docteur en theologie.
Oraison de sainct roch.

Les presentes heures a lusaige de Romme
ont este acheuees Le .v. iour de Octobre. Par An
thoinne chappiel imprimeur demourant a paris
en la rue sainct Jehan de beauuais a lenseigne
des connins. Pour Germain hardouin Libraire

Le Calendrier commence en 1497, mais il n'est pas sûr qu'on puisse faire remonter l'exercice de Chappiel à cette année-là, d'autant plus que c'est vers

1500 seulement que Germain Hardouin s'établit, et ce n'est guère qu'à partir de 1503 que l'on cite des livres au nom de ce dernier et avec une date. De plus, l'adresse de la rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne des *Cougnis* (sic), c'est-à-dire des *Conils*, où Simon de Colines s'établit plus tard, est la seconde adresse d'Antoine Chappiel.

Le volume dont nous venons de reproduire la dernière page est exécuté avec les types qui avaient été employés pour les *Heures à l'usage de Rome*, imprimées le 12 février 1493 (n. st.), par Jean Morand, pour Geoffroi de Marnef (voir p. 209), et pour d'autres Heures de Jean de Coulonce du 2 juillet 1492. (Voir p. 305-309.)

Ce n'est qu'à partir de 1500 que l'on trouve, à la fin des Sermons de saint Augustin, une date aux livres de Chappiel :

Deus qui pro redẽptiõe
mundi voluisti nasci c
circũcidi: a iudeis reprobari
a Juda traditore osculo tra
di: vinculis alligari: et sicut
agnus innocens ad victimã
duci: atq; cõspectib⁹ Anne cay
phe: pylati: et herodis indecẽ
ter offerri: a falsis testibus ac
cusari: flagellis et opprobriis
vexari: sputis cõspui: spinis
coronari: colaphis cedi: arũ
dine percuti: facie velari: ve
stibus spoliari: cruci clavis
affigi: in cruce levari: inter la-
trones deputari: felle et ace
to potari: et lancea vulnera
ri. Tu domine per has sancti
ssimas penas tuas: quas e
go indignus recolo: et per sã
ctam crucem et mortem tuã
libera me a penis inferni: et
perducere me digneris quo
perduxisti latronem tecũ cru
cifixum. Qui cum patre et spi
ritu sancto vivis et regnas i
secula seculorum. Amen

Finis

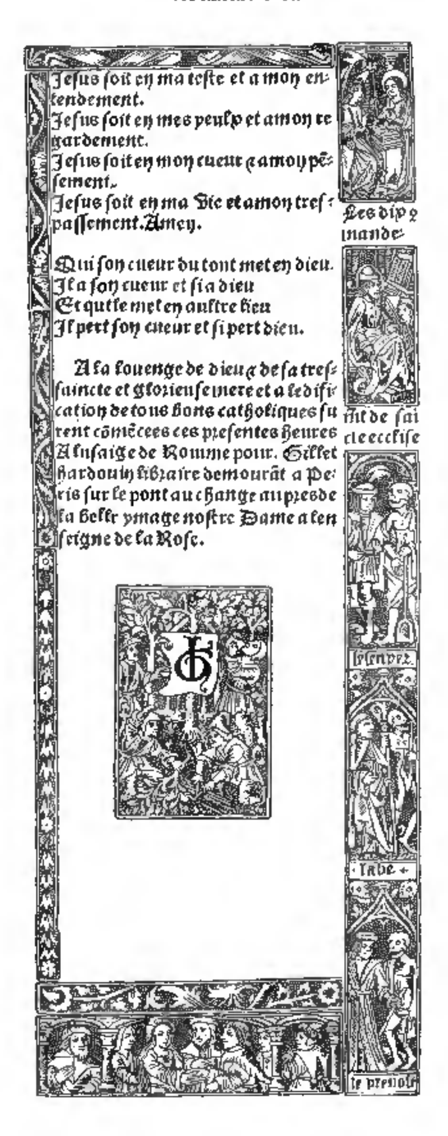
¶ Impressũ parisius per an
thonium chappiel: Impẽsis
claudii iaumar librarii iura
ti alme universitatis parisiũ.
In vico sancti iacobi cõmorãtis
ãno dñi millesĩo. CCCCC.

Antoine Chappiel a imprimé pour Germain Hardouin un livre d'heures, avec illustrations et bordures, remarquable par son format bizarre, étroit et très allongé comme un almanach ou agenda. C'est le seul de ce genre que nous connaissions. Bien que, par sa date, il appartienne aux premières années du XVIe siècle, nous n'avons pas cru devoir le séparer de la notice consacrée ici à ce petit atelier, d'autant plus que Chappiel a débuté tout au commencement du XVIe siècle, et que cette curiosité typographique constitue sa principale production. On trouvera ci-après des spécimens de ce livre d'heures. Les illustrations sont, avec quelques variantes, des copies de celles des heures imprimées par Pigouchet et Kerver. On remarque, dans les bordures, des histoires de la Bible, *l'Arbre de Jessé, la Fuite en Égypte, la Décollation de saint Jean-Baptiste*, etc., des scènes rustiques et de chasse et quelques-uns des sujets de *La Danse Macabre*. La table se termine par des bordures à tranches coupées figurant une croix.

HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

ATELIER D'ANTOINE CHAPPIEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET



Jesus soit en ma teste et a mon entendement.
Jesus soit en mes yeulx et a mon regardement.
Jesus soit en mon cueur & a mon pensement.
Jesus soit en ma vie et a mon trespassement. Amen.

Qui son cueur du tout met en dieu.
Il a son cueur et si a dieu
Et qui le met en aultre lieu
Il pert son cueur et si pert dieu.

A la louenge de dieu & de sa tressaincte et glorieuse mere et a ledification de tous bons catholiques furent cōmēcees ces presentes heures A lusaige de Romme pour. Gillet hardouin libraire demourāt a Peris sur le pont au change aupres de la belle ymage nostre Dame a lenseigne de la Rose.

Titre avec marque du libraire.



Deus in adiutorium meum intende. Domine ad adiuvandū me festina. Gloria patri et filio. Sicut erat. Hymnus. Memēto salutis auctor q̄ nostri quondam corporis ex illibata virgine nascēdo formā sumpseris. Maria mater gratie mater misericordie tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe. Gloria tibi domine q̄ natus es de virgine cum patre et sancto spiritu in sēpiterna secl̃a. an. Pastores

La Présentation au Temple.

HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

ATELIER D'ANTOINE CHAPPIEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET



Parabole du Riche et de Lazare.

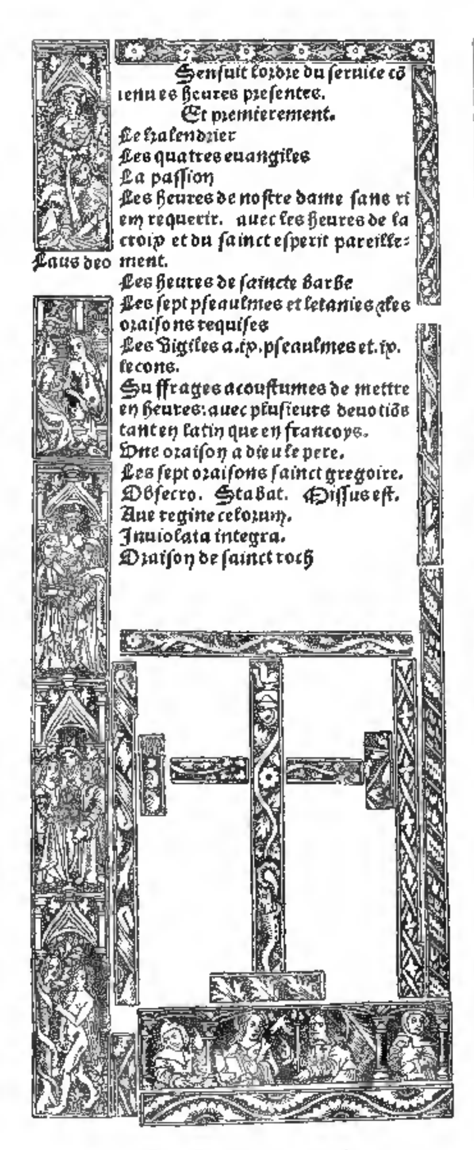


Page de texte.

HEURES A L'USAGE DE ROME

IMPRIMÉES POUR GILLET HARDOUIN, LIBRAIRE, SUR LE PONT AU CHANGE

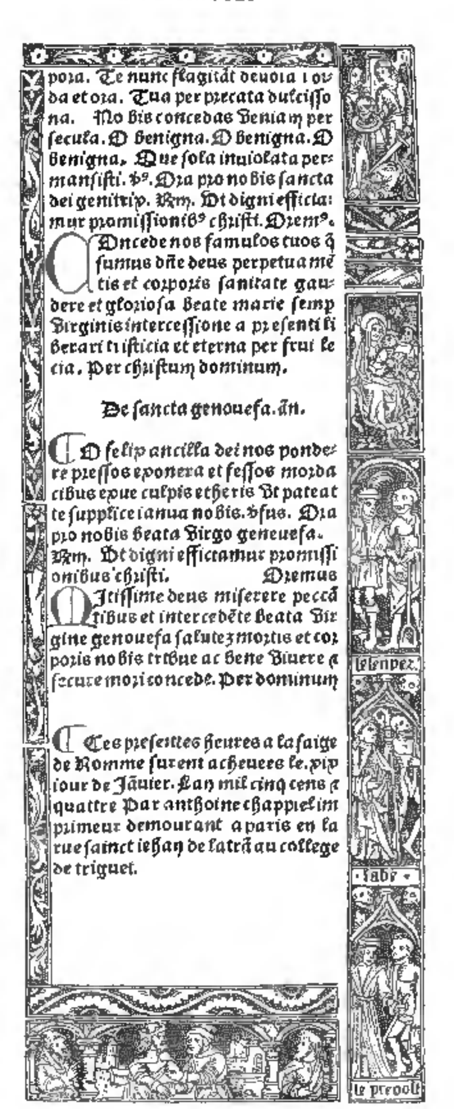
ATELIER D'ANTOINE CHAPPIEL, AU COLLÈGE DE TRIGUET



Sensuit lordre du service cō
tenu es heures presentes.
Et premierement.
Le kalendrier
Les quatres euangiles
La passion
Les heures de nostre dame sans ri
en requerir. auec les heures de la
croix et du sainct esperit pareille-
ment.
Les heures de saincte barbe
Les sept pseaulmes et letanies ꝛ les
oraisons requises
Les Vigiles a .ix. pseaulmes et .ix.
lecons.
Suffrages acoustumes de mettre
en heures: auec plusieurs deuotiōs
tant en latin que en francoys.
Une oraison a dieu le pere.
Les sept oraisons sainct gregoire.
Obsecro. Stabat. Missus est.
Aue regine celorum.
Inuiolata integra.
Oraison de sainct roch

Laus deo

Table avec bordures formant la croix.



pora. Te nunc flagitat deuota i ov
da et ora. Tua per precata dulcisso
na. Nobis concedas Veniam per
secula. O benigna. O benigna. O
benigna. Que sola inuiolata per-
mansisti. V. Ora pro nobis sancta
dei genitrix. Rm. Ut digni efficia-
mur promissionib9 christi. Orem9.
Concede nos famulos tuos q̄
sumus dn̄e deus perpetua mē
tis et corporis sanitate gau-
dere et gloriosa beate marie semp
Virginis intercessione a presenti li
berari tristicia et eterna per frui le
cia. Per christum dominum.

De sancta genouefa. an̄.

O felix ancilla dei nos ponde-
re pressos exonera et fessos morda
cibus exue culpis etheris Ut pateat
te supplice ianua nobis. Vsus. Ora
pro nobis beata Virgo geneuefa.
Rm. Ut digni efficiamur promissi
onibus christi. Oremus
Mitissime deus miserere peccā
tibus et intercedēte beata Vir
gine genouefa salutē mortis et cor
poris nobis tribue ac bene Viuere ꝛ
secure mori concede. Per dominum

Ces presentes heures a la faige
de Romme furent acheuees le .xix
iour de Iāuier. Lan mil cinq cens ꝛ
quattre Par anthoine chappiel im
primeur demourant a paris en la
rue sainct iehan de latrā au college
de triguet.

Fin avec l'achevé d'imprimer.

Le 10 octobre 1500, Antoine Chappiel terminait l'impression du *Processus judiciarius,* ouvrage de Nicolas de Palerme, pour le compte du libraire Claude Jaumar, demeurant alors *à l'Écu de France,* près de Saint-Benoît (*ad intersignium scuti Francie prope Sanctum Benedictum*). Sur le titre, tiré entièrement en rouge, on remarque une assez bonne petite figure sur bois.

Chappiel a encore imprimé, pour le même éditeur, le *Speculum Ecclesie* du cardinal Hugues de Saint-Cher. La gravure sur bois du *Processus judiciarius* se voit sur le titre du *Speculum Ecclesie*, mais elle est tirée en noir :



Le volume n'est pas daté, mais il est de la même époque que le *Processus.* A la fin, Chappiel se dit habile dans l'art d'impression (*artis impressorie peritus*) :

Finit laus deo.

Speculum ecclesie vna cum speculo sacerdotū p̄sentibus nouiter impressū per. Anthoniū chappiel artis impressorie peritū expensis claudij Jaumar librarij iurati alme vniuersitatis parisieñ cōmorantis in vico sancti iacobi ad intersigniū scuti francie prope sanctum benedictum.

Chappiel demeurait alors rue Saint-Jean-de-Latran, au collège de Triguet. Cette adresse est indiquée sur d'autres livres.

Le petit caractère gothique de 8 points, dit *lettre de somme*, avec lequel sont exécutés les *Sermones Sancti Augustini*, le *Processus judiciarius* et le *Speculum Ecclesie,* est semblable à celui dont Jean Morand s'est servi en septembre 1497

pour imprimer les *Summulæ Petri Hyspani*, avec le commentaire de Georges de Bruxelles (Voir p. 218.) En voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V

a b c d e f g h i k l m n o p q r ʒ ſ s t u v x y z

Jean Poitevin, demeurant *en la rue Neufve Nostre Dame*, a publié en 1498 plusieurs livres d'heures. Nous donnons ci-dessous le titre de l'un d'eux :



Les uns et les autres sont datés respectivement du 15 mai, du 2 juillet, du 15 août et du 15 octobre.

On connaît aussi de lui une édition des *Heures à l'usage de Rome,* du 8 mars 1499 (v. st.), à la fin desquelles il est qualifié simplement de libraire. D'autres éditions, décrites par Brunet (*Manuel du Libraire,* t. V, col. 1666-1667), sont sans date. Poitevin s'est servi du matériel d'illustration d'Étienne Jehannot et paraît avoir eu à sa disposition des fontes de Pierre Le Caron. M. Proctor[1] cite encore de Jean Poitevin des Heures du 20 février 1499 (n. st.), qu'il croit être à l'usage du Mans, et lui attribue des Heures à l'usage de l'Église de Salisbury, dont il n'a pu préciser la date, l'exemplaire qu'il a vu étant incomplet. Le même bibliographe met à l'actif de Poitevin un livre imprimé pour Jean Petit, intitulé *Minorica elucidativa,* daté du 22 mars 1500 (n. st.), ainsi que sept autres impressions diverses. Jean Poitevin avait pris pour marque l'homme et la femme sauvages, qu'il avait copiée, à l'exemple de Michel Toulouse, sur celle de Philippe Pigouchet, en y substituant ses initiales.

Nicolas Desprez, imprimeur, passe pour avoir exécuté, pour le compte de Jean Petit, un *Roman de la Rose,* in-folio à deux colonnes avec figures. L'édition que nous avons examinée attentivement est composée avec le second caractère de Le Caron, celui de *L'Aguillon d'amour divine,* dont Poitevin s'était servi. (Voir alphabet, p. 91.) Bien que la suscription finale soit ainsi conçue : *Imprimé nouvellement à Paris par Nicolas Desprez, imprimeur, demourant en la rue Sainct Estienne à l'enseigne du Mirouer,* nous avons lieu de douter de la véracité de cette assertion, car il existe des exemplaires de la même édition dans lesquels la marque de Jean Petit est remplacée par celle de Pierre Le Caron, ainsi que Brunet l'a constaté (*Manuel du Libraire,* t. III, col. 1173). Il ne serait pas impossible, toutefois, que Nicolas Desprez, qui a certainement été imprimeur de métier, ait commencé à travailler avec le matériel de Le Caron, qu'il aurait loué ou emprunté, et qu'il ait payé cette location en exemplaires du *Roman de la Rose,* imprimés au nom de ce dernier.

Cette édition, qui ne porte pas de date, doit avoir été exécutée de 1498 à 1500. Les illustrations en sont les mêmes que celles d'une édition sans date, imprimée par Jean Petit, que nous avons attribuée aux presses du Petit Laurens (Voir fac-similé, p. 138) et qui l'a quelque peu précédée, comme l'indique l'état matériel de la dernière planche ébréchée dans les filets de cadre.

[1] *Index to early printed books,* nos 8369-8376; livre cité.

Les mêmes figures avaient déjà été utilisées dans une édition du *Roman de la Rose* imprimée par Jean Du Pré après 1493. Les bois, gravés à Lyon, provenaient du matériel de l'imprimeur Guillaume Le Roy.

En fis eslargir et estendre
Ce fut tout ce que ie forfis
Mais de tant fus ie lors bien fis
Quoncques nul mal gre ne men sceut
Le doulx qui nul mal nen conceut
Ains me consent et seuffre a faire
Ce quil scet quil me conuint faire
Si mappelle il de conuenant
Que luy fais grant desauenant
Et suis trop oultrageulx ce dict
Si ny met il nul contredit
Que ne preigne et manie et cueille
Rosiers branches et fleurs et fueille
Quant en si hault degre me vi
Que ieus si noblement cheui
Que mesperance nest pas fable
Pource que bon et agreable
Fusse vers tous mes bienfaicteurs
Comme faire doiuent debteurs
Car moult estoie en eulx tenus
Quant par eulx ie suis deuenus
Si riche que pour voir affiche
Richesse nestoit pas si riche
Au dieu damours et a Venus
Qui meurent ayde plus que nulz
Puis a tous les barons de lost
Lesquelz iamais dieu ne forclost
Des secours aux fins amoureux
Entre les baisiers sauoureux
Rendi grace dix fois ou vingt
Mais de raysou ne me souuint
Qui tant gasta en moy de peine
Maulgre richesse la vilaine
Qui oncques de pitie nusa
Quant lentree me refusa
Du senteret quelle gardoit
De cestuy pas ne se gardoit
Par ou ie suis ceans venus
Reposterment les saulz menus
Malgre mes mortelz ennemis
Qui tant meurent arriere mis
Especialment ialousie
A tout son chappeau de soucie
Qui des amans les roses garde
Moult en faict ores bonne garde
Ains que dilec me remuasse
Du mon vueil encor demourasse
Par grant iolivete cueilly
La fleur du beau rosier fleury
Ainsi ieus la rose vermeille
A tant fut iour et ie mesueille

Cest fin du rommant de la rose
Ou lart damours est tout enclose



Imprime nouuellement a Paris par Nicolas des prez Imprimeur demourant en la rue sainct estienne a lenseigne du mirouer

Panzer cite un Térence en latin, avec préface de Josse Bade, imprimé par Nicolas Desprez (*de Pratis*) en 1483. Il y a erreur évidente : Josse Bade, alors à Lyon, n'a rien écrit avant 1492. Ne serait-ce pas une édition de 1498

avec date falsifiée, ou plutôt une autre de 1508 existant réellement au nom de Nicolas Desprez, avec un millésime altéré ou mal lu?

Hain décrit sommairement, sous le n° 11663 de son *Repertorium bibliographicum*, une édition du *Mistère de la Passion*, au nom de Nicolas Desprez, à laquelle il donne la date de 1498. Cette date se rapporte à la dernière représentation de la pièce qui eut lieu à Paris. On voit un exemplaire de ce livre à la Bibliothèque nationale; il en existe un autre à la Bibliothèque de Dresde.

Le miſtere de la paſſion de
noſtre ſeigneur iesuchriſt nouuellement imprimee a paris



Au bas du titre se trouve une gravure qui nous paraît être sur cuivre en raison de la finesse des tailles. Elle représente une crucifixion encadrée dans des bordures de grotesques.

Le caractère du *Mistère de la Passion* est un type de 10 points, que l'on retrouve chez le Petit Laurens et dont voici l'alphabet :

A B C D E F G H I L M N O P Q R S T V
a b c d e f g h i k l m n o p q r s t u v x y z
ā ē ꝯ ī ñ ō ᵒ ꝑ ꝓ ꝗ q̄ ſ ū
. : / ¶ ff ſſ ſt

Au verso du titre, une grande gravure sur bois représente deux moines assis. Au recto du 2e feuillet commence le *Prologue capital.*

Au 6e feuillet verso, on lit ces lignes : *Cy commence le mistère de la Passion de Nostre Sauveur Jesucrist avecques les additions et corrections faictes par très éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel, lequel mistère fut joué à Angiers moult triumphantement et dernièrement à Paris l'an mil quattre cens quattre vingtz et dix-huit.*

Au-dessous de ce libellé, une remarquable petite gravure sur cuivre représentant *la Fuite en Égypte* remplit le bas de la colonne :

¶ Cy commence le mistere de la pas-
sion de nostre sauueur iesucrist auecqs
les additions et corrections faictes par
tres eloquēt et scientifique docteur mai
stre iehan michel. Lequel mistere fut
ioue a angiers moult triumphantemēt
et dernierement a paris Lan mil quat-
tre cens quattre vingtz et dixhuit



Au recto du 206e et dernier feuillet, on lit l'achevé d'imprimer qui est ainsi formulé : *A l'onneur et à la louange de Nostre Seigneur Jesucrist et de la court de*

Paradis a estée imprimée à Paris ceste présente Passion pour Nicolas Desprès, imprimeur, demourant devant le petit huys Sainct Estienne des Grès à l'enseigne du Mirouer :

Le crucifiement de iesus

Sus gallans
Monstrez vous cy fors et vaillans
Remettes ceste pierre a luys

Icy remettent la pierre

Rubion
Lieve de ton bout
Marchantonne
Je ne puis
Elle est si grande que rest raige
Ascanius
Hault hault marchantonne couraige
Lieve fort
Marchantonne
Il est bien mestier
Caiphe
Le corps est la donc tout entier
Et le monument bien ferme
Qui sera tantost conferme
De tous nos seaulx et signateurs

Jacob
Adieu gallans iusquau retour
Faictes tant que soyes en grace

Prologue final

Voys quavons eu temps et espace
De reduire en brief par escript.
La passion de iesuchrist
Ayons en recordacion
Affin que par compassion
Puissons meriter mesouen
Et en fin avoir gloire Amen

A lonneur et a la louange de nostre seigneur iesuchrist et de la court de paradis a estee imprimee a paris ceste presente passion pour Nicolas despres imprimeur demourant devant le petit huys sainct estiēne des gres a lenseigne du mirouer

Il est fort probable que cette œuvre dramatique a été imprimée aussitôt ou peu de temps après la représentation. En fixant cette impression à 1499 ou 1500, nous ne pensons pas nous écarter trop de la vérité.

Il existe une édition du *Miroir de la Rédemption humaine*, avec des figures sur bois, qui porte à la fin cette mention : *Imprimé à Paris par Nicolas Desprez demourant devant le petit huys Sainct Estienne des Grès, pour Jehan Petit, marchant libraire, demourant en la grant rue Sainct Jacques, à l'enseigne du Lion d'Argent.* Ce livre, de format in-folio, que nous n'avons pas vu, mais qui est décrit avec soin par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 482), contient la même traduction que les éditions lyonnaises et peut-être aussi les mêmes bois, comme c'est le cas pour *Le Roman de la Rose.*

L'impression est de la fin du xve siècle, car on y trouve l'adresse du *Lion d'Argent,* que Jean Petit quitta exactement le 14 avril 1500 pour s'établir de l'autre côté de la rue, *au Lion d'Or.*

Panzer (*Annales typographici*, t. II, p. 335, n° 614) indique, d'après Maittaire, une édition latine de Lactance et de l'Apologétique de Tertullien, avec les notes de Gilles de Delft, que Nicolas Desprez aurait imprimée, dans le format in-quarto, pour le libraire Jean Petit, en 1500.

En voilà assez, ce nous semble, pour admettre Nicolas Desprez parmi les imprimeurs parisiens de la fin du XV[e] siècle; mais il appartient plutôt au siècle suivant, et nous ne pouvons nous dispenser de donner dès à présent quelques renseignements succincts sur sa personne et sur ses travaux.

Nicolas Desprez a travaillé pour le libraire Durand Gerlier. Il a imprimé pour ce dernier une édition des *Cent Nouvelles nouvelles :*



La grande initiale historiée d'un homme à bonnet de fou, embrassant une femme en cornette, figurée sur le titre, est copiée sur une lettre semblable dont Claude Dayne, imprimeur à Lyon, s'est servi le premier en 1497.

Nicolas Desprez était de Troyes en Champagne (*Trecensis Campanus*), comme il le déclare lui-même à la fin du livre intitulé : *Elegantiarum medulla Jacobi Vimphelingi*, qui a été revu et corrigé par Nicolas Dupuis (*de Puteo*), de Troyes, dit *Bonne-Espérance* (*Bonæ Spei*), son compatriote. Il s'intitule imprimeur attiré de Denis Roce, libraire bien méritant (*fidelis calcographus honesti viri Dionisii Roce bibliopole bene meriti*), à la fin du livre que nous venons de citer. Les caractères romains de Michel Toulouse, imprimeur rue des Amandiers,

dont Denis Roce était copropriétaire (voir p. 314-315), étaient passés dans l'atelier de Desprez, après que Michel Toulouse fut exproprié. (Voir p. 316.)

L'exercice de Nicolas Desprez s'est continué pendant les vingt premières années du XVI[e] siècle. Il avait pour femme Jeanne Pouillac, fille de l'imprimeur de ce nom. Il a demeuré successivement rue Saint-Étienne-des-Grès, devant la petite porte de l'église (*devant le petit huys Sainct Estienne des Grez*), et rue des Porées, près de l'hôtel de Cluny et du jardin de la Sorbonne (*in vico Olerum apud magnum hortum e regione Cluniaci*).

Robert Gourmont a d'abord été associé avec Antoine Denidel. Sa marque, quelquefois tirée en rouge, représente les armoiries des Gourmont, originaires de Saint-Germain-de-Varreville, près de Valognes :



On voit cette marque ainsi tirée sur la *Livia* de Fausto Andrelini, qui se vendait au collège de Trignet (*in collegio Trigueti*), et sur d'autres livres.

Le 25 février 1499 (n. st.), Gourmont imprime avec Denidel le poème intitulé *Homerus in Iliadem*, que nous avons déjà cité parmi les travaux de ce dernier. (Voir fac-similé, p. 265.) Ce livre est imprimé avec des types de bâtarde (*novis optimisque caracteribus*) dont nous avons donné l'alphabet (voir p. 266) et qui restèrent sa propriété.

Robert Gourmont imprime ensuite seul, rue Saint-Jean-de-Latran, *à la Corne de Daim*, et se sert d'un petit caractère gothique employé aussi par

Denidel (voir p. 268) et dont Antoine Chappiel avait aussi une fonte. (Voir alphabet, p. 353.)

¶ Explicit alphabetum divini amoris de elevatione
mentis in deum. a venerabili quodam magistro e sā
ctissime vite viro. Ordinis Carthusien compositū
ac novissime per quendam fratrem ordinis minorū
summa diligentia revisum atqꝫ correctum. Impres
sum Parisii Per Robertum gourmont

Robert Gourmont est la tige des de Gourmont qui furent imprimeurs, libraires ou graveurs au XVIe siècle[1].

Gaspard PHILIPPE, imprimeur, aurait commencé à imprimer à la fin de 1499, d'après M. Proctor, qui cite de lui un poème du Mantouan terminé avant le 30 novembre de cette année-là. Philippe a imprimé, en 6 feuillets petit in-quarto, pour son confrère Nicole de La Barre, le poème d'Ovide, *De Nuce*, dont nous reproduisons ci-dessous la dernière page en fac-similé :

Si metui videorque nocens: imponite flammæ
Et liceat miseræ dedecus esse semel.
Si nec cur vrar: nec cur excidar habetis:
Parcite: sic cæptum perficiatis iter.

PVBLII OVIDII
NASONIS DE
NVCE LI-
BELLVS
FINIT
DEO
GRA
TI
AS
✠

¶ Opusculum hoc nasonis de nuce
exaratum: ac sedulo quidem nō par
ua cura emēdatum simul parrhisiis re
cognitū per Gaspardum philippe.
Expensis. m. nicolai de barra

Sur le titre de cette pièce, qui est sans date, on voit la marque d'Antoine Denidel, qui avait partagé les frais d'impression avec de La Barre.

[1] Pour plus de détails sur les de Gourmont, imprimeurs et graveurs, voir *Geofroy Tory*, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François Ier, par Auguste BERNARD; deuxième édition; Paris, librairie Tross (imprimerie Jouaust), 1865, in-8°, p. 347-350; et RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 157-160; ouvrage cité.

IMPRIMERIE NATIONALE

Gaspard Philippe a imprimé le poème de Mancinus, *De Passione Christi*. Le livre se termine par le mot *Amen*, formé avec des initiales sur fond criblé d'une forme particulière. Philippe donne son adresse rue Saint-Jacques, à l'hôtellerie du *Grand Saint-Antoine*, près des Jacobins (*in diversorio insignis beati Anthonii secundum Jacopitas*). Voici le commencement et la fin de ce poème :

Dominici Mancini de paſſione domini noſtri Ieſu Chriſti Liber incipit.
Propoſitio.

NOn hoim laudes: nec fortia facta viroꝝ
Promē nūc inditor: mlto maiora referre
Cōcepi: Nā geſta dei: q ex virgine matre
Natus homo terras demiſit ad imas:
In medium inſolita cupio memorare camena:
Nec ſeries rerū geſtarum tota canenda eſt:
Sed mors: & cauſe mortis referentur inique
Quam voluit chriſtus pro toto pendere mundo/
In cruce: iudee pilato preſide terre.
❡ Inuocatio virginis: & Euangeliſtarum.
VIrgo faue ceptis queſo ſāctiſſia noſtris:
Cuiꝰ opē ſupplex fruſtratꝰ nēo vocauit:
Me rogo cōciles nato: myſteria cuius
Aggredior: Vires mihi dei cōatibꝰ eqs:
Det mentem ſtabilem duros perferre labores:
Euadam vt voti compos: quo ſcribere poſſim
Quod mihi corde ſedet: quod tota mente volutō:
Scribere ſit mihi fas: non vllo numine leſo
Quicquid diuino nuper calefactus amore
Spiritus admonuit: non hec audacia culpe:
Nec data ſint vitio que ſcribam carmina vates.
Sit labor hic ſuperis gratus: populiſq; futurus
Vtilis vt capti primum modulamine muſe/
Admittant ſenſim chriſti iubeuntis amorem.
Et vos o fidei q̄ lucentiſſima noſtre
Lumina: Iohannes: & Luca: tu quoq; marce:
Mathei ſotij: de chriſto vera loquuti:
Eſte duces vato veſtigia veſtra ſequuto:
Verſibus vt poſſit conſtringere quicquid vbiq;
Sparſiſtis variis concordi mente libellis:
A ſerie ne ſim lapſus: ne ſarcina carnis
Obſiſtat ſanctis gemimus que pectore votis.
Dicite ed primum cauſas quibus impia gens eſt
In facinus tantum: tantum quoq; lapſa furorem:
Vt chriſto imeritam conquireret vndiq; mortem.
❡ De cauſis in genere: quibus principes Sacerdotum moti/ Mortem in chriſtum ſunt meditati
a ii.

Te laudant acies virtutum ſacra virago:
Militieq; omnis te ſacer ordo colit
Tu radios phebi vincis: tu cornua phebes:
Lucifero preſtas: & ſuper aſtra micas:
Splendidior gemmis: fuluo quoq; pulchrior auro:
Vt res conferri non queat vlla tibi.
Clarior es multo: q̄ poſſet fingier arte:
Nec potes anguſta maxima mente capi.
Deficient vatum mentes: & tota poeſis:
Si pergant laudes velle referre tuas:
O vtinam tandem poſſim te cernere coram:
Et quem contemplor/ poſt mea facta fruar:
Interea noſtros virgo ſanctiſſima greſſus
Dirige: nam durus obſidet hoſtis iter.
Non ſine te tuti per tot diſcrimina mundi
Tendimus: o noſtras ſuſcipe virgo preces.
Inſtar enim mundus fertur conuallis opace:
Que modicum interius vt puto lucis habet.
Interius multi laquei tenduntur ab hoſte:
Maror & egreſſu tenditur arte dolus.
Nos rege dum vallis ſiluas erramus opacas:
Et rege cum triſtis exitus eius erit.

Finis.

Exaratū parhiſiis per Gaſpardū philippe manētē in regiōe ſancti iacobi indiuerſorio inſignis beati Anthonij ſecundū Iacopitas.



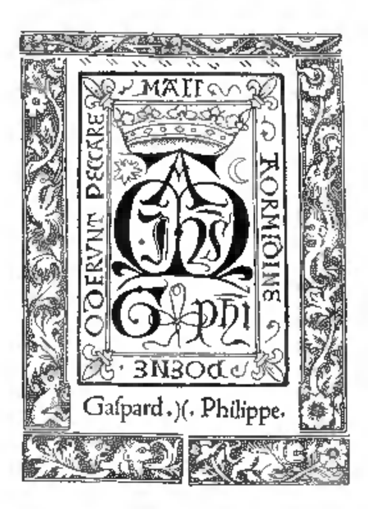
Brunet (*Manuel du Libraire*, t. II, col. 205) cite une édition in-quarto du *Kalendrier et Compost des Bergers* au nom de Gaspard Philippe, que nous n'avons pas vue. Le même imprimeur a publié en 1500 le Traité, composé en latin, sur l'amour des livres, ou *Philobiblon*, par Richard de Bury.

Sa première marque avec cette devise : *Oderunt peccare mali formidine pœnæ*[1], se trouve en tête du poème de Fausto Andrelini sur la captivité de Ludovic

[1] Cette devise peut se traduire ainsi : *La frayeur du châtiment arrête les méchants.*

Sforza (*De captivitate Ludovici Sforzæ*), et sur le titre d'une édition in-quarto sans date des petits poèmes de Virgile :

Publij virgilij maronis opuſcula:
& moralia carmina.



Gaspard Philippe changea sa marque et prit l'enseigne des *Deux Dauphins couronnés*, rue Saint-Jacques, où il s'établit ensuite :



Il a donné aussi pour adresse *les Trois Pygeons*, rue Saint-Jacques. C'est là qu'il a exécuté, pour Nicole de La Barre, une édition du *Chasteau de Labour*,

par Pierre Gringoire, sans date, mais après 1499, car on y revoit les mêmes illustrations que celles de la première édition imprimée par Pigouchet pour Simon Vostre.

Les premiers caractères de Gaspard Philippe sont des types romains. Les plus gros sont les mêmes que ceux avec lesquels Pierre Levet a imprimé pour Jean Petit, le 23 mai 1498, l'Énéide de Virgile. (Voir alphabet, t. Ier, p. 450.) Les autres, plus petits, sont semblables à ceux dont Baligault se servait en 1500. (Voir alphabet, p. 199.)

Gaspard Philippe a fait ensuite usage de types gothiques. Son exercice, qui a commencé à l'extrême limite du xve siècle, appartient plutôt au xvie. La nomenclature des productions de cet imprimeur est donc en dehors de notre cadre actuel. Il quitta Paris pour aller s'établir à Bordeaux vers 1516[1].

Jean Mérausse, que La Caille et Lottin appellent par erreur *Mérault*, aurait commencé en 1499, d'après M. Renouard. Son nom et sa marque figurent sur le livre suivant qui porte la date du 22 mars 1500 (v. st.) :


¶ Annotationes siue
repostationes Margaritarum omnium decre
talium secundum alphabeti or-
dinem.
Iehan · merausse ·
Cum gratia dei

Xps descendit in animas surre
xit in carne. ascendit in viro:
q. eo. ti. ca. damnamus.
Xpus mortuus est pro omni-
bus q̃tum ad sufficientiam.
zc. de baptismo. ca. maiores.
li. iij. titu. xlij. Et paradisi ia-
nua tantum in morte xpi aper
ta est. ibidem.
Maginem crucis
vel beate virginis
y vel alterius sancti in
per terram vel iter
spinas ponere sub
grani 2 dura sententia prohibe
tur. Grego. in nouellis de of
si iudi. ordinata. c. si canonici.
Eli ad zelū fieri de
bet: collatio. z vbi
z maior numerus ibi
maior zelus presu-
mitur. de electione
ca. ecclesia nostra li. j. ti. vj.
Zonas de auro vel argento
nō possūt cleri. de vj. z ho. cle
ri. ca. cleri. li. iij. titulo. j.

FINIS.

¶ Impressum parisius An-
no christi millesimo quingen-
tesimo die. xxij. mensis Mar-
tij in bellouisu.

Ce petit volume a été imprimé *in Bellovisu*, c'est-à-dire *en l'hôtel de Beauregard*, où Guy Marchant avait une annexe de son atelier du Champ Gaillard.

[1] Pour plus de détails sur l'imprimeur Gaspard Philippe, voir *Les Origines et les débuts de l'Imprimerie à Bordeaux*, par A. Claudin; Bordeaux, 1897, in-8°.

Il n'est donc pas bien certain que Jean Mérausse ait été réellement imprimeur. La même marque de Mérausse se voit sur le titre d'une édition sans date du Recueil des Proverbes communs, de Jean de La Vesprie, accompagnée d'une traduction latine en vers léonins (*Proverbia communia noviter aucta*), par Gilles de Noyers (*Ægidius Nuceriensis*). Mérausse donne alors une autre adresse rue Saint-Jacques, *aux Deux Cochets*, près de Saint-Benoît (*in vico divi Jacobi Commorans ex regione Sancti Benedicti, sub intersignio Pullorum gallinaceorum gallice* des Cochetz).

Jean Mérausse donne encore son adresse dans ce distique :

Hec Jacobeo prostant venalia vico
Ostentant pullos hic ubi signa duos.

Enfin, pour clore cette liste, nous citerons le nom d'un Alsacien, ancien étudiant de l'Université de Paris, Narcisse Brun [1].

Ce dernier ne nous est connu que par des Heures de la Vierge, à l'usage de Rome, en portugais [2], datées du 1er février 1500 (v. st.). Marie Hopyl, fille de Wolfgang Hopyl, imprimeur, était sa femme.

[1] Narcisse Brun était du diocèse de Strasbourg. Il fut reçu bachelier en 1492, Simon Böttiger (*Doleatoris*), d'Allenstein, que nous connaissons déjà comme imprimeur à Paris, étant receveur de la nation d'Allemagne. Voici son inscription : *Narciscus Brun diocesis Argentinensis cujus bursa valet* s. 4. (Archives nationales, *Registre des receveurs de la nation d'Allemagne*, H 2588, fol. 135 v°.) — Nous avons relevé, dans les registres universitaires, quelques noms d'étudiants étrangers qui prirent leurs grades à Paris et s'établirent ensuite imprimeurs : En 1461, Pierre Loslein, qui devint en 1483 l'associé d'Erhard Ratdolt d'Augsbourg, imprimeur à Venise. (Archives nationales, H 2588, fol. 5). — En 1462, Jean Amerbach, imprimeur à Bâle à partir de 1486, et dont le nom est quelque peu estropié, est reçu licencié (fol. 9); Erhard Windsberg, du diocèse de Bâle, plus tard correcteur dans l'atelier de Sorbonne, étant receveur (fol. 9). — En 1466, Lambert Palmart, reçu bachelier (fol. 17 v°), et ayant obtenu permis d'enseigner (inscrit parmi les *incipientes*, fol. 43), s'établit imprimeur en 1475 à Valence d'Espagne. Ce dernier, qui était du diocèse de Cologne (*diocesis Coloniensis*), se fit recevoir ensuite maître ès arts. Un fils de l'imprimeur Jean Fust, de Mayence, est admis parmi les bacheliers en 1471 (fol. 49 r°).

[2] Ce livre est indiqué par Brunet (*Manuel du Libraire*, t. V, col. 167, n° 350), d'après le catalogue des livres de Joseph Paelinck (1re partie, n° 127), vente faite à Bruxelles en 1860. Il est ainsi décrit : « Horas de nossa Señora segundo costume Romano con as Horas do Spirito Sancto. » (A la fin :) Trestado todo de latin en linguoajen purtuges, visto et emendado por reverendo frei Johan, claro Purtuges doctor..... *Foe todo en Paris empremido por mestre Narciscus Brun, Estudante, a XIII dias do mes de fevereiro. Era do Senor de mil et quinhentos annos* (1500), volume in-8° gothique composé de 124 feuillets ornés de grandes et de petites figures. Toutes les pages sont entourées de bordures, de danses des morts, de sujets bibliques, etc., gravés sur bois. Ce précieux volume est actuellement dans la bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles. On n'en connaît jusqu'à présent aucun exemplaire dans les bibliothèques de Portugal.

Petits Ateliers anonymes. — Nous avons encore à mentionner trois ou quatre ateliers anonymes sur lesquels la lumière n'est pas encore faite.

L'un d'eux a produit le livre suivant, qui est daté du 5 juillet 1476 :

here intellectū. et multoforcius aſſer
tiōes eius veras in omi ſenſu peruer
tere mīme dn̄t. ſi enī aliquod fecerīt
predictorū preſertim ſciēter vel etiā
ex ignorātia craſſa et ſupina non ſo-
lum coram domino peccare mortali-
ter iudicabunt'/ſed etiā apud intel-
ligentes maligni et inuidi aut iniuſti
apparebūt. In primis igitur mentē
ipſius ex omibus dictis eius qn̄ aſſer
tio non eſt ambigua inueſtigent. ſi eī
aſſertio eius nō eſt ambigua/ſed ſen
ſum habens tantūmodo falſum non
eſt necē ad alia dicta eius recurrere.
cum vero patuerit manifeſte ſenſum
eius eē erroneū non cauiloſe/ nō per
auctoritates male intellectas/nō per
aſſertiones dubias de quibus eſt lici-
tum diſputare/ non per rōnes fanta
ſticas non intelligibiles et intrinca-
tas/nō per dicta illorū quos licitū eſt
negare/ſed per ſcripturas autēticas
bene et ſane intellectas/ aut per rōes
apertas/euidētes/ irrefragabiles ſtu
deant reprobare et ſundare ſolidiſ-
ſime cōtrariā veritatem. hec autem
omīa amore faciant veritatis et odio
falſitatis vt ira rancore vel odio per
ſone pape heretici nullatenus moue
antur. Di. Cum inſtarē ꝙ hoc
opus inciperes/ arbitrabar breuē tra
ctatulū de hereticis nos fctūros/ qui
preter eſtimationē meā in longū ali-
quātulū eſt ꝓtenſus quē ſi omnes dif
ficultates nūc michi de papa hereti-
co eiuſq; complicibus occurrētes ti-
bi differēdas exponerē / oporteret ex
tendere in immenſuz . ſane cū opera
prolixa pluribus dinoſcant' ingrata
modernis . ſit hic primus ſermo no-
ſter de hereticis cōſumptus. nūc aūt
beniuolentie tue gracias ago: ꝙ per-
ſonam induens recitantis votis me-
is/nūc abreuiando/nūc falſas ſenten
tias recitando et pro eis fortiter alle
gando/ nūc ad rōnes ꝓbabiles rn̄dē
do/ nūc argumentatiōes ſophiſticas
ſoluendo/nūc veritates abſq; ꝓbatio
nibus referendo. et quantū ad omīa
alia deſcendere ſtuduiſti. Iſtum autē
modū vtilem reputaui. q2 ſic nec ad
ꝓbandū/nec ad reprobandū aliquid
preſcriptorū amor et odiū tue perſo-
ne quemcunq; mouebit / ſed omībus
legentibus materia da' cogitādi. pu
to enī ꝙ cum iſta fuerint diuulgata
tum ꝓpter raritatē / tum ꝓpter vti
litatē viri litterati et intelligētes (ze
lum veritatis et boni cōis habentes
que vera ſunt rōnibus manifeſtis et
teſtimoniis ſcripturarū apertis) ſa-
tagent cōfirmare/ et que falſa ſunt/
reprobare ſtudebunt. tum etiā (vt e-
ſtimo) cū mentē tuā ceperis aperire
de predictis opera facies manifeſta et
preclara/ plana veritate referta/ ad
omniū vtilitatē fideliū et dei omīpo
tentis honorē . Cui ſit gloria laus et
imperiū in ſecula ſeculoꝝ amen ;

Explicit liber ſeptimus prime par-
tis dyalogoꝝ de creditoribus/fauto-
ribus et receptoribus hereticoꝝ. Im
preſſus PARISIVS. Anno
dnī. 1. 8. 7. 6. die 5. Iullii/feliciter ;

Cet ouvrage, du moine franciscain Guillaume Ockam, est intitulé : *Dialogorum libri septem adversus hereticos et Tractatus de dogmatibus Johannis Papæ XXII.* Il forme un gros volume in-folio à deux colonnes de 40 lignes par page, divisé en deux parties. Il n'y a aucune indication à la fin, mais la première

partie se termine par la mention du lieu d'impression et de la date : *Impressus* PARISIUS *anno Domini 1476, die 5 Julii finit feliciter.*

Le même atelier a produit une édition du Traité de procédure (*Ordo judiciarius*) de Nicolas de Palerme, surnommé l'aigle du droit (*Aquila juris*).

C'est un petit in-folio de 48 feuillets à deux colonnes de 40 lignes par page, sans chiffres, réclames ni signatures, en tout semblable à l'*Ockam* et daté d'août 1476 :

Presens domini panormitani practi
ca de mō procedendi in iure tā sum
marie et de plano/ ꝙ mere et cū stre
pitu iudiciali. in omnibus ferme cu
riis obseruari ꝯsueta exstitit parisiꝰ
impressa. Anno dñi M°. CCCC.
lxxvi. mense augusti.

Les caractères avec lesquels l'*Ockam* et le *Panormitanus* sont imprimés ont été copiés sur ceux de César et Stoll et de l'atelier du *Soufflet Vert* de la rue Saint-Jacques. Leur ressemblance est telle, à première vue, qu'elle a trompé tous les bibliographes qui ont attribué l'*Ockam* aux presses de César et Stoll. On ne cite pas le *Panormitanus*, qui a échappé aux recherches et dont un exemplaire existe à la Bibliothèque nationale, où nous l'avons découvert.

M. Proctor, mieux avisé, n'est pas tombé dans les errements communs. Il a reconnu, comme nous, que ces types n'avaient qu'une ressemblance superficielle de coup d'œil avec ceux des ateliers précités et qu'ils appartenaient à un atelier distinct. En effet, si on les examine de près et qu'on les compare avec l'alphabet de César et Stoll, ainsi qu'avec celui du *Soufflet Vert* (voir alphabets, t. Ier, p. 131), on y trouvera certaines différences de détail.

Nous donnons ci-dessous l'alphabet complet des lettres qu'on trouve chez l'imprimeur du volume d'*Ockam* :

ABCDEFGHIKLMNOPQQRSTV
abcddefgbiklmnopqrrssſtuvxyz 1234567890
ā a° bꝰ cꝰ ꝰ d̄ ē e² b° bꝰ ī i° i² iꝰ mꝰ ñ u² nꝰ ō o° ꝑ q̄ q° ꝗ ꝗ q̄ ꝙ
ꝑ t² ū v̇ . / - / ff ſſ ſt

On voit figurer, dans ce livre, des chiffres arabes d'une forme toute particulière, que nous avons reproduits en même temps.

Il existe deux autres volumes petit in-quarto imprimés avec les mêmes types. L'un, qui est intitulé *Secreta Aristotelis*, a été signalé par M. Proctor[1], et est sans lieu ni date. Il présente cette particularité, qu'il y a des signatures placées en dehors de la marge, dans le bas, vers le fond des cahiers.

Le premier livre sorti des presses parisiennes dans lequel on ait mis des points de repères appelés *signatures* est l'*Opus Restitutionum* de François de Platea, qui a été achevé le 4 janvier 1477. (Voir t. I[er], p. 76.) On n'a songé à mettre ces signes que vers le milieu du volume, car les premiers cahiers en sont dépourvus. L'*Ockam* et le *Panormitanus*, datés de 1476, n'ont pas de signatures; les *Secreta Aristotelis*, qui en ont, sont d'une impression postérieure.

Les mêmes caractères paraissent plus lourds dans les *Secreta Aristotelis;* l'encrage n'est pas le même, et l'on voit tout de suite que cette impression a été produite par une main moins habile.

¶INCIPIT Liber de secretis secreto
rū aristotelis philosophi excellentissimi;

DOMINO suo excellentis-
simo inculto religiōis xpiane
strennuissimo guidoni vere de
valencia ciuitatis tripolis glo
rioso pontifici philippus suo
rum minimus clericoꝝ seipsū et fidele deuotio
tiōis obsequiū/quātū luna ceteris; stellis ē lu
cidior et solis radius lucidcitate lune fulgēti-
or/tātū ingenii vri claritudo/vereq; sciē ꝓfū
ditas cūctos citra mare modernos in lrātu-
ra exuperat/ ꝙ barbaros ꝙ latinos/nec ē ali
quis sane mētis qui huic snie valeat refraga
ri. qr cū largitor grāꝝ a quo bona cūcta ꝓce
dūt/singula suis singulis bona distribuit/ ti
bi soli vide' sciaꝝ et grāꝝ plenitudinē cōtu-
lisse/inte nanq; reperiūt' sctōꝝ grē vniuerse
Noe pudicicia/abrahe felicitas/ isaac cōfidē
tia/iacob lōganimitas/moysi tolerātia/iosue
stabilitas/helie deuotio/helizei perfectio/ da-
uid benignitas/ sensus salomonis/ iob paciē-
tia/castitas danielis/ isaye fecūditas/perseue
rentia ieremie/cum ceteris sanctoꝝ virtuti-
bus in tua plenissime hītant sctitate . adhuc

Il en est de même pour l'autre livre, qui commence par cet intitulé en deux lignes : *Tractatus utilis de Confessione compositus a domino Bonaventura.* L'édition a

[1] *Index to early printed books*, n° 7916; ouvrage cité.

été mentionnée par le P. Laire, qui l'a attribuée à Pierre César dit *Cesaris*. Ce bibliographe avait remarqué ces signatures placées en dehors de la marge comme dans les *Secreta Aristotelis*, et croyait à tort que c'était là le premier exemple de signatures dans un livre imprimé à Paris[1].

Voici le fac-similé des deux premières pages du *Tractatus utilis de Confessione*, par saint Bonaventure, dont le texte commence au verso du premier feuillet. La seconde page, qui est placée au recto du deuxième, présente dans la marge du fond, au bas, à gauche, la signature *a2*. Le chiffre est en forme de Z, exactement comme dans le volume d'*Ockam*, dont nous avons reproduit l'alphabet et les signes de numération à la page 367.

¶ Tractatus vtilis de cõfessione com
positus a domino bonauentura.

Q Voniam fundamentũ et ianua vir
tutum omniũq gratie spũalis con-
solationis principium est cõsciencie
puritas ac cordis mundicia: ad quam princi
paliter et precipue per puram/uerã integrã
et perfectã cõfessionem peccatoꝝ acceditur.
Nobis ergo qui vocati sumꝰ ad statũ gratie
et ad acquirẽdas virtutes et vitãda vicia de
sufficienti confessione et modo confitendi ut
decet viros ad statum perfectiõis electos tũ
summa diligentia et solicitudiẽ continua pre
ceteris mortalibus principaliter est curãdũ.
Est igitur primo videndum q cõfessio debet
esse pura quia peccata debent simpliciter di
ci absq duplicitate et excusatione/ sicut ho-
mo credit ea esse manifesta corã deo/ nec de-
bent dici verba palliata aut cooperantia vel
minuẽtia peccãtũ: sicut faciũt multi magnas
hystorias et lõgas dicẽtes anq peccatũ expli
cẽt vt per illã ondãt se minus culpabiles de
peccõ: quod quidẽ peccatũ in fine verborum

alioꝝ superfluoꝝ concludũt. dimittenda sunt
igitur superflua et excusatoria verba: sed pu
re dic peccata tua et simpliciter te accusa. Si
militer nõ debet dici quod cadat in infamiã
alicuius/ aut quod possit prebere cõfessori oc
casionẽ turbationis contra aliquẽ/ aut mate
riam contemnẽdi/ sed taliter explicent pctã/
si põt fieri/ q cõfessor nullomõ possit intelli
gere personã cũ qua peccasti/ ne forte venerit
in noticiã complicis in peccato. sicut si dedi-
sti petro occasionẽ peccãdi: cũ peccauerit nõ
debes eũ nomiare/ sed sufficit tibi dicere. fui
cã cõmittendi peccatũ cuidã persone. aliqua
tñ sunt pctã q nõ pñt aliqñ cõfiteri sine ma
nifestatione alterius persone/ vt incestus et a
liqua que fierent inter cõiugatos. Confessio
debet eẽ vera/ ita q nulla falsitas dicat scien
ter: nec aliquod dubiũ affirmet: sed certa vt
certa/ dubia vt dubia sunt dicẽda. et ideo qñ
confiteris/ non dicas meã culpam: si feci tale
quid: aut si dedi materiã turbatõis tali. sꝫ dic
simpliciter. feci sic et sic et appetiui sic et sic.
habui voluntatẽ deliberatã faciendi tale pec
catũ et nõ cõmisi. quia nõ potui/ vel q nesci

a2

Les caractères de l'Aristote, du saint Bonaventure, de l'*Ockam* et du Nicolas de Palerme, que nous avons examinés et comparés, nous ont paru être les mêmes que ceux qui ont servi aux premières impressions signées et datées d'Angers : la *Rhetorica nova* de Cicéron, datée du 5 février 1477 (1476 v. st.),

[1] « Habet signaturas in interiori margine ad lævam... Pro libello hoc videntur Parisinis typographi excogitasse primum usum signaturarum ». — Laire (François-Xavier). *Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500* (t. I[er], p. 107, n° 44); ouvrage cité.

et le *Manipulus Curatorum* de Guy de Montrocher, du 19 septembre, même année. Il y a, dans le matériel d'Angers, quelques lettres mélangées d'autres sortes dans les lettres ordinaires du corps, mais la provenance des types nous a paru suffisamment établie. Voici l'alphabet des lettres capitales du premier livre imprimé à Angers. On n'aura qu'à les comparer avec l'alphabet de l'*Ockam* (voir p. 367) pour en établir l'identification comme nous l'avons fait :

A B C D E F G H I L M N

O P Q R S T V

Seule, la lettre S, quoique semblable en apparence, est un peu plus ramassée sur elle-même dans le type employé à Angers. Cette lettre, dont le poinçon a pu être perdu ou remplacé[1], ne change rien à notre théorie.

[1] Il est peu probable que les premiers imprimeurs parisiens se soient servis de poinçons d'acier, comme on en emploie de nos jours, pour frapper les matrices nécessaires à la fonte des caractères. Un professionnel, M. E. Desormes, directeur technique de l'École Gutenberg, qui a examiné attentivement les différents livres imprimés à la Sorbonne, est d'avis que les caractères ont été obtenus à l'aide d'un système qui n'est qu'un essai de *stéréotypage*. En supposant, dit-il, que Gering et ses compagnons se soient servis de poinçons d'acier, il est évident que tout en ayant eu plusieurs matrices de la même lettre pour accélérer la fonte, toutes les lettres eussent été semblables, puisqu'elles auraient été frappées par un type unique. M. Desormes a observé que plusieurs lettres des types du premier atelier de Sorbonne étaient dissemblables, présentant une foule de divergences qui ne pouvaient provenir que d'une gravure multiple ayant fourni pour la même lettre des matrices différentes. D'après M. Ambroise-Firmin Didot, il se pourrait que les premières matrices eussent été en plomb et obtenues à l'aide d'un poinçon en bois gravé que l'on enfonçait dans le plomb fondu au moment où il était sur le point de se solidifier. Il dit s'être servi de ce procédé et en avoir obtenu de tels résultats, que, selon lui, nos pères pouvaient bien s'en contenter, puisqu'une matrice en plomb peut donner de soixante à quatre-vingts lettres. (Voir *Notions de typographie,* à l'usage des écoles professionnelles, précédées d'un avant-propos sur l'origine de l'imprimerie, par E. Desormes; Paris, École professionnelle Gutenberg, 1888; in-8°, p. 15.) — On se sert encore d'un procédé à peu près analogue à l'Imprimerie nationale. Les poinçons de caractères trop compliqués ou trop nombreux, tels que le *chinois,* les *hiéroglyphes mexicains,* etc., sont d'abord gravés sur un bois dur. On prend ensuite une empreinte en gutta-percha à l'aide de laquelle on obtient par la galvanoplastie un autre poinçon de cuivre. Ce poinçon galvanoplastique sert à frapper une matrice en plomb dans laquelle on ne peut fondre qu'un très petit nombre d'exemplaires. On obtient plus rapidement le même résultat en gravant directement sur cuivre le poinçon, parce que le nombre des opérations se trouve ainsi diminué. (Voir *Conférences* faites les 25 juillet et 17 août 1900 par M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale; Paris, Imprimerie nationale, 1900; in-4°, p. 124-125.) — Nous croyons que les premiers poinçons exécutés à Paris ont pu être gravés sur bois ou même sur cuivre, mais non sur acier. C'est ce qui explique la disparition rapide de certains types, tandis qu'à partir d'une époque déterminée on en voit apparaître d'autres dont les fontes se renouvellent, passent d'un imprimeur à l'autre ou sont employées simultanément dans divers ateliers de Paris et de la province.

L'*Ockam* est daté du 5 juillet 1476, le *Nicolaus Panormitanus* d'août de la même année, et le premier livre connu pour avoir été imprimé à Angers, la *Rhetorica nova Marci Tullii Ciceronis*, est du 5 février 1477 (1476 v. st.), c'est-à-dire six mois après.

L'*Ockam* est imprimé, ainsi que le *Nicolaus Panormitanus*, avec des caractères qui paraissent tout neufs. Le tirage, d'une netteté et d'une régularité qui dénotent un imprimeur expérimenté, est excellent dans ces deux volumes et ne le cède en rien aux premières impressions des ouvriers français de l'atelier du *Soufflet Vert*. (Voir t. Ier, p. 152.)

Les caractères du livre des *Secreta Aristotelis* et du *Tractatus utilis de Confessione* de saint Bonaventure paraissent très fatigués; l'encrage est différent, l'impression est lourde et pâteuse, le repérage défectueux; la composition laisse à désirer; les lignes sont inégales et mal justifiées. Tous ces défauts se répètent exactement pareils dans les premiers livres imprimés à Angers.

La présence des signatures, dont l'introduction dans les livres imprimés à Paris ne date que du commencement de 1477 dans l'ouvrage intitulé : *Opus restitutionum, usurarum et excommunicationum Francisci de Platea* (voir t. Ier, p. 76) et dont l'usage régulier dans l'atelier de Gering n'a été suivi qu'à partir de 1478, pour n'être adopté ensuite au *Soufflet Vert* qu'en 1479, époque à laquelle on les ajoutait au composteur (voir t. Ier, p. 170), nous fournit des indices qui reculent la date de ces deux volumes vers 1480 et nous permettent d'en attribuer l'impression à Angers plutôt qu'à Paris. L'imprimeur de Paris ne s'est pas nommé. On a tout lieu de croire que ce n'est pas le même qui est allé opérer à Angers, où son matériel finit par s'échouer. L'atelier d'Angers était exploité par deux typographes associés, dont l'un se nommait Jean de La Tour et l'autre Morel. Nous ne connaissons pas le prénom de ce dernier. Ils s'intitulent simplement imprimeurs (*impressores*) dans leur premier livre; dans le second, ayant acquis sans doute un peu plus d'habileté, ils disent que le volume a été terminé, autrement dit mené à bonne fin, par des maîtres industrieux dans l'art d'impression (*completus per industriosos impressorie artis magistros*). De La Tour devient plus tard libraire-imprimeur de l'Université d'Angers. Quant à Morel, il disparaît.

A la fin du chapitre vi du tome Ier (p. 169), nous avons parlé incidemment d'une édition de la Grammaire, des Élégances et de la Rhétorique de

Guillaume Tardif, que le P. Laire, bibliographe du XVIIIe siècle, avait attribuée à César et Stoll, en raison d'une certaine ressemblance des lettres capitales avec celles du *Soufflet Vert*. En voici deux pages :

Guillermi tardiui aniciensis eloquencie
benedicendiqȝ sciencie compendium ;

Ordo huius compendii ;

Compēdium hoc tres habet partes. Prima grammaticā / secunda elegāciā / tercia rhetoricā / quibus eloquencia benedicēdiqȝ sciencia cōsummatur compendiosissima serie absoluit. Grāmatica duas habet partes. Prima grāmatice generalia / hoc est litterarū pronunciacionē earūqȝ et dictionis qua omnia dicūtur ac intelliguntur species specierūqȝ accidencia in vniuersum cōplectitur. Secūda dictionis specierum accidēcia illarū ordine a facilioribus magisqȝ necessariis ad cetera procedendo titulis perficit. Secū da vero cōpēdii pars dictionū vsu quidē maxime necessariarū ac scitu difficiliū latinitatē / elegāciā barbariēqȝ vitandā alphabetica serie perstrigit. Tercia autē rhetoricā ab illius doctissimis vere traditā / obseruatam / vsuiqȝ necessariā cōtinet. Cōmentarium vero huic compēdio cōditum / scitu communia / facilia / cōtrouersia ve carencia nō frustra exponit aut probat. sed doctrinā verā / nouam / scitu ve difficilē cōprobat / errores ostendit atqȝ emendat ; Nunc vt verum vtile / gratū doceā / sanctū humillime inuoco spiritū ;

Eiusdē tardiui aniciensis grāmatica
Prima huius compendii pars ;

Grammatice et latinum quid sunt. vnde nominata. qualis latina predocenda ediscēdaqȝ / barbara vitanda ac dediscenda presertim litterarū pronunciacio. quid littera. quid dictio. vnde dicte. que littere ac dictionis species ;

b i.

Grāmatice est latini eleganter loquendi sciencia / sciēciarū fundamentum / interpres ornamētumqȝ. Latinum est comunis linguarum ideomatumqȝ sermo ac interpres. quod in dictione siue scripto siue pronūciaciōe barbarismus / in dictionū vero cōtextu soloecismus viciat. Denominatur grammatice a grāma. tis. a. remota et syllaba. ce. addita. grāma enim grece littera est latine. quia grāmatica litteratos / hoc est doctos facile reddit. et sine ea litteratus nemo euadit. Latinū a lacio vbi roma est in quo fuit inuētū dicitur

Pronūciacio octo debet habere. vt sit. preuisa. lenta. distincta. virilis. dulcis. equalis. cōformata. pausata. que et cetera de pronunciacione in rhetorica tercia huius cōpendii parte suo titulo scripta docentes habere et hic diserte predocere. / iuuenes discere incipientes illa perdiscere illisqȝ assuefiere primū omniū maxime moneo atqȝ oro. Pronūciacio nāqȝ (nisi inicio bona doceatur atqȝ pareatur / que eque imo facilius quam mala discitur) et difficillimē emēdatur et barbarū a latino manifestissime discernit ; Littera a linea dicitur / quibus lineis littere cōstant. vel quasi legitera / quia legenti iter prebeat. Littera est vox se talem significando indiuidue pronuncianda. Sic.
A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P.
Q. R. S. T. V. X. Y. Z. A. et. H. sono suo pronūciacione differūt. a. oris hiatu / h. a pectore aspiratū indiuidue sic pronūciatur. ha. male vero sic. ache sine haca. itaqȝ nō littera / sed aspiracionis nota dicitur. et a metrificis pro nulla putatur. a. pro. e. male pronūciatur. vt niuā amā. pro niuē amen. C. lingua palato superioribusqȝ dētibus applicata pingue pnūciatur. sic quoqȝ syllabe per. c. e. vel. i. sequēte scripte et quasi. h. interposito sed pingue sūt pronūciāde. cum vero. h. interponitur / nō pingue / sed suo sono acuto sibilo pronūci

Ces types n'ont pas les mêmes dimensions que ceux du *Soufflet Vert*, sur lesquels ils ont été copiés en partie. Les capitales sont mélangées et doublées, pour la plupart, de lettres gothiques qui sont employées simultanément avec d'autres de forme ronde, comme dans l'alphabet reproduit à la page 370 et comme dans le suivant :

A A B C C D D E E F J G H H I J L L M M N N O O

P P Q R S S T T V

a b c d d e l g h i l m n o p q r r s f f t u v x y z . : ; - / ( ) ?

ā b⁹ c⁹ d̄ ē e² e⁹ ꝛ ī ſ ſ ꝑ l⁹ n⁹ m⁹ ō ꝓ ꝑ q̄ ꝗ ꝙ q̄ q̄ ū u / ff ſſ ſl ſt ct

Les lettres ordinaires du corps sont toutes du type gothique. Le *d* et le *g* sont semblables à ceux qui ont été introduits dans la fonte des caractères

romains de l'*Ockam* imprimé à Paris en 1476. Ce mélange du type gothique avec des lettres romaines s'est fait aussi au *Soufflet Vert*. On voulait créer ainsi le *semi-gothique*, en amalgamant deux sortes de lettres.

A la fin du volume, l'auteur rend grâces à Dieu et à la Vierge et se recommande aux lecteurs pour qu'ils ne l'oublient pas dans leurs prières :

¶ Compendii huius finis ;
Hec sũt que in vniuersũ de grãmatica/elegan-
cia/rhetorica/eloquẽcia benedicẽdiq3 sciẽcia
hoc cõpẽdio sciu dignissia/necessaria ac fere sufficiẽ
cia putaui. Pro quibus et deo matriq3 eius virgini
humillimas gracias ago. et hec legẽtes/vt mei me-
minerit illosq3 pro me orẽt/ per suã quã sperãt sa-
lutem obsecro ;
Guillermi tardiui aniciẽsis eloquẽcie benedicen-
diq3 sciẽcie cõpẽdii ac super illud cõmẽtarii finis ;

Une édition de l'Oraison de Cicéron, *Pro Quinto Ligario*, a été imprimée avec ces mêmes types encore plus mélangés et fatigués bien davantage :

¶ Ciceronis pro quito ligario lese ma
iestatis oratio;
Nouum crimen cai cesar et ante hunc di-
em inauditum propinquus meus quin-
tus tubero ad te detulit: quitum ligari
um in affrica fuisse. Idq3 gneus pansa prestanti
vir ingenio fretus fortasse familiaritate ea/que
est ei tecum ausus est confiteri. Itaq3 quo me
vertam nescio. Paratus enim venecãa(cum tu id
neq3 prete scire/neq3 audire aliũde potuisses)vt
ignoratione tua ad hominis miseri salutem abu-
terer. Sed quoniã diligẽcia inimici inuestiga-
tum est id quod latebat: cõfitendũ est/vt opinor.
Presertim cũ meus necessarius gneus pansa fe-
cerit:vt id integrũ iam non esset. Omissaq3 con
trouersia omnis oratio ad misericordiã tuam con
ferẽda est/qua plurimi sunt conseruati. cum a te
non liberationẽ culpe/sed errati veniã ipetrauis
sent. Habes igitur tubero(quod est accusato-
ri maxime optandũ)confitentẽ reum. Sed ta-
men ita cõfitentem se in ea parte fuisse /qua te
qua virum omni laude dignum patrem tuum.
Itaq3 prius de vestro delicto cõfiteamini necesse
est:q̃ ligarii vllã culpã reprehẽdatis; Quin-
tus igitur ligarius(cũ esset adhuc nulla belli su-
spicio)legatus in africam cum consule considio/
profectus est. Qua in legatione et ciuibus et
sociis ita se probauit: vt decedens considius pro-
uincia satisfacere hominibus non posset:si quẽq̃ ali
um prouicie prefecisset. itaq3 quitus ligarius(cũ
diu recusans nichil profecisset)prouinciã accepit
inuitus. cui sic prefuit in pace:vt et ciuibus & so
aii

On retrouve dans ces livres un C majuscule d'une forme particulière et des capitales romaines de l'*Ockam* daté de Paris; mais, malgré ces indices,

nous hésitons à les reconnaître pour des impressions parisiennes, et nous sommes plutôt d'avis de les attribuer à Angers comme les autres.

M. Proctor signale, à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, une édition in-quarto du *Speculum Ecclesiæ* du cardinal Hugues de Saint-Cher[1], qui serait imprimée avec ces mêmes caractères.

La Bibliothèque Bodléienne, à Oxford, possède une édition des *Ethica Aristotelis*, traduites par frère Henri Krosbein, de l'ordre des Frères prêcheurs, sans lieu ni date, imprimée en caractères romains :

¶ Ca·xiiii·diſtinguit ſpecies amiciciarū ſecundū diſtin-
ctionem dictarum policiarum·

SEcundū·vnamquamqꝫ autē vrbanitatē amicicia
videt̄ inquantū et iuſtū·regi quidē ad ſubiectos
in ſupabundātia beneficii·benefacit eī ſubditis/ſi quidē
bonus ens curā habet ipſorū vt bene opent̄· quēadmo-
duꝫ paſtor ouiū· vnde et homerus agamenona paſtorē
populorū dixit·

¶ Talis aūt eſt paterna differt aūt magnitudine beneficio
rū·cauſa enī eſſendi·quod putat̄ maximū exiſtimari ma
ximi eſſe·et nutrimēti et diſcipline· ſed et pro genitoribꝰ
hec attribuūtur· et natura enī principatuū pater filiorū·
et progenitores nepotū·et rex ſubditorū·

¶ In ſupexceſſu aūt amicicie hee· ppter quod et honorant̄
pentes·et iuſtū vtiqꝫ in hiis nō idem· ſed ſecundū digni
tatē·ſic enī vtiqꝫ et amicicia·

¶ Sed et viri ad vxorem eadem amicicia/et in ariſtocraci
a ſecundū virtutē·et meliori plus bonū·et cōgruens vni
cuiqꝫ·ſic aūt et iuſtū·

¶ Que aūt fratrū/etayrike aſſimilat̄·equales eī et coetanei
tales aūt vnius diſcipline et vniꝰ moris vt in multū·aſ-
ſimilat̄ vtiqꝫ huic et que ſecundū timocraciā·equales eī
ciues volunt/et epieikes eſſe·in parte itaqꝫ pricipari et ex
equali·fit vtiqꝫ et amicicia·

On y remarque un *d* gothique terminé en haut par un trait à angle droit qui le fait ressembler à un δ grec. Les capitales C, E, Q et S sont identiques à

[1] *Index to early printed books*, n° 8806 ; ouvrage cité.

celles de César et Stoll (voir alphabet, t. Ier, p. 131); le T et l'I des deux fontes ne sont pas semblables, mais on retrouve le J dans la seconde fonte (voir alphabet, t. Ier, p. 141) et l'I est pareil à celui du *Soufflet Vert*. Les lettres ordinaires semblent être les mêmes que celles de ces imprimeurs, à l'exception du *d* si caractéristique que nous signalons.

L'ensemble du volume paraît moins régulier que chez César et Stoll. C'est probablement l'œuvre d'un typographe anonyme qui s'est servi de fontes de ces derniers en changeant quelques lettres.

Nous avons maintenant à présenter une édition des Principes de Grammaire (*Grammatice basis*) de Guillaume Tardif, qui débute par une épître dédicatoire que nous reproduisons en entier :

Guillermus tardiui amiciensis karolo· ma
riete parisiensi litterarũ amorẽ optat·

G Ramatice basim quam rei publice gratia
tuo nomine cõdidi edidiq; Karole delici
um corculũq; meum· corpe minimũ· vir
tute vero maximũ munus memori grat
toq; animo accipias velim . Nã quid delectabilius·
vtilius honestiusue tibi rei publice mea si qua est in
dustria conferre potest· q̃ scientiarũ virtutũq; altricẽ
reginã grãmaticã· purgatis barbarorũ vicijs q̃breuissime
facilẽ familiarẽq; reddere Hac ẽi vir euadis
hac tibi ceteras peculiares efficies· hac florẽs sine in
ceteris mancus elinguis barbarus turpissime degas
necesse est· Exornat vulgus liberos voluptatibus
diuicijs honoribꝫ humillimus mortalibusq; domis·
pindeacq; ij sunt qui ea veluti prima mirantur· At
henricus pater tuus castelleti criminũ regius locum
tenens seuerissimus pacis conseruator· te natura pater
no voto fauente venusto corpe ut est sibi simillimum
finxit. De quo vel hoc vnũ de cõpluribus ad sũmã
dixero sentencijs suis totius orbis senatus instar triũ
phantẽ parlamenti curiã nõ modo nõ abrogasse de
rogasse ue· verũ etiã eas legis vim habere edicto ad
hoc tempus confirmasse· beatus sane qui omni in tem
pore iustiaã facit· Karolus vero illustrissimus clarissimusq;
aquitanie dux· francorũ lilij studiosorũ men
tum semper vnica spes virtutibꝫ et quibꝫ exundat q̃s
etas tua patiebat vna cũ nomine donauit· Reliquũ
est igitur· q̃ pulchram indolem tuam vidio ignorancie
minime marcescens diuino sciencie dono imbuas nu
trias augeasq;· Si tibi ergo grãmatice basim dele
ctabilem vtilem honestam qua et latinus et elegans
clareas occijtamẽ quippiam iux surripiens elegan
ciarũ catalogi edicione p̃q̃ occupat⁹ edidi· Si idolẽ
illam tuam karoli nomine dignam nõ mortali nõ
caduco sed viuaci feliciq; munere dono· Si te nõ ig
norancia que mortis imago est marcescere sed diuino
sciencie dono frui viuere deareq; opto hanc grãmati
ce basi nõ solũ memori gratoq; animo suscipies verũ
etiam ita in ea dies noctesq; insudabis vt et mei me
laboris haud peniteat. et tibi et rei publice vtilitati. si
Valeat in longa tempora felix mea spes francorum
liliuiu aquitaniensis dux karolus· Valeat henric⁹
pater tuus sua virtute michi colendissimus· Valeas
tu karole talis duas preditus nomine· Parisius
secundi ominis loco anni millesimi quadringentesimi
vnde septuagesimi, ianuarij die primo·

Guillermi tardiui amiciẽsis basis grãmatice
incipit·

G Rammatice basis partes sunt octo· nomẽ·
pronomẽ verbum· participium· aduerbium
interiectio· preposicio et cõiunctio·

Cette épître, qui ne se trouve que là, est datée de Paris, le 1er janvier 1470 (1469 v. st.), et adressée par l'auteur à son jeune élève Charles Mariette, fils de Henri Mariette, lieutenant criminel au Châtelet. Tardif présente son

livre à l'enfant pour étrennes du jour de l'an, en lui souhaitant l'amour des lettres (*Guilielmus Tardivi Aniciensis Karolo Mariete Parisiensi litterarum amorem optat*).

Tardif appelle ce jeune enfant son chéri et son petit cœur (*deliciæ, corculumque meum*). Il lui rappelle en exemple Charles, duc de Guyenne, qui lui a donné son nom, et dont lui, Tardif, est fier d'avoir fait l'éducation. Ces éléments de la grammaire (*Grammatice basis*) ont précédé l'édition qui a été imprimée à Paris sous le titre de *Compendiosissima Grammatica*, dans l'atelier du *Soufflet Vert*, vers 1475, et dans laquelle on trouve les premiers exemples de mots français qui aient été imprimés à Paris. (Voir t. Ier, p. 152.) Les mêmes exemples avaient déjà été donnés dans cette première édition.

Amat· om·ame·ou·om·est a me·
Abat·om·amoit·ou om estoit a ame
Indicatiuo modo — Atū ē ł atū fuit·om·ama·eu om a ame ou om fut·ou om·est este ame.
Atū erat ł atū fuerat om auoit ame ou om auoit este ame
Abit·om amera·ou om sera ame·
Impatiuo modo — Etur·om a me ou om est a me
Ator·amet om·ou ame soit lom·
Aret om ameroit ou om amast ou om roit ou om fust a me.
Optatiuo modo — Atū ēēt ł atū isset·om eust a me ou om auroit a me ou om auroit este ame
Etur om a me·ou om soit ame
Etur sicut in futuro optatiui.
Aret sicut i pn̄ti optatiui.
Atū sit ł atū fuerit·om oit ame · ou om ait este a me
Cōiunctiuo modo — Atū esset ł atū fuisset·sicut i preterito pfecto ꝛ plusq̄pfecto optatiui·
Atū erit ł atū fuerit·om aura ame ou om aura este ame.
Ari·amer ou estre a me·
Infinitiuo modo — Atū ēē ł atū isse·auoir ame·ou auoir este a me·
Atū iri·aler amer ou estre a me.

pn̄ti tpe Amo as at pl'r am9 atis ant·
pte·ipfe Abam·ꝛc̄
Indicatiuo modo — pte·pfe Aui iamai ou ai ame isti auit
pt·pl9·p Aueram ꝛc̄ pl'r m9stis rūt ł ere
futuro Abo is it pl'r im9 bitis bunt
Impatio mō — pn̄ti tpe Ama et pl'r em9 ate ent
ad·ij·ꝛ·iij·p futuro Ato tu ł ille pl'r em9 tote āto ł te
sonas in singulari q̄m in plurali tres habet.
pn̄ti·t·p·imp· are iameroje sse
Optatiuo modo — p·p·ꝛ·pl9q̄p vtinā auisse·ieusse ou auroye ame
futuro amem iaime ꝛc̄
Amem ꝛc̄
Coniunctiuo sicut in indicatiuo q̄tū ad·t· — Cū Are iameroye ou amasse
Auerim iaye ame
Auissē ieusse ou auroye·
Auero is it ꝛc̄ ame
Are
Infinitio sine numeris ꝛ psonis — Auisse·
q̄tū vero ad·t·sicut i optatiuo — Atū ire ł atū ē ās ler amer ou a estre a me
Andi damer ou destre ame.
Gerundia — Ando en amant ou a estant ame.
Andum a amer ou a estre ame.
Supina — Atū a amer ou a estre ame.
Atu damer ou destre a me.

Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, étant mort dans l'intervalle, la dédicace, qui n'avait plus de raison d'être, a été remplacée par une préface dans la seconde édition. Le texte du livre présente aussi des différences.

Les caractères ne ressemblent aucunement à ceux des imprimeurs de Paris. Hain, formel à cet égard, met cette impression à l'actif de Henri Eggestein, imprimeur à Strasbourg.

D'après M. Proctor, que nous avons consulté, ce dernier caractère serait le quatrième type d'Eggestein, dont il a fait usage pour la première fois en septembre 1472 et qui a disparu de son atelier à la fin de 1474 pour être remplacé, au commencement de 1475, par un nouveau type.

C'est dans cet intervalle de deux ans que les Éléments de la Grammaire de Tardif[1], dont nous reproduisons la fin, ont été livrés à la presse :

nam plura alia· sed operi haud .congrua · cõscribi
poterãt· que vero restãt · hoc est latini elegantieque ser:
monis ꝑpetas · elegantiarum catalago· sine aspiracõe.
nã q̃ a cata uẽiũt ñ aspirant· catalogus autẽ ẽ eorum de
quibus tractat vniuersalis· breuis ac ordinata nume
ratio·deo aspirãte· ouidius ꝑmo metamorphoseos·
dij ceptis aspirate meis· edam hoc. est publicabo

Guillermi tardiui aniciensis sup eiusdẽ
basi grãmatice cõmentarium finit

[1] C'est ici le lieu de donner les renseignements que nous avons recueillis sur la vie et les ouvrages de Guillaume Tardif, qui a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de l'imprimerie parisienne comme correcteur dans le premier atelier composé d'ouvriers français, et ensuite comme lecteur du roi Charles VIII. Chalmel, dans son *Histoire de Touraine* (t. IV, p. 473), dit à tort qu'il est certain que Guillaume Tardif était né à Tours en 1428. D'autres ont prétendu qu'il était d'Annecy, dans la Haute-Savoie, parce qu'il est appelé *Aniciensis* dans quelques-uns de ses ouvrages. Ils ont confondu *Anessium*, nom latin d'Annecy, avec *Anicium*, qui est celui du Puy-en-Velay. Étienne de Médicis, bourgeois du Puy, qui a laissé des chroniques commençant en 1475, parle ainsi de Tardif : « En ce temps flourissoit et estoit en bruyt en ladite ville du Puy, maistre Guillaume Tardivi, natif de ladite ville, qui moult scientificque homme estoit et de singulière éloquence, lequel composa certain livret de grammaire, lequel j'ay vu en mes tendres jours en impression et se intituloit ainsi : *Grammatica Guillermi Tardivi Aniciensis*, et en autres sciences fut approuvé et éloquent et de noble engin et très agu en disputacion. » (*Chroniques de Estienne de Médicis*, publiées par Aug. Chassaing; le Puy, Marchesson, 1869, in-4°, p. 260.) — Tardif a pris soin de nous indiquer lui-même son lieu de naissance dans deux de ses ouvrages français : *Les Apologues et Fables de Laurent Valle* et *L'Art de Faulconnerie*, qu'il dédie à son souverain en ces termes : « Au roy tres crestien Charles huitieme de ce nom, Guillaume Tardif du Puy en Vellay, son liseur tres humble, recommandation supplie et requiert. » (Voir fac-similé, p. 458.) Le portrait de Tardif présentant *L'Art de Faulconnerie* au Roi avant son départ pour la chasse se voit dans une grande planche gravée sur bois placée en tête du livre imprimé. (Voir fac-similé, p. 457.) Tardif jouissait déjà d'une certaine notoriété lorsque Francesco Florio, gentilhomme italien, attaché à la maison du comte d'Armagnac, fit sa connaissance et se lia avec lui pendant un court séjour à Paris. Fixé ensuite à Tours, Florio composa, en 1467, un petit roman latin sur les amours de Camille et d'Émilie (*De amore Camilli et Emiliæ*), dont il envoya le manuscrit à son ami pour le revoir et le corriger à sa guise avant de le publier (*Te igitur elegi judicem ac in meo opere correctorem, si quid emendandum corrigendumve duxeris prius quam aure vitales spiritus carpat, emendatioriam formam liber iste suscipiat*). Florio nous fait pénétrer dans l'intérieur de Guillaume Tardif : « Va, mon petit livre, ne prends pas une allure lente et lourde, mais n'hésite

M. Proctor admet que les caractères d'Eggestein ont pu passer en d'autres mains. Sont-ils venus jusqu'à Paris et ont-ils été employés par un typographe

point à te transporter d'un pas vif et léger au logis de Guillaume Tardif (*Non lento vel tardo gradu, sed celeri concitoque passu te ad limina Guillermi Tardivi transferre non pigeat, o mi parve libelle!*). Ne sois pas assez timide pour ne pas oser frapper aux portes afin de pénétrer dans sa demeure (*Non tamen tanta vinceris timiditate quin suorum penetralium hostia levibus ictibus non audeas propulsare*). Tu peux être certain que tu verras aussitôt paraître un enfant doué d'un beau caractère (*Aderit profecto confestim puer pulchra indole decorus*), qui, en lui rappelant simplement le nom de Florio (*ad solam Florii recommandationem*), t'introduira dans la partie privée de la maison pour te laisser devant le visage agréable de ton maître (*te in secretam domus partem introducens ante domini tui gratum sistet aspectum*). Là tu verras de jolies filles, telles que tu avoueras n'en avoir rencontré d'aussi belles à Tours et dans tout ton voyage (*Ibi nymphas cernes, quales nec Turonis, nec toto tuo itinere vidisse fateberis*). Après les avoir toutes saluées respectueusement (*quas cum omnes verecunda fronte salutaveris*), n'oublie pas, avant de toucher les belles mains d'un homme aussi illustre et d'oser entamer la conversation, soit sur lui-même, soit sur son ami Florio (*antequam tanti viri decoras manus tangere, vel ipsum, et sui Flori partes audeas adire*), de saluer trois fois à terre jusqu'aux genoux (*ter tua flectere in terram usque genua memento*). » — Ce petit tableau d'intérieur nous montre Guillaume Tardif parvenu déjà à la célébrité et entouré des siens. Tous les biographes, sauf Chalmel, fixent sa naissance en 1440. Il aurait eu à peine vingt-sept ans en 1467. Il n'est pas vraisemblable qu'à un âge aussi peu avancé il fût arrivé à une situation aussi brillante et qu'il eût eu des enfants déjà adultes. La date de 1428, donnée comme positive par Chalmel, nous ne savons d'après quel document, se rapprocherait davantage de la réalité. — Dans l'épître dédicatoire à Charles Mariette de la première édition des Éléments de Grammaire que nous venons de citer, Guillaume Tardif rappelle à son jeune élève qu'il a fait l'éducation de Charles, duc de Guyenne, dont il porte le nom. A supposer qu'il eût commencé à instruire ce prince, né le 28 décembre 1446, dès son âge le plus tendre, dès cinq ou six ans, comme c'était l'usage alors, Tardif n'aurait eu, à ce moment, qu'une douzaine d'années, si l'on s'en rapportait à la date de 1440, de tous points inadmissible. — Après avoir terminé l'éducation du frère de Louis XI, Tardif fit celle de Charles Mariette en 1469. En 1473, il était professeur de rhétorique au collège de Navarre, ainsi que nous l'apprend Reuchlin dans une de ses lettres que nous aurons à citer plus loin, et il remplissait ces fonctions depuis quelque temps déjà. En 1475 ou 1476, il est chargé de l'éducation du jeune Dauphin, depuis Charles VIII, né en 1470, et lui dédie sa Rhétorique qu'il fait imprimer conjointement avec sa Grammaire, et il en donne une édition plus complète sortie du *Soufflet Vert*, rue Saint-Jacques. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 152 et 156.) Aussitôt après il publie le texte latin du géographe Solin, dont il revit les épreuves avec le plus grand soin. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 157 et 158.) C'est probablement à Tardif que l'on doit aussi l'édition du traité de Végèce sur l'Art militaire, sortie des mêmes presses. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 160.) — Charles VIII, dont il avait dirigé l'éducation et qui l'honorait d'une affection particulière, le nomma son lecteur ordinaire en arrivant au trône. Tardif traduisit, pour les lire au roi, *Les Apologues et Fables de Laurent Valle*. Dans la dédicace qu'il lui adresse, il donne l'énumération de ses ouvrages : « A vostre nom composay ung livre nommé le *Compendium de grammoire* (sic), *éloquence et rhétorique*, commençant à l'alphabet et tout par ordre facile assouvissant. . . Par vostre commandement aussi, tout ce que j'ay peu trouver nécessaire et vray de *L'Art de Faulconnerie et Vénerie*, vous ay en ung petit livre rédigé. Et pour Vostre Royale Majesté, entre ses grans affaires récréer, vous ay translaté, le plus pudiquement que j'ay peu, les *Facéeies de Poge*, et ayant regard non seulement à vostre honneste corporel plaisir, mais aussi au bien de vostre âme, vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures . . Vous ay aussi translaté *L'Art de bien mourir*. . . Maintenant vous ay en françois mis *Les Apologues Laurens Valle*. » — Les succès de Tardif

inconnu qui n'aurait imprimé que ce livre? Cela est très douteux. Ne serait-ce pas plutôt un étudiant allemand de l'Université de Paris, ayant suivi les cours de Tardif et admirateur de son maître, qui aurait remis la copie à Eggestein[1]?

Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête relativement au lieu d'impression de ce livre, nous ne pouvions passer sous silence le fait matériel de l'existence de la première grammaire imprimée avec les conjugaisons des verbes français et dédiée à un Parisien[2].

Nous avons mentionné, au tome Ier, page 202, de *L'Histoire de l'Imprimerie en France*, une édition de *La Légende dorée* sortie des presses d'un atelier anonyme qui a produit, avant 1477, *le Livre de Valerius Maximus en françois*, et un *Flavius Josephus* en latin. (Voir t. Ier, p. 199-204.)

ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis. Il fut violemment attaqué par un de ses collègues du corps enseignant, Jérôme Balbi, qui publia contre lui, en 1494, un dialogue satirique intitulé *Rhetor gloriosus*. Tardif ne laissa pas le libelle sans réponse et riposta, en 1495, par l'*Anti-Balbica seu recriminatio Tardiviana*. On ne connaît pas la date de son décès, mais on croit généralement qu'il mourut vers la fin du XVe siècle, car il n'est plus question de lui après cette époque.

[1] Cela n'a rien d'improbable, et si l'on admet cette hypothèse, nous pensons pouvoir désigner, sous toutes réserves néanmoins, le savant Jean Reuchlin, qui s'est glorifié depuis d'avoir été un des disciples de Tardif. Reuchlin était venu à Paris, accompagnant le jeune Frédéric, margrave de Bade, qui venait y parfaire son instruction en suivant les cours de son compatriote Jean de La Pierre et des professeurs les plus en renom de l'Université, tels que Guillaume Tardif et Robert Gaguin. Dans la correspondance de Reuchlin, publiée à Haguenau en 1514, on trouve une lettre dans laquelle il rappelle qu'il fut jadis étudiant de l'Université de Paris, élève de Jean de La Pierre, docteur de Sorbonne, condisciple du margrave de Bade, présentement évêque d'Utrecht, et qu'il demeurait autrefois rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'or* (*Sum enim scholaris universitatis Parisiensis, egregii quondam Theologiæ doctoris D. Joannis de Lapide in Sorbona et postea Marchionis Badensis condiscipulus, quondam ad Solem habitans in vico S. Jacobi*). Nous n'avons pas lieu d'être surpris de voir le jeune Reuchlin prendre pension au *Soleil* de la rue Saint-Jacques, chez l'imprimeur Gering, son compatriote, qui était de Constance, au pays de Bade. Dans une autre lettre qui est adressée à Jacques Lefèvre d'Étaples, Reuchlin précise l'année 1473, époque à laquelle il suivait alternativement les leçons de Jean de La Pierre à la Sorbonne, celles de Guillaume Tardif, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et de Robert Gaguin aux Mathurins (*Anno Domini 1473 quo in tempore, illic et Joannem Lapidanum Theologiæ doctorem in grammaticis ad Sorbonam et Gulielmum Tardivum Aniciensem in vico S. Genovefæ et Robertum Gaguinum apud Mathurinos in rhetoricis preceptores habui*). — (ILLUSTRIUM VIRORUM *ad Reuchlinum Epistolæ; Haganoæ*, 1514, in-4°, lib. II.)

[2] HAIN, *Repertorium bibliographicum*, n° 15240; ouvrage cité. Le seul exemplaire connu de cette édition se trouve à la Bibliothèque royale de Munich. Le livre a été mis gracieusement à notre disposition par M. Laubmann, directeur. Nous saisissons cette occasion pour le remercier publiquement des facilités qu'il a bien voulu nous accorder en nous communiquant directement, dans l'intérêt de la science bibliographique, les trésors de son riche dépôt. Nous avons les mêmes remerciements à adresser aux conservateurs des grandes bibliothèques étrangères de Dresde, de Vienne, de Londres, d'Oxford, de Cambridge, de Gand et de bien d'autres encore, qui nous ont fourni de précieux renseignements.

Nous donnons ci-dessous un spécimen de cette impression, d'après le fac-similé qui vient d'en être publié par M. Proctor dans le premier volume de la *Fac-simile type Society* :

et faire sa voulente en cest siecle que
nous puissons parvenir en sa sain
te compaignie/ Amen.

Sensieut des trois roix.

La feste de la epiphanie
nrẽ seigneur de quatre
miracles est aournee/et
selon ce a quatre noms
Au iour dhui les roix aourerent ihe
sucrist / Et saint iehan baptiste le
baptisa/Et ihesucrist leaue en vin
mua/Et cincq mille hõmes de cĩcq
pains assazia/Quant ihũcrist fut
en leage de.xiij.iours les trois roix
vindrent a lui/la voie ainsi que lestoil
le les menoit/et pour ce est la iour
nee appellee epiphanie ou le tie-
phagne ou cõmun langaige/Et est
dicte de ce terme ephi qui vault au
tant a dire que par deseure/et de ce
terme phanes qui vault autant a
dire que apparition/Car adont les
toille apparut p deseure eulx en lair
ou il meisme ihũs par lestoille qui
estoit veue p deseure eulx se demous
tra aux rois/et en tel iour.xxix.ans
passez quil estoit entre ou.xxx^e.an
car il avoit.xxix.ans et.xiij.iours et
cõmencoit le.xxx^e an cõme dist saint
luc/ou selon ce que dist bede il auoit
xxx.ans complez cõme leglise de rõ
me tient/et adont il fut baptise ou
fleuue de iourdain/Et pour ce est el
le appellee theophania/dcẽ de theos
qui vault autant a dire que dieu/et
phania apparicion/Car adont dieu
le appellee bethania dcẽ de beth qui
est autant a dire que maison/Car
le miracle du vin fut fait en la mai
son ou furent les neupces de archede
clin/et nrẽ sire ihesucrist vray dieu
apparut/et en ce meisme iour lãnee
apres quil auoit.xxxi.an ou.xxxij.
ans.v.mille hommes de.v.pains il
assazia/si cõme dist bede et si cõe on
chante en vne himne/qui se cõmen
ce.Illuminans altissimus/Et pour
ce est elle appellee phagiphia a pha
ge q̃ vault a dire bouche ou mẽgier
Et de ce quart miracle les aucuns
doubtent se il fut fait en ce iour/car
on na mie la en escript de bede exp̃s
sement/Et pour ce que en leuangil
le saint iehan on list que ce fut fait
pres de pasques/toutesuoies les.iiij
apparitions furent en ce iour.La p̃
miere par lestoille en la crebe/ La
seconde par la voix du pere au fleu
ue de iourdain/La tierce de leaue en
vin aux neupces de archedeclin/La
quarte p la multiplicatõn des cincq
pains ou desert/De la premiẽ appa
ricion nous faisons solempnite au
iour dhui principalment/et pour ce
poursieuons listoire telle quelle est
Quãt nrẽ seigneur fut ne les.iij.roix
vinrẽt en iherusalẽ desquelz les nõs
sont escrips en hebrieu/cest assauoir
appellius/amerius/et damacus/et
en grec galagalath/magalath/tha
rath/⁊ en latin iaspar/baltazar/mel
chior/Et est assauoir que ce nom cy
magus a.iij.significatõns/il est dit il
luseur/decepueur/enchanteur/et sa

Il n'existe aucun exemplaire de ce livre dans les bibliothèques françaises. L'édition a échappé aux recherches de M[lle] Pellechet, qui ne paraît pas l'avoir connue et ne la cite point dans la bibliographie qu'elle a publiée des éditions de Jacques de Voragine, imprimées au xv[e] siècle.

M. Proctor a donné son fac-similé d'après l'exemplaire du Musée Britannique. Nous en avons vu un autre à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, divisé en deux tomes; c'est ce qui nous a fait dire (t. I[er], p. 202) que l'ouvrage comportait deux volumes, tandis qu'en réalité il se compose d'un seul volume in-folio de 440 feuillets, imprimé à deux colonnes, sans chiffres, réclames ni signatures.

Nous avons déjà fait observer que les caractères gothiques de *bas de casse* employés pour *La Légende dorée* nous avaient paru identiques à ceux du *Valerius Maximus* et du *Josephus*, dont nous avons donné l'alphabet (voir t. I[er], p. 200), mais que les lettres capitales romaines avaient été remplacées par des majuscules gothiques. Après avoir examiné attentivement la page reproduite par les soins de M. Proctor — c'est le recto du 14[e] feuillet du volume, moins les six dernières lignes — et l'avoir comparée avec le fac-similé du *Josephus* (voir t. I[er], p. 203), nous y avons trouvé d'autres différences.

Les lettres *h* et *g* ne sont pas les mêmes. Le *g* a une forme plus anguleuse, dans *La Légende dorée*, avec deux petites pointes au sommet que l'on ne voit ni dans le Josèphe, ni dans le Valère Maxime. Le jambage d'avant de l'*h* se termine par une petite queue qui dépasse, tandis que la même lettre est plus arrondie et ramassée sur elle-même, sans déborder de la ligne dans les deux livres précités (comparer avec l'alphabet, t. I[er], p. 200). C'est ici que la théorie de M. Desormes exposée plus haut (voir p. 370, note 1) peut recevoir son application.

Suivant lui, — et en cela nous sommes persuadé qu'il est dans le vrai, — les premiers imprimeurs parisiens n'ont pas dû graver sur acier les poinçons de leurs caractères. Qu'ils les aient gravés sur du bois ou du cuivre, que les matrices obtenues par ces poinçons d'une matière moins résistante aient été de plomb, d'un alliage quelconque ou même simplement d'argile ou de terre cuite, il n'en est pas moins évident que ces moules, qui servaient à fondre les caractères d'imprimerie, devaient s'user rapidement et qu'on était obligé de graver à nouveau les poinçons qui avaient le plus servi et étaient devenus hors d'usage. De là ces dissemblances d'une même lettre paraissant quelquefois

dans la même page. C'est ainsi que les capitales romaines du Valère Maxime et du Josèphe, plus ténues et par conséquent plus fragiles, — si nous pouvons nous exprimer ainsi, — ont été remplacées par d'autres capitales de forme gothique plus pleines et par cela même plus résistantes.

Aux lettres *g* et *h* de *bas de casse,* dont les poinçons étaient brûlés, on a substitué d'autres lettres gravées à nouveau. On y a même ajouté des lettres liées ou *logotypes* comme *he* et *ho* différentes avec queue au jambage de devant de l'*h*. Par précaution, on a gravé, pour *La Légende dorée,* deux capitales A : l'une plus large et l'autre plus étroite. (Comparer, dans le fac-similé, l'A de la troisième ligne de la première colonne avec celui de la cinquième ligne.)

Nous n'avons, jusqu'à présent, comme élément de comparaison que la fraction de page reproduite par M. Proctor; mais si nous avions le volume tout entier sous les yeux, nous sommes persuadé que nous y découvririons encore d'autres différences caractéristiques. Pour n'en citer qu'une seule, nous y avons aperçu une espèce de double *v* (*w*) qui n'existe pas ailleurs.

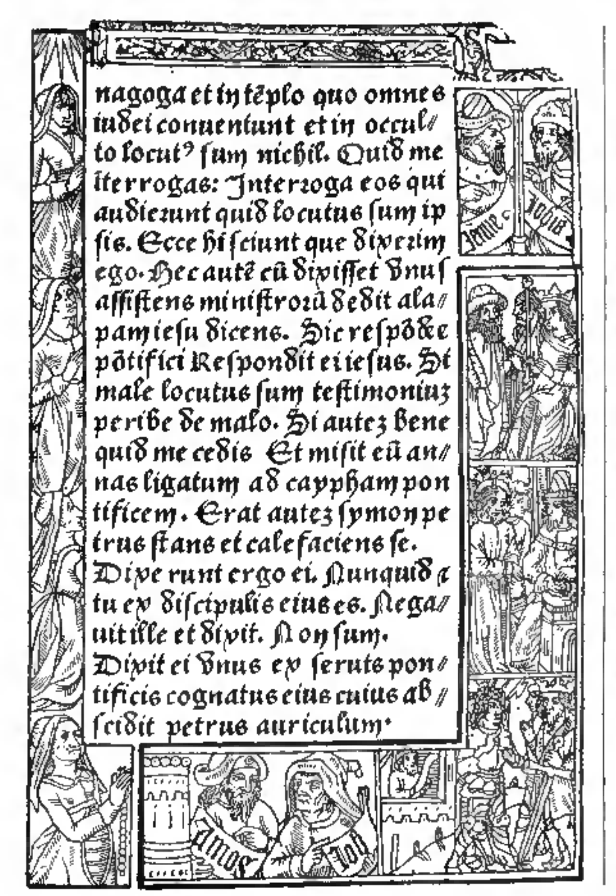
Notre conclusion est celle-ci : *La Légende dorée* a été imprimée avec le matériel du Valère Maxime et du Josèphe, que l'on a complété ou modifié partiellement en changeant quelques lettres dont les poinçons et les matrices étaient égarés ou détériorés.

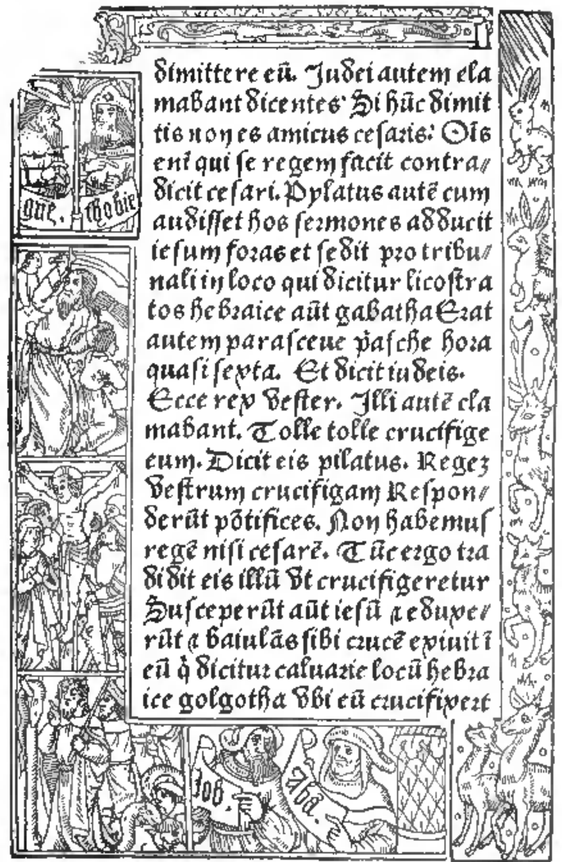
En regardant de près ces lettres nouvelles, on s'apercevra facilement que ce sont des fontes toutes neuves, aux arêtes vives, qui, pour un œil exercé, se différencient de celles ayant déjà servi, dont les déliés sont moins nets.

La Légende dorée est donc postérieure aux deux livres précités et a pu être imprimée de 1477 à 1480. Peut-être est-elle l'œuvre d'un imprimeur différent entre les mains duquel sont passés les caractères du Valère Maxime et du Josèphe. Nous avions cru pouvoir attribuer l'impression de ces livres à un typographe parisien anonyme qui aurait été l'élève des trois typographes du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques, dont il a copié les types. M. Proctor est implicitement de notre avis, car il conjecture, sans être autrement affirmatif, que *La Légende dorée* a pu sortir de l'atelier de César et Stoll à Paris, vers 1475. Nous ne faisons de réserve que pour la date qui doit être reculée de deux ou trois ans, ainsi que nous venons de le démontrer.

La Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, qui est une des plus riches en impressions rares et peu connues du xve siècle, possède des fragments d'Heures gothiques illustrées inconnues jusqu'à présent et qui sont sorties

évidemment de presses parisiennes. Deux pages mutilées, dans les coins du cadre, ont été reproduites dans l'album de la *Fac-simile type Society*, par M. Proctor. Nous les reproduisons à notre tour d'après cette publication[1] :


nagoga et in tẽplo quo omnes
iudei conueniunt et in occul-
to locut⁹ sum nichil. Quid me
īterrogas: Interroga eos qui
audierunt quid locutus sum ip
sis. Ecce hi sciunt que dixerim
ego. Hec autẽ cũ dixisset vnus
assistens ministrorũ dedit ala-
pam iesu dicens. Sic respõdes
põtifici Respondit ei iesus. Si
male locutus sum testimoniũ
peribe de malo. Si autez bene
quid me cedis Et misit eũ an-
nas ligatum ad cayphã pon
tificem. Erat autez symon pe
trus stans et calefaciens se.
Dixerunt ergo ei. Nunquid ꝛ
tu ex discipulis eius es. Nega-
uit ille et dixit. Non sum.
Dixit ei vnus ex seruis pon-
tificis cognatus eius cuius ab-
scidit petrus auriculum.


dimittere eũ. Iudei autem cla
mabant dicentes. Si hũc dimit
tis non es amicus cesaris: Oĩs
enĩ qui se regem facit contra-
dicit cesari. Pylatus autẽ cum
audisset hos sermones adducit
iesum foras et sedit pro tribu-
nali in loco qui dicitur licostra
tos hebraice autẽ gabatha Erat
autem parasceue pasche hora
quasi sexta. Et dicit iudeis.
Ecce rex vester. Illi autẽ cla
mabant. Tolle tolle crucifige
eum. Dicit eis pilatus. Regez
vestrum crucifigam Respon-
derũt põtifices. Non habemus
regẽ nisi cesarẽ. Tũc ergo tra
didit eis illũ vt crucifigeretur
Susceperũt autẽ iesũ ꝛ eduxe-
rũt ꝛ baiulãs sibi crucẽ exiuit i
eũ q̃ dicitur caluarie locũ hebra
ice golgotha Vbi eũ crucifixerũt

Les bordures sont du même style que celles d'autres livres d'heures publiés par Antoine Vérard avant ses grandes *Heures royales* de 1489-1490. La bordure latérale qui représente des lapins, des cerfs et autres animaux se retrouve exactement la même dans des *Heures à l'usaige de Romme*, imprimées par Laurent Philippe et datées du 10 juillet 1493. (Voir fac-similé, p. 317.) Le

[1] *Specimens of early printing types reproduced in collotype and printed at the Oxford University press for the fac-simile type Society*; 1900; in-4°.

fragment en question est d'une date antérieure, car le coin inférieur à droite est intact, tandis qu'il est brisé dans le tirage de 1493.

Les caractères ont la plus grande ressemblance avec ceux de *La Mer des Hystoires,* de 1488, imprimée par Pierre Le Rouge (voir alphabet, t. I[er], p. 471), toutefois les capitales diffèrent. Les majuscules H, R et T peuvent paraître semblables, les autres sont différentes, mais surtout l'E et l'O.

Ne connaissant encore aucun livre imprimé avec ces mêmes types, nous nous bornerons aux rapprochements ci-dessus, sans faire d'attribution.

Terminons ce chapitre par une curiosité typographique en reproduisant une ancienne épreuve d'imprimerie parisienne en notre possession :

uire ad istaz humilitatem non cessabit cogitare
modos et operationes/verba locutiones/inspi
rationes/interrogationes/opiniones magis hu
miles. & faciet orationes: donec per dei adiuto-
riū & humilez informationē liberet ꝓpriaz aīaz
ab eleuatione superbie A qua qui liber est. leui
ter soluit ab aliis peccatis sicut publicanus Qui
daz vt possint se humiliare portāt in mēoria ꝯti
nue oīa mala q̄ ꝯmiserūt nichil cogitādo de remis
sione facta. vt sic percutiant extollentiā super-
bie Alij recordant cōtinue de passione christi re
putando se in sempiternū debitores. Alij villipē
dendo seipsos ꝓpter quotidianos defectus Alij
per temptationes quas sustinēt & per infirmitatē.
& offensiones repercutiunt superbiaz. Alij se hu
miliant sꝫ recipiant aliquas gratias a deo Alij
fecerūt sibi familiarē humilitatē per grāz quaz
a deo receperūt. Sed sūt quidā qui tm̄ sūt ad pre
sens sint sup terrā nō dico ꝗ qui ꝓ donis dei se sēp
humiliant. & quanto plura recipiunt: tanto plus
se reputāt indignos. credēdo ꝙ cōtinue crescat
debitū peccorū eorū. Et hec perfecta humilitas
hec beatitudo. hec ēst completa victoria. Si vi
deris aliquē peruenisse ad altissimā ipassibilita
tē ne credas ꝙ iuerit per alias viaz ꝗ̄ per istaz
Sancta caritas & sancta humilitas sūt semp si-
mul: & vna exaltat. alia vero exaltatos ne cadāt
detinet Aliud est contritio: aliud cognitio: & aliud
humilitas Cōtritio est filia cuius eo ꝙ homo ca
dens efficitur contritus: & sine ꝓpria confidentia
stat in oratione cū laudabili verecundia innixus
sup baculo misericordie dei. q̄ baculo expellit ca

Cette page, qui est imprimée en placard d'un seul côté, paraît être sortie de l'atelier d'Ulric Gering et Berthold Renbolt, au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, vers la fin du XV[e] siècle. (Pour la comparaison des caractères, voir alphabet, t. I[er], p. 95.)

CHAPITRE XLI

L'IMPRIMERIE À PARIS

ANTOINE VÉRARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(1485-1500)

Les débuts d'Antoine Vérard. — Premiers essais de livres d'heures illustrés. — *Heures* commandées par le Roi. — Illustrations de *L'Art de bien vivre* et de *L'Art de bien mourir.* — *Les Croniques de France.* — *Thérence en françois,* prose et rime. — Exemplaires royaux et princiers des livres édités par Vérard. — Les miniatures de *Lancelot du Lac.* — *L'Arbre des Batailles.* — *L'Ordinaire des Chrestiens* présenté au roi Charles VIII. — Portrait de Vérard. — Romans de chevalerie, livres de poésie, mystères et autres ouvrages de littérature française publiés par Vérard.

L'histoire de l'Imprimerie à Paris au xve siècle ne serait pas complète si nous ne consacrions un chapitre spécial à celui qui a été le collaborateur le plus actif des imprimeurs et qui a le plus contribué au développement de l'art de l'illustration dans le livre français. Nous voulons parler d'Antoine Vérard, qui tient une si large place dans l'histoire de la librairie parisienne.

Vérard était un calligraphe et un miniaturiste de profession. Il entreprenait, pour de riches personnages, des commandes de manuscrits qu'il copiait lui-même ou qu'il faisait exécuter par des artistes à ses gages. On connaît quatre manuscrits sortis de son atelier : un livre d'heures ayant appartenu aux rois Charles VIII et Louis XII (Bibliothèque nationale de Madrid); un Psautier également fait pour Charles VIII (Bibliothèque nationale, manuscrits latins, n° 774); un manuscrit du *Vergier d'honneur* (Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 1687), et un poème dont il est l'auteur (Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 1686).

Les premiers livres illustrés publiés par Jean Du Pré et Jean Bonhomme éveillèrent son attention. Il comprit tout de suite le parti qu'il y avait à tirer de la gravure sur bois, qui pouvait simplifier le travail du dessinateur en remplaçant le dessin fait à la main et servir ainsi d'esquisse à l'enlumineur.

Le premier livre dans lequel il fit l'essai du nouveau procédé fut la traduction française, par Laurent de Premierfait, des *Cent Nouvelles* ou *Décaméron* de Boccace, qui parut le 27 novembre 1485 et dont il avait confié l'impression à Jean Du Pré. On voit, en tête, une grande gravure sur bois représentant l'auteur écrivant son livre; on retrouve cette même gravure au cours de l'ouvrage. (Voir fac-similé, t. I[er], p. 227.) Cette planche semble attendre les effets de lumière que lui donnera le pinceau de l'enlumineur qui, avec ses diverses couleurs, en fera ressortir le modelé.

Le second livre avec date certaine qui a été imprimé pour Vérard est une édition des *Ditz moraulx des Philosophes*, par Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, datée du 17 avril 1486, que nous avons vue à la bibliothèque d'Amiens, sans nom d'imprimeur, mais qui est sortie des presses d'Antoine Caillaut. Le troisième est une traduction française de l'ouvrage de Pierre de Crescens : *Des prouffitz champestres et ruraulx*. On trouve, dans le volume, de petites gravures relatives aux travaux agricoles, aux soins à donner à la vigne, à la culture des jardins, à l'élevage des animaux de la ferme, à la chasse des bêtes et à la construction d'un domaine rural. (Voir fac-similés, t. I[er], p. 426 et 427.) Cette édition, datée du 10 juillet 1486, a précédé de trois mois celle qui a été publiée par Jean Bonhomme. (Voir t. I[er], p. 192-194.)

Bien que la suscription finale porte que le livre a été *imprimé* PAR *Antoine Vérard, marchand et bourgeois de Paris*, nous avons tout lieu de douter de la véracité de cette assertion. La formule *imprimé* PAR au lieu de *imprimé* POUR a été employée plus d'une fois par les imprimeurs parisiens du XV[e] siècle. Ces derniers s'y sont prêtés en plusieurs circonstances à l'égard de libraires-éditeurs qui faisaient les frais des impressions, fournissaient le matériel d'illustration, louaient les presses dans de certaines conditions et commanditaient les imprimeurs en leur faisant des avances d'argent; en un mot, les libraires, sans être compagnons de métier et positivement associés, avaient des intérêts dans les ateliers typographiques. Nous en avons des exemples avec Jean Petit, qui faisait imprimer par Guy Marchant, le Petit Laurens et Jean Morand; avec Michel Le Noir, qui s'est servi ainsi des presses de Pierre Levet; avec Durand Gerlier, qui a employé Wolfgang Hopyl et Pierre Le Dru; avec Simon Vostre, qui avait accaparé Pigouchet, et avec d'autres. Un petit libraire, Alexandre Aliate, allait encore plus loin en faisant mettre à la fin de quelques-unes de ses publications qu'elles étaient imprimées par son art admirable et

grâce à son activité (*mira arte et diligentia*), tandis qu'il les faisait tout simplement imprimer d'abord par Jean Philippe, puis par Guy Marchant et par Denidel, ses voisins successifs. Vérard, selon nous, n'était pas imprimeur, mais propriétaire d'un matériel d'illustration et de caractères qu'il déposait tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre, et avec lesquels on imprimait les livres qu'il éditait à ses frais.

Les Prouffitz champestres et ruraulx nous paraissent être sortis de l'atelier de Pierre Levet. Le livre est imprimé avec un élégant caractère de bâtarde française très régulière, moins large et plus compacte que la bâtarde des *Cent Nouvelles* de Boccace imprimées par Jean Du Pré. Pierre Levet est le premier qui se soit servi de ce nouveau caractère; il l'employa exclusivement à partir de 1485 pour les livres français qui sortaient de ses presses.

C'est avec ces mêmes types que sont exécutées les *Cent Nouvelles nouvelles* attribuées au roi Louis XI, première édition du 24 décembre 1486, qui porte encore le nom de Vérard; or, là, il n'y a pas *imprimé* PAR en toutes lettres, mais une abréviation qui signifie *imprimé* POUR. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 432.) Vérard y est encore qualifié de libraire; nulle part nous ne l'avons vu désigné comme ayant exécuté des livres pour le compte d'autres libraires, ce qui serait alors le fait d'un véritable imprimeur de profession.

Les Cent Nouvelles nouvelles sont illustrées d'une quantité de petites figures sur bois, dont quelques-unes sont répétées. Elles sont de la main qui a dessiné celles des *Prouffitz champestres et ruraulx*. Nous en avons donné des spécimens dans le chapitre de l'atelier de Pierre Levet (t. Ier, p. 429-431).

C'est à la fin des *Cent Nouvelles nouvelles* de 1486 que Vérard a inauguré sa marque, «l'une des plus jolies, dit Renouvier, parmi celles que les libraires de Paris arborérent dans un genre d'ornementation où ils n'eurent pas de rivaux». On y voyait l'écu fleurdelisé de France soutenu par deux anges; au-dessous, un cœur au chiffre A V R, tenu par deux faucons s'élançant l'un sur l'autre au-dessus d'un champ de fleurs; autour, cette devise :

Pour provocquer Jhesus ta grant miséricorde
De tous pécheurs faire grâce et pardon,
Anthoine Vérard humblement recorde
Ce qu'il a. Il tient de lui pardon.

Le 20 février 1487 (n. st.) paraissait *La Fontaine de toutes sciences du philozophe Sydrach*, imprimée avec les caractéres et la marque des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Cette fois, il est dit en toutes lettres que le livre a été *imprimé* POUR *Antoine Vérard.* (Voir fac-similé, t. I[er], p. 433.) Si Vérard eût été réellement imprimeur, il est probable que l'on eût maintenu la formule *imprimé* PAR, qui avait été mise précédemment à la fin de l'ouvrage de Pierre de Crescens.

Ces divergences sur des livres exécutés avec les mêmes types sont significatives et indiquent suffisamment que Vérard n'était pas imprimeur de métier et n'a collaboré à leur exécution que dans une certaine mesure, soit en fournissant une partie du matériel, soit en avançant des capitaux.

Vérard, en sa qualité de miniaturiste, confectionnait surtout des livres d'heures pour les grands seigneurs et les riches bourgeois. Il eut le premier l'idée d'essayer d'en produire avec le secours de l'art nouveau. Le 6 février 1485 (1486 n. st.), date à retenir, il publiait le premier livre d'heures :

Sequentia sctī euangelii secūdū marcū
In illo tem-
pore. Recū
bentibus vndecī
discipulis appa
ruit illis iesus. &
exprobrauit incre
dulitatem illoꝝ
et duriciā cordis
quia hiis qui vide
rant eum resur-
rexisse non credi
derant. et dixit eis. Euntes in mundū
vniuersum. predicate euangeliū omni
creature. Qui crediderit et baptizatus
fuerit saluus erit. qui vero non credide
rit condemnabitur. Signa autem eos
qui crediderint. hec sequentur. In nomi
ne meo demonia eiicient. linguis loquē
tur nouis. serpentes tollent. Et si mor
tiferum quid biberint. non eis nocebit
Super egros manus imponent: et be
ne habebunt. Et dominus quidem ie-
sus postq̄ locutus est eis. ascēdit in ce
lum: et sedet a dextris dei. Illi autem

Saint Marc écrivant son évangile.

Deus qui cōspicis quia ex nulla no-
stra virtute subsistimus: concede
propicius: vt intercessione beati marti
ni confessoris tui atq; pontificis con-
tra omnia aduersa muniamur. Per
dn̄m nostrum iesum christum filiū tuū
qui tecum viuit et regnat i vnitate spi
ritus sancti deus. per omnia secula secu
lorum. Amen.

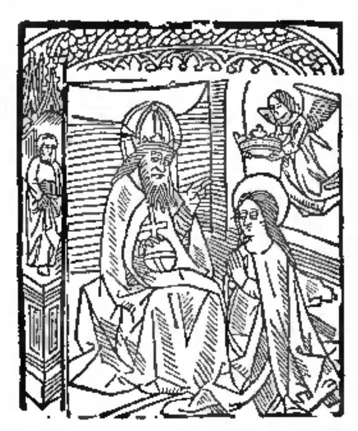
Ces presentes heures furent ache-
uees le vi. iour de feurier. Mil quatre cēs
quatreuingtz et cinq. pour Anthoine ve
rard libraire demourant a paris a ly
maige saint Jehan leuangeliste. sur le
pont nostre dame. ou au palais deuant
la chappelle ou len chante la messe de
messeigneurs les presidens

Dernière page et achevé d'imprimer.

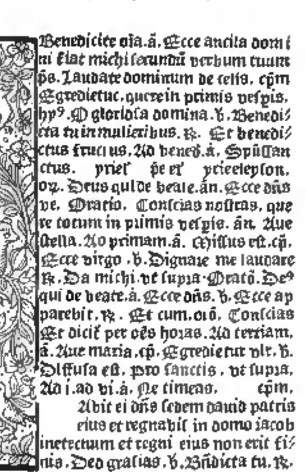
Ce livre, qui était resté inconnu jusqu'à présent, a été découvert tout récemment dans le carton de la couverture d'un vieux volume[1] à l'état de fragments en partie mutilés. Ce qui en subsiste aujourd'hui et dont nous donnons quelques spécimens nous fait connaître la date exacte de ce premier essai ignoré. Des figures disposées dans des cadres gravés sur bois étaient placées en tête des principaux offices, selon le modèle qui suit :

[1] Ces précieux débris ont été découverts par M. H. Leclerc, libraire, successeur de l'ancienne maison Téchener. Ils sont actuellement dans le cabinet de M. J. Masson, bibliophile à Amiens.

PREMIER LIVRE D'HEURES IMPRIMÉ (1485 V. ST.)



Le Couronnement de la Vierge.



Benedicite oīa.ā. Ecce ancila domi
ni fiat michi secundū verbum tuum
ps. Laudate dominum de celis. cpm
Egredietur. quere in primis vespis.
hy⁹. O gloriosa domina. ℣. Benedi-
cta tu in mulieribus. ℟. Et benedi-
ctus fructus. Ad bened. ā. Spūsan
ctus. ρriel ρe el ρrieeleyson.
or. Deus qui de beate. ān. Ecce dn̄s
ve. Oracio. Conscias nostras. que
re totum in primis vespis. ān. Aue
stella. Ad primam. ā. Missus est. cp̄.
Ecce virgo. ℣. Dignare me laudare
℟. Da michi. vt supra. Oratō. De⁹
qui de beate. ā. Ecce dn̄s. ℣. Ecce ap
parebit. ℟. Et cum. oīō. Conscias
Et dicit per oēs horas. Ad terriam.
ā. Aue maria. cp̄. Egredietur vir. ℣.
Diffusa est. pro sanctis. vt supra.
Ad i. ad vi. ā. Ne timeas. cpm.
Dabit ei dn̄s sedem dauid patris
eius et regnabit in domo iacob
in eternum et regni eius non erit fi-
nis. Deo gratias. ℣. Bn̄dicta tu. ℟.

Page avec fragment de bordure.

quant le le vy ressuscite de mort a vie. La
cinquiesme comme ie fuz assis ou trosne di
uin aupres de mon chier enfant royne impe
riere du ciel et de la terre. Et au matin quāt
le preudomme se esueilla soy remembrant
de la vision quil auoit eue en dormant sy en
loua nostre seigneur et sa glorieuse vierge
mere. et trouua aupres de luy une oraison
que la vierge marie luy auoit laissee adonc il
se leua et incontinent la ala annuncer a leuesque
lequel la prescha par tout son pays.

Oraison tresdeuote a nostre dame



Missus ē ga
briel ange-
lus ad mariā vir-
ginem desponsa-
tam ioseph nun-
cians ei verbum.
Aue maria gra-
tia plena dn̄s te-
cū. Missus est ga
briel. Aue maria.
Missus ē ga Aue
maria. Missus ē.

La Vierge et l'Enfant Jésus.

vt crucifigeretur



Susceperunt
autem iesū
et eduxerunt et
baiulās sibi cru
cem exiuit in eū
qui dicitur calua
rie locum: ebrai-
ce autem golgo-
tha vbi eum cru
cifixerunt. Et cū
eo alios duos hic
et inde. mediū autē iesum. Scripsit au
tem et titulum pylatus. et posuit sup
crucem. Erat autem scriptum. Jesus
nazarenus rex iudeorum. hunc ergo ti
tulum multi legerunt iudeorum. quia
prope ciuitatem erat locus vbi crucifix⁹
est iesus Et erat scriptum hebraice gre
ce et latine. Dixerunt ergo pylato pon
tifices iudeorum Noli scribere rex iude
orum. sed quia ipse dixit rex sū iudeorū.
Respōdit pylatus. Quod scripsi scrip
si. Milites ergo cum crucifixissent eum
acceperunt vestimenta eius. et fecerunt

Jésus cloué sur la croix.



Saint Georges.



Jésus devant Pilate.



Jésus crucifié.



Saint Martin.

La planche du *Couronnement de la Vierge*, que nous avons reproduite à la page précédente, est la seule des grandes figures qui soit intacte. D'autres petits bois intercalés dans le texte représentent des scènes de la Passion ou des figures de saints personnages. Une page mutilée sur le bord nous fait voir un commencement d'ornementation avec des bordures imitées des manuscrits. Les caractères sont ceux du Bréviaire d'Auxerre, imprimé à Chablis en 1482 dans la maison de Pierre Le Rouge, et du Bréviaire de Troyes, imprimé à Troyes en 1483 [1].

Ces constatations nous permettent d'établir que ces Heures sont l'œuvre de Pierre Le Rouge. Selon toute probabilité, le volume commandé par Vérard fut imprimé sous ses yeux à Paris, plutôt qu'à Chablis ou à Troyes. Nous aurions là un spécimen d'une des premières impressions de Pierre Le Rouge à Paris; la date de son exercice dans la capitale serait ainsi avancée de façon certaine, comme nous l'avions fait présumer. (Voir t. I[er], p. 473.)

Les bois qui figurent dans ces Heures ont déjà, dans les tailles, des brisures indiquant des tirages antérieurs que nous ne connaissons pas.

Six mois après, le 21 août 1486, Vérard fit paraître un autre livre d'heures :



Les heures furēt acheuees le xxi[e]
iour de aoust .m.iiii.c.iiii.xx.et vi po[r]
āthoine verard libraire demourt a
paris a lymage saint iohan leuange
liste sur le pōt nostre dame ou au pa
loys du roy nostre sire au premier pil
lier deuant la chapelle o on chante la
messe de mes seigneurs les presidens

C'était, comme pour le précédent, un très petit in-octavo du temps, d'un format de poche. La commande avait été faite à un autre typographe. Il était

[1] Thierry-Poux. *Premiers monuments de l'Imprimerie en France*, pl. XXVI, n[os] 5 et 6; ouvrage cité.

imprimé en grosses lettres gothiques carrées, qui appartenaient au matériel de Jean Du Pré. C'est le second caractère du Missel de Verdun imprimé par ce dernier en 1481. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 215; et alphabets, t. Ier, p. 258.)

Le livre n'a ni frontispice, ni bordures. En tête des offices, on trouve des gravures sur bois, d'une taille épaisse et dépourvue d'effets de lumière, destinées à servir de canevas à l'enlumineur qui devait les terminer afin de les mettre en valeur.

Les Heures de février 1486 (v. st.) sont antérieures d'un an et demi à d'autres Heures à l'usage de Paris, datées du 7 juillet 1487, qui sont citées par Brunet et par Renouvier comme étant les premières[1] :

Ces heures furẽt acheues le viie. io^r^
de iuilet.m.iiii.c.iiii.xx.+ vii p ãthoi
ne verard libraire demourãt apres a
lymage saīt iohã leuãgeliste sur le
põt nrẽ dãe ou au palois du roy nrẽ
sire au pmier pillier deuãt la chapel
le o on chãte la messe des psidens

Ces trois éditions présentent beaucoup d'intérêt au point de vue de la genèse du livre d'heures imprimé, et constituent le point de départ de ce genre de publications qui devint une véritable industrie parisienne.

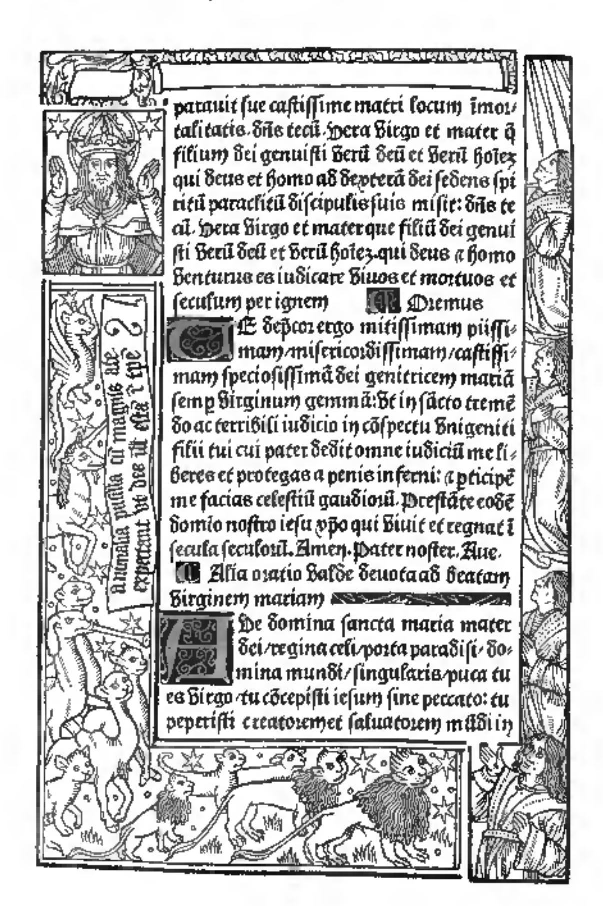
Les planches qu'on y voit marquent une époque de transition où l'art de la gravure sur bois, encore pauvre, s'amalgamait avec l'art de l'enlumineur qui la complétait en lui donnant la tonalité voulue. Malgré leur forme rudimentaire, elles ont un cachet spécial, et, comme le fait observer Renouvier, « les linéaments de ces figures ont déjà assez de tournure pour qu'on soit assuré que l'artiste français les a conçues sans l'aide d'aucun Flamand ou d'aucun Allemand[2] ».

De 1488 à 1490, Vérard perfectionna l'illustration des Heures qu'il publiait successivement et dont il agrandissait le format. On connaît des éditions datées du 3 avril 1488 (v. st.), du 5 janvier 1489 (v. st.), du 8 février et du 10 avril de la même année. Dans ces dernières, on voit des bordures

[1] Renouvier (J.). *Des gravures sur bois dans les livres d'Anthoine Vérard*, maître libraire, imprimeur, enlumineur et tailleur sur bois à Paris, 1485-1512; Paris, Aubry (Lyon, L. Perrin), 1859, in-8°, p. 14.

[2] Les seuls exemplaires connus des éditions du 21 août 1486 et du 7 juillet 1487 sont conservés à la Bibliothèque nationale. L'édition d'août 1486 a été donnée de son vivant à cet établissement par Eugène Piot, qui en appréciait tout l'intérêt et n'a pas voulu que ce document disparût après lui.

à peine ombrées avec des têtes de saints personnages vues de profil et superposées, des groupes d'hommes et de femmes dans diverses attitudes de la prière, des anges faisant de la musique et des enfants jouant. Les Heures de janvier 1489 (v. st.), dont M. H. Monceaux a donné des spécimens dans son ouvrage[1], sont imprimées avec la lettre gothique dite *de forme* de *La Danse macabre* de 1486, caractère qui disparut ensuite de l'atelier de Guy Marchand pour passer à Orléans, en 1491, chez Mathieu Vivian.


paravit sue castissime matri locum imortalitatis. dñs tecũ. Vera virgo et mater q̃ filium dei genuisti verũ deũ et verũ hõiez qui deus et homo ad dexterã dei sedens spiritũ paraclitũ discipulis suis misit: dñs tecũ. Vera virgo et mater que filiũ dei genuisti verũ deũ et verũ hõiez. qui deus et homo venturus es iudicare vivos et mortuos et seculum per ignem. Oremus

Te deprecor ergo mitissimam piissimam/misericordissimam/castissimam speciosissimã dei genitricem mariã semp virginum gemmã: Ut in sãcto tremẽdo ac terribili iudicio in cõspectu unigeniti filii tui cui pater dedit omne iudiciũ me liberes et protegas a penis inferni: et pticipẽ me facias celestiũ gaudiorũ. Prestãte eodẽ domino nostro iesu xpo qui vivit et regnat i secula seculorũ. Amen. Pater noster. Ave.

Alia oratio valde devota ad beatam virginem mariam

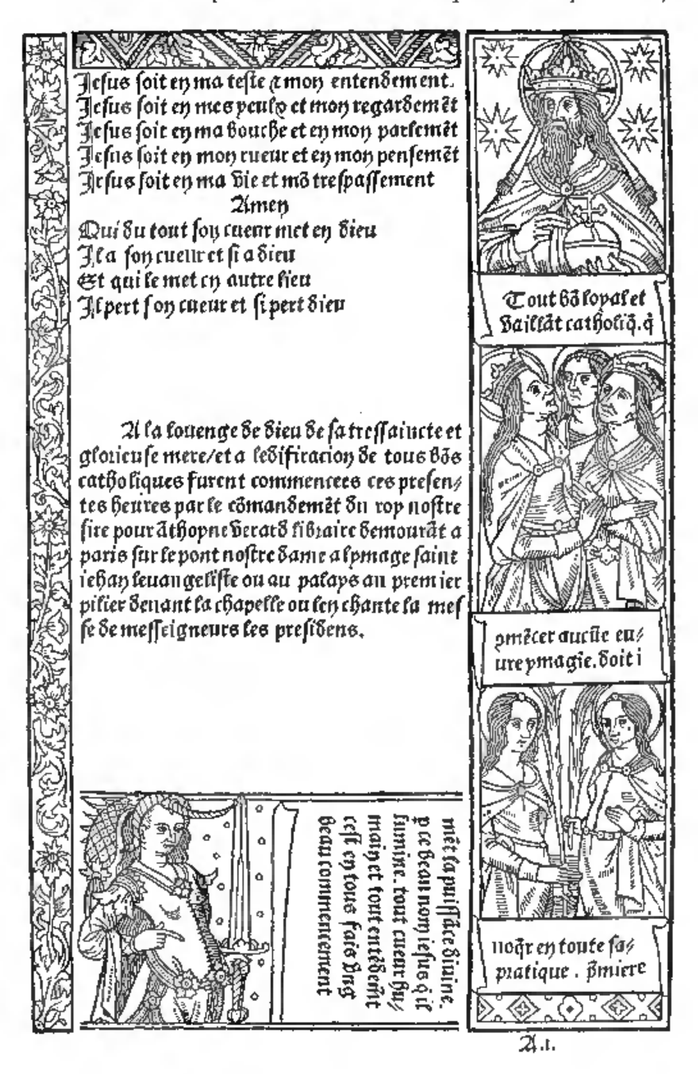
Ave domina sancta maria mater dei/regina celi/porta paradisi/domina mundi/singularis/pura tu es virgo/tu cõcepisti iesum sine peccato: tu peperisti creatorem et salvatorem mũdi in

Les Heures de février 1489 qui sont à la Bibliothèque nationale et dont nous donnons ci-dessus un spécimen sont imprimées avec d'autres caractères.

[1] *Les Le Rouge de Chablis*, étude sur les débuts de l'illustration du livre au XVe siècle, t. Ier, p. 217 à 225; ouvrage cité.

D'autres Heures, datées d'avril 1489 (v. st.), existent incomplètes à la bibliothèque de Toulouse; celle de Milhau en possède un autre exemplaire. Elles sont imprimées avec la petite bâtarde des Heures de 1488, de Jean Du Pré.

Vérard publia ensuite, dans le format petit in-quarto, des Heures d'un style tout à fait différent, qui tranche avec ce qu'il avait produit jusqu'alors :


Jesus soit en ma teste & mon entendement.
Jesus soit en mes yeulx et mon regardemēt
Jesus soit en ma bouche et en mon parlemēt
Jesus soit en mon cueur et en mon pensemēt
Jesus soit en ma vie et mō trespassement
Amen
Qui du tout son cueur met en dieu
Il a son cueur et si a dieu
Et qui le met en autre lieu
Il pert son cueur et si pert dieu

A la louenge de dieu de sa tressaincte et glorieuse mere/et a ledificacion de tous bōs catholiques furent commencees ces presen-tes heures par le cōmandemēt du roy nostre sire pour āthoyne verard libraire demourāt a paris sur le pont nostre dame a lymage saint iehan leuangeliste ou au palays au premier pilier devant la chapelle ou len chante la messe de messeigneurs les presidens.

On désigne ordinairement ces Heures sous le nom de *Grandes Heures* de Vérard, mais nous les appellerons plutôt *Heures royales,* parce qu'elles furent

exécutées sur l'ordre de Charles VIII, comme le prouvent ces lignes qu'on lit sur la page tenant lieu de titre : *A la louenge de Dieu, de sa tressaincte et glorieuse Mère et à l'édification de tous bons Catholiques furent commencées ces présentes Heures par le commandement du Roy nostre Sire pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris sur le Pont Nostre Dame, à l'ymage Saint-Jehan l'Évangéliste,* etc.



Au verso du premier feuillet, on remarque la planche ci-dessus contenant l'oraison de l'acteur à la Vierge Marie.

L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS

ÉDITION DE 1494

L'éditeur Antoine Vérard présentant le livre au roi Charles VIII.

Exemplaire imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

exécutées sur l'ordre de Charles VIII, comme le prouvent ces lignes qu'on lit sur la page tenant lieu de titre : *A la louenge de Dieu, de sa tres saincte et glorieuse Mère et à l'édification de tous bons Catholiques furent commencées ces présentes Heures par le commandement du Roy nostre Sire pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris sur le Pont Nostre Dame à l'ymage Saint-Jehan l'Évangéliste*, etc.


tresglorieux sans p
dre pucelage. Vier-

Oraison a la vierge marie de lacteur de ces presentes heures

O Rincesse de hault parage glorieu-
se et bien aymee vierge marie mere
de nostre saulueur iesucrist/qui des
le commencement du monde et de

Au verso du premier feuillet, on remarque la planche ci-dessus contenant l'oraison de l'acteur à la Vierge Marie.





Les pages intermédiaires sont blanches

Le Très-Haut est coiffé de la tiare; Jésus, la croix sur l'épaule, est assis à la droite de Dieu sur la pierre fondamentale de l'Église. Au milieu, la Vierge couronnée, présente, entre l'index et le pouce, son sein droit. Le Saint-Esprit plane et rayonne au-dessus des trois personnages. Plus bas, «l'acteur de ces présentes Heures», c'est-à-dire l'auteur, est agenouillé et vêtu d'une longue robe, une aumônière à la ceinture; devant lui, son livre et son bonnet sont par terre. «C'est, dit Renouvier[1], à n'en pas douter, le portrait de Vérard, et il a le même maître nez que Dieu le Père et Dieu le Fils.» Au fond, à droite, on voit un roi à côté de son palais, et, à gauche, le même roi faisant abattre un arbre. Renouvier suppose que ce monarque est Charles VIII, avec une allusion au bois qui doit servir à la gravure des planches du livre commandé à Vérard.

«Le travail de cette planche — dit-il encore — montre une assurance de dessin, une sobriété de tailles et une netteté de composition qui sont dès lors des qualités acquises à l'école française.» Cette explication de Renouvier, relative au sujet représenté, a pu paraître admissible de prime abord, mais elle ne nous semble pas suffisamment justifiée.

On connaît un portrait authentique de Vérard. Il se trouve dans les Heures manuscrites exécutées par lui-même et présentées à Charles VIII, qui sont conservées à la Bibliothèque nationale de Madrid. Un plus grand portrait de Vérard existe en tête de l'exemplaire sur vélin de *L'Ordinaire des Crestiens* qu'il a offert au roi. Nous avons comparé le portrait du manuscrit de Madrid avec l'admirable miniature de *L'Ordinaire des Crestiens* que nous reproduisons, et nous nous sommes assuré que la physionomie était bien la même et qu'il y avait identité de personne[2]. Là on aperçoit Vérard, un genou en terre, vêtu d'une longue robe brune à larges manches et garnie de velours noir, tenant à la main, relié en rouge, l'ouvrage dont il fait hommage au roi, devant le grand aumônier et plusieurs autres personnages de la cour qui assistent à la cérémonie. Et ce volume n'est pas le seul dans lequel Vérard se soit fait représenter. On le voit, vêtu de la même manière, en tête de plusieurs livres qu'il a offerts lui-même à Charles VIII ou à la reine Anne

[1] *Des gravures sur bois dans les livres d'Anthoine Vérard*, p. 16; ouvrage cité.

[2] L'exemplaire sur vélin de *L'Ordinaire des Crestiens*, offert au roi par Vérard, est décoré de 20 miniatures qui font partie d'un même nombre de larges bordures couvrant la marge extérieure. Il figure dans l'inventaire de la bibliothèque du château de Blois dressé en 1544 et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 356 des livres imprimés sur vélin.

de Bretagne. Nous citerons entre autres : *Le grant Boece de Consolation;* Bocace, *Des nobles et clères femmes; Les Grandes Croniques, Josephus de la bataille judaïque, L'Orloge de Sapience, Le Recueil des Histoires de Troies,* par Raoul Le Fèvre, *Le Gouvernement des Princes et Trésor de Noblesse, Le Trésor de l'âme,* par Robert, etc., tous livres imprimés sur vélin et décorés de miniatures que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale. Dans le *Lancelot du Lac* (voir fac-similé, p. 463), Vérard est encore représenté en de plus petites proportions que dans le manuscrit de Madrid, mais toujours avec le même costume et la même coupe de visage, facilement reconnaissable. Dans aucune de ces peintures on ne voit le « maître nez » avec lequel il serait censé être représenté dans la planche des *Heures royales.* Il n'y a point de ressemblance dans la figure, et la physionomie du personnage des *Heures royales* est celle d'un homme d'un certain âge, tandis que celle de Vérard respire la jeunesse.

Pour le manuscrit des Heures dont il avait peint les miniatures et peut-être aussi exécuté la calligraphie, Vérard, en les présentant au roi, pouvait jusqu'à un certain point s'en dire l'auteur; mais, pour un livre imprimé par un autre pour son compte, cette qualification revenait à l'imprimeur, ou mieux encore à celui qui avait mis en ordre le texte. Or nous avons un document qui nous permet de l'attribuer à Tardif, lecteur du roi et ancien correcteur d'imprimerie de l'atelier du *Soufflet Vert.* (Voir t. I[er], p. 153.)

Dans l'épître de la traduction des *Apologues de Laurent Valle* qu'il fit pour le roi, son maître, Tardif s'exprime ainsi : « Vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures, auquel avez tous les jours de l'an comment povez Dieu, les saincts et sainctes dévotement servir, auquel avez certaines moult brieves et devotes oraisons pour au coucher et au lever dire à Nostre Dame[1]. »

En tête de *L'Art de Fauconnerie,* composé et traduit de divers auteurs par Tardif pour l'amusement de Charles VIII, une grande planche représente l'auteur offrant son livre au roi à cheval et partant pour la chasse. On n'a qu'à examiner cette illustration que nous reproduisons plus loin (p. 457), et on y reconnaîtra le personnage qui figure en tête des *Heures royales* avec le même « maître nez » dont parle Renouvier. Van Praet, qui a décrit l'exemplaire royal de *L'Art de Fauconnerie,* ne s'y est pas trompé et dit positivement que c'est le portrait du traducteur, c'est-à-dire de Guillaume Tardif.

[1] Voir la préface de l'édition des *Facéties de Poge,* publiée par Anatole DE MONTAIGLON; Paris, Willem, 1878; petit in-8°.

Les prières suivantes, qui sont imprimées au haut de la première page, tiennent lieu de titre aux *Heures royales :*

Jésus soit en ma teste et mon entendement.
Jésus soit en mes yeulx et mon regardement.
Jésus soit en ma bouche et en mon parlement.
Jésus soit en mon cueur et en mon pensement.
Jésus soit en ma vie et en mon trespassement.
Amen.
Qui du tout son cueur met en Dieu,
Il a son cueur et si a Dieu;
Et qui le met en autre lieu,
Il pert son cueur et si pert Dieu.

Il y a deux éditions distinctes et de formats différents des *Heures royales.* Aucune n'est datée, mais elles contiennent le même calendrier commençant en 1488. Le titre et le dernier feuillet sont pareils, ainsi que la figure de « l'acteur de ces présentes Heures » agenouillé et récitant l'« Oraison à la Vierge Marie », avec cette différence que, dans l'édition de moins grand format, il n'y a point les larges bordures de l'autre.

L'édition que nous considérons comme devant avoir paru la première est in-octavo. Le volume est orné de 18 grandes figures, dont plusieurs sont encore de style archaïque. On y remarque notamment *la Mort emmenant le Pape; le Couronnement de la Vierge* (voir fac-similés, p. 243, 245 et 248), et d'autres illustrations spéciales aux Heures imprimées par Étienne Jehannot.

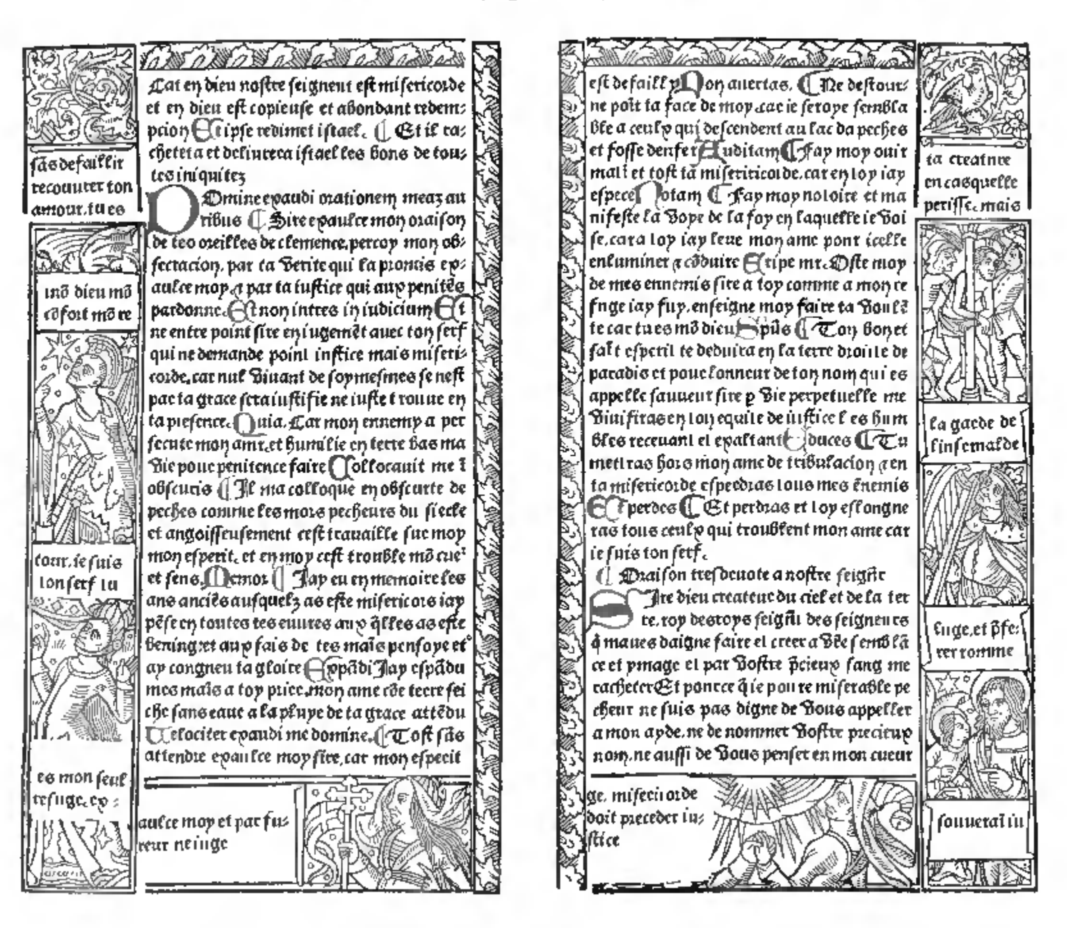
Le texte n'est pas le même dans la petite édition. On y trouve d'autres poésies, parmi lesquelles certaines fort curieuses rappellent le style de Villon, entre autres l'*Oraison très dévote à Nostre Dame.* Dans la partie réservée à la Commémoration des Saints, il y a 18 figures plus petites que les principales placées en tête des offices. C'est là, croyons-nous, le « petit volume d'heures » auquel Guillaume Tardif a déjà fait allusion.

Les *Petites Heures royales* n'ont été décrites par aucun bibliographe. Elles se composent de 112 feuillets en 14 cahiers de 8 feuillets chacun. Le seul exemplaire qui ait passé en vente[1] appartenait à M. Guyot de Villeneuve et

[1] *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, des dessins et des estampes* de feu M. Guyot de Villeneuve, président de la Société des Bibliophiles françois; première partie; Paris, librairie Damascène Morgand, Édouard Rahir et Cie, successeurs, 1900; in-8° (n° 44, p. 17).

provenait de la collection Bancel. Nous en avons vu un autre très incomplet qui contenait, après le feuillet final portant la marque de Vérard, un cahier additionnel pour quelques prières. Les caractères sont les mêmes que ceux du volume, et on a employé les mêmes bordures.

Nous donnons ci-dessous deux pages de spécimens tirés de ce cahier :


Car en dieu nostre seignent est misericorde
et en dieu est copieuse et abondant redem-
pcion Et ipse redimet israel. Et il ra-
chetera et delivrera israel les bons de tou-
tes iniquitez
Domine exaudi orationem meam au-
ribus Sire exaulce mon oraison
de tes oreilles de clemence, percoy mon ob-
secracion, par ta verite qui la promis ex-
aulce moy, et par ta iustice qui aux penitens
pardonne. Et non intres in iudicium Et
ne entre point sire en iugement avec ton serf
qui ne demande point iustice mais miseri-
corde, car nul vivant de soy mesmes se nest
par ta grace sera iustifie ne iuste trouve en
ta presence. Quia. Car mon ennemy a per
secute mon ame, et humilie en terre bas ma
vie pour penitence faire Collocavit me i
obscuris Il ma colloque en obscurte de
peches comme les mors pecheurs du siecle
et angoisseusement cest travaille sur moy
mon esperit, et en moy cest trouble mo cue
et sens. Memor Jay eu en memoire les
ans anciens ausquelz as este misericors iay
pense en toutes tes euvres aux quelles as este
bening et aux fais de tes mains pensoye et
ay congneu ta gloire Expandi Jay espandu
mes mains a toy prier, mon ame come terre sei
che sans eaue a la pluye de ta grace attendu
Velociter exaudi me domine. Tost sans
attendre exaulce moy sire, car mon esperit

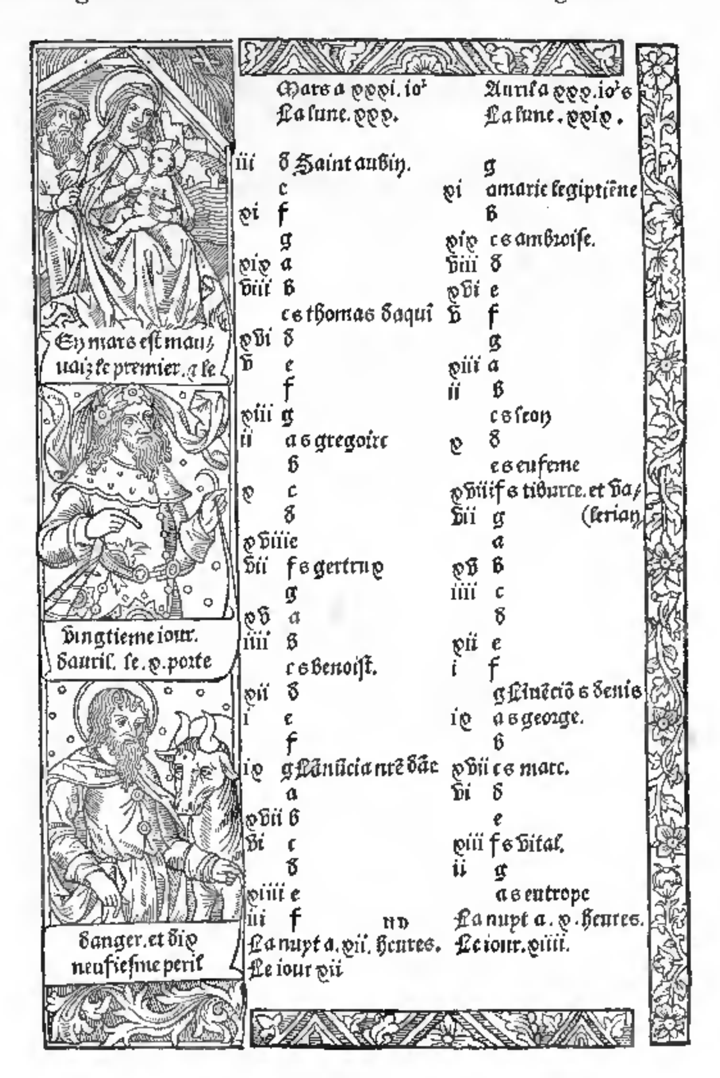
sans defaillir recouvrer ton amour, tu es
mo dieu mo cofort mo re
tour, ie suis ton serf tu
es mon seul refuge, ex-
aulce moy et par fu-
reur neuge

est defailly Non avertas. Ne destour-
ne point ta face de moy, car ie seroye sembla
ble a ceulx qui descendent au lac da peches
et fosse denfer Auditam Fay moy ouir
mati et tost ta misericorde, car en toy iay
espere Notam Fay moy notoire et ma
nifeste la voye de la foy en laquelle ie voi
se, car a toy iay leve mon ame pour icelle
enluminer et conduire Eripe me. Oste moy
de mes ennemis sire a toy comme a mon re
fuge iay fuy, enseigne moy faire ta voulen
te car tu es mo dieu Spus Ton bon et
sait esperit te deduira en la terre droite de
paradis et pour lonneur de ton nom qui es
appelle sauveur sire p vie perpetuelle me
vivifiras en ton equite de iustice les hum
bles recevant et exaltant Educes Tu
metras hors mon ame de tribulacion et en
ta misericorde espedras tous mes ennemis
Et perdes Et perdras et loy esloigne
ras tous ceulx qui troublent mon ame car
ie suis ton serf.
Oraison tresdevote a nostre seigneur
Sire dieu createur du ciel et de la ter
re, roy des roys seigneur des seigneurs
qui mavez daigne faire et creer a vre semblan
ce et ymage et par vostre precieux sang me
racheter Et pource que ie povre miserable pe
cheur ne suis pas digne de vous appeller
a mon ayde, ne de nommer vostre precieux
nom, ne aussi de vous penser en mon cueur

ta creature en laquelle perisse, mais
la garde de linfernal de
luge, et prefe-
rer comme
souverain iu-
ge, misericorde
doit preceder iu-
stice

L'autre édition des *Heures royales* est de format petit in-quarto; le caractère est plus gros; les bordures, plus amples, sont de même style et contiennent un plus grand nombre de personnages; les sujets archaïques des grandes planches ont fait place à des compositions nouvelles plus homogènes. C'est, à proprement parler, un livre remanié avec les éléments du premier, perfectionné et illustré sur de plus larges bases, comme on en pourra juger.

Voici des spécimens du calendrier. En marge des mois de mars et d'avril, on voit la Vierge allaitant l'Enfant Jésus; au bas, l'évangéliste saint Luc :

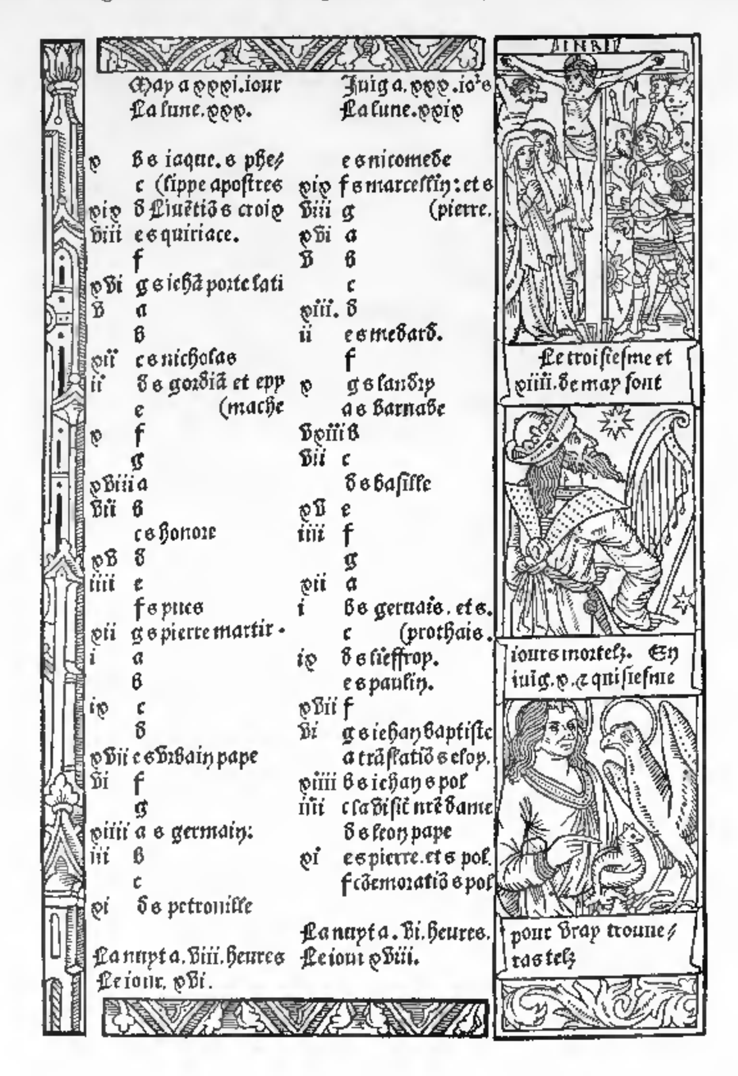


	Mars a xxxi. io[urs] La lune. xxx.		Avril a xxx. io[ur]s La lune. xxix.
iii	d Saint aubin.		g
	c	xi	a marie legiptiẽne
xi	f		b
	g	xix	c s ambroise.
xix	a	viii	d
viii	b	xvi	e
	c s thomas daquĩ	v	f
xvi	d		g
v	e	xiii	a
	f	ii	b
xiii	g		c s leon
ii	a s gregoire	x	d
	b		e s eufeme
x	c	xviii	f s tiburce. et va-(lerian
	d	vii	g
xviii	e		a
vii	f s gertrux	xv	b
	g	iiii	c
xv	a		d
iiii	b	xii	e
	c s benoist.	i	f
xii	d		g Inuẽciõ s denis
i	e	ix	a s george.
	f		b
ix	g Lanũciatiõ nrẽ dãe	xvii	c s marc.
	a	vi	d
xvii	b		e
vi	c	xiiii	f s vital.
	d	iii	g
xiiii	e		a s eutrope
iii	f nd		La nuyt a. x. heures.
	La nuyt a. xii. heures.		Le iour. xiiii.
	Le iour xii		

Ces deux mois sont ainsi notés en marge :

En mars est mauvaiz le premier
Et le vingtieme jour. D'avril
Le x porte danger
Et dix neufiesme péril.

En mai et juin, c'est le Christ crucifié entre les deux larrons, le roi David et l'évangéliste saint Jean qui sont les sujets de bordure :



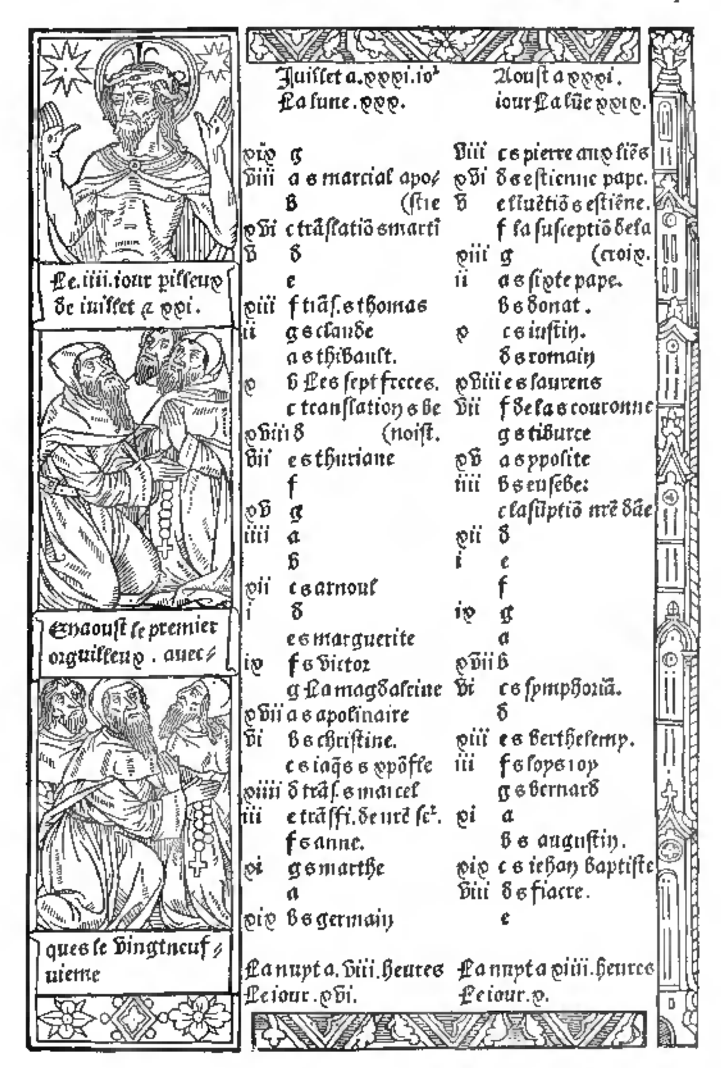
	May a xxxi.iour		Juig a.xxx.io's
	La lune.xxx.		La lune.xxix
x	b s iaque. s phe-		e s nicomede
	c (lippe apostres	xix	f s marcellin: et s
xix	d Linuētiō s croix	viii	g (pierre.
viii	e s quiriace.	xvi	a
	f	v	b
xvi	g s iehā porte lati		c
v	a	xiii.	d
	b	ii	e s medard.
xiii	c s nicholas		f
ii	d s gordiā et epy	x	g s landry
	e (mache		a s barnabe
x	f	xviii	b
	g	vii	c
xviii	a		d s basille
vii	b	xv	e
	c s honore	iiii	f
xv	d		g
iiii	e	xii	a
	f s yues	i	b s geruais. et s.
xii	g s pierre martir.		c (prothais.
i	a	ix	d s lieffroy.
	b		e s paulin.
ix	c	xvii	f
	d	vi	g s iehan baptiste
xvii	e s urbain pape		a trāslatiō s eloy.
vi	f	xiiii	b s iehan s pol
	g	iii	c la visitā nrē dame
xiiii	a s germain.		d s leon pape
iii	b	xi	e s pierre. et s pol.
	c		f cōmemoratiō s pol
xi	d s petronille		
			La nuyt a.vi.heures.
	La nuyt a.viii.heures		Le iour xviii.
	Le iour.xvi.		

Le troisiesme et xiiii.de may sont iours mortelz. En iuig.x.z quinsiesme pour vray trouve-ras telz

Les mauvais jours de mai et juin sont rappelés de cette manière :

Le troisiesme et xiiii de may
Sont jours mortelz.
En juing x et quinsiesme pour vray
Trouveras telz.

Dans la bordure de juillet et d'août, on voit le Christ présentant ses plaies du Crucifiement, puis des cordeliers dans l'attitude de la prière :



Le.iiii.iour pilleux de iuillet & xxi.

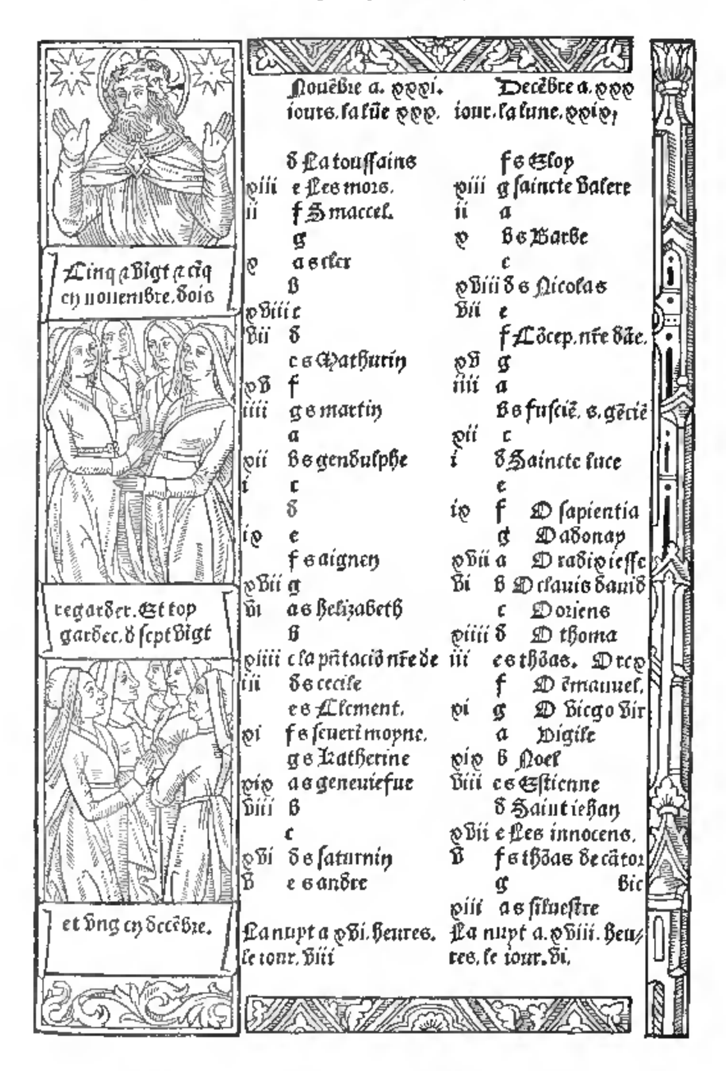
En aoust le premier orguilleux . auec-ques le vingtneuf-uieme

Juillet a.xxxi.io. La lune.xxx.		Aoust a xxxi. iour La lūe xxix.	
xix	g	viii	c s pierre aux liēs
viii	a s marcial apo-	xvi	d s estienne pape.
	b (stre	v	e linuētiō s estiēne.
xvi	c trāslatiō s marti		f la susceptiō de la
v	d	xiii	g (croix.
	e	ii	a s sixte pape.
xiii	f trās. s thomas		b s donat.
ii	g s claude	x	c s iustin.
	a s thibault.		d s romain
x	b Les sept freres.	xviii	e s laurens
	c translation s be	vii	f de la s couronne
xviii	d (noist.		g s tiburce
vii	e s thuriane	xv	a s ypolite
	f	iiii	b s eusebe:
xv	g		c lasūptiō nrē dāe
iiii	a	xii	d
	b	i	e
xii	c s arnoul		f
i	d	ix	g
	e s marguerite		a
ix	f s victor	xvii	b
	g La magdaleine	vi	c s symphoriā.
xvii	a s apolinaire		d
vi	b s christine.	xiiii	e s berthelemy.
	c s iaqs s xpōsle	iii	f s loys roy
xiiii	d trās. s marcel		g s bernard
iii	e trāsfi. de nrē sr.	xi	a
	f s anne.		b s augustin.
xi	g s marthe	xix	c s iehan baptiste
	a	viii	d s fiacre.
xix	b s germain		e
La nuyt a.viii.heures Le iour.xvi.		La nuyt a xiiii.heures Le iour.x.	

Les jours dont il faut se garder sont les suivants :

Le iiii jour périlleux
De juillet et vingt unieme
En aoust le premier orguilleux
Avecques le vingt neufvieme.

Pour novembre et décembre, Jésus couronné d'épines est dans le premier compartiment, les autres sont remplis par des groupes de femmes en prière :



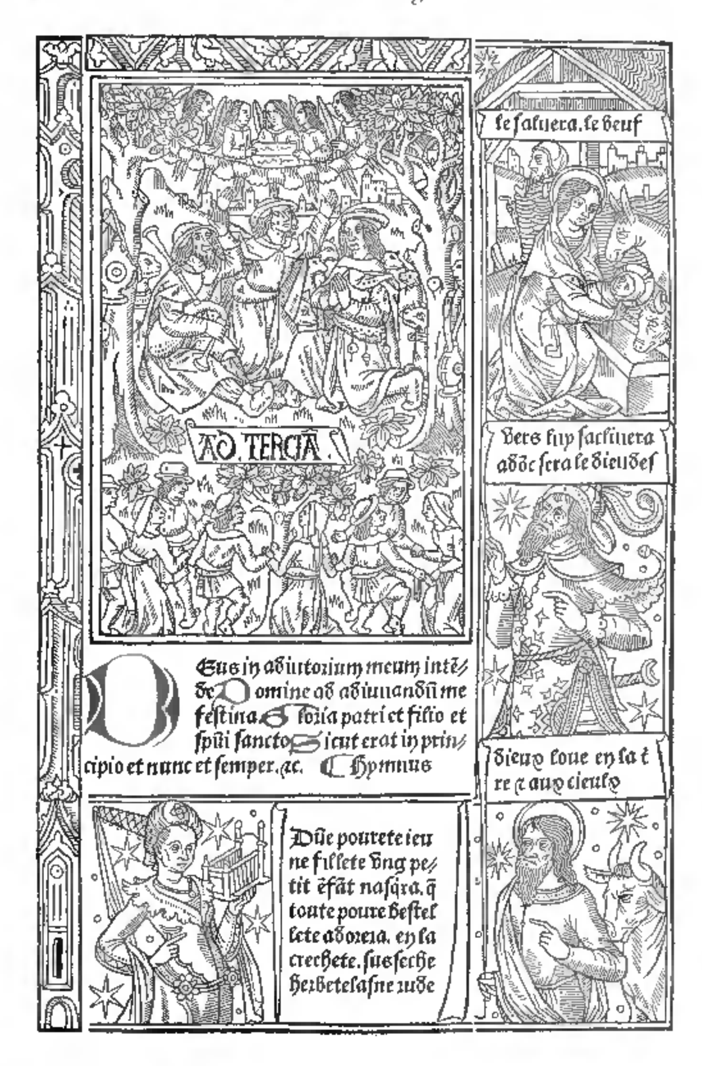
Cinq a vingt a cinq en nouembre. Dois
regarder. Et toy garder. d sept vingt
et vng en decẽbre.

	Nouẽbre a. xxxi. iours. la lũe xxx.		Decẽbre a. xxx iour. la lune. xxix.
	d La toussains		f s Eloy
xiii	e Les mors.	xiii	g saincte Valere
ii	f S marcel.	ii	a
	g	x	b s Barbe
x	a s cler		c
	b	xviii	d s Nicolas
xviii	c	vii	e
vii	d		f La cõcep. nre dãe.
	c s Mathurin	xv	g
xv	f	iiii	a
iiii	g s martin		b s fusciẽ. s. gẽciẽ
	a	xii	c
xii	b s gendulphe	i	d Saincte luce
i	c		e
	d	ix	f O sapientia
ix	e		g O adonay
	f s aignen	xvii	a O radix iesse
xvii	g	vi	b O clauis dauid
vi	a s helizabeth		c O oriens
	b	xiiii	d O thoma
xiiii	c la pñtaciõ nre de	iii	e s thõas. O rex
iii	d s cecile		f O emanuel.
	e s Clement.	xi	g O virgo vir
xi	f s seueri moyne.		a Vigile
	g s Katherine	xix	b Noel
xix	a s geneuiefue	viii	c s Estienne
viii	b		d Saint iehan
	c	xvii	e Les innocens.
xvi	d s saturnin	v	f s thõas de cãtor
v	e s andre		g bie
		xiii	a s siluestre
	La nuyt a xvi. heures. le iour. viii		La nuyt a. xviii. heu/res. le iour. vi.

Les jours auxquels il faut faire attention dans ce mois sont les suivants :

Cinq et vingt et cinq en novembre
Dois regarder.
Et toy garder
De sept vingt et ung en décembre.

Parmi les grandes planches qui sont en tête des Offices, nous remarquerons *l'Annonce de la venue du Messie aux Bergers :*



La scène est traitée avec une bonhomie ravissante : concert d'anges en haut, entre deux arbres; au-dessous, trois vieux bergers écoutent; leurs chiens sont à leurs côtés et leurs gourdes suspendues aux branches des arbres.

Plus bas, des paysans et des paysannes, se tenant par la main, dansent en rond autour d'un arbre.

Cette gravure, copiée depuis dans les livres d'heures de Simon Vostre et de Kerver, jette une note gaie dans le milieu sévère de la prière.

Dans les espaces libres sont imprimés ces vers naïfs, tirés de vieux noëls :

D'une povrete
Jeune fillete
Ung petit enfant nasquira,
Que toute povre bestellete
Adorera.
En la crechete,
Sus séche herbete,
L'asne rude le saluera;
Le beuf vers luy s'aclinera.
Adonc sera
Le Dieu des Dieux
Loué en la terre et aux cieulx.

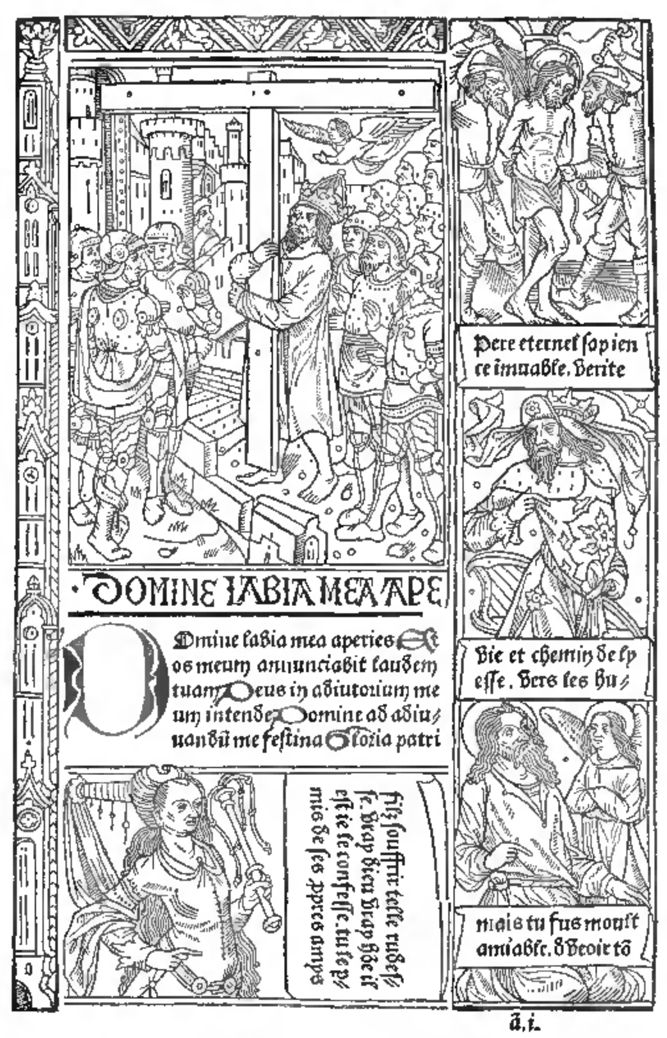
Les pages de ce beau livre sont encadrées de bordures séparées par des banderolles ou phylactères au milieu desquels se lisent des oraisons rimées en français. Le livre se poursuit dans cet arrangement de petits sujets à bordures et de grands sujets aux principaux offices.

On distingue, pour les petits sujets : *les Anges en adoration, les Évangélistes, les Prophètes, les Sibylles, les Saints, les Anachorètes, les Enfants en prière, l'Annonciation, la Nativité, la Vierge et l'Enfant Jésus, la Passion, le Calvaire, l'*Ecce Homo, *la Vierge aux cœurs,* etc.

Les grands sujets, dont l'un est répété, sont au nombre de treize, non compris celui qui est placé au verso du titre : 1° *la Création du Monde;* 2° *la Création de la femme;* 3° *la Salutation angélique,* symbolisée par quatre vertus : la Justice, la Miséricorde, la Paix et la Raison devant le trône du Tout-Puissant; 4° *l'Annonce aux Bergers* (reproduite à la page précédente); 5° *l'Adoration des Rois Mages;* 6° *la Circoncision;* 7° *le Massacre des Innocents;* 8° *le Couronnement de la sainte Vierge;* 9° *David poursuivi par l'Ange vengeur* (cette planche est répétée); 10° *l'Office des Morts,* un catafalque funèbre avec cierges allumés entouré de pleureuses; 11° *le Roi des Rois;* 12° *la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres;* 13° *Anne et Joachim sous la Porte dorée.*

On verra ci-contre la page dans laquelle figure le Roi des Rois, la couronne royale sur la tête, pieds nus, en chemise, portant triomphalement la croix devant des gens d'armes étonnés. Dans le fond, perspective d'un château fort.

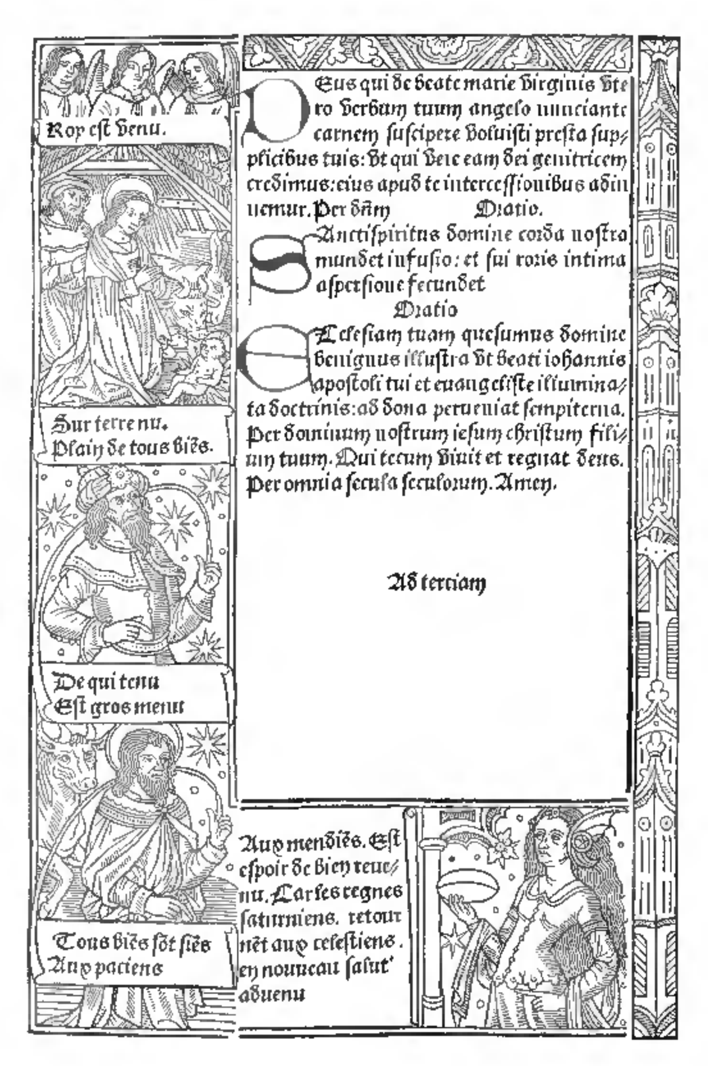
Le premier compartiment de droite reproduit la scène de la Flagellation de Jésus; le Christ a la tête ornée du nimbe crucifère :



Dans des banderolles qui font le tour, on lit ces vers :

Père éternel, sapience immuable,
Vérité, vie et chemin de lyesse,
Vers les humains tu fus moult amiable
De voir ton filz souffrir telle rudesse.
Vray Dieu, vray homme il est, je le confesse.

Voici maintenant une autre page de texte avec bordures. Le sujet principal est l'Enfant Jésus dans la crèche :



Deus qui de beate marie virginis utero verbum tuum angelo nunciante carnem suscipere voluisti presta supplicibus tuis: ut qui vere eam dei genitricem credimus: eius apud te intercessionibus adiuvemur. Per dñm Oratio.

Sancti spiritus domine corda nostra mundet infusio: et sui roris intima aspersione fecundet

Oratio

Ecclesiam tuam quesumus domine benignus illustra ut beati iohannis apostoli tui et evangeliste illuminata doctrinis: ad dona perveniat sempiterna. Per dominum nostrum iesum christum filium tuum. Qui tecum vivit et regnat deus. Per omnia secula seculorum. Amen.

Ad terciam

Les espaces vides creusés dans les bois ou dans les banderoles sont remplis par la suite du chant de Noël que nous avons cité tout à l'heure :

Roy est venu
Sur terre nu
Plain de tous biens,

De qui tenu
Est gros menu.
Tous biens sont siens.
Aux paciens
Aux mendiens
Est espoir de biens revenu,
Car les règnes saturniens
Retournent aux célestiens
En nouveau salut advenu.

Comme les *Petites Heures royales*, les *Grandes Heures* se terminent par la marque de Vérard ci-dessus décrite (p. 387), et dont on trouvera un peu plus loin (p. 413) un fac-similé; mais elle est suivie de ce huitain :

En la parfin de l'œuvre louer Dieu
Chascun de nous doit pour avoir sa grâce.
A lui doncques pour ce qu'il luy a pleu
Me donner temps de ce faire et espace,
Je rends grâces luy priant qu'il efface
Tous mes méfaits, afin qu'à l'examen
Du grand juge, Satan ne nous meffaace.
Pour nos péchés nous devons tous Amen.

Les illustrations des *Grandes Heures royales* sont de l'art français le plus pur du xve siècle.

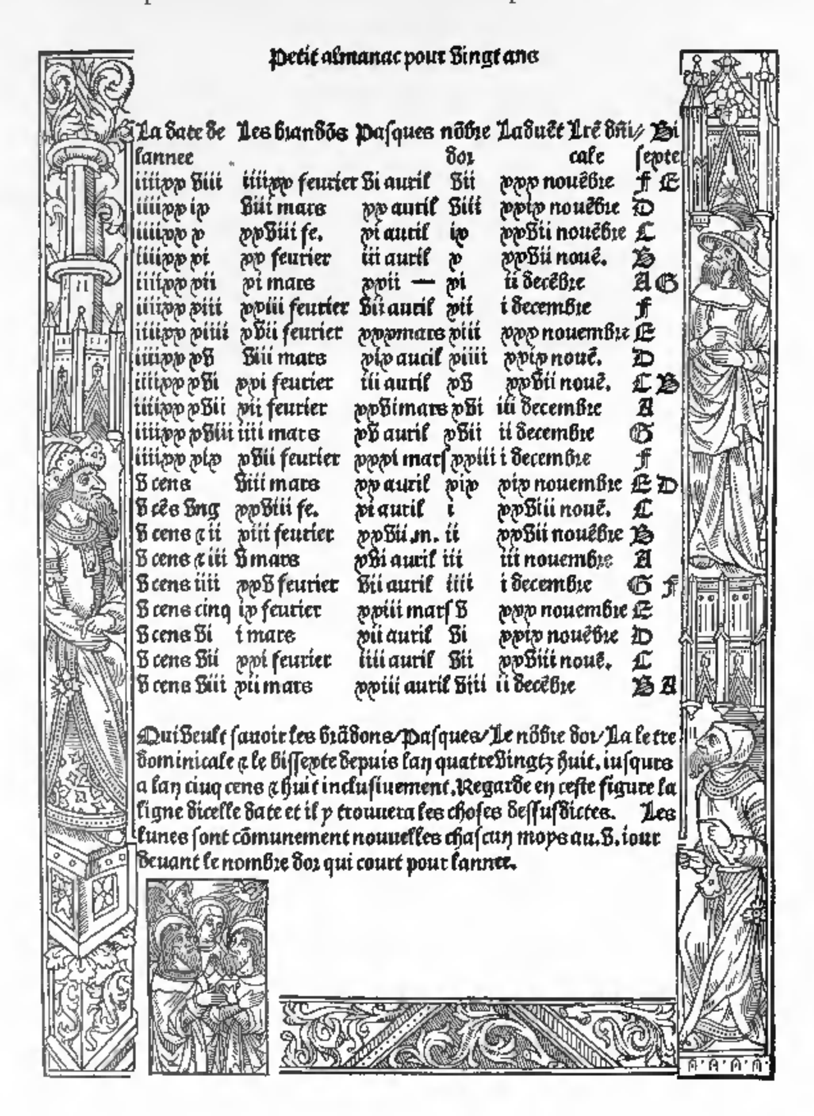
Le dessin en est ferme et bien arrêté. Les tailles sont nettes. Les figures d'hommes et de femmes des bordures ont une expression et un caractère de vérité qui ne se rencontrent pas au même degré dans les copies réduites des mêmes sujets. On n'y voit pas, il est vrai, la richesse de détails et le fini des Heures de Simon Vostre, mais on y trouve un air de distinction et de grandeur qui vous saisit et vous charme tout à la fois par son réalisme naïf.

Vérard a fait coup sur coup plusieurs éditions d'Heures dans ce grand format. Elles sont ornées de bordures semblables, auxquelles de nouvelles ont été ajoutées, et contiennent à peu près les mêmes planches; mais ces Heures ne portent pas la mention qu'elles ont été faites comme les autres « par le commandement du Roy », et la planche de l'auteur récitant sa prière à la Vierge ne s'y trouve pas. On tira des exemplaires sur vélin, qui furent enluminés ou gouachés sur les tailles du bois.

Une de ces éditions, datée du 20 août 1490, contient, au commencement,

un *Petit almanac pour vingt ans*, qui commence en février 1488 (v. st.), c'est-à-dire 1489 d'après notre manière de compter actuelle.

D'après cette donnée, on a cru pouvoir fixer la date de 1488 aux *Heures royales*, à celles qui en dérivent, et à d'autres qui renferment cet almanach.



Petit almanac pour vingt ans

La date de lannee	Les brandōs	Pasques	nōbre dor	Laduēt	Lrē dñi/cale	Bisepte
iiiixx viii	iiiixx feurier	vi auril	vii	xxx nouēbre	F	E
iiiixx ix	viii mars	xx auril	viii	xxix nouēbre	D	
iiiixx x	xxviii fe.	xi auril	ix	xxvii nouēbre	C	
iiiixx xi	xx feurier	iii auril	x	xxvii noue.	B	
iiiixx xii	xi mars	xxii —	xi	ii decēbre	A	G
iiiixx xiii	xxiiii feurier	vii auril	xii	i decembre	F	
iiiixx xiiii	xvii feurier	xxx mars	xiii	xxx nouembre	E	
iiiixx xv	viii mars	xix auril	xiiii	xxix noue.	D	
iiiixx xvi	xxi feurier	iii auril	xv	xxvii noue.	C	B
iiiixx xvii	xii feurier	xxvi mars	xvi	iii decembre	A	
iiiixx xviii	iiii mars	xv auril	xvii	ii decembre	G	
iiiixx xix	xvii feurier	xxxi mars	xviii	i decembre	F	
v cens	viii mars	xx auril	xix	xix nouembre	E	D
v cēs vng	xxviii fe.	xi auril	i	xxviii noue.	C	
v cens & ii	xiii feurier	xxvii m.	ii	xxvii nouēbre	B	
v cens & iii	v mars	xvi auril	iii	iii nouembre	A	
v cens iiii	xxv feurier	vii auril	iiii	i decembre	G	F
v cens cinq	ix feurier	xxiii mars	v	xxx nouembre	E	
v cens vi	i mars	xii auril	vi	xxix nouēbre	D	
v cens vii	xxi feurier	iiii auril	vii	xxviii noue.	C	
v cens viii	xii mars	xxiii auril	viii	ii decēbre	B	A

Qui veult savoir les brādons/Pasques/Le nōbre dor/La lettre dominicale & le bissexte depuis lan quatrevingtz huit, iusques a lan cinq cens & huit inclusivement, Regarde en ceste figure la ligne dicelle date et il y trouvera les choses dessusdictes. Les lunes sont cōmunement nouvelles chascun moys au .v. iour devant le nombre dor qui court pour lannee.

L'almanach ou *Table pascale*, qu'il ne faut pas confondre avec le calendrier, fut d'abord dressé en 1488 (v. st.) pour vingt ans, et reproduit sans

changement plusieurs années de suite dans la plupart des livres d'heures, de manière qu'il n'est pas possible de leur assigner une date d'impression d'après le commencement de l'almanach, comme on le fait généralement.

Nous en avons la preuve évidente par cette édition, qui, à la fin, est datée d'août 1490 et dont la Table pascale commence en 1488 (v. st.).

On ne peut donc fixer approximativement la date d'exécution des livres d'heures, comme l'a fait observer fort judicieusement Brunet, que d'après la nature ou le style des illustrations dont on aura suivi le progrès artistique.

Ainsi, en prenant pour point de départ les essais de livres d'heures qui sont de 1486 et 1487, lesquels ont été suivis des premiers livres illustrés du même genre, avec figures sur cuivre en relief, produits en 1488 et 1489 par Du Pré, nous sommes d'avis que les *Grandes Heures royales* n'ont paru qu'en 1489, comme l'atteste le fini du dessin et de la gravure sur bois qui n'est plus l'expression d'un art embryonnaire. Vérard changeait les entourages d'une page à l'autre, selon les tirages, et les adaptait à des usages différents en modifiant quelques offices. C'est ainsi que les mêmes Heures existent à l'usage de Rouen, de Poitiers et de Tours. Il y en a même à l'usage d'autres diocèses.

Les Heures d'août 1490 commencent par les mêmes pièces de vers dévots que les *Heures royales*. La suscription indiquant que le livre a été commencé *par le commandement du Roy nostre Sire* est remplacée par les vers suivants :

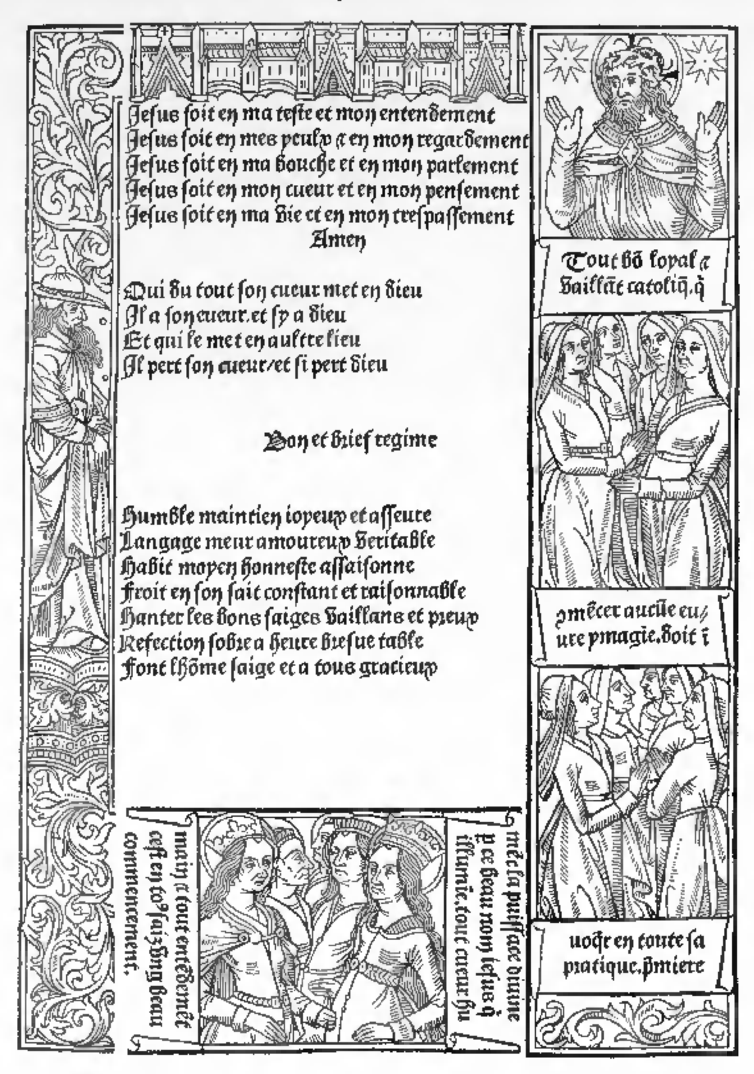
BON ET BRIEF RÉGIME.

Humble maintien, joyeux et asseuré.
Langage meur, amoureux véritable.
Habit moyen, honneste assaisonné.
Froit en son fait, constant et raisonnable,
Hanter les bons, saiges, vaillans et preux.
Réfection sobre; à heure brefve table
Font l'homme saige et à tous gracieux.

Dans les Heures d'août 1490, les bordures de fond et de tête sont sensiblement élargies. Au lieu de simples bandes d'ornements, comme dans les *Grandes Heures royales*, ce sont des personnages dans des poses animées, qui sont juchés sur des socles ou dont on voit les silhouettes émerger de niches de style gothique.

Dans le haut, ce sont des séries d'arcatures et de contreforts en encorbellement de même style, ressemblant à des toits de cathédrales.

Le caractère de bâtarde, quoique à peu près semblable, n'est pas le même. Il y a des dissemblances très accusées dans les lettres capitales. On voit que Vérard s'est adressé à un autre imprimeur :



Jesus soit en ma teste et mon entendement
Jesus soit en mes yeulx & en mon regardement
Jesus soit en ma bouche et en mon parlement
Jesus soit en mon cueur et en mon pensement
Jesus soit en ma vie et en mon trespassement
Amen

Qui du tout son cueur met en dieu
Il a son cueur. et sy a dieu
Et qui le met en aultre lieu
Il pert son cueur/et si pert dieu

Bon et brief regime

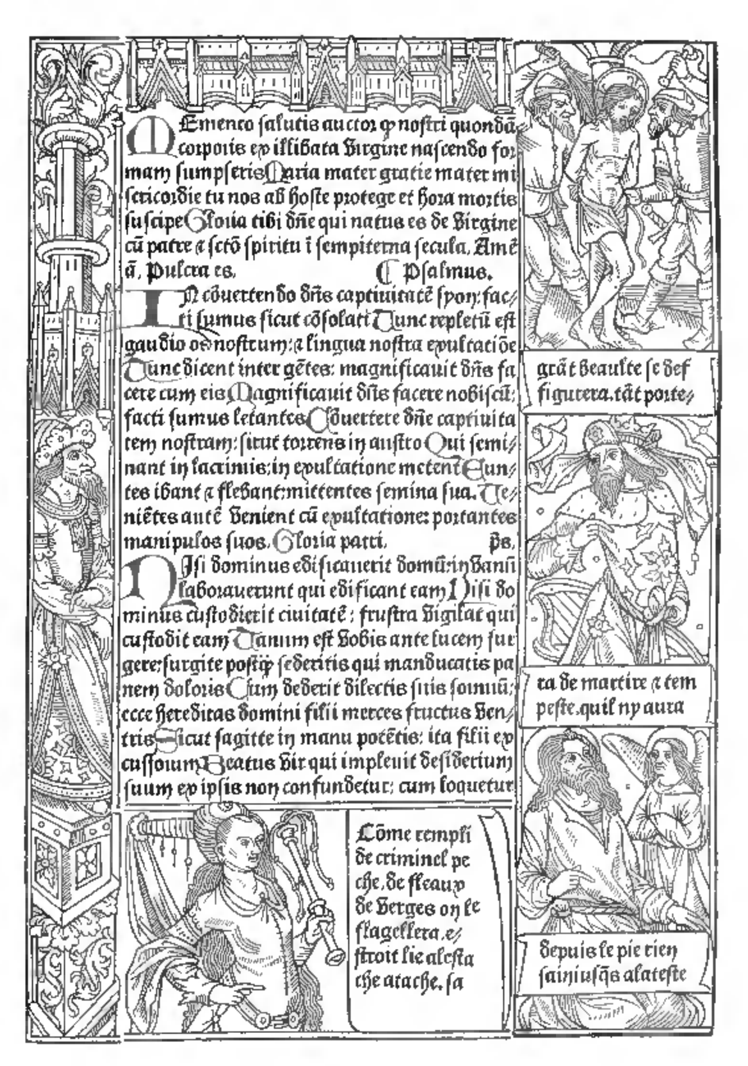
Humble maintien ioyeux et asseure
Langage meur amoureux veritable
Habit moyen honneste assaisonne
Froit en son fait constant et raisonnable
Hanter les bons saiges vaillans et preux
Refection sobre a heure brefue table
Font lhōme saige et a tous gracieux

Les illustrations des grandes marges de côté sont restées les mêmes. Le matériel apporté par Vérard n'a pas été modifié de ce chef. La grande planche de la Présentation du livre au Roi a disparu.

La petite figure de *la Flagellation* et les suivantes sont les mêmes que celles

encadrant la grande planche du *Roi des Rois* que nous avons reproduite plus haut. (Voir p. 405.)

Les légendes imprimées dans les banderoles sont seules modifiées :


Memento salutis auctor q nostri quondā
corporis ex illibata virgine nascendo for
mam sumpseris Maria mater gratie mater mi
sericordie tu nos ab hoste protege et hora mortis
suscipe Gloria tibi dñe qui natus es de virgine
cū patre & sctō spiritu i sempiterna secula. Amē
ā. Pulcra es. ¶ Psalmus.
In couertendo dñs captiuitatē syon: fac
ti sumus sicut cōsolati Tunc repletū est
gaudio os nostrum: & lingua nostra exultaciōe
Tunc dicent inter gētes: magnificauit dñs fa
cere cum eis Magnificauit dñs facere nobiscū:
facti sumus letantes Conuertere dñe captiuita
tem nostram: sicut torrens in austro Qui semi
nant in lacrimis: in exultatione metent Eun
tes ibant & flebant: mittentes semina sua. Ve
niētes autē venient cū exultatione: portantes
manipulos suos. Gloria patri. Ps.
Nisi dominus edificauerit domū: in vanū
laborauerunt qui edificant eam Nisi do
minus custodierit ciuitatē: frustra vigilat qui
custodit eam Vanum est vobis ante lucem sur
gere: surgite postq̄ sederitis qui manducatis pa
nem doloris Cum dederit dilectis suis somnū:
ecce hereditas domini filii merces fructus ven
tris Sicut sagitte in manu potētis: ita filii ex
cussorum Beatus vir qui impleuit desiderium
suum ex ipsis non confundetur: cum loquetur

grāt beaulte se def
figurera. tāt porte

ta de martire & tem
peste. quil ny aura

Cōme rempli
de crimínel pe
che, de fleaux
de verges on le
flagellera. e
stroit lie a lesta
che atache. sa

depuis le pie rien
sain iusq̄s a la teste

On retrouve, dans l'édition de 1490, la grande planche de *l'Office des Morts :* un cercueil est enfermé dans un catafalque surmonté de croix et de cierges allumés. Tout autour sont rangés les prêtres et les dignitaires ecclésiastiques; au pied, les pleureuses sont assises par terre.

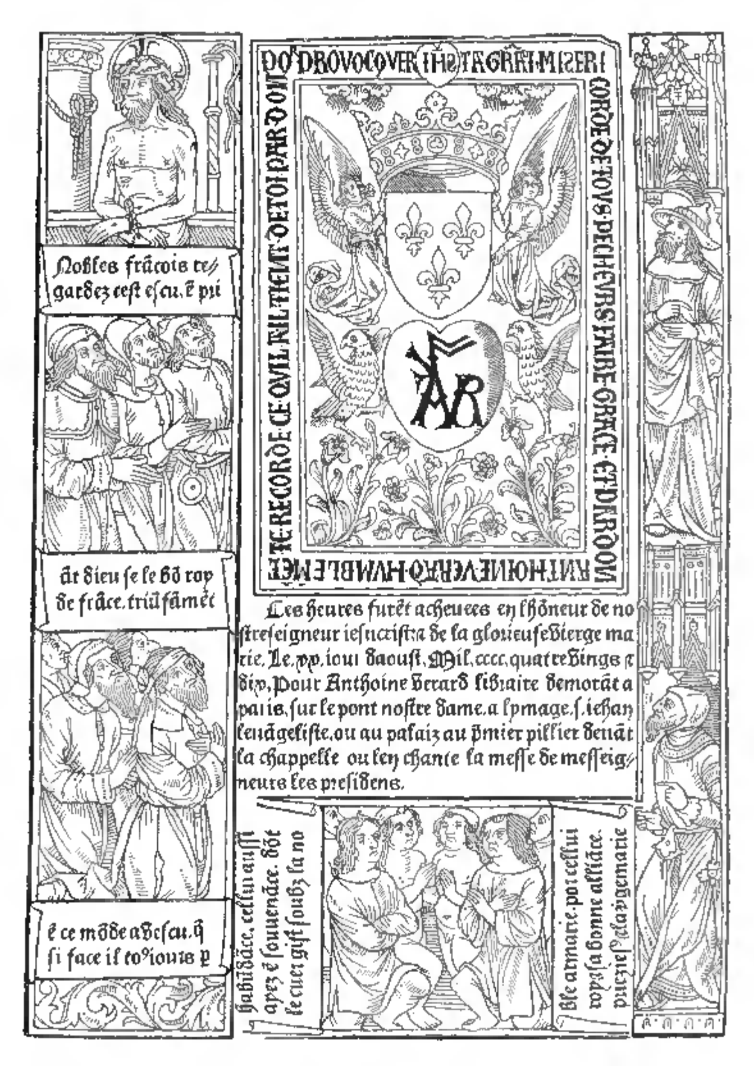
Les filets de cadre de cette illustration de *l'Office des Morts* ont déjà subi plusieurs chocs qui ont produit des solutions de continuité; ces mutilations dénotent un second tirage :



Cette planche reparaît souvent dans les livres de Vérard et sur le titre d'une relation des obsèques du roi Charles VIII, en 1498. (Voir p. 65.)

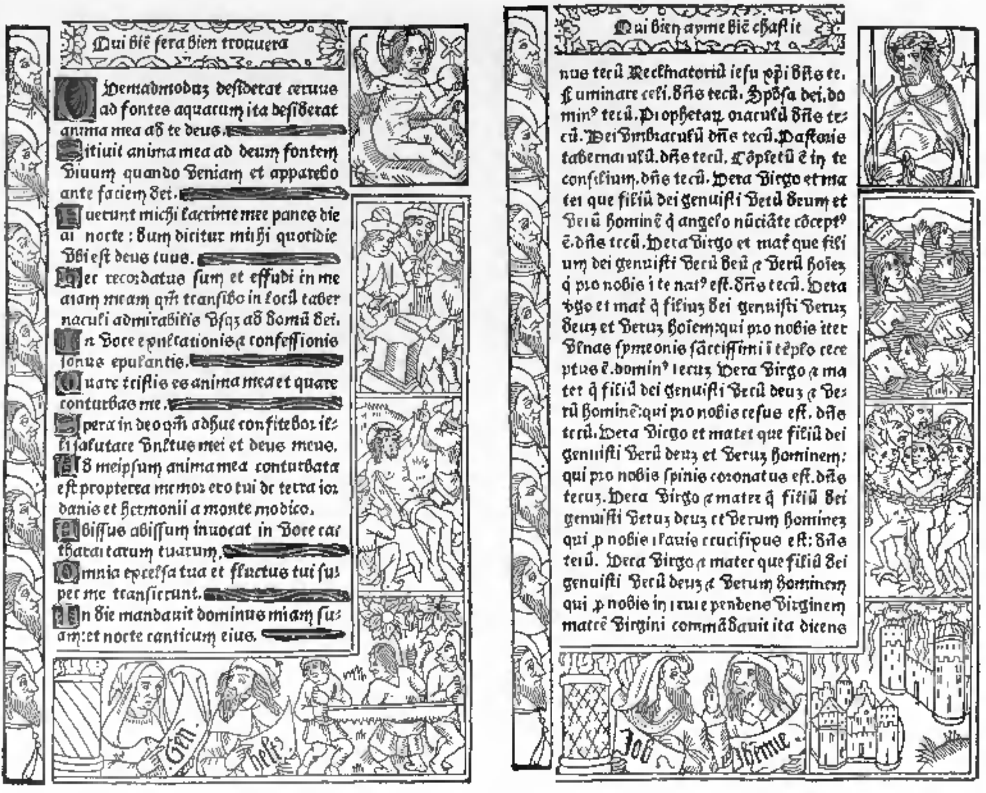
Dans la bordure de droite, on voit les patients du Purgatoire complètement nus, sauf un serre-tête pour quelques-uns, qui récitent des strophes dolentes.

La marque de Vérard est placée à la fin comme dans les *Heures royales*. Le huitain final est remplacé par l'achevé d'imprimer, avec la date et l'adresse d'Antoine Vérard, libraire :



Dans les phylactères qui séparent les sujets de la grande bordure de cette dernière page, on lit des vers invitant les *nobles François* à regarder l'écusson royal et à prier Dieu, Jésus et la Vierge Marie pour le *bon Roy de France* qui *triumfamment en ce monde a vescu.*

D'autres Heures, éditées par Vérard dans un format plus petit, ont des bordures d'un style différent, qui représentent des têtes de saints avec auréoles vues de profil, des personnages à mi-corps dans diverses attitudes de la prière :


Qui biē fera bien trouuera

Quemadmodum desiderat ceruus
ad fontes aquarum ita desiderat
anima mea ad te deus.
Sitiuit anima mea ad deum fontem
viuum quando veniam et apparebo
ante faciem dei.
Fuerunt michi lacrime mee panes die
ac nocte : dum dicitur michi quotidie
Ubi est deus tuus.
Hec recordatus sum et effudi in me
aiam meam qm̄ transibo in locū taber
naculi admirabilis usq3 ad domū dei.
In uoce exultationis et confessionis
sonus epulantis.
Quare tristis es anima mea et quare
conturbas me.
Spera in deo qm̄ adhuc confitebor il-
li salutare vultus mei et deus meus.
Ad meipsum anima mea conturbata
est propterea memor ero tui de terra ior
danis et hermonii a monte modico.
Abissus abissum inuocat in uoce ca-
tharactarum tuarum.
Omnia excelsa tua et fluctus tui su-
per me transierunt.
In die mandauit dominus miam su-
am: et nocte canticum eius.

Qui bien ayme biē chastie

nus tecū. Reclinatoriū iesu xp̄i dn̄s te.
Luminare celi. dn̄s tecū. Sponsa dei. do
min⁹ tecū. Prophetaꝝ oraculū dn̄s te-
cū. Dei umbraculū dn̄s tecū. Pastoris
tabernaculū. dn̄s tecū. Cōpletū ē in te
consilium. dn̄s tecū. Vera virgo et ma
ter que filiū dei genuisti verū deum et
verū hominē q̄ angelo nūciāte cōcept⁹
ē. dn̄s tecū. Vera virgo et mat̄ que fili
um dei genuisti verū deū et verū hoīez
q̄ pro nobis i te nat⁹ est. dn̄s tecū. Vera
vgo et mat̄ q̄ filiuz dei genuisti veruz
deuz et veruz hoīem: qui pro nobis iter
ulnas symeonis sācissimi i tēplo rece
ptus ē. domin⁹ tecuz. Vera virgo et ma
ter q̄ filiū dei genuisti verū deuz et ve-
rū hominē: qui pro nobis cesus est. dn̄s
tecū. Vera virgo et mater que filiū dei
genuisti verū deuz et veruz hominem:
qui pro nobis spinis coronatus est. dn̄s
tecuz. Vera virgo et mater q̄ filiū dei
genuisti veruz deuz et verum hominez
qui p̄ nobis i clauis crucifixus est: dn̄s
tecū. Vera virgo et mater que filiū dei
genuisti verū deuz et verum hominem
qui p̄ nobis in cruce pendens virginem
matrē virgini commādauit ita dicens

m.i.

On y voit l'Enfant Jésus, l'*Ecce Homo*, le Christ cloué sur la croix par ses bourreaux, des portraits de prophètes, *les Quinze signes du Jugement dernier*, les damnés liés ensemble par une longue chaîne et emmenés en enfer par le démon, etc. Dans ce dernier sujet, le dessinateur malicieux a représenté un roi et un évêque pour servir d'exemple aux puissants et aux grands de la terre en leur rappelant que toutes les classes de la société sont égales devant la Mort, et qu'il leur faudra rendre compte de leurs bonnes comme de leurs mauvaises actions devant le Souverain Juge pour en recevoir la récompense ou le châtiment.

Les compartiments de l'encadrement supérieur des pages contiennent des

devises morales pour inciter aux bonnes actions. Dans les banderoles, on lit celles-ci : *Qui bien fera, bien trouvera; — Qui bien aime, bien chastie; — Qui bien vit, bien meurt; — Regarde la fin.*


Qui bien vit bien meurt

Tolle tolle crucifige eum.
Dicit eis pylat⁹ Regem vestrū crucifigā: Respōderūt pōtifices Non habemus regem nisi cesarem. Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur. Susceperunt autem iesum et eduxerunt et baiulans sibi crucem exivit in eum qui dicitur calvarie locum: hebraice golgotha Ubi eū crucifixerunt: et cum eo alios duos hinc et hinc medium autē iesū Scripsit autem et titulum pylatus et posuit super crucē Erat autem scriptū Jesus nazarenus rex iudeorum. Hunc ergo titulū multi legerūt iudeorum quia prope civitatem erat locus ubi crucifixus est iesus Et erat scriptum hebraice grece et latine.
Dicebāt ergo pylato pontifices iudeorū Noli scribere rex iudeorū: sed quia ipse dixit rex sū iudeorū. Respondit pylatus. Qd scripsi scripsi. Milites ergo cum crucifixissent eum acceperunt vestimenta ei⁹ et fecerunt quatuor partes unicuiqz militi partē et tunicā Erat autē tunica inconsutilis de super contexta per totum. Dixerunt ergo ad invicem Non scindamus eam sed sortiamur de

f.i.

Regarde la fin

Tribulationem et dolorē inveni et nomen domini invocavi.
O domine libera animam meam misericors dñs ꝛ iustus: et deus nr̄ miseretur
Custodiens parvulos domin⁹ humiliatus sum et liberavit me.
Convertere anima mea in requiē tuam quia dominus benefecit tibi.
Quia eripuit aiam meā de morte oculos meos a lacrimis pedes meos a lapsu.
Placebo domino in regione vivorum
Requiē eternā dona eis dñe et lux perpetua luceat eis. ā. Placebo domino in regione vivorum ā. Heu me Ad dominum cum tribularer clamavi: et exaudivit me.
Domine libera animā meā a labiis iniquis ꝛ a lingua dolosa Quid detur tibi aut quid apponatur tibi: ad linguam dolosam Sagitte potentis acute cum carbonibus desolatoriis.
Heu mihi quia incolatus meus prolongatus ē habitavi cū habitantib⁹ cedar: multū incola fuit anima mea.
Cum his qui oderunt pacem erā pacificus cū loquebar illis impugnabāt me gratis Requiē ā. Heu me quia incola

f.ii.

Dans d'autres compartiments, on voit Samson terrassant le lion et lui ouvrant la mâchoire; le Christ armé de la Croix et délivrant les âmes qu'il fait sortir de la gueule béante d'un monstre, etc.

Ces figures, dont les traits paraissent plus fins que ceux des bordures du livre précédent, pourraient bien avoir été gravées sur métal en relief, comme celles des Heures imprimées par Jean Du Pré.

Les grandes gravures, dont nous donnons ci-après deux spécimens, *la Coupe du Saint-Graal* et *la Présentation au Temple*, sont dans le style de celles des *Grandes Heures*. La *Présentation au Temple* porte dans la bordure du bas la devise : *Espoir en Dieu.*

Dans des Heures à l'usage de Rome, imprimées en juillet 1492 pour le libraire Jean de Coulonce[1], la planche de *la Coupe du Saint-Graal* se retrouve beaucoup plus usée et avec plusieurs cassures dans les filets :


Oraison

Benedictio dei patris cũ angelis suis sit super me. amen. Benedictio iesu christi cum angelis suis sit super me amẽ. Benedictio sancte marie cũ filio suo sit super me amẽ. Benedictio sancte ecclesie sit sup me amẽ. Nã et si ambularo in medio umbre mortis nõ timebo mala quoniã tu mecũ es. Nã et si ambulavero in medio tribulationis vivificabis me et super iram inimicorum meorum extendisti manũ tuã et salvum me fecit dextera tua. Amen

AD NONAM

Deus in adiutorium meũ intende. Domine ad adiuvandũ me festina. Gloria patri et filio et spiritui sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum amen. Alleluya. Hymnus. Memento salutis auctor. ã. Maria virgo. Psalmus

ESPOIR EN DIEU

c.ii

Le même volume d'Heures nous montre la bordure avec la devise : *Espoir en Dieu*, dont les deux dernières lettres sont à moitié brisées et ont à peu près disparu. (Voir les fac-similés, p. 306 et 307.)

Il est donc certain, après cette démonstration, que l'édition des *Petites Heures* de Vérard, dont nous donnons les fac-similés, est antérieure à 1492 et doit être reportée à 1491 ou 1490.

[1] Nous devons communication de ce volume à M. Edouard Rahir, libraire, qui l'a cédé depuis à M. le duc de Rivoli. On lit à la fin : *Ces présentes heures à l'usage de Romme furent achevées le deusiesme jour de juillet, l'an de grâce mil quatre centz quatre vingtz et douze, pour Jehan de Coulonce, libraire demourant à Paris sur le pont Nostre-Dame, à l'enseigne des* Chantres.

Vérard a ensuite édité, dans le format petit in-quarto, des *Heures de Nostre Dame,* en vers français, avec de courtes prières en latin imprimées en marge.

Voici les fac-similés du titre, avec son initiale ornée, et de la dernière page, contenant l'achevé d'imprimer au nom et à l'adresse d'*Anthoine Vérad* (sic), sur le pont Notre-Dame :

L

Amour de dieu chacun bon crestien
Doit acquerir en son commencement
En desirant perseuerer en bien
Affin quil puisse acquerir sauuement
Et appliquer doit son entendement
A le seruir au soir et au matin
En recordant ces heures dignement
Translatees sont au plus pres du latin

Heures de nostre dame en frācoys et en la
tin Imprimees a paris nouuellement
a.i.

Et de sa resurrection
A sa gloire menes soyon
En paradis auec les sains
Autre oraison
eighr regnāt en gloire triūphāte
Nous te prions estre enluminee
De ta clarte leglise militante
Des doctrines sainctes endoctrinee
Riglement conduite et gouuernee
Du bon saint iehan apostre euangeliste
Si quen la fin auec tes sains assiste
Lassus au ciel tout vray filz de leglise
Qui en ta foy constantement persiste
Et aux vices totallement resiste.
Pour te seruir sans aucune reprise
Par celui dieu que tout le monde prise
Ton filz iesus couuert de humanite
Que pour sauuer les humains il a prise
Present regnant auec ta maieste
Viuant tousiours auec ta deite
Et regnera sans point estre perscript
De son regne qui lui est depute
En lunion du benoist saint esperit
Amen.
Cy finent les heures en francoys impri
mees pour Anthoine Verad libraire demou
rant sur le pont nostre dame a lymage sait
Jehan leuangeliste a Paris

Ecclesiā tuaz q̄s dn̄e benign⁹ illustra vt beati iohannis apostoli tui z euangeliste illuīata doctrinis ad dona perueniat sēpiterna. Per chrīstum dominuz nostrum. Amē

Il n'y a point de bordures, mais on retrouve, dans ce livre, quelques-unes des grandes planches placées en tête des offices dans les *Heures royales,* telles que *la Création de la Femme, la Salutation Angélique, l'Annonce aux Bergers, la Circoncision* et *le Massacre des Innocents.* Les autres illustrations des *Heures de Nostre Dame*, gravées sur bois, sont d'un dessin différent. On y remarque une *Adoration dans la Crèche de Bethléem,* composition à compartiments que nous avons déjà signalée comme figurant dans l'opuscule *De duodecim honoribus Sancti Joseph,* de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, imprimé par Pierre Le Dru, qui a été l'associé d'Étienne Jehannot. (Voir fac-similé, p. 66.)

Pour *la Salutation angélique,* qui avait déjà paru dans les *Grandes Heures royales,* la scène est double. Dans le compartiment de dessous, l'Ange salue Marie,

pleine de grâces : *Ave gracia plena.* Au-dessus, on voit les quatre Vertus : Miséricorde, Justice, Paix et Raison, devant le trône de Dieu; les unes et les autres ont une expression différente, mais toutes quatre ont l'allure de petites bourgeoises accortes dans leur maintien, avec leurs jupes déjà très amples :



Dieu tout puissant euure moy
Les leures Adonc parlera
Ma bouche qui annuncera
Aucunes louenges de toy.

Domine la
bia mea a
peries. Et os
meum annūcia
bit laudē tuā

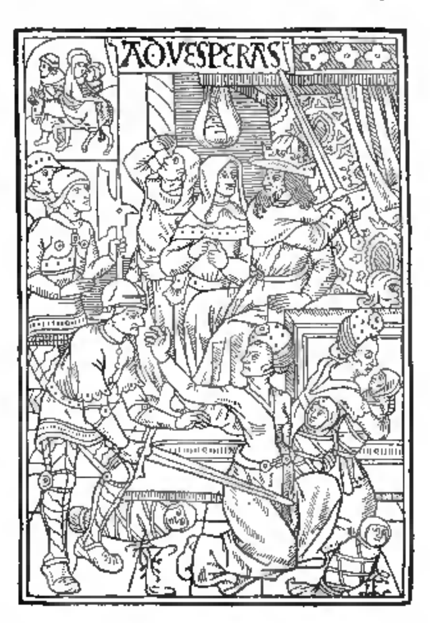
Cette planche passe, en 1495, dans l'atelier de Guillaume Mignart, imprimeur rue Saint-Martin, qui l'utilise dans *Les Enseignemens de Françoys Guérin*, et, en 1497, elle est employée par Étienne Jehannot dans les *Heures à l'usage de Rome.* (Voir p. 243.) Ce dernier s'est servi des grandes planches de Vérard dans d'autres livres d'heures que lui et Le Dru, son associé, ont imprimés.

La planche du *Couronnement de la Vierge,* que l'on voit en tête de *L'Ordinaire de Cysteaux*, daté de 1495 et signé d'Étienne Jehannot (voir p. 248), reparaît dans les *Heures de Nostre Dame.*

L'initiale L du titre est particulière à Jehannot. (Voir p. 247 et suiv.) On la trouve aussi dans des livres au nom de Pierre Le Dru.

Dans la planche du *Massacre des Innocents,* placée aux Vêpres, le graveur a singulièrement rendu, par des traits en paraphe, le sang s'échappant des deux

poupons qui gisent à terre tout emmaillotés. Une mère, superbe d'allure, placée au premier plan, le genou en terre, protège son enfant qu'elle tient d'un bras, tandis que de l'autre elle menace un soldat qui s'avance l'épée nue :



Deus in adiutoriu[m] meu[m] intende — ð — Jeu donne moy aide et confort
Entens fort a me conforter
Mais haster moy seign[eu]r tresfort.

L'impression des *Heures de Nostre Dame* est postérieure à celle des Heures de Vérard, avec devises dans les marges, parues avant juillet 1492. La planche de *la Circoncision*, qui se trouve dans les deux éditions, présente, au coin de droite, dans le filet d'encadrement du bas, une brisure qui, à son point initial, n'a que 1 millimètre dans les *Petites Heures* (voir p. 416), tandis qu'elle va en s'agrandissant jusqu'à 9 millimètres dans les *Heures de Nostre Dame.* On remarque en outre, dans le filet du haut, cinq petites brèches ou fêlures qui n'existaient pas auparavant. D'après l'état de dégradation de la lettre initiale dans *L'Ordinaire de Cysteaux* de 1495, nous établissons que cette impression a précédé les *Heures de Nostre Dame,* où cette lettre est intacte. (Voir p. 249.) En conséquence, la date de 1493 ou 1494 est celle qui se rapproche le plus de la vérité.

Les caractères de l'impression des *Heures de Nostre Dame* sont les mêmes que

ceux des *Grandes Heures royales.* Vérard renouvela bien des fois les éditions de ses Heures, avec des changemens dont l'analyse demanderait le travail patient d'une monographie. Il en modifia le style à diverses reprises. A la fin du xve siècle, les bordures étaient plus ombrées ou sur fond criblé.

Revenons maintenant aux autres publications de Vérard. Le 26e jour de juin 1488, paraissait *L'Art de Chevalerie selon Végèce.* Ce livre n'était autre que l'ouvrage de Christine de Pisan, intitulé *Faits d'armes et de chevalerie.*

Explicit le liure de droit darmes
ſubtilite ⁊ cautelle a dce ſeruãs ſe
lon Vegece de lart de cheualerie.
Imprime le xx vi^e^. iour de Juing
Mil. CCCC. quatre vings
⁊ huit) par Anthoine Verard Li
braire demourant a Paris ſur le
pont nr̃e dame a lymage ſainct
Jehan leuãgeliſte ou au palaiz
ẽpres la chapelle ou on chãte la
meſſe de meſſeigneurs les pſidẽs



Icy ſont declairees les douze
vertus que vng noble homme et
de noble couraige doibt auoir en
ſon cueur/ et en ſa memoire et en
vſer.

Vous yſſue de noble maiſon
Et de gentil ſang ſucceſſeurs
Tãt de vertus que de raiſon
Deuez eſtre vrays poſſeſſeurs
De vos parfaitz predeceſſeurs
Auez le nom et heritaige
Mais douze vertus qui ſõt ſeurs
Sõt ſeulemẽt noble couraige

Ceulx q̃ gẽtilz nõmer ſe veullẽt
Et nobles dire et maītenir
Et pour nobles tenir ſe veullẽt
Douze vertus doiuẽt tenir
Ceſt abrege leur adminiſtre
Silz les veullent entretenir
Et de leur cueur faire regiſtre

Nobleſſe.

La vertu premiere eſt nobleſſe
Car le noble doibt eſtre extrait
De noble ſang de gentilleſſe
Dont ſõ nom et ſes armes trait
Garde ſoy de faire faulz trait
Mais ce monſtre filz legitiſme

Il est dit, à la fin, que l'ouvrage a été imprimé PAR *Anthoine Vérard, libraire, demourant à Paris sur le Pont Nostre Dame.*

Le livre est exécuté avec les premières fontes de bâtarde de Jean Du Pré, mélangées dès 1486 (voir alphabet, t. Ier, p. 238), qui avaient servi à l'impression des *Décades de Titus Livius*, caractères qui passèrent ensuite chez Antoine Caillaut et de là à Angoulême. (Voir t. Ier, p. 323-325.)

Nous avons déjà exprimé notre opinion relativement au cas qu'il faut faire de la mention *imprimé* PAR; on ne doit pas la prendre au pied de la lettre, car elle se confond avec celle d'*imprimé* POUR, que l'on rencontre simultanément dans plusieurs des livres de Vérard. Nous allons encore en donner un exemple péremptoire.

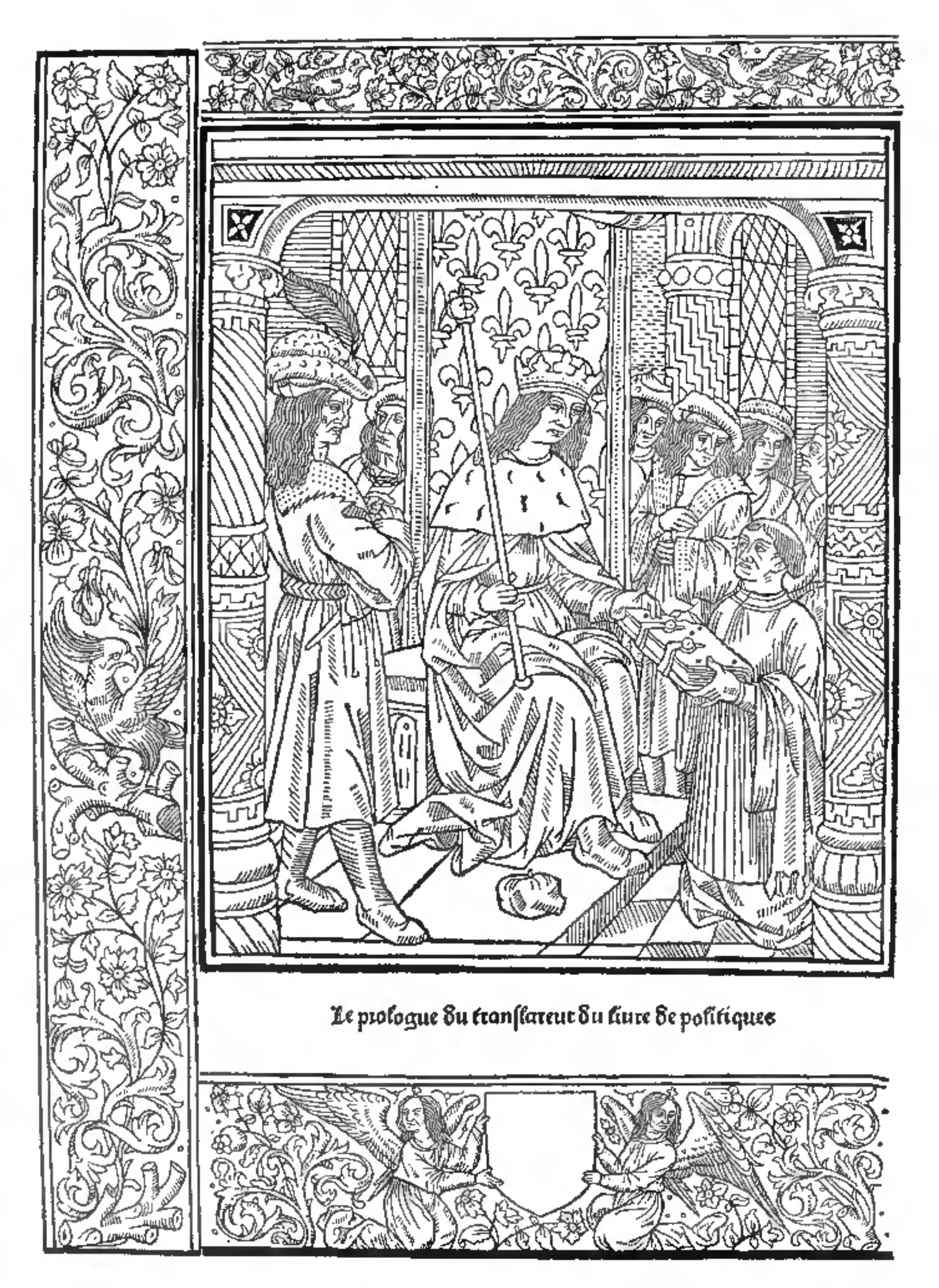
Il existe une édition des *Commentaires de Jules César*, traduits en français par Robert Gaguin, datée de 1485, que nous avons mise à l'actif de Pierre Levet. Des bibliographes ont prétendu que les exemplaires décrits avant eux étaient incomplets du dernier feuillet et devaient régulièrement contenir cette suscription finale : *Imprimé à Paris* PAR *Anthoine Vérard, demourant sur le Pont Nostre Dame*, qui se trouvait dans un autre exemplaire qu'ils avaient vu.

Nous avons vu, à notre tour, ce même exemplaire, qui est passé au Musée Britannique. L'édition est tout autre. La dédicace n'est pas datée de 1485, mais bien de 1488. On n'y trouve pas la planche représentant Gaguin offrant son livre au roi Charles VIII. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 418.) Elle est remplacée par une autre plus grande, à traits plus larges et plus épais, placée en tête du *Livre des Politiques d'Aristote*, translaté par Nicole ou Nicolas Oresme et édité par Vérard en avril 1489; nous reproduisons ci-après cette dernière planche, dans laquelle on voit le traducteur présentant son livre au roi.

Les autres planches sont les mêmes que celles de la première édition. Les figures qui représentent des armées, des camps et des batailles, sont taillées au simple contour avec quelques traits de plus dans les vêtements, dans les chevaux et plusieurs petits fonds noirs. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 419-421.)

Elles sont empruntées au matériel de Jean Bonhomme et proviennent de *L'Ystoire de la destruction de Troye la Grant*, où elles avaient paru dès 1484. Vérard avait ces planches en sa possession et s'en était déjà servi, car on les trouve aussi dans le *Végèce* de 1488, que nous venons de mentionner.

Quant aux caractères, ils sont différents. Ce sont ceux de l'imprimeur Pierre Le Caron, qui travailla pour Vérard à partir de 1489. Nous avons déjà discuté la question (voir t. Ier, p. 422-424) et fourni la preuve de notre assertion (voir ci-dessus, p. 77); nous n'y reviendrons donc pas.



Le prologue du translateur du liure de politiques

Première page du Livre des Politiques d'Aristote.

La même traduction de César a été publiée une troisième fois par Vérard; elle ne contient aucun bois. La dédicace est encore datée de 1488.

On a ajouté, à la fin de cette édition, le huitain suivant de Gaguin, qui n'existe pas dans les éditions précédentes :

Lisez, liseurs, attrait et entendez,
Et ne jugez à cerveau estourdy
Soit bien, soit mal, que avant regardez
L'euvre en latin dont ce livre est party.
Vous trouverez que je l'ay converty
Selon le sens des mos et de la lettre,
Et mon françoys en latin assorty
Le plus au brief que le tout se peult mettre.

Nous donnons ci-dessous le fac-similé du libellé final et du huitain :

¶ Cy finist la translation des commentaires iulius cesar sur le faict de la conqueste du pays de gaule faicte et mise en francoys et presentee au roy Charles huitiesme de france par frere Robert gaguin docteur en decret et general ministre de lordre des freres de saincte trinite et redemption des prisonniers crestiēs. Lan Mil CCCC. octante. viii.

Lisez liseurs attrait et entendez
Et ne iugez a cerueau estourdy
Soit bien soit mal que auant regardez
Leuure en latin dont ce liure est party
Vous trouuerez que ie lay conuerty
Selon le sens des mos et de la lettre
Et mon francoys en latin assorty
Le plus au brief que le tout se peult mettre.

On lit encore, au dernier feuillet, la mention : *Imprimé à Paris* PAR *Anthoine Verad* (sic), *libraire;* mais nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la valeur de cette déclaration de complaisance. Le volume a été imprimé par l'un des typographes subventionnés par cet éditeur.

Il n'y a point de date; mais comme l'adresse de Vérard est indiquée *auprès de Petit Pont,* elle est postérieure à 1499, l'année de la chute du pont Notre-Dame, après laquelle Vérard changea de demeure.

La planche de la marque d'Antoine Vérard, que l'on voit après l'achevé d'imprimer, n'est pas la même que celle des premiers livres de cet éditeur,

reproduite plus haut d'après le Végèce de 1488 (voir p. 420); elle est plus élégante et présente plusieurs différences de détail.

¶ Impꝛime a paris par Anthoine Verad libraire demourant au pꝛes de petit pont a lymaige ſainct Johan leuãgeliſte/ ou au palais au pꝛemier pillier de la grãt ſalle pꝛes la chappelle ou on chante la meſſe de meſſeigneurs les pꝛeſidens.



On a accusé Vérard de plagiat, et on cite des livres à la fin desquels il aurait effacé le nom et la marque de confrères concurrents pour y substituer la sienne et tromper ainsi les acheteurs. Au dire des bibliographes, Vérard aurait agi de la sorte surtout au détriment de Pierre Le Caron. Il s'agit, dans l'espèce, de rétablir la vérité.

Le Caron, ainsi qu'on vient de le voir, a travaillé pour Vérard. Lorsque Pierre Levet cessa ses relations avec l'éditeur parisien, le matériel d'illustration appartenant, selon toute probabilité, à Vérard, passa, avec la marque de ce dernier, dans l'atelier de Le Caron. Le bois de cette première marque était déjà fortement ébréché. Pour la remplacer, Vérard en fit graver une autre avec quelques modifications et la déposa, avec un nouveau matériel, chez un autre imprimeur, un seul ne suffisant pas à sa production. Le Caron continua

à se servir de la première marque, qui se détériorait de plus en plus. Lui-même n'avait pas de marque personnelle à ses débuts. Lorsque celle de Vérard fut trop usée et qu'il ne voulut plus s'en servir, Le Caron trouva moyen de l'approprier à son usage en faisant disparaître les initiales AV placées au milieu du cœur et en coupant la partie inférieure de la bordure qui contenait le nom d'*Anthoine Vérard,* auquel il substitua le sien.

Vérard n'a fait qu'user de son droit en faisant supprimer son ancienne marque, ainsi dénaturée, et en la remplaçant par une délicate enluminure à son chiffre, qui constituait sa marque de fabrique comme miniaturiste pour les exemplaires tirés sur vélin et qu'en sa qualité de libraire de la Cour il fournissait au Roi et à de hauts personnages. S'il y a eu plagiat de ce fait, il est à la charge de Le Caron et non à celle de Vérard. On ne constate, du reste, aucun changement de ce genre dans les exemplaires tirés sur papier et destinés à la vente courante.

Pour les exemplaires de haut luxe des livres en vogue qu'il destinait à sa clientèle princière, Vérard a pu s'entendre avec les imprimeurs et faire faire des remaniements au commencement et à la fin des volumes, selon son goût et ses convenances. C'est ainsi que, dans l'exemplaire d'une des éditions du *Kalendrier des Bergers,* destinée au Roi, il a supprimé la grande lettre à boucles gravée sur bois, formant entourage, pour la remplacer par une riche bordure miniaturée de fleurs et de fruits. La marque de Guy Marchant, qui se trouvait en tête, fut enlevée, et la composition du titre remontée et modifiée au commencement en lettres calligraphiées à la plume pour mieux s'harmoniser avec le cadre du miniaturiste. Dans le vide laissé au bas par la composition typographique ainsi déplacée, Vérard peignit sur champ d'azur l'écu fleurdelisé du roi de France, tenu par deux anges. (Voir t. Ier, p. 369.) A la dernière page, après la *Complainte du Limaçon,* dont la gravure sur bois était artistement rehaussée de vives couleurs, les lignes contenant l'achevé d'imprimer furent supprimées, et l'espace libre du bas de la page fut rempli par son monogramme peint en miniature dans un cœur d'amour soutenu par deux faucons. (Voir t. Ier, p. 379.)

Dans un autre livre, *La Nef des Folz du Monde,* il faisait disparaître la réclame en vers annonçant la mise en vente chez le libraire de Marnef, placée au bas de la gravure du titre et qui n'avait plus de raison d'être pour un exemplaire tiré spécialement sur vélin et enluminé par ses soins.

IMPRIMERIE NATIONALE.

A la dernière page, après la table, on supprimait, à la deuxième colonne, l'achevé d'imprimer au nom des libraires Jean-Philippe Manstener et Geoffroy de Marnef, qui était remplacé par le monogramme enluminé de Vérard comme miniaturiste. (Voir p. 231.)

L'exemplaire sur vélin du *Mystère de la Passion*, édité en 1490 par Vérard, présente cette particularité, que la première et la dernière page ont été remaniées et les interlignes légèrement diminuées, afin de laisser plus d'ampleur aux marges pour y peindre des *hystoires*[1].

L'apparition, en 1488, de *La Mer des Hystoires*, que Pierre Le Rouge, imprimeur du Roi, venait d'exécuter avec force illustrations pour le libraire Vincent Commin, attira l'attention de Vérard. Il lui fit imprimer pour son compte, en 1490, 1491 et 1492, *Lucan, Suetoine et Saluste en françoys* (voir fac-similés, t. Ier, p. 479-480), *Josephus, de la Bataille judaïque* et l'*Orose*, livres dans lesquels il se servit des bois de *La Mer des Hystoires*, auxquels il en ajouta d'autres.

Vérard publia ensuite *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, véritable manuel du chrétien, dans lequel étaient représentés en images les préceptes de l'Église pour se bien conduire dans la vie, les cérémonies du culte, les supplices de l'Enfer et les joies du Paradis. Ce livre de dévotion, qui résumait toutes les croyances religieuses et populaires de l'époque, fut largement illustré pour faire suite aux *Heures royales*. Le texte de *L'Art de bien mourir* avait été rédigé par Guillaume Tardif, lecteur du roi Charles VIII, sur l'ordre du souverain[2].

Le livre eut un succès extraordinaire. Les éditions se succédèrent et s'enchevêtrèrent les unes dans les autres, de 1492 à 1498. Le Rouge imprima d'abord *L'Art de bien mourir*. Vérard y ajouta *L'Éguyllon de crainte divine* et *Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire*, qu'il fit imprimer avec les mêmes caractères par Couteau et Ménard. D'autres traités sur l'avènement de l'Antéchrist, les signes précurseurs du Jugement dernier, les joies du Paradis et *L'Art de bien vivre* complétèrent l'ouvrage, qui forma ainsi quatre parties distinctes.

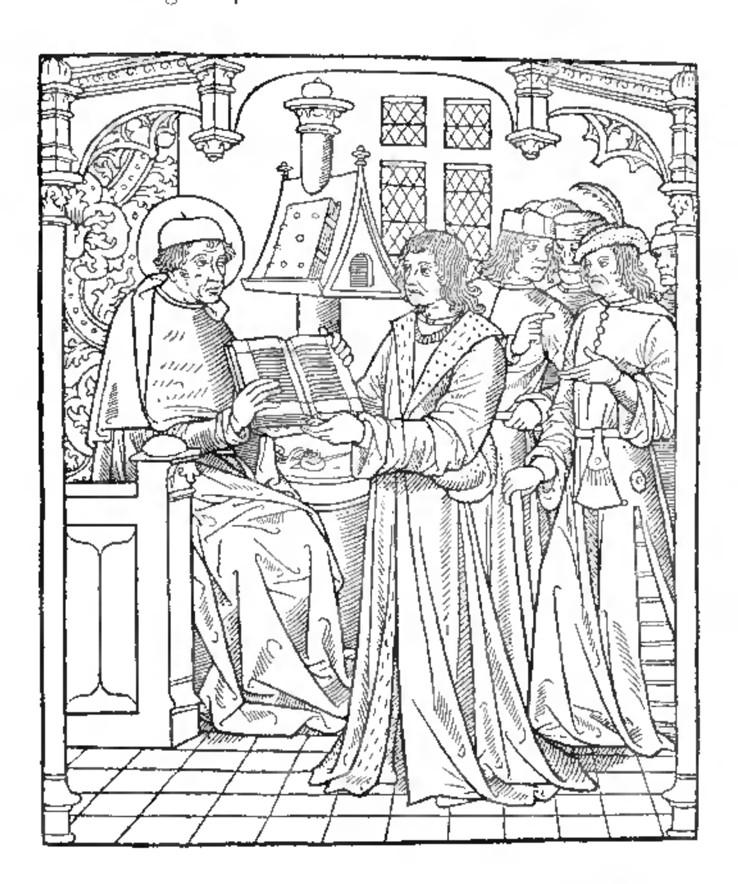
[1] Nous avons comparé l'exemplaire sur vélin exposé dans les vitrines de la Bibliothèque nationale avec l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque de l'Arsenal, et non seulement nous avons constaté une différence sensible dans la hauteur des pages, mais nous avons fait en même temps la remarque que, pendant ce remaniement, des lettres qui étaient tombées à la dernière page avaient été remplacées par les premières venues d'autres sortes qu'on avait à portée, que des corrections avaient été faites dans la même page, et que les lignes de l'achevé d'imprimer avaient été resserrées et en partie recomposées.

[2] « Vous ay composé et en ordre mis ung petit volume d'heures... Vous ay aussi translaté *L'Art de bien mourir*... » (Épitre dédicatoire au roi des *Apologues de Laurent Valle*, traduits par Guillaume Tardif; exemplaire sur vélin miniaturé par Vérard. Bibliothèque nationale, vélins, 611.)

L'Art de bien vivre commence par ce simple titre : *Le bien vivre*, en trois mots, imprimés en caractères gothiques ordinaires et comme noyés au haut d'un feuillet entièrement blanc au recto et au verso[1] :

Le bien viure

L'illustration du volume est des plus remarquables. La première planche représente un décor gothique, avec l'auteur offrant son livre :



Les sentiments divers qui agitent ce groupe de personnes et les réflexions qu'elles se communiquent sont exprimés sur leurs figures.

[1] Les exemplaires que l'on connaît de ce livre sont presque tous incomplets de ce premier feuillet contenant le titre, qui a été déchiré et enlevé. Le seul exemplaire, à notre connaissance, dans lequel il ait été conservé intact, est celui de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Voici maintenant les prières de l'Église : le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les *Dix Commandemens de la Loy*.

La planche du *Pater* représente le Christ enseignant à ses disciples, qui l'écoutent respectueusement, la prière qui figure sur une large banderolle :

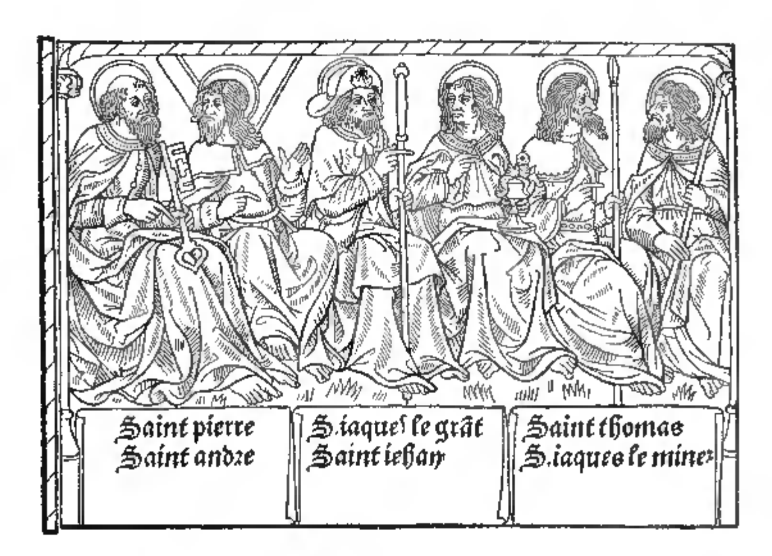


L'*Ave Maria* montre la Vierge tenant l'Enfant Jésus et écoutant la fin de la prière que lui récitent les chefs de l'Église, le pape en tête. Un roi fait partie du groupe formé par les dignitaires du clergé :

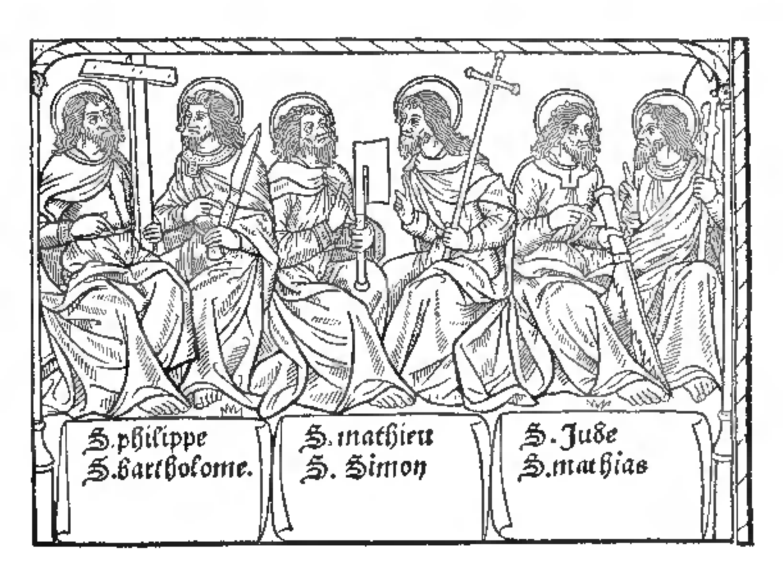


Le *Credo* ou *Symbole des Apôtres* est divisé en deux planches contenant chacune six personnages avec leurs attributs respectifs.

Voici d'abord saint Pierre et saint André, saint Jacques le Majeur et saint Jean, saint Thomas et saint Jacques le Mineur :



La seconde planche du *Credo* nous montre saint Philippe et saint Barthélemy, saint Mathieu et saint Simon, saint Jude et saint Mathias :



Les *Dix Commandemens de la Loy* viennent ensuite. Toutes les figures sont bien groupées. Aaron, qui lève l'index et montre, aux chefs des tribus d'Israël, les commandements que présente Moïse, a l'allure d'un grave professeur faisant, au tableau, une démonstration à ses auditeurs :



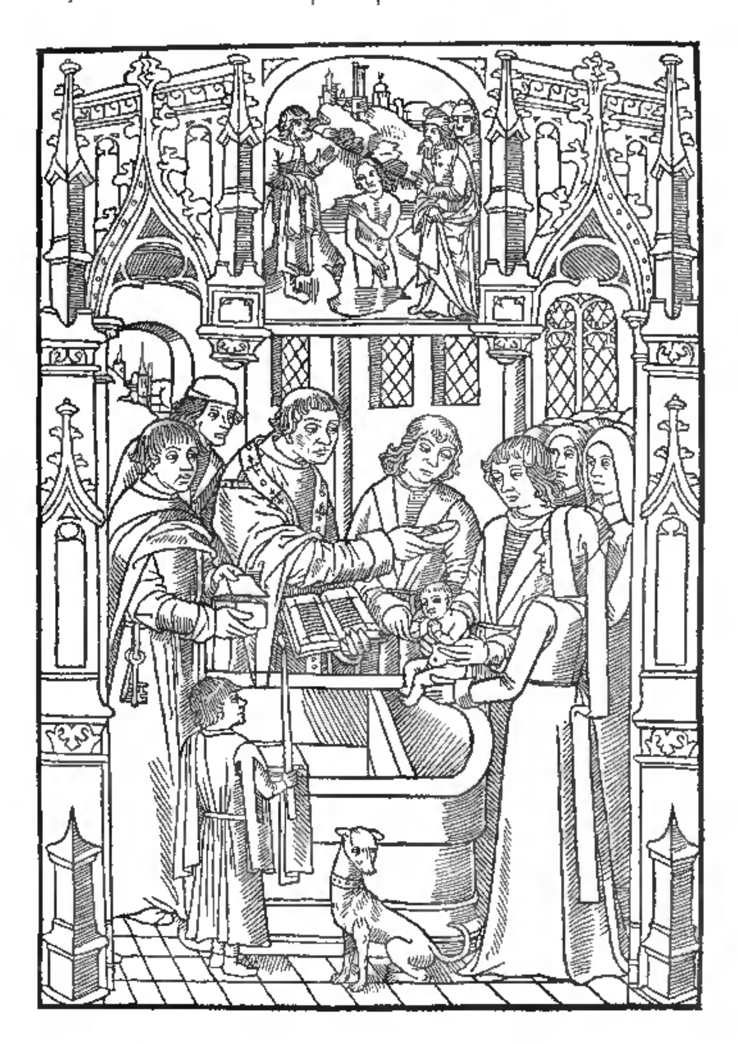
Dans *les Sacrements,* l'artiste a réussi à rendre les différents détails des cérémonies, la gravité des gestes et des expressions, la richesse de la décoration flamboyante. «Il suffit, dit M. J. Renouvier, de voir les femmes au corsage étroit et aux cornettes rabattues sur le cou, et ces enfants malingres pour se sentir en plein Paris.»

La plupart du temps, ces gravures étaient, à l'époque même, rehaussées de vives couleurs. On en connaît même des exemplaires imprimés sur vélin qui sont recouverts de précieuses miniatures. L'un d'eux, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, aurait été ainsi décoré par un grand artiste parisien du xve siècle, Jacques de Besançon, bâtonnier de la corporation des enlumineurs[1]. Nous n'avons pas à nous occuper en détail de ces sortes d'exemplaires qui ne rentrent pas dans le cadre de cet ouvrage; contentons-nous de les signaler, et continuons notre description d'après les exemplaires en noir, tels qu'ils sont sortis de la presse, qui font mieux apprécier le travail de la gravure sur bois illustrant le livre.

[1] Voir l'ouvrage de M. Paul Durrieu : *Un grand enlumineur parisien au xve siècle;* Jacques de Besançon et son œuvre; Paris, Champion, 1892; in-8°.

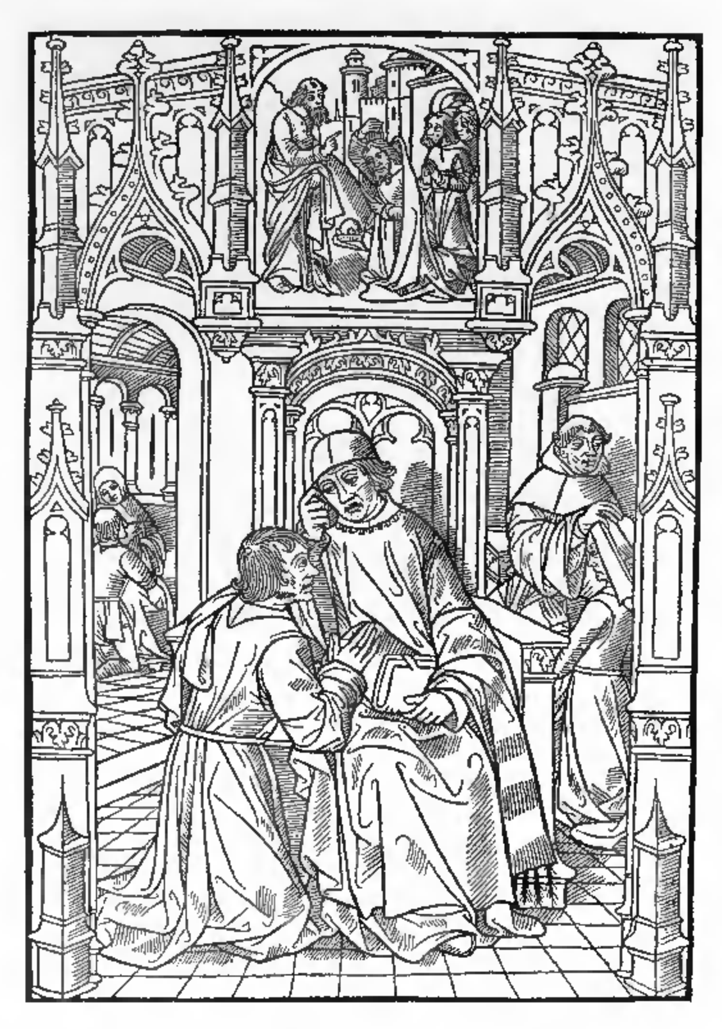
Chacun des sept sacrements est surmonté, entre deux arcatures flamboyantes formant baldaquin, d'un tableau relatif à l'origine de la scène représentée par le sujet principal.

Pour *le Baptême,* c'est Jésus baptisé par Jean aux bords du Jourdain :



A l'entrée d'une église, un nouveau-né, soutenu sur les fonts baptismaux par le parrain et la marraine, reçoit l'eau sainte des mains du prêtre assisté d'un diacre et d'un enfant de chœur. Tous les détails de la scène ont été scrupuleusement observés par l'artiste.

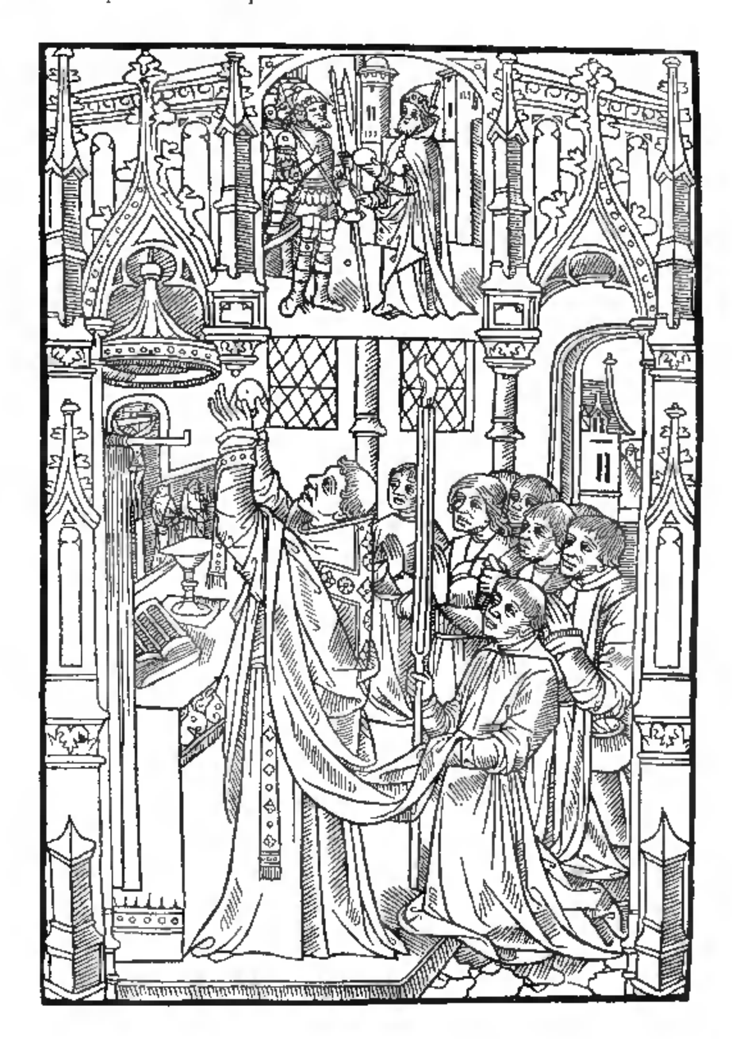
Dans le tableau du fronton de la figure suivante, saint Pierre impose *la Pénitence* à un monarque agenouillé à la porte d'un palais. La suite du roi s'apprête à recevoir le sacrement. Cette scène indique que les puissants de la terre doivent se soumettre à l'expiation de leurs fautes :



L'artiste a su tirer ici un merveilleux parti de sa composition principale. Au premier plan, un pénitent, à genoux près de son confesseur, semble écouter les exhortations à la confiance dans la miséricorde divine. Au second plan, à droite, une femme reçoit l'absolution de ses péchés.

Le tableau qui surmonte la scène du sacrement de *l'Eucharistie* est traité par l'allégorie.

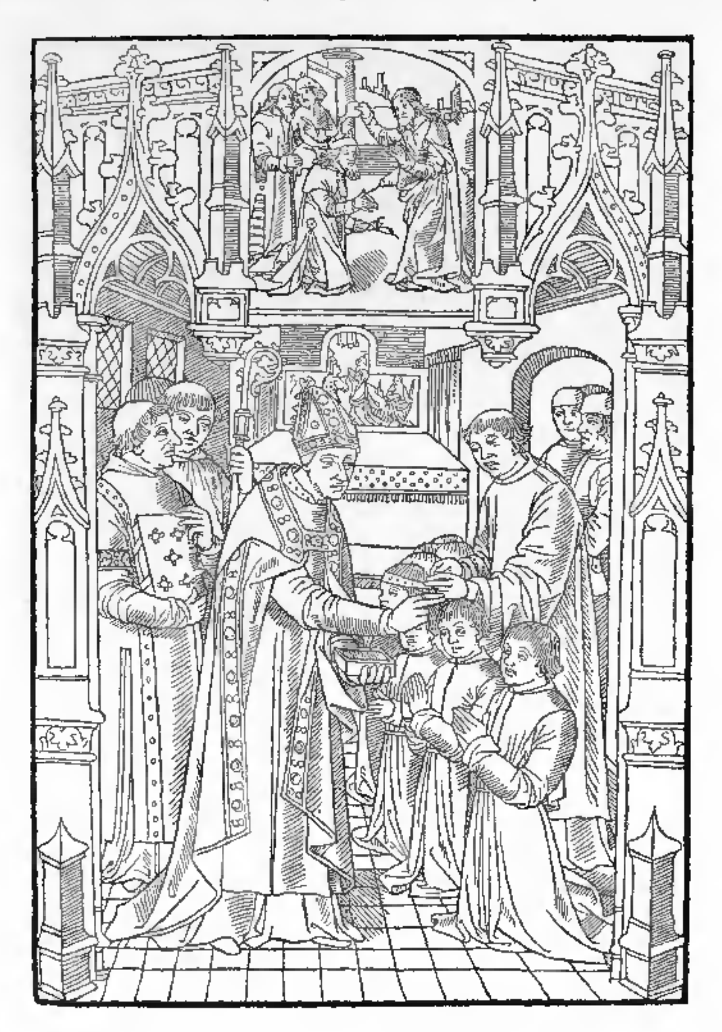
Un évêque, sur le seuil de son palais, s'avance vers une troupe d'hommes d'armes et leur présente le pain et le vin :



Un prêtre à l'autel dit la messe. C'est le moment de la Consécration : il élève l'hostie vers le ciel, et plusieurs assistants, agenouillés et les mains jointes, s'apprêtent à recevoir pieusement le sacrement de l'Eucharistie des mains de l'officiant.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La Confirmation est représentée, dans le tableau qui surmonte la scène principale, par un roi agenouillé les mains jointes devant un apôtre qui lui administre le sacrement; les assistants se tiennent en arrière et semblent s'entretenir de la cérémonie qui se passe sous leurs yeux :



Devant un autel surmonté d'un retable, plusieurs adolescents sont à genoux dans l'attitude de la prière. L'évêque, entouré du clergé, les confirme dans la grâce qu'ils ont reçue par le Baptême. Un prêtre essuie le front de ceux qui viennent de recevoir la Confirmation.

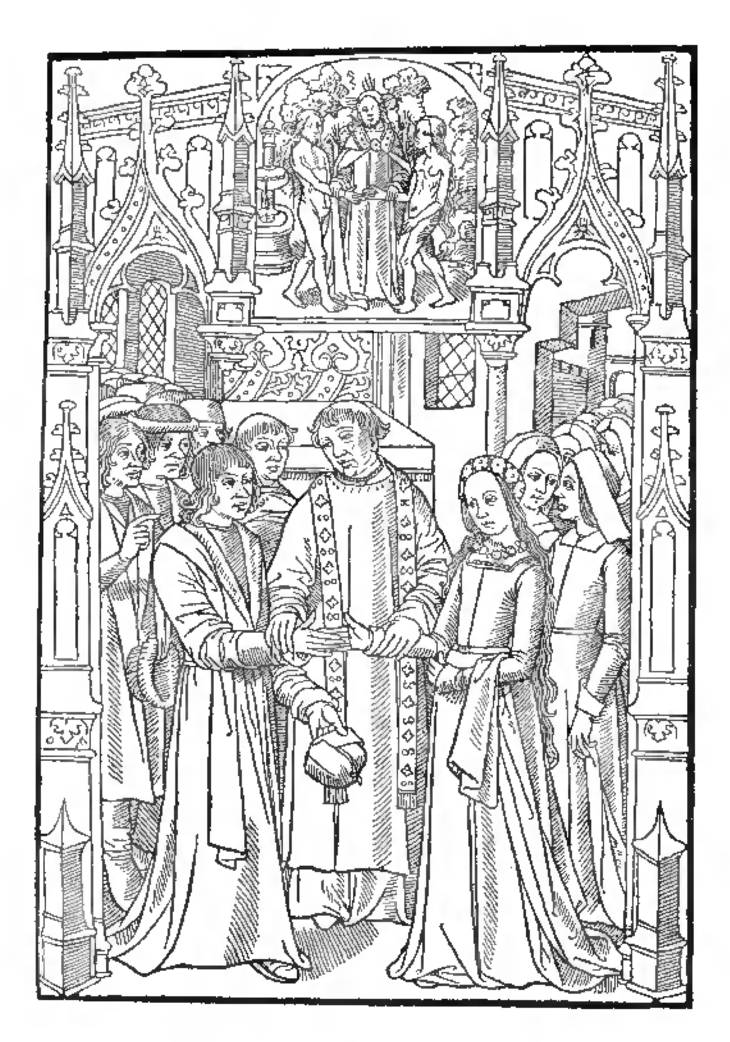
Pour *l'Ordination,* la scène du tableau du haut est empruntée à l'Ancien Testament. Aaron est agenouillé devant Moïse pour recevoir l'onction sainte, d'après ce passage de l'Exode (xxix, 7) : « Tu verseras l'huile sur sa tête pour l'oindre » (*oleum unctionis fundes in capite ejus*) :



Un évêque, tenant les saintes huiles, confère le sacrement de l'Ordre à plusieurs diacres agenouillés.

Derrière l'évêque, l'autel est orné d'un retable où sont représentés les apôtres saint Pierre et saint Paul.

C'est encore à l'Ancien Testament qu'est empruntée la scène du tableau supérieur concernant le sacrement du *Mariage* : au milieu du Paradis terrestre planté d'arbres et orné d'une fontaine, le Seigneur tient par la main Adam et Ève et consacre leur union :



Un prêtre unit deux époux devant l'autel. La jeune femme est couronnée de fleurs. De nombreux assistants se pressent de chaque côté; les femmes babillent derrière l'épousée, et les hommes restent graves et silencieux à la suite du mari. N'y aurait-il pas là une pointe d'ironie du dessinateur?

Le compartiment supérieur représente la consécration et *l'Onction* d'un roi par le chrême de la Sainte Ampoule.

L'artiste s'est ici trop inspiré de sa composition de la Confirmation; l'une semble n'être que la copie de l'autre :



Un moribond, couché sur un lit, reçoit d'un prêtre le dernier sacrement des saintes huiles.

Les assistants tiennent des cierges allumés; un crucifix est placé au chevet du lit et à droite du malade.

Le Livre de bien vivre, exécuté pour Antoine Vérard, ne porte pas de nom de typographe. Selon toute probabilité, il est sorti des presses de Couteau et Ménard, qui ont signé *L'Éguyllon de crainte divine* et *Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire,* complément de *L'Art de bien mourir,* imprimé par Pierre Le Rouge avec les mêmes caractéres gothiques :

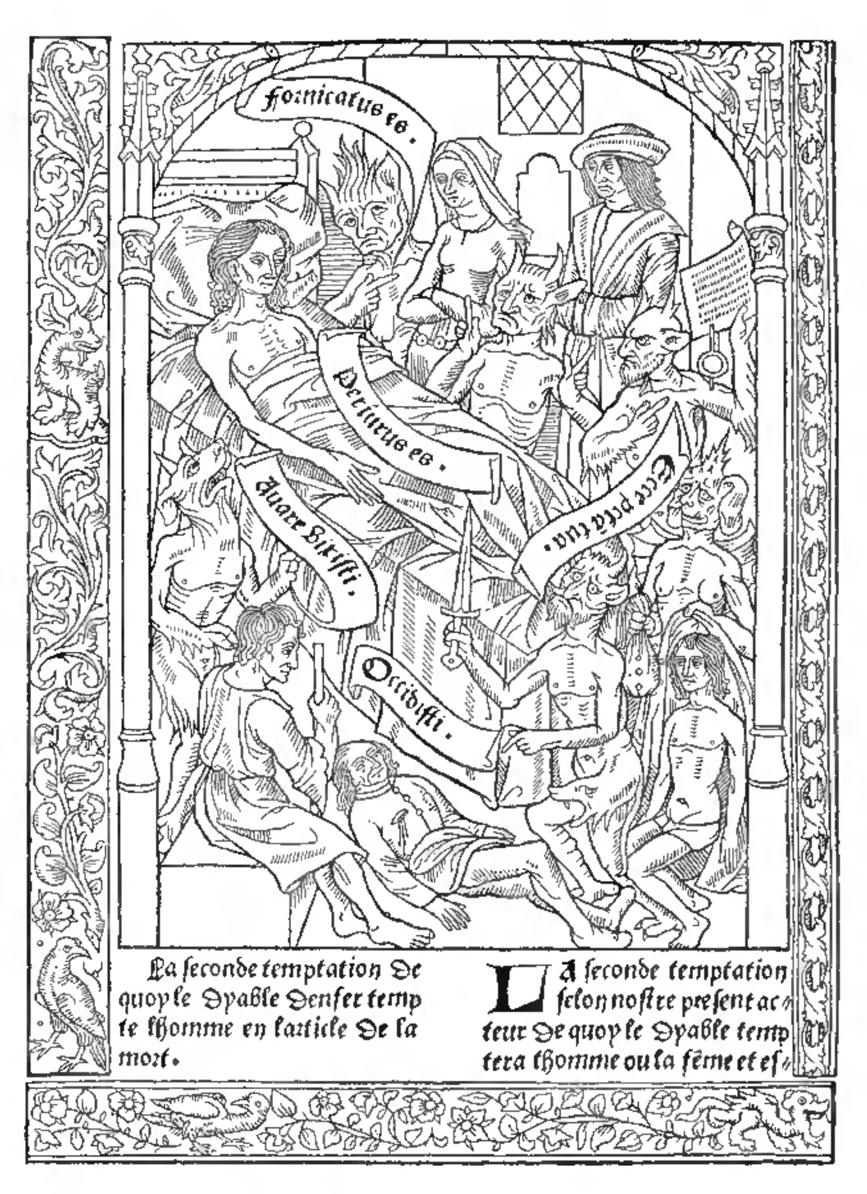
Cy finist le liure de bien vi
ure Imprime a paris le xv
iour de decẽbre mil.cccc.no-
nãte et deux/pour anthoine
Verard libraire demourant
sur le pont nostre Dame a
lymage saint iehan leuan
geliste/ou au palais au pre
mier pillier deuãt la chap-
pelle ou on chante la mes-
se de messire les presidẽs

Quoique placée, au commencement des exemplaires, avant *L'Art de bien mourir,* la partie qui contient *Le Bien vivre* n'a été terminée avec ses illustrations que le 25 décembre 1492, après les autres divisions de l'ouvrage formant une série disposée dans l'ordre suivant : 1° *Le Bien vivre* (sans nom d'imprimeur); 2° *L'Art de bien mourir* (cette partie, qui porte un achevé d'imprimer au nom de Pierre Le Rouge, imprimeur du Roi, sans indication d'année, s'arrête à la signature D.); 3° *L'Éguyllon de crainte divine pour bien mourir, avec les paines d'Enfer et de Purgatoire,* ayant un achevé d'imprimer daté du 18 juillet 1492, au nom de Gillet Cousteau et Jean Mesnard, continue la série des signatures de *L'Art de bien mourir* et ne comporte pas de titre spécial; 4° *Le Traicté de l'Advènement de l'Anté-Christ, des Quinze signes précédens le Jugement général de Dieu et des Joyes de Paradis,* sans nom d'imprimeur, porte la date d'achèvement du 28 octobre 1492. Toutes ces parties, complètes en elles-mêmes, pouvaient être dédonblées; elles furent d'abord vendues séparément.

Les figures de *L'Art de bien mourir* ont été inspirées certainement par les illustrations primitives de l'*Ars moriendi;* mais, si l'ensemble de la composition est resté le même, les détails en sont changés; le costume et l'ameublement sont français, les physionomies ont le type gaulois bien accentué, comme on pourra s'en rendre compte en examinant les spécimens qui suivent.

L'ART DE BIEN MOURIR

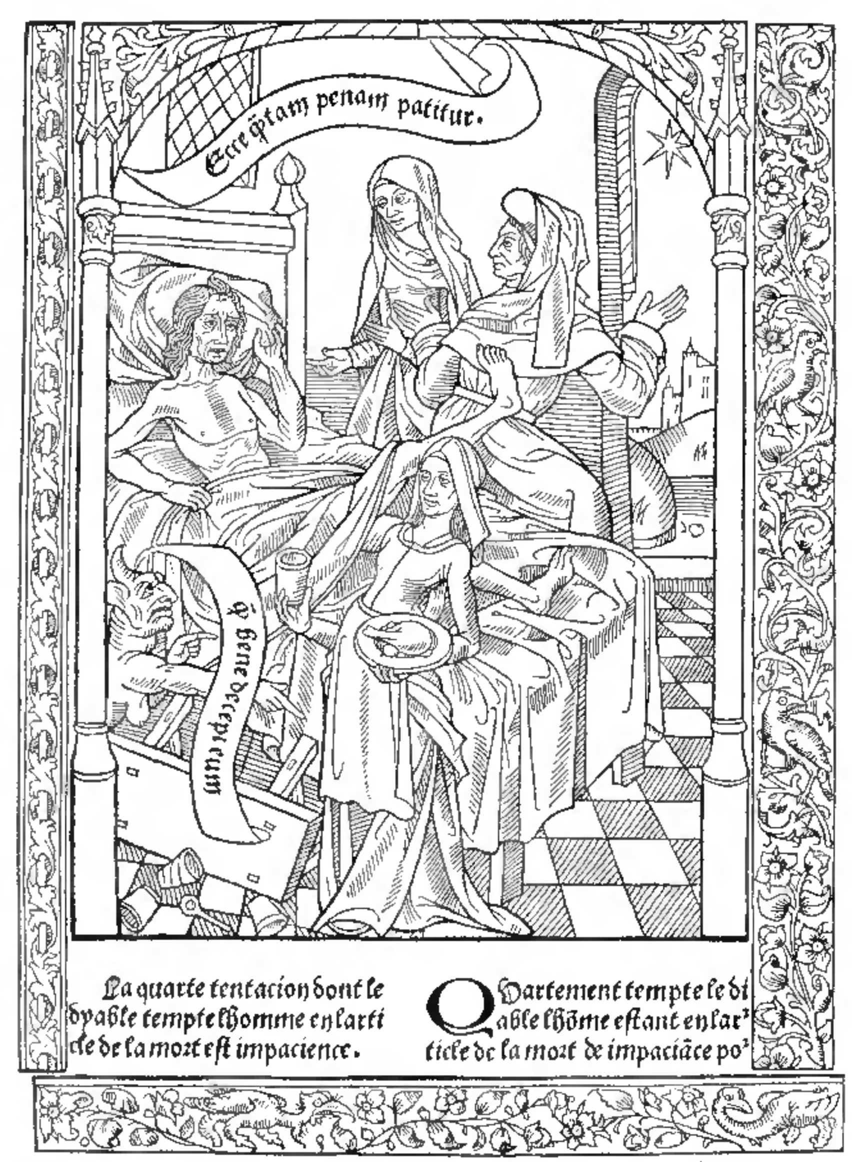
ÉDITÉ PAR VÉRARD



La seconde tentation du Diable.

L'ART DE BIEN MOURIR

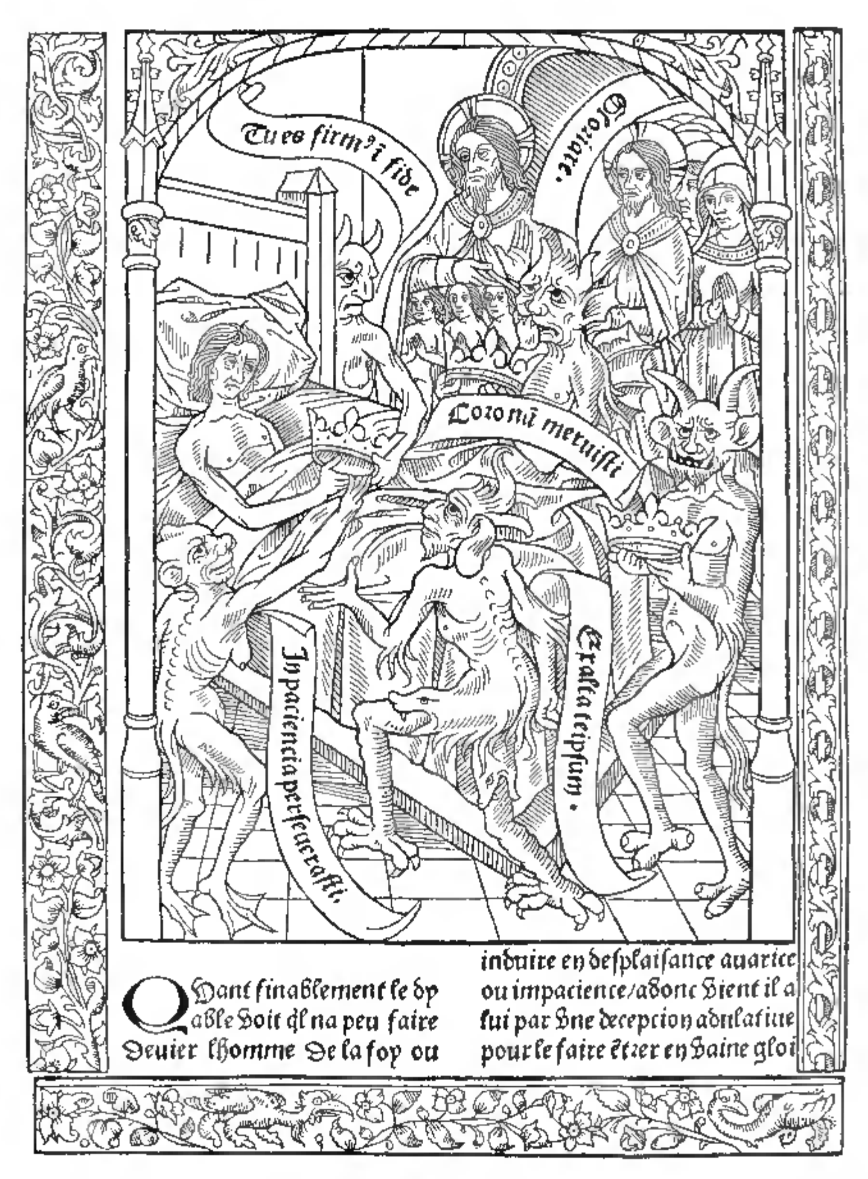
ÉDITÉ PAR VÉRARD



La quatrième tentation du Diable.

L'ART DE BIEN MOURIR

ÉDITÉ PAR VÉRARD



La Couronne du Chrétien.

Le texte de *L'Eguyllon de crainte divine,* qui suit, est précédé d'un prologue en dix chapitres. Au commencement, on voit l'auteur composant son livre :



Leguyllon de crainte divi
ne pour bien mourir.

Le prologue de lacteur sus le
traicte de Leguyllon de crain
te divine po bien mourir conte
nāt dix pricipaulx chapitres.

Pour ce q̄ nul
hōme vivāt en
ceste vie presen
te ne peut con
gnoistre ne scavoir certai
nement se il est en la gra
ce et amo de dieu ou en sa
hayne/cest adire hors de sa
grace et en estat de peche at
si quil est escript en lecclе
siaste ou.ix.chapitre. Ne
scit homo vtrū amore an
odio dignus sit. Attendu
aussi que lomme ne scet
leure ne le iour de sa fin
et trespas ainsi quil est es
cript en icelui mesme cha
pitre. Nescit homo finem
suum. A ceste cause doit
lomme raisonnable estre
constitue en crainte de di
eu et tousiours doubter
leure de la mort incertai-
ne. Car cōme dit le psal
miste ou pseaulme cēt x. Crai-
te de dieu est commencemēt
de sapience. Iniciū sapiencie ti-
mor dni. Et sera bien finable-
ment a lame de celuy qui crait
dieu/car elle sera beneye de luy
au iour de son trespas.ainsi ql
est escript en lecclesiastique ou
premier chapitre. Timēti deū
di

De chaque côté d'un pinacle d'architecture gothique qui surmonte la cellule de l'écrivain, deux personnages, en costume du temps, semblent discuter entre eux afin de mieux se pénétrer des avantages d'une bonne règle de conduite dans la vie pour se préparer à la mort. Cette gravure a été employée par Vérard dans d'autres ouvrages. Elle reparaît notamment dans *L'Arbre des Batailles,* où elle est peinte en miniature pour l'exemplaire destiné au Roi. Nous repro-

L'ARBRE DES BATAILLES

L'Auteur composant son livre.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

Le texte de l'*Eguyllon de crainte divine*, qui suit, est précédé d'un prologue et dix chapitres. Au commencement, on voit l'auteur composant son livre :



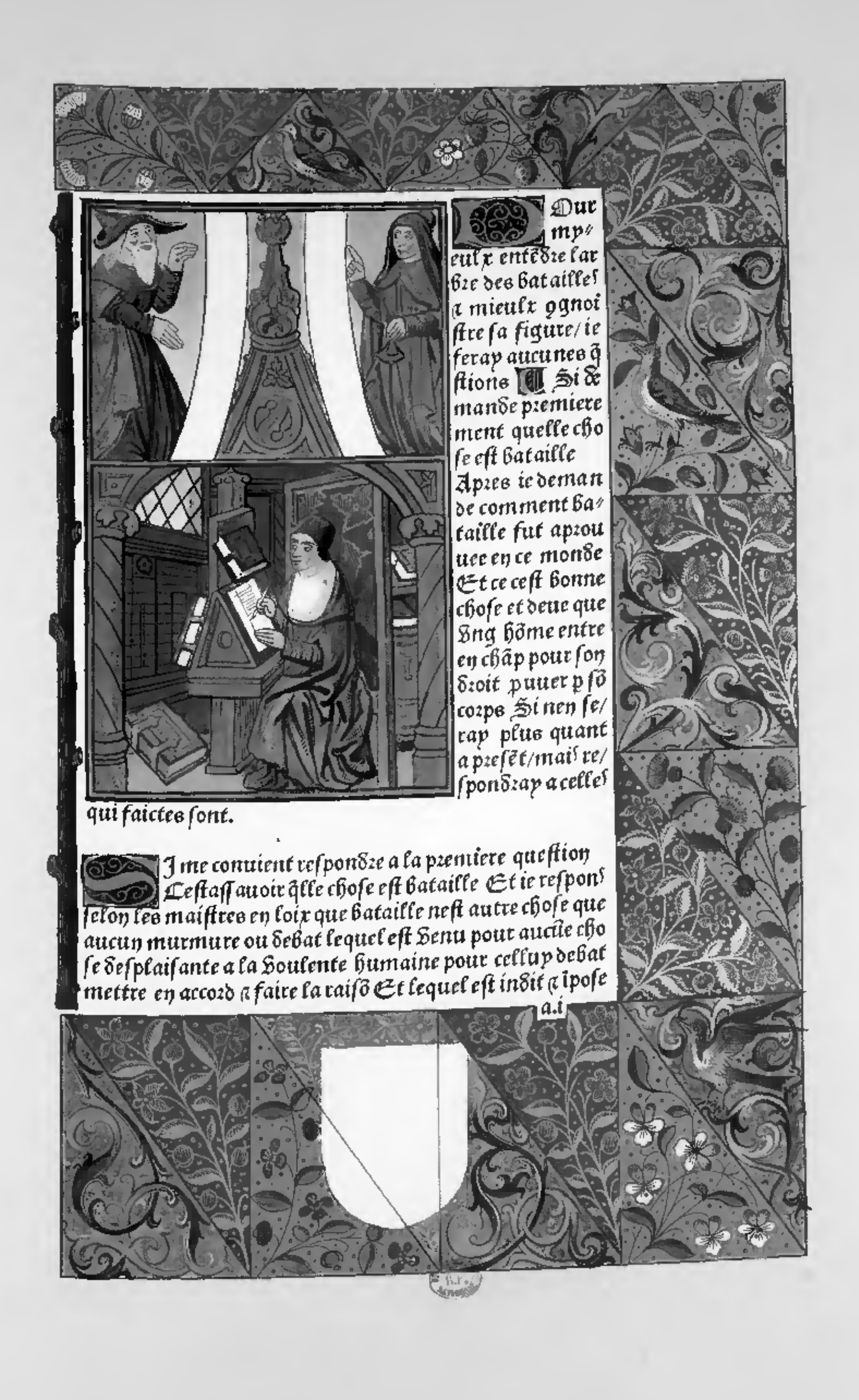
Pour ce q̄ nul ...

... nuste ou pseaulme ... de Dieu est commencement ... sapience. Inicium sapiencie timor dei. ...

... premier chapitre. Timenti deū

Leguyllon de crainte diuine pour bien mourir.

... chapitres.

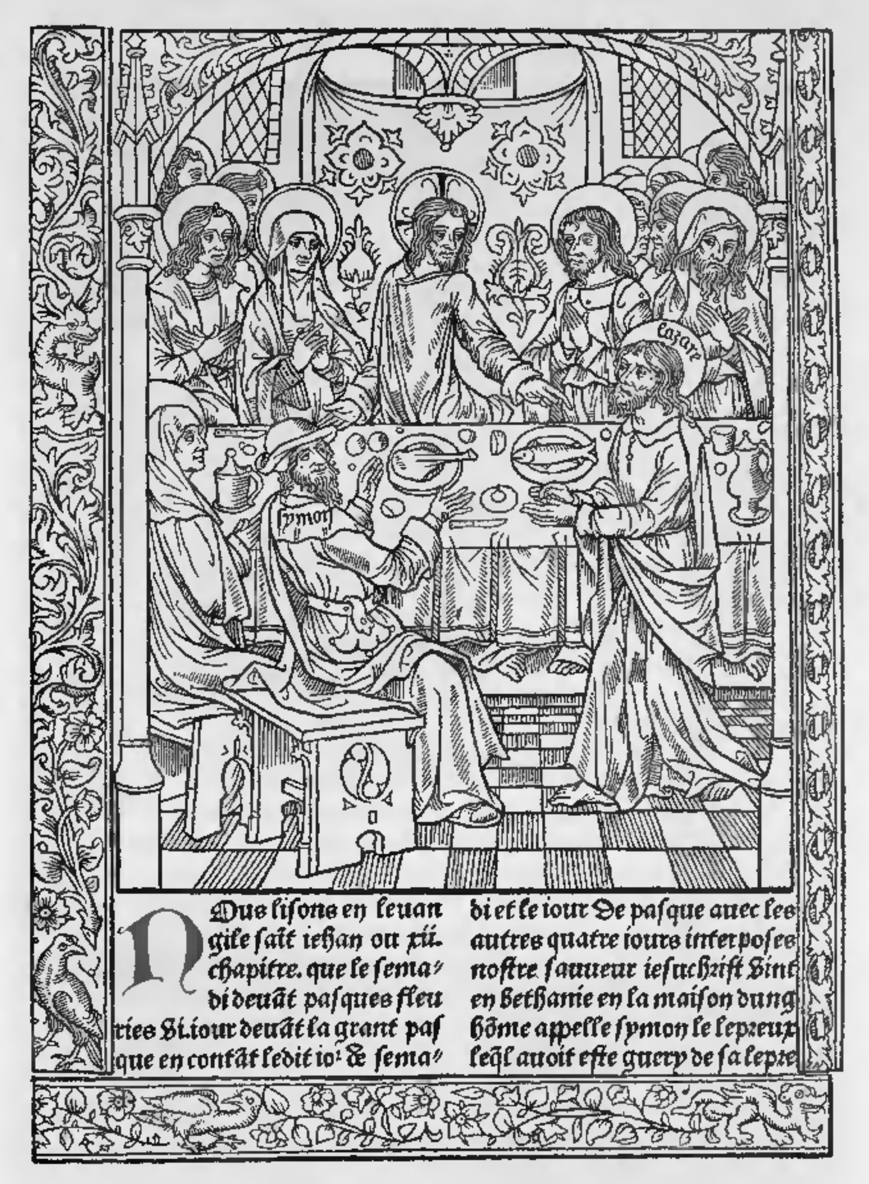


POur myeulx entēdre larbre des batailles ⁊ mieulx congnoistre sa figure / ie feray aucunes q̄stions ¶ Si demande premierement quelle chose est bataille Apres ie demande comment bataille fut aprouuee en ce monde Et se cest bonne chose et deue que vng hōme entre en chāp pour son droit prouuer p sō corps Si nen feray plus quant a presēt / mais respondray a celles qui faictes sont.

SI me conuient respondre a la premiere question Cestassauoir q̄lle chose est bataille Et ie respons selon les maistres en loix que bataille nest autre chose que aucun murmure ou debat lequel est venu pour aucūe chose desplaisante a la voulente humaine pour celluy debat mettre en accord ⁊ faire la raisō Et lequel est indit ⁊ ipose


Les pages intermédiaires sont blanches

duisons ci-contre la page où elle se trouve, et l'on verra que l'artiste en a fait une véritable œuvre d'art en modifiant sous son pinceau certains détails.

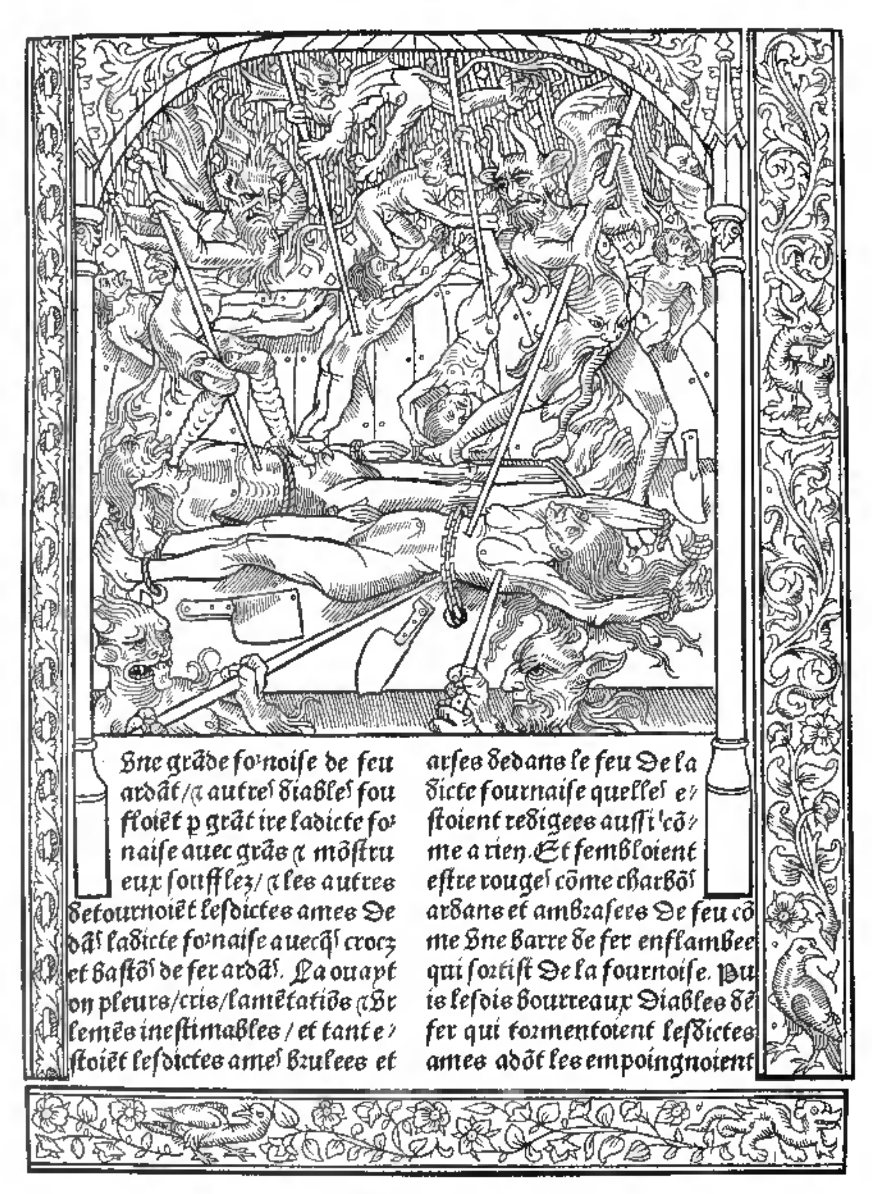


Nous liſons en leuangile ſaīt iehan ou xii. chapitre. que le ſemadi deuãt paſques fleuries si. iour deuãt la grant paſque en contãt ledit io. de ſemadi et le iour de paſque auec les autres quatre iours interpoſes noſtre ſauueur ieſuchriſt vint en bethanie en la maiſon dung hõme appelle ſymon le lepreux leq̃l auoit eſte guery de ſa lepre

On voit ensuite Lazare chez Simon le Lépreux; le frère de Marthe et de Marie raconte ce qu'il a vu en Enfer et les supplices des damnés.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER

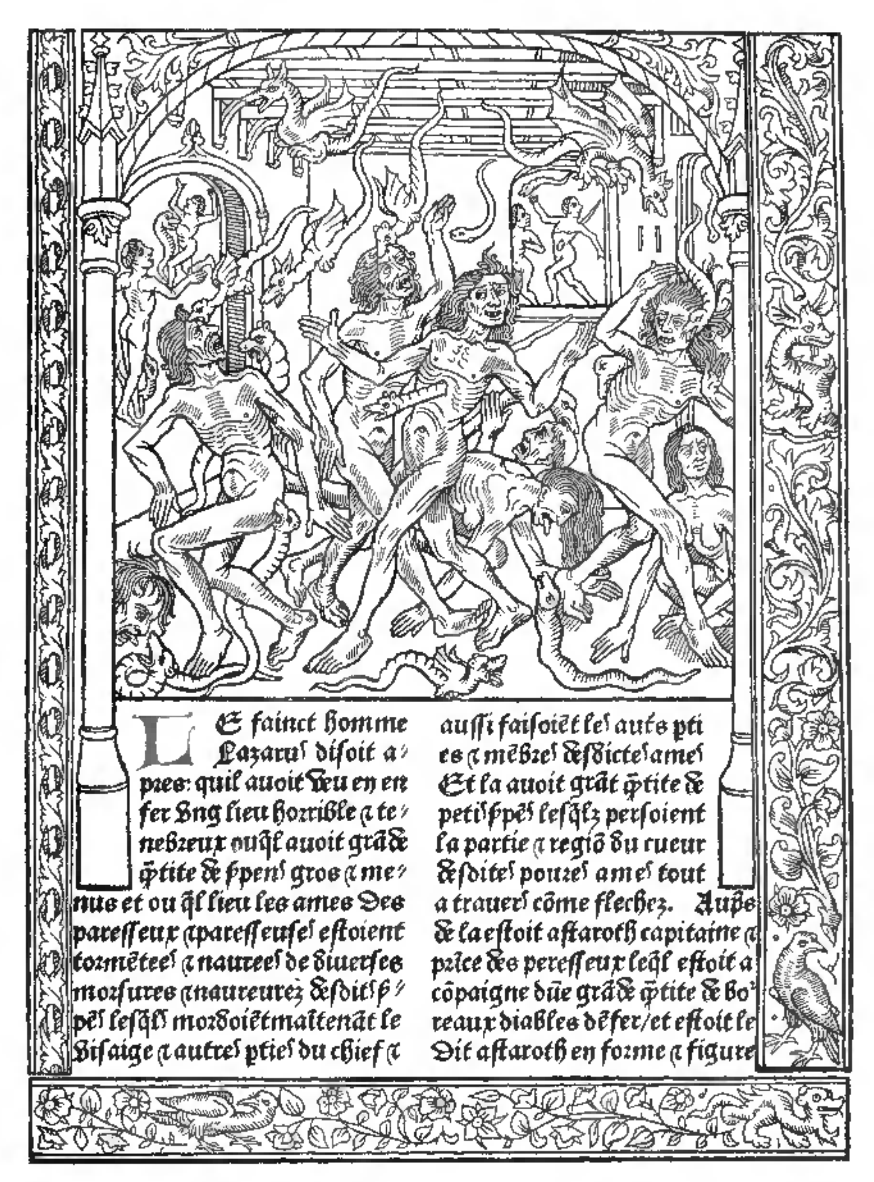


Vne grāde fo'noise de feu ardāt/ & autres diables sou floiēt p grāt ire ladicte fo'naise auec grās & mōstrueux soufflez/ & les autres detournoiēt lesdictes ames De dās ladicte fo'naise auecqs crocz et bastōs de fer ardās. La ouapt on pleurs/cris/lamētatiōs & Vrlemēs inestimables / et tant estoiēt lesdictes ames bruslees et arses dedans le feu De la dicte fournaise quelles estoient redigees aussi cōme a rien. Et sembloient estre rouges cōme charbōs ardans et ambrasees De feu cōme vne barre de fer enflambee qui sortist De la fournoise. Puis lesdis bourreaux Diables dē fer qui tormentoient lesdictes ames adōt les empoingnoient

Le supplice des ireux et ireuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER

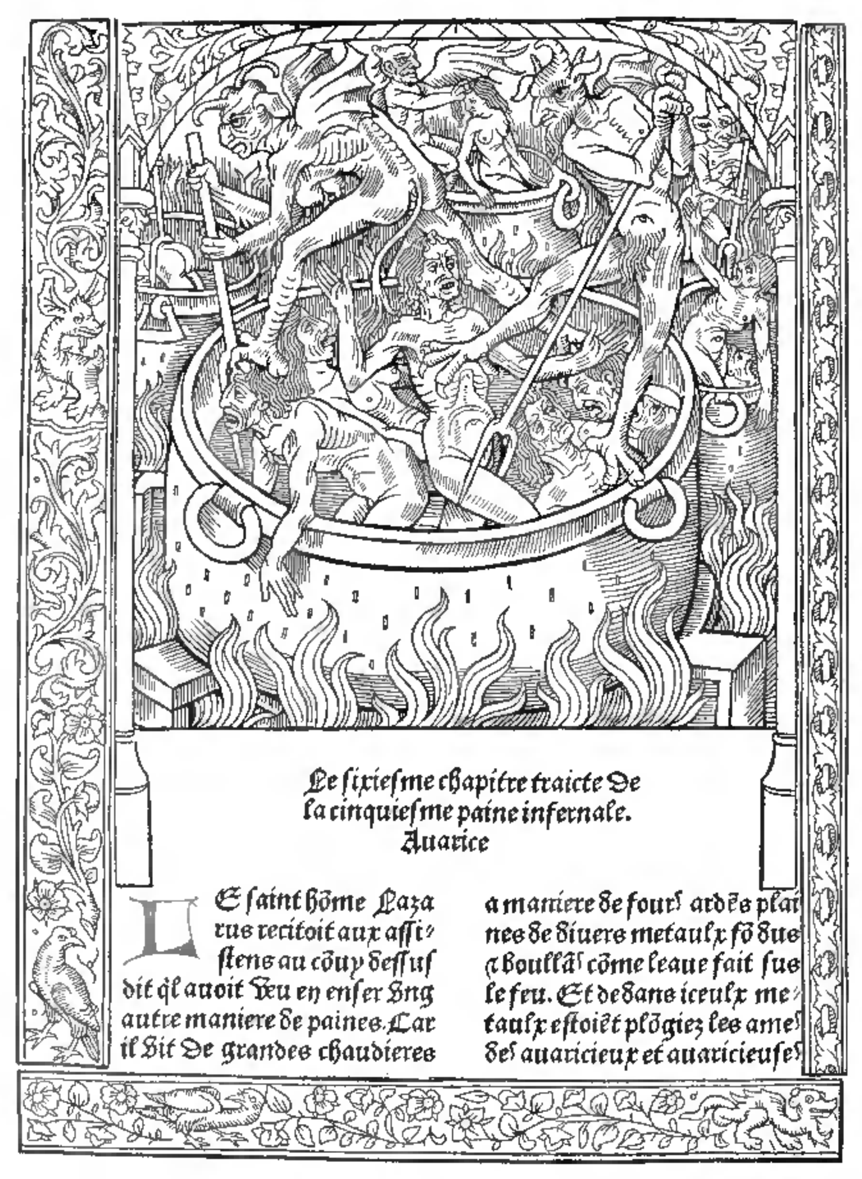


Le sainct homme Lazarus disoit apres: quil avoit veu en enfer ung lieu horrible et tenebreux ouquel avoit grande quantite de serpens gros et menus et ou quel lieu les ames des paresseux et paresseuses estoient tormentees et navrees de diverses morsures et navreurez desdits serpens lesquels mordoient maintenant le visaige et autres parties du chief et aussi faisoient les autres parties et membres desdictes ames. Et la avoit grant quantite de petis serpens lesquelz persoient la partie et region du cueur desdites povres ames tout a travers comme flechez. Aussi de la estoit astaroth capitaine et prince des peresseux lequel estoit accompaigne dune grande quantite de boreaux diables denfer/et estoit ledit astaroth en forme et figure

Le supplice des Paresseux et Paresseuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



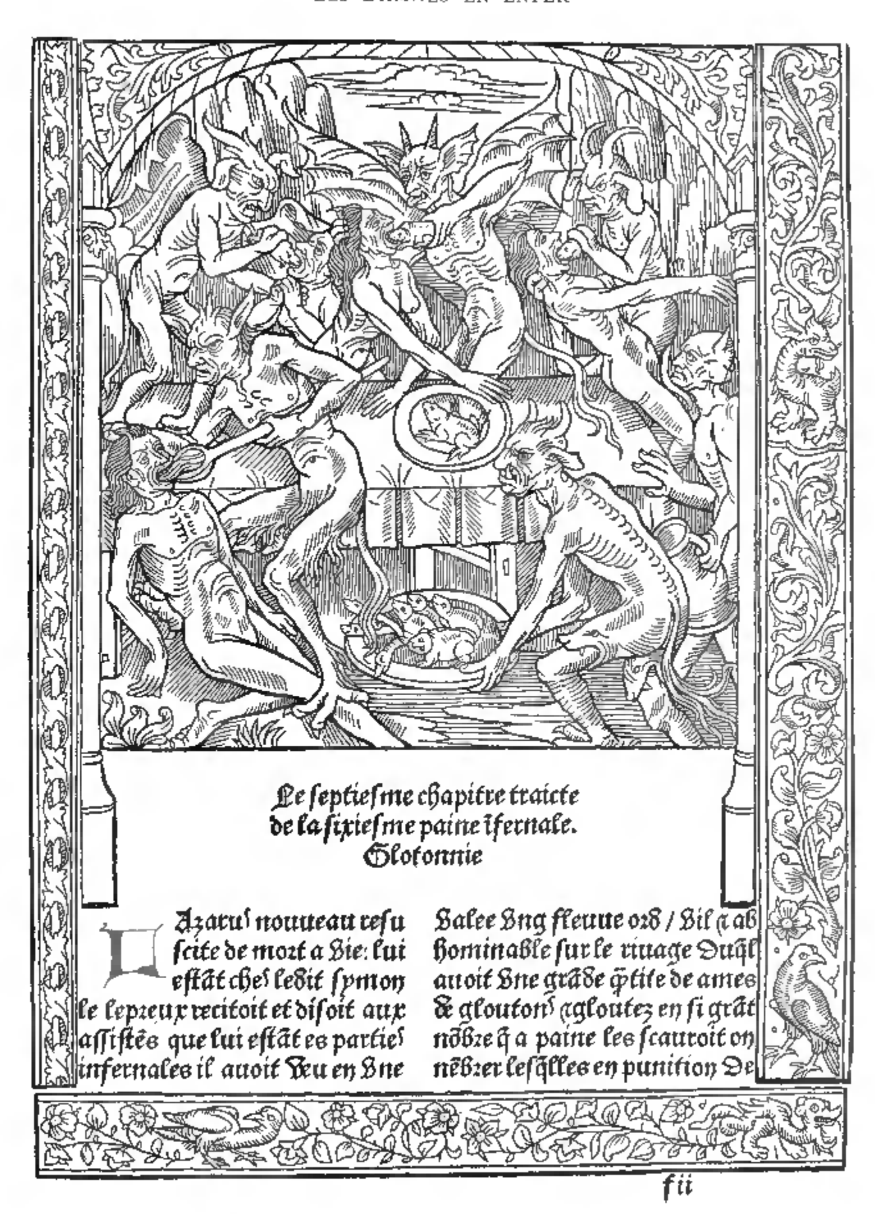
Le sixiesme chapitre traicte de
la cinquiesme paine infernale.
Auarice

LE saint hôme Laza
rus recitoit aux assi-
stens au coup dessus
dit ql auoit veu en enfer vng
autre maniere de paines. Car
il vit de grandes chaudieres
a maniere de fours ardés plai
nes de diuers metaulx fōdus
ꝛ boullās cōme leaue fait sus
le feu. Et dedans iceulx me-
taulx estoiēt plōgiez les ames
des auaricieux et auaricieuses

Le supplice des Avaricieux et Avaricieuses.

L'ÉGUYLLON DE CRAINTE DIVINE

LES DAMNÉS EN ENFER



Le septiesme chapitre traicte
de la sixiesme paine ifernale.
Glotonnie

Lazarus nouueau resu
scite de mort a vie: lui
estãt ches ledit symon
le lepreux recitoit et disoit aux
assistẽs que lui estãt es parties
infernales il auoit veu en vne
valee vng fleuue ord / vil & ab
hominable sur le riuage duql
auoit vne grãde q̃tite de ames
de gloutons & gloutez en si grãt
nõbre q̃ a paine les scauroit on
nõbrer lesq̃lles en punition de

f ii

Le supplice des Gloutons et Gloutonnes.

L'imagination fantaisiste de l'artiste s'est donné un libre cours dans la représentation des supplices réservés aux sept péchés capitaux, qu'il a su rendre avec des raffinements de cruauté et des variétés de contorsions bien faits pour émouvoir les pécheurs les plus endurcis et terrifier les esprits crédules.

Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire a été achevé d'imprimer par Gillet Couteau et Jean Ménard, pour Antoine Vérard, le 18 juillet 1492 :

Cy finist le traicte des pai
nes denfer et de purga-
toire. Imprime a paris par
Gillet coufteau et Jehan
menard lan de grace mil
quattre Cens nonante et
deux le sixhuitiefme iour
du moys de iuillet/pour
Anthoine Verard marchāt
libraire demourant a pa-
ris fus le pont noftre da
me a lēfeigne faint Jehan
leuangelifte.

Viennent ensuite le *Traicté de l'advénement de l'Anté-Christ*, et les *Quinze signes précurseurs du Jugement dernier*.

Comme contre-partie aux scènes lugubres de la fin du monde, la planche des *Joyes de Paradis*, qui termine l'ouvrage, respire le calme et la sérénité.

Les bienheureux adorent le Fils de l'Homme, dans sa gloire sur l'arc des nuées, ayant à sa droite la Vierge et à sa gauche saint Jean.

Les figures sont bien disposées, les têtes variées et quelquefois très fines et très religieuses. Les tailles sont nettes, les hachures bien placées dans les fonds pour faire ressortir les physionomies.

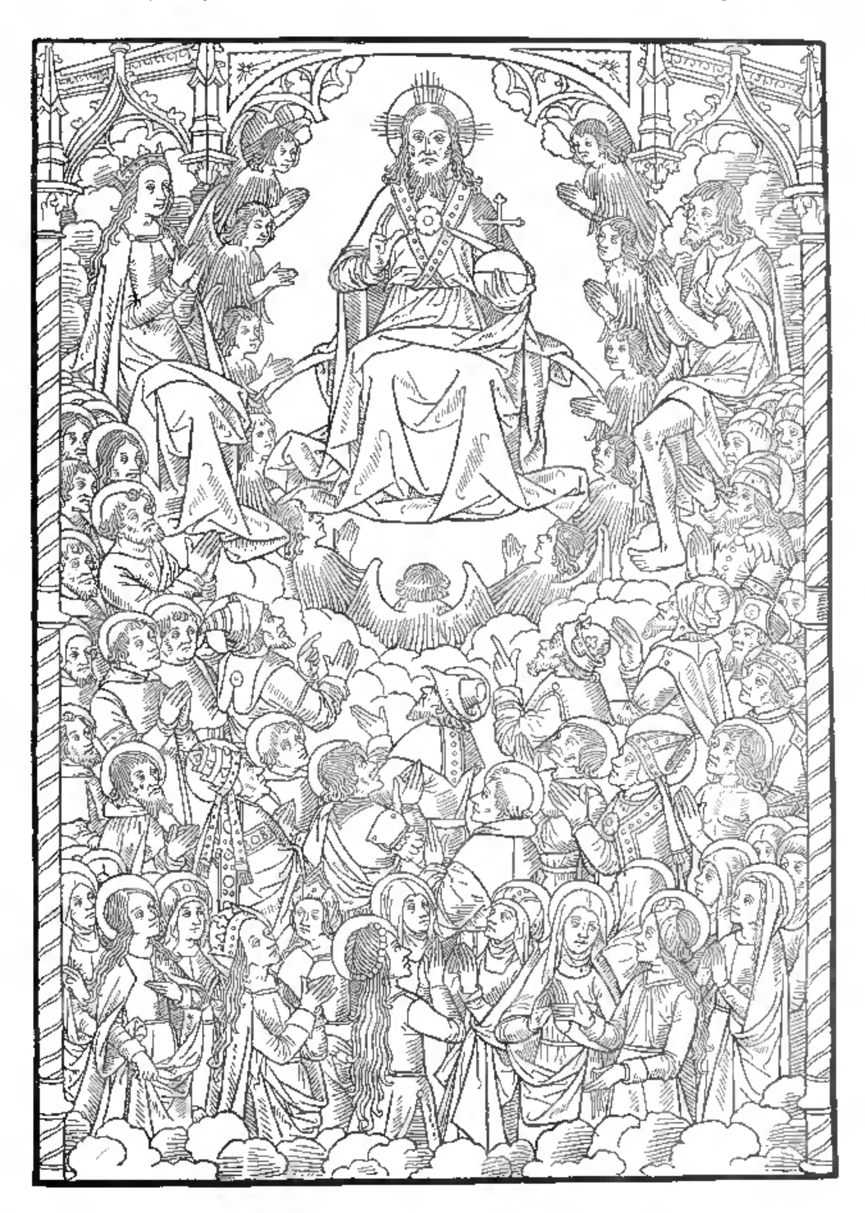
La Vierge, les mains jointes, est d'une belle attitude dans son manteau à grands plis ; elle offre un type remarquable de douceur.

Cette scène est encadrée par une large arcature flamboyante.

La planche, une des plus belles gravures sur bois de l'école française du XV[e] siècle, a été copiée par le Petit Laurens, imprimeur rue Saint-Jacques, *à la Croix Blanche*. La copie, malgré de notables différences, est encore très remarquable (voir p. 119) et figure dans plusieurs éditions de *La Légende dorée* de Voragine. Elle a même eu les honneurs de la contrefaçon en Italie, dans le

Legendario de Sancti, imprimé à Venise par les soins de Zuane de Tridino, le 30 décembre 1504.

La partie de l'ouvrage renfermant l'illustration originale fut terminée le 28 octobre 1492, pour Vérard. Elle ne porte pas de nom d'imprimeur.



Comme les caractères et la disposition typographique sont les mêmes que dans *Le Traicté des paines d'Enfer et de Purgatoire*, on peut vraisemblablement en attribuer l'impression à Couteau et Ménard :

> deformite/ la force de sanson ne seroit que foiblesse/la longue vie de mathusale ne seroit que ung momẽt de vie encores pas. Les richesses / pompes et honneurs de tous les imperateurs roys et princeps qui ont este et seront dicy a la fin du monde ne seroient que misere et pourete eu regard aux ioyes de paradis. Et veritablement comme dit saint bernard tout ce qui sera en paradis ne sera que liesse que ioye/que chant/que clerte & lumiere/ tout bien y sera comme dit est. Tous les corps des beneurez vineront en eternelle felicite & ressusciterõt en telle quãtite quilz eussent eu silz feussẽt venus en aage parfaicte. Et toutes les deformitez lesqlles auront este esdis corps seront resequeez & ostees/& les defaulx supplies par diuine puissance. Car lesdis corps seront beaux & clers cõme le soleil qui est fontaine & naissance de toute lumiere. Et les corps lesquelz sont maintenant palles et deformez serõt apres le iugement sept fois plus clers que le soleil nest maintenant. Or est il ainsi que apres q̃ adam et eue eurent peche le soleil perdit sept parties de sa clerte et ne lui en demoura que la viii. partie. Mais apres le iugement il recouurera sadicte clerte premiere et serõt lesdis corps glorieux beaux et clers cõme le soleil ainsi que auons dit par cy deuant. Et ce suffise desdictes ioyes de paradis. Et consequẽment de tout le traicte lequel a este parfait a paris le xiii. iour de may. Mil.cccc.nonante deux priãt les lecteurs ql leur plaise prier pour lame de lacteur & ql nous vueille finablement conduire & mener en la gloire & ioye dessusdictes. Amen.
>
> Cy finist le traicte de ladueneement de antechrist. Des quinze signes precedens le iugemẽt general de dieu et des ioyes de paradis. Imprime a paris le xxviii. iour doctobre lan mil CCCC. nonãte & deux. Pour Anthoine Verard marchant libraire demourant a paris sur le pont nostre dame a lenseigne saint iehan leuãgeliste ou au palais au premier pilier deuant la chapelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens.

Nous avons déjà fait observer que *Le bien vivre*, quoique placé en tête des exemplaires, n'avait été terminé que le 25 décembre 1492, après *Le Traicté de l'advénement de Antéchrist, et des Joyes de Paradis* qui terminent l'ouvrage.

Après que Pierre Le Rouge eut cessé de travailler, son matériel d'illustration passa entre les mains de Vérard, et ce dernier devint propriétaire des

types de grosse bâtarde qui avaient servi à l'impression de *La Mer des Hystoires*. Vérard adopta spécialement ce caractère, dont il se servit presque exclusivement par la suite et le déposa à tour de rôle chez les imprimeurs qu'il fit travailler pour son compte.

Couteau et Ménard associés furent les premiers qui les reçurent, et c'est ainsi qu'ils purent terminer en une typographie uniforme *L'Art de bien mourir* commencé par Pierre Le Rouge.

En juin 1493, ces caractères sont dans l'atelier de Jean Morand ou Maurand, imprimeur, rue Saint-Victor, qui exécute, pour le grand éditeur parisien, *Les Croniques de France*.

On retrouve, dans ces trois volumes in-folio, des bordures historiées et des petites illustrations qui avaient figuré dans des livres précédents de Vérard. Elles sont adaptées tant bien que mal au texte, et répétées plusieurs fois selon les besoins.

On y remarque une suite de grandes planches qui occupent presque toute la page en tête de chaque livre.

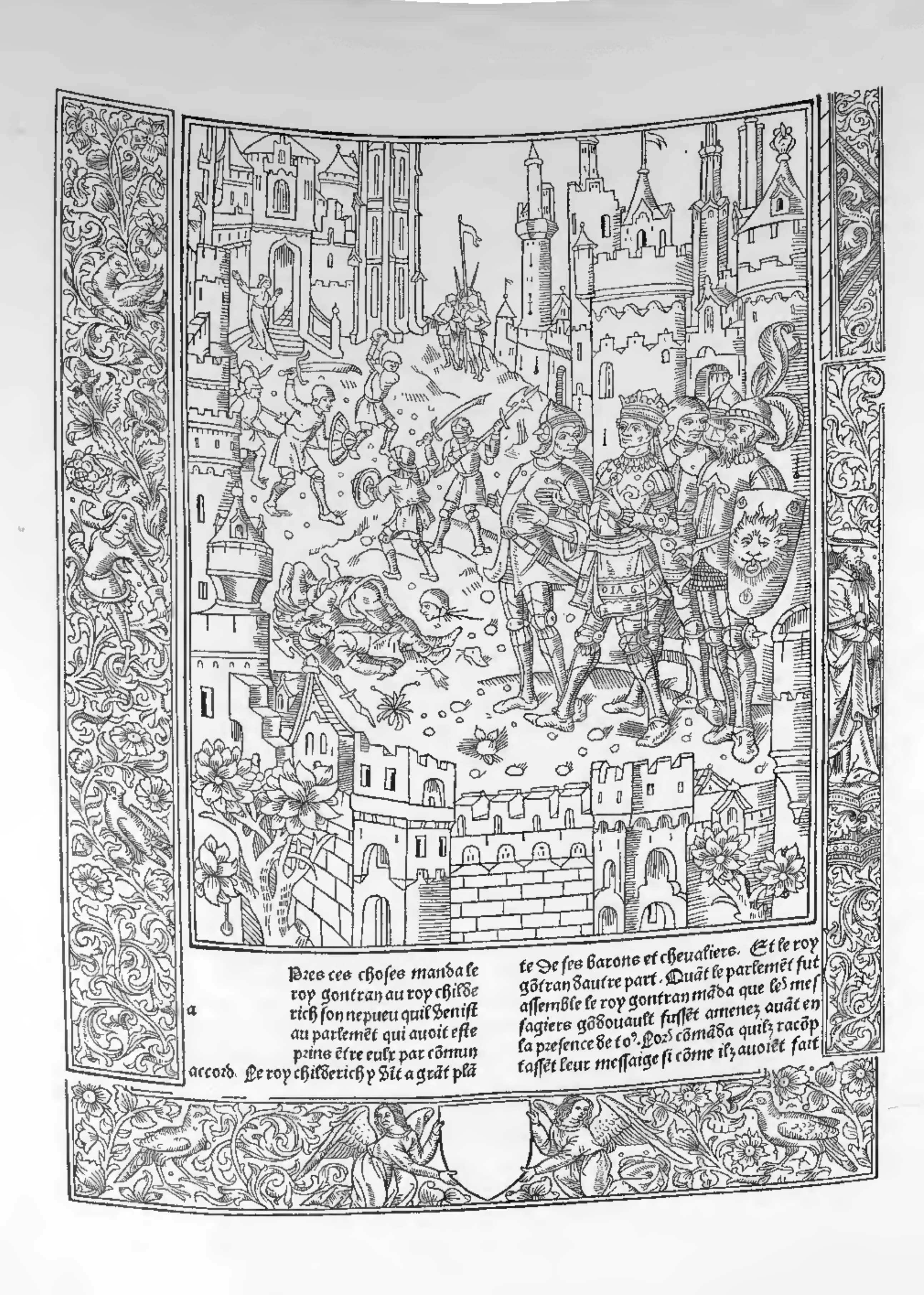
L'une d'elles, qui représente un combat en champ clos, rappelle la manière de l'artiste qui a dessiné *le Baptême de Clovis* et *la Bataille de Tolbiac* dans *La Mer des Hystoires*. Les édifices et les arbres sont figurés en raccourci de la même façon. Le dessin est ferme, les tailles déliées. Il y a de la souplesse dans les attitudes des personnages du premier plan, dont les visages expriment la diversité des sentiments qui les agitent.

Dans la bordure de la tunique du roi Gontran, on distingue quelques lettres qui, réunies, semblent former les mots IO IA GVAI. Sont-ce là les prénoms et nom de l'artiste : *Johannes Jacobus Guai!* Nous n'osons soutenir l'affirmative et nous laissons cette interprétation pour ce qu'elle peut valoir, car elle est du domaine de l'hypothèse.

Les planches suivantes paraissent être d'une autre main. Le trait de dessin est plus lourd et les tailles sont plus épaisses.

Dans celle qui représente le Sacre du Roi, l'archevêque de Reims, les évêques et les pairs de France apportent au monarque, assis près de l'autel, la Sainte Ampoule, la couronne, la bannière, l'écusson, les éperons et le glaive de justice, selon le cérémonial.

Toutes les figures ont une expression de bonhomie qui ne déplaît pas, malgré la naïveté de la composition.



a

Pres ces choses manda le roy gontran au roy childerich son nepueu quil venist au parlemẽt qui auoit este prins ẽtre eulx par cõmun accord. Le roy childerich y vit a grãt plãte de ses barons et cheualiers. Et le roy gõtran dautre part. Quãt le parlemẽt fut assemble le roy gontran mãda que les messagiers gõdouault fussẽt amenez auãt en la presence de toꝰ. Lors cõmãda quilz racõptassẽt leur messaige si cõme ilz auoiẽt fait

Cy commence les faitz et gestes de phillipe roy de france dieu donne.

Le premier chappittre parle commēt le roy phillippe dieu dōne fut ne ꝛ de la vision du roy son pere.

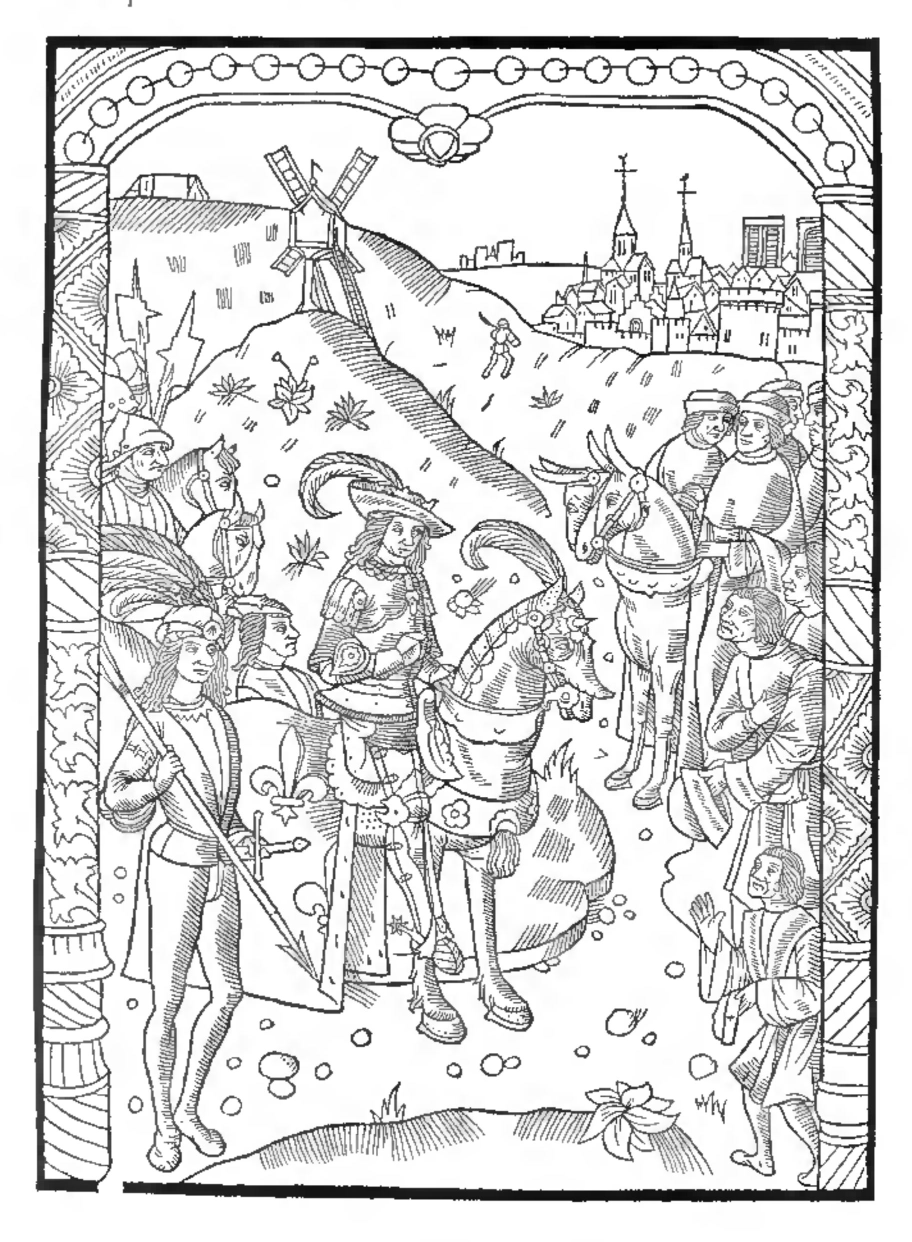
e

N lan de lincarnation. M. c. soixantecinq fut ne le bon roy phillippe dieu donne en la .xi^e. kalende de septembre a la feste de saint thimothee ꝛ saint simphorien. Quant lenfāt fut ne il fut appelle phillippe dieu dōne par antho-

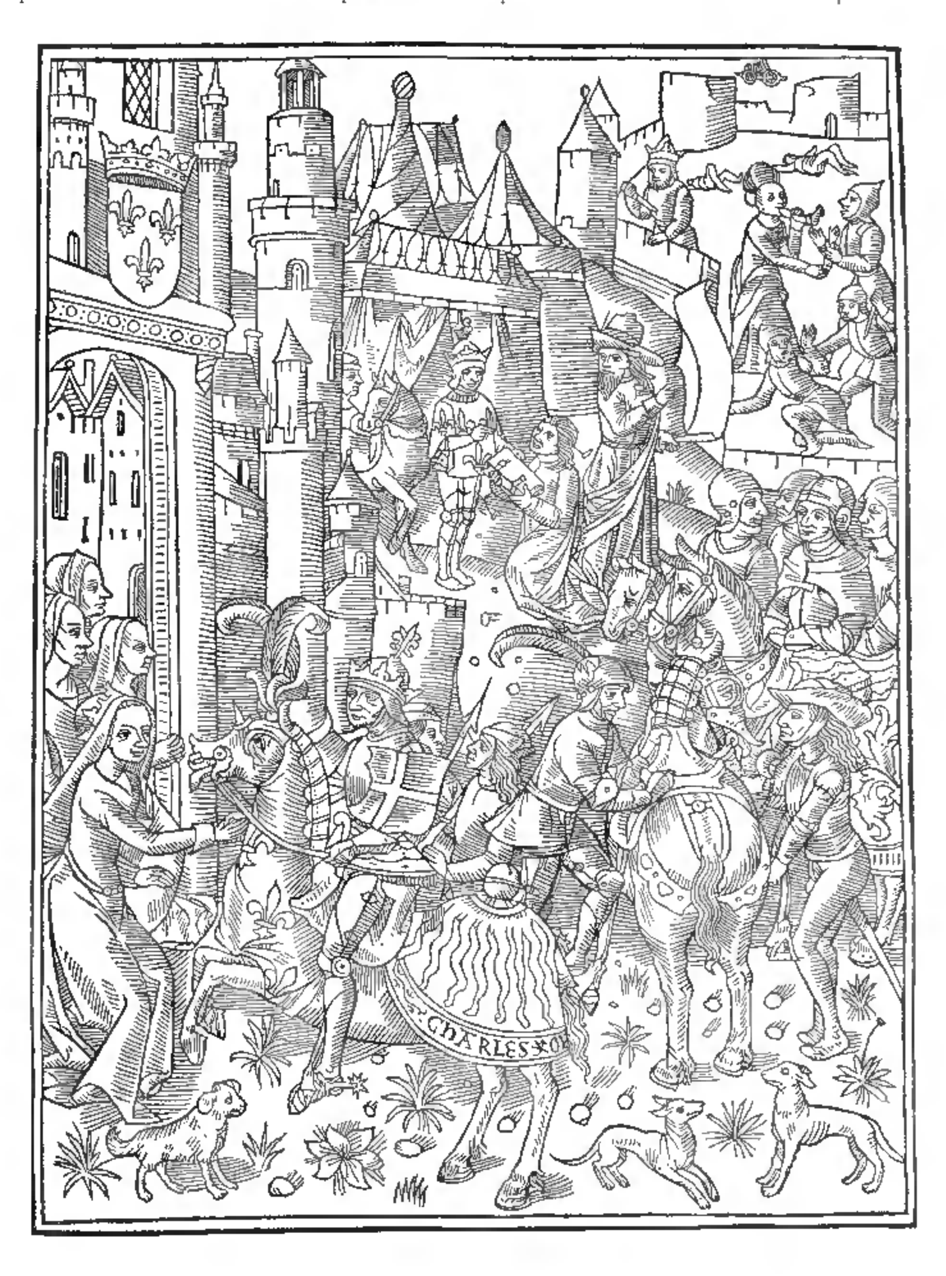


Une troisième planche nous fait assister à l'arrivée du jeune roi Charles VIII à Paris, à son retour du sacre. Une députation vient lui souhaiter la bienvenue.

Les costumes sont intéressants à étudier et les figures sont rendues avec un remarquable sentiment de réalisme :



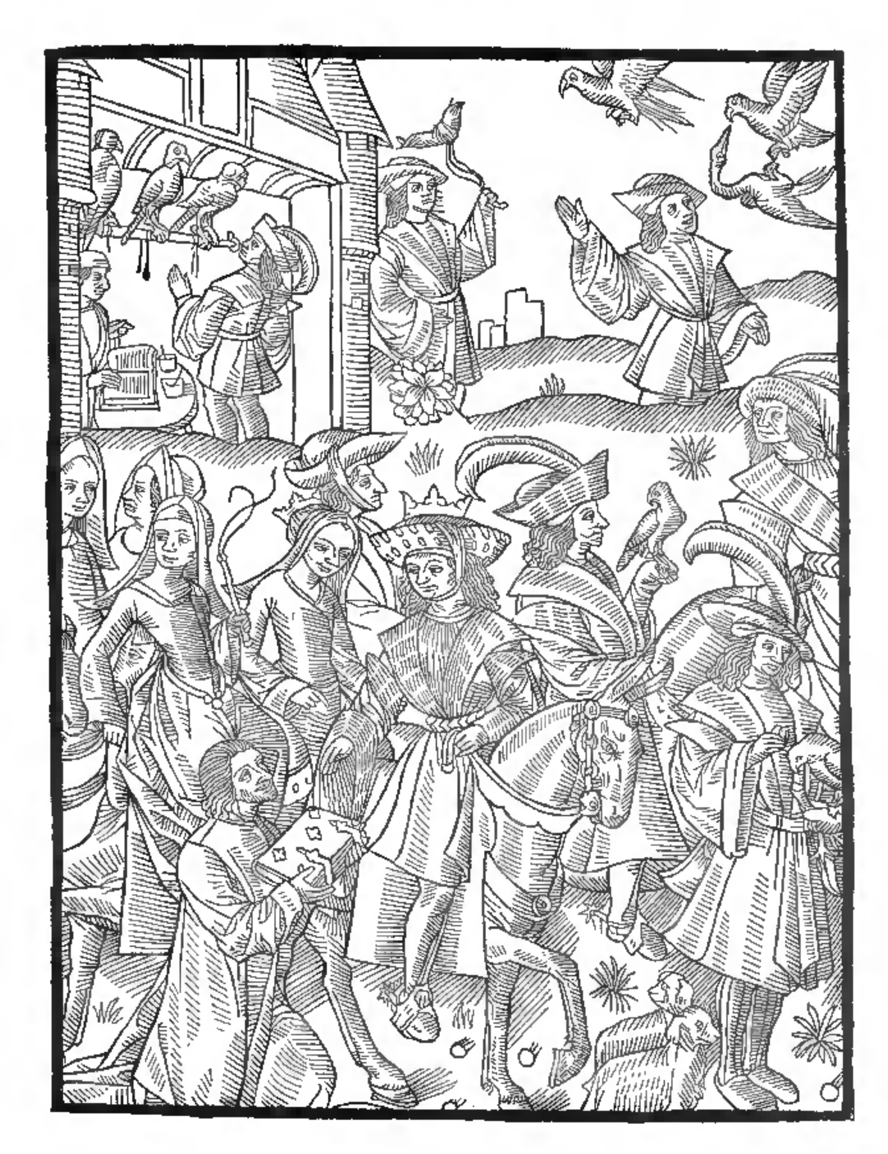
La planche qui suit représente Charles VIII entrant dans sa bonne ville de Paris. Au premier plan, à gauche, les femmes se précipitent au-devant du Roi; plus loin, l'auteur des *Croniques de France* présente son livre au monarque :



La planche suivante, qui représente un roi de France rendant la justice, ne manque pas d'une certaine vigueur dans son ensemble. Il y a de la vie dans les physionomies des personnages qui entourent le trône :



Parmi les livres publiés par Vérard, nous mentionnerons *Le Livre des oyseaux et chiens*, autrement dit *L'Art de Faulconnerie et des chiens de chasse* :



Au verso du titre, on voit les préparatifs d'une chasse au faucon, et l'auteur, Guillaume Tardif, lecteur du Roi, offrant son livre à Charles VIII.

Dans la dédicace qui suit « au roy tres crestien Charles huitieme de ce nom »,

Tardif dit avoir composé l'ouvrage d'après divers auteurs pour l'amusement du Roi et d'après son ordre : « Après plusieurs euvres que à votre nom ay composées par votre commandement et pour récréer votre royale majesté entre ses grans affaires, vous ay en ung petit livre rédigé tout ce que j'ay peu trouver servir à l'art de faulconnerie et des chiens de chasse. Lequel livret ay translaté en françois des livres en latin du roy Danchus qui, premier, trouva et escrivit l'art de faulconnerie, et des livres en latin de Moamus, de Guillinus et de Guicennas, et colligé des autres bien sçavans et expers en ladicte art, brievement et clerement en ordre mys par rubriches et chapitres. »

Au roy trescrestien charles huitieme de ce nom
Guillẽ Tardif du puy en Vellay son liseur
treshũble recõmandation supplie ꝛ requiert.

Esloꝛs que dieu vous voua de nom de trescrestien
d roy de frãce sire mon naturel souuerain et vnique
seigneur Je vrẽ treshũble ꝛ tresobeissãt seruiteur
vous dediay mon mediocre engin ꝛ sciẽce. Car apꝛes plu
sieurs euures q̃ a vrẽ nom ay cõposees p vrẽ cõmandemẽt
et pour recreer vrẽ royale maieste entre ses grans affaires
vous ay en vng petit liure redige tout ce q̃ iay peu trouuer
seruir a lart de faulcõnerie et des chiẽs de chasse. Lequel li
uret ay trãslate en frãcois des liures en latin du roy dãchꝰ
qui p̃mier trouua ꝛ escriuit lart de faulcõnerie. ꝛ des liures
en latin de moamus. de guillinus ꝛ de guicennas Et colli-
ge des autres biẽ scauãs ꝛ experts en ladicte art. Brieuemẽt
et cleremẽt en oꝛdꝛe mys par rubꝛiches ꝛ chapitres. En lais
sant toutes matieres supflues. Et medecines difficiles a
trouuer ou a faire ou dãgereuses poꝛ loyseau ou nõ appꝛou
uees p les biẽ scauãs ꝛ expers ꝛ par lart de medecine. Les
nõs des medecines quõ nõme dꝛogues q̃ ne sõt en lusaige frã
cois ay escript en leur lãgue. en laquelle sont en vsaige en
lart dapoticarie. Cest euure a deux pties. Lune tracte des
oyseaux de faulcõnerie. Lautre des chiẽs de chasse. Celle des
dis oyseaux a deux pties. la p̃miere enseigne cõgnoistre les
oyseaux de pꝛoye desq̃lz on vse en lad art. les enseigner ꝛ gõ
uerner. ꝛ les medecines cõmunemẽt necessaires poꝛ les ẽtrete
nir en sãte. Du quel liure les rubꝛiches ꝛ chꝑẽs sõt disposez
selõ loꝛdꝛe quõ doit auoir a cõgnoistre ẽseigner ꝛ entretenir
lesd oyseaux. La secõde ptie dicelui liure ẽseigne les mala
dies desd oyseaux ꝛ les medecines dicelles. De laq̃lle ptie loꝛ
dꝛe est escript en son lieu. Desdis chiens sera dit en son
lieu apꝛes.

LES PARABOLES DE MAÎTRE ALAIN

Maître Alain expliquant son livre à un auditoire des deux sexes.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.



Les pages intermédiaires sont blanches


Ainsi que dieu paraboliquement
Maint preschement
Fist de haulte substance
Pour explaner figuratiuement



Les pages intermédiaires sont blanches

L'ouvrage en question fut achevé d'imprimer le 5 janvier 1492 (1493 n. st.) « pour Anthoine Vérard, libraire demourant à Paris, *à l'Ymage Saint Jehan l'Evangeliste*, sur le pont Nostre Dame ou au Palaiz, au premier pillier devant la chapelle de Messeigneurs les Présidens ».

Voici le fac-similé de l'achevé d'imprimer de *L'Art de Faulconnerie :*

Cy finiſt le liure des oyſeaux ⁊ chiens Imprime
a paris ce cinquieſme iour de Janvier mil quatre
cens quatreVingtz ⁊ douze pour Anthoine Verard
libraire demourant a paris a lymage ſaint Jehan
leuangeliſte ſur le pont noſtre dame ou au palaiz
au p̄mier pillier deuāt la chapelle De meſſeigñrs
les preſidens.

On voit, à la fin, la seconde marque de Vérard; la première était passée dans l'atelier de Le Caron, qui se l'était appropriée :



En 1493, les publications de Vérard se succèdent rapidement. *Les Paraboles Maistre Alain* sont datées du 20 mars 1492 (1493 n. st.).

L'exemplaire sur vélin de la Bibliothèque nationale, dont nous venons de reproduire la page de commencement, est un de ces beaux livres princiers décorés de miniatures comme en produisait l'atelier de Vérard.

Voici le fac-similé de la fin des *Paraboles Maistre Alain* avec leur achevé d'imprimer :

Quant mourir fault et que si pou on dure
Fy du monde ce nest que vanite

On ne scauroit a lhomme secourir
Quant la mort vient cest force quil endure
Et ne fault point de grace requerir
Contre la mort et sa sure morsure
Las pour quoy donc prent lhôme laventure
De soy damner en eternalite
Pour biens mondains ou il nya que ordure
Fy du monde ce nest que vanite

Prince du ciel donne a ta creature
Finablement gloire et felicite
Car au regart de ta vision pure
Fy du monde ce nest que vanite

Cy finist les paraboles maistre alain imprime a paris ce.xx.iour de mars Mil.cccc. quatrevingts et douze par anthoine verard libraire demourant a paris sus le pont nostre dame a lymage saint iehan leuangeliste/ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens.

Vérard édite successivement : le 28 avril, *Le Livre de Jehan Boccasse De la louenge et vertu des nobles et cleres dames;* le 6 mai, *Le Traicté très plaisant et récréatif de l'amour parfaicte de Guisgardus et Sigismunde;* le 10 mai, *L'Art et science de Rhétorique pour faire rigmes et ballades,* par Henri de Croi; le 2 juin, *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, traduite par Jean de Vignay [1]; le 8 juin, *L'Arbre des Batailles,* d'Honoré Bonnor, prieur de Salon en Provence; le 9 juillet, le 31 août et le 10 septembre, *Les Croniques de France* en trois volumes.

[1] L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui a apparteuu au roi de France, est exposé dans les vitrines de la galerie Mazarine. Il est imprimé sur vélin et orné de 178 miniatures et d'ornements variés. La grande miniature de la première page représente Charles VIII agenouillé devant un prie-Dieu. Saint Louis, debout derrière lui, le touchant d'une main à l'épaule, lui montre la cour céleste réprésentée dans la partie supérieure du tableau. Au-dessous, également à genoux devant son prie-Dieu et entourée des dames de la cour, la reine Anne de Bretagne regarde vers le ciel.

L'ARBRE DES BATAILLES

L'Auteur explique à son Souverain l'allégorie des diverses classes sociales représentées dans l'Arbre des Batailles.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

Bibliothèque Nationale.



Les pages intermédiaires sont blanches




Les pages intermédiaires sont blanches

L'exemplaire royal de *L'Arbre des Batailles*, que nous avons mentionné plus haut (voir p. 442), est imprimé sur vélin et enrichi d'ornements, d'initiales en couleurs et de 118 miniatures. On y remarque, au commencement, la grande peinture que nous venons de reproduire et qui représente *l'Arbre* dit *des Batailles*, au pied duquel est Charles VIII, à qui l'auteur paraît en expliquer l'allégorie. Nous donnons ci-dessous le fac-similé de l'achevé d'imprimer du volume, qui est au nom d'Antoine Vérard :

> Cy finist le liure intitule larbre des batailles imprime a paris le viii.io^{r} de iuing Mil.cccc.quatre vigtz et treize par anthoine verard libraire demourãt a paris sus le pont nostre dame a lenseigne saint iehan leuãgeliste ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens.

Plusieurs des livres que nous venons de citer sont ornés de figures sur bois qui passaient d'un ouvrage à l'autre ou étaient souvent répétées selon que le texte s'y prêtait. L'illustration devenait disparate.

Tout en vulgarisant le livre français, Vérard était soucieux de sa forme. Il le présentait aux masses, dans son ensemble, par le côté attrayant de l'image, sans se préoccuper autrement des petits détails qui finissaient par lui échapper. A mesure que sa production se développe, on voit dans ses livres des planches peu soignées, taillées hâtivement à gros traits, qui contrastent avec d'autres plus artistiques. Vérard a dû employer plusieurs dessinateurs et plusieurs graveurs plus ou moins habiles. Il a ramassé aussi nombre de bois de mains différentes, qui avaient illustré les livres de ses confrères et qu'il adapta ensuite aux siens. C'est ce qui explique le manque d'uniformité, les inégalités et les répétitions qu'on remarque dans ses livres à partir d'une certaine époque.

Artiste déterminé au début, il devient un industriel. Soigneux, surtout en sa qualité de calligraphe, de la régularité de ses lettres gothiques, dont il avait adopté pour ses textes un type préféré (celui de la grosse bâtarde de Pierre Le Rouge), il visait surtout au coup d'œil. Les titres en caractères typographiques ordinaires ne lui plaisaient pas. Il lui fallait, pour ses livres, des initiales de début historiées et de fantaisie, avec figures grotesques agrémentées de traits de plume avec boucles, comme en calligraphiaient les copistes et les enlumineurs. S'il voyait un de ses confrères employer une grande lettre historiée de tournure originale, il se l'appropriait ou la copiait.

Outre les lettres de son propre fonds, on voit passer, en tête de ses livres, les grandes initiales fantaisistes de Pierre Le Caron, de Jean Du Pré, de Guillaume Mignart et d'autres.

Au besoin, Vérard composait, en lettres imitant celles des manuscrits, les titres de ses éditions qu'il faisait ensuite graver sur bois. C'est ainsi qu'il a tracé lui-même et signé de son monogramme A V, placé entre deux traits de plume formant paraphe, le titre des *Croniques de France :*



L'initiale de début, à têtes grotesques, appartenait à Pierre Le Caron, qui s'en servit le premier, en 1489, dans *Les Fais Maistre Alain Chartier.* (Voir p. 75.)

LANCELOT DU LAC

Miniature du prologue, représentant un Tournoi

Le Roi, qui assiste à la lutte dans une loge surélevée, à gauche, reçoit le livre des mains de Vérard, l'éditeur.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

Outre les lettres de son propre fonds, on voit passer [illegible] de ses livres, les grandes initiales fantaisistes de [illegible] Le Caron, de Jean Du Pré, de Guillaume Mignart et d'autres.

Au [illegible], Vérard [illegible] [illegible] celles des manuscrits, [illegible] de ses éditions qu'il faisait [illegible] sur bois. C'est ainsi qu'il a [illegible] lui-même et [illegible] de son monogramme [illegible], placé entre deux traits de plume [illegible] le [illegible] des Croniques de France :

e premier volume des croniques de france. nouvellement. Imprimez a paris

[illegible], appartenant à [illegible] Le Noir, qui [illegible] le premier, en [illegible], dans [illegible]


Ouraige hault noble cheualereux
onte craignant desirant estre eureux
rmes Requiert po' entrer aux assaulx
aison pour quoy le cheualier paoureux
equel nest point hardi aduentureux



Les pages intermédiaires sont blanches

Vérard a dessiné également, en lettres imitant la calligraphie et avec son monogramme, le titre du roman de *Lancelot du Lac*, qu'il a fait imprimer, en 1494, en trois volumes in-folio.

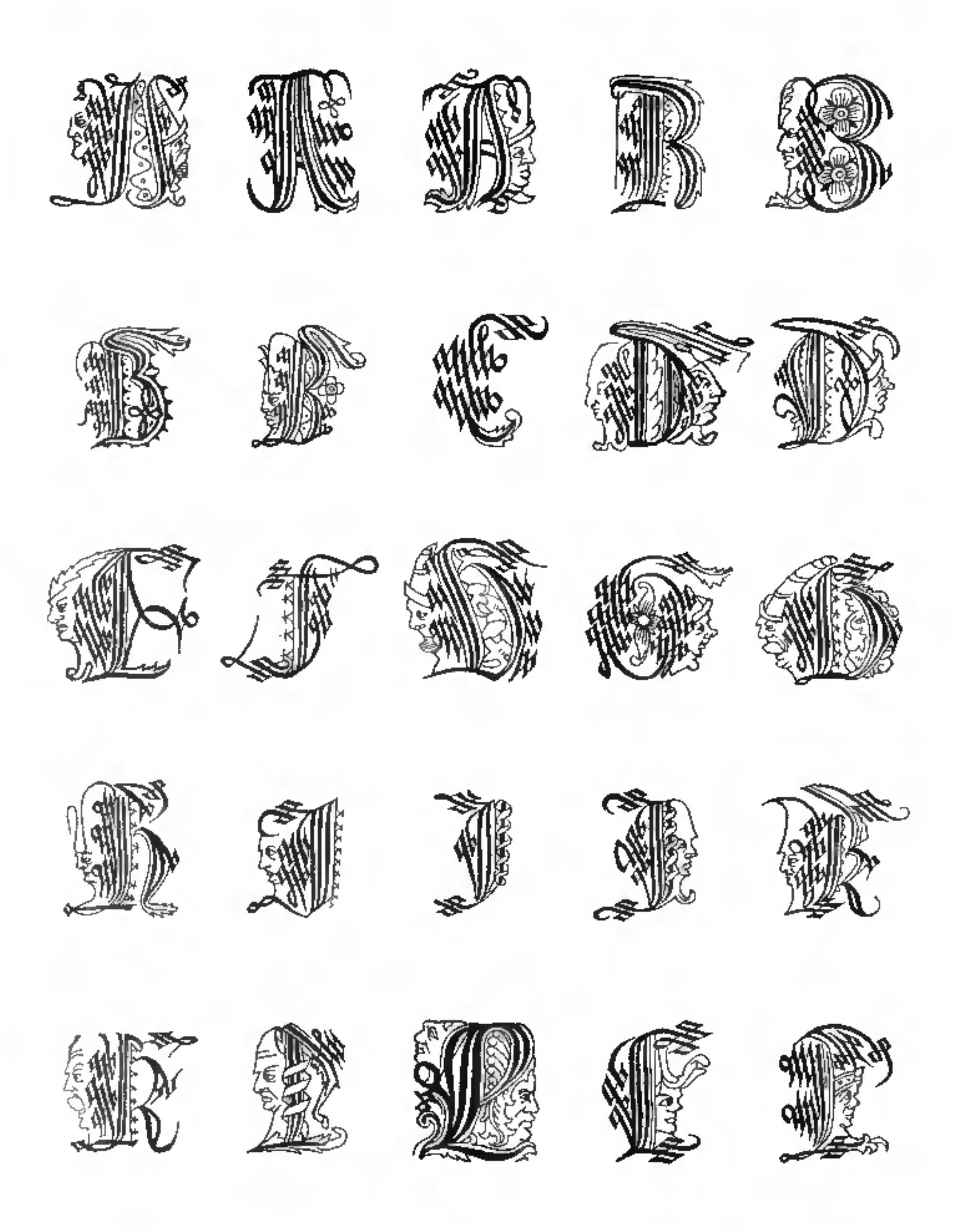
La grande lettre L majuscule du commencement, gravée sur bois, appartenait au matériel de Jean Du Pré, qui l'avait employée dans l'édition de *La Légende dorée* publiée le 10 mars 1493 (v. st.), à frais communs avec Bocard. (Voir t. Ier, p. 268-269.)



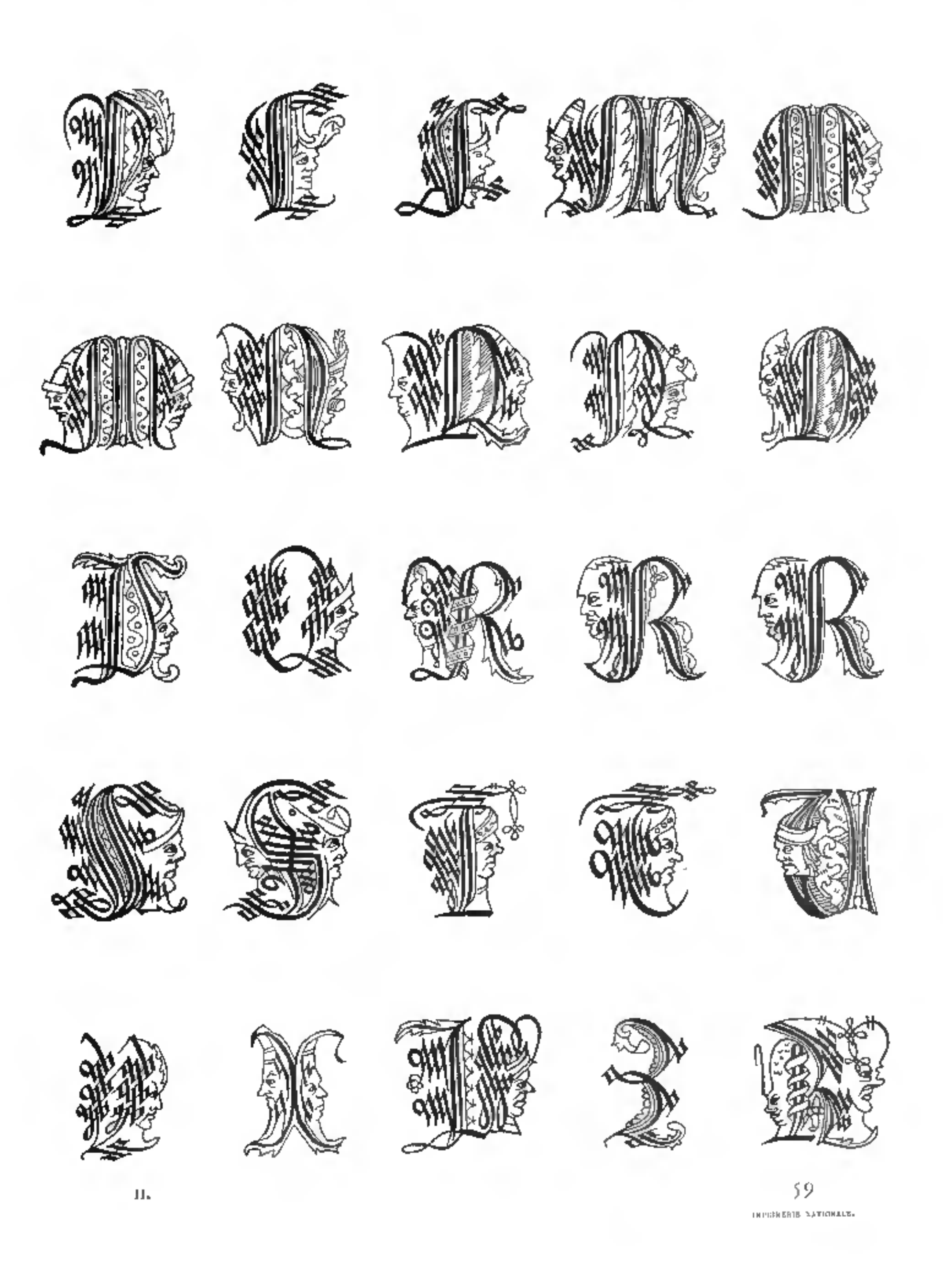
La miniature reproduite ci-contre, qui représente un tournoi, se trouve dans le premier volume de l'exemplaire royal imprimé sur vélin. C'est un des plus beaux ouvrages de Vérard.

Vérard a dessiné lui-même des lettres calligraphiques de plus petites dimensions, qu'il fit graver sur bois pour les mettre en tête des chapitres et principales divisions de ses textes. On en trouvera ci-après des spécimens.

LETTRES ORNÉES D'ANTOINE VÉRARD



LETTRES ORNÉES D'ANTOINE VÉRARD.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Un seul imprimeur ne suffisait pas à Vérard au moment de sa grande production. Ce n'est pas Jean Moraud, lequel paraît avoir été son imprimeur attitré de 1493 à 1497, qui a pu lui imprimer tous les livres parus à son nom.

Toutes les éditions de Vérard ne sont pas exécutées avec le gros caractère de bâtarde qu'il avait déposé dans l'atelier de Jean Morand; il y en a d'imprimées avec les caractères d'autres imprimeurs. A notre connaissance, Vérard s'est servi tour à tour des presses de Jean Du Pré, d'Antoine Caillaut, de Pierre Levet, de Guy Marchant, de Pierre Le Rouge, de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, de Couteau et Ménard, de Pierre Le Caron, et de Jean Driart.

L'activité de Vérard dans la production du livre illustré a été considérable. Après l'avoir beaucoup soigné dans le commencement, il le traita ensuite en marchand, plus occupé de satisfaire au goût vulgaire du plus grand nombre, se réservant d'ailleurs de revenir à la miniature dans les exemplaires tirés sur vélin et destinés aux princes et aux têtes couronnées.

La gravure sur bois servait alors d'esquisse à l'enlumineur, qui combinait les tailles avec les effets de lumière à produire par les couleurs. D'autres fois c'étaient de véritables miniatures qui étaient substituées, sur de nouveaux dessins, à l'image première. Vérard travaillait lui-même à ce complément en se faisant aider, dans cette tâche délicate, par les artistes les plus en renom, tels que Jacques de Besançon, Jean Bourdichon et autres.

Les exemplaires royaux des livres édités par Vérard sont parvenus en partie jusqu'à nous et sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Celui du roman de *Lancelot du Lac* présente une particularité intéressante. Il contient une dédicace en vers adressée au Roi, imprimée sur un feuillet séparé et placé en tête du premier volume, qui ne se trouve que dans cet exemplaire. La première grande miniature du prologue, que nous avons reproduite ci-dessus (voir p. 463), est décorée d'une riche bordure fleurdelisée aux armes de France. Au fond du tableau, on voit deux tribunes surélevées. Celle de droite est occupée par les cinq juges du combat en champ clos, et celle de gauche par le roi Charles VIII, auquel Vérard fait hommage de son livre. Vérard est ici représenté en plus petit, avec le même visage, le même costume, la même attitude que dans la miniature du manuscrit de Madrid et la grande peinture de *L'Ordinaire des Crestiens* (voir p. 395); il n'y a pas à se méprendre sur cette identité de personne. Le texte proprement dit commence par une grande miniature qui représente la bataille entre les rois.

LANCELOT DU LAC

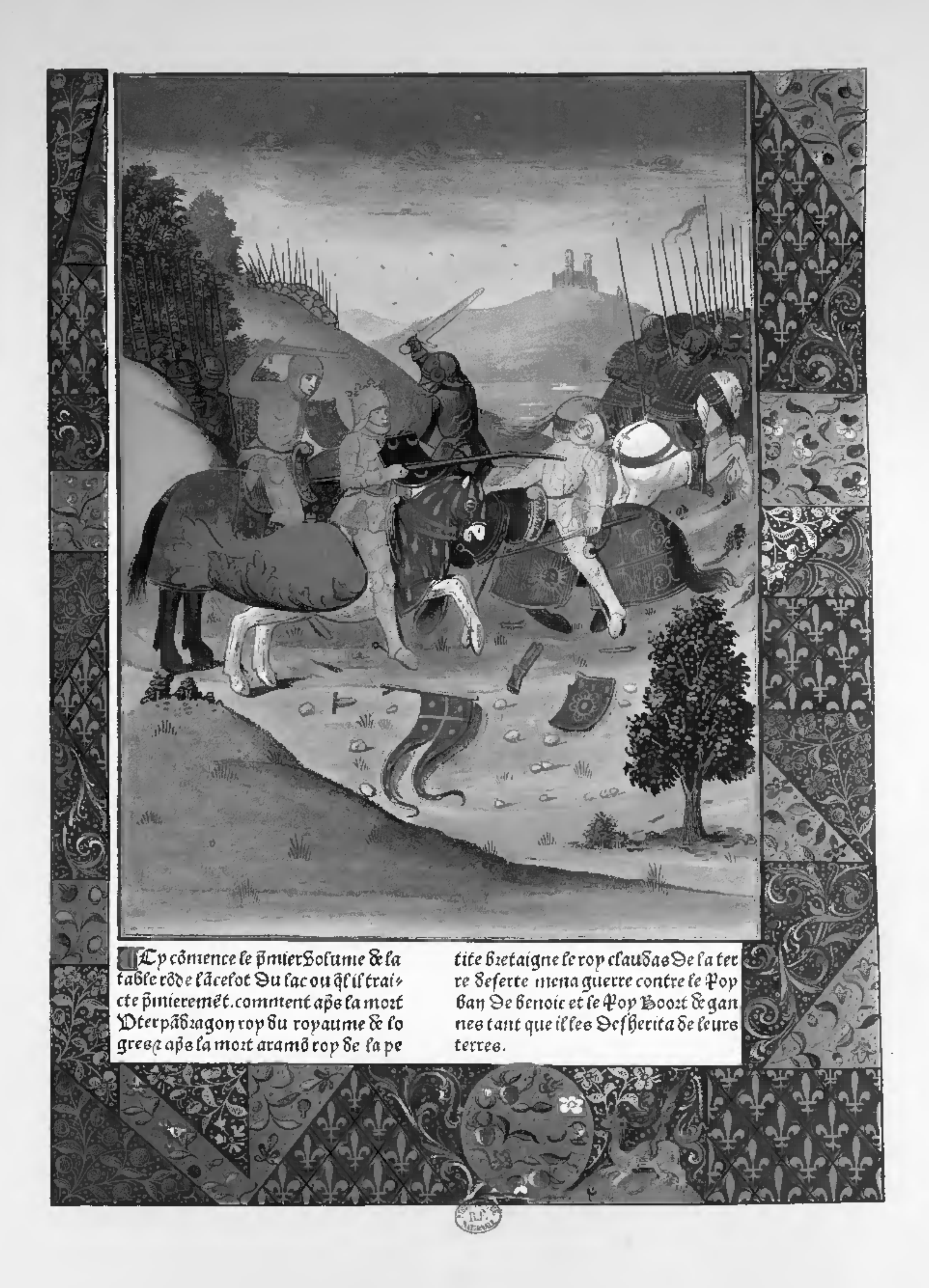
La Bataille entre les Rois.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin

(Bibliothèque Nationale.)



Les pages intermédiaires sont blanches


Cy cõmence le p̃mier volume de la table rõde lãcelot du lac ou q̃l il traicte p̃mieremẽt. commẽt ap̃s la mort Vterpãdragon roy du royaume de logres et ap̃s la mort aramõ roy de la petite bretaigne le roy claudas de la terre deserte mena guerre contre le Roy ban de benoic et le Roy Boort de gannes tant que il les desherita de leurs terres.



Les pages intermédiaires sont blanches

Nous reproduisons ci-contre la grande miniature de *la Table Ronde,* autour de laquelle viennent se ranger douze preux chevaliers armés de toutes pièces et portant chacun leur écusson en forme de bouclier. Le roi Artus tient le haut bout de cette table. Outre les initiales et les bordures en or et en couleurs, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale contient treize grandes miniatures, dont les trois que nous donnons (p. 463, 467 et 469) sont des échantillons, et cent quarante autres petites[1].

Dans le *Boccace, Des nobles et clères Dames,* du 28 avril 1493, dans *L'Arbre des Batailles,* du 8 juin de la même année, et dans *Le Jouvencel,* du 27 mars 1494 (1493 v. st.), reparaissent quelques-uns des bois de l'édition du *Chevalier délibéré,* d'Olivier de La Marche, datée d'août 1488.

Ce dernier livre, composé de 72 feuillets in-quarto, dont nous reproduisons ci-après la dernière page en fac-similé avec son achevé d'imprimer, est extraordinairement rare. On le chercherait vainement dans les bibliothèques de France et d'Angleterre. Il n'en existe plus, à notre connaissance, qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque impériale de Vienne, qui provient de celle du duc de La Vallière, dispersée en 1783-1784. Le nom de Vérard n'y paraît pas; on n'y voit pas non plus sa marque, mais on y lit que *Le Chevalier délibéré* a été imprimé à Paris sur le pont Notre-Dame, *à l'Image Saint-Jean l'Évangéliste,* ou au Palais, au premier pilier, près de la Sainte-Chapelle. Ces deux adresses sont celles de Vérard; et comme il est constant qu'il n'a pu imprimer le livre aux deux endroits à la fois, où d'ailleurs il n'avait pas d'atelier typographique, mais bien deux boutiques distinctes de librairie, nous avons encore là un exemple de ces suscriptions complaisantes dans lesquelles

[1] Le roi Charles VIII possédait un autre exemplaire de *Lancelot du Lac.* Dans les *Comptes des menus plaisirs* des années 1490-1491, on trouve mention, en 1491, de l'achat de ce livre : « A Jehannon Carcquan, libraire, demourant à Lyon, la somme de six livres tournois à luy ordonnées pour deux volumes du livre de LANCELOT que icelluy seigneur a prins et achaptez. Pour ce icy par vertu dudit roolle cy devant rendu et de sa quictance aussi rendue, ladite somme de VI l. t. » (Archives nationales, KK 76, fol. I^{c1} v°.) — Cette édition en deux volumes ne pouvait être que la première de 1488, dont le premier volume a été imprimé par Jean Le Bourgeois, à Rouen, et le second, avec les mêmes caractères, par Jean Du Pré, à Paris. Cet exemplaire sur papier, dont les figures n'ont pas été enluminées, doit être celui qui porte la cote Y² 47 à la Bibliothèque nationale, avec le timbre *Bibliotheca Regia.* — Janon Carcan ou Carchain, imprimeur à Lyon, avait imprimé, le 15 novembre 1487, les œuvres de Buridan, vendues à Paris sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint-Jean-Baptiste.* (Voir t. Ier, p. 451.) Il est probable que Carchain avait conservé des relations avec Paris en 1491, ou qu'il y avait encore une boutique de librairie tenue par un facteur, qui devait être Michel Le Noir, établi à cette adresse depuis 1485 au moins. (Voir t. Ier, p. 453, note 2.)

Vérard est indiqué comme imprimeur, randis qu'il est avéré, pour nous, qu'il n'érait qu'édireur. *Le Chevalier délibéré,* du 8 août 1488, est imprimé avec la bâtarde française de Jean Du Pré. Les figures sur bois dont il est orné sont très remarquables. Elles reparaissaient toutes, en 1493, dans une édition de même formar imprimée par Jean Lambert. Nous en avons donné des spécimens dans le chapitre consacré à cet imprimeur. (Voir p. 222 et 223.)

En la merche de ma pensee
Et au pape dauiſe toy
Eſt ceſte queſte commencee
Dieu doint quelle ſoit acheuee
Au proffit de tous et de moy
Ce liure ie nomme de ſoy
Pour eſtre de tiltre pare
le cheualier delibere

Ce traicte fut parfait lan mil
Quatre cens quatre vings et troys
Ainſy que ſur la fin dapuril
Que liuer eſt en ſon exil
Et que leſte fait ſes exploiz
Au bien ſoit prins en tous endroitz
De ceulx a qui il eſt offert
Par celluy qui tant a ſouffert

Explicit le cheualier delibere imprime a paris le viiie. iour Daouſt mil quatre cēs quatre vings ⁊ huyt ſur le pōt noſtre dame a lymaige ſainct iehā leuangeliſte/ou au palays au premier pillier empres la chappelle/ou len chā/te la meſſe de meſſeigneurs les preſidēs

Vérard avait pour clienrs le roi d'Angleterre Henri VII et Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, père de François Ier. Pour ceux-là, c'étaient encore des livres de grand luxe sur vélin et enrichis de miniatures, qu'il érait chargé de fournir. Les exemplaires ayant apparrenu à Henri VII sonr conservés aujourd'hui, en majeure partie, au Musée Brirannique. On a retrouvé dans les compres de l'argenrier, c'esr-à-dire du rrésorier du comte d'Angoulême, la nore des livres fournis à ce monarque par Vérard, avec de précieux dérails qui ont permis d'identifier les exemplaires encore existanrs à la Bibliorhèque nationale. Vérard fit plusieurs voyages de Paris au château de Cognac pour porter

LANCELOT DU LAC

Les Chevaliers de la Table ronde.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)



Les pages intermédiaires sont blanches

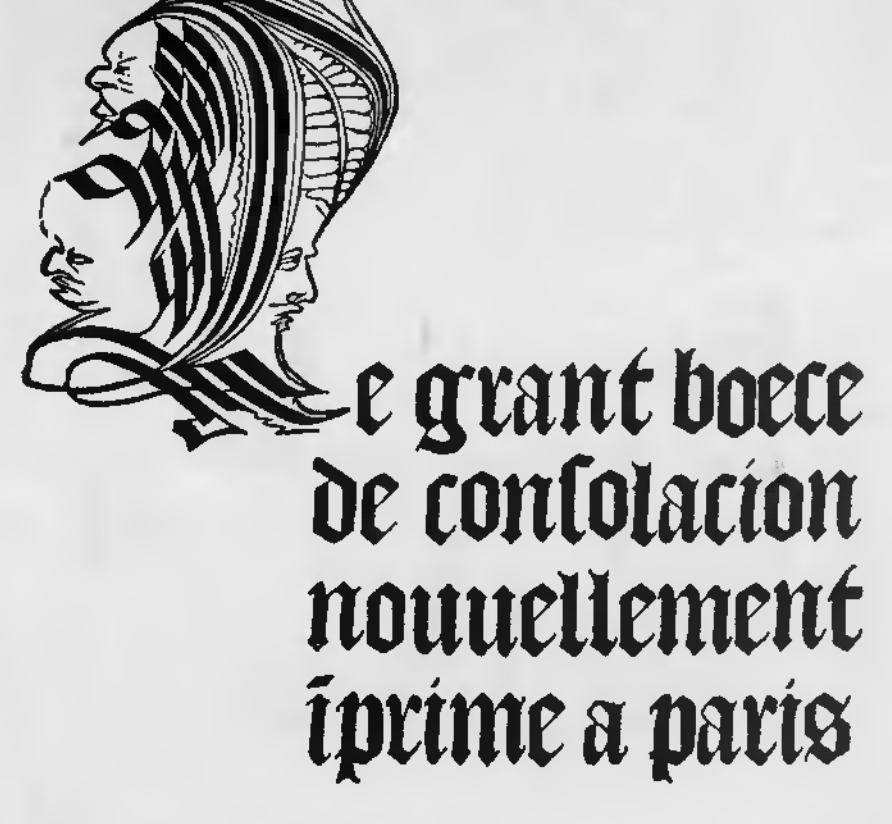


Consideràt q̃ par les trīūphalles
et glorieuses oeuures que les
vaillans hommes ⁊ nobles che
ualiers anciennement firent en
fait de cheualerie acquirent en leurs vi-
es louenges ⁊ gloire de perpetuelle me-
moire. Je vostre treshumble et tresobeis
sāt seruiteur a lhōneur ⁊ louēge de vo⁹ mō
tresredoubte ⁊ souuerain seigneur chief de
toute noblesse ⁊ cheualerie. Charles huiti
esme de ce nō trescrestiē roy de frāce. Affin
q̃ vostre cheualereux couraige ⁊ des ieu



Les pages intermédiaires sont blanches

lui-même ces magnifiques volumes. On sait le prix qu'ils coûtaient, et l'on connaît exactement le nombre de grandes et petites miniatures dont ils étaient décorés [1]. Parmi ces livres figure l'édition du *Grant Boece de Consolacion*, qui a été achevée d'imprimer le 19 août 1494 pour Antoine Vérard et dont le titre est reproduit ci-dessous avec son initiale grotesque :


Le grant boece
de conſolacion
nouuellement
ĩprime a paris

Cette grande lettre à faux visages calligraphiques se trouvait l'année précédente chez l'imprimeur Jean Lambert; elle était placée en tête d'une édition du *Chevalier délibéré*. L'exemplaire sur vélin du comte d'Angoulême est enrichi

[1] Le compte original est à la Bibliothèque nationale (Ms. fr., n° 8815, fol. 27 v°). Il a été publié par Senemaud (*Archives du Bibliophile*, 1859, p. 171) et par A. Bernard (*Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1589).

d'initiales en or et en couleurs, de six miniatures et de bordures. La miniature reproduite à la page suivante est celle du premier livre.

On connaît de cette édition deux autres exemplaires sur vélin, décorés de miniatures et semblables à celui-ci. L'un d'eux, qui est l'exemplaire du roi Charles VIII, fait actuellement partie de la collection Eugène Dutuit, de Rouen. Il est décrit dans l'excellent catalogue rédigé par M. Édouard Rahir[1]. Comme le fait observer ce dernier, les miniatures ont été mises à la place des planches qui se trouvent dans les exemplaires ordinaires. Les sujets traités par l'artiste ne sont pas les mêmes, mais il est à remarquer que les figures sur bois déjà employées par Vérard ne se rapportaient guère au texte. Il y a six miniatures dans cet exemplaire, comme dans celui de la Bibliothèque nationale. La dernière représente un jeune homme debout, portant une aumônière sur laquelle sont peintes en or les lettres I B. Ces initiales peuvent désigner le miniaturiste et se rapporter à Jacques de Besançon ou à Jean Bourdichon, artistes de l'entourage de Vérard, éditeur du livre.

L'autre exemplaire, qui est celui du roi d'Angleterre Henri VII, est conservé au Musée Britannique de Londres. Il présente cette particularité, que le nom de Henri VII a été substitué à celui de Charles VIII dans la seconde ligne de la dédicace imprimée qui contient encore d'autres changements, et que la date de l'impression a été effacée. Comme dans les autres exemplaires sur vélin, les divers sujets traités dans les miniatures sont différents de ceux des exemplaires ordinaires sur papier.

Cette traduction de Boèce n'est pas celle de Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose;* elle a été faite par un anonyme d'après la paraphrase écrite en latin par Regnier de Saint-Trudon.

Imprimée pour la première fois à Bruges, en 1477, par Colard Mansion, Vérard l'a réimprimée en 1494, en y ajoutant la dédicace royale.

Vérard avait déjà publié, la même année, *La Bible des Poètes de métamorphoze,* par Thomas Walleys, datée du 1er mars 1493 (v. st.), le mystère dramatique de *La Vengance Nostre Seigneur Jesu Christ,* daté du 6 mars 1493 (v. st.), dont une édition est datée du 28 mai 1491. Antoine Vérard publia encore, le 10 mars 1493 (v. st.), *L'Orloge de Sapience,* de Henri de Sews ou *Suso.*

Le 23 juillet 1494, moins d'un mois avant *Le Grant Boèce,* Vérard avait fait

[1] *La Collection Dutuit.* Livres et manuscrits; Paris, Ed. Rahir et Cie, 1899, in-folio (p. 52-53, n° 114). Une reproduction en noir de la miniature du Ve livre de Boèce accompagne cette description.

LE GRAND BOECE DE CONSOLATION

Miniature du premier livre.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)



Les pages intermédiaires sont blanches


Cy commence Boece son premi-
er liure p maniere de dyalogue en me-
tres et en proses compile et translate a
la consolation des desolez et a la retra-
ctation de ceulx qui trop se adherdent a
empeschent des biens temporelz.
Et en cestui premier metre parle boece
cōme homme dolent et fort desole.


Les pages intermédiaires sont blanches

imprimer pour son compte le *Livre d'Amours* dont nous reproduisons le titre et la dernière page. On y retrouve la grande lettre de *La Légende dorée* de Du Pré, imprimée par ce dernier trois mois auparavant, en mars. (Voir t. I[er], p. 268.)


Iure damours:
ouq̃l est relatee
La grant amour: et facon par laquelle
Pamphille peut: ioyr de galathee
Et le moyen: quen fist la maquerelle

Affin que vous evitez blasme
Et que le monde ne vous blasme
Pamphille puis que ainsi advient
Galathee sera ta femme
Et obligeras corps et ame
A bien laimer et sans diffame
En ce point faire vous convient
Par mon moyen ainsi serez
Vivans ensemble honnestement
Mais ayez memoire de moy
Lung avec laultre demourez
Aymes lung lautre et honnorez
Ainsi que avez promd la foy

Ce present traicte damours intitulle pāphille fut acheve de imprimer le .xxiii. iour de iuillet Mil CCCC quatre vingz quatorze pour anthoine verard marchant libraire demourant a paris sus le pont nostre Dame a lymage saint iehan levangeliste ou au palais au premier pilier devant la chapelle ou len chante la messe de messeigneurs les presidens

Le 4 novembre 1494 parut l'ouvrage de Boccace, *Les Nobles malheureux*, in-folio avec figures sur bois, traduit par Laurent de Premierfaict.

Vérard publia, en 1490 et 1492, deux éditions de *L'Ordinaire des Crestiens*. Il en donna en 1494 une troisième édition, dont le titre est disposé en une seule ligne de majuscules gothiques :

LORDINAIRE DES CRESTIENS.

L'édition n'a pas de gravures, mais l'exemplaire de Charles VIII est enrichi de vingt miniatures faisant partie d'un même nombre de larges cadres qui couvrent la marche extérieure. La première, que nous avons reproduite plus haut (voir p. 395), représente Vérard offrant le livre au Roi.

En 1495, on a de Vérard *Le Romant et Cronique de Cleriadus et Meliadice roy d'Angleterre* (8 mai), dont le seul exemplaire connu est passé en Amérique, *La Vie des Pères en françois*, une autre édition de *L'Ordinaire des Crestiens* et *Le Miroir hystorial*, de Vincent de Beauvais, en cinq volumes (achevé seulement le 7 mai 1496). Le 20 du même mois, il publiait encore une édition in-folio de *La Légende dorée* :

> A lhonneur et louenge de dieu le pe-
> re tout puiſſant de la glorieuſe vierge ma
> rie ꝛ toute la court celeſtielle de paradis
> a eſte acheuee de imprimer a Paris ceſte p̄
> ſente legende en francois. le xx. iour de
> may. cccc.iiiixx. ꝛ xvi. pour Anthoine ve
> rard libraire demourant a paris ſur le pōt
> noſtre dame a lymage ſaint iehan leuan-
> geliſte ou au palais au premier pillier de
> uant la chapelle ou on chante la meſſe de
> meſſeigneurs les preſidens

Le titre commence par une grande lettre L grotesque copiée sur celle des *Croniques de France* de 1493. (Voir fac-similé, p. 462.)



La legende doree en francois imprime a Paris.

L'initiale est coupée en haut, et une partie des boucles sont raccourcies. Le poisson à bec d'oiseau qui pince le menton de la première tête est supprimé; la planche porte en outre la trace d'une fêlure longitudinale.

L'ORDINAIRE DES CHRÉTIENS

ÉDITION DE 1494

Dernière page avec la marque et le monogramme de Vérard.

Exemplaire du roi Charles VIII, imprimé sur vélin.

(Bibliothèque Nationale.)

En 1495, on a de Vérard *Le Romant de Cleriadus et Meliadice* [illegible] *d'Angleterre* (8 mai), dont le seul exemplaire connu est passé en Amérique, *La Vie des Pères en françois*, une autre édition de *L'Ordinaire des Crestiens* et *Le Miroir hystorial*, de Vincent de Beauvais, en cinq volumes (achevé seulement le [illegible] mai 1496). [illegible] du même mois, il publiait encore une édition in-folio de *La Légende dorée*.

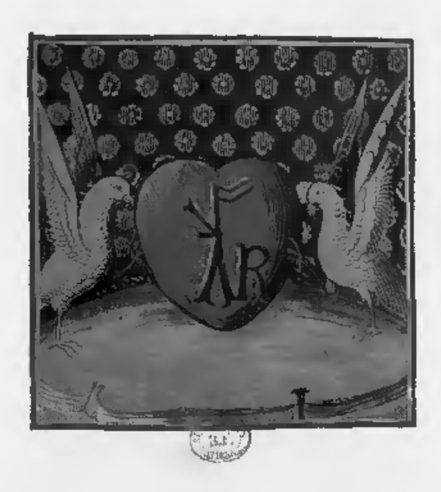
Ce livre commence par une grande lettre L grotesque [illegible] des [illegible] de [illegible] de 1495. (Voir fac-similé, p. 162.)

Légende dorée en françois imprimée à Paris.

L'initiale [illegible] en haut, [illegible] partie des [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] que [illegible] de [illegible] sup-[illegible] [illegible] [illegible].

perchez p saincte & entiere cõfession & craindre et redoubter les horribles peines Dẽfer en ferme esperãce de pouoir puenir a la tresglorieuse ꝯpaignie de padis moyennãt layde & benediction de toute la benoiste trinite auquel pere filz & saint esperit soit honneur & gloire au ciel et en terre ex hoc sicut nũc et semper Amen.

Imprime a paris lan mil.cccc.nonante quatre. Pour anthoine Verard Libraire demourant a paris sur le põt nostre dame a lymage sait iehan leuãgeliste / ou au palais au pmier pilier deuãt la chapelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens.



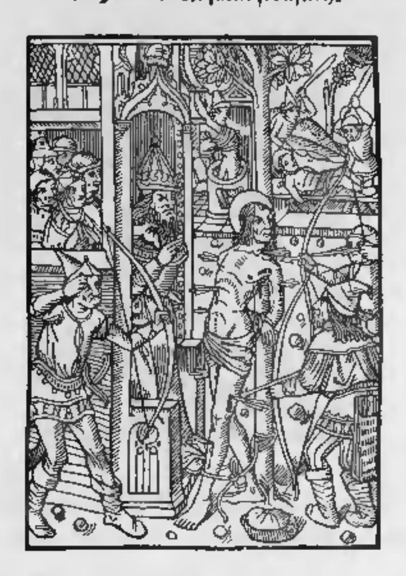

Les pages intermédiaires sont blanches

Le volume contient une foule de petites figures sur bois qui ne sont pas dans le style habituel des illustrations de Vérard. *L'Adoration des Rois Mages* est copiée sur les Heures de Jean Du Pré.

Interpretation de lepiphanie nostreseigneur Jesuchrist.



Legende dudit saint sebastien.





Legende de saincte katherine.

Legende de saint roch.



IMPRIMERIE NATIONALE.

La Conception de la Vierge, appelée *l'Assumption Nostre Dame,* et la *Légende de Saint Jean Porte-Latine,* patron des imprimeurs, sont représentées par des gravures de moindres dimensions. Cette dernière illustration est exécutée presque au simple trait :

De lassumption nostre dame.



Legende de sait iehan porte latin.



Le 20 juin 1496, Vérard a publié une nouvelle édition de *L'Art de bien vivre et de bien mourir,* avec le même texte et les mêmes illustrations qu'en 1492, et, le 30 septembre, un Missel de l'Église de Paris, qu'il a fait imprimer par Jean Morand. (Voir fac-similés, p. 213 et 214.)

En 1497 paraissait *Le Trésor de la Cité des Dames,* par Christine de Pisan :

Fueillet lxxiij.
Cy finist le tresor de la cite des
dames selon dame chzistine Im
prime a Paris le. viij. iour daoust
Mil quatre cens quatre vingtz
et xvij. Pour Anthoine verard li-
braire demourant a Paris sur le
põt nostre dame A lymaige saīct
Jehan leuangeliste/ou au palais
au premier pillier deuāt la chap
pelle ou len chāte la messe de mes
sieurs les presidens.

Le Trésor de la Cité des Dames selon Dame Christine se termine au feuillet LXXIII. L'achevé d'imprimer, au compte d'Antoine Vérard, est daté du 8 août 1497.

Sur le titre, on voit reparaître la lettre à double visage grotesque dont Pierre Le Caron, un des imprimeurs de Vérard, s'était servi le premier, en 1489, pour une édition des *Fais Maistre Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roy Charles VI*[e]. (Voir fac-similé, p. 75.)



Nous ferons observer, en passant, que cette initiale doit être le bois original de Le Caron, car la copie qui en avait été faite venait de repasser, en partie coupée et fendue, dans *La Légende dorée* du 20 mai 1496 et était trop détériorée pour pouvoir servir de nouveau. (Voir p. 472.)

Le 12 août 1497, Jean Morand, imprimeur rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Nicolas,* achève pour Vérard l'impression d'un Manuel ou Rituel de l'Église de Paris, de format in-quarto. (Voir fac-similé, p. 214.)

Le 15 septembre paraissaient *Le Gouvernement des Princes, Le Trésor de Noblesse* et *Les Fleurs de Valère le Grant,* en un volume in-folio à deux colonnes de 34 lignes, *lesquels traictez,* est-il dit à la fin, *ont esté imprimez à Paris* PAR *Anthoine*

Vérard. C'est encore une de ces déclarations à double entente ou mensongères comme on en trouve dans les livres de cet éditeur. Nous ne nous arrêterons pas davantage à en discuter la sincérité. Le 20 novembre de la même année, on voit encore paraître une *Légende dorée en françois,* au nom de Vérard[1].

En 1498, le 8 mai, Jean Driart, imprimeur rue Saint-Jacques, *à l'enseigne de Trois Pucelles,* achève pour Vérard *L'Istoire de la destruction de Troye la Grant, mise par personnages, par Maistre Jacques Millet, licencié en loix.* (Voir fac-similés, p. 330-333.) On retrouve, dans ce volume, les bois de la première édition de ce mystère dramatique, imprimé en 1484 par Jean Bonhomme, devenus la propriété de Vérard et qui étaient passés dans le *César* de 1485, exécuté par Pierre Levet, et dans celui de 1488, imprimé par Pierre Le Caron.

On ne connaît que trois exemplaires sur vélin de cette édition. Dans l'un, qui est à la Bibliothèque nationale, les trente-deux figures sur bois dont il est illustré sont enluminées en or et en couleurs. Un second exemplaire se trouve au Musée Britannique, mais la date et le nom de l'imprimeur ont été effacés, comme dans la plupart des livres que Vérard vendait en Angleterre, un certain temps après leur publication en France, et qu'il faisait passer ainsi comme tout nouvellement parus. Le troisième exemplaire, après avoir passé successivement par les bibliothèques de Charles de Castellan, abbé de Saint-Epvre de Toul, de Le Tellier, de Gaignat, du duc de La Vallière, de Mac-Carthy et de Soleinne, est actuellement conservé dans la collection Dutuit, à Rouen. C'est un superbe livre qui a été décoré et miniaturé avec le plus grand soin[2].

Le 15 octobre paraissait une troisième édition de *L'Art de bien vivre et de bien mourir;* la même année Vérard publiait *La Vie et les Prophéties de Merlin,* en trois volumes in-folio.

L'année suivante commençait par *Jehan Boccace, De la Généalogie des Dieux, imprimé nouvellement à Paris l'an mil cccc quatre vingtz et dix huit, le neufviesme jour de fevrier, pour Anthoine Vérard, libraire, demourant à Paris sur le pont Nostre Dame.* Cette date correspond à 1499 (n. st.). C'était un beau volume in-folio à deux

[1] Le seul exemplaire connu de cette édition se trouve à la Bibliothèque de Perpignan. Voir *Catalogue des Incunables* de la Bibliothèque publique de la ville de Perpignan, par Pierre Vidal, conservateur de la Bibliothèque; Paris, H. Welter, éditeur (Céret, imprimerie L. Lamiot), 1897; in-8° (n° 77, p. 72).

[2] Une reproduction en noir de la première page du prologue a été donnée dans le catalogue de la collection Dutuit (p. 154); ouvrage cité.

colonnes de 45 lignes par page pleine, orné de figures sur bois dont plusieurs avaient déjà paru dans le *Boèce* de 1494 et dans d'autres livres.

Ce fut ensuite le tour du *Pèlerinaige de l'âme*, par Guillaume de Guilleville :

Le pelerinaige.



Cy deſclaire ſindereſis cõtre les pechiez de lame et ſathan eſcript de mot a mot.

ET lors ſaſſiſt pour eſcripre et puis ſindereſis commenca ainſi a parler au iuge Sire diſt elle ie ne vis oncq̃s pelerin qui tant fiſt/diſt/ne penſaſt autant de maulx cõme ceſtuy cy Et cõmenca a racompter tout ce que ie auoye fait dit et penſe en diſant Il a ainſi fait il a ainſi dit il a ainſi penſe en tel tẽps fit il cela Et pour certain ie ne feis ne ne dis ne ne penſay oncq̃s choſe ſi tellement quelle ne dit deuant tous en laudience et longuement elle miſt a ce dire. Auſſi ie mettroie trop a le reciter et seroit a ma cõfuſion. Mais le faulx ſathan auſſi toſt cõme elle parloit/eſcripuoit tout de bout en bout. Moult me peſa ſon eſcripture et de ce q̃ ſindereſis ainſi me blaſma mais ie nen peuz faire aultre choſe. Lors ie euſſe voulentiers trouue vng bon aduocat q̃ euſt parle pour moy/car ie noſoie riẽs dire pour la grãt honte q̃ ie auoie. Et toutesfois il me fut dit a haulte voix et cuide q̃ ce fuſt le iuge q̃ ie reſpondiſſe et deffendiſſe ma cauſe ſe ie y clamoie aucun droit.

L'achevé d'imprimer de ce livre est daté du 27 avril 1499. C'est encore un de ceux qui portent la mention complaisante : *Imprimé* PAR *Anthoine Vérad* (sic), et ont pu ainsi donner créance auprès de bibliophiles insuffisamment informés et faire passer Vérard pour un imprimeur.

Nous reproduisons ci-dessous, en fac-similé, cet achevé d'imprimer au nom et aux deux adresses de Vérard, sur le pont Notre-Dame, *à l'Ymaige Sainct-Jehan l'Évangéliste,* ou au Palais, au premier pilier devant la Sainte-Chapelle :

> Cy finist le pelerinaige de lame Imprime a paris le .xxvij.
> iour dauril. mil. cccc. iiij vings. xix. Par anthoine verad librai
> re demourant sur le pont nostre dame a lymaige sainct iehan
> levangeliste/ou au palais au premier pillier devât la chappel
> le ou len chante la messe de messeigneurs les presidens.

Voici encore le fac-similé du commencement du chapitre relatif à ceux qui n'ont pas été purifiés par le baptême, les enfants mort-nés : *Cy se complaignent les enfans mors nez qui sont a l'entrée d'enfer :*



> Cy se côplaignent les enfans mors
> nez qui sont a lentree denfer.
> HElas bien sômes maleureux las dolens pourquoy ne
> nous ottroia dieu q̃ fussions baptisez et purgez de peche
> originel q̃ ainsi côparde le peche de pere et de mere. et côbien q̃ no⁹
> naiôs fait aucû biê aussi no⁹ nauôs fait nul mal mais ainsi som
> mes pugnis pour le forfait daultruy. Et leurs plaites ainsi oy
> ans et passans tousiours tout oultre/ie veis tâtost les douleurs

Le Trésor de la Cité des Dames a été suivi d'une édition in-folio de *L'Orloge de Sapience,* dont le seul exemplaire connu se trouve à Oxford, dans la Bibliothèque Bodléienne.

Le 6 septembre paraissait *La Fleur des Commandemens de Dieu.*

La même année, Vérard faisait imprimer, pour la seconde fois, *Le Mistère*

de la Passion. L'édition précédente était sortie des presses de Pierre Le Dru ou d'Étienne Jehannot en 1490.

Nous donnons ci-dessous le fac-similé de la fin de ce livre, dont l'achevé d'imprimer a été visiblement remanié avec le nom de Vérard :

Le crucifiment de iesus

Comme il a este galloppe
Les linceux en sont tout rougis
marchantonne
Aussi bien sert comme longis
luy donna grant cop au coste
Mardochee
Au moins ne la on point oste
Il y est encor
cayphe
Sus gallans
monstres vous cy fors & vaillans
Remettes ceste pierre a luys

Icy remettent la pierre

Rubion
Leue de ton bout
marchantonne
Je ne puis
Elle est si grande que cest raige
Ascanius
Hault hault marchantonne couraige
lieue fort
marchantonne
Il est bien mestier
Cayphe
Le corps est donc la tout entier.
Et le monument bien ferme
Qui sera tantost conferme
De tous nos seaulx & signatures
Anne
Pour obuier aux auentures
Quechacun y mette le sien
mardochee — il selle de cire
Deca la le mien
Naason — il selle de cire
Et la le mien
Jacob
Le mien y est
ysachar
le mien aussi
Elyachin
Compaignos nous vous laissons cy
Gardes vous bien de sommeil er
Bannanyas
Faictes bon guet il fault veiller
Car vous nous responderes du corps

Ascanius
Si nous ne sommes les plus fors
Et on nous assault quel remede
Joathan
Criez a lassault & alaide
Et tantost on vous secourra
Rubion
y vienne pour veoir qui vouldra
Car ie ne crains rien pour ce soir
Jacob
A dieu gallans iusquau veoir
Faictes tant que soyes en grace

Prologue final

Puis quauons eu temps & espace
De reduyre en bref par escript
La passion de iesucrist
Auons en recordacion
Affin que par compassion
Puissons meriter messouen
Et en fin gloire amen

Fin du mistere de la passion nostre seign iesucrist. Joue a paris derrenierement cest an. Mil quatre cens quatre vingtz & dix imprimee pour Anthoine Verard libraire demourant a lymage saint iehan leuangeliste sur le pont nostre dame ou au palaiz au premier pillier deuant la chappelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens

Nous en avons reproduit plus haut (voir p. 259) la première page d'après le bel exemplaire miniaturé de la Bibliothèque nationale.

Outre les livres que nous venons de mentionner sommairement, il y en a

d'autres qui sont sans date. Tous les livres qui portent l'adresse du pont Notre-Dame sont antérieurs au 25 octobre 1499, jour de la chute de ce pont. Parmi ces ouvrages, nous citerons l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles,* dont voici l'achevé d'imprimer :

> ¶Cy finissent les Cent nou-
> uelles nouuelles composees & re-
> citees par nouuelles gens de puis
> naguieres et Imprimees a Paris.
> Par anthoyne verard libraire de-
> mourãt a paris sur le pont nostre
> dame a lymaige saint iehan leuan
> geliste ou au palais au premier pil
> lier deuãt la chappelle ou on chan
> te la messe de messeigneurs les pre
> sidens.

Le titre, en une ligne, débute par la grande initiale de *La Légende dorée* de Jean Du Pré (voir t. I[er], p. 268), datée de mars 1494 (n. st.) :



La première édition des *Cent Nouvelles nouvelles* publiée par Vérard était datée du 24 décembre 1486. (Voir fac-similé, t. I[er] p. 432.) Elle est ornée de figures sur bois qu'on ne retrouve pas dans la seconde édition.

Les Vigilles des Mors forment un petit in-quarto de 127 feuillets, imprimé avec les mêmes caractères et un titre en quatre vers qui commence par cette même lettre L :

Lysez icy les Vigilles des Mors
Translatées de latin en françois.
N'espérez du tout nourrir le corps,
Car il convient tous mourir une fois.

L'achevé d'imprimer est ainsi rédigé : *Cy finent les Vigilles des Mors tanslatées* (sic) *de latin en françois et nouvellement imprimées à Paris par Anthoine Vérad* (sic), *libraire, demourant à Paris sur le pont Nostre Dame, à l'Image Saint-Jehan l'Évangéliste.* Parmi les autres livres sans date publiés par Vérard, on remarque *Les Apologues et fables de Laurent Valle,* traduits de latin en français par Guillaume Tardif, qui est nommé à la fin de la dédicace à Charles VIII imprimée sur le second feuillet. C'est un petit in-folio de 36 feuillets non chiffrés à deux colonnes, avec figures sur bois.

L'exemplaire royal existe à la Bibliothèque nationale. Il est décoré, en tête, d'une belle miniature représentant Charles VIII et la reine Anne de Bretagne, tous deux debout et couronnés.

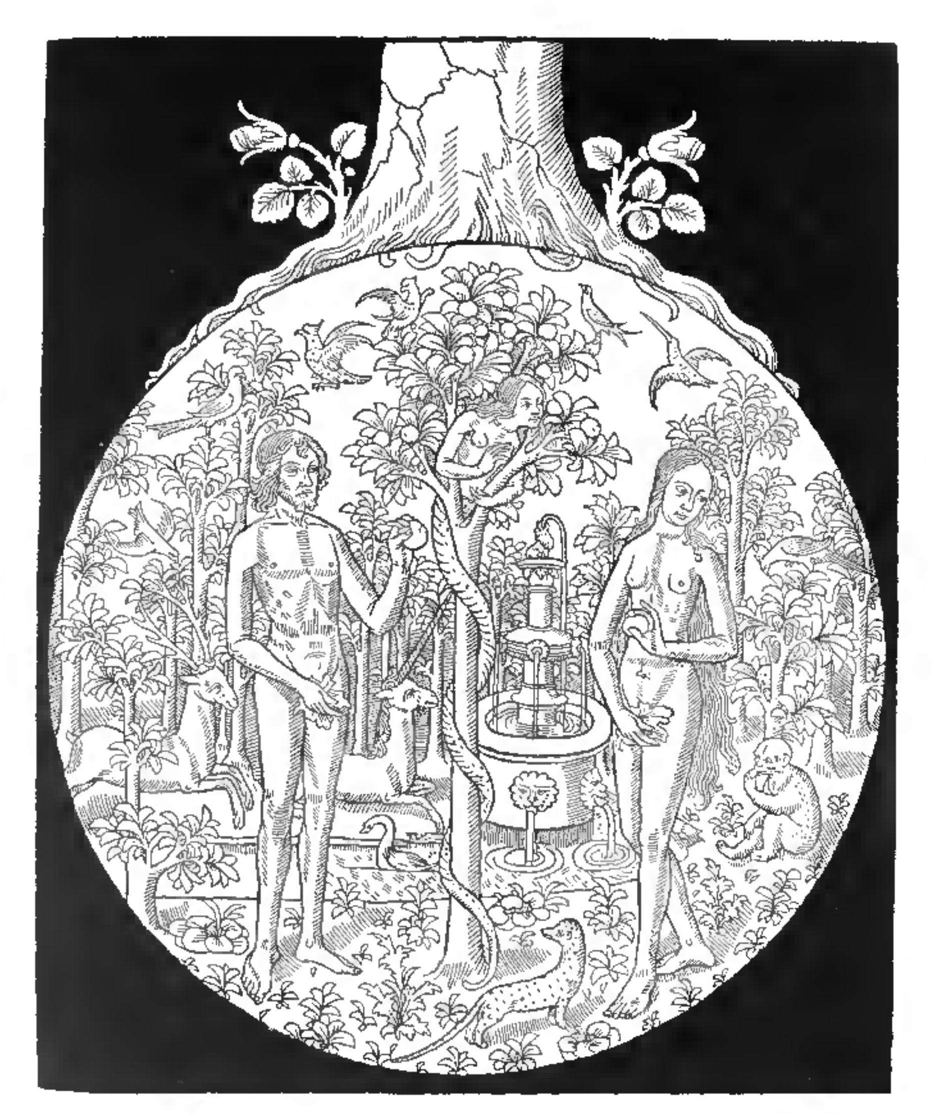
Le roi est vêtu d'une longue robe bleue, parsemée de fleurs de lis d'or, avec un large collet d'hermine. La reine porte une robe de couleur lilas, rehaussée d'or et recouverte d'un manteau de la même étoffe que celle du roi. Le monarque tient d'une main un long sceptre de vermeil et reçoit de l'autre le volume des *Apologues* présenté par Vérard, qui est à genoux et habillé de la même manière qu'il s'est fait peindre dans d'autres livres. Cinq hommes et trois dames de la cour assistent à cette présentation.

Vérard a fait imprimer au moins deux éditions du *Roman de la Rose.* La première, avec figures sur bois faites spécialement pour le livre, est exécutée avec les types de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot. Nous en avons donné des spécimens en fac-similé au chapitre de l'atelier de ce dernier, avec l'alphabet des caractères qui ont servi à l'exécution du livre. (Voir p. 251-254.)

On lui doit : *Les Croniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, d'Espaigne, de Bretaigne, de Gascongne, de Flandres et lieux circonvoisins, de Messire Jehan Froissart,* en quatre volumes in-folio; *Le Recueil des Histoires Troiennes,* par Raoul Lefèvre; *Tristan, chevalier de la Table Ronde,* et *Ogier le Danois, duc de Danemarche.*

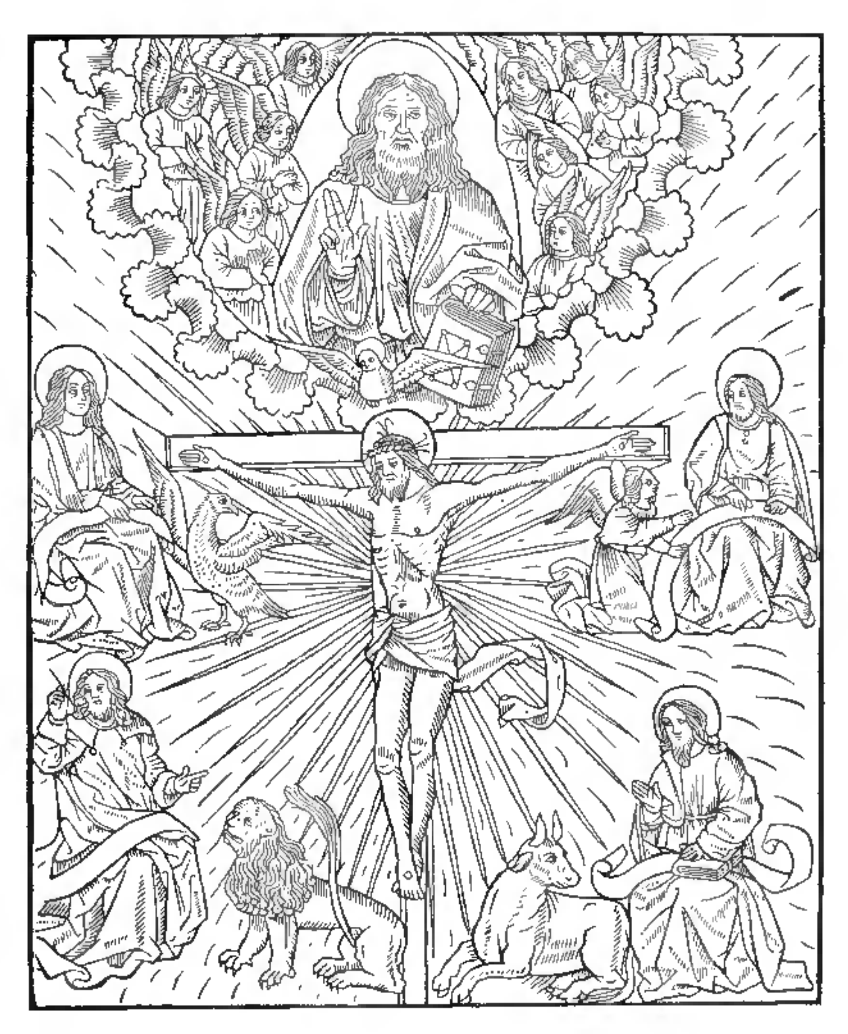
L'édition de *La Bible historiée,* en deux volumes in-folio, à l'adresse du pont

Notre-Dame, est remplie de figures sur bois qui avaient déjà paru dans les romans de chevalerie et dans d'autres publications de Vérard.



On y trouve d'autres illustrations spéciales à l'ouvrage. Parmi ces dernières, on remarque l'arbre de la science du bien et du mal; à droite et à gauche duquel Adam et Ève sont représentés d'une façon assez originale, au milieu des animaux du Paradis terrestre, la pomme en main et cachant leur nudité.

Dans une autre planche, on voit Dieu le Père, dans sa gloire, bénissant le monde d'une main et de l'autre tenant le livre de la Bible. Le Saint-Esprit plane au-dessus du Fils de Dieu, étendu sur la croix toute étincelante de rayons de lumière. De chaque côté du Christ se tiennent saint Jean, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, avec leurs attributs, se disposant à écrire leurs évangiles et à porter la bonne parole sur la Terre :



Voici les titres des livres mystiques ou de dévotion publiés sans date sur le pont Notre-Dame avant 1499 : *L'Instruction et consolacion de la vie contemplative*

selon frère Olivier Maillard; La Somme des Vices et Vertus; Le Trésor de l'âme; Les Suffrages et oraisons des Saints et Sainctes; Les Hymnes translatées de latin en françois et *Le Miroir de la Rédemption humaine.* Il est à remarquer que, pendant un intervalle de cinq ans, du 20 août 1490 au 22 juin 1495, Vérard n'a daté aucun de ses livres d'heures.

Sauf ses livres d'heures et deux ou trois volumes de liturgie, tels qu'un Missel et un Rituel de l'Église de Paris, Vérard n'a pas édité de livres en latin; tout le reste est en langue vulgaire.

Le théâtre français est représenté, chez Vérard, par quelques mystères et moralités, tels que *Le Mystère de la Passion* (deux éditions datées de 1490 et 1499); *La Vengance* (sic) *Nostre Seigneur* (deux éditions de 1491 et 1494); *La Destruction de Troye la Grant*, datée de 1498; *Bien advisé, mal advisé; L'Homme pècheur par personnages* et *Le Mystère de la Résurrection*, ces trois derniers sans date, mais parus avant octobre 1499.

Les livres de poésie ou de matières diverses non datés, mais publiés par Vérard sur le pont Notre-Dame, sont : *Les Faiz Alain Chartier; Senecque des mots dorez; La Fontaine de toutes sciences du philosophe Sydrach*, déjà parue en 1488; *L'Ystoire de Eurialus et Lucresse, vrays amoureux*, et *Le Martilloge des faulces langues*, de Guillaume Alexis.

Ce dernier ouvrage, composé de 40 feuillets petit in-quarto à 40 lignes par page, contient, à la fin, ce curieux libellé : « Moy, toutes les choses veues et considérées, prins diligentement ancre et papier pour rédiger le vray de la matière, ainsi que veue et entendue l'avoie. Et quant je eu tout ce fait et escrit, je l'envoiea à ung marchant après ce qu'il eut la matière veue, considérée et montrée à plusieurs nobles docteurs, clers et expers en tuote science; elle estant par eux suffisaument (*sic*) corrigée, ledit marchant l'a voulu pour perpétuelle mémoire faire imprimer ainsi que vous voiez. Et demeure ledit marchant sur le pont Notre Dame, à l'enseigne de Saint Jehan l'Évangéliste, ou au Palais, devant la chapelle du Roy, nostre sire, où on chante la messe de Messeigneurs les Presidens. »

Bien que Vérard ne soit pas nommé, il n'en est pas moins certain que le marchand dont il est question n'est autre que lui, ainsi que l'indiquent ses deux adresses. L'imprimeur doit être Pierre Levet.

Toutes les éditions que nous venons de citer s'échelonnent de 1490 à 1499. Seul, *Le Martilloge* paraît être un peu plus ancien.

Après 1499, Vérard s'installa provisoirement rue Saint-Jacques, au carrefour Saint-Séverin. Il publia, à cette adresse, *Le Miroir de la Rédemption humaine*, dont il avait donné précédemment une édition. Parmi les illustrations de cet ouvrage, on remarque la planche qui représente *Le Jugement dernier* :

Quant deuant dieu bons & mauluais
Seront au iugement venus
Les bons auront pour leur biens faitz
Joye sans fin au ciel la sus

Les mauluais iront au palus
Denfer en torment pardurable
Prions de bon cueur a iesus
Qua ce iour nous soit piteable.



Vérard publia aussi, rue Saint-Jacques, le roman de *Beufves d'Antonne; Boccace, des Cent Nouvelles; Gyron le Courtois; Le Grant Vita Christi*, de Ludolphe le Chartreux, traduit par frère Guillaume Lemenand, en deux volumes in-folio; *Les Croniques de France, d'Angleterre, de Bourgongne et autres pays circonvoysins*, par Enguerrand de Monstrelet, en trois volumes; l'*Ortus Sanitatis* ou *Jardin de Santé*,

en deux volumes; *Les XXI Epistres d'Ovide, translatées en françois par Octavian de Saint-Gelais.* Ces livres non datés ont paru de 1500 à 1503.

On attribue à Vérard la publication du fameux tournoi de Sandricourt. Ce livre, où ne figure pas le nom de ce libraire, est exécuté avec les caractères de grosse bâtarde de ses éditions. C'est un petit in-folio de 11 feuillets seulement, qui porte pour titre : *Le Pas des Armes de Sandricourt.* Au verso du titre, on lit cet intitulé : *Ce sont les armes qui ont été faictes au chasteau de Sandricourt près Pontoise, le seizième jour de septembre mil quatre cens quatre vingtz et treize, lesquels ont été par moi Orléans, hérault d'armes de Monseigneur le duc d'Orléans, veues, rédigées et mises par escript.* L'impression paraît être à peu près de la même date. La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires qui sont imprimés sur vélin, ornés d'initiales peintes en or et en couleurs et enrichis de dix belles miniatures.

Nous attribuons également à Vérard la publication du *Livre du Faulcon :*



Rondeau escript de par le faulcõ au faulconnier

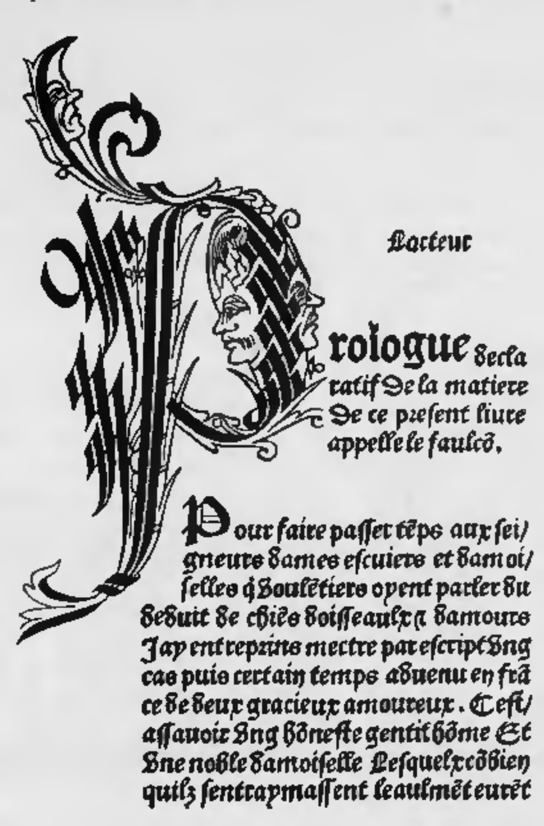
Incessamment mon
poure cueur lamente.
Sãs nul repos souuenir me to'mente
Apãt ẽnuy du souldain partement
Banye me a de tout esbatemẽt
Et sy lãguys pres de mort vehemẽte.

A grãt regrect mon refuge me adsẽte.
Voisine nay qui tãt de douleur sẽte.
Force mest diẽ de plourer tẽdremẽt
Incessãment.

A rien q̃ dueil ie ne mes mõ entente
Voire si grãd q̃ chascun iour de rente
Cent mille foys ie pers mon sẽtemẽt
Or doy ie bien que po' tout payemẽt
Mauray damo's fors estre malcõtẽte
Incessãment.

Au verso du titre, on lit un *Rondeau escript de par le Faulcon au Faulconnier.* Le livre est sorti de ses presses certainement avant le 20 mai 1496, car on

voit, sur le titre, la lettre à double visage grotesque, copiée sur celle *des Fais Alain Chartier,* premier livre connu imprimé par Pierre Le Caron en 1489 (voir fac-similé, p. 75), grande initiale qui a été employée plus tard dans *La Légende dorée* au nom de Vérard, parue à la date de 1496 indiquée ci-dessus, et dont le bois, détérioré et fêlé, a été raccourci en partie dans ce dernier livre. (Voir fac-similé, p. 472.) Le second feuillet, qui fait face au Rondeau, contient le commencement du *Prologue déclaratif de la matière de ce présent livre appellé le Faulcon,* qui débute par une grande et belle lettre majuscule historiée que nous n'avons pas rencontrée ailleurs :



Lacteur

Prologue decla ratif de la matiere de ce present liure appelle le faulcõ.

Pour faire passer tẽps aux sei/ gneurs dames escuiers et damoi/ selles q̃ voulẽtiers oyent parler du deduit de chiẽs doiseaulx ⁊ damours Jay entreprins mectre par escript vng cas puis certain temps aduenu en frã ce de deux gracieux amoureux. Cest/ assauoir vng hõneste gentil hõme Et vne noble damoiselle Lesquelx cõbien quilz sentraymassent leaulmẽt eurẽt

Vérard a publié une édition française, avec illustrations, du théâtre de Térence; c'est un de ses livres les plus remarquables.

Des éditions illustrées du grand comique latin avaient déjà paru à Lyon, en 1493, chez Trechsel, et en 1496, à Strasbourg, chez Grüninger. Vérard a

pu s'inspirer de ces précédents, mais il l'emporte par sa supériorité, par la délicatesse des tailles, enfin par l'esprit et le goût qu'il a su donner à ses figures. « Faites à l'artiste, dit Renouvier, cette simple concession de ne pas chercher dans ses personnages Dave, Drano, Misis et Pamphile de l'*Andrienne*, mais plutôt Lambert escuyer, Grossart bourgeois, Ysabel damoiselle et dame Sibille ostelière d'un miracle de Nostre-Dame et vous ne pourrez qu'être émerveillé des mines, des tournures et des costumes de ces acteurs [1]. »

Voici d'autres personnages : Thraso, Dorax, Gnato, Thaïs, Chremes, Nausistrate, Demipho, Phormio, Parmeno et Pythias.

¶ Le translateur.

¶ En ceste partie ensuyuante est monstree la vanite & folie du chevalier q̃ prent armes pour aller contre vne femme et sa dame par amaurs ainsi que cõtre vng sien grant ennemy q̃ est signe de lasche courage. Et de ceste folie et vanite faire se conseille a son Gnato qui luy complaist et playe a tous vens consentant et accordant toutes choses soient bonnes ou males quil voit plaisãtes a son maistre. Pour ce faire aussi appelle ledit chevalier aucuns satalites quil a & en nomme par leur nom aucuns. Cestassavoir Symalian/Dorax/Syrice qui sont peut estre trois mauvais garcons ainsi que chevaliers ou gens darmes vains glorieux mainent vaulentiers: et dit.



Malgré les étiquettes de leur nom placées au-dessus de leur tête, on ne saurait y reconnaître des acteurs romains. On voit plutôt défiler devant soi une partie de la population parisienne, tels qu'écuyers, gens d'armes, docteurs,

[1] Renouvier (J.). *Des gravures sur bois dans les livres d'Anthoine Vérard*, p. 38 ; ouvrage cité.

marchands, hommes et femmes du peuple, chambrières et servantes, etc., dans leurs costumes traditionnels, qui passent, se rencontrent, s'interpellent, parlent et discutent dans la rue ou sur la place publique :

¶ La.xxiiii.scene.

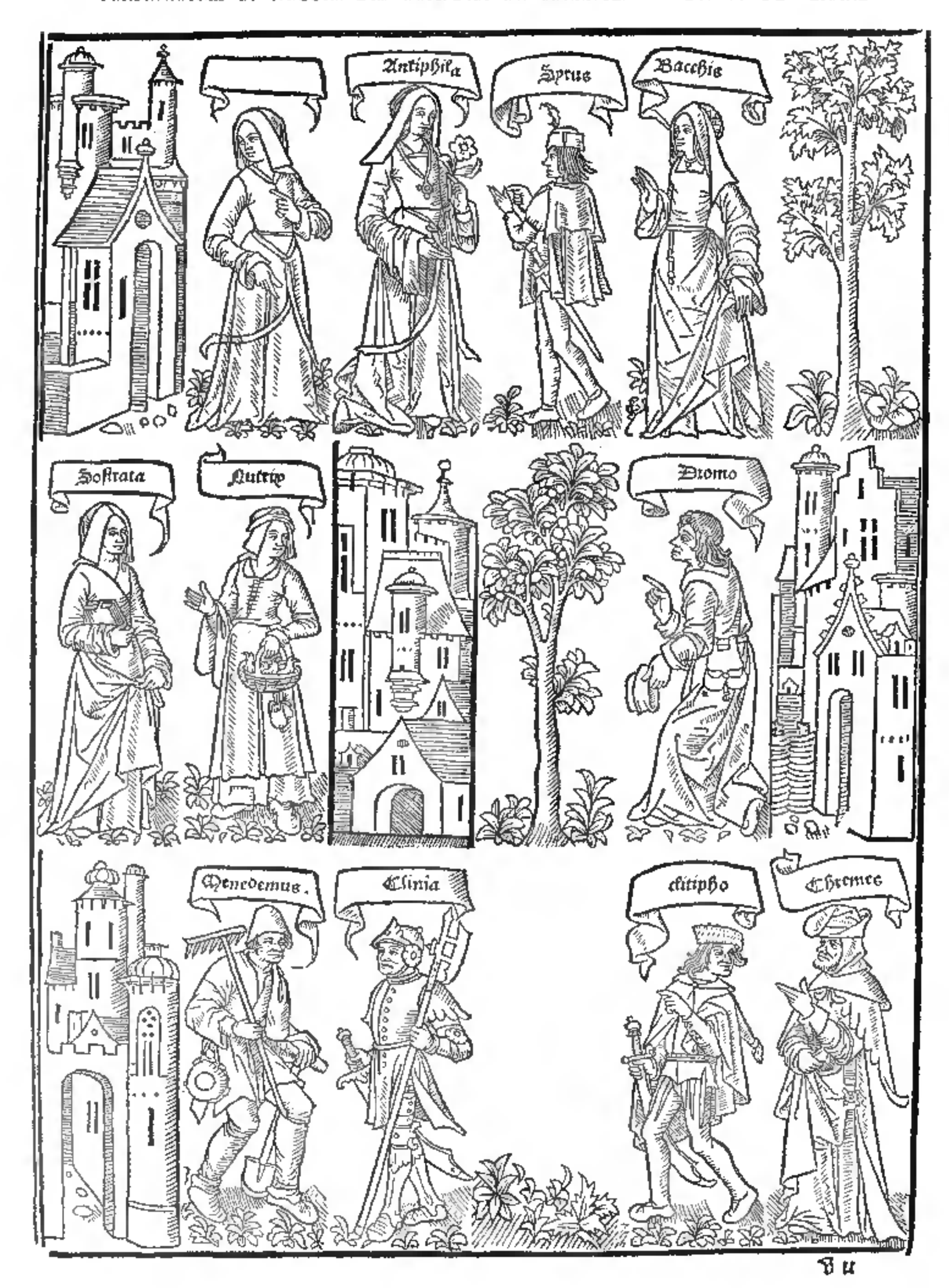
¶ En ceste.xxiiii.& derreniere scene monstre nostre poete comment phormio prins par les vieillars se prent a crier et appeller nausistrata/laquelle appellee yst de sa maison. Et dit ainsi.



¶ Apres la fin de la scene devãt dicte se assemblent plusieurs personnages desquelz les parolles sont diverses et de variable propos/mais touteffoys finablemẽt sont elles ramenees a lintẽtion de la comedie. Et sont en ceste presente scene.v.personnages/cest ascavoir Thays Thraso Gnato Parmeno. Et pythias chamberiere. Et cmomence premier a parler thays disant.



PERSONNAGES ET DÉCORS DES COMÉDIES DE TÉRENCE. — ÉDITION DE VÉRARD



Ces scènes de la vie de Paris, prises sur le vif à la fin du xve siècle, ont fait leur apparition sur le théâtre et ont constitué le fond de l'illustration du *Thérence en françois*.

Les acteurs et les décors, réunis sur une seule page, donnent la représentation générale de la pièce avec les principales scènes disposées selon une perspective conventionnelle.

Des bandes de figures à coulisses, surmontés chacune du nom du rôle, défilent comme devant la rampe, avec les gestes et la mimique que doivent avoir les acteurs en présence du public.

La première ligne du titre, *Thérence en françois*, est xylographique. Elle est imitée des lettres tracées à la plume par les calligraphes, genre que Vérard préférait pour les titres de ses éditions. La seconde ligne, *Prose et rime avecques le latin*, est composée en caractéres typographiques, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du fac-similé suivant :


Therence en frācois
Prose et Rime avecques le latin.

Le Térence, imprimé à Paris pour le compte d'Antoine Vérard, ne porte pas de date. Voici la reproduction de l'achevé d'imprimer :

Cy fine Therence en francoys Impri-
me a paris pour anthoine Verard marchāt
libraire demourant a paris en la rue sainct
Jaques pres petit pont. A lenseigne saint
Jehan leuangeliste. Ou au palais au pre
mier pillier deuāt la chappelle ou lon chan
te la messe de messeigneurs les presidens.

Il a dû paraître vers 1500 ou à peu près, car il porte l'adresse de la rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont, où Vérard établit sa librairie, après la chute du pont Notre-Dame, à la fin de 1499.

On met à l'actif de Vérard, bien que son nom n'y soit pas, une édition in-folio des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Escherinage de la ville de Paris.*

C'est un livre fort curieux pour l'histoire des anciennes corporations de métiers dans la capitale.

Le titre commence par une grande lettre à boucles que l'on ne voit pas habituellement dans les livres édités par Vérard. Nous l'avons néanmoins retrouvée dans *Le Mirouer des pécheurs et pécheresses,* par Jean de Castel, volume in-quarto sans date, dont la Bibliothèque nationale (Vélins, n° 2229) possède un exemplaire sur vélin, enrichi de onze miniatures de diverses grandeurs. Un exemplaire semblable, fourni par Vérard au roi d'Angleterre Henri VII, existe au Musée Britannique.

Le texte des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans* est imprimé avec la grosse bâtarde que Vérard employait de préférence pour ses éditions et dont il s'est servi vers la même époque dans *Les Chroniques de Monstrelet,* en trois volumes in-folio, qui portent son nom.

On remarque, au commencement, une grande planche qui nous donne la représentation exacte, dans tous ses détails naïfs, d'une séance des élus de la Ville, le Conseil municipal d'alors.

Viennent ensuite la nomenclature des offices dépendant de la Ville, avec le nombre des titulaires et les devoirs de leur emploi. Nous donnons ci-après quelques spécimens de ces métiers jurés et privilégiés, avec la partie du texte qui s'y rapporte.

Les figures sur bois du volume ont fait partie du matériel d'illustration de Vérard. Il s'en est servi dans d'autres ouvrages, au texte desquels il a trouvé moyen de les adapter. C'est ainsi qu'on voit reparaître quelques-unes des planches des métiers dans le *Séjour d'honneur,* d'Octavien de Saint-Gelais, sans date d'impression.

Au bas de la dernière page de cette première édition des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans,* on remarque une grande lettre L historiée représentant Ève tenant dans sa main la pomme qu'elle vient de prendre. A ses pieds, un singe croque un fruit.

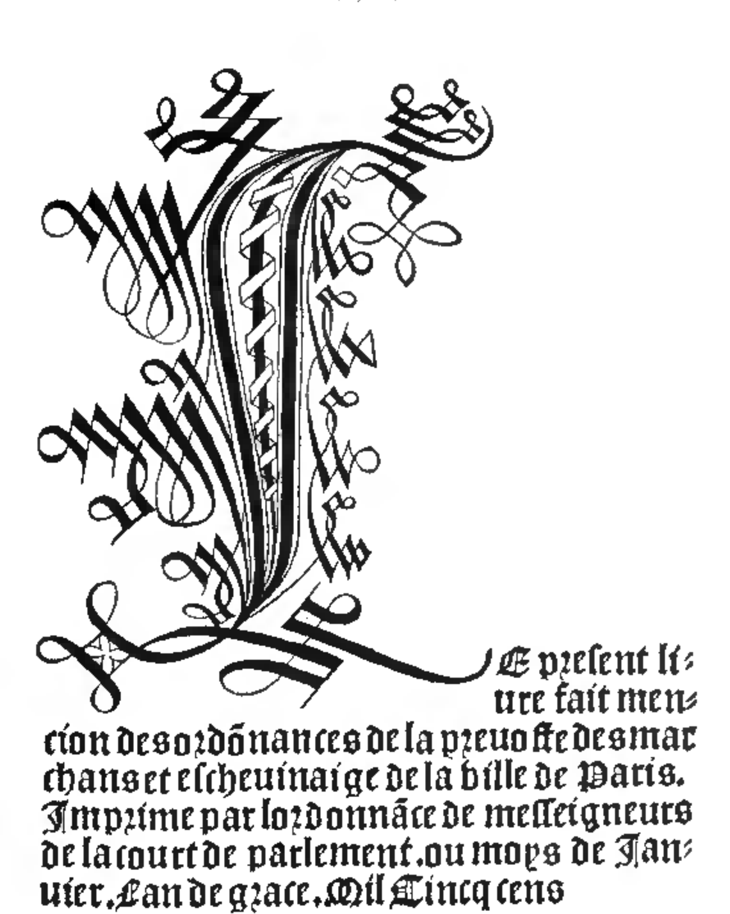
Cette initiale ne se trouve pas habituellement dans les livres édités par Vérard. Elle avait paru précédemment, le 6 septembre 1499, chez Nicole de La Barre, et on la trouve sur le titre de *La Légende dorée* imprimée par ce dernier. (Voir fac-similé, p. 290.)

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

(1500)



Le present li-
ure fait men-
cion des ordõnances de la preuoste des mar
chans et escheuinaige de la ville de Paris.
Imprime par lordonnãce de messeigneurs
de la court de parlement. ou moys de Jan-
uier. Lan de grace. Mil Cincq cens

Page de titre

avec lettre ornée spéciale à l'ouvrage.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Messeigneurs les preuost des marchans et escheuins de la ville de Paris



Les quatre sergens de la marchandise

Les six sergēs du parlouer aux bourgoys

Les Élus de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Des mesureurs degrains



Item En ladicte ville de paris aura par droit nombre / Cinquāte et quatre mesureurs de grains seulemēt / Sans ce que aucun autre se puisse entre mettre de faire ledit office des diz mesureurs / sur peie damēde arbitraire.

Item Quant ledit office de mesurage sera vacquant lesdis prevost des marchans et esche uins / le donront a homme qui par informacion deuemēt faicte sera trouue estre de bōne vie renōmee & hōneste cōuersaciō / sās aucū blasme ou reprouche habille souffisant & ydoine pour ycelui office exercer.

Desvendeurs devins.



ITem En la ville de paris aura selon le nombre ancien .lx. vēdeurs de vins seulemēt Sās ce que aucun autre se puisse entremettre et faire loffice desdis vendeurs. Sur peine damende arbitraire.

Item Quant led. office de vendage sera vacquant lesd. preuost des marchans et escheuins le douront a hōme qui par informaciō deuement faicte sera trouue estre de bonne vie renōmee & honneste cōuersaciō Sās aucun blasme ou reproche: habille suffisant et ydoine pour icellui office exercer.

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Des porteurs de charbon



Item En la dicte ville de paris aura par nombre pour le temps avenir .ix. porteurs iurez de charbon / sans ce que aucun autre se puisse entremettre de faire loffice desdiz porteurs sur peine damende arbitraire.

Item Quât ledit office vacquera lesd prevost des marchâs et eschevins le donront a homme q par ifformacion deuemêt faicte sera trouve estre de bône vie

g i

Des pontonniers du port au vin en greve



ITem En la ville de paris aura pour nombre deux pontonniers pour le port au vin en greve dont lun sera apelle le pontonnier du port de bourgongne. et lautre le pontonnier du port francois Et ne sentremettra aucun autre de faire loffice desd. pontonniers sur peine damende arbitraire.

Item Quât ledit office de pontônage vacqrá lesd. prevost des marchans et eschevins le donront a hôme qui par information deuemêt faicte sera trouve estre de bonne vie renommee & honneste conversacion sans aucũ reprouche ou blasme: et habille souffisant & ydoine pour ycellui office excercer prīs par lelectiõ de bons marchâs vêdeurs courretiers de vis / & par marôniers voituriers / & gês en ce congnoissans

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Du merrien et buche



Item Quāt aucūe marchādiſe de merrien ou buche ſera chargee ſur lad riuiere de ſeine ou ſur lune des autres riuieres deſcendās en ycelle pour eſtre amenee vendre en lad ville de paris/elle ne ſera vendue ne deſcendue ou chemin/ſur peine de forfaiture/ſinō que le marchāt a qui ſera ycelle marchandiſe/ait dit expreſſement en faiſant ſon marchie au voiturier q̄ ycelle amenra/quil a entencion de la vendre a aucun port ou marchie iure qui ſera ētre le lieu ou icelle marchandiſe ſera chargee/et la dicte ville de paris/et non autrement/ſur peine de forfaiture.

Des compteurs et mooleurs de buche.



Item En la ville de paris aura par nombre. xl. iurez compteurs/et mooleurs de buche/et et non plus/ſans ce que aucun autre ſe puiſſe entremettre de exercer loffice deſdis mooleurs et compteurs/Sur peine damē de arbitraire.

Item Quant ledit office de compteurs/ꝛ mooleurs vacq̄ra leſdis preuoſt des marchans/ꝛ eſcheuins le dōront a homme/qui par informacion deuement faicte/ſera trouue eſtre de bonne vie renōmee/et honneſte cōuerſacion/Sans aucun blaſme ou reprouche/et habille ſouffiſant/et pdoine pour ycellui office exercer.

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Des courretiers de gresses



Itē En la ville de paris aura par nombre deux courretiers de gresses seulement / sans ce que aucun se puisse entremettre de faire loffice desdis courretiers sur peine damende arbitraire.

Item Quant les office de courretiers vacquera lesd̄ puost des marchās ꝛ escheuins le dōrōt a hōme q̄ par īformaciō deuemēt faicte / sera trouue estre de bōne vie renōmee ꝛ hōneste cōuersacion / sans aucun blasme ou reprouche / ꝛ habille souffisāt ꝛ ydoine: pour ycellui office excercer

Des maistres des pons de paris



Item En la ville de paris aura deux maistres des pōs de lad ville pour monter et avaler les nefz bateaulx et vaisseaux / tant mōtans que devalās par dessoubz lesd pōs de paris sās ce que aucun autre se puisse entremettre de faire loffice desd maistres. sur peine damende arbitraire.

Item Quant ledit office de maistre vacquera / lesd preuost des marchās ꝛ escheuins le donrōt a hōme q̄ par īformaciō deuemēt fcē ſa trouue estre de bōne vie ꝛ hōneste cōuersaciō sās aucū blasme ou reprouche ꝛ habille souffisant et ydoine pour ycellui

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

Du maistre du pont de poissy



Item Au põt de poissy aura vng maistre de pont pour mõter les bateaulx vuiz et chargiez passãs par les põt / sãs ce q̃ autre se puisse ẽtremettre de faire loffice dud maist sur peĩe damẽde arbitraire

Item Quant ledit office sera vacquant lesd prevost et eschevins le dõront a hõme qui par informaciõ sera trouve estre de bõne vie renõmee et hõneste cõversaciõ sãs aucũ blasme ou reprouche / et habille souffisãt et ydoine pour led office exercer prins par lelectiõ de bõs marchãs voituriers marõniers et preudes bacheliers du pais daval leaue.

Item Quant on instituera aucun oud office il fera serment q̃ bien loyalemẽt et diligẽmẽt il exercera led office en sa persõne /



Des henouars porteurs de sel.



Item En ladicte ville de paris aura par nõbre .xxiiii. henouars porteurs de sel seulemẽt / sãs ce q̃ aucũ autre se puisse ẽtremettre de faire loffice desd henouars / sur peine damẽde arbitraire.

Item Quant led office de henouart vacquera / lesd prevost et eschevins le donront a hõme qui par informacion deuemẽt faicte / sera trouve estre de bonne vie renõmee / et honneste conversaciõ / sans aucũ blasme / ou reprouche : et habile / souffisant / et ydoine / pour prelui office exercer.

Les métiers jurés de la Ville de Paris.

LIVRE DES ORDONNANCES

DE LA PRÉVOSTÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAGE

DE LA VILLE DE PARIS

ilz tiēgnēt et gardent et facent tenir et garder de point en point se
lon leur forme et teneur sans enfraindre/ & ycelles facent publier
et enregistrer es registres de lad pvoste et eschevinage/ & ailleurs
ou il appartiēdra afin que aucū nen puisse pretendre ignorance/ &
afinq̄ ce soit chose ferme et estable a tousiourfmais Nous avons
fait mettre a ces presētes nostre seel/ Sauf en autres choses no
stre droit et lautruy en toutes/ Dōne a paris ou moys de fevrier
Lan de grace Mil.cccc.et quinze/ Et de nostre regne le.xxxvi.
Ainsi signe par le roy. P. Camus



a fin et conclusiō de
ce presēt volume in-
titule des faiz & ordō
nances de la prevoste des marchans et eschevinaige de la
ville de Paris imprime par lordonnance que dessus

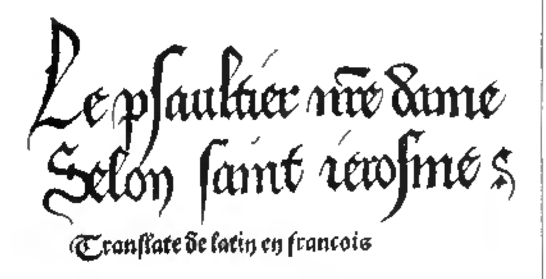
Fin du Livre des Ordonnances

et achevé d'imprimer.

Le recueil des *Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Eschevinage de la Ville de Paris* a été réimprimé en 1528, avec additions, pour le libraire Pierre Le Brodeur, par Jacques Nyverd, typographe, qui a continué l'imprimerie de Pierre Le Caron. (Voir p. 94.)

On y retrouve la grande planche de la séance du Conseil des Prévôt des marchands et Échevins, et toutes celles des métiers réglementés et patronnés par l'édilité parisienne.

Les volumes publiés en 1500 sont : *Lucan, Suetoine et Saluste en françoys,* du 5 septembre; *Le Romant de Galyen Rethoré avec les batailles faictes à Roncevaulx,* du 12 décembre; et *La Fleur des Commandemens de Dieu,* du 7 mars (v. st.). *Le Psaultier Nostre Dame,* dont voici le titre et la première page, est sans date :





Le texte du Psautier commence au deuxième feuillet par le prologue avec un portrait de saint Jérôme, prince de l'Église, coiffé du chapeau de cardinal, et tenant en main la croix épiscopale.

On cite encore trois livres d'heures publiés par Vérard en 1500, le 2 mai, le 14 août et le 22 octobre.

Les Heures du 14 août sont à l'usage d'Orléans et exécutées, d'après M. Proctor, avec les caractères de Félix Baligault; celles du 22 octobre sont à l'usage de l'Église de Paris.

Dans *Le Séjour d'honneur,* dont le titre et une page sont ci-dessous reproduits, on remarque une jolie petite gravure sur bois représentant la «pompeuse dance» du temps :

Le Seiour dhonneur

Compose par Messire Octouien de saint gelaiz lors prothenotaire & depuis euesque dangoulesme.

Comment lacteur alla iouer
Pour veoir celle pompeuse dance
Et danca soubz vaine esperance
Du bien commenca foruoyer



Lacteur

La plupart des illustrations de ce volume sont entourées d'un cadre formé de chaque côté par deux colonnes soutenant une double arcature gothique couronnant la gravure.

Quelques-uns des bois des métiers de Paris, qui avaient paru dans *Le Livre des Ordonnances de la Prévosté des Marchans et Eschevinage de la Ville de Paris,* publié en 1500, se retrouvent dans *Le Séjour d'honneur de Messire Octavien de Saint-Gelais.*

On connaît un exemplaire du *Séjour d'honneur* avec la marque d'André Bocard, ce qui nous autorise à supposer que cet imprimeur aurait ainsi partagé l'édition avec Antoine Vérard.

Citons encore, parmi les publications sans date de Vérard, *Les Epistres Sainct Pol glosées translatées de latin en françois*. En tête, on voit une nouvelle initiale de style calligraphique avec profils de grotesques :



Nous nous arrêtons là, car nous voici arrivés aux premières années du XVIe siècle, et nous n'avons plus à entrer dans d'autres détails ni à suivre Vérard plus loin dans sa carrière de libraire-éditeur.

Ceux qui voudront connaître exactement les livres qu'il a publiés après 1500 en trouveront la liste dans la bibliographie d'Antoine Vérard, par M. John Macfarlane, dont nous reparlerons tout à l'heure.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de citer une édition du *Calendrier des Bergers*, en anglais, sous le titre de *The Kalendayr of the Shyppars*, que Vérard aurait publiée le 23 juin 1503.

Le livre ne porte ni son nom, ni sa marque, mais on y retrouve les illustrations dont Vérard s'est servi dans *Le Bien vivre* et *L'Art de bien mourir*, telles que la planche du dignitaire assis dans une stalle gothique (voir p. 427), le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les *Dix Commandements* (voir p. 428-430), la

série des *Supplices de l'Enfer* (voir p. 444-447) et quelques-uns des personnages animant les scènes du *Thérence en françois*. (Voir p. 490.)

Les bois des éditions françaises imprimées par Guy Marchant repassent aussi en grande partie dans le texte anglais.

Enfin les lettres ornées des têtes de chapitres sont toutes composées des initiales en traits de plume, spéciales à Vérard, dont nous avons donné l'alphabet (p. 464-465).

Le titre de l'ouvrage que nous reproduisons ci-dessous est figuré en lettres calligraphiques, comme cet éditeur le faisait la plupart du temps :



On ne doit pas être autrement surpris de voir Antoine Vérard publier un livre en langue anglaise.

Nous avons dit qu'il comptait, parmi ses clients de haute marque, le roi d'Angleterre Henri VII, auquel il fournissait des exemplaires sur vélin de ses plus beaux livres, décorés de miniatures, parfois même avec des dédicaces spéciales, comme pour le roi de France et le comte d'Angoulême.

Il est probable que Vérard allait souvent en Angleterre livrer ses volumes, comme il se rendait quelquefois au château de Cognac, auprès du comte d'Angoulême. Nous sommes même porté à croire qu'il avait une boutique ou un dépôt à Londres, à l'époque de la publication du *Kalendayr of the Shyppars*, car M. Macfarlane cite, d'après le compte du trésorier John Heron pour 1501-1502, l'achat fait directement, par le roi à Antoine Vérard, du *Jardin de Santé* (*Ortus Sanitatis*) en deux volumes, exemplaire sur papier qui se trouve encore aujourd'hui parmi les livres ayant appartenu à Henri VII, conservés au Musée Britannique.

Antoine Vérard a dû mourir vers mars 1513. Barthélemy Vérard, un de

ses fils, qui lui succéda, a publié son premier livre : *Les Triumphes de Messire François Petrarche,* à la date du 23 mai 1514.

Barthélemy a changé la marque et la devise de son père, comme on le voit sur le titre de la *Bible en françoiz,* qui porte son nom à la fin :





On ne connaît pas le lieu de naissance d'Antoine Vérard. On suppose qu'il était originaire de Touraine, car il possédait à Tours une maison achetée le 17 juin 1505 au libraire Thibauld Bredin [1]. Il avait des intérêts dans cette ville et un dépôt de ses livres chez Thibault Sassin [2].

[1] Acte découvert par M. Ch. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, et publié dans l'*Intermédiaire de l'Ouest*, n° 8.

[2] Un autre acte du 21 décembre 1509 établit que Thibault Sassin restait devoir à Antoine Vérard xxv sols tournois, d'après un compte arrêté entre eux (Minutes de Fossedouaire, notaire à Tours; registre de 1508 à 1514, fol. 22).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il avait pour femme Germaine Guyart, dont il eut trois fils : Barthélemy, qui lui succéda; Claude, qui fut religieux à l'abbaye de Clairvaux; Guillaume, religieux à l'abbaye de Saint-Denis, et trois filles, dont Marguerite, mariée à Pierre Raoul ou Roux, drapier, et Jeanne, mariée à Jean Lancelin[1].

Pour plus de détails sur la famille d'Antoine Vérard, nous renvoyons aux *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille,* publiées par M. Gaston Duval, bibliothécaire de l'Arsenal[2]. Le même auteur vient de faire paraître, dans le n° 75 de la *Correspondance historique et archéologique,* un article fort intéressant : *Sur quelques manuscrits exécutés dans l'atelier d'Antoine Vérard.*

M. John Macfarlane, bibliothécaire au Musée Britannique, que nous avons cité plus haut, a publié tout récemment, sous les auspices de la *Bibliographical Society* de Londres, une monographie extrêmement remarquable, consacrée à Vérard et à ses éditions[3]. La bibliographie y est supérieurement traitée; on y trouvera un tableau des illustrations employées par Vérard, avec l'indication exacte des divers ouvrages dans lesquels ces gravures ont passé.

Notre chapitre sur Vérard, conçu à un autre point de vue, était rédigé depuis longtemps, lorsque nous avons pu examiner ce beau travail qui complète le nôtre en nous permettant d'ajouter à l'actif de Vérard *Le Calendrier des Bergers* en anglais, livre presque inconnu en France[4].

Aucun libraire n'a publié autant de livres illustrés, aucun n'a vulgarisé davantage notre littérature nationale. Il a contribué pour une large part au mouvement qui s'est accentué dans l'imprimerie parisienne pendant les dix dernières années du XVe siècle. A lui seul, il a fait travailler plus d'un atelier nouveau créé sous ses auspices. C'est à ce titre que nous lui avons réservé une si large place parmi les travailleurs du livre, dont il a été le collaborateur direct et le plus vaillant.

[1] RENOUARD, *Imprimeurs parisiens,* p. 363-364; ouvrage cité.

[2] Paris, libr. Téchener, 1898; in-8° de 24 pages, plus un tableau généalogique de 2 pages. (Tirage à part à 30 exemplaires du *Bulletin du Bibliophile.*)

[3] *Antoine Vérard,* by John MACFARLANE. Illustrated Monographies issued by the Bibliographical Society, n° VII; London, Chiswick Press, September 1900; in-4°, avec nombreux fac-similés.

[4] Un fac-similé complet de cette édition a été publié sous ce titre : *The Calender of Shepherdes,* the edition of Paris, 1503, in photographic facsimile ... by H. Oskar SOMMER; London, Kegan Paul, Trench and C°, 1892; gr. in-8°.

CHAPITRE XLII

L'IMPRIMERIE À PARIS

ÉDITEURS ET IMPRIMEURS PARISIENS

(1486-1500)

Rapports des libraires et des éditeurs avec les imprimeurs. — Leurs marques; leurs enseignes. — Vincent Commin. — Simon Vostre. — Les de Marnef. — Durand Gerlier. — Jean Belin et Guillaume Le Caron. — Antoine Baquelier. — Claude Jaumar et Thomas Julien. — Denis Roce. — Jean Petit. — Jean Richard. — Hans de Cobleutz. — François Regnault. — Gillet Remacle. — Gilles Gourmont. — Guillaume Eustace. — Nicolas Chevalier. — Robin Chalot. — Jean de Coulonce. — Toussaint de Montjay. — Michel Morin. — Jean Nicolas.

Avant de dresser le tableau récapitulatif qui doit terminer l'histoire de l'Imprimerie à Paris et d'en résumer les progrès à titre de conclusion, nous avons encore à parler, plus ou moins succinctement, de quelques libraires qui ont fait travailler les imprimeurs et, par le fait, ont été leurs auxiliaires.

La plupart des imprimeurs vendaient eux-mêmes leurs livres ou les faisaient vendre par les libraires jurés de l'Université. Certains de ces libraires, plus entreprenants que d'autres, commandèrent aux imprimeurs des éditions dont ils faisaient les frais soit entièrement, soit de compte à demi avec celui qui les leur imprimait, soit à frais communs avec d'autres confrères, en se partageant d'avance un certain nombre d'exemplaires, sur lesquels ils faisaient mettre leur marque respective.

Nous ne comprendrons pas, dans cette énumération, les marchands qui, n'ayant fait que vendre les livres des autres, sont indiqués dans les listes dressées par M. Ph. Renouard[1], ou ceux dont l'existence nous a été révélée par des notes d'archives, mais nous mentionnerons seulement ceux dont les noms figurent sur des livres qui paraissent avoir été imprimés pour leur compte.

[1] *Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères, correcteurs d'imprimerie, etc.*, p. 432-435; ouvrage cité.

Vérard et Simon Vostre, les plus célèbres d'entre eux, propriétaires de matrices et d'un matériel d'illustration, — comme des architectes qui dressent le plan d'un bâtiment qu'ils font construire ensuite par les ouvriers du métier, — ont dirigé l'exécution des livres qu'ils ont fait imprimer par des typographes professionnels. C'est ce qui explique comment on trouve quelquefois la formule *imprimé PAR* qui se confond avec celle plus fréquente d'*imprimé POUR*. Nous avons même vu employée, pour Jean Petit et Simon Vostre, l'expression *Impressus opera et impensis*, « imprimé par leur travail et à leurs dépens », marquant ainsi d'une façon explicite leur part de collaboration à la fabrication d'un livre. Au XV[e] siècle, l'imprimerie jouissait de la plus grande liberté et n'était sujette à aucune réglementation. Il n'y avait pas alors de responsabilité à encourir par l'imprimeur qui, par suite d'un accord et pour satisfaire l'amour-propre d'un éditeur, substituait à son nom celui de ce dernier, ou même ne signait pas du tout le livre qu'il venait d'imprimer.

Vincent COMMIN vient immédiatement après Antoine Vérard, dont nous avons retracé la carrière dans le chapitre précédent. Commin était libraire rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *la Rose rouge*, et se servait des presses de Pierre Le Rouge établies dans la même maison. Vincent Commin est l'éditeur de *La Mer des Hystoires*, imprimée en 1488-1489 par Le Rouge, ainsi que du Bréviaire de Paris de septembre 1488. Il a publié aussi des Heures de la Vierge à l'usage de Rome, achevées le 9 mai 1491 par Pierre Le Rouge. Cette édition est la même que celle qui a été faussement annoncée par la plupart des bibliographes à la date de 1486. (Voir t. I[er], p. 457.)

Vincent Commin a édité des bréviaires et des missels à l'usage du diocèse de Sens, dont aucun exemplaire n'a pu être retrouvé jusqu'ici, mais dont l'existence est dûment attestée par un arrêt du Parlement en date du 19 janvier 1485 (1486 n. st.), lui permettant de mettre en vente et de débiter, à Sens et ailleurs, certains bréviaires et missels à l'usage de ce diocèse, qu'il y avait apportés, nonobstant les défenses de l'archevêque et par provision[1].

[1] Voici le texte de cet arrêt, dont l'indication nous avait été fournie par une note de Née de la Rochelle, bibliographe du XVIII[e] siècle, et que nous avons été assez heureux pour retrouver, grâce aux recherches que M. Henri Stein a bien voulu faire pour nous aux Archives nationales : « Karolus Francorum rex, universis presentes litteras inspecturis salutem. Notum facimus quod cum audita per nostram Parlamenti curiam quadam supplicatione sive requesta eidem pro parte Vincentii Commin, mercatoris librarii in hac villa Parisiensi commorantis, contra dilectum et fidelem consiliarium

Il est à supposer que ces bréviaires et ces missels sont l'œuvre de Pierre Le Rouge, qui avait déjà quitté Chablis, où il avait fait ses débuts.

Simon VOSTRE est, après Vérard, le plus célèbre des éditeurs parisiens. Il est surtout connu par les admirables livres d'heures imprimés sur vélin, illustrés de grandes gravures et de bordures historiées, qu'il a publiés avec le concours de Philippe Pigouchet et d'autres imprimeurs, et qui l'emportent en mérite artistique sur les productions analogues de ses concurrents. On a cité des livres d'heures à son nom, datés de 1484, 1486 et 1487; mais, vérification faite, ces indications sont toutes inexactes. Ce n'est qu'à partir de 1488 qu'on peut fixer, avec quelque apparence de certitude, le commencement de l'exercice de Simon Vostre.

Son premier livre d'heures à l'usage de Rome, qu'imprima Pigouchet, ne

nostrum archiepiscopum Senonensem, ejus partem adversam, tradita, per quam causis et mediis in eadem contentis requirebat certa breviaria et missalia ad usum Senonensem impressa et per ipsum Vincentium apud villam Senonensem delata et venditioni exposita, omnibus et singulis personis tam ecclesiasticis quam aliis breviaria et missalia predicta emere, nonnullis defensionibus per dictum archiepiscopum Senonensem in hac parte factis non obstantibus per modum provisionis ac donec per dictam curiam nostram aliter foret ordinatum, permitti dicta curia nostra nonnullos ex dilectis et fidelibus nostris in eadem consiliariis ad partes predictas super contentis in dicta requesta audiendum et illi referendum commisisset et deputasset; coram quibus comparentibus supradicto Vincentio Commin actore ac predicte sue requeste interinacionem requirente, ex una parte, et predicto archiepiscopo Senonensi defensore, ex altera, seu earumdem partium procuratoribus, iidem commissarii partes predictas audiissent et ipsas ad scribendum per advertissamenta ac quicquid vellent penes eos tradendum et producendum, et in jure appunctassent; tandem visis per dictam curiam nostram supradictis requesta advertissamentis et ceteris per easdem partes productis, dictorumque commissariorum relatione audita ac consideratis considerandis, prefata curia nostra supradicta actori antedicta breviaria et missalia quibusvis personis tam ecclesiasticis quam aliis de dicta villa Senonensis diocesis, in dicta villa Senonensi et alibi, vendere dictisque gentibus predicta breviaria et missalia emere, inhibicionibus predictis per dictum archiepiscopum Senonensem factis non obstantibus, permisit atque permittit et hoc per modum provisionis et absque prejudicio certe cause appellacionis pendentis in dicta curia nostra inter dictas partes ac donec dictis partibus in dicta appellacionis causa auditis aliter extiterit ordinatum, expensas hujusmodi instancie in diffinitiva reservando ordinavit et ordinat. Quocirca, ad predicti actoris supplicationem primo parlamenti nostri hostiario vel servienti nostro, qui super hoc requiretur, tenore presentium committimus et mandamus quatenus predictam dicte curie nostre ordinationem juxta sui formam et tenorem in his que executionem requirunt execucioni debite demandet ipsamque ordinationem omnibus et in locis quibus decebit ex parte nostra et dicte curie nostre notificet et publicet compellendus ad hoc omnibus viis et modis, racionibus et debitis compellendo, cui hostiario vel servienti ab omnibus justiciariis et subditis nostris in hac parte pareri volumus et jubemus. Datum Parisius in parlamento nostro, XIXa die januarii, anno Domini millesimo CCCCo octuagesimo quinto, et regni nostri tercio. » (Archives nationales, X1a 121, fol. 19.)

fut achevé que le 16 septembre 1488. Dans le chapitre consacré à l'atelier de cet imprimeur (p. 26-53), nous avons donné quelques spécimens des illustrations appartenant en propre à Simon Vostre, dont les diverses éditions des heures, qu'il imprimait au compte de ce dernier, étaient décorées. On trouvera, dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1573-1578), la nomenclature et la description des livres de ce genre qu'il a publiés à l'usage de divers diocèses de la France et de l'étranger.

Tout en ayant Pigouchet comme imprimeur attitré, Vostre s'est quelquefois adressé à d'autres. C'est ainsi qu'il a fait imprimer un Missel de Paris in-folio par Ulrich Gering et Berthold Renbolt en 1497 (voir t. I[er], p. 104), des Heures à l'usage de Paris par les mêmes, le 7 mars 1498 (1499 n. st.), et une édition du *Catholicon* ou dictionnaire latin de Jean Balbi, de Gênes, par Baligault, en 1499. (Voir p. 197.) Vostre avait déjà eu recours aux presses de ce dernier qui avait exécuté pour son compte, en 1494, *Les Très dévotes louanges à la Vierge,* par Martial d'Auvergne. (Voir p. 200.) On cite encore des Heures de la Vierge, en espagnol, qu'il aurait fait imprimer, en 1495, par Nicolas Higman; mais nous avons tout lieu de croire que cette date n'est pas la véritable et que le livre n'a paru qu'au XVI[e] siècle. Thielman Kerver a imprimé pour Vostre un Bréviaire de Paris.

Simon Vostre a publié d'autres livres en dehors des œuvres de liturgie. On cite de lui une édition latine de la Bible, en 1500, et des livres français, tels que *Le Dialogue de consolation entre l'âme et la raison,* par un religieux de Fontevrault; *Les Dix belles et dévotes doctrines pour parvenir à perfection; Le Livre de l'arre de l'espouse ou de l'âme,* par Hugues de Saint-Victor; *Le Traité de discipline claustrale,* par Thomas a Kempis; *Le Livre de la perfection de la vie chrestienne,* par Robert Cibolle; *Le Livre de la Vierge sacrée,* par Georges d'Esclavonie; *Les Epistres de saint Ignace, evesque d'Antioche, translatées en françois,* et d'autres encore. Tous ces volumes sont supérieurement imprimés, mais aucun d'eux ne présente autant d'intérêt, sous le rapport iconographique, que *Le Chasteau de Labour,* par Pierre Gringore, exécuté le 22 octobre 1499, par Philippe Pigouchet, pour son propre compte.

Ce poème est une allégorie dans laquelle l'auteur se met en scène sous la figure d'un jeune homme qui vient d'épouser une femme qu'il aime. Aux joies de cette nouvelle union succèdent des ennuis de toutes sortes. On voit d'abord, comme préambule, *la Bataille des Vertus et des Vices.*

LA BATAILLE DES VERTUS ET DES VICES



L'Orgueil et l'Humilité.



La Largesse et l'Avarice.



La Chasteté et la Luxure.



La Charite et l'Envie.



La Sobriété et la Gloutonnerie.



La Patience et la Colère.



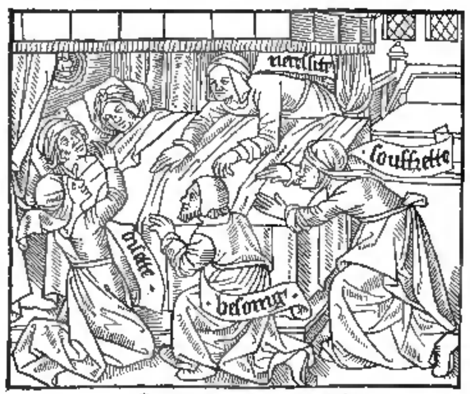
La Diligence et la Paresse.

Les sept Péchés capitaux, montés sur leurs bêtes symboliques, sont *trébuchés*, c'est-à-dire domptés par les sept Vertus à cheval sur de francs destriers; *l'Orgueil* est combattu par *l'Humilité; l'Avarice* par *la Largesse; la Luxure* par *la Chasteté; l'Envie* par *la Charité; la Gloutonnerie* par *la Sobriété; l'Yre* ou *la Colère* par *la Patience*, et *la Paresse* par *la Diligence.*

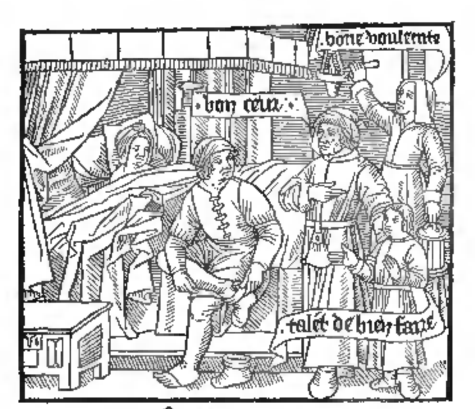
Les mêmes sujets ont été employés ensuite dans les bordures des livres d'heures édités en grand format par Simon Vostre.

Le nouveau marié reçoit la visite d'hôtes fort importuns. On le voit couché dans son lit à côté de sa femme et assailli par *Nécessité, Souffreté, Disette* et *Besoing*, « tous quattre enfans de Lucifer » :

Tous quattre de moy approchèrent,
Me faisant des regards divers,
Et autour de moy s'embuchèrent
De plat, de bout et de travers.



Tous quattre de moy approcherent
Me faisant des regards divers
Et autour de moy sembucherent
De plat de bout et de travers
Besoing comme vng homme pervers
De ses bras si tresfort mestraint
Que ie demouray a lenvers
Quant ie me vy ainsi contraint.
¶ Necessite me vint surprendre
Par le col comme remplie dyre
Estrangler me vouloit ou pendre



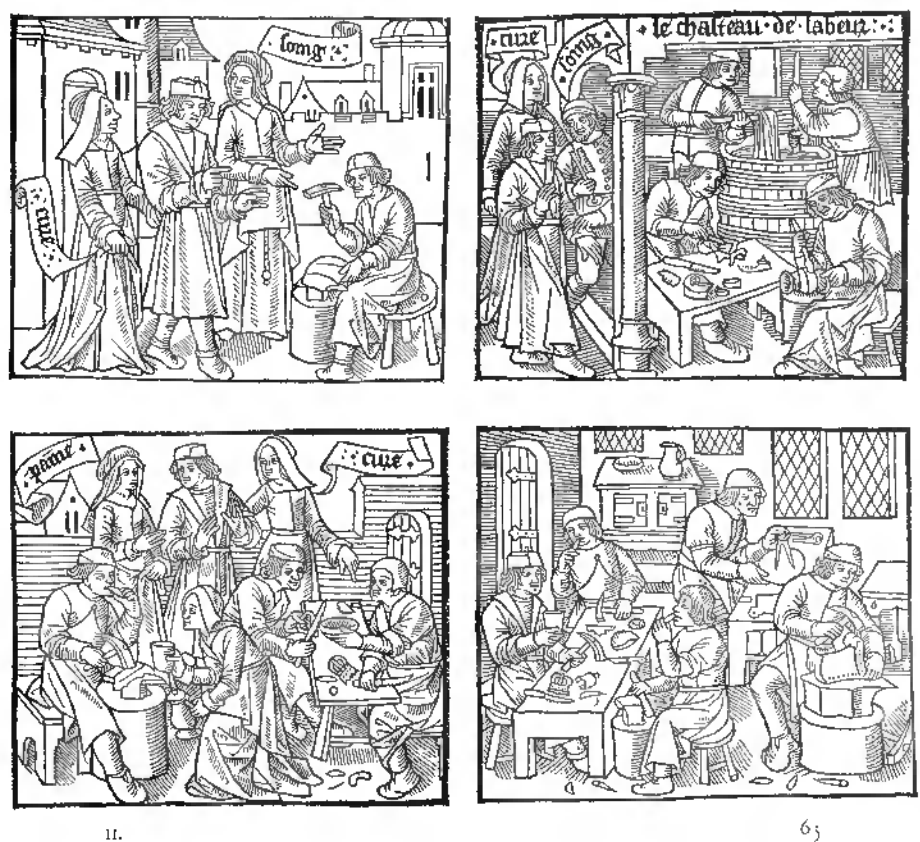
Lacteur.
Ainsi en prenant son delict
A ouyr leur beau parlement
Sortit hors de dedens son lict
Pour sabillier legierement
Bonne voulente prestement
Alla allumer la chandelle
Et chanta si ioyeusement
Quil fut abillie au chant delle,
¶ Il print son abbit necessaire
Tout prest daller a leur plaisance

Raison le prend en pitié et lui donne de sages conseils, que *Tromperie* s'efforce d'effacer de sa mémoire. Heureusement pour lui, *Raison* revient à la charge et le laisse entre les mains de *Bonne Voulenté* et de *Talent de bien faire.*

Bon Ceur le fait lever avant le jour, pendant que *Bonne Voulenté* allume la chandelle au lampion suspendu au lambris. *Talent de bien faire*, accompagné d'un petit garçon, l'attend au pied de son lit pendant qu'il met ses chaussures et qu'il s'habille pour sortir. *Soing* et *Cure* prennent le nouveau marié par la main et le conduisent au « chasteau de Labeur » ou de Travail.

Hommes et femmes me monstrèrent
Qui besongnoient sans estre oyseux.
Je regarday jeunes et vieux
Qui besongnoient de leur mestier,
Courir et troter en maintz lieux
Ainsi qu'il leur estoit mestier.

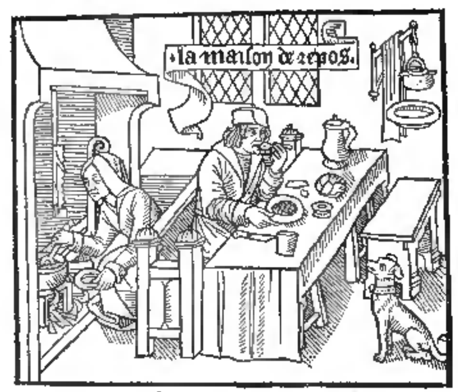
Là ils passent en revue les divers métiers, armuriers, damasquineurs, orfèvres et autres artisans qui travaillent devant eux :



Après ces exemples, *Cure, Soing, Bon Cœur, Bonne Voulenté* et *Talent de bien faire,* qui ne l'ont pas quitté, l'encouragent au travail :



Sa tâche terminée et la journée finie, il quitte enfin *le Chasteau de Labeur* pour passer à *la Maison de Repos :*



MEs mains lavay de sens rassis
A table me mis sans oultraige
Ma femme vis a vis assis
Ainsi que je lavoie du saige
Nous eusmes du pain du potaige
Ung peu de vin et de pitance
Sans faire a nul tort ne dommaige
Soupasmes a nostre plaisance.
¶ Ma femme apres la nappe osta
Et pour prendre ung peu son deduit
Sur mon espaule sacouta
Honnestement sans faire bruit
Je luy comptay que toute nuyt

On voit là le nouveau marié, assis sur son banc, le dos au feu d'une cheminée à large manteau, et soupant pour se remettre de son travail.

Laissons ici parler l'auteur en son langage naïf, qui peint, mieux que nous ne saurions le faire, ce petit tableau d'intérieur :

Mes mains lavay de sens rassis,
A table me mis sans oultraige,
Ma femme vis-à-vis assis,
Ainsi que je l'avoie d'usaige.
Nous eusmes du pain, du potaige,
Ung peu de vin et de pitance;
Sans faire à nul tort, ne dommaige,
Soupasmes à nostre plaisance.

Dans la gravure ci-contre, on voit les meubles et les ustensiles du ménage en usage au xve siècle, et l'on peut se représenter, tel qu'il existait à cette époque, le foyer domestique d'un artisan. Si l'on s'en rapporte à la suscription suivante, qu'on lit au-dessous de la marque de l'imprimeur Philippe Pigouchet, le livre était achevé le 22 octobre 1499 pour Simon Vostre :

¶ Le present liure appelle le chasteau de labour a este acheue le. xxii. iour de octobre. Mil. CCCC. iiii xx. et dix-neuf pour symon Vostre: libraire demourāt a paris en la rue neufue nostre dame a lenseigne saīct iehā leuāgeliste.

L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, d'après lequel nous avons fait nos reproductions, se termine, après le congé que l'auteur prend du public, par ce quatrain sur la chute du pont Notre-Dame :

Le vendredi de devant la Toussaincts,
Vingt et cinquiesme octobre du matin
Mil cccc. nonante neuf, rien mains,
Le noble pont Nostre Dame print fin.

¶ Prenez engre ce simple liure
Lequel vous monstrera ladresse
De pourete ou de richesse
Mais que vous le vueillez ensuyure.

¶ Le vendredi de deuant la toussaincts
Vingt et cinquiesme octobre du matin
Mil. CCCC. nonāte neuf rien mains
Le noble pont nostre dame print fin.

Il y a donc lieu de croire que le tirage n'était pas entièrement terminé ou que les exemplaires n'étaient pas encore mis en vente à la date indiquée. D'autres exemplaires portent la date du dernier jour de décembre 1499.

Nous ne suivrons pas plus loin les publications de Simon Vostre, qui appartiennent au XVIe siècle et sur lesquelles nous aurons à revenir.

L'historien de l'Imprimerie, Jean de La Caille, déjà cité, dit que Vostre, quelques années après avoir fait de la librairie, prit une imprimerie, et l'historien cite à l'appui de son assertion, comme étant imprimés par Vostre, quatre volumes : *Les Epistres de saint Ignace* et une Bible latine, en 1500; *L'Exposition sur la Règle de Saint-Benoît*, exécuté pour Pierre Vidone, en 1510, et le *Tractatus Corporis Christi*, imprimé pour Jean et Pierre Petit frères, en 1513. Vérification faite, les deux premiers ouvrages ont été imprimés pour Simon Vostre, le troisième a été exécuté par Berthold Renbolt pour Pierre Vidone, et le quatrième ne porte que le nom de Jean Petit sans celui de Vostre. Quant à Pierre Petit, il n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean de La Caille, qui a commis plus d'une inexactitude et plus d'une bévue, causant ainsi des erreurs qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, mais que nous avons eu heureusement l'occasion de redresser.

A l'exemple de Vérard, Simon Vostre n'a pas imprimé lui-même, tout en ayant à sa disposition un matériel d'imprimerie. On trouve, dans sa succession, des « vignettes, histoires, matrices, lettres fondues et autres choses à ce servant »; mais cela ne prouve pas qu'il ait eu un atelier fonctionnant.

Simon Vostre avait sa boutique « en la rue Neufve Nostre Dame, près la Grant Église, à l'enseigne de *Sainct Jehan l'Évangéliste* ». Sa marque, finement gravée, consiste en un écusson suspendu à un arbre et portant ses initiales entrelacées avec deux *vautres*[1] en support, et non deux léopards, comme on le croit généralement; au bas, dans un cartouche, on lit son nom : Simon Vostre. Cette marque, de deux grandeurs différentes, a été donnée par Silvestre (*Marques typographiques*, nos 32 et 769). Nous la reproduirons dans la partie que nous consacrerons, pour l'époque du XVIe siècle, aux autres publications de cet éditeur. Il était aussi relieur; son matériel de reliure passa entre les mains de Pierre Roffet, qui l'acheta d'un de ses héritiers[2].

Il avait pour femme Geneviève Le Pelletier, qui lui survécut. La Caille et Lottin l'appellent Geneviève Poillevert, par suite d'une mauvaise lecture du nom. Nicole Vostre, qui publia des livres d'heures après Simon, était sa sœur.

Simon Vostre avait amassé une grosse fortune dans son commerce d'édi-

[1] Nom usité au XVIe siècle pour une race de chiens de chasse.

[2] Voir RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, p. 371; ouvrage cité.

tions. Il possédait au moins six maisons : trois rue Notre-Dame : *l'Image Saint Jean l'Évangéliste,* où il tenait sa librairie; *l'Image Saint-Nicolas,* et la maison qui les séparait, *l'Image Saint-Yves;* deux rue Saint-Jacques : la maison de *la Gibecière,* mitoyenne de celle des *Deux Cygnes,* dans laquelle Jean Larcher, dit *Du Pré,* avait établi son imprimerie; et *la Corne de Cerf,* en partie; une, enfin, rue de la Calandre, ayant pour enseigne *la Balance.*

Geoffroi DE MARNEF a fait travailler Jean Higman en 1489 (n. st.) et en 1490, après que ce dernier eut quitté l'atelier de Gering, lorsqu'il s'établit au Clos Bruneau. De Marnef s'adressa ensuite à Georges Wolff, de Baden, qui imprima pour son compte, le 28 janvier 1490 (n. st.), au *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, les Sermons latins de Carazzoli. (Voir p. 95-96.)

Les bibliographes font commencer à Paris, en 1481, l'exercice de Geoffroi de Marnef comme libraire, et citent à cette date un ouvrage de Raoul de Montfiquet, ayant pour titre : *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius corporis Christi in sanctissima altaris sacramento.* Nous avons vu ce livre à la Bibliothèque nationale; il est de format petit in-octavo et non in-folio, comme l'indiquent par erreur Panzer et Hain, d'après Maittaire. La date se rapporte à la composition de l'ouvrage par l'auteur dans l'abbaye de Cerisy (*in abbatia de Cerisaio*) et non à l'impression. Les caractères sont ceux de l'imprimeur Pierre Le Dru, qui n'exerçait pas encore en 1481. La marque des de Marnef, qui se voit sur le titre, présente des traces de détériotation produites par des tirages successifs, preuve matérielle que l'impression du *Tractatus* ne peut remonter à la date de 1481, indiquée par les bibliographes.

Geoffroi de Marnef paraît s'être associé temporairement avec les imprimeurs Antoine Caillaut et Louis Martineau. Nous avons donné (t. Ier, p. 303-304) le texte d'une pièce de vers mise à la fin des *Sept degrez de l'Eschelle de Pénitence,* par Jean d'Ailly, dans laquelle on trouve le nom de Marnef en acrostiche comme collaborateur de ces derniers.

Geoffroi de Marnef est l'éditeur de *La Danse Macabre* en vers latins (*Chorea ab eximio Macabra*), par Pierre Desrey, de Troyes, un des livres illustrés les plus remarquables parmi ceux qui ont été publiés à Paris au XVe siècle, et que Guy Marchant imprima pour cet éditeur en 1491. (Voir t. Ier, p. 337.)

Pigouchet, que Geoffroi de Marnef avait connu dans l'atelier de Caillaut et Martineau, a exécuté pour lui, en décembre 1491, des *Heures à l'usage de*

Paris, avec des bordures et des illustrations d'un genre particulier; édition que l'imprimeur et l'éditeur se sont partagée. (Voir p. 18-19.) De Marnef s'est adressé aussi à Jean Moraud, qui lui imprima, en février 1493 (n. st.), des *Heures à l'usage de Rome.* (Voir p. 209-211.) En août de la même année, il aurait aussi publié des *Heures à l'usage de Troyes.* Il y a encore d'autres livres d'heures à son nom, avec date ou sans date, qui ont paru à partir de 1489.

De Marnef eut ensuite recours aux presses d'Étienne Jehannot pour publier, le 11 août 1495, le traité d'Isidore de Séville : *De summo bono.*

Un grand nombre de petits traités de théologie et de philosophie scolastique, ainsi que d'autres livres latins, portent la marque du *Pélican* adoptée par les de Marnef.

Geoffroi de Marnef s'est associé avec Jean Philippe Manstener, libraire à Paris, pour la publication de *La Nef des Folz du Monde,* traduite en vers français par Jean Rivière, Poitevin d'origine. Ce livre, illustré d'un grand nombre de figures (voir p. 227-231), est sorti des presses de Jean Lambert en 1497. En février 1499 (v. st.), de Marnef en a publié, pour son compte personnel, une seconde édition avec les mêmes bois. Il a fait ensuite, pour ce même ouvrage, les frais d'une édition latine illustrée, commandée à Thielman Kerver, et dont il a dirigé l'exécution (*opera et promotione Gaufridi de Marnef*).

Entre temps, il faisait imprimer, dans l'atelier du Petit Laurens, un autre livre de même genre pour servir de pendant au premier, *La Nef des Folz selon les cinq sens de nature,* dont l'illustration toute différente était confiée à un des meilleurs artistes de l'époque. (Voir p. 128-133.) En mars 1500 (v. st.), le texte latin, accompagné des gravures qui avaient paru une première fois dans l'édition française (*uti primum exciderut*), était imprimé pour lui chez Kerver.

Pierre Le Dru a exécuté, pour le compte de Marnef, *Le Mistère du Vieil Testament par personnages joué à Paris,* volume in-folio avec figures sur bois empruntées en partie au matériel de Vérard.

Geoffroi de Marnef avait deux frères, Enguilbert et Jean, qui se joignirent à lui et s'associèrent à son commerce de librairie. Le nom de Geoffroi paraît le premier et souvent seul.

On trouve ensuite le nom d'Enguilbert, comme éditeur avec Philippe Pigouchet, en 1492, et seul à partir de 1493; puis Geoffroi reparaît en 1497 et années suivantes. En 1500, Enguilbert partage avec Jean Dyamantier, libraire à Lyon, une édition de l'*Opus trivium,* de Bromyard.

Les de Marnef faisaient distribuer, sur la voie publique ou dans les lieux de réunion, des petits billets imprimés. Un bulletin de cette nature, dont voici le fac-similé, a été exhumé par nous d'une couverture de livre :

¶ Ethica Aristotelis secundum veterem translatio-
nem a Magistro Petro Tartareto: qui ea crastino die
in collegio Remensi interpretaturus est: diligenter re
cognita. Venalia sunt in Pelicano vici sancti Iacobi.

Les étudiants étaient ainsi avertis que la traduction des Éthiques d'Aristote, revue par maître Pierre Tartaret, sur laquelle ce professeur devait faire son cours le lendemain au Collège de Reims, se trouvait en vente à la librairie de Marnef, *au Pélican*, rue Saint-Jacques[1]. Le billet sortait de l'imprimerie de Thielman Kerver, qui venait de s'associer avec Georges Wolff en 1497 et qui travailla dès lors pour Geoffroi de Marnef. (Voir l'alphabet des caractères de Kerver et de Wolff, p. 101.)

Les de Marnef avaient pour marque le *Pélican*, avec leurs initiales :





Les trois initiales E, I, G, sont celles d'Enguilbert, de Jean et de Geoffroy. Cette marque a été gravée à nouveau. Nous reproduisons l'un à côté de l'autre

[1] Ce document a été l'objet d'un article de M. L. Delisle, intitulé : *Une réclame parisienne des Marnef*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, janvier-février 1893. — Voir aussi *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers*, par A. Claudin, p. 90; ouvrage cité.

deux bois différents. C'est la première de ces marques qui figure sur le titre de l'ouvrage de Raoul de Montfiquet.

Les de Marnef ont aussi employé une marque de plus petites dimensions, que nous avons déjà reproduite. (Voir t. Ier, p. 337.) On y voit les mêmes initiales et, dans le pourtour, on lit la devise : *Benedictum sit nomen Domini.* D'autres fois, la même marque n'est pas accompagnée de la devise. (Voir p. 128.) Sur ces différences dans la marque, dont le fond reste toujours le même, on peut consulter le recueil des *Marques typographiques* de Silvestre (n°s 151, 1305, 974 et 1288). Enguilbert de Marnef a quelquefois fait usage d'une marque du *Pélican* sur laquelle figure seule son initiale, à l'exclusion de celles de ses frères. (Voir Silvestre, n° 550.)

Les de Marnef demeuraient rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pélican,* au coin de la rue du Foin, presque en face de la chapelle Saint-Yves, qui était du côté opposé, à l'entrée de la rue des Noyers, et formait l'angle septentrional de la rue Saint-Jacques avec façade principale sur cette voie. Les emplacements de la maison du *Pélican* et de la chapelle Saint-Yves[1] ont été occupés par le boulevard Saint-Germain et les constructions en bordure à l'intersection de la rue Saint-Jacques, à la hauteur du théâtre Cluny.

Vers la fin du XVe siècle, les frères de Marnef avaient établi des succursales de leur librairie à Poitiers, à Tours et à Bourges. La maison de Poitiers, qui existait dès 1485, était dirigée par Jean de Marnef. En 1496, Jean de Marnef, dit *Jean du Liège,* marchand libraire établi à Tours, rue de la Sellerie, faisait exécuter, par Mathieu Latheron, *La Vie et miracles de Monseigneur Saint-Martin.* Un Missel de Poitiers était imprimé pour son compte à Paris, par Wolfgang Hopyl, en 1498. Jean Bouyer et Guillaume Bouchet, imprimeurs à Poitiers, travaillèrent pour Enguilbert de Marnef en 1496. Cette même année, André Bocard, imprimeur à Paris, Poitevin d'origine, imprima la traduction des Éthiques d'Aristote, du professeur Tartaret, dont il restait encore des exemplaires en magasin l'année suivante. Les frères de Marnef lancèrent pour ce livre la petite réclame que l'on sait. Après avoir fait travailler les imprimeurs, ils s'établirent imprimeurs à leur tour et firent souche

[1] Vendue en 1793 à un marchand de papiers, la chapelle Saint-Yves fut démolie en 1796. Sur le terrain resté vide jusqu'en 1817, on a construit une maison particulière, portant le n° 47 de la rue Saint-Jacques, démolie depuis pour le percement du boulevard Saint-Germain. Elle était située en face du n° 67 actuel de cette nouvelle voie. Des substructions ont été découvertes récemment.

de libraires et d'imprimeurs, tant à Paris qu'à Poitiers, dans le courant du xvie siècle.

On croit généralement que les de Marnef étaient originaires de Marneffe, gros village près de Liège, dont les habitants prenaient souvent le nom à la place de leur nom patronymique. Il existerait encore à Liège, paraît-il, une famille de ce nom qui porte des armoiries; mais nous ferons observer que son nom s'écrit *Marneffe*, comme le nom du village, et non *Marnef*.

Durand Gerlier, libraire juré de l'Université de Paris, a fait imprimer ses premiers livres en 1489, chez Wolfgang Hopyl. Le 12 décembre de la même année, Pierre Le Rouge achève, à la requête de Durand Gerlier (*ad requestam Durandi Gerleri*), les *Sophismata* d'Albert de Saxe. (Voir t. Ier, p. 475-476.)

Le 19 janvier 1490 (15 des calendes de février 1489 v. st.), Wolff livre à Gerlier la traduction latine des Politiques et des Économiques d'Aristote, qu'il avait imprimée pour le compte de ce libraire, avec le matériel de Gering, dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne. (Voir p. 95.)

Durand Gerlier demeurait alors rue des Mathurins, à l'enseigne de *l'Estrille Faulxveau*, près de l'hôtel de Cluny (*in vico Mathurinorum, e regione domus Cluniacensis, sub strigili equi gilvi, vulgo* à l'Estrille Faulveau). La traduction signifie donc *l'étrille* d'un cheval fauve, *fauveau*, comme on disait alors pour désigner un cheval alezan; mais, ne pouvant exprimer sur sa marque la couleur fauve, le libraire a composé un rébus d'une forme torturée :



Cette marque, que l'on voit pour la première fois à la fin du volume d'Aristote, représente une *étrille*, une *faux* de tanneur et un *veau* (place où le blé manque dans un sillon et où pousse le bluet ici représenté). Autour, on lit ces devises latines : *Deum time. — Pauperes sustine. — Memento finis. — Ihesus.*

Durand Gerlier s'adresse ensuite à Pierre Levet, qui lui imprime quelques livres dans son second atelier de *la Croix d'Or,* au faubourg Saint-Germain-des-Prés, à partir de 1493.

De 1495 à 1498, Gerlier donne une seconde adresse, rue Saint-Jacques : *ad signum capitis Divi Dyonisii, e conspectu ecclesiæ Beati Maturini,* c'est-à-dire à l'enseigne du *Chef saint Denys,* en face de l'église des Mathurins.

En mai 1497, il publie, à frais communs avec Jean Petit, une édition illustrée des *Postilles et Expositions des Épistres et Évangilles dominicalles,* que Jean Morand, imprimeur rue Saint-Jacques, à l'enseigne *Saint-Nicolas,* exécuta pour le compte de ces deux éditeurs. (Voir p. 215.) Le 7 septembre de la même année, le même imprimeur achevait pour Gerlier l'impression du commentaire de Georges de Bruxelles sur les *Summulæ* de Pierre d'Espagne :

Interpretatio georgii in summu-
las magistri Petri hispani. vna cũ magistri Thome Bricot
questionibus Textuquoq; impositionũ de nouo readdito:
diligentissime in margine quotata : vt etiam incipientibus
contenta pateant ad pmos intuitus: Jnvico sancti Jacobi

Maistre durãd Gerlier



Sur le titre de ce volume, on voit des scènes de martyre et la décollation d'une sainte, allusion à la nouvelle marque du *Chef saint Denys,* avec le nom de *Maistre Durand Gerlier* au-dessus de la gravure.

Entre temps, Gerlier fait travailler les imprimeurs Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, ses voisins.

André Bocard imprime pour cet éditeur, le 23 novembre 1497, le livre suivant : *Aurea Joa. Duns Scoti in quartum Sententiarum Expositio*, volume in-folio, dont il partage l'édition avec ses confrères Jean Petit et Jean Richard, bourgeois de Paris (*Parisienses cives*). Le 21 novembre 1498, Bocard termine pour le même l'impression des Lettres et des Opuscules de Robert Gaguin.

En 1499, Durand Gerlier revient rue des Mathurins et reprend l'enseigne de *l'Estrille Faulxveau*. Le dessin de sa marque est changé et le rébus de son enseigne est plus intelligible que celui de sa première marque. Il y a simplement une *étrille*, une *faux* de moissonneur et un jeune *veau*; mais, au lieu d'être au premier plan, ce rébus est disposé au-dessus d'un arbre supportant un écusson soutenu par deux béliers, avec le monogramme DG. La devise a disparu, et on lit, au bas, le nom de Durand Gerlier :



Nous ne suivrons pas plus loin Durand Gerlier, qui a continué son commerce d'éditions jusqu'en 1529 et paraît y avoir fait ses affaires.

Jean Belin et Guillaume Le Caron, libraires, ont publié, en société avec Jean Du Pré, imprimeur (*impressore Johanne de Prato, ad instantiam et impensis Johannis Belin, Guillermi Le Caron et Johannis de Prato, librariorum*), une édition du Missel de Paris qui a été achevée le 11 mars 1490 (1489 v. st.). Les bibliographes citent, d'après l'autorité de Maittaire, une édition in-folio du Grand Bréviaire à l'usage de Paris, qui aurait été publiée le 9 juin 1492 par les mêmes éditeurs; mais, vérification faite sur trois exemplaires, nous n'y

avons trouvé que le nom de Jean Du Pré, imprimeur. Mercier de Saint-Léger, dans une note inédite qu'il a jointe à son exemplaire de La Caille (*Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p. 61), nous apprend que, parmi les huit bourgeois nommés en 1505 par le corps municipal, pour avoir soin du temporel de l'Hôtel-Dieu de Paris, se trouvait Guillaume Le Caron, qui était probablement parent de Pierre Le Caron, imprimeur.

Antoine Baquelier, de Grenoble, a fait imprimer, à partir de 1491, des livres à l'usage des écoliers de sa province venus à Paris pour étudier. Quelques-uns de ces livres portent la marque suivante, au milieu de laquelle on lit cette devise tirée de l'Écriture Sainte : *Inicium sapiencie, timor Domini.*



Antoine Caillaut s'est servi de la même marque en y substituant son propre nom, comme nous l'indiquons ci-après.

Feu M. Eugène Chaper, bibliophile dauphinois des plus distingués, a, le premier, attiré l'attention sur ce pédagogue qui paraît avoir été prêtre et qui fonda à Paris un petit collège, ou maison d'éducation, à la tête duquel fut mis plus tard, au XVIe siècle, le célèbre Oronce Finé[1]. Qu'il ait vendu les

[1] Voir *Notice historique et bibliographique sur Antoine et Pierre Baquelier*, citoyens de Grenoble, et les ouvrages qu'ils ont publiés au XVe et au XVIe siècle, par un vieux bibliophile dauphinois (Eugène Chaper); Grenoble, imprimerie F. Allier père et fils, 1885; in-8°.

livres qui portent son nom ou qu'il les ait distribués à ses élèves, il n'en doit pas moins trouver place parmi les éditeurs parisiens.

Le premier ouvrage publié aux frais de Baquelier, que cite M. Chaper, est le traité de Guillaume Houppelande sur l'immortalité de l'âme (*De Immortalitate anime*), édition revue et corrigée par Louis Bochin, maître ès arts, qui fut imprimée à Paris par Philippe Pigouchet, le 28 mai 1491 (*quem Parisius exaravit Philippus Pigauchet pro Anthonio Baqueleri, civitatis Gratianopolitane*).

Le 12 août 1491, Pierre Le Dru imprimait, pour Anthoine Baquelier, citoyen de Grenoble (*pro Anthonio Baqueleri, cive Gratianopolitano*), le *Preceptorium* de Nicolas de Lyre. C'est à la fin de ce volume que l'on trouve la marque d'Antoine Baquelier reproduite ci-contre. Cette impression, dont nous avions signalé l'existence à M. Chaper, d'après le catalogue Brienne-Laire rédigé au XVIIIe siècle, a été retrouvée depuis à la Bibliothèque Mazarine.

On verra ci-dessous un fac-similé de l'achevé d'imprimer accompagné d'une exhortation de Baquelier à ses lecteurs :

¶ Sacre pagine magistri Nycolai de Lira li-
bellus de decem preceptis prima concurrente causa
in alma parisiorum academia sub magistro Petro
le dru pro Anthonio baqueleri ciue gratianopoli-
tano fausto sydere suum sumpsit periodum Anno cri-
stiane reparationis M.cccc.xci. hac luce augusti .xi.

¶ Nunc ergo cristicole deuios anfractus vestrosq;
iam iam ligellos sinentes hunc vobis properādo vē-
dicate. Is vester sit manipulus qui & corpus & animā
summo parenti reddere potest.

Un an après, jour pour jour, paraissait le Dialogue de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, sur les sept Sacrements, nouvellement revu et imprimé (*Dyalogus doctissimi viri Guillermi, episcopi Parisiensis, de septem Sacramentis, noviter emendatus ac impressus*).

Le volume était imprimé à Paris par Antoine Caillaut (*exaratus Parisius ab Anthonio Caillaut, impressore*), pour Antoine Baquelier, citoyen de Grenoble (*pro Antonio Baquelieri, cive Gratianopolitano*).

Ces trois livres sont de format petit in-octavo. Nous avons connaissance d'une quatrième impression faite pour le compte d'Antoine Baquelier, qui a échappé aux recherches de M. Chaper. C'est une édition petit in-quarto, sans date, du poème latin de Prudence sur la Bataille des Vices et des Vertus (*De Conflictu Vitiorum et Virtutum*), également sortie des presses de Caillaut. On remarque, au commencement, une gravure sur bois représentant un lion,

attaché au pied d'une colonne, dont un rat ronge la chaîne. La planche, qui est plus large que la justification du livre, a été placée dans le sens longitudinal de la page. Elle nous paraît provenir du vieux matériel d'une édition illustrée des *Fables d'Ésope*, imprimée à Lyon. A la fin du livre figure la marque de Baquelier, mais avec cette particularité que le nom de Baquelier, gravé dans le bois de la banderole du bas, a été remplacé par celui de Caillaut, en caractères mobiles d'imprimerie. Cette substitution est évidemment postérieure à 1496. L'exemplaire du livre en question, que nous avons examiné, se trouve à la bibliothèque Méjanes de la ville d'Aix en Provence. Antoine Baquelier a probablement fait imprimer d'autres livres, que l'on découvrira tôt ou tard.

Pierre Baquelier, prêtre, que nous croyons être le neveu d'Antoine, continua l'œuvre de ce dernier et se servit tour à tour des presses de Pierre Le Dru, de Jean Barbier, de Jean Marchant et d'autres typographes, pour des ouvrages de même genre qu'il fit faire au XVI[e] siècle. M. Chaper a donné la description de vingt-six ouvrages divers, dont la publication est due à la généreuse initiative de Baquelier, qui a fait les frais de leur impression. Cette nomenclature sortirait de notre cadre, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'intéressante notice de M. Chaper sur les deux Baquelier, citée plus haut. Nous nous bornerons à dire, pour terminer, que, par acte passé le 30 mars 1532 par-devant Jean de Venes et Nicolas Champin, notaires au Châtelet de Paris, Pierre fit donation de la maison et du jardin dont il était propriétaire à Paris, rue des Lavandières[1], près des Carmes, dans la mouvance et censive de l'abbaye Sainte-Geneviève-du-Mont, « pour servir d'habitation aux écoliers originaires du pays de Dauphiné qui étudieront dans l'Université de ladite ville de Paris[2] ».

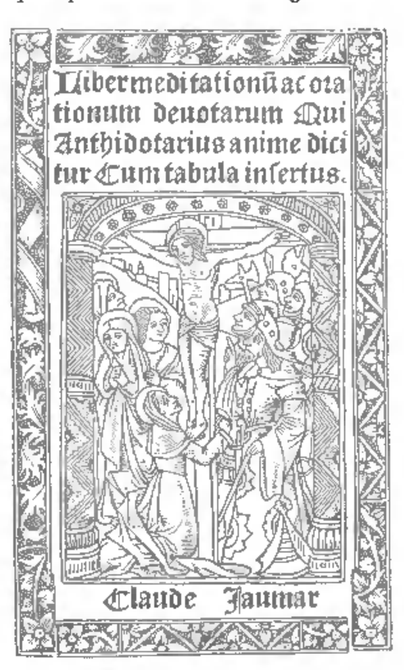
[1] M. Chaper conclut ainsi : « Ces éditions sont pour la plupart trop soigneusement, trop élégamment imprimées pour avoir été des œuvres de spéculation faites pour réaliser des bénéfices. En un mot, il me semble, jusqu'à preuve du contraire, que les deux Baquelier, citoyens de Grenoble, étaient des hommes instruits, pieux (leurs devises et leurs dédicaces en témoignent) et préoccupés de rendre les études supérieures plus abordables et plus faciles à leurs contemporains, et surtout à leurs compatriotes. »

[2] L'emplacement de cette maison est ainsi délimité dans les *Ensaisinements de Sainte-Geneviève* : « Une masure et jardin avec et dans ses appartenances assis à Paris en la rue des Lavendières près des Carmes, comprenant sur ladite rue ledit jardin et masure sept toises, trois piedz et demy ou environ de longueur qui est depuis ladite rue jusques au jardin du *Mouton*, place Maubert, et cinq toises dix piedz ou environ du cousté de la maison de *la Caige*, qui est au collège de la Marche, etc. » (Archives nationales, S 1650, fol. 169 r°.)

Claude Jaumar, qui s'intitule libraire juré de l'Université de Paris (*librarius juratus Universitatis Parisiensis*), a exercé, à partir de 1493, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Coq* avant le couvent des Mathurins (*ad intersignium vulgariter nuncupatum* du Coq *ante Mathurinos*), en descendant de l'autre côté de la rue, après Saint-Benoît. Cette indication d'adresse se trouve à la fin d'une édition petit in-octavo du *Stimulus divini amaris* de saint Bonaventure :

¶ Explicit feliciter liber qui dicit Stimulus
diuini amoris dñi Bonauēture. Cardinalis deuo
ti: et seraphici sacre theologie professoris eximii:
laudabiliter correctus. Et nouiter emendatus
ac Parisius impressus ī expēsis Claudii iaumar
cōmorantis in vico sancti Jacobi ad intersigniū
vulgariter nuncupatū du coq ante mathurinos.
Anno dñi Millesimo quadringentesimo nonage
simo tertio. die vero decima quarta mensis octo
bris.

Pierre Le Dru et Étienne Jehannot ont travaillé pour Claude Jaumar. Sur les titres des traités de théologie qui portent son nom, on voit presque toujours une Crucifixion quelquefois tirée en rouge.



Cette gravure provenait du matériel d'illustration de livres d'heures appartenant à Jehannot et Le Dru, imprimeurs associés.

Claude Jaumar paraît l'avoir adoptée en guise de marque ou de symbole,

avec son nom au-dessous. Le livre dont nous venons de reproduire le titre est sorti des presses de Pierre Le Dru. (Voir p. 61.)

En 1500, Jaumar se sert des presses d'un nouvel imprimeur, Antoine Chappiel. Sur le titre des livres destinés au clergé, l'éditeur place toujours, avec son nom, Claude Jaumar, l'image du Christ en croix; mais l'illustration du livre, dont voici les fac-similés, est d'une composition différente :

Processus iudiciarius panormitani nouiter correctus et emendatus cũ multis additionibus in locis opportunis insertis.



et finienda siue sententianda vel sententia diffinitiua execucioni non est demandata. vel licet sit appellatum ipsa tñ appellatio ex falsa et frustratoria causa ẽ emissa ac male et inique interposita. et per priorem iudicem bene et iuste processũ ex tali causa etc. Quare petit procurator predictus noĩe quo s. quatenus pronunctietis diffinitiue et declaretis predictas appellationes pretensam ex causis premissis falsas et esse nullã iniustam et inanẽ. vel desertam. derelictam. dimissã. vel ꝑ dictam. Ctiam male et friuole appellantem per iudicem a quo bene et legitime processum et iuste pronunciatum et interlocutum. ipsaq; asserta appellatione non obstante predictum iudicem priorem suã posse et debere iurisdictione vti et procedere in principali. vel sententiam predictam fuisse et esse execucioni demandandam. et ipsum appellantem eidem appellato in expensis illis condemnandum atq; condẽnetis. iusticia exigente. saluo iure addendi minuendi. vt est moris. etc.

¶ Explicit practica domini panormitani de modo procedendi iam in iudicio plenario ꝙ sũmario nouiter correcta et emẽdata ꝑ magistrũ Vitalem de thebe. facultatis decretorum ordinarium legẽtem: cum multis additionibus locis opportunis insertis. Impressa parisius per Anthonium chappiel comorantem in vico sancti iohannis lateranensis. Impensis vero claudii Jaumar bibliopole iurati alme vniuersitatis parisiensis. commorãtis in vico sancti iacobi in intersigne sancti frãcisci prope sanctũ benedictũ. Anno dñi millesimo Quingentesimo die decima mẽsis Octobris.

Au lieu des comparses habituels, des soldats et des saintes femmes de chaque côté de la croix, la scène se passe à l'entrée d'un vallon agreste. Derrière une montagne surplombée de rochers se dresse, dans une vallée, la silhouette d'une ville entourée de murailles, avec le clocher d'une église. Le Christ en croix est placé à gauche, au premier plan. A droite, devant l'image du Sauveur du monde, un saint personnage nimbé, revêtu du manteau épiscopal, est agenouillé. Sur une table placée devant lui, un livre est ouvert. Entre ses mains jointes dans l'attitude de la prière, ce personnage tient la croix processionnelle à longue hampe. A terre, aux pieds du Christ, est déposée une mitre d'évêque. Les lois de la perspective commencent déjà à être observées dans cette gravure, dont le dessin est très soigné.

Claude Jaumar s'est associé avec Thomas Julien ou Julian pour la publication de deux ouvrages du médecin Arnauld de Villeneuve : le Régime d'hy-

giène des Vieillards (*Libellus de regimine Senum*) et le Traité des Vins (*Tractatus de Vinis*). Ces deux livres, de format petit in-quarto, sont imprimés en caractères romains. Sur le titre de chacun d'eux, on lit la mention suivante : *Pour Glaude* (sic) *Jaumar* et *Thomas Julian*. A la fin, on trouve la marque de l'imprimeur Félix Baligault.

Jaumar n'a pas publié de livres français, que nous sachions. Nous connaissons deux opuscules latins illustrés qu'il a fait imprimer par Pierre Le Dru. Ce sont encore des ouvrages de théologie : le Jardin des Roses de la vallée des Larmes (*Ortulus Rosarum de valle Lachrimarum*), livret mystique dans le genre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et le traité de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, sur les douze honneurs de saint Joseph (*Tractatus de duodecim honoribus sancti Joseph*). Le premier opuscule renferme neuf petites gravures provenant du matériel de Pierre Le Dru et Étienne Jehannot, parmi lesquelles on retrouve *la Mort entraînant le Pape*[1]. (Voir p. 243.) Le second contient également neuf gravures[2], dont l'une, *l'Adoration dans la crèche de Bethléem*, provient d'anciens livres d'heures de Jean Du Pré. (Voir p. 66.)

L'*Ortulus Rosarum* porte l'indication d'une nouvelle adresse : en la rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Claude*. Cette maison, qui a été occupée ensuite par un autre éditeur, François Regnault, était située un peu plus bas que le *Coq*, en descendant vers la Seine, après les Mathurins, de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, en face de *la Couronne d'Or* et presque à côté de la librairie des de Marnef, *au Pélican*, dont elle n'était séparée que par la maison de *l'Ange*. L'emplacement de *l'Image Saint-Claude* est occupé aujourd'hui par le pâté de constructions neuves qui se trouvent à gauche du Théâtre Cluny, au coin de la rue Saint-Jacques et du boulevard Saint-Germain.

Après avoir quitté *l'Image Saint-Claude*, Jaumar alla demeurer rue Saint-Jacques, *à l'Écu de France*, près de Saint-Benoît (*in vico Sancti Jacobi, in intersignio Scuti Francie, prope Sanctum Benedictum*); c'est sa troisième adresse. C'est là qu'il a publié le *Processus judiciarius*, de Nicolas de Palerme, dont nous venons de donner des fac-similés, et le *Speculum Ecclesiæ*, du cardinal Hugues de Saint-Cher, accompagné du *Speculum Sacerdotum*. Il se qualifie de libraire juré de l'Université. (Voir fac-similés, p. 352.) Jaumar est appelé fautivement *Jaumaer* par La Caille, et *Jaumat* par Lottin.

[1] Voir le détail de ces illustrations au *Catalogue des incunables de Besançon*, n° 575, p. 443-444.

[2] Voir, pour les détails, *Catalogue des incunables de Besançon*, n° 43, p. 30-31; ouvrage cité.

Denis Rosse, Rose ou Roce — ce nom est imprimé de trois manières — aurait commencé en 1490, si l'on en croit la plupart des bibliographes. On cite, à son nom, une édition in-quarto des *Orationes,* de Philippe Béroalde, indiquée par Panzer, d'après Maittaire, à la date du 12 octobre 1490.

Vérification faite, il y a erreur manifeste. On trouve, en tête du volume, une épître de Josse Bade à Laurent Bureau, datée de Lyon le 7 des calendes d'août (26 juillet) 1492, et, à la fin, la date du 12 octobre 1499 est énoncée en toutes lettres de cette manière : *Anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo nono, die vero duodecima mensis octobris.* L'édition de 1490 est donc chimérique, et il nous faut descendre jusqu'en 1494 ou 1495 pour avoir trace des débuts de Denis Roce en qualité d'éditeur.

Pierre Poulliac ou Poullhac, qui venait de monter un petit atelier près du couvent des Bernardins, paraît avoir été le premier typographe qui ait travaillé pour Denis Roce. Il a imprimé pour lui le *Tractatus Corporis Christi,* qui est daté du 4 mars 1494 (1495 n. st.) et porte une marque représentant Médée et Jason, avec le nom de Denis Rosse et la devise *Par avis :*



D'après une communication de M. Gordon Duff, Rosse est un nom écossais. Les armoiries de cette marque seraient celles d'une famille distinguée d'Écosse dont un membre est auteur de deux livres publiés par Rosse. Ce nom a été modifié en Rose et définitivement francisé en celui de Roce.

Un livret de 8 feuillets : *Epistola de miseria Curatorum,* qui n'a point de

date (voir fac-similé, p. 324), serait peut-être la première publication de Denis Roce. Le titre, qui est placé à la fin, au verso du dernier feuillet, comme dans quelques anciennes impressions, porte la même marque qu'au livre précédent. Roce a publié également, avec la marque de Jason et de Médée, le *Libellus de modo penitendi et confitendi*, petit in-octavo de 36 feuillets, sans date, que nous avons vu et qui est signé de l'imprimeur Étienne Jehannot, maître ès arts (*Per me Stephanum Jehannot in artibus Magistrum*).

Peu de temps après, Roce changea sa marque et sa devise. Le 15 juillet 1495, Poullhac imprimait pour lui l'*Anthidotarius animæ*, de Nicolas de Salicet. Sur le titre, on voit une marque entièrement différente de la première, avec une autre devise : *A l'Aventure*. (Voir fac-similé, p. 323.) Poullhac a imprimé pour Roce d'autres petits livres qu'il n'a pas signés.

La même année, Pierre Le Dru terminait pour ce libraire une édition du *Consolatorium timoratæ conscientiæ*, de Jean Nider.

Denis Roce a changé de marque une troisième fois. Il a ajouté à la devise *A l'Aventure*, cette autre, passée en proverbe : *Tout vient à point, qui peut atendre :*



Dans la partie de l'inscription placée dans le cadre du haut, au lieu de *Vient à point*, on lit : *Vient à ponit* (sic), par suite d'une faute du graveur. Cette erreur a été rectifiée dans une autre marque d'un module plus petit, mais exactement semblable.

Denis Roce s'est adressé successivement à divers imprimeurs, à Pierre

Levet, à Étienne Jehannot et à Pierre Le Dru, puis à Guy Marchant, à Antoine Chappiel et à Gaspard Philippe. Ce dernier a imprimé pour Roce les *Flores Senecæ,* livret qu'il n'a pas signé, mais qui se termine par la formule *Amen,* disposée en lettres initiales sur fond criblé, exactement comme dans une autre pièce du même imprimeur. (Voir p. 362.)

En 1499, il se sert des presses de Michel Tholose ou Toulouse, rue des Amandiers, qui devient son imprimeur attitré et avec lequel il s'associe. (Voir p. 314-316.) Plus tard, Nicolas Des Prez s'intitule le «fidèle typographe d'honnête homme Denis Roce, libraire bien méritant» (*fidelis calcographus honesti viri Dionisii Roce, bibliopole bene meriti*).

Quelquefois Roce a publié des livres de compte à demi avec Jean Petit et avec d'autres confrères. Il paraît avoir fait ses affaires : Jean Barbier, un de ses imprimeurs, le qualifie de libraire très riche (*luculentissimus bibliopola*).

Denis Roce avait pour spécialité les petits livres latins à l'usage des prêtres et des écoliers; il en a publié une quantité considérable. Nous n'avons pas vu d'ouvrages français à son nom, et il n'a pas fait de livres illustrés, que nous sachions. Il était en même temps relieur; on connaît quelques reliures estampées qui portent son nom et sa devise : *A l'Aventure.*

Il demeurait *à l'Image Saint-Martin*, rue Saint-Jacques (*in vico Beati Jacobi, cujus ædes divi Martini ymago persignat*). C'était la quatrième maison, en remontant de la rue des Mathurins [1], avant le cloître Saint-Benoît. Sa femme se nommait Robine Manger ou Maugart. Sa fille, Marguerite, épousa le libraire Bernard Aubry, qui reprit au XVIe siècle la maison de son beau-père.

Jean PETIT, éditeur rue Saint-Jacques, est, sans contredit, le libraire dont le nom se rencontre le plus fréquemment, à partir de 1495, sur les impressions de Paris. On fait généralement remonter son exercice à 1492; on cite deux

[1] Il y avait, rue Saint-Jacques, une autre maison de *l'Image Saint-Martin* qui se trouvait immédiatement après le collège de Marmoutiers, en face du *Soufflet Vert*, beaucoup plus haut que celle de Denis Roce et du côté opposé. Celle-ci aboutissait, au XVIe siècle, dans une certaine ruelle ou longue allée, sorte de couloir assez commun dans cette région où les terrains avaient de la profondeur, et qui faisait communiquer les constructions postérieures avec la rue. Le passage du titre où il est fait mention de ladite ruelle est ainsi conçu : « Masure ou place vuide où souloit avoir en paincture contre le mur *l'Ymaige Saint-Martin,* tenant d'une part à une place vuide qui fu à Jehanne la Mareschalle, et d'autre part aboutissant par derrière et ayant issue anciennement à une ruelle de laquelle on ne scet le nom. » (*Topographie historique du vieux Paris*, par A. BERTY, continuée par TISSERAND et PLATON. Région centrale de l'Université, p. 221; ouvrage cité.)

volumes imprimés par lui à cette date. L'un, intitulé *Sermones funebres,* contient à la fin, en toutes lettres, la mention *Anno millesima nonagesimo secundo,* suivie de la formule *Deo gratias.* L'année 1492 ainsi désignée ne s'applique pas à l'impression du volume, mais bien à celle pendant laquelle ces sermons ont été composés et prononcés dans l'église Saint-Augustin, à Crémone en Italie. La preuve en résulte dans le libellé final qui mentionne cette date, et dont voici le texte intégral, d'après une édition faite à Lyon par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussart : *Vale candidissime lector. Acta Cremone in frequentissimo divi Augustini templo, decimo kalendas februarii millesimo quadragesima*[1] *nonagesimo secundo : Deo gratias.* En outre, l'édition au nom de Jean Petit est à l'adresse de *la Fleur de Lis d'or,* qui est la seconde demeure de cet éditeur.

L'autre volume est un Missel de Troyes, qui aurait été imprimé aux frais de Jean Petit en 1492. Cette édition, que personne n'a vue et qui n'a pu être retrouvée, n'est citée que d'après une note manuscrite[2]. L'existence en est problématique, et la date d'impression est tout au moins contestable.

Bien que Panzer et Hain n'indiquent pas de livres au nom de Jean Petit avant 1496 et 1497[3], nous pouvons néanmoins citer une édition in-quarto des *Postilles,* en latin et en français, qui a été imprimée le 22 avril 1495 pour le compte de ce dernier, avec son nom et son adresse :

¶ Cy finist les postilles des dimen
ches et des festes de lannee ensemble les
epistres pareillement. Imprimees a
Paris pour Jehan petit libraire de-
mourant en la rue saint Jaques a len
seigne du lyon dargent Lan mil.CCCC.
quatre vingtz et.xv. Le.xxij.dauril.

Ce livre, qui a échappé aux recherches des bibliographes, ne porte pas de nom d'imprimeur. Les caractères sont identiques à ceux du *Cathalicum parvum,* que Jean Morand a imprimé pour Jean Petit en 1497. (Voir p. 214, et alphabet, p. 215.) Ce dernier n'avait pas encore de marque; il est indiqué comme *demourant en la rue Saint-Jaques, a l'enseigne du Lyon d'Argent.*

[1] Dans cette édition, on a imprimé par erreur *quadragesima* pour *quadragintesima.*

[2] *Missale ad usum insignis ecclesie Trecensis... Parisiis, impensis Johannis Petit impressum;* premier Missel imprimé en 1492, in-4° gothique cité par Sémilliard dans ses Mémoires manuscrits (*Livres liturgiques du diocèse de Troyes* imprimés au XVe et au XVIe siècle, par Alexis SOCARD et Alexandre ASSIER; Paris et Troyes, 1866, in-8°, p. 3).

[3] La date du 16 septembre 1489, indiquée dans le *Catalogue des incunables de la Bibliothèque Mazarine* (n° 279) pour une édition du *De triplici vita,* de Marsile Ficin, est celle de la composition de l'ouvrage : *In agro Caregio,* qui est répétée dans presque toutes les éditions, entre autres dans une édition de Rouen imprimée par Pierre Regnault, Pierre Violete et Noël de Harsy, associés, citée à la même page de ce catalogue.

Jean Petit, qui était riche et avait de puissants moyens d'action, faisait travailler en même temps plusieurs imprimeurs. Il s'associa même pendant quelque temps avec l'un d'eux, Guy Marchant. Le poème de Fausto Andrelini sur la conquête du royaume de Naples par Charles VIII (*De Secunda victoria Neapolitana*), imprimé à Paris, en l'hôtel de Beauregard (*in Bellovisu*), la veille des calendes de septembre (31 août) 1496, contient un libellé final dans lequel Jean Petit est mentionné comme imprimeur au même titre que Guy Marchant[1]. Nous sommes même porté à croire qu'il avait monté, avec ce dernier, un atelier typographique quelque temps auparavant, car nous connaissons une traduction latine des Lettres de Phalaris qui a été imprimée par Guy Marchant en septembre 1493, rue Saint-Jacques, dans la maison de *la Fleur de Lis*, dont Jean Petit était propriétaire et où il transféra plus tard son commerce de librairie. Peut-être aussi faut-il voir dans ce volume le point de départ de l'exercice de Jean Petit. En 1500, il a monté un autre atelier rue Saint-Jean-de-Beauvais (*in vico D. Joannis Belvacensis*), qui était également dirigé par Guy Marchant.

Le 12 mai 1506 parut une édition des actes du Concile de Constance, dans laquelle Jean dit « Le Petit », libraire de l'Université de Paris, est qualifié de typographe très habile, à l'achevé d'imprimer :

¶ Acta et gesta sacrosctī consilii Constan. Impressa in preclarissima parisiorū vrbe p solertissimū virū Johēm cū cognomēto le petit vniuersitatis paris. librarium. Anno domini millesimo quingentesimo sexto die vero .xii. mensis maii.

Nous avons vu un Aulu-Gelle, daté du 22 mars 1508 (v. st.), à la fin duquel il est dit que l'édition a été imprimée en Beauregard, pour Jean Petit, imprimeur très correct (*in Bellovisu pro Johanne Petit fidelissimo impressore exarati*) :

Auli Gelii viri quidem non minus in latina q̄ græca lingua diserti Noctium Atticarum cōmētarii ad vnguem leuigati In Bellouisu pro Iohanne Petit fidelissimo Impressore Exarati Fœliciter expliciunt. Anno domini. M.ccccc. viii. Die .xxii. Mensis Martii.

Les caractères, qui sont les types romains de Georges Wolff et Thielman Kerver (voir alphabet, p. 101), sont identiques à ceux dont Jean Antoine

[1] Ce colophon est ainsi rédigé : *Libri duo de gestis gloriosissimi Caroli, Francorum regis octavi, a clarissimo poeta Fausto Andrelino Foroliviensi compositi et summa cum diligentia a Guidone Mercatore ac Johanne Parvo in Bellovisu impressi. Parisiis, anno a natali Christiano M.CCCC.LXXXXVI, pridie kal. septembris.*

de Venise (*Joannes Antonius Venetus*), établi à Paris dans les premières années du xvi[e] siècle, s'est servi à la fin des *Bucolica Fausti* qu'il a imprimées (*impressoria arte sua*) pour Jean Petit et dont, selon toute probabilité, une fonte appartenait à ce dernier, qui l'avait déposée dans l'atelier Jean Antoine.

On trouve ensuite Jean Petit en 1510-1511 dans l'imprimerie de Henri Estienne, premier du nom; et, bien que tous deux soient qualifiés d'associés en art typographique (*in chalcotypa arte socii*)[1], Jean Petit était tout simplement commanditaire ou copropriétaire d'un matériel avec lequel, à l'exemple de Vérard et de Vostre, il faisait travailler pour son compte des imprimeurs de métier. En conséquence, nous ne le plaçons pas parmi les imprimeurs.

C'est à partir de 1496 que Jean Petit déploya son activité. Les éditions qu'il a publiées sont innombrables. Il a fait travailler simultanément plusieurs imprimeurs : Jean Morand, Guy Marchant, Pierre Le Dru, Pierre Le Caron, André Bocart, Le Petit Laurens, Jean Lambert, Félix Baligault, Antoine Denidel, Georges Wolff et Thielman Kerver, Gaspard Philippe, Nicolas Des Prez et d'autres encore. Il a fait imprimer des livres latins de toutes sortes, des classiques, des ouvrages de théologie et de philosophie scolastique, des poèmes, des grammaires, des dictionnaires, etc. Il a publié des livres français, tels que *Le Songe du Vergier, Le Mystère de la Passion, Le Roman de la Rose, Le Kalendrier des Bergères, Le Vergier d'honneur*, un *Coutumier d'Anjou et du Maine*, etc. On cite encore une édition du roman de *Mélusine*, avec figures sur bois, que Pierre Le Caron aurait imprimée pour Jean Petit, et des *Heures à l'usage du Mans*, achevées le 29 mai 1500 par Thielman Kerver et dont les frais furent partagés avec Pierre Cochery, libraire au Mans.

A partir de 1500, les affaires de Jean Petit augmentent. C'est surtout au xvi[e] siècle qu'il a le plus produit; mais nous n'avons pas à le suivre jusque-là. André Bocard, l'un de ses imprimeurs, l'appelle «le meilleur des libraires» (*bibliopolarum optimus*). «L'on peut dire de luy qu'il a esté celuy de son temps qui a le plus fait imprimer, puisqu'il entretenoit les presses de plus de quinze imprimeurs[2].» Un autre historien de l'imprimerie, Lottin, porte ce nombre

[1] Cette mention est rédigée en ces termes à la fin d'un recueil petit in-folio de divers ouvrages de philosophie et de mathématiques, par Charles de Bouvelles, publiés aux frais de François d'Halluin, évêque d'Amiens : *Editum est universum hec volumen Ambianis in edibus reverendi in Christo patris Francisci de Halleuin, ejusdem loci pontificis, et emissum ex officino Henrici Stephani, impensis ejusdem et Johannis Parvi in chalcotypo arte sociorum. Anno Christi Salvatoris omnium 1510, primo col. februarii, Parisiis.*

[2] *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, par Jean de La Caille, p. 72 : ouvrage cité.

à vingt. Un arrêt du Parlement de Rouen va plus loin encore en déclarant que Jean Petit vendait «plus de livres que mille libraires ensemble». Il y a exagération évidente; mais le fait n'en reste pas moins acquis que Petit est l'éditeur parisien qui contribua le plus à la propagation du livre imprimé. Il apportait tous ses soins aux éditions qu'il mettait en vente et dont il surveillait les détails lui-même, autant que possible, ou qu'il confiait à des amis dévoués qui en revisaient les textes[1].

Jean Petit était fils d'Oudin Petit, boucher de la rue Saint-Jacques. Son grand-père Jean, également maître boucher, avait été titulaire de l'étal de Saint-Benoît[2]. Guillaume Budée le croyait parent de Guillaume Parvi ou Petit, né à Montivilliers en Normandie, évêque de Troyes, puis de Senlis, qui devint confesseur de Louis XII et de François I[er]. Bien qu'à l'époque où Budée donnait ce renseignement à Érasme[3], Jean Petit eût des rapports constants avec différents typographes de Rouen, où il fit imprimer quelques-unes de ses éditions, et qu'il fût allié à des familles normandes, rien ne vient à l'appui de cette assertion.

Jean Petit, libraire de l'Université de Paris (*bibliopola almæ Universitatis Parisiensis*), comme il se qualifie sur ses publications, a d'abord demeuré rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Lion d'Argent* (*in vico Sancti Jacobi, domo Leonis imagine insigni*).

Un grand nombre de livres édités par Jean Petit étant sans date, on pourra les classer dans un certain ordre en examinant ses différentes marques, dont nous allons indiquer la succession.

On ne s'est pas encore assez attaché, selon nous, à ces petits détails de variations du dessin de marques en apparence semblables, mais qui présentent des différences appréciables constituant, à défaut d'autres indices, autant de points de repère pour établir la chronologie des produits d'un atelier.

La première marque de Petit représente un lion et un léopard soutenant

[1] Ce désir de bien faire est mis en évidence dans un avis de Josse Bade aux étudiants, placé en tête d'une édition des *Præcepta eloquentiæ* d'Agostino Dati, et dont voici un extrait : *Adolescentes optimi, bibliopolam vestrum Joannem Parvum, «Leonis argentei» habitatorem, colitis et amatis. Is etenim quanta maxima potest accuratione studiis atque eruditione vestris consulit et quod suis oculis videre non potest (si quidem non omnia possumus omnes) amicorum perspicit...*

[2] Voir *Quelques documents sur les* PETIT, *libraires parisiens, et leur famille*, par Ph. RENOUARD; Paris, 1896, in-8° (tirage à part de la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*).

[3] Voir la lettre de Budée à Érasme, en date du 15 février 1516, citée dans une note de La Monnoye insérée dans les *Bibliothèques de* LA CROIX DU MAINE *et* DU VERDIER, édition in-4° publiée par Rigoley de Juvigny; t. I[er], p. 112; ouvrage cité.

de leurs pattes un cartouche, suspendu par une courroie au tronc d'un arbre, avec les initiales I P au milieu, retenues par une cordelière; au bas, son nom en toutes lettres : Iehan Petit. Cette marque parut pour la première fois, à notre connaissance, le 27 août 1495, sur le titre de *Isidorus de summo bono*, imprimé pour le compte de Jean Petit par maître Étienne Jehannot. On la trouve quelquefois tirée en rouge, comme dans le commentaire de Guy Jouveneau sur les *Elegantiæ linguæ latinæ*, de Laurent Valla, imprimées le 8 octobre 1497 par Antoine Denidel. (Voir p. 266.)



Petit modifia l'inscription du bas en remplaçant les majuscules romaines de son nom par des lettres gothiques et en ajoutant au milieu une petite fleur, dans l'espace laissé libre entre son prénom et son nom.

Ce changement dans la planche primitive se voit sur le titre des *Epistolæ et Orationes*, de François Philelphe, sorties le 30 avril 1498 des presses de Félix Baligault, imprimeur rue des Sept-Voies, en face du collège de Reims.

On trouve la même marque sur le *Liber Eneydos Virgilii*, sorti de l'atelier de Pierre Levet (voir t. Ier, p. 449) et daté du 23 mai 1498. La marque de Jean Petit, avec l'inscription gothique, est reproduite dans le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Versailles*, rédigé par Mlle Pellechet (p. 113).

Une autre marque semblable, moins grande (43 millimètres de hauteur sur 30 de largeur), se voit sur les livres de petit format édités par Jean Petit. Elle est reproduite par Silvestre (*Marques typographiques*, n° 1008).

Jean Petit a fait graver à nouveau sa première marque qu'il a remplacée par une autre un peu plus ouvragée, sur fond criblé, avec des oiseaux dans l'arbre et de petits génies folâtrant dans les crins du haut :



Lorsqu'il alla s'établir de l'autre côté de la rue Saint-Jacques, presque en face du *Lion d'Argent,* dans une maison plus vaste, à l'enseigne de *la Fleur de Lis d'or,* Jean Petit changea encore le dessin de sa marque :



Le lion et le léopard furent remplacés par deux lions soutenant un écusson aux initiales de l'imprimeur, avec la fleur de lis de la nouvelle enseigne

au milieu. La même marque, beaucoup plus haute (110 millimètres de hauteur sur 59 de largeur), a été employée pour les volumes de grand format; on en trouvera la reproduction dans le recueil de Silvestre, déjà cité (n° 1009). On n'a pas encore déterminé l'époque de ce changement; c'est exactement le 14 avril (veille des ides d'avril) 1500 (v. st.) que Jean Petit a mis pour la première fois l'adresse de *la Fleur de Lis d'or* sur le titre des livres qu'il a édités[1].

Quatre jours auparavant, le 10 avril, Petit avait mis en vente, *au Lion d'Argent*, un ouvrage de Béroalde (*Philippi Beroaldi Libellus de optimo statu*) que Thielman Kerver venait de terminer pour le compte de l'éditeur[2].

On retrouve cependant encore l'ancienne marque, avec le nom de Jean Petit en lettres gothiques, sur le *Speculum Christianorum* imprimé en 1502 par Pierre Ledru; ce qui semblerait indiquer que Jean Petit n'avait pas tout à fait quitté la maison du *Lion d'Argent.*

Petit a quelquefois partagé ses éditions avec des confrères parisiens, parmi lesquels nous mentionnerons Durand Gerlier, Denis Roce, Jean Richard, Hans de Coblentz et autres, ainsi qu'avec des libraires de province, tels que Jean Alexandre, d'Angers; Pierre Cochery, du Mans; Jacques Le Forestier, de Rouen; Jean Dyamantier et Jacques Huguetan, de Lyon. Jean Petit, qui a latinisé son nom en celui de *Parvus* ou *Pusillus*, eut de sa première femme, Marguerite Guymier, fille de libraire, un fils du même prénom que lui, avec lequel on l'a souvent confondu et qui continua son commerce d'éditeur. Sa seconde femme, Guillemette de la Vigne, lui donna un autre fils du prénom de Oudin, que portait le grand-père. Oudin Petit exerça à partir de 1541.

Pour plus de détails sur les Petit et leur famille, nous renvoyons à la notice déjà citée de M. Ph. Renouard.

Jean Richart ou Richard est un éditeur parisien peu connu; La Caille en a fait par erreur un imprimeur. Nous avons trouvé son nom, pour la

[1] Le titre en est ainsi donné par Panzer (*Annales typographici*, t. II, p. 335, n° 610): *Mensa philosophica edente Theobaldo Anguilberto Hybernien. artium et medicine doctore. Venundantur Parisius a Johanne Petit sub intersignio* Lilii aurei. *Parisii impressum anno ab orbe redempto quingentesimo supra millesimum, pridie idus aprilis.*

[2] Le bibliographe Panzer cite également cet ouvrage de Béroalde, et il en reproduit ainsi le libellé final : *Impressum Parrhisiis quarto idus aprilis, anno millesimo quingentesimo, per Thielman. Kerver pro Johanne Parvo qui id vendit in* Leone argenteo *vici Sancti Jacobi* (Panzer, *Annales typographici*, t. IV, p. 400, n° 616°).

première fois, le 7 novembre 1497, à la fin d'une édition du Commentaire de Duns Scot sur le quatrième livre des Sentences (*Aurea Joannis Duns Scoti in quartum Sententiarum Expositio*), imprimée par André Bocard à frais communs avec les libraires Jean Petit et Durand Gerlier, bourgeois de Paris (*impensis Johannis Richart, Johannis Petit et Durandi Gerlerii, Parisiensium civium*).

Félix Baligault a imprimé pour Richard, en 1498, le *Sophologium* de Jacques Legrand et le Commentaire de Nicolas de Orbellis, de l'ordre des Frères Mineurs, sur les livres des Sentences (*Expositio in Sententiarum libros*).

En 1499, Richard s'adresse à Pierre Levet pour l'impression des *Regulæ Cancellariæ Apostolicæ* et l'*Arbor actionum* du jurisconsulte Adam Denise.

En 1500, il s'associe avec Philippe Pigouchet, Jean Petit, Durand Gerlier, libraires de Paris, et Jacques Huguetan, libraire de Lyon, pour publier le recueil des Sermons d'Olivier Maillard, qui furent imprimés à frais communs par Pigouchet (*Impressi Parisius per Philippum Pigouchet impensis ejus ac Johannis Petit, Johannis Richard, Durandi Gerlerii, Parisiensium librariorum, et Jacobi Huguetan, Lugdunensis, in hujusce impressione sociorum*). Voici la première marque de Jean Richard que Silvestre n'a pas reproduite :



Il ne faut pas confondre Jean Richard avec un autre éditeur du même nom qui exerçait à Rouen. Jean Richard de Paris donne son adresse rue

Saint-Jacques, *à l'Image Notre-Dame*, près de Saint-Benoît (*ad intersignium Beate Marie Virginis prope Sanctum Benedictum*). Il y avait deux maisons *à l'Image Notre-Dame*, aux environs de Saint-Benoît, toutes les deux de l'autre côté de la rue; l'une, qui s'appelait aussi la maison de *la Belle Image*, pour la distinguer de l'autre, était en face de *l'Image Sainte-Barbe;* l'autre, en remontant, se trouvait presque en face de l'église, à côté de *l'Image Saint-Nicolas*. C'est plutôt là que devait se trouver la librairie de Jean Richard. Nous croyons que ce dernier a demeuré d'abord *à la Corne de Cerf,* dont il avait pris l'enseigne, comme semble l'indiquer le dessin de sa première marque que nous venons de reproduire à la page précédente.

Autour de cette marque on lit la devise : *Sit nomen Domini benedictum*, analogue à celle des de Marnef de la maison du *Pélican*. La devise est supprimée dans la seconde marque. Cette dernière, plus artistement dessinée et gravée, est sur fond criblé. Elle représente un arbre autour duquel s'enroule un cep de vigne chargé de raisins. Deux léopards, debout sur leurs pattes de derrière, soutiennent un écusson aux initiales de Jean Richard et accroché au tronc d'un arbre. Sur deux banderoles déployées au-dessus de la tête des animaux, on lit le nom de Jehan Richart. C'est cette marque, qui se trouve à la fin du livre de Nicolas de Orbellis, imprimé par Baligault en 1498, que nous avons déjà reproduite (p. 207); elle se voit aussi, sans le cadre d'entourage de grotesques, sur le titre de l'*Arbor actionum* d'Adam Denise, imprimé pour Jean Richard par Pierre Levet, en 1499.

Hans de Coblentz, appelé aussi Jehan de Cowlance (*Johannes de Combelens, Joannes Confluentinus*), était originaire de Coblentz sur le Rhin. Il a édité, à frais communs avec Pierre Levet, imprimeur, et Michel Marin, libraire, le *Destructorium vitiorum* d'Alexandre Le Charpentier. Ce volume, de format in-folio à deux colonnes, porte la date du 11 avril (3 des ides d'avril) 1497. La Caille, qui le premier signale ce livre, a mal lu le dernier chiffre et a pris le 7 pour un 5, ainsi que nous l'avons constaté. Les bibliographes qui ont copié La Caille n'ont pas relevé cette erreur matérielle.

Le 31 août (veille des calendes de septembre) de la même année, Hans publie l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, en latin, revue par Geoffroi Boussart. Cette édition est imprimée par Levet, aux frais seuls de Hans de Coblentz (*expensis Johannis de Combelens*).

Jean de Coblentz se sert des presses de Kerver, en 1499, pour faire imprimer successivement et de compte à demi avec Jean Petit, le 4 septembre (*pridie nonas septembris*), le poème latin du Mantouan sur les Calamités du temps (*De Calamitatibus temporum*), et, le 15 octobre (*idus octobris*), la *Parthenice Mariana* avec la *Parthenice Catharinaria* du même. Il est dit, à la fin de ce dernier poème, qu'il a été imprimé, de même que les précédents, par l'art et l'industrie de Thielman Kerver, Allemand, aux frais d'honnêtes libraires parisiens, Jean de Coblentz et Jean Petit (*Impressum est autem hoc opus sicut et precedentia arte atque industria Thielmanni Kerver Teutonis, expensis vero proborum bibliopolarum Parhisiensium Joannis Confluentini et Joannis Pusilli, id est ut vulgatius dicam :* Pour M. Hanse de Coblenz, demourant en la rue de la Harpe, *à l'Asne rayé,* et Jehan Petit, en la rue Saint-Jaques, *au Lion d'Argent,* à Paris).

Le 23 janvier 1500 (10 des calendes de février, v. st.), Kerver imprime, pour maître Hans et pour Jean Petit, une édition de l'Énéide de Virgile en latin, avec commentaires. Kerver, qui ne se pique pas de modestie, se proclame le plus habile des typographes, et revendique Coblentz comme étant son lieu de naissance (*Compressit peritissimus calcographorum Thielmannus Kerver Confluentinus*). Voici la marque de maître Hans :



Cette marque se compose de deux cercles ou anneaux accouplés, soutenus d'un côté par un aigle, de l'autre par un levrier.

Dans le cercle du haut, on voit trois écussons posés en cœur : le premier

est aux armes de France, le second est mi-partie France et Bretagne; le troisième, en pointe, porte les armes de l'Université de Paris. Les lettres initiales I D C, retenues par des lacs, sont placées dans le second cercle autour d'un écusson. *L'Asne rayé*[1] de l'enseigne se voit au-dessous. Au bas, en exergue, on lit le nom de Hans de Coblentz francisé en celui de Iehan de Cowlance.

Hans de Coblentz, dont nous ne connaissons pas le véritable nom de famille, exerça le métier d'éditeur jusque dans le premier quart du XVIe siècle. En 1504, nous le voyons en relations avec l'imprimeur Wolfgang Hopyl et publier, à frais communs avec ce dernier, les *Constitutiones Ecclesiæ Anglicanæ*. Plus tard, en 1509, Hans s'adresse à Josse Bade, qui lui imprime le traité de Cicéron : *De Fato*. En 1522, Josse Bade imprimait encore pour Hans de Coblentz et pour Jean Petit une édition in-folio de Grégoire de Tours, suivie de la Chronique d'Adon de Vienne. La marque de Coblentz se voit encore sur d'autres livres.

Il ne faut pas confondre Jean de Cowlance avec Jean de Coulonce, qui a publié un livre d'heures en 1492 (voir p. 305-307), et qui devint ensuite imprimeur. Jean de Coulonce tenait boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres;* Hans de Coblentz, dit *Jehan de Cowlance,* demeurait *à l'Asne rayé,* maison formant encoignure rue de la Harpe[2], dans la partie comprise entre la rue de la Vieille-Bouclerie et le pont Saint-Michel (*inter vicum Cithare et pontem Sancti Michaelis*, in « *Asino diverse colore* », *vulgariter* au Lasne rayé), comme on en trouve l'indication à la fin de ses éditions.

François Regnault peut prendre place parmi les éditeurs parisiens de la fin du XVe siècle. Presque tous les livres qu'il a publiés sont sans date. Lottin, qui le confond avec Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen, le fait commencer en 1481, d'autres en 1492, d'après une date qu'on lit à la fin des *Passages d'oultre mer*. Cette date se rapporte à la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique, dernier événement relaté dans l'ouvrage de Sébastien

[1] On venait de montrer, à la foire Saint-Germain, un zèbre, le premier qu'on eût amené en France, et le succès de *l'asne rayé,* comme on appelait alors ce quadrupède, avait été considérable.

[2] Maison de *l'Asne rayé,* censive de l'Évêché (1489); paroisse Saint-Séverin; rue de la Vieille-Bouclerie ou *de l'Abreuvoir Mascon;* côté oriental (du nord au sud) « tenant, dit un titre daté de 1511, à Jehan Carlier et aboutissant *à l'Ymage Saint Eustace* », hôtel considérable, touchant par les murs du fond à cinq immeubles de la rue de la Petite-Bouclerie. (*Topographie historique du vieux Paris;* région centrale de l'Université, p. 16; ouvrage cité.)

Mamerot, et ne s'applique pas à l'impression du livre, comme l'a fait remarquer Brunet (*Manuel du Libraire*, t. IV, col. 415). Brunet dit ne pas avoir trouvé le nom de Regnault avant 1500; mais, «comme on a de lui une édition de *L'Ordinaire des Chrestiens*, sans date, imprimée par le Petit Laurens, et que ce dernier était déjà établi en 1491, il n'est pas impossible qu'il fût déjà dans le commerce de la librairie au xve siècle».

Nous ne pensons pas, néanmoins, qu'on puisse faire remonter l'exercice de François Regnault à Paris au delà de 1497 ou 1498. La maison de *l'Image Saint-Claude*, où il donne son adresse, rue Saint-Jacques, était occupée précédemment par l'éditeur Claude Jaumar (voir p. 529), qui s'établit ensuite *à l'Écu de France*, près de Saint-Benoît. Les illustrations de *L'Ordinaire des Chrestiens* proviennent en partie de l'ancien matériel de Guillaume Le Rouge, encore imprimeur à Troyes en 1493; le Petit Laurens n'a dû entrer en possession de ces planches qu'après que Le Rouge eût définitivement cessé d'imprimer. Enfin nous avons la preuve certaine que François Regnault était libraire à Londres en 1496 et qu'il vint d'Angleterre, un peu plus tard, s'établir à Paris [1].

Outre *L'Ordinaire des Chrestiens*, illustré de gravures sur bois assez remarquables dont nous avons donné des spécimens (voir p. 117-123), François Regnault a fait imprimer, par le Petit Laurens, *Les Ditz moraulx des Philosophes*, de Guillaume de Tignonville. Nous connaissons de lui un petit livre illustré fort curieux, avec figures sur bois presque à chaque page, contenant les images des saints et des saintes honorés dans le diocèse de Paris, tels que sainte Geneviève, saint Roch, saint Julien et autres, accompagné d'oraisons ou prières particulières. Nous donnons ci-contre des spécimens de quelques-unes de ces gravures [2].

Il n'y a pas de nom d'imprimeur, mais les caractères sont les mêmes que ceux employés par Jean Trepperel et Michel Le Noir à la fin du xve siècle. (Voir alphabet, p. 161.)

[1] C'est à M. E. Gordon Duff, un des bibliographes les plus éminents de l'Angleterre, que nous devons ce renseignement tiré des Papiers d'État de Henri VIII (t. XI, n° 1428). Dans une lettre adressée en 1536 à Mylord Cromwell, François Regnault, libraire juré de l'Université de Paris, rappelle qu'il était établi à Londres quarante ans auparavant, et que, d'Angleterre, il est venu s'établir à Paris.

[2] Ce livre n'existe dans aucune de nos bibliothèques publiques. Le seul exemplaire que nous en connaissons, ainsi qu'un autre livret du même cité plus loin, appartient à M. J. Masson, bibliophile à Amiens.

ORAISONS DE PLUSIEURS SAINTS ET SAINTES

FRANÇOIS REGNAULT, ÉDITEUR

Sensuyuent oraisons de plusieurs saincts et sainctes qui iesuchrist aymerét de pensees non fainctes



Oraisõ du benoist et glorieux saît rochq̃ en lamor de dieu fut plꝰ ferme q̃ũg roch.



¶ Orayson de la doulce ⁊ hũble pucelle: Saicte geneuiefue q̃ fut de dieu ãncelle.



¶ Oraison de saincte agathe la pucelle: Espouse du benoist iesuchrist et ancelle.



IMPRIMERIE NATIONALE.

La dernière page contient une marque de François Regnault qui n'est pas mentionnée par Silvesre et qui est reproduite ici pour la première fois :


¶ Cy finissēt plusieurs deuotes oraisōs
Dont les saintz & saictes requere deuōs



Elle représente un triton casqué et cuirassé, dans l'eau à mi-corps, tenant une épée d'un geste de commandement. C'est un rébus : *Règne eau.* L'écusson du triton porte une couronne sur un arbre; c'est encore un rébus : *Règne haut.* Le nom, Françoys Regnault, est inscrit sur une banderole, afin qu'on ne se méprenne pas sur cette allégorie. Regnault employa ensuite pour marque un berger et une bergère soutenant un écusson à son chiffre, avec la devise : *En Dieu est mon espérance.* (Voir SILVESTRE, *Marques typographiques,* n° 369.) Les mêmes figures, avec d'autres du même style, reparaissent dans un livret sans date intitulé : *La Nativité et Passion de Jésus au long hystoriée.* On y voit aussi, à la fin, la marque en rébus ci-dessus représentée.

Les principales publications de François Regnault s'échelonnent dans le courant du XVIe siècle. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

François Regnault demeurait rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Claude,* presque en face de la chapelle Saint-Yves, près du couvent des Mathurins (*ad intersignium Divi Claudii e regione Sancti Ivonis vici Sancti Jacobi, juxta Mathurinos*). C'était la troisième maison après la rue du Foin, en vue de Saint-Yves. Une seule maison, celle de *l'Ange,* la séparait du *Pélican,* occupé par la librairie des frères de Marnef.

Gillet Remacle, originaire du pays de Liège, est un éditeur parisien. Il a publié plusieurs livres d'heures qu'il a fait imprimer par Thielman Kerver. Il paraît avoir repris la boutique de librairie de ce dernier, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne* (voir p. 278), peu de temps avant la chute du pont. Les *Heures à l'usage de Rome, imprimées par Thielman Kerver pour Gillet Remacle, Liegeoys*, et datées du 16 septembre 1499, dont nous avons donné des spécimens (voir p. 280-282), sont le livre le plus ancien que nous ayons trouvé à son nom. Les autres qu'il a publiés, et qui sont tous sortis des presses de Kerver, s'échelonnent de 1500 (v. st.) à 1505. On en trouvera la liste dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. V, col. 1617-1620).

Gilles de Gourmont a fait imprimer par Félix Baligault, le 30 octobre 1499, un ouvrage de philosophie scolastique d'Andrea Limos, professeur à Valence d'Espagne, intitulé : *Dubia in insolubilibus*. Gilles de Gourmont était frère de Robert Gourmont, qui venait de s'établir imprimeur au collège de Triguet en société avec Antoine Denidel. (Voir p. 265-266.)

Plusieurs petits poèmes de Fausto Andrelini et d'autres pièces du temps portent la marque de Gilles de Gourmont, reproduite ici :



Ces impressions ne sont pas datées. Gilles de Gourmont s'établit ensuite typographe. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir exécuté, en 1507, les premiers livres imprimés en grec à Paris. L'année suivante, il employait des caractères hébraïques.

Guillaume Eustace, libraire et relieur du Roi, paraît avoir succédé dans cet office à l'imprimeur Pierre Le Rouge. Les bibliographes font remonter son exercice à 1493; mais il y a erreur évidente, selon nous, et en voici la raison : Panzer, que tout le monde a copié sans contrôle, a décrit, dans ses *Annales typographici*, un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* en trois volumes, imprimé par Jean Maurand ou Morand pour Vérard, en 1493, dont le premier volume était au nom de Guillaume Eustace. Ce tome sans date n'appartient pas à l'édition, mais à une autre publiée en 1514 par le même libraire, et dont le dernier volume seul est daté[1]. L'adresse de la *rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'«Agnus Dei»*, que l'on trouve à la fin, est la troisième demeure de Guillaume Eustace, ainsi qu'on le verra ci-après.

Ce n'est donc pas en 1493, mais tout au plus en 1497 qu'on pourrait essayer de faire remonter l'exercice de Guillaume Eustace, d'après des *Heures à l'usaige de Rome*, dont le calendrier, dressé pour vingt-quatre ans, va de 1497 à 1520. «Si, comme le fait observer Brunet, ces Heures ont paru pendant la première année de l'almanach (1497), ce sont les plus anciennes où le nom d'Eustace figure[2].» Le colophon est ainsi libellé : *Ces présentes Heures à l'usaige de Romme furent achevées le XIIII jour de novembre par Thielman Kerver pour Guillaume Eustace, tenant la boutique dedens la grant salle du Palais, du costé de la chapelle de Messeigneurs les Présidens, ou sur les grans degrez du costé de la Conciergerie, à l'«Ymage Saint Jehan l'Évangéliste»*. Une date beaucoup plus certaine est celle du 20 juin 1500, qu'on lit sur des *Heures à l'usaige de Paris*, imprimées par Kerver pour Guillaume Eustace, à la même adresse, «dedens la grant salle du Palais, sur les grans degrez du costé de la Conciergerie». (Voir fac-similé, p. 278.) Sur le titre, on voit la marque de Guillaume Eustace, que Germain Hardouin s'est ensuite appropriée en enlevant le nom d'Eustace pour n'y laisser subsister que l'initiale G du prénom de ce dernier, qui était la même que pour le sien. (Voir Silvestre, *Marques typographiques*, n° 57.)

Guillaume Eustace s'est établi ensuite dans la Cité, rue de la Juiverie, à l'enseigne des *Deux Sagittaires*, tout en conservant «son ouvroir» au troisième pilier de la «Grant Salle» du Palais (*in vico Judaico, sub signa Duorum Sagittariorum, aut in Palatio regio, sub tertia pilari*). C'est vers 1514 seulement qu'il se transporta rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *l'Agnus Dei*.

[1] Pour la description exacte de cette édition, voir Brunet, *Manuel du Libraire*, t. Ier, col. 1860.

[2] Les Heures d'Eustace sont décrites par Brunet, *Manuel du Libraire*, t. V, col. 1643-1644.

Les principales publications de Guillaume Eustace consistent en livres d'heures. On en trouvera la liste dans le *Manuel du Libraire* de Brunet (t. IV, col. 1644-1648). Il a fait imprimer d'autres ouvrages; mais comme il appartient plutôt au XVIe siècle, nous n'entrerons pas dans de plus amples détails. Les imprimeurs qui ont travaillé pour lui sont : Thielman Kerver, Philippe Pigouchet, Jean de La Roche, Gilles ou Gillet Couteau, Nicolas Higman et Raoul Cousturier. Guillaume Eustace se maria deux fois. Sa première femme se nommait Guillemette Duché; sa seconde, Marguerite Chaillou.

Nous mentionnerons encore, pour mémoire, de petits éditeurs qui ne sont connus que par un seul livre imprimé à leur nom. Les voici dans leur ordre :

Nicolas CHEVALIER (*Nicolaus Militis*) a fait imprimer par Pierre Levet, en 1491, l'Exposition sur la règle de saint Benoît (*Expositio super regulam beatissimi Patris Benedicti*), par le cardinal Torquemada. (Voir fac-similé, t. Ier, p. 445.) Il demeurait devant le Palais, à l'enseigne du *Chapeau Rouge* (*ante Palatium Regium, ad intersignium Pillei rubei*).

Robin CHALOT, mentionné plus haut (p. 307), a publié des *Heures à l'usage de Rome* le 2 juillet 1492. Son adresse était rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Yves*, « près la grant église ». Il a continué à exercer jusqu'en 1522 environ, et figure le 27 octobre 1521 comme témoin d'une donation de 500 écus d'or à l'église Sainte-Geneviève-des-Ardents, faite par Geneviève Le Pelletier, veuve et exécutrice testamentaire de Simon Vostre. Dans cet acte, il est qualifié de « marchant et libraire juré en l'Université de Paris[1] ».

Jean DE COULONCE a publié, la même année et le même jour, des Heures que nous avons mentionnées plus haut (p. 305-307), qui ne sont peut-être qu'un tirage de l'édition ci-dessus à son nom. Il se fit ensuite imprimeur, et, de 1503 à 1504, sont sortis de ses presses un *Coutumier de Normandie* et cinq livres d'heures qui ne sont connus qu'à l'état de fragments. Jean de Coulonce

[1] « Robin Challot, *marchant libraire*, demourant à Paris », est mis en possession et saisine « d'une maison, court et appartenances assise à Auteuil devant le puys commun » qu'il achète pour le « prix et somme de vingt livres tournois... Le penultième jour de mars l'an mil v cens XVI ». (Archives nationales. *Ensaisinements de Sainte-Geneviève*, S 1650, fol. 8 r°.)

a d'abord tenu boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres*; il est allé ensuite s'établir rue Saint-Jacques, où il transféra la même enseigne des *Chantres*. Sa marque parlante est un écusson portant trois pigeons (ou «coulons»), placé devant un palmier et soutenu par deux cerfs ailés.

Toussaint de Montjay ou de Montjay a fait imprimer à son compte, par Philippe Pigouchet, des *Heures à l'usage de Lion*, dont nous avons donné des spécimens (p. 22-24). Ce livre a été achevé le 30 juillet 1495. Toussaint de Montjay donne son adresse rue de la Harpe, près de Saint-Côme.

Michel Morin a publié en 1497, en société avec Pierre Levet, imprimeur, et Hans de Coblentz, le *Destructorium vitiorum*. Son adresse n'est pas indiquée.

Jean Nicolas, de compte à demi avec Jean Richart, a fait imprimer, par Nicole de La Barre, le *Tractatus metricus juris canonici*, d'Ambroise de Woestine, qui a paru le 10 avril 1500 (v. st.).

Tout compte fait, une vingtaine d'éditeurs alimentaient les presses des imprimeurs parisiens, quand ceux-ci n'imprimaient pas pour leur compte personnel les livres qu'ils débitaient eux-mêmes à leurs «ouvroirs» ou qu'ils faisaient vendre par des intermédiaires[1]. Quelques libraires de province et de l'étranger avaient aussi recours aux typographes parisiens. Les étrangers s'adressaient de préférence à Paris pour y faire imprimer, avec tout le luxe et la correction désirables, dans des conditions avantageuses, les bréviaires, les missels et les livres d'heures de leurs diocèses.

[1] Outre les libraires jurés de l'Université, il y avait une autre catégorie de libraires et vendeurs de livres. C'est ainsi que nous avons relevé, en 1488, dans le registre d'écrou du Châtelet (Archives nationales, Y 5266), les noms de : «Jehan Favereau, libraire, demourant et logé *à la Pomme Rouge*, en la rue Saint Jaques» (fol. 123 r°); de «Jehan Collet, libraire, demourant en la rue Saint Jaques» (fol. 154 v°), et de «Guillaume Bigneaulx, vendeur de livres de impression, demourant à la place Maubert» (fol. 86 v°). Ce dernier se fit ensuite imprimeur. (Voir p. 304-305.)

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES IMPRIMEURS PARISIENS

(1470-1500)

Nous donnons ci-après les noms des imprimeurs qui ont exercé leur art à Paris, depuis l'introduction de la typographie dans cette ville, en 1470, jusques et y compris l'année 1500. Nous indiquons leurs demeures ainsi que les différentes enseignes qu'ils avaient adoptées pour leurs maisons.

Les noms de quelques correcteurs et d'ouvriers qui ont travaillé dans les ateliers parisiens figurent aussi sur cette liste.

Toutefois il est à remarquer que les imprimeurs du xve siècle n'avaient pas, comme de nos jours, de correcteurs attitrés faisant partie du personnel de leurs ateliers.

Lettrés pour la plupart, les premiers typographes corrigeaient eux-mêmes leurs épreuves ou se faisaient aider dans cette besogne par des amis, des étudiants, des docteurs de Sorbonne, voire même par des professeurs renommés, qui prenaient intérêt à la diffusion de la science et de l'instruction par le livre imprimé.

C'est ainsi que l'on verra Jean de La Pierre, ancien recteur de l'Université, Guillaume Tardif, célèbre professeur au Collège de Navarre, Pierre Le Secourable, principal du Collège d'Harcourt, et d'autres, prêter leur concours aux imprimeurs parisiens.

Ce n'est que plus tard, lorsque l'imprimé détrôna tout à fait le manuscrit, qu'on livra à la presse toutes sortes d'ouvrages bons ou mauvais, et que les travaux pour les éditeurs affluant de plus en plus, l'emploi spécial de correcteur d'imprimerie devint nécessaire; néanmoins on avait encore souvent recours à des professeurs et à des savants, lorsqu'il s'agissait de préparer, de revoir ou de corriger les textes les plus importants.

Dans cette nomenclature, nous avons fait précéder d'un astérisque (*) les noms des imprimeurs qui ont prolongé leur exercice après 1500.

1. Atelier de la Sorbonne. – Michel FRIBURGER de Colmar, Ulrich GERING de Constance et Martin CRANTZ de Stein, imprimeurs associés. – Johann HEYNLIN de Stein, dit Jean DE LA PIERRE, correcteur. – Erhard WINDSBERG, correcteur[1]. – LÉONARD, correcteur[2]. — 1470-1472.

2. Atelier du *Soleil d'Or* de la rue Saint-Jacques. – FRIBURGER, GERING et CRANTZ, imprimeurs associés jusqu'en 1477. – GERING seul, en 1478 et 1479. – GERING et Guillaume MAYNIAL[3] associés en 1480. – GERING seul, de 1481 à 1483. — 1473-1483.

[1] Chevillier, bibliothécaire de Sorbonne, dans son *Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 152, conjecture qu'Erhard était alors étudiant en médecine, d'après une lettre de 1486, adressée de Saxe à Jean Reuchlin, dans laquelle il lui annonce qu'il est docteur en médecine. On peut donc être certain que, s'il exerça la médecine une douzaine d'années après, il n'avait pas été reçu dans cette faculté à Paris, car son nom ne figure pas dans le registre des étudiants de la bibliothèque de l'École de médecine. Depuis que nous avons rédigé le passage qui le concerne, nous avons trouvé les grades universitaires d'Erhard dans les registres de l'ancienne Sorbonne. Il était du diocèse de Bâle, et fut reçu bachelier en 1463, sous le rectorat de Léonard Hemmerly, de Constance (Archives nationales, H 2588), et licencié en 1466, Nicolas de Delft étant procureur de la Nation germanique (Archives de l'Université, registre 9). En 1468, il fut nommé procureur de sa Nation (Archives de l'Université, registre 10).

[2] C'est à Léonard qu'a appartenu l'exemplaire du *Speculum humanæ vitæ*, à la suite duquel ont été recueillies les dédicaces des imprimeurs de Sorbonne au roi Louis XI, au duc Jean de Bourbon et au prévôt de Paris, Robert d'Estouteville. A la fin du volume on peut lire cette mention, d'une écriture du temps : *Hoc opus Speculum humane vite mancipatum LEONARDI est.* Ces dédicaces, imprimées sur des feuillets séparés, qui accompagnaient les ouvrages destinés aux personnages en question, ne faisaient pas partie des exemplaires livrés au public. Elles n'ont pu être réunies que par un familier de l'imprimerie, probablement le correcteur du livre, qui en aura joint des épreuves à la fin de son exemplaire. Nous croyons pouvoir identifier ce Léonard avec un étudiant de l'Université de Paris, du même nom, compatriote d'Erhard Windsberg, figurant dans le registre des receveurs de la Nation germanique (Archives nationales, H 2587) et qui fut reçu bachelier en 1450, sous la rubrique suivante : « *Henricus LEONARDI, Basil. dyoc*... 4 sol. »

[3] Tous les bibliographes donnent à Maynial le prénom de Georges, que rien ne justifie. Nous avons examiné les livres signés de Maynial pendant son association avec Gering, et nous n'y avons trouvé que l'initiale G de son prénom. Dans aucun d'eux on ne lit *Georgius* en toutes lettres, comme l'indique Panzer, dont on a admis l'autorité sans la contrôler. D'éminents bibliographes, tels que MM. Robert Proctor et Gordon Duff, se sont laissé tromper et ont reproduit cette assertion sans avoir remarqué l'erreur. Après avoir rédigé, longtemps après, le passage concernant l'association de Maynial avec Gering (voir t. Ier, p. 86), nous avons cru nous être trompé en donnant à Maynial le prénom de Guillaume, imprimé en toutes lettres sur des volumes d'une date postérieure, et nous avons fait de Georges et de Guillaume deux imprimeurs différents, sans doute parents, mais qu'il ne fallait pas confondre. (Voir p. 1 et 4.) Nous avons procédé à une contre-vérification qui peut permettre de les identifier. Le prénom de Georges doit être remplacé par celui de Guillaume, sous lequel sont signées les autres productions de sa seconde presse.

3. *GERING transfère l'atelier du *Soleil d'Or* rue de la Sorbonne. – Jean HIGMAN travaille dans l'atelier de 1484 à 1489. – Georges WOLFF de Baden le remplace de 1490 à 1492. – Guillaume PRÉVOST succède à Wolff au *Soleil d'Or*[1]. – GERING en reprend la direction et s'associe définitivement en 1494 avec Berthold RENBOLT, d'Oberehenheim, en Alsace[2]. – GILLES de Delft, docteur de Sorbonne, et Pierre LE SECOURABLE (*Succurribilis*), correcteurs[3]. — 1484-1500.

4. Pierre VAGENER ou WAGNER, dit CÉSAR (*Cesaris*), de Schwiebus, en Silésie, et Jean STOLL, imprimeurs associés, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Chevalier au Cygne*. — 1474-1478.

[1] Guillaume PRÉVOST (*Wilhelmus Prepositi*) nous était déjà connu comme associé de Jean Higman et Wolfgang Hopyl, avec lesquels il avait imprimé une édition des tragédies de Sénèque, en latin, exécutée avec les caractères de Gering (voir t. Ier, p. 410), mais nous ignorions qu'il eût exercé préalablement *au Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne après que Wolff eut quitté cet atelier pour s'établir à son compte. Le fait nous a été révélé par une édition des *Statuta synodalia diocesis Andegavensis* qui se trouve au musée Dobrée, à Nantes. Le livre a été terminé le 2 mai 1494, comme l'indique le libellé suivant : *Imprimé à Paris pour et au nom de Maistre Guillaume Prevost, demeurant à Paris, en la rue de Sorbonne, à l'enseigne du Soleil d'Or.* A partir de 1484, le nom de Gering ne figure plus sur aucun livre. Pendant neuf années consécutives, les impressions du *Soleil d'Or* ne sont pas signées de lui. Elles portent les noms de Jean Higman, de 1484 à 1489, de Georges Wolff, de 1490 à 1492, et de Guillaume Prévost, en 1494. Cependant Gering était resté propriétaire de l'imprimerie (voir t. Ier, p. 97), et il avait passé bail de la maison du *Soleil d'Or*, anciennement du *Buis* (*ad Buxum*), avec les docteurs de Sorbonne, pour sa vie durant (voir t. Ier, p. 90-92). — Il faut conclure que, pendant cet intervalle, il avait loué son matériel à des confrères, qui n'étaient peut-être que des associés temporaires, jusqu'au moment où il conclut une association définitive avec Renbolt. Wolff quitta le *Soleil d'Or* dans le courant de 1492. Il est probable que Guillaume Prévost, qui était maître, le remplaça et qu'il imprima, en 1493, des livres non signés. — Six jours après que Prévost eut achevé l'impression des Statuts synodaux d'Angers, le nom de Gering reparaissait avec celui d'un nouvel associé, Berthold Renbolt, à la fin d'une édition du sermon de saint Augustin sur la Montagne. (Voir fac-similés, t. Ier, p. 98.)

[2] Localité entre Strasbourg et Schelestadt. Nous avons récemment découvert le lieu de naissance de Berthold Renbolt dans l'un des registres des Receveurs de la Nation germanique aux Archives de l'Université. Élu receveur en 1506, Renbolt exécute lui-même la miniature du folio 87 de ce registre, au-dessous de laquelle il a inscrit qu'il était originaire d'Oberehenheim (*ex Ehenheim superiori oriundus, dyocesis Argentinensis*). — Berthold était le fils de Renbolt d'Ehenheim qui figure comme témoin dans le premier procès de Gutenberg à Strasbourg, en 1439.

[3] Nous avons déjà parlé de Pierre *Succurribilis*, correcteur au *Soleil d'Or*, qui avait revu les épreuves des Lettres de saint Paul (voir t. Ier, p. 97), dont le texte préparé par Gilles de Delft, docteur de Sorbonne, parut le 29 février 1492 (n. st.). Nous ne connaissions pas encore son véritable nom, qui est Pierre LE SECOURABLE. Dans un acte du 4 décembre 1494, des notaires Jean Crozon et Guy Rigaudeau (Archives nationales, S 860), relatif à une constitution de rente sur deux maisons sises rue des Sept-Voies et appartenant à l'imprimeur Baligault et à sa femme, il est qualifié de « vénérable et scientifique personne Maistre Pierre LE SECOURABLE, docteur régent à Paris en la Faculté de Théologie, et grand archidiacre de Rouen ». Il était régent au Collége d'Harcourt à Paris, de 1486 à 1509. Pierre Le Secourable était de Saint-Lô. Pour plus de détails sur sa famille, voir les *Mémoires de la Société d'archéologie de la Manche* (VIIIe vol., p. 164-167 et 185; Saint-Lô, imprimerie Jacqueliu, 1889; in-8°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

5. Atelier coopératif du *Soufflet Vert,* rue Saint-Jacques, près des Jacobins. – GASPAR et RUSSANGIS, Louis SIMONEL ou SIMONET de Bourges, Richard BLANDIN d'Évreux, Jean SIMON et autres. – Guillaume TARDIF, correcteur. — 1474-1484.

6. Atelier de *l'Image Saint-Christophe,* rue Neuve-Notre-Dame, au coin du marché Palu. – Pasquier BONHOMME, libraire-imprimeur jusqu'en 1483. – Jean BONHOMME, son fils, lui succède à partir de 1484 et cesse d'imprimer après juillet 1490. — 1475-1490.

7. Atelier anonyme. – Impression des *Dialogi* d'Ockham, en juillet et en août, de l'*Ordo judiciarius* de Nicolas de Palerme. Le matériel passe en partie à Angers l'année suivante, chez de La Tour et Morel. — 1476.

8. Autre atelier anonyme. – Impression de *Valerius Maximus* en français, de *Josephus* en latin et de la *Légende dorée* de Voragine, en français. — Vers 1476.

9. Richard BLANDIN d'Évreux et Guillaume FRÉVIER ou FÉVRIER, imprimeurs associés, rue Neuve-Notre-Dame, *à l'Image Sainte-Catherine.* — 1477.

10. Atelier anonyme. – Caractères en majeure partie semblables à ceux de l'atelier de *César* et *Stoll,* sauf le changement de la lettre *d* minuscule en forme de *delta* grec. — Vers 1479.

11. Guillaume LE FÈVRE, imprimeur. — 1480.

12.*Jean DU PRÉ, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Deux Cygnes,* près de Saint-Séverin. – D'abord associé avec Didier HUYM. – Jean Du Pré s'appelait de son vrai nom Jean LARCHER. Il est le premier qui ait introduit la gravure pour l'illustration du livre à Paris[1]. – Jean LE POYVRE et Pierre GÉRARD travaillent dans son atelier en 1488. (Voir p. 561, note 1.) — 1481-1500.

[1] C'est grâce aux recherches persévérantes de M. Ph. Renouard, qui a eu la générosité de nous communiquer aussitôt sa découverte, que nous devons, au dernier moment, de connaître le véritable nom de cet imprimeur. Déjà nous avions remarqué qu'une partie de son matériel était passée à Nantes, chez Étienne Larcher (voir t. Ier, p. 284), qui n'était autre que son frère. Voici les documents qui établissent le fait, d'après le registre d'audiences de la Prévôté de Paris: « *Samedi, XXVIe jour d'octobre* (1504). Aujourd'huy honorable femme Clere Dimenche, vefve de feu maistre Jehan LARCHER, dit DU PRÉ, en son vivant libraire, demourant à Paris, et Estienne Larcher, soy disant frère et héritier d'icelluy deffunct, sont venuz et comparuz, etc..., lesquelz, après serment, etc..., ont fait la sollempnité d'avoir bien et loyaulment monstré et enseigné tous et chascuns les biens, meubles et immeubles, lettres, debtes et créances estans de la succession Me Jehan du Pré et tenu l'inventoire faits desdits biens demourez du décez d'icellui deffunct pour cloz à la conservation d'aucuns biens que icelle vefve dit non avoir esté inventoriez, lesquelz elle déclairera et baillera par escript et aux notaires qui ont fait ledit inventoire dedens huictaine, et dedens la huictaine après en-

13. Atelier du Collège de Narbonne. – Simon BÖTTIGER, d'Allenstein, en Prusse (*Simo Doleatoris de Prussia*), recteur de l'Université de Paris et imprimeur. – La durée de cet atelier n'a pu être fixée, les livres, sauf un seul, n'étant pas datés. — 1481 et années suivantes.

14. Antoine CAILLAUT et Louis MARTINEAU, originaire de Touraine, imprimeurs rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Antoine.* – Martineau a travaillé soit séparément, soit en société avec Caillaut à des reprises différentes. Il est le premier imprimeur parisien qui ait adopté une marque dès 1484. – Hector DESCHAMPS et Philippe PIGOUCHET travaillent dans l'atelier de Caillaut et Martineau en 1483. – Antoine CAILLAUT achète, en 1494, la maison de la *Coupe d'Or*, même rue, et y transfère son atelier. — 1482-1500.

15.*Guy ou Guyot MARCHANT, prêtre, maître ès arts et imprimeur, originaire de Bourgogne, au champ Gaillard, derrière le Collège de Navarre et à l'Hôtel de Beauregard, rue Clopin. – Temporairement en 1493, rue Saint-Jacques, dans la maison de la *Fleur de Lys.* – Jean PETIT commandite l'atelier annexe de Beauregard. – Guy JOUVENEAU ou JOUENNEAUX, correcteur[1]. — 1483-1500.

16. Jean HIGMAN, imprimeur, originaire des Flandres ou des Pays-Bas. Travaille d'abord dans l'atelier du *Soleil d'Or,* chez Gering. En 1489 (n. st.), il est établi au Clos Bruneau, près des Écoles de Décret. En 1496, s'associe avec WOLFGANG HOPYL, son compatriote. Associé avec Guillaume PRÉVOST à une date indéterminée. – BOHEMUS et Josse CLICHTOUE, de Nieupoort, correcteurs. — 1484-1499.

suivant, elle viendra tenir ledit inventoire pour cloz. » (Archives nationales, Y 5233, fol. 111 r°.) — « Entre Prévost, procureur Me Gilles Courtin, esleu de Paris, demandeur en matière d'arrest, d'une part, et Goche, procureur Estienne Larcher et consors, déclaré héritier de feu Jehan du Pré, en son vivant libraire, deffendeur et opposant, d'autre part; dit est par provision et sans préjudice, etc., que en baillant par ledict deffendeur caution souffisante de la somme de deux cens xxxiii l. x solz, faisant moitié du contenu ès cédules dont ledict prévost a baillé coppie audict Goche, que la moitié des biens arrestez appartenans à la succession dudict deffunct lui seront recreuz, baillez et délivrez, ledict Courtin présent ou souffisamment appelé à veoir bailler ladicte caution, après ce que ledict Larcher pour estre convenu en ceste cause et ès deppendences en icelle a esleu domicille en l'ostel dudict Goche, rue de la Galande, et mardi prochain ledict Larcher viendra en personne pour confesser ou nyer les trois cédules que ledict prévost dist estre signées de la main dudict deffunct qui luy seront exhibez, et le prochain jour de plaidoierie d'après la Toussaint ledict Larcher viendra dire ses causes d'opposition à l'encontre de l'exploit et arrest dudit jour et an, duquel ledict Goche a eu coppie, ensemble desdictes cédules. » (Archives nationales, Y 5233, fol. 111 v°.)

[1] Le nom de Guy Jouenneaux (*Guido Juvenalis*) comme correcteur nous est révélé à la fin d'une édition in-quarto jusqu'ici inconnue de l'*Isagogicus libellus Augustini Dati in eloquentie precepta,* achevée d'imprimer par Guy Marchant le 17 des calendes de septembre (16 août) 1493. A la dernière page, au-dessus de la marque de l'imprimeur, on lit ces lignes significatives : *Hunc libellum recensuit atque recognovit Guido Juvenalis; duo quoque precepta litura damnavit qui a Laurencio Valla fuisse damnata prius constet.*

17.*Pierre LEVET, imprimeur, rue Saint-Jacques, près le Petit-Pont, à l'enseigne de *la Balance d'Argent*. Il quitte la rue Saint-Jacques après 1490 et va s'établir au faubourg de Saint-Germain-des-Prés, *à la Croix d'Or*. S'associe en 1499 avec Raoul COUTURIER et Jean HARDOUIN. – Jean FRAMERY travaille dans son premier atelier en 1488. (Voir p. 561, note 1.) — 1485-1500.

18. Pierre LE ROUGE, de Chablis, imprimeur et libraire du Roi, rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de *la Rose Rouge*, près de Sainte-Geneviève-des-Ardents. — 1487-1493.

19. Janon CARCHAIN ou CARCAIN, imprimeur sur le pont Saint-Michel, *à l'Image Saint-Jean-Baptiste*. Il n'est pas certain que cet imprimeur, que l'on retrouve à Lyon, ait exercé réellement à Paris. L'adresse qu'il donne est celle du libraire Michel LE NOIR, qui se fit ensuite imprimeur. — 1487.

20. Guillaume MAYNIAL, imprimeur[1]. Précédemment associé avec Ulrich GERING, en 1480. — 1487-1490.

21.*Georges MITTELHUS de Strasbourg, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont, à l'enseigne de *la Clef d'Argent*. — 1488-1500.

22.*Philippe PIGOUCHET, libraire de l'Université et imprimeur. Ancien ouvrier de Caillaut et Martineau en 1483. S'établit rue de la Harpe, au Collège de Dainville, en face de l'église Saint-Côme-et-Saint-Damien. — 1488-1500.

23. Pierre LE DRU, maître ès arts et imprimeur, rue Saint-Jacques, près des Mathurins. S'associe avec Étienne JEHANNOT, maître ès arts comme lui. Exerce seul à partir de 1498. – Claude CLÉRARD, maître ès arts, correcteur. — 1488-1500.

[1] Depuis que le chapitre consacré à l'atelier de Guillaume Maynial, par lequel commence le tome deuxième, a été imprimé, la prévision que nous avions émise (voir p. 3-4) s'est réalisée. Nous venons de découvrir à la Bibliothèque royale de Bruxelles un nouveau volume, jusqu'ici inconnu, de cet imprimeur. C'est un in-octavo de 21 lignes par page, divisé en deux parties et imprimé en rouge et noir avec le gros caractère de 13 points dont nous avons donné l'alphabet (p. 4). Le livre, qui comprend le Psautier et les Hymnes de l'Eglise, débute par un calendrier de 8 feuillets non chiffrés. Le Psautier proprement dit comprend CXXXV feuillets chiffrés, qui sont suivis d'une table en 4 feuillets non chiffrés, dont le premier est blanc. L'achevé d'imprimer, placé à la fin de la table du Psautier, est daté du 18 mai 1489 et ainsi libellé : *Finit tabula hujus Psalterii Parisius per Guillermum Maynyal impressi. Anno Domini M.CCCC.LXXXIX, die vero xviii Maii*. Viennent les Hymnes en XXXI feuillets chiffrés, dont le premier est entièrement blanc, et qui commencent, au second feuillet, par cet intitulé imprimé en rouge : *Sequuntur Hymni qui in Vesperis, Matutinis atque aliis horis canonicis in ecclesia Dei per totum annum leguntur*. Cette seconde partie se termine par le colophon suivant, daté du 19 juillet de la même année : *Hymnorum opus Parisius per Guillermum Maynyal impressum fuit feliciter. Anno Domini M.CCCC.LXXXIX, die vero xix Julii*.

24. *Wolfgang Hopyl, imprimeur, originaire de la Haye, au diocèse d'Utrecht, établi d'abord rue Saint-Jacques, *à l'Image Sainte-Barbe*, et ensuite même rue, *à l'Image Saint-Georges*. S'associe en 1496 avec Jean Higman. Associé également avec Guillaume Prévost, à une date non déterminée. Travaille seul après 1499. – David Laux, d'Édimbourg, correcteur. Lucas Vaultier, de Conti, Guillaume Gontier, Jean Griettan et Pierre Grisèle, correcteurs. — 1489-1500.

25. *Pierre Le Caron, libraire et imprimeur, établi d'abord Grande-Rue-du-Temple, près de Sainte-Avoye, au coin de la rue Geoffroi-Langevin; puis, en décembre 1493, rue Quincampoix, *à la Croix Blanche*; ensuite, en novembre 1494, rue Neuve-Saint-Merry, après l'enseigne des *Rats*; et définitivement, après 1495, rue de la Juiverie, dans la Cité, à l'enseigne de *la Rose*. A partir de 1494, Le Caron tient «ouvroir» ou boutique à la première porte du Palais, où il débite ses impressions. — 1489-1500.

26. Georges Wolff, de Baden, imprimeur. Travaille, en février 1490 (n. st.), dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering. Quelques mois après, il imprime, rue Bordelle, près du Collège de Boncourt, dans la maison de Pierre de Chasteaupers. En 1491, Wolff revient au *Soleil d'Or* et y reste jusqu'en 1492. En 1493, il s'installe rue Saint-Jacques, *à l'Image Sainte-Barbe*. En 1494 et 1495, il est associé avec Jean Philippe, de Kreuznach. Il quitte le local de l'*Image Sainte-Barbe*, où il laisse son associé en 1496, et, à partir de 1497, il s'associe définitivement avec Thielman Kerver, de Coblentz. – Jean Chapus ou Chapuis, de Bourges, correcteur. — 1490-1500.

27. Germain Bineaut ou Beneaut, libraire et imprimeur, rue de la Calandre, à l'enseigne du *Saumon*, devant le Palais. – Son fils Guillaume travaille avec lui. (Voir p. 305.) — 1490.

28. Denis Meslier, libraire et imprimeur, rue de la Harpe, *au Pilier Vert*. Après 1491 s'établit rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Pigeons*. — 1490-1495[1].

[1] Les impressions de Denis Meslier sont tellement rares que nous ne pouvons nous dispenser de constater l'existence d'une édition des *Principia grammaticalia*, petit livret d'école qui avait échappé jusqu'alors à nos recherches et que nous avons découvert tout récemment à la bibliothèque de la ville de Valenciennes, au milieu d'un recueil de pièces analogues, coté K 7, 22, et qui provient de l'abbaye de Saint-Amand. C'est un cahier petit in-4° de 30 lignes à la page, imprimé avec le caractère de bâtarde employé pour la *Vie et légende de sainct Fiacre* (voir p. 112), le poème latin *De Contemptu Mundi* (voir p. 113) et d'autres livres, dont nous avons donné l'alphabet. (Voir p. 114.) La pièce est sans date, comme la plupart des impressions de Denis Meslier; mais sa marque, qu'on voit sur le titre avec son nom, est fendillée exactement comme celle qui se trouve en tête de la *Vie de saint Fabien et saint Sébastien* (voir p. 111) et indique que l'impression est postérieure au 21 novembre 1491, ainsi que nous l'avons démontré par un examen comparatif.

29.*Le Petit Laurens, imprimeur, rue Saint-Jacques, *à la Croix Blanche,* près de la chapelle Saint-Yves. — 1491-1500.

30.*André Bocard, libraire et imprimeur, originaire du Poitou. — 1491-1500.

31.*Jean Tréperel, libraire et imprimeur sur le pont Notre-Dame, *à l'Image Saint-Laurent.* Après la chute du pont Notre-Dame, en octobre 1499, il s'installe temporairement rue de la Tannerie, *au Cheval Noir,* et ensuite rue Saint-Jacques, près de Saint-Yves, où il reprend son enseigne de *l'Image Saint-Laurent.* — 1491-1500.

32.*Michel Le Noir, libraire et imprimeur sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *Saint-Jean-Baptiste.* — 1492-1500.

33.*Gilles ou Gillet Couteau et Jean Ménart, imprimeurs. Ensuite Gillet Couteau travaille seul et va demeurer rue Grenier-Saint-Lazare, près de la rue Saint-Martin. — 1492-1500.

34.*Jean de Coulonce, d'abord libraire, puis imprimeur. Tient boutique sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne des *Chantres.* S'établit plus tard imprimeur rue Saint-Jacques et y transporte son enseigne. — 1492-1500.

35.*Michel Tholoze ou Toulouse, imprimeur au Clos Bruneau, *à la Corne de Cerf.* En 1496, rue des Amandiers, *à l'Image Saint-Jean,* dans la maison de Jean Favereau. — 1492-1500.

36.*Félix Baligault, originaire de Champagne, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, *à la Corne de Cerf,* près du Collège de Beauvais. A partir de 1494 s'établit à la Montagne Sainte-Geneviève, au coin de la rue des Sept-Voies et de celle des Amandiers, *à l'Image Saint-Étienne,* en face du Collège de Reims. — 1492-1500.

37.*Jean Maurand ou Morand, imprimeur. Établi d'abord rue Saint-Victor. En 1496, rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Nicolas.* — 1492-1500.

38. Atelier anonyme qui a produit un livre d'heures illustré avec des bois appartenant à Vérard. (Voir p. 383.) — Avant 1493.

39. Laurent Philippe, imprimeur, rue Galande, devant Saint-Blaise. — 1493.

40.*Jean Lambert, imprimeur et ensuite libraire, rue Saint-Séverin, *à la Corne de Daim;* puis rue Saint-Jacques, *à l'Image Notre-Dame,* en face de Saint-Benoît; plus tard au Clos Bruneau, *à l'Image Saint-Claude.* — 1493-1500.

41. *Jacques MOERART, originaire de Tournai en Flandre, libraire et imprimeur, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Bouteille*, à côté de Saint-Yves. — 1493-1500.

42. *Jean PHILIPPE, originaire de Kreuznach, au diocèse de Mayence, paraît avoir travaillé d'abord dans l'atelier établi au Collège de Narbonne par Simon Böttiger, d'Allenstein, après 1481, à une date qu'il n'est pas possible de déterminer. (Voir t. Ier, p. 290.) Il s'établit imprimeur en 1494, rue Saint-Jacques, *à l'Image Sainte-Barbe*, et s'associe avec Georges WOLFF, dont il se sépare en 1496. En 1497, il transporte son atelier rue Saint-Marcel, à l'enseigne de *la Trinité*. — Augustin-Vincent CAMINADE, correcteur. — 1493-1500.

43. Guillaume PRÉVOST travaille dans l'atelier du *Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, chez Gering, après Wolff. Il s'associe ensuite avec Jean HIGMAN et Wolfgang HOPYL. — 1494.

44. Guillaume DU BOIS (*De Bosco*), imprimeur, près du puits Sainte-Geneviève. — 1494.

45. Étienne JEHANNOT, originaire de l'Anjou, maître ès arts et imprimeur. Bien que son nom ne figure sur aucun livre connu avant 1495, il est toutefois à peu près certain qu'il exerçait avant cette date, car le matériel spécial d'illustration de ses livres d'heures se retrouve dans les *Petites Heures royales* imprimées pour le libraire Antoine Vérard, dont l'almanach commence en 1488, qui ont dû paraître avant les *Grandes Heures* de 1490, ainsi que dans les Heures datées de juillet 1492, au nom de Jean de Coulonce. Il a travaillé par intermittences avec Pierre LE DRU. En 1495, il s'associe avec Étienne GUERSON DE VILLELONGUE. Après 1498, Pierre Le Dru continue seul avec le même matériel. Étienne Jehannot avait son atelier rue Saint-Jacques, en face des Mathurins, à côté de la boucherie de Saint-Benoît. — 1495-1498.

46. Pierre POULLIAC ou POULAC, imprimeur, près des Bernardins. — 1495.

47. Guillaume MIGNART, imprimeur, rue Saint-Martin. — 1495.

48. Guillaume GUERSON DE VILLELONGUE, étudiant de l'Université de Paris, libraire et imprimeur, associé temporairement avec Étienne JEHANNOT. Il demeurait Montagne Sainte-Geneviève, en l'hôtel de Jean de Fonte, devant le Collège de Reims, du côté de l'église Sainte-Geneviève. — 1495-1500[1].

[1] Aux cinq impressions de Guillaume Guerson de Villelongue que nous avons citées (voir p. 326-329), nous sommes en mesure d'en ajouter une sixième, que nous venons de trouver à la Bibliothèque royale de Bruxelles. C'est un livret petit in-8°, sans date, de 4 feuillets seulement, avec figure sur bois : *Le dictiè de Frère Jehan Tisserrant*. Au-dessous de ce titre, à la fin, on lit ce libellé : *Si finissent les oraisons et dictiè du bon et devost père frère Jehan Tysserant. Nouvellement imprimées par*

49.*Antoine DENIDEL, maître ès arts, libraire et imprimeur. S'associe avec Nicole DE LA BARRE, puis avec Robert GOURMONT en 1499. Il a d'abord demeuré auprès du Collège de Coqueret, à l'enseigne de *la Chaire.* Il donne son adresse conjointement avec Robert Gourmont, au Collège de Triguet, et ensuite tout à côté, rue du Mont-Saint-Hilaire, *à la Corne de Cerf.* — 1495-1500 [1].

50.*Thielman KERVER, de Coblentz, libraire sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de *la Licorne,* et imprimeur rue des Mathurins, en face de l'Hôtel de Cluny. En 1497, il s'associe avec Georges WOLFF. — 1497-1500.

51.*Nicole DE LA BARRE, originaire du Soissonnais, maître ès arts et régent. Imprimeur et libraire. Associé à ses débuts avec Antoine Denidel, au Collège de Coqueret. Établit ensuite son atelier rue de la Harpe, devant *l'Écu de France.* — 1497-1500.

52. Baptiste BOURGUET, imprimeur, peut-être ailleurs qu'à Paris. — Vers 1497-1500.

53.*Alexandre ALIATE, de Milan, libraire et imprimeur. D'abord rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *Sainte-Barbe;* en 1498, devant le Collège de Navarre, près de la boucherie Sainte-Geneviève; et en 1500, Montagne Sainte-Geneviève, *à l'Image Saint-Louis,* devant le Collège de la Marche. — 1497-1500.

54. Jean DRIART, imprimeur, rue Saint-Jacques, *aux Trois Pucelles.* — 1498.

55. Jean POITEVIN, libraire et imprimeur. — 1498.

56.*Nicolas DES PREZ, de Troyes, imprimeur, rue Saint-Étienne-des-Grès, devant la petite porte de l'église, à l'enseigne du *Miroir.* — 1498-1500.

57.*Robert GOURMONT, de Saint-Germain-de-Varreville, près de Valognes, libraire et imprimeur. Associé alternativement avec Antoine DENIDEL et avec Nicole DE LA BARRE, au Collège de Tréguier ou Triguet; exerce ensuite, en 1500, près du Collège de Coqueret, *à la Corne de Cerf.* — 1499-1500.

Maistre Guillaume Guersson (sic) *de Villelongue, estudiant à Paris, demourant en l'ostel de Maistre Jehan de Faute, devant le Colliege de Reins, près de Saincte Genevièfve, et là on les trouverra* (sic) *avecques plusieurs autres beaulx livres nouveaulx tant en latin que en françois en diverses sciences et facultés.* Cet opuscule est imprimé avec des types différents de ceux de l'*Orologe de la Passion* et des *Noëls.* Ils nous ont paru appartenir aux fontes employées par André Bocard dans l'Ovide du 6 septembre 1496. (Pour le gros caractère du titre, voir l'alphabet, p. 143; pour le type du texte, voir l'alphabet, p. 144.)

[1] On ne connaît pas de livres au nom d'Antoine Denidel avant 1495 (voir p. 261); cependant il serait fort possible qu'il eût commencé une année plus tôt. Nous venons de reconnaître les caractères dont il s'est servi dans ses premières impressions et lors de son association avec Nicole de La Barre, mélangés avec une lettre majuscule C de forme ronde (voir fac-similé, p. 263), dans une édition petit in-quarto de *Montaltus : Tractatus reprobationis sententiæ Pilati*, sans nom de typographe, imprimée pour le compte du libraire De Marnef et datée de Paris, le 5 mars 1493 (1494 n. st.).

58.*Gaspard PHILIPPE, imprimeur, rue Saint-Jacques, d'abord à l'hôtellerie du *Grand Saint-Antoine,* à côté du couvent des Jacobins; ensuite même rue, à l'enseigne des *Trois Pigeons;* puis *aux Deux Dauphins couronnés,* au-dessous de Saint-Yves. Gaspard Philippe a transféré son atelier typographique à Bordeaux vers 1516. — 1499-1500.

59.*Antoine CHAPPIEL, imprimeur, rue Saint-Jean-de-Latran, au Collège de Triguet. — 1500.

60.*Jean MÉRAUSSE, imprimeur et libraire, à l'hôtel de Beauregard, ensuite rue Saint-Jacques, *aux Deux Cochetz.* — 1500.

61. Narcisse BRUN, imprimeur, originaire d'Alsace, au diocèse de Strasbourg. — 1500.

Sur ces soixante et un ateliers, une trentaine, soit près de la moitié, fonctionnaient concurremment en 1500 à Paris.

Nous avons eu la curiosité de dresser la statistique des ateliers typographiques qui ont été établis au xv[e] siècle dans les autres grandes villes d'Europe; le résultat de cette comparaison numérique est à l'avantage et à l'honneur de Paris, que les premiers imprimeurs proclamaient déjà la Ville-Lumière. (Voir t. I[er], p. 20.)

D'après les tables de M. Proctor (*Index to early printed books,* ouvrage cité), à l'exactitude desquelles on peut se fier, le nombre des imprimeurs se décompose ainsi pour les principales villes de l'Allemagne et de l'Italie :

ALLEMAGNE.	Imprimeurs.	ITALIE.	Imprimeurs.
Mayence	11	Rome	38
Strasbourg	27	Milan	31
Augsbourg	23	Florence	22
Nuremberg	19	Naples	20
Cologne	33	Padoue	13
Leipzig	11	Vicence	12
Bâle	14	Bologne	46

Nous ne faisons pas état des autres pays, tels que l'Espagne, qui ne comptait pas plus de dix imprimeurs pour les centres typographiques les plus importants de Barcelone et de Valence, et l'Angleterre, qui, pour Londres et Westminster réunis, n'en compte juste que dix, au nombre desquels il y avait au

moins deux ateliers dirigés par des imprimeurs français, Richard Pynson, originaire de Normandie, Julien Le Notaire et Jean Barbier. Les chiffres les plus élevés pour les Pays-Bas s'élèvent à onze imprimeurs pour Louvain, grand centre universitaire, et à dix pour Anvers.

Ainsi il y a eu à Paris, de 1470 à 1500, les soixante et un ateliers dont nous venons de faire la nomenclature avec les noms de ceux qui étaient à leur tête. Nous n'avons pas compris dans ce nombre des imprimeurs dont on ne connaît aucun livre imprimé, et dont les noms ne figurent que dans des documents d'archives. Ils appartenaient très probablement aux ateliers dénommés ci-dessus, dans lesquels ils travaillaient comme collaborateurs ou ouvriers[1].

Madden, qui, de son côté, a donné une liste des imprimeurs parisiens[2], en a énuméré soixante-six pour la même période. Il est arrivé à ce chiffre en dédoublant les imprimeries qui étaient conduites par des typographes associés, et en y comprenant des éditeurs tels que les de Marnef, dont il a fait trois numéros distincts, Antoine Vérard, Durand Gerlier, Jean Petit, Denis Roce, Jean Richard, Guillaume Le Caron et Jean Belin. Il a mis par erreur au rang des typographes parisiens les imprimeurs ou éditeurs lyonnais : Nicolas Wolff, Jean Dyamantier, François Fradin et Jean Pivart. Il a inscrit à Paris, en 1495, Josse Bade qui était alors correcteur à Lyon, chez Jean Trechsel, et Robinet Macé, en 1486, qui était libraire à Rouen et à Caen. Il a cité

[1] Nous avons trouvé dans le registre d'écrou du Châtelet (Archives nationales, Y 5266) les noms suivants : « Jehan FRAMERY, imprimeur, demourant en la rue Saint-Jaques, *aux Balances* (fol. 6 v°); François FRUISSART, imprimeur, demourant en la rue des Prouvaires (fol. 49 v°); Pierre GÉRARD ou GIRARD, imprimeur de livres, demourant en la rue Saint-Jaques » (fol. 91 v°). Nous croyons que ce dernier faisait partie de l'atelier de la maison des *Deux Cygnes*, dirigé par Jean Larcher dit *Du Pré*. (Voir t. Ier, p. 283.) La chose est certaine pour un autre qui fut arrêté le 23 janvier 1489 : « Jehan LE POYVRE, imprimeur de livres, demourant rue Saint-Jaques, aux *Deux Cynes* » (fol. 214 r°). Nous y avons vu aussi le nom de Nicolas ROUSSEL, imprimeur, arrêté le 29 décembre 1488 (fol. 191 v°); dans un autre registre, figure Geuffray LE MAÇON, imprimeur, « condamné ledit Geuffray en cinq sols tournois d'amende qu'il a payée et deffense à peine de vingt livres et de prison de meffaire, ni meddire, etc. » (Archives nationales, Z' 3272, fol. 99 v°). Nous n'avons pas compris non plus, parmi les imprimeurs du XVe siècle, Jacques POUCHIN, demeurant rue des Canettes, qui est indiqué dans le catalogue de la vente du comte de Marsy, faite récemment à Compiègne, comme ayant imprimé en 1497 le traité de Gerson : *De ecclesiastica potestate*, pour le libraire Regnault Chaudière. Ce dernier n'a commencé à exercer qu'en 1514. La date qu'on lit à la fin du volume est 1417, qui est celle de la composition de l'ouvrage de Gerson et non celle de l'impression. Elle est d'ailleurs répétée à la fin de toutes les éditions du livre; conséquemment, cette interprétation en 1497 comme date d'impression est fausse de tous points.

[2] *Lettres d'un Bibliographe*, suivies d'un *Essai sur l'origine de l'imprimerie à Paris*. 5e série. Paris, Ern. Leroux, 1878; in-8°, p. 245-247; ouvrage cité.

en 1484 Denis Janot, qu'il a confondu avec Étienne Jehannot, qui appartient au XVIe siècle. Comme tous ses devanciers, il a placé à Paris les ateliers de Bonyer et Bouchet, imprimeurs à Poitiers, que nous avons retranchés de notre liste. D'autres noms ont été omis, de sorte qu'après toutes ces éliminations nécessaires, le nombre qu'il a indiqué se réduit en réalité à trente-neuf imprimeurs, avec des dates plus ou moins exactes.

Les tables dressées par M. Ph. Renouard à la fin de ses *Imprimeurs parisiens* donnent les noms de cinquante chefs d'ateliers connus. La liste présentée par M. Proctor, dans son *Index of early printed books,* que nous avons vérifiée et contrôlée de point en point, est de toutes la plus exacte. Elle comprend cinquante-deux ateliers. Nous avons ajouté les ateliers du Collège de Narbonne (Simon Bötticher, d'Allenstein), en 1481; de Guillaume Prévost, *au Soleil d'Or* de la rue de la Sorbonne, en 1494; de Robert Gourmont, au Collège de Trégnier, en 1498; de Jean Mérausse et de Narcisse Brun, en 1500. Nous avons dédoublé ceux de la Sorbonne et du *Soleil d'Or*. Nous avons fait encore état de l'atelier anonyme où a été imprimé le *Valerius Maximus* en français, dont le lieu d'impression est incertain, ainsi que de l'atelier anonyme à la lettre *d* en forme de *delta* grec qui n'est peut-être qu'un dédoublement de celui de César et Stoll. Nous avons ajouté en dernier lieu l'atelier anonyme qui a produit un livre d'heures avec des bordures empruntées au matériel d'illustration de Vérard. (Voir fac-similés, p. 383.) Ces diverses adjonctions ont ainsi porté notre chiffre exactement à soixante et un ateliers grands ou petits qui se sont succédé depuis 1470, date de l'introduction de l'art typographique dans la capitale de la France. Sur ce nombre, une trentaine fonctionnaient concurremment à la fin du XVe siècle.

Ils travaillaient non seulement pour les libraires et les éditeurs parisiens, mais imprimaient aussi pour les libraires des pays étrangers et principalement pour l'Angleterre, où le marché leur était tout grand ouvert et l'importation des livres du continent favorisée par un acte du Parlement[1].

Si nous faisions le dénombrement des livres qui ont été imprimés à Paris au XVe siècle et du nombre de feuilles qui les composaient, nous arriverions à un chiffre formidable qu'on était loin de soupçonner.

[1] Ce document législatif, qui protégeait spécialement les industries du livre, date de 1483. Il est cité par M. E. Gordon Duff dans l'ouvrage suivant : *The Printers, Stationers and Bookbinders of London and Westminster in the Fifteenth Century;* Privately printed (Aberdeen, University Press), 1899; in-8°, p. 62.

Cette activité de la presse parisienne, qui est le véritable criterium du mouvement intellectuel de la France à l'aube de la Renaissance, n'a été dépassée que par une seule ville, par Venise, la reine de l'Adriatique, qui avait fait du livre imprimé un article de commerce et d'exportation que ses vaisseaux importaient partout en Europe et jusqu'en Orient. Les produits des presses vénitiennes ont ainsi pénétré dans les pays les plus éloignés. La cité des Doges était alors une véritable école typographique ouverte à tous, où l'on venait s'initier aux secrets de l'art de Gutenberg [1]. Celui qui avait donné l'impulsion était un Français, Nicolas Jenson, de Sommevoire en Champagne, ancien graveur de la Monnaie de Tours, que la tradition représente comme ayant été l'élève de Gutenberg. (Voir t. Ier, p. 11.)

Nous ne saurions mieux terminer *l'Imprimerie à Paris* qu'en reproduisant le portrait d'Ulrich Gering, le doyen des imprimeurs parisiens, d'après une ancienne estampe copiée sur le tableau original qui se trouvait, avant la Révolution, au Collège de Montaigu, dont il était un des bienfaiteurs [2].

[1] L'imprimeur flamand Thierry Martens, qui exerça à Alost, à Anvers et à Louvain, avait appris son art à Venise. Il le déclare à la fin du *Tractatulus fratris Baptiste Mantuani de vita beata*, qu'il acheva d'imprimer en 1474, le jour de la Saint-Remi :

Hoc opus impressi Martinus Theodoricus Alosti
Qui Venetum scita Flandrensibus affero cuncta.

J'ai imprimé ce livre à Alost, moi Thierry Martens, qui apporte aux Flamands tout ce que l'on sait faire à Venise.

Les Le Rouge ont appris également l'imprimerie à Venise. (Voir H. MONCEAUX, *Les Le Rouge, de Chablis, calligraphes et miniaturistes;* ouvrage cité.) Jean Du Pré avait ramené d'Italie de très habiles ouvriers vénitiens qu'il occupait dans son atelier (voir t. Ier, *Préface*, p. VII, note 1), et il est à présumer qu'il a fait son apprentissage à Venise, comme beaucoup d'imprimeurs français.

[2] Ce portrait peint se trouvait avec ceux des bienfaiteurs du Collège dans une salle haute, au-dessus de la chapelle. Il fut gravé vers la fin du XVIIe siècle par L. Boudan, et on le trouve dans quelques rares exemplaires de l'*Histoire de l'Imprimerie et de la librairie,* de J. de La Caille. Pendant l'été de 1776, le baron de Zurlauben, historien suisse, qui se trouvait alors à Paris, découvrit le portrait « poudreux et très vieux » dans la salle des Thèses du Collège. Il en fit faire une esquisse au crayon et à la sanguine qu'il envoya à F. Balthazar, de Lucerne. Celui-ci, qui formait une galerie de portraits suisses, fit exécuter d'après ce dessin, par Troxter, de Munster, un portrait à l'huile qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Lucerne, mais dans lequel Gering a été rajeuni. Cette copie nous inspire moins de confiance que celle de Boudan, qui représente Gering sous les traits d'un bon vieillard, tel que le dépeint Cl. Héméré dans son ouvrage sur les origines, les hommes illustres, etc., du Collège de Sorbonne, dont un manuscrit est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris : *Ab officina sua quam de vico Sorbonæ erexerat, sub horam cibi capiendi quartam (Sorbonæ) quotidie bonus Guerinus laico habitu ventitabat.*

PORTRAIT D'ULRICH GERING

PREMIER IMPRIMEUR PARISIEN

D'après le tableau du Collège de Montaigu, reproduit par la gravure en 1689.



Les pages intermédiaires sont blanches



Uldericus Guernich Proto-Typographus Parisiis 1469.

L. Boudan Sculp.


Les pages intermédiaires sont blanches

Nous sommes arrivé au terme de nos recherches pour l'Imprimerie de Paris. *Avant de continuer par* l'Imprimerie de Lyon *et des autres villes qui apporteront leur contingent à l'histoire de la typographie française et en compléteront le faisceau, nous considérons comme un devoir de notre part d'exprimer publiquement notre vive reconnaissance à M. A. Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, sentiments qui seront partagés par tous les bibliophiles. C'est à son initiative éclairée que nous devons la conception de cet ouvrage, et grâce à sa généreuse instigation nous avons pu dresser le plan d'une œuvre vraiment nationale que personne, dans aucun pays, n'aurait osé entreprendre.*

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, M. A. Christian a voulu non seulement montrer l'habileté technique de son personnel d'élite, mais élever un monument impérissable à l'Imprimerie française. En mettant libéralement au service de la science bibliographique les puissantes ressources matérielles dont dispose le grand établissement de l'État, il nous a mis à même de reconstituer un passé glorieux et oublié de l'histoire artistique de la vieille France. C'était faire œuvre de réparation et de justice en nous permettant de retracer, pièces en main, l'histoire de ces humbles artisans français du livre jusqu'ici méconnus qui, par la voie de la presse, ont porté leur art au plus haut degré de perfection, dissipé les ténèbres de l'ignorance, vulgarisé les connaissances humaines, répandu la lumière dans les masses et préparé ainsi l'avènement des temps modernes.



Les pages intermédiaires sont blanches

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

CHAPITRE XXVIII

CHAPITRE XXIX

CHAPITRE XXX

CHAPITRE XXXI

CHAPITRE XXXII

CHAPITRE XXXIII

CHAPITRE XXXIV

CHAPITRE XXXV

CHAPITRE XXXVI

CHAPITRE XXXVII

CHAPITRE XXXVIII

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XXXIX

CHAPITRE XL

CHAPITRE XLI

CHAPITRE XLII

TABLE

DES FAC-SIMILÉS HORS TEXTE

ET EN COULEURS

DES DEUX TOMES CONCERNANT L'IMPRIMERIE A PARIS

TOME PREMIER

TOME II

FIN DU TOME DEUXIÈME


Les pages intermédiaires sont blanches